



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



RELIURE CARRET M.O.J.







JACOB SPON.

PUBLICATIONS RECENTES

Avec les mêmes caractères & sur le même papier.

RYMES DE GENTILE ET VERTVEVSE DAME D. PERNETTE DV
GVILLET. *A Lyon, par Louis Perrin, imprimeur, 1856, in-8°.*

Première édition complète, publiée par J.-B. Monfalcon, & revue
soigneusement sur les trois éditions originales.

RECVEIL DES PLAISANS DEVIS RECITEZ PAR LES SVPPOSTS
DV SEIGNEVR DE LA COQVILLE. *A Lyon, par Louis Perrin, im-
primeur, 1857, in-8°.*

Première édition complète, précédée d'une Notice par J.-B. Mon-
falcon.

MANUEL DU BIBLIOPHILE ET DE L'ARCHEOLOGUE LYON-
NAIS (Nouveau Spon), par J.-B. Monfalcon. *Lyon, Aimé Vingtri-
nier, M. DCCC. LVI, 1 vol. grand in-8° de XLIV — 372 pag. papier or-
dinaire, & grand papier.*

Edition ornée d'un grand nombre de fleurons, marques typographi-
ques, gravures de titres de livres & d'inscriptions antiques, lettres or-
nées, etc.

EVVRES DE LOVISE LABE, LYONNOISE, précédées d'une Notice
biographique par Jean-Baptiste Monfalcon. Première édition com-
plète. *Paris, imprimerie de Simon Raçon, 1853, 1 vol. petit in-8°.*
Edition tirée à cent vingt-cinq exemplaires, dont deux sur vélin.

LUGDUNENSIS HISTORIAE MONUMENTA. *Lyon, Aimé Vingtri-
nier, M. DCCC. LVI, très-grand in-4°, cartes, plans, gravures & fac-
similé.*

Ce recueil, publié par M. Monfalcon, aura neuf parties qui formeront
trois gros tomes.





J.M. Fugère sculp 1658.

Impr. Fugère à Lyon.

RECHERCHE
DES ANTIQUITES ET CURIOSITES
DE LA
VILLE DE LYON

*Ancienne colonie des Romains et capitale
de la Gaule celtique,*

PAR JACOB SPON.

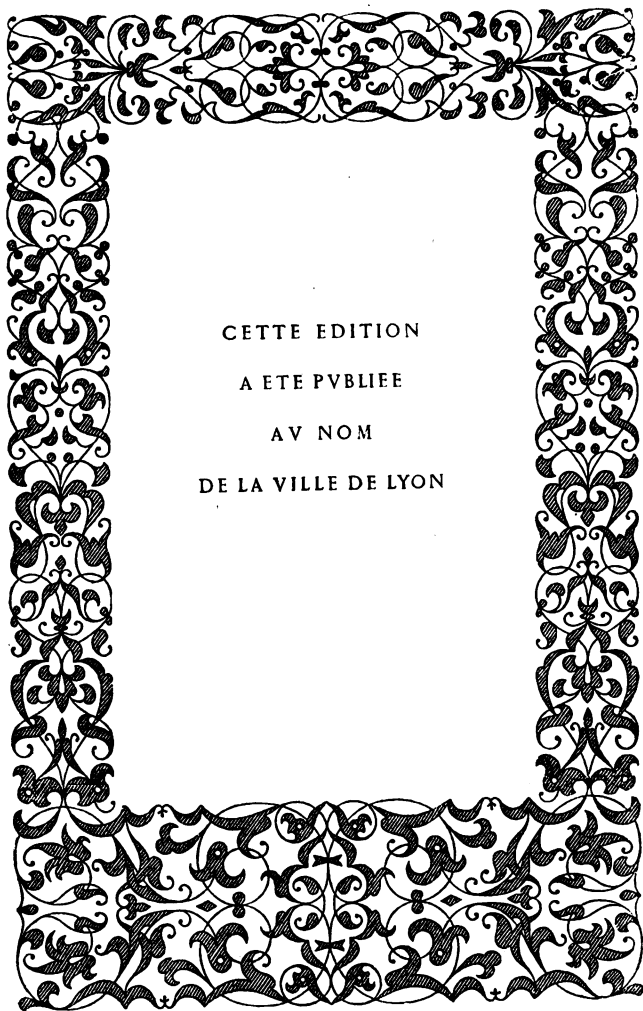
NOUVELLE EDITION

Augmentée des additions et corrections,
écrites, de la main de Spon, sur l'exemplaire de la Bibliothèque impériale,
et d'une Etude sur la vie et sur les ouvrages de cet antiquaire.

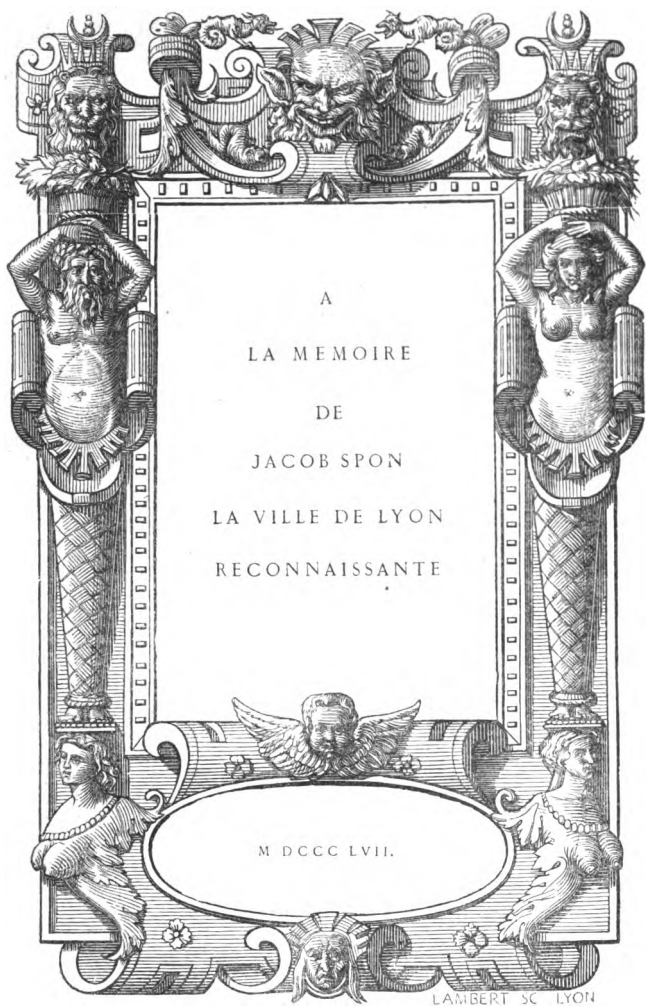


LYON
IMPRIMERIE DE LOUIS PERRIN

M DCCC LVII.



CETTE EDITION
A ETE PVBLIEE
AV NOM
DE LA VILLE DE LYON





AVERTISSEMENT

SUR CETTE EDITION.



L est permis de revenir sur un parti pris, quand l'intérêt des lettres le demande. Dans la préface du Manuel de l'archéologue & du bibliophile lyonnais, j'ai fait connaître les motifs qui m'avaient détourné de l'exécution du projet, annoncé en 1846, de donner une édition nouvelle de l'ouvrage de Jacob Spon, inti-

tulé : Recherche des antiquités & curiosités de la Ville de Lyon. « Bien qu'il soit estimé, disais-je, ce livre n'a pas, cependant, pris place encore parmi ces raretés bibliographiques dont le prix est si élevé maintenant. Nous possédons aujourd'hui environ cinq cents inscriptions antiques, y compris les fragments; Spon n'en a pas connu plus de cent vingt. Il y a des erreurs dans son livre, &, pour le mettre à l'abri de la critique, il faudrait le revoir d'un bout à l'autre. » Voilà ce que j'écrivais, il y a quelques mois. Ces observations me paraissent toujours fondées, à cela près, toutefois, que Spon est bien moins inexact qu'il ne me semblait l'être; je lui dois, sous ce rapport, une réparation complète, & je m'exécute très volontiers. Il faut tenir compte à Spon d'avoir tant fait, à une époque où l'archéologie & l'épigraphie manquaient des ressources dont elles disposent aujourd'hui.

Une circonstance particulière m'a d'ailleurs porté à reprendre mon premier pro-

jet, c'est la révélation de la présence, à la Bibliothèque impériale, d'un exemplaire précieux de l'ouvrage intitulé : Recherche des antiquités & curiosités de la Ville de Lyon. L'auteur l'avait fait interfolier de pages blanches, sur lesquelles il a consigné, de 1673 à 1685, les nouvelles découvertes en épigraphie, & surtout les corrections, très-nombreuses, qu'il avait l'intention de faire à son livre. J'ai été informé de cette découverte par quelques lignes de la première livraison de l'ouvrage de M. Le Blant sur les inscriptions chrétiennes de la Gaule, & surtout par une lettre de M. Léon Renier, dont j'extraits ce passage : « Permettez-moi de vous le dire, non-seulement la publication d'une nouvelle édition de ce livre ne me paraîtrait pas une entreprise inutile ; mais il me semble même que la ville de Lyon, qui fait si grandement & si noblement les choses, devrait donner à un éditeur, au moyen d'une subvention suffisante, la possibilité de s'en charger. Spon est en effet une des

gloires de Lyon ; c'est encore, à l'heure qu'il est, l'antiquaire le plus savant que cette ville ait produit ; c'est même, je le dis avec la certitude de n'être contredit par aucun homme compétent, le savant français qui, jusqu'à nos jours, a le plus contribué aux progrès de l'épigraphie latine : le président Bouhier, Bimard de la Bastie, Jean-François Séguier lui-même, quoique plus populaires peut-être, parce qu'ils ont vécu à une époque moins éloignée de nous, méritent à peine de lui être comparés. La Bibliothèque impériale possède un précieux exemplaire du livre dont il s'agit ; c'est un exemplaire interfolié, qui a été relié très-peu de temps après l'impression, ainsi que le prouvent les maculatures dont la plupart des pages blanches sont couvertes, & qui contient de nombreuses & importantes corrections de la main de l'auteur. Tout le passage relatif aux trois cents augures, notamment, y est rayé, & ce n'est pas là le résultat d'un doute momentané ; car, dans son principal

ouvrage, les Miscellanea eruditæ antiquitatis, p. 170, Spon est encore revenu sur cette malheureuse conjecture, en regrettant de l'avoir émise, & en donnant la véritable interprétation des sigles qui y avaient donné lieu. Ce serait élever à ce savant un monument digne de lui, & digne aussi de la ville de Lyon, que de reproduire avec ces corrections, c'est-à-dire sous la dernière forme qu'il avait voulu lui donner, l'ouvrage qu'il avait consacré aux antiquités de cette ville. Rien n'empêcherait d'ailleurs d'ajouter à cet ouvrage un certain nombre de notes, pour le mettre au niveau des progrès de la science (1). »

La parole de l'auteur du beau Recueil des Inscriptions romaines de l'Algérie a tant d'autorité en épigraphie, qu'il n'y avait pas à hésiter. J'ai donc écrit aussitôt à M. le Ministre de l'Instruction publique, pour le prier d'inviter Messrs les conservateurs de

(1) M. Léon Renier a bien voulu ajouter des notes à cette édition.

la Bibliothèque impériale à me confier le précieux exemplaire pendant huit jours. Ce volume m'a été envoyé, &, sans perdre un instant, j'ai pris copie exacte de toutes les additions, corrections & annotations diverses de la main de l'épigraphiste lyonnais. Tout a été recueilli avec la plus consciencieuse fidélité.

L'exemplaire interfolié de la Bibliothèque impériale porte cette désignation : Doubles, L, 2193, 1, A. C'est un des exemplaires datés de M. DC. LXXIII; le volume est recouvert en parchemin & si fortement rogné que les notes marginales sont parfois endommagées. Il y a des mouillures. Toutes les planches tirées hors du texte sont absentes; la gravure du talisman d'or, trouvé à Saint-Irénée, manque aussi à la page 107, bien qu'elle soit intercalée dans le texte. Les feuilles imprimées sont interfoliées avec du papier blanc, qui est celui de l'édition; ces feuillets blancs sont souvent doubles.

Les corrections & additions, toutes de la main de Spon, sont en général très-lisibles; l'écriture de ce savant est bien; on peut en juger par le fac-similé que j'ai fait graver. Presque toutes les annotations sont en français; quelques-unes sont en latin. Spon a écrit, sur les feuillets blancs qui précèdent le titre, un Catalogus Episcoporum Lugdun. sive Archiepisc. ex. de La Mûre. Cette liste des cent vingt-quatre premiers archevêques de Lyon remplit cinq pages. Spon indique beaucoup de corrections à l'orthographe de son livre, en se rapprochant de la moderne, & désigne soigneusement la place d'alinéas qu'il se proposait d'intercaler. Quelques notes sont écrites au crayon; enfin, quelques monuments épigraphiques sont figurés, assez mal, par des dessins à la plume. M. Le Blant en a fait graver un: c'est celui d'une inscription chrétienne inédite qui n'existe plus aujourd'hui. L'exemplaire de la Bibliothèque impériale ne fournit aucun rensei-

gnement sur son histoire ; on ne sait par quelles mains il a passé avant d'entrer dans l'immense dépôt de la rue Richelieu. Un chiffre tracé sur le feuillet de garde semble annoncer que le précieux volume a été vendu trois francs.

Dans l'édition nouvelle que je donne du livre de Spon, je me suis abstenu de toute correction au style & même à l'orthographe parfois étrange de l'auteur, pour conserver au langage de l'illustre archéologue sa physionomie originale. Guidé par les autographes que j'ai sous les yeux, c'est la pensée même de l'auteur que je reproduis. Les intentions de Spon ont été religieusement respectées ; les passages qu'il a raturés n'existent plus, à quelques exceptions près ; les corrections, additions & annotations quelconques ont été partout intercalées en leur lieu. Ainsi, je me suis attaché à faire tout ce qu'eût fait Spon lui-même, s'il eût vécu assez pour donner cette seconde édition.

Cependant, ma vénération pour son texte ne pouvait aller jusqu'à maintenir, dans les inscriptions antiques, des fautes que Spon eût fait disparaître, bien certainement, s'il avait eu sous les yeux, comme ils sont sous les miens, les monuments de notre Musée lapidaire du Palais-des-Arts; toutes ont été soigneusement vérifiées & corrigées. Il y a dans le livre de Spon quelques planches qui, au tort d'être mal dessinées & mal gravées, joignent celui de n'avoir aucun rapport avec les antiquités de Lyon. Je les ai remplacées par des gravures, en fac-similé, de quelques-unes de nos principales inscriptions antiques. Enfin, suivant le conseil de M. Léon Renier, je me suis efforcé de mettre à jour l'ouvrage de Spon, par quelques notes qui résument l'histoire des principales découvertes épigraphiques, faites à Lyon, depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours.

Il s'agissait d'ériger un monument typographique digne de la Ville de Lyon & de

l'antiquaire que M. Léon Renier, juge si compétent, a si bien apprécié; j'ai donc cru faire un acte méritoire en ne négligeant rien pour atteindre ce but. Tirée à petit nombre, sur papier de Hollande, cette édition est imprimée avec les caractères de la fin du XVI^e siècle, que M. Louis Perrin a fait graver, d'après les types les plus heureux de l'époque de Jean de Tournes, de Roville & de Vascosan. Les inscriptions antiques y sont reproduites en lettres augustales, qui en rendent si parfaitement le caractère : aussi me suis-je permis de placer cette réimpression sous le patronage des amis de Jacob Spon & des savants contemporains qui ont fait de l'épigraphie une des sources les plus sûres & les plus fécondes de l'histoire de l'antiquité (1).

Le projet de décrire, dans un petit volume, les antiquités diverses que possède

(1) Je me suis borné à désigner les inscriptions antiques dont on a fait la découverte depuis Spon, par leur première ligne ou par le nom

la ville de Lyon, a été exécuté cinq fois en deux siècles. Spon a ouvert la voie, & son ouvrage, publié en 1673, a fait oublier quelques écrits informes qui avaient précédé le sien. Syméoni, toutefois, a droit à une exception; son curieux ouvrage intitulé: Le Origine e le Antichità di Lione, contient de nombreux dessins, à la plume, d'inscriptions antiques, de statuettes, de médailles, &c.; mais il n'a pas été imprimé. Le manuscrit original existe à Turin; la Bibliothèque de la ville de Lyon en possède une copie fort belle, dont l'exactitude a été certifiée par M. Gazzera. En 1701, le P. Dominique de Colonia publia, chez les libraires Amaulry & Pascal, en un volume in-12, les Antiquitez de la ville de Lyon, ouvrage fort estimable, dont il don-

du principal personnage qui y est mentionné. Les textes entiers & de plus amples renseignements doivent être cherchés dans l'un des recueils dont l'épigraphie lyonnaise a été récemment l'objet, &

parmi lesquels j'ai, peut-être, le droit d'indiquer comme le plus complet, la première partie des *Lugdunensis historia Monumenta*, grand in-4, Lyon, 1856.

na, en 1733, chez le libraire Rigollet, une édition nouvelle, augmentée d'un volume. Une autre édition, dans le format in-4, fait partie de l'Histoire littéraire de la ville de Lyon. Dès la fin du XVIII^e siècle, Jean-François Artaud s'occupa, avec une véritable passion, du soin de rassembler & de décrire les objets antiques de tout genre qui existaient à Lyon. Ce travail continué pendant trente années, a produit l'ouvrage intitulé : Lyon souterrain, dont j'ai donné, en 1846, une édition complète. Enfin, en 1856, j'ai publié à mon tour un inventaire des antiquités de tout genre que Lyon possède, en y réunissant l'histoire de l'imprimerie dans notre cité & les monuments typographiques, qui sont, de tous les objets d'art lyonnais, les plus importants & les plus nombreux. Aux inscriptions antiques, j'ai associé les modernes, comme renseignements historiques très-variés ; & à ce vaste ensemble j'ai donné le titre de Nouveau Spon, ou Manuel de l'archéologue & du biblio-

phile lyonnais. *C'est un hommage que j'ai eu l'intention de rendre à Jacob Spon, notre maître à tous ; s'efforcer de l'imiter & marcher sur sa voie, ce n'est pas annoncer la prétention de l'égal.*

A quelques exemplaires de la Recherche des antiquités & curiosités de la ville de Lyon, portant la date de 1673, le relieur a réuni un opuscule intitulé : Discours sur une pièce antique & curieuse du cabinet de Jacob Spon, docteur médecin agrégé au college de Lyon. A Lyon, M. DC. LXXIV. de l'imprimerie de Jacques Faeton, in-8° de 32 pages, avec une planche. Le Discours est adressé à François Graverol, avocat au présidial de Nismes & antiquaire de mérite ; la pièce curieuse est « un vase de bronze pesant environ dix-huit livres, de la même grandeur qu'il est représenté dans la stampe. » Ce bronze n'a rien de commun avec les antiquités de Lyon, & Spon ne dit pas même qu'il ait été trouvé dans cette ville. Jacques Faeton a bien été l'imprimeur des deux ou-

vrages, mais il n'a eu nullement l'intention que l'un fût considéré comme la suite de l'autre. Ce n'est pas le même format : celui du Discours est le plus grand, & on ne peut le réunir à la Recherche des antiquités, qu'en en rognant fortement les marges ; ce n'est pas la même justification typographique : les lignes, dans le Discours, ont un peu plus de longueur que dans la Recherche des antiquités ; ce n'est pas enfin le même papier. Je donne ces renseignements divers pour faire connaître les motifs qui m'ont déterminé à ne pas présenter cette dissertation comme un Mémoire relatif aux antiquités de la ville de Lyon. Mais il n'en est pas ainsi d'un autre ouvrage de Spon, intitulé : Dissertation sur un pavé de marqueterie ou mosaïque ancienne, qui est à Lyon dans la vigne de M. Caffaire. Cette dissertation dont le sujet est, comme on voit, positivement lyonnais, est la seconde des trente-une dont se composent les Recherches curieuses d'antiquités du même auteur, pu-

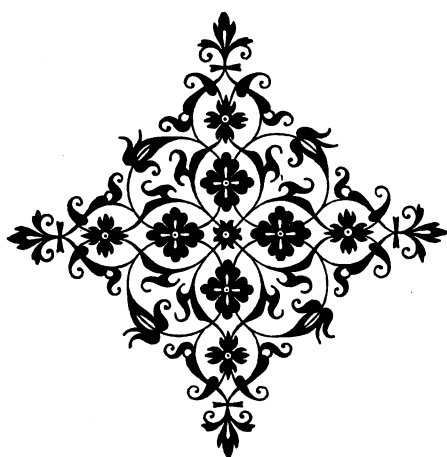
bliées en 1683, dans le format in-4°, chez Thomas Amaulry.

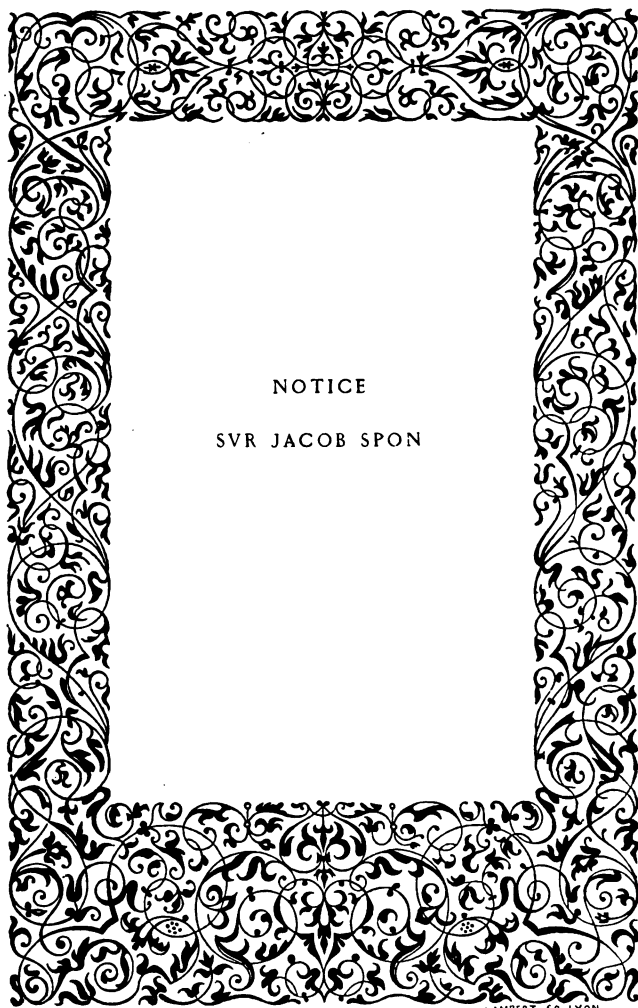
*Si je n'avais pas dû respecter religieusement le livre de Spon, j'en aurais retranché la lettre du P. Athanase Kircher au révérend P. Compain, sur le Talisman trouvé à Lyon; la liste des noms des curieux de Paris, & le mémoire « de plusieurs curieux
« & antiquaires, dans d'autres villes de
« l'Europe. » Ces pièces accessoires sont sans intérêt & n'ont aucun rapport avec les antiquités de la ville de Lyon.*

La vie & les ouvrages de Spon sont assez peu connus pour qu'il ne soit pas inutile d'en faire une étude particulière : toutes les éditions des écrits du savant archéologue sont entre mes mains, & j'ai sous les yeux des documents importants pour son histoire. Qu'on me permette d'en faire usage. De toutes les manières d'honorer la science, la plus digne c'est de reproduire son œuvre dans les conditions les meilleures pour la faire valoir : donner une édition plus com-

plète & correcte des ouvrages d'un écrivain de mérite, faire imprimer un manuscrit important, ce n'est pas seulement servir à un haut degré l'intérêt des lettres, c'est aussi accomplir un acte de reconnaissance & de piété nationale.

J.-B. MONFALCON.





NOTICE

SVR JACOB SPON

LAMBERT SC LYON



ETUDE

SUR LA VIE ET SUR LES ECRITS

DE JACOB SPON.



OUT auteur a son destin
comme les livres : & *habent
sua fata libelli* ; c'est ce
qu'on peut dire aussi des
écrivains. Dans la carrière laborieuse des
lettres, on voit des hommes fatalement
placés entre les entraînements d'une vo-
cation impérieuse & les devoirs de leur

profession; obligés de lutter sans relâche contre des obstacles sans cesse renaissants mais presque toujours surmontés, & condamnés à ne recueillir de leur long dévouement à la science, qu'une renommée bien chèrement acquise, & assez souvent méconnue par le pays même qui devrait en être fier. Ces intelligences d'élite sont jugées sur de vagues réminiscences ou des documents insuffisants, par des générations oublieuses que sollicitent des intérêts plus immédiats & plus habiles. Je viens de faire en peu de paroles l'histoire d'un éminent archéologue mort, jeune, de maladie & de misère à l'étranger, après s'être acquis, en moins de douze années, une des renommées les plus légitimes que la science des antiquités puisse donner. Jacob Spon est peu connu encore & médiocrement apprécié; je n'aurais pas osé entreprendre l'œuvre de la restauration de sa gloire si bien acquise, si les sentiments de haute prédilection, dont je fais profession pour lui depuis longtemps,

n'étaient partagés par des savants contemporains dont la parole fait autorité. Selon eux, Jacob Spon fut l'honneur de son pays & le premier des épigraphistes français. Cités assez souvent, mais peu lus & jugés d'ordinaire avec légèreté, les écrits de Spon, de même que la vie de cet antiquaire, n'ont pas été jusqu'à ce jour l'objet d'un travail d'ensemble, fait pour en déduire les enseignements qui s'y trouvent : telle est la tâche à laquelle je vais me livrer.

Mais, pour bien faire connaître ce que fut Jacob Spon, je dois parler d'abord de son père. Médecin très-estimé & fort occupé, auteur & éditeur d'ouvrages divers, profond dans la connaissance du grec & du latin, en relation avec des savants qui lui écrivaient & auxquels il répondait en langue latine, Charles Spon mérite un rang distingué dans l'histoire de Lyon au XVII^e siècle : ce type de docteur en médecine ne se voit plus guère. La vie de Jacob Spon est expliquée en grande partie par celle de Charles :

tel père, tel fils. Charles Spon maintint en équilibre son goût pour les lettres & ses devoirs auprès de ses malades; il fut assez heureux pour ne point sacrifier les uns aux autres : mais chez le fils, médecin comme son père, la passion pour l'épigraphie & pour la science des antiquités devait commander & l'emporter sur tout autre intérêt. L'un & l'autre vécurent à Lyon & furent membres agrégés du Collège de médecine; le fils mourut une année seulement après le père : je puis donc les associer dans un même hommage & réunir deux vies qui ont été au même degré, quoique dans des genres différents, une des gloires de la ville de Lyon.

Au commencement du XVII^e siècle, cette grande cité n'était pas déchue du haut rang qu'elle avait occupé dans l'histoire des lettres pendant la dernière moitié du siècle précédent. Ce n'était plus le temps de Champier, d'Humbert de Villeneuve, d'Etienne Dolet, de Louise Labé, de Ni-

colas de Langes, de Maurice Scève & de Claude Bellièvre, mais c'était encore celui d'hommes d'un grand mérite. L'avènement de Henri IV à la couronne de France avait mis fin à ces guerres de religion dont les excès avaient été si terribles, à Lyon surtout; toutefois les Protestants étaient vus avec défaveur par le Gouvernement, & devaient s'attendre à des luttes nouvelles. Louis XIII avait succédé à son père, & le règne de Richelieu approchait.

La famille Spon était allemande & originaire d'Ulm en Souabe; un de ses membres était venu s'établir à Lyon & y avait été bientôt à la tête d'un commerce considérable. Était-ce un commerce de foieries? j'en ai pu vérifier ce point; c'est peu probable toutefois: les étrangers qui vinrent en si grand nombre à Lyon, au seizième siècle, pour s'y livrer à la fabrication des tiffus de soie, étaient Génois, Lucquois ou Florentins. Charles Spon naquit à Lyon le 25 décembre 1609, & fut envoyé par son père à Ulm

pour y faire ses études, qui furent très-brillantes. En quelques années il fut initié à la connaissance du latin & du grec, & manifesta une aptitude particulière pour la poésie latine. La supériorité qu'il y montrait étonnait ses maîtres; Ebelius, recteur de l'Académie, fut si charmé d'un talent si précocce qu'il écrivit des vers latins à sa louange, après avoir reçu de lui des vers anapestes sur cette sentence d'Horace :

Audax omnia perpeti.

Charles Spon, à peine âgé de quatorze ans, fit en vers sapphiques un impromptu sur le déluge & sur le feu qui devait confondre un jour l'univers, selon la physique de ce temps. Il n'était pas moins versé dans le grec, & parlait très-bien l'allemand. Ces succès universitaires, alimentés par des études persévérantes, ne furent pas démentis plus tard par les travaux de l'homme fait.

Envoyé à Paris pour y faire ses études en

médecine, Charles Spon s'occupa de philosophie pendant deux années, sous Rodon, professeur distingué & protestant zélé, connu par la publication d'un livre intitulé : *Le Tombeau de la Messe*. Rodon avait abandonné la doctrine d'Aristote pour celle d'Epicure, modifiée par Gassendi. Charles Spon étudia la physique au collège de Lisieux, sous Guillaume Mazurius. Il eut pour professeurs en médecine des hommes très-savants, Cousinot, Morlet, Pijart, Charpentier, Guibert & Perreau. Tout son temps n'était pas absorbé par ces travaux : le studieux jeune homme en trouva encore pour apprendre les mathématiques & l'astronomie sous la direction de J.-B. Morin.

Reçu docteur en médecine en 1632, à Montpellier, où il avait suivi les leçons de Belleval & de Delort, il revint à Lyon pour s'y livrer à la pratique de son art. Mais une mesure très-sage du Collège des médecins de cette ville imposait aux jeunes docteurs un stage préalable de deux années à la cam-

pagne; Spon le passa à faire de la médecine rurale à Pont-de-Veyle, dans la Bresse. Après avoir ainsi satisfait à cette obligation, il se fit recevoir agrégé au Collège de médecine de Lyon le 7 août 1635. Il fut bientôt un médecin occupé. Très-exact, instruit, bon pour les pauvres, en parfaites relations avec ses confrères, & d'un grand désintéressement, Spon méritait le succès qu'il obtint. La protection de Cousinot le fit nommer, en 1645, médecin du roi par quartier, place honorifique dont il ne remplit pas les fonctions.

Mais la pratique médicale ne suffisait pas à son activité, & il s'occupa toujours, malgré le grand nombre de ses malades, & de grec & de poésie latine. Ses relations avec les savants de l'époque étaient fort étendues; il avait pour correspondants : Moreau, médecin de la Faculté de Paris; Hoffmann à Nuremberg, Reinesius à Leipfick, l'archéologue Fesch, le voyageur Bernier, & surtout le célèbre Guy-Patin à Paris. La part

considérable qu'il eut aux lettres du caustique docteur mérite une attention particulière.

Guy-Patin & Charles Spon furent unis d'une étroite amitié qu'expliquait la communauté de goûts, d'études, de profession & de position : l'un & l'autre étaient fort savants. L'un était plus mordant, plus répandu dans le monde, & plus au courant des nouvelles politiques & littéraires; l'autre avait une instruction plus variée & plus profonde. Commencé en 1642, leur commerce de lettres finit en 1664, & dura ainsi vingt-deux ans. Dans le recueil de Guy-Patin, deux cent quarante-huit lettres sont adressées au médecin de Lyon par son spirituel ami : ce sont les numéros CX à CCCLVIII de la bonne édition, publiée par le docteur Réveillé-Parise. C'est la partie la plus intéressante de cette correspondance; on ne l'a probablement pas toute : Guy-Patin ne mourut qu'en 1672.

Il est question de toutes choses dans ces

lettres, de livres nouveaux, d'anecdotes sur les principaux personnages du temps, d'appréciations littéraires, de faits concernant les sciences médicales.

Les deux amis s'envoyaient volontiers des livres & se consultaient sur tout; leur éducation fortement classique se montrait fréquemment dans leur langage. Guy-Patin, dans sa lettre du 8 mars 1644, s'exprime ainsi : « J'ai peur que vous ne vous mo-
« quiez de moi quand vous me dites que
« mes lettres sont pleines de termes obli-
« geants. Il est vrai que je ne manque pas
« de bonne volonté, j'en suis tout plein;
« mais, en récompense, je n'ai guères de
« rhétorique. Je dis les choses grossière-
« ment & comme je les entends, à la ma-
« nière des soldats de Pompée, *qui scapham vocabant scapham.* »

Guy-Patin, dans la lettre du 13 juin 1644, fait son histoire & celle de sa famille avec une franchise très-digne de remarque. Son ami Spon était fier d'un tel correspondant.

« Après plusieurs discours, lui écrit Guy-
« Patin, il m'apprit (Duprat) que vous lui
« aviez montré toutes mes lettres : je
« reconnus par là qu'il falloit qu'il fût bien
« au rang de vos bons amis. Mais dites-
« moi tout de bon, n'avez-vous point de
« honte de garder ces misérables pape-
« rasses? Je vous conseille, & me croirez
« si vous voulez m'obliger, d'en faire un
« beau sacrifice à Vulcain : cela ne mérite
« ni d'être gardé, ni d'être montré. Il est
« vrai que je garde toutes les vôtres, mais
« c'est pour leur politesse & afin que mes
« enfants sachent, après moi, l'obligation
« que je vous ai & combien je fais état de
« votre amitié singulière. » (Lettre du 8
janvier 1650). Charles Spon n'avait garde
de brûler les lettres de son ami; il pres-
sentait le rang qu'elles occuperaient dans
l'histoire littéraire du XVII^e siècle (1).

(1) On a bien les lettres de Guy- du médecin de Lyon n'ont pas été
Patin à Charles Spon, mais celles conservées, & c'est dommage; elles

Le docte médecin s'était marié vers 1645; sa femme avait beaucoup de mérite: Guy-Patin en a fait plusieurs fois l'éloge. De cette union naquit, en 1647, Jacob Spon qui devait continuer si dignement la réputation de son père. Il paraît que cet enfant montra de bonne heure d'excellentes dispositions; Charles Spon prit soin de les cultiver.

Jacob, le futur antiquaire, commença ses études à Lyon, & les continua à Strasbourg sous Henri Boecler, homme de mérite, qui a formé de bons élèves. Son père le destinait à la médecine, & lui fit donner une éducation saine & vigoureuse comme l'avait été la sienne.

méritoient de l'être. On voit que de part & d'autre elles étaient gardées soigneusement par les deux amis. Cette correspondance, après la mort de Spon, passa aux mains de son fils l'antiquaire, qui se proposait de la publier & n'en eut pas le temps. Les lettres latines adres-

sées par Charles Spon à divers savants de son temps & les réponses n'ont pas eu un sort plus heureux; elles faisaient partie des manuscrits que Jacques Spon emporta en Suisse, lorsqu'il fut réduit au triste parti de quitter Lyon & de s'expatrier.

On a vu que le renommé docteur s'occupait toujours de poésie latine ; son dictionnaire sur Gassendi a été cité souvent :

*Gassendus moritur, Sophie luget, ingemit orbis :
Sponius in luctu est, solus Olympus ovat.*

Il mit les Pronostics d'Hippocrate en vers héroïques, & publia ce recueil sous le titre de *Sybilla medica* (1). On lui doit un appendice à la Pratique chimique de Pereda, & une bonne édition de la Pharmacopée de Lyon. Il fut l'éditeur des Lettres de Sennert, des Observations de Jean Schenck, & de la

(1) Ce fut également en vers qu'il écrivit un traité de myologie pour la Bibliothèque anatomique de Manget : j'en ai compté dix-huit cents. Ce travail, assez peu poétique, prouve du moins combien les études étaient fortes au dix-septième siècle. Manget s'exprime ainsi dans son *Argumentum*: *Hac sola de causa solus inter ana-*

tomicos nostros Poeta prodit excellentissimus Carolus Sponius, Gallia Regis dum viveret Confiliarius & Medicus, Lugdunensiumque medicorum Collegio aggregatus, tota Gallia imo & Europa longe celeberrimus, hoc ipso anno, 1684, mortalitate in extremo senio defunctus.

grande collection des OEuvres complètes de Cardan (1). En 1674, Charles Spon était *Vice-decanus & Procurator inclyti Collegii medicorum Lugdunensium* : le *Laterculum*, ou tableau des agrégés pour cette année, lui donne ces qualités. A la mort du doyen Pierre Garnier, les honneurs du décanat lui revenaient de droit, son nom était inscrit le second sur la liste. Le Collège médical de Lyon l'eût accepté bien volontiers pour doyen ; mais Spon professait la religion réformée, & les lois rendues contre les Protestants ne permettaient pas de lui conférer cette dignité s'il ne changeait de religion. Invité à se faire catholique, Charles

(1) Voici la liste des ouvrages de Charles Spon :

SYBILLA MEDICA. Lugduni, 1664, in-4°.
MYOLOGIA, HEROICO CARMINI EXPRESSA. (Mangelus, Bibliotheca anatomica, II, p. 585.)
CARDANI (Hieronymi) Opera omnia, cura Caroli Sponii, Lugduni, sumptibus Joh.-Ant. Hueguetani et Marc.-Ant. Ravaut, 1668, 10 vol. in-fol.
SCHEUCHII (Joan.) OBSERVATIONES MEDICÆ. Lugduni, 1644, in-fol.

Charles Spon, je l'ai dit déjà, a donné une édition des Lettres de Sennert ; il avait mis en vers latins les Aphorismes d'Hippocrate, mais il ne publia pas cette traduction, que d'autres, également en vers latins, avaient devancée. Le recueil des consultations médicales, rédigées par le savant docteur, n'a pas été conservé.

Spon refusa en déclarant qu'il préférerait sa religion à tous les honneurs (1) : il ne fut donc pas doyen.

Spon vit la gloire & sans doute aussi les infortunes de son fils Jacob, le meilleur de tous ses ouvrages. « La république des lettres lui est moins redevable de tous ses écrits, dit Nicéron, que de ce qu'il a mis au monde un fils aussi illustre que l'a été Jacob Spon. » Le vieux docteur eût désiré sans doute que son fils s'occupât moins d'inscriptions antiques & davantage de la pratique utile de la médecine. Comblé d'honneurs & mis au rang des premiers médecins de son temps, Charles Spon mourut à Lyon le 21 février 1684 (2). La ville de Zurich

(1) L'Ordre du Décanat du Collège des médecins de Lyon, *msf. de la Bibliothèque de Lyon*, n° 908.

(2) Le portrait de Charles Spon a été dessiné d'après nature & gravé par Matt. Ogier, dans le format in-4°. On lit cette légende autour du médaillon : *Anno salutis,*

1684, ætat. 75. *Carolus Sponius, Doct.-Med. Monspel. Colleg. Lugd. Patrio Aggreg. Civis Tigur.* Au milieu sont des armoiries, & au bas du portrait ces deux vers de Jacob Spon :

*Hic numerous olor, defecta cantica voces
Personat, ut studius consulat iatricis.*

avait accordé à son père le droit de bourgeoisie, dont il jouit au même titre.

Né d'un tel père & dirigé par lui, Jacob Spon fit de très-fortes études, profita bien des leçons que lui donna Jean-Henri Boecler à Strasbourg, & s'occupa beaucoup de littérature grecque & latine. Ce fut chez Boecler qu'il rencontra Charles Patin, pour lequel il se prit d'une profonde amitié, que cimentait bientôt la conformité des goûts. L'amour des antiquités se montra de bonne heure, chez l'un pour les inscriptions, & chez l'autre pour les médailles. Spon se livra consciencieusement à l'étude de la médecine, suivit les cours de très-bons professeurs, & fut reçu docteur en 1667. Toutefois, quand il vint à Paris, il parut moins assidu aux enseignements de la Faculté qu'à ceux de l'archéologie, & fréquenta beaucoup le Cabinet du roi, dont les portes lui furent ouvertes obligeamment par Pierre de Carcavi, lyonnais, devenu bibliothécaire de Louis XIV par la protection de Colbert. Carcavi

aimait les médailles & s'y connoissait, il en avait beaucoup sous sa garde, & il se plut à les faire remarquer au jeune docteur. Jacob Spon donna, comme avait fait son père, deux années à la pratique de la médecine à la campagne, avant de s'établir définitivement à Lyon. Il fut agrégé au Collège des médecins de cette ville en 1669, & figura pendant quinze ans sur le tableau auprès de son père.

On ne fait quelles furent ses occupations pendant les premières années de son séjour à Lyon. L'exercice de sa profession lui laissait sans doute beaucoup de loisirs qu'il employa à cultiver ses goûts favoris, les antiquités, & à former des relations avec des savants qui les partageaient, Dufour & Vaillant. Il traduisit en latin, vers 1671, la dissertation de Dufour sur le café.

Le sol de Lyon était riche en antiquités romaines; déjà Claude Bellièvre, Nicolas de Langes, du Choul, & les Pères Genovéfains rassembloient les monuments que ren-

dait la terre. Déjà Paradin & Symphorien Champier recueillaient & publiaient des inscriptions antiques; Jacob Spon trouva donc la voie toute tracée. Le célèbre bronze qui nous a conservé l'*Oratio Imperatoris Claudii* n'était découvert que depuis quarante années. Spon eut l'idée de faire une description générale des antiquités très-variées qu'il avait sous les yeux, & de les réunir en suivant un ordre topographique. Il parcourut les divers quartiers de la ville de Lyon, & prit note de tous les monuments & de toutes les ruines qu'il y trouva. Tel fut le sujet de son premier ouvrage, intitulé : *Recherche des antiquités & curiosités de la ville de Lyon*, petit volume très-précieux qu'il dédia par reconnaissance à ce bibliothécaire de Louis XIV, Carcavi, qui lui avait ouvert si volontiers les portes du Cabinet des médailles. Cet ouvrage commença la réputation du jeune archéologue, & eut beaucoup de succès.

Spon formait un cabinet d'antiques : il

eut la bonne fortune d'y faire entrer un bronze curieux, dont il publia, en 1674, la description & la gravure. La même année vit paraître sa dissertation sur l'Origine des Etrennes, adressée sous forme de lettre à Stoffel, médecin & conseiller du duc de Wurtemberg. Dans ce sujet, ingrat en apparence, Spon montre beaucoup d'érudition ; il fait remonter l'origine des étrennes jusqu'aux premiers temps de l'empire romain. Chacun faisait à l'empereur des présents selon ses facultés. Caligula les sollicitait, fixait le jour auquel on devait les lui faire, & se tenait en personne sous le portique de son palais pour les recevoir. Cette habitude de faire des présents à une époque déterminée de l'année devint populaire, &, bien qu'elle appartint au paganisme, elle fut adoptée de bonne heure par la société chrétienne. La dissertation de Spon eut plusieurs éditions.

Les érudits, pendant la dernière moitié

du XVI^e siècle, s'occupaient beaucoup de la ville d'Athènes, mais ils ne pouvaient guère en parler que sur la foi de relations inexactes & infidèles. On manquait de documents originaux, & on ne possédait, sur la ville de Minerve, que des plans dont la vérité n'était pas le premier mérite. Un jésuite fort savant, le P. Babin, avait habité Athènes & écrit, sur son état présent, une lettre qu'il avait adressée à l'abbé Pecoil, chanoine de l'église de St-Just. Ce témoignage devait avoir beaucoup d'autorité : le P. Babin avait vu les lieux dont il parlait; Spon publia sa relation, & ne manqua pas d'y joindre beaucoup de notes instructives. Il l'accompagna de médailles grecques relatives à la ville d'Athènes, que Vaillant, son ami, lui avait fournies, & de médailles latines dont il avait emprunté la plus grande partie au recueil de Gruter. Cette relation de l'état présent de la ville d'Athènes a été fréquemment attribuée à Spon; elle est con-

tenue dans un petit volume dont la préface & les notes sont, non du P. Babin, mais de l'archéologue lyonnais.

Obligé par ce travail de s'occuper de la ville d'Athènes, Jacob Spon pensa sans doute beaucoup aux trésors d'instruction qu'il pourrait recueillir dans un voyage en Grèce. Parcourir des lieux célèbres, jusqu'à peu & mal explorés, c'était se ménager l'occasion infaillible de recueillir un nombre très-considérable d'inscriptions inédites. Gruter n'avait ni tout dit, ni tout recueilli, même en Italie ; cette pensée préoccupait beaucoup Jacob Spon. Son titre de médecin, l'obligation de se créer des moyens d'existence, &, bien certainement, les conseils de ses amis, l'invitaient à ne pas donner suite à ses projets de voyages archéologiques. Pour arriver à une situation de fortune très-convenable, il n'avait qu'à suivre une carrière toute tracée, celle que son père, un des médecins les plus célèbres & les plus occupés de la ville de Lyon, lui ouvrait. Son

succès dans la pratique médicale aurait été assuré, mais la passion de l'archéologie parlait plus haut que la raison, &, l'occasion se présentant, Jacob Spon ne résista plus.

On était au commencement du mois d'octobre de l'année 1674. Vaillant avait reçu de Colbert la mission de parcourir l'Italie, & d'y recueillir des médailles & d'autres objets antiques pour le Cabinet du roi. L'antiquaire se mit en route, passa par Lyon, rendit visite à Spon, l'engagea à l'accompagner & eut peu de peine, sans doute, à l'y déterminer. Quelques affaires retenaient Spon : les deux archéologues se donnèrent rendez-vous à Marseille ; mais Vaillant, pressé sans doute par le temps, n'attendit pas : il s'embarqua sur un navire qui conduisait à Livourne une vingtaine de Français, attirés à Rome par l'ouverture du Jubilé. A peine hors de la vue des côtes, la barque fut attaquée par un corsaire, emmenée à Alger, & déclarée de bonne prise par le Dey, bien qu'il y eût paix avec

la France. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, de temps & de difficultés que le consul obtint la liberté de Vaillant; le Dey chargea l'antiquaire de lettres pour le roi de France, & lui fit rendre sa valise où se trouvaient vingt médailles d'or & deux cents médailles d'argent. Délivré enfin d'un esclavage de quatre mois, l'antiquaire s'embarqua & courut bientôt un nouveau danger. Au moment d'être pris par un corsaire de Salé, il avala les vingt médailles d'or; mais heureusement un coup de vent le sépara du pirate. Très-incommodé par le poids considérable dont il avait chargé son estomac, le malencontreux voyageur ne demeura pas à Marseille, & se rendit à Lyon où il s'arrêta pendant quelques jours. Vaillant se présenta avec sa longue barbe & ses vêtements d'esclave chez son ami Dufour, qui ne le reconnut pas. Dufour avait aussi l'amour de la numismatique; il s'intéressa beaucoup au sort des médailles d'or, pour la plupart antiques & fort rares, que Vaillant

avait avalées & gardait toujours dans son estomac. « Est-il possible, lui dit-il, qu'un
« homme d'esprit & un habile médecin
« comme vous ait osé charger son estomac du poids de vingt médailles d'or!
« — Vous parlez, répondit l'antiquaire,
« comme un homme qui est fort à l'aise
« dans son cabinet, & ne voit que de cent
« lieues loin le malheur de l'esclavage. Si
« vous eussiez été à ma place, vous auriez
« peut-être avalé non-seulement les médailles, mais encore la barque elle-même
« pour échapper aux amertumes de la
« captivité. » Les deux amis traitèrent de la vente des médailles si bien gardées; Dufour fit l'acquisition d'un Othon d'or, qui sortit heureusement de sa retraite profonde le jour même de la conclusion du marché.

Pendant que Vaillant courait ainsi les aventures, Jacob Spon avait mis ordre à ses affaires & quitté pour un temps très-long ses malades, ses amis & son père. Il visita successivement, sans s'y arrêter beau-

coup, Arles, Marfeille, Toulon, Gênes, Livourne, Pife, & arriva à Rome quelques jours avant l'ouverture du Jubilé. Il y paffa cinq mois, &, comme il le dit lui-même, montra peu d'empreflement pour affifter aux plus belles cérémonies, aux concerts & aux opéras. Tout fon temps étoit donné à l'étude des monuments de l'antiquité, ftatues, bas-reliefs, médailles & ruines, ainfi qu'à la recherche des infcriptions qui ne fe trouvaient pas dans le recueil de Gruter. Ce ne fut point tout : il profita de l'occafion pour vérifier l'exactitude de celles que Gruter avait publiées, en collationnant les copies avec les originaux, recherche qu'il devait continuer à Naples & dans d'autres contrées de l'Italie. Ce fut ainfi qu'il parvint à réunir plus de deux mille infcriptions, toutes inédites.

Spon vifita avec foin Tibur, la villa Hadriani, Frascati & Albano, prenant partout des notes, explorant les cabinets, les bibliothèques, les musées, & fe mettant

en relation avec les hommes distingués qui se trouvaient sur son passage. Animé d'un vif sentiment de l'art & bon critique, il rassembla de précieux matériaux, qu'il publia plus tard en voyageur curieux & instruit, mais surtout sincère.

La moisson si abondante qu'il avait faite à Rome lui fit prévoir celle qu'il récolterait en Grèce, s'il pouvait visiter cette terre classique de l'antiquité : il fut donc pris d'un violent désir de faire une excursion à Athènes. Peut-être eût-il résisté, s'il n'eût rencontré à Rome trois gentilshommes anglais qui lui proposèrent d'être du voyage. L'un d'eux, Georges Wheler, s'exprime ainsi dans la préface de sa relation : « La
« première chose que je fis fut de cher-
« cher la compagnie de M. Spon, docteur
« en médecine à Lyon, avec qui j'avois
« fait connoissance particulière à Rome,
« & que j'avois reconnu pour un homme
« d'esprit & de bonne conduite, ce qui
« me l'avoit fait préférer à tout autre pour

« faire avec lui le voyage que je m'étois
« proposé. » — « Nous avons toujours vécu
« ensemble, M. Wheler & moi, comme
« deux frères, » a dit Spon.

Wheler n'était ni archéologue, ni helléniste, mais il s'occupait de botanique. Il avait vingt-cinq ans; Jacob Spon, qui eut l'idée première du voyage, entra dans sa vingt-huitième année. Il informa Wheler du départ prochain pour Constantinople de l'ambassadeur des Vénitiens, Morosini, & de l'avantage qu'ils trouveraient à s'y associer : en attendant il fit une excursion à Padoue.

Spon & Wheler partirent pour Constantinople le 20 juin 1675, commencèrent leur voyage par l'Istrie & la Dalmatie, visitèrent successivement Pola, Zara, Spalatro, Salone (l'antique résidence de Dioclétien), Corfou, l'île de Céphalonie, l'ancien royaume d'Ulysse, Janina & Zante; l'un recueillant & dessinant des plantes, l'autre allant à la recherche des médailles antiques & des rui-

nes. Quand il foula le sol de Cérigo (l'ancienne Cythère), de Scyros & de Délos, Spon sentit qu'il était dans son élément : tous les anciens écrivains dont il s'était nourri pendant ses fortes études, lui revenaient à la mémoire ; il interrogeait avec bonheur leur témoignage & les lieux. Un accident retint les voyageurs pendant quelques jours dans la Troade ; Spon, bien loin de s'en plaindre, fut enchanté d'avoir l'occasion d'étudier les ruines de Troie : tous les souvenirs classiques se réveillèrent à cette vue. Cette heureuse disposition d'esprit le suivit dans la Phrygie & dans la Thrace. Sestos, Abydos, Gallipoli, Lampsaque & Héraclée lui fournirent aussi le sujet de remarques intéressantes, & enfin les voyageurs arrivèrent à Constantinople le 23 septembre.

Spon donna une attention particulière à l'étude de l'ancienne Byfance ; il en examina avec beaucoup d'attention les monuments anciens & modernes, surtout ceux qui lui rappelaient les souvenirs de l'antiquité.

Voyageur instruit & de son temps, il n'oublia pas de s'enquérir des usages & des mœurs, ainsi que de l'histoire contemporaine. Sa curiosité satisfaite sur Constantinople, il partit pour l'Anatolie, vêtu du costume arménien, qu'il garda, pour sa commodité, jusqu'à son retour dans ses foyers. Il avait à voir sur sa route des villes intéressantes : Brouffe (l'antique Prusa), Loupadi, Magnésie & surtout Smyrne. « C'est une ville
« de bonne compagnie & de bonne chère,
« dit-il de celle-ci, plus qu'aucune de tout
« le Levant. » Il s'y arrêta pendant un mois, & n'oublia pas de faire une visite à Ephèse, dont il étudia les ruines avec toute l'attention qu'elles méritent. Il vit ensuite Pergame, Laodicée, Sardes, Philadelphie, Hiérapolis, Milet, Mylasa, & revint à Smyrne, où il s'embarqua, le 28 novembre, sur une frégate anglaise qui retournait en Europe & devait toucher à Zante. De là il espérait pouvoir se rendre à Athènes, par le golfe de Lépante.

Le 3 janvier 1676, en effet, il débarquait à Zante, & quelques jours après il arrivait à Patras.

Lépante (l'ancienne Naupaëte), qu'il visita ensuite, apprend peu de chose à un archéologue, mais Delphes lui dit davantage. Spon en parcourut les ruines, en s'aidant de Pausanias & des auteurs anciens qui en ont parlé. Il était au pied du mont Parnasse & tout près de cette fontaine Castalienne dont les eaux donnaient l'inspiration poétique à ceux qui en buvaient. Non loin de là est le monastère de Saint-Luc, le plus beau de la Grèce ; il y trouva cent cinquante caloyers réunis. Enfin, après être descendu à Livadia (l'ancienne Lebadée), après avoir vu Thèbes, l'antiquaire entra dans Athènes, & atteignait ainsi le but principal de son voyage, l'objet de ses rêves d'archéologue & de sa constante préoccupation. Un voyage en Grèce est en effet une époque mémorable dans la vie d'un ami des arts, d'un helléniste & d'un archéologue : la date d'un fé-

jour dans Athènes est importante, & l'on aime toujours à se la rappeler.

Deux années avant le voyage de Spon, un écrivain qui n'était dépourvu ni de science ni d'esprit, Guillet de Saint-Georges, avait fait d'Athènes le sujet d'un livre, dont le succès fut si grand, qu'on en publia trois éditions en moins de dix-huit mois. Spon n'avait eu garde d'oublier d'emporter cet ouvrage, dont il se proposait bien de comparer les descriptions avec l'état réel des lieux. Guillet avait publié sa relation sous le nom de son frère La Guilletière; mais ce livre était-il un tableau fait d'après nature, ou un roman écrit dans le cabinet, sur des mémoires communiqués par les Capucins, & surtout par les PP. Simon & Barnabé? Guillet de Saint-Georges (ou son frère La Guilletière) avait-il vu Athènes, ou n'en parlait-il que sur ouï-dire? Spon ne manqua pas de débattre ces questions, & il les résolut dans un sens très-défavorable à Guillet : avant d'édifier, il commença par démolir, & ne laissa debout

aucune des affirmations erronées du compilateur.

Lorsque Spon recueillit les matériaux de sa description d'Athènes, en 1675, les explorations de cette nature ne rencontraient pas les facilités qu'elles trouvent aujourd'hui (1). Tout était à faire; l'archéologue, obligé de tout reconstituer, n'avait pas sous sa main ces plans, ces cartes, ces relevés de monuments faits par d'exacts architectes, ces itinéraires & ces savants mémoires dont il peut disposer aujourd'hui. Le sol n'était pas déblayé comme il l'est maintenant; d'énormes masses de pierres & de terres entassées par les siècles, des mafures & une grande quantité de ruines anciennes ou modernes

(1) C'est ce qu'a très-bien démontré M. de Laborde. Le savant académicien ne fait grâce à aucune des erreurs de Spon, il les relève une à une, mais il a grand soin de les expliquer & de les atténuer, en montrant de combien d'obstacles de tout genre l'épigraphiste lyonnais se vit environné. Toujours

bienveillante & éclairée, la critique de M. de Laborde plaide les circonstances atténuantes avec science & conscience; bien loin de rapetisser Spon, elle le grandit. Jacob Spon n'a jamais été apprécié avec autant d'impartialité que dans l'*Athènes* de M. de Laborde, tome II, p. 1 à 31.

masquaient les ruines des monuments de l'antiquité. Aujourd'hui l'architecte, l'helléniste & l'archéologue voyagent, en Orient, sous la protection des gouvernements européens, représentés par leurs ambassadeurs & leurs consuls. Lorsqu'ils parcourent le territoire ottoman, ils sont munis de firmans, qui commandent le respect aux autorités; partout enfin ils sont aidés de tous les secours que procurent la fortune & la puissance. Il n'en était pas ainsi au dix-septième siècle: dans ce temps, l'étranger qui visitait le Levant était assailli à chaque pas par des obstacles de tout genre, & menacé incessamment par l'ignorance, la méfiance & le fanatisme des indigènes dégénérés & des Turcs. Il faut donc tenir grandement compte à Jacob Spon des difficultés qu'il eut à vaincre, se montrer indulgent pour des inexactitudes, d'ailleurs assez peu nombreuses, que justifient si bien les circonstances, & applaudir au mérite des résultats en considération de l'insuffisance des moyens.

Pendant un séjour d'un mois dans la ville d'Athènes, Spon fit un examen attentif des lieux & des débris d'antiquités qui s'y trouvent, accompagné assez souvent par le consul Giraud, dont il eut fort à se louer. Il avait des doutes à résoudre, des questions topographiques à vider ; il s'agissait de bien déterminer, d'après les textes anciens, surtout d'après Pausanias, les noms à donner aux lieux & aux monuments : c'est ce qu'il fit avec une sagacité rarement en défaut. En montant à l'Acropole, il reconnut le temple de la Victoire sans ailes. Son émotion à l'aspect du Parthénon fut profonde ; homme d'art & de goût, il ne pouvait détacher ses yeux du superbe monument : les sentiments qu'il éprouvait à cette vue tenaient de l'admiration & du respect. Ce qu'il en a dit mérite encore d'être lu, bien qu'il se soit trompé sur quelques détails, & qu'il ait eu le tort de contester à Phidias les célèbres sculptures des frises, en les faisant descendre jusqu'au temps d'Hadrien. Mais les limites étroites

d'une notice ne me permettent point de le suivre pas à pas dans Athènes, & d'apprécier l'une après l'autre toutes ses descriptions, en les comparant avec celles de voyageurs modernes. Il étudia avec le même soin les lieux les plus célèbres de l'Attique, Eleufis, le mont Hymette, le Pyrée, Phalère, Munychie, & recueillit enfin tous les matériaux nécessaires pour composer, *sur les débris de l'Attique*, un Mémoire qui devait rester jusqu'à nos jours (1), ce qu'on a de mieux & de plus complet sur ce sujet difficile. L'état moderne d'Athènes l'intéressa également; il prit des notes sur les mœurs, le langage & la manière de vivre des habitants.

Athènes bien vue, Jacob Spon visita, avec le même esprit de curiosité & de critique, Salamine, Egine, Poros, Mégare, Corinthe, Marathon & Négrepont. Enfin, toujours accompagné de Georges Wheler, il se diri-

(1) Jusqu'à la publication du Mémoire de Leacke, dans le tome I des *Transactions of the royal Society of literature*.

gea vers le mont Athos, dans l'intention de traverser la Theffalie & la Macédoine & de pénétrer en Allemagne après avoir franchi les frontières de la Turquie. Mais, arrivés au pied de montagnes que les neiges rendaient inabordables, les deux voyageurs furent obligés de s'arrêter & de se séparer. Wheler se détermina à rester quelque temps encore en Grèce; Spon se décida à revenir sur ses pas, à regagner Zante & à passer de là à Venise, puis en France, en traversant les Grisons. Son voyage avait duré vingt-deux mois. Wheler avait recueilli un millier de plantes rares, Spon plus de deux mille inscriptions inédites; enfin, l'un & l'autre avaient, en outre, rassemblé environ cinquante manuscrits & plus de six cents médailles antiques: ainsi le but du savant pèlerinage avait été complètement atteint.

De retour à Lyon dans son costume d'arménien, sous lequel il fit faire son portrait par Matthieu Ogier, Spon pensa sagement à son avenir. Il eut l'intention ferme de reprendre

la pratique de la médecine; mais le succès de ce raisonnable projet demandait beaucoup de temps. En attendant les clients, le médecin redevint antiquaire, coordonna les matériaux qu'il avait rassemblés dans sa pérégrination, & publia, en 1678, la relation de son voyage. Tout protestant zélé qu'il était, il dédia cet important ouvrage « *au très-Révérend Père, le Révérend Père de La Chaize, conseiller du Roy & son confesseur ordinaire.* » C'était un hommage public qu'il rendait à un homme de beaucoup de mérite, dont il avait éprouvé maintes fois la bienveillance. Le P. La Chaize avait le goût des antiquités, se connaissait en médailles, & estimait fort Spon, dont il recevait la visite avec grand plaisir, toutes les fois que l'archéologue avait quelque découverte à lui communiquer. Cette publication, dit M. de Laborde, fut un événement littéraire; elle fit grande sensation, & devint dès-lors & pour longtemps le manuel du voyageur en Grèce. M. de Châ-

teaubriand, parlant du livre de Spon, s'exprime ainsi : « Tout le monde connaît le mérite de cet ouvrage, où l'art & l'antiquité sont traités avec une critique jusqu'alors ignorée. Le style de Spon est lourd & incorrect, mais il a cette candeur & cette démarche aisée qui caractérisent les écrits de ce siècle. » Lorsqu'il fit imprimer sa relation, Spon n'avait pas le dessein d'y insérer toutes les inscriptions qu'il avait recueillies ; elles y auraient pris beaucoup trop de place & auraient rendu impossible une narration régulière du voyage. Celles qu'il avait copiées à Rome auraient rempli à elles seules un gros volume in-folio, & toutes étaient latines ; les grecques qu'avaient fournies l'Italie, la Grèce & l'Anatolie, n'étaient ni moins nombreuses, ni moins intéressantes. Spon se borna donc à joindre à sa relation les inscriptions qui pouvaient servir à l'intelligence des lieux, ou être considérées comme des témoignages historiques ; encore eut-il soin de ne pas les intercaler dans le

texte : il les rassembla sous forme de suppléments dont on pouvait faire un volume à part, ce qui eut lieu pour l'édition de Lyon; ou qu'on pouvait annexer à chacune des deux parties du Voyage, ce qu'on fit pour la très-jolie édition imprimée en Hollande. Quant aux autres inscriptions grecques, en nombre beaucoup plus grand, Spon annonça l'intention de les publier, s'il rencontrait un libraire-éditeur. Il se proposait de faire des latines un supplément au recueil de Gruter. Il rassemblait déjà, pour le recueil qu'il intitula plus tard *Miscellanea eruditæ antiquitatis*, une multitude de dissertations ou notes sur les statues, marbres, pierres gravées, bronzes, urnes, poids & mesures, & inscriptions surtout, dont il s'était occupé pendant le cours de son voyage. Pour mieux atteindre son but, il avait mis à contribution les manuscrits de quelques antiquaires fort savants : « C'est mon feu, c'est ma passion
« que les inscriptions antiques, a-t-il dit en
« parlant de lui-même, mais agréable pas-

« sion puisqu'elle me donne l'occasion d'en-
« tretenir tant de gens qui en font estime. »
Il a fait le relevé statistique des inscriptions
qu'avaient recueillies les épigraphistes de
son temps : « *Collegerat certe, ut audii,*
« *inscriptionum sex millia doctissimus Rei-*
« *nesius; easque nunc in lucem prodituras*
« *speramus: ter mille Joan.-Baptista Do-*
« *nus Florentinus; mille Peireskius; bis*
« *mille Cardinalis Barberinus; & totidem*
« *vir magnæ eruditionis Nicolaus Hein-*
« *sius. Ego latinas saltem ter mille, græ-*
« *cas sexcentas.* » Trois mille six cents in-
scriptions inédites ! voilà pour un épigra-
phiste un bien magnifique patrimoine. On
ne peut guère être en droit de se considé-
rer comme archéologue & épigraphiste, si
on n'a voyagé beaucoup, & agrandi le do-
maine de la science d'un certain nombre
d'inscriptions inconnues. Spon faisait son
métier en conscience ; il copiait les monu-
ments épigraphiques avec toute la fidélité
possible, & collationnait patiemment son

travail, lettre à lettre, avec les originaux. Modeste & très-réservé, il ne se proclamait point infailible, convenait qu'il s'était trompé plus d'une fois, en prenant une lettre pour une autre sur des pierres dégradées, & s'empressait de faire des corrections à ses copies dès qu'il en avait la possibilité.

Dans sa description de la ville d'Athènes, cet archéologue avait relevé beaucoup d'erreurs commises par l'auteur d'*Athènes ancienne & nouvelle*, Guillet de Saint-Georges. Celui-ci n'accepta point avec résignation les observations critiques dont son ouvrage avait été l'objet, & fit de sa réponse un livre dans lequel il ne se borna point à la défense : bien loin de là, ce fut à l'attaque de son adversaire qu'il donna particulièrement ses soins. Sa dissertation (c'est ainsi qu'il la qualifie) est un entretien supposé, pendant un voyage à Fontainebleau, entre quatre amis, l'un médailliste, l'autre historien, celui-là mathématicien, & celui-ci géographe. En raison de sa spécialité, chacun d'eux s'é-

vertue à démontrer que Spon n'entend rien en numismatique, en histoire, en géographie, & sans doute aussi en mathématiques. La lecture du petit livre de Guillet est fatigante, bien que l'auteur ne manque pas d'esprit; ce sont de lourdes plaisanteries qui prouvent très-peu de chose. Guillet a fort rarement raison, il a peu de science & beaucoup de mauvais goût. Il avait eu le très-grand tort de publier comme originales, & faites en présence des monuments eux-mêmes, des descriptions arrangées à plaisir, dans le silence du cabinet, d'après des documents communiqués. « Son Athènes est un roman, dit M. de Châteaubriand; tout, jusqu'au nom de l'auteur, est d'invention. » La réponse de Guillet n'a guère plus de vérité; c'est une diatribe, un pamphlet, dans lequel le critique mal avisé va jusqu'à mettre en doute le séjour de Spon dans Athènes.

Spon riposta par un volume dans lequel il s'attacha, non sans succès, à justifier les critiques qu'il avait faites de l'ouvrage de

Guillet & à réfuter celles dont son livre avait été l'objet : tâche qu'il remplit avec modération, mais avec quelque prolixité. Sa réponse est dédiée au Dauphin : « Monseigneur, écrit Spon à ce prince, voicy la coutume des duels qui se faisoient devant les rois vos ancêtres, renouvellee en quelque manière. On en obtenoit la permission pour obtenir par les armes la possession d'une maîtresse, ou pour soutenir contre un accusateur la supposition d'un crime dont on estoit chargé. Ce sont les termes, Monseigneur, où j'en suis avec M. Guillet. Nous sommes rivaux d'une maîtresse qui, toute âgée qu'elle est de plus de trois mille ans, a encore des restes considérables de son ancienne beauté. M. Guillet croit la mériter mieux que moi parce qu'il lui a donné une plus belle parure, & je crois ne mériter pas moins ses bonnes grâces pour lui avoir ôté ces fausses mouches qui ne lui étoient pas naturelles. C'est cette ancienne & cette

« illustre Athènes, pour qui nous avons pris
« les armes. » Le duel fut très-funeste à
Guillet qui demeura sur le carreau, mais
non sans avoir fait plus d'une égratignure à
son adversaire. Spon entre en matière par
un sommaire de quatorze pages, dans le-
quel il formule très en détail ses accusations.
Quelques-uns de ses amis trouvaient sa ré-
ponse trop modérée; selon eux, il n'avait pas
répliqué avec assez d'énergie « aux fougues
« & aux brusqueries de M. Guillet. » L'un
d'eux, c'était Galland, voulut venir en aide
au trop placide antiquaire lyonnais; Spon
contint le zèle de son défenseur officieux,
& n'accepta son concours qu'en supprimant
des lettres de l'orientaliste tout ce qui pou-
vait ressembler à l'injure. Guillet avait traité
les antiquaires de ridicules, de cuistres, de
pédants, &c.; Spon les justifia avec beaucoup
de mesure. Je ne le suivrai pas dans sa ré-
ponse; on sent que je ne pourrais le faire
sans aborder un trop grand nombre de
questions de détail de peu d'intérêt aujour-

d'hui. Spon s'attacha furtout à démontrer que Guillet de Saint-Georges & son prétendu frère, La Guilletière, n'avaient jamais vu Athènes, & que leur relation avait été écrite d'un bout à l'autre sur des mémoires dont ils avaient eu communication. Quant à lui, on ne pouvait lui contester son voyage & son long séjour à Athènes : pour qu'on n'en doutât pas, il publia son passeport (1).

D'autres amis encore prirent la défense de Spon ; Galland fut le plus prolixe & le plus ennuyeux. Spon termina son volume

(1) *Passeport de M. le Marquis de Nointel, Ambassadeur de France à la Porte.*

Nous Charles-François Olier Marquis de Nointel, Conseiller du Roy en tous ses Conseils, en sa Cour de Parlement de Paris, & son Ambassadeur en Levant. Certifions à tous ceux qu'il appartiendra, que les sieurs Jacob Spon Médecin François originaire de la Ville de Lyon, & Georges Vvheler Gentil-homme Anglois, partent de ce Port de Constantinople pour s'en aller à Smyrne ; & comme le désir de voyager & de voir ce qu'il y a de curieux

dans la Grèce les pourra obliger à faire plusieurs petits voyages par Mer, Nous prions très-affectueusement tous Chevaliers de Malthe & autres Armateurs en Course de quelle Nation & Bannière qu'ils puissent estre de leur vouloir estre favorables, lorsqu'ils les trouveront en Mer, ne permettant à leur possible qu'il leur soit fait aucun tort, ny à leurs Domestiques, ny à tout ce qu'ils pourront avoir avec eux : Mais au contraire leur prester toute sorte d'ayde, & les secourir dans toutes les occasions qu'ils en pourront avoir besoin, tant en l'honneur du Roy nostre Seigneur,

par une liste de cent douze erreurs qu'il avait relevées dans l'Athènes de Guillet; toutes ne sont pas graves. Ainsi malmené, le bilieux & caustique Guillet n'aurait pas fait attendre sa réplique; mais un ami intervint & obtint le désistement des deux adversaires : ce fut François Charpentier.

A l'occasion de Guillet & du Voyage en Grèce, je reproduirai ici une lettre fort remarquable de l'évêque de Meaux, Bossuet. Le grand orateur, qu'on a qualifié à si juste titre de Père de l'Eglise, donne à Jacob Spon, protestant, les conseils les plus judicieux & parle de lui avec estime; c'est ce qu'il fait aussi dans deux lettres adressées

que pour l'amour de Nous; promettant que nous reconnoîtrons volontiers en tout rencontre les bons traitements qu'ils recevront, en ce qui pourra nous estre recommandé de la part de ceux qui les leur auront faits : En foy de quoy nous avons signé ces présentes & icelles fait contresigner par nostre premier Secrétaire, & y avons fait apposer le bul de nos Armes. A Pera-lès-Constantinople, dans no-

stre Palais, le quinzième jour d'Octobre mille six cens septante-cinq.

OLIER DE NOINTEL

Par Mondit Seigneur

LE PICARD D'ABINCOURT.

Le Sceau,

D'or au Chevron de gueules cotoyé de trois raifins, deux en Chef, un en pointe : l'escu soutenu de deux Levrettes & couronné d'une Couronne de Marquis.

directement à Spon, & que je reproduirai
autre part.

*A M. Nicaise, chanoine de la Sainte-Chapelle
de Dijon.*

Vous pouvez affurer M. Spon, Monsieur, que ses *Miscellanea* seront bien reçus de Monseigneur le Dauphin, & qu'il peut les lui dédier, aussi bien que sa Réponse à La Guilletière (1). Nous avons estimé son Dictionnaire. Pour son *In te, Domine, speravi*, il nous a paru ce qu'il étoit, c'est-à-dire ridicule & profane (2). Au surplus, j'ai ouï dire qu'il y avoit quelques bonnes remarques dans son livre : car pour moi je n'en ai rien lu, mais j'ai lu avec grand plaisir tout le *Voyage* de M. Spon, plein de belles observations, & de recherches curieuses de l'antiquité. Il a donné au public une bonne opinion de son érudition, qui prépare bien les voies à ses *Miscellanea*. L'inscription (3) est du goût antique : il me semble qu'il pourroit ôter le *futuro*, & laisser le *deliciis* tout seul. Je ne fais ce que peut signifier parmi nous le *principi juventutis*, ni le *tutelari genio pacis*. Pour le a

(1) Publiés en 1685, les *Miscellanea eruditæ antiquitatis* de Jacob Spon étaient connus dès l'année 1678 ; ils parurent par sections ou livraisons.

(2) Les écrits dont parle ici Boffuet font de Guillet de Saint-Geor-

ges, & sont oubliés depuis longtemps.

(3) Il s'agit de la Dédicace au Dauphin ; Spon tint compte très-exactement des judicieuses observations de Boffuet. On fait que Boffuet étoit précepteur du Dauphin.

divis concessio, l'allusion en est ingénieuse, mais il est païen ; & s'il faut imiter les anciens, c'est principalement en ce qu'ils ont fait leurs inscriptions selon leurs mœurs & leur religion, sans y rien mêler d'étranger. Les auteurs exacts n'approuvent pas qu'on se serve du mot *divi* pour les Saints, quoique les catholiques s'en soient servis aussi bien que les protestants. Dans l'inscription pour le roi, il y a trois adverbess de suite, *celeriter*, *fortiter*, *audacter*, ce qui est du style affecté, plutôt que de la grandeur qui convient aux inscriptions ; je les ôteroiss tous trois. Je doute un peu aussi de *conculcatis*, & je ne fais si ce mot se trouve en ce genre : il paroît un peu trop figuré, & trop éloigné de la simplicité. Je ne fais si *pace data* ne seroit pas mieux qu'*oblata* : le reste est excellent.

Voilà, Monsieur, ce que vous avez souhaité de moi, c'est-à-dire mon avis très-simplement. Conseillez à M. Spon d'éviter les railleries excessives dans sa réponse aux turlupinades : elles tombent bientôt dans le froid ; & il fait bien que les plaisanteries ne sont guères du goût des honnêtes gens : ils veulent du sel & rien de plus. S'il faut railler, ce doit être du moins avec mesure. Assurez-le de mon estime. Comme je le vois né pour le bon goût, je serois fâché qu'il donnât dans le mauvais. Je suis, Monsieur, comme vous savez, très-sincèrement à vous, & ravi de voir l'amitié qui est entre vous & M. Drouas.

A Saint-Germain, ce 9 février 1679.

Peu de temps avant la publication de son *Voyage en Grèce*, Jacob Spon avait fait paraître sa *Differtation sur les autels de quelques Dieux inconnus*, qu'il fit plus tard réimprimer dans ses *Miscellanea*, sous le titre de *Ignotorum obscurorumque quorundam Deorum Aræ* : elle est très-estimée. Spon avait trouvé, dans ses voyages, bon nombre de ces Dieux ignorés; excité par le travail de Selden sur les Dieux syriens, il fit d'heureuses recherches dans Gruter & dans les ouvrages d'autres épigraphistes. Lyon lui fournit l'inscription consacrée : *Aufaniis matronis & matribus Pannoniorum & Delmatarum*; &, pour l'édition insérée dans les *Miscellanea*, l'inscription de Tiberius Claudius Quartinus. L'épigraphie lyonnaise fournirait aujourd'hui un plus grand nombre de monuments relatifs à des Dieux inconnus.

Un travail plus considérable l'occupait bientôt, ce fut l'*Histoire de la ville de Genève*. On ne possédait sur les annales de cette cité que des fragments épars dans celles de

la Savoie & de la Suisse, insuffisants, inexacts, & profondément empreints des passions politiques & religieuses de l'époque. Après avoir subi plusieurs révolutions, Genève était devenu une des villes principales du parti protestant, & occupait dans la religion réformée la place que Rome tenait avec tant d'éclat chez les catholiques. Spon résolut d'écrire son histoire, & fut fortement encouragé à exécuter ce projet par son ami Chorier. L'historiographe du Dauphiné ne se borna pas à des excitations & à des conseils, il lui fournit beaucoup de documents, d'actes divers, & trois gros tomes de manuscrits sortis de la Bibliothèque de Jacques Godefroy. Chorier continua ses bons offices, & mit entre ses mains d'autres manuscrits encore, des livres, & des chroniques devenues fort rares. Ainsi aidé, Spon entreprit son œuvre avec l'intention bien arrêtée d'être impartial & modéré : il professait cette opinion, qu'en prenant la plume, un historien doit s'imposer la loi de n'être

d'aucun parti & d'aucun pays. Telle fut sa modération qu'elle lui fut reprochée comme un tort par des protestants zélés; d'autres lui en furent gré, & le livre réussit. Bayle en rendit un compte avantageux dans ses *Nouvelles de la république des Lettres* : « M. Spon, dit-il, s'y est conduit selon les « véritables règles de l'art historique, qui « demandent beaucoup d'ordre, un style « net, court, simple, sans affectation, sans « figures ni autres ornements oratoires, & « une grande sobriété dans l'éloge & dans « le blâme des différents partis, soit de politique, soit de religion. » Spon a fait un récit intéressant des révolutions religieuses qu'a subies cette petite ville de Genève qui s'est acquis dans l'histoire une place si considérable, & n'a pas donné moins de soin au tableau de la révolution civile qui fut la conséquence des autres. Toujours épigraphiste & archéologue, il n'a pas manqué de mettre à contribution les inscriptions & les ruines de monuments antiques qui existaient soit à

Genève, soit dans les environs. Son Histoire est partagée en trois livres, très-inégaux en étendue ; elle est terminée, comme on fait aujourd'hui, par un recueil de documents & d'actes officiels sous le titre de *Preuves*. Cet ouvrage eut assez de succès, pour qu'une édition nouvelle devînt bientôt nécessaire ; cependant on y remarquait encore des imperfections, des inexactitudes & surtout des lacunes. Ces défauts disparurent en grande partie dans l'édition de 1730 qu'on augmenta de chartes & d'actes officiels, inconnus au temps de Spon. Le *Journal des Savants* du lundi 29 janvier 1680 avait publié une analyse de l'*Histoire de Genève*, qui prit rang, dès son apparition, parmi les bons écrits en ce genre.

Jacob Spon avait fait hommage d'un exemplaire de son *Histoire de Genève* au P. La Chaize, & sollicité en même temps la protection du confesseur puissant de Louis XIV, en faveur de quelques libraires de Lyon. Le P. La Chaize remercia Spon par une lettre

dont l'intention n'étoit pas équivoque ; l'habile Jéfuite eût bien voulu détacher du parti protestant fon favant correspondant de Lyon. Comme on l'a vu, il aimait & estimait Spon, un des hommes chez lesquels les qualités du cœur étoient à la hauteur de celles de l'esprit. Voici fa lettre, qui fut l'occasion d'une réponse devenue célèbre :

Paris, le 2 janvier 1680.

Monfieur,

Je crois que vous ne doutez pas que je n'aye grande envie de servir vos libraires de Lyon ; mais l'affaire n'étant pas de mon ressort, je ne puis guères m'en meller. J'en diray néanmoins un mot à M. le Chancelier. Je vous remercie de tout mon cœur de votre *Histoire de Genève*, où il y a beaucoup de choses fort curieuses, & j'attends avec impatience la première section de vos *Miscellanea* que vous me faites espérer : tout ce qui me vient de vous m'estant toujours fort agréable & fort cher, à cause du mérite de l'auteur, & à cause de l'amitié que je sçay qu'il a pour moi. Je fouhaite plus ardemment que je ne puis vous l'exprimer, qu'estant aussi éclairé que vous estes, vous

profitez de vos propres lumières, & que, vous servant des connoissances de l'antiquité pour l'avantage le plus solide que vous en puissiez retirer, vous répariez le malheur que vous avez eu de naître parmi les nouveautez, & mettiez vostre conscience en repos & votre salut en assurance. Il faut que vous me pardonniez, du moins, les vœux ardents que je fais pour cela, & la sincérité avec laquelle vous en parlez à cœur & en secret l'homme du monde qui est le plus cordialement,

Monfieur,

Vostre très-humble & très-obéissant serviteur.

LA CHAIZE (1).

L'insinuation était directe, l'accusation évidente; le P. La Chaize qualifiait la religion réformée de nouveauté, & invitait Jacob Spon à se faire catholique. Au reste, l'habile & savant Jésuite s'exprimait dans les termes les plus convenables, & montrait à

(1) Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon, n° 305.

La Politique du clergé de France, 1681, in-12.

l'antiquaire autant d'affection que d'estime. Spon ne fit pas attendre sa réponse; bien qu'elle soit fort longue, sa lettre ne lui coûta que deux jours. Il ne s'étudia point à la polir, & écrivit de verve, sous l'inspiration de ses convictions & de sa conscience. Il s'attacha à démontrer l'antiquité de la religion réformée, selon lui aussi vieille que le monde : dans sa doctrine, Jésus est venu non pour abolir la foi judaïque, mais pour la rendre plus parfaite & plus complète. Le judaïsme était l'enfance de la religion; il n'y a rien dans la croyance protestante que ce qu'on y professait : mêmes principes, l'unité de Dieu, Dieu adoré en esprit & en vérité sans images ou cérémonies extérieures : la religion réformée admet, comme le judaïsme, la confession directe à Dieu &, dans certains cas extraordinaires, au pasteur. Le service religieux s'y fait dans la langue entendue de tous; elle proclame la sainteté du mariage, comme faisait Salomon, & permet que les pasteurs puissent se marier, comme faisaient

les prêtres juifs. La foi suffit pour nous justifier. On ne connaissait pas le culte des images au temps de l'Eglise primitive, & il n'y a dans l'Ecriture aucun commandement d'invoquer les Saints. Spon fait un peu de numismatique & d'archéologie à l'appui de son symbole religieux; il termine sa lettre en affirmant au P. La Chaize que sa conscience est fort en repos, & qu'il prie Dieu tous les jours de faire connaître la vérité à ceux qui l'ignorent. Il le remercie de ses bontés pour les imprimeurs de Lyon, & lui dit qu'il s'est cru obligé de répondre à ses salutations cordiales.

Cette lettre eut le plus grand retentissement; on en fit des copies, on l'imprima plusieurs fois, &, multipliée ainsi, elle se répandit avec une rapidité extraordinaire dans tous les pays où la religion réformée avait des adhérents, mais surtout dans le Languedoc, la Guyenne, la Saintonge, & en Hollande. Plusieurs réfutations parurent aussitôt, & n'eurent pas moins de publicité. Un

personnage de condition, de la religion réformée, était tombé malade dangereusement; fortement invité à se convertir à la foi catholique, il était très-ébranlé, lorsque la lettre de Spon, qu'on lui communiqua, le raffermir dans ses croyances. Arnaud, qui en fut informé, écrivit aussitôt une longue & énergique réponse à la lettre de l'antiquaire lyonnais: elle est datée du 26 octobre 1680, & n'occupe pas moins de quarante-quatre pages in-quarto (1). Le savant docteur prend son adversaire au sérieux, reproduit tous ses arguments l'un après l'autre & les discute avec beaucoup de logique. Cette réfutation est un modèle de polémique décente; on y remarque d'excellents raisonnements, & rien n'y ressemble à l'injure. Arnaud prouve la vérité & la supériorité de la religion chrétienne; les Juifs ne faisaient point le service religieux dans la langue usuelle, & l'hébreu

(1) Œuvres de Messire Antoine Société de Sorbonne. *Paris & Lausanne*, 1777, in-4, tome XII, p. 467. Arnaud, docteur de la maison &

dont ils se servaient alors n'était pas l'idiome vulgaire. Il fallait bien que leurs prêtres se mariaffent, puisque le facerdoce était attaché à une seule famille, & passait de père en fils par droit de succession : ainsi l'analogie n'existe pas. Nulle part, dans l'ancienne alliance, la virginité n'est honorée & préférée au mariage; le célibat des prêtres, chez les chrétiens, est un règlement de discipline. Arnaud démontre l'antiquité des ordres religieux, & suit Jacob Spon jusque dans son argumentation archéologique. C'est, en effet, en faveur qu'il parle de la médaille de Constantin sur laquelle on avait cru lire le mot *Messe*. Cet écrit d'Arnaud eut beaucoup de succès; voici ce qu'en a dit Bossuet dans l'une de ses lettres : « *Spero te... accipe*
« *pisse libellum qui hinc nuperrime editus*
« *est contra epistolam lugdunensis medi-*
« *ci, cui nomen Spon. Ea epistola hinc ma-*
« *gno applausu ab iis omnibus accipitur,*
« *quibus jucundum brevissimo scripto com-*
« *prehensum videre quidquid ferè catholi-*

« *cis objici potest. Sed speramus plurimos*
« *posituros insanum de istâ epistolâ gau-*
« *dium, dum ex erudito ad illam responso*
« *salubrem concipient dolorem* (1). »

Mais, dans les controverses religieuses, les convictions résistent aux raisonnements & ont toute la puissance d'un parti pris; la logique, dans ces polémiques, a rarement opéré de conversions. Il est curieux d'entendre Jacob Spon lui-même sur l'effet que produisit sa réponse au P. La Chaize. Bayle venait d'insérer dans ses *Nouvelles de la république des Lettres* un éloge de Charles Spon. Jacob, reconnaissant, crut devoir remercier le savant critique. Sa correspondance à ce sujet avec Bayle présente un vif intérêt; voici d'abord l'opinion de celui-ci (2):

La place est ici commode pour une Lettre que Monsieur Spon nous a écrite, & qu'il nous a permis

(1) BOSSUET, Oeuvres complètes, édition de Lefèvre, tome XI, p. 64.

(2) *Nouvelles de la république des Lettres*, janvier 1685.

de faire imprimer. Nous la donnons toute telle que nous l'avons reçue sans aucune addition ni diminution, & comme on faisoit quand on craignoit les conjurations que les anciens Pères mettoient souvent dans leurs ouvrages afin de prévenir ou la négligence ou la mauvaise foi des copistes. Nous sommes bien aises de publier ici cette Lettre, 1^o parce que celui qui l'a écrite y fait le portrait de son esprit & de son humeur, ce que bien des gens aiment mieux trouver dans un livre que l'intelligence des matières dont l'auteur traite; 2^o parce qu'on y trouvera des réflexions qui en pourront faire faire d'autres sur ce qu'on appelle *réputation de sçavant & de bel esprit*; 3^o parce qu'on y trouvera un Supplément bien rempli à l'article V des Nouvelles de Juillet : or c'est un plaisir pour nous que de procurer au Lecteur la satisfaction de voir en un lieu ce qui corrige, ou éclaircit, ou étend ce que nous avons dit dans un autre; 4^o parce qu'on y trouvera des preuves sensibles du ridicule de cent fausses Nouvelles dont tout un royaume se remplit en fort peu de jours, & il est bon de faire sentir aux peuples leur sottise crédule, afin que si on ne peut pas les en guérir, on n'ait pas du moins à se reprocher de n'y avoir pas fait tout son possible.

Je vous dois mille remercîmens, Monsieur, de l'éloge que vous avez fait de feu mon père dans vos Nouvelles de la République des Lettres. Toutes les particularités de sa vie que vous rapportez sont vrayes. En voici une qui mérite d'être sçüe, & imitée par les autres personnes de sa profession. Quand on le venoit appeler à peu près en même temps pour deux malades, un riche & un pauvre, il alloit d'abord au dernier, & sa raison étoit que le pauvre pouvoit mourir faute d'autre médecin qui fût prompt à l'aller voir, au lieu que le riche pouvoit facilement en avoir un autre s'il étoit si pressé. Après cela, l'usage & l'honnêteté veulent que je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait de me mettre au rang des Illustres, même avant qu'être mort, & je le fais volontiers, ne pouvant assez reconnoître le passe-droit que vous m'avez voulu faire. Il n'y a que nos Messieurs les *Riccorati* qui ont à se plaindre de votre imprimeur qui les a appelez *Riccorati*. Pour mon particulier, je n'ai pas plus de répugnance à le lui pardonner qu'à vous, Monsieur, les louanges que vous me donnez dans votre Livre, & que je mérite si peu. Car, à vous parler franchement, je ne sçai si elles me font du bien ou du mal, ni si la réputation d'illustre, de sçavant & de tout ce qu'il vous plaira, qu'un homme peut acquérir, lui apporte quelque bien solide & quelque avantage réel. Voilà le sujet d'un livre assez particulier. Je n'ai pas dessein de l'entreprendre; mais, pour me borner aux termes d'une lettre, je veux vous

avouer ingénument le bien ou le mal, que je reçus dans un voyage que je fis par la France il y a un an & demi, du peu de réputation que mes ouvrages m'ont heureusement ou malheureusement acquise. Je partis avec un apothicaire de mes amis, nommé M. Moze, pour aller visiter & examiner les eaux minérales & les curiositez du Languedoc, de la Guyenne & de l'Auvergne, étant persuadé que je ne pouvois rien faire de plus utile pour me perfectionner dans la médecine. N'arriva-t-il pas que dans ce temps-là que nous étions déjà vers les Pyrénées, ces bruits du Dauphiné & du Vivarêts touchant la Religion éclatèrent, & que quelqu'un, qui apparemment n'étoit pas de mes amis, fit courir le bruit que nous étions allés porter des lettres circulaires à toutes nos églises, pour les obliger à prêcher nonobstant les arrêts; que nous avions ensuite été arrêtés à Montauban, puis menés & exécutés à Paris. Le bruit en étoit si universel que des magistrats même le dirent en pleine audience. Ayant poussé jusqu'à Bordeaux, nous voulûmes voir l'embouchure de la Garonne & la Tour de Cordouan, que nous nous contentâmes de voir avec une lunette de la pointe de Royan. C'en fut assez pour faire courir un autre bruit, que nous étions allés visiter les Ports de Guienne afin de donner avis aux Anglois des endroits où ils pourroient débarquer pour favoriser les Huguenots mécontents de France. Un prélat même en écrivit en Cour; mais apparemment on ne m'y crut pas assez fou, pour

avoir de semblables pensées. Voilà ce que c'est que d'avoir la réputation d'homme d'esprit. Il est vrai que ces bruits ne me firent ni bien ni mal, & qu'on fut surpris de me voir rentrer en plein jour à Lyon au retour de mon voyage ; mais si sur ces soupçons & sur ces bruits on m'eût fait de méchantes affaires, le mal que j'en aurois souffert avant qu'on eût été éclairci, n'eût-il pas été un mal réel ? Mais je ne dois pas taire le bien que me faisoit le peu de réputation que j'ai : c'est que, partout où je passois, les curieux, les gens de lettres, & même plusieurs personnes de qualité, me recevoient avec caresse, me faisoient voir tout ce qu'il y a de plus curieux dans leur ville. Il est vrai que ce bien étoit balancé par un mal innocent de leur part : c'est qu'on me faisoit partout bonne chère, & cette bonne chère me minoit la santé & m'obligeoit à partir au plus vite. D'ailleurs mille personnes qui m'étoient auparavant inconnues, me prenant pour quelque bel esprit, m'accabloient de visites, en quelques endroits jusqu'à ne me donner pas le temps de prier Dieu. Je payois quelquefois très-mal leur curiosité, lorsqu'ils se trouvoient plus habiles que moi, comme je suppose qu'il arrivoit fort souvent, & quelquefois aussi je leur donnois quelque satisfaction, mais moindre qu'ils ne s'étoient attendus d'un homme qui à leur avis faisoit bruit dans la République des Lettres. Mais, Monsieur, il faut avouer que la réputation qu'on acquiert est quelquefois plutôt due au hasard, qu'aux soins que l'on se donne. Je le puis

reconnoître par moi-même ; car, de tous mes ouvrages dont vous avez publié la liste , celui qui m'en a le plus acquis est celui à qui j'ai donné le moins de temps & le moins d'art : c'est ma Lettre au R. P. La Chaize, qui me coûta moins de deux jours, & que je ne m'étudiai point de polir. Je ne passai presque en aucun bourg ni village de Languedoc, de Guyenne & de Saintonge, où elle n'eût passé avant moi. J'appris qu'on l'avoit imprimée à Montauban & à la Réole, après avoir couru longtemps manuscrite. Et il faut même qu'on l'ait crue de quelque conséquence, puisqu'on y a fait tant de Réponses. La première est celle que vous donnez à M. Arnaud , imprimée à Anvers & à Lyon. J'ai vu une Lettre de M. de Meaux qui la lui attribue, & on y reconnoît son style. La seconde est d'un nommé Coterel, autrefois Ministre. J'appris à Bordeaux où elle est imprimée qu'elle n'avoit pas eu grand cours, & que le libraire & l'auteur s'étoient querellés & battus pour ce sujet. Il m'y traite de chrétien juif, & de juif chrétien. La troisième est d'un prêtre de Paris nommé Bruzeau, intitulée *Défense de la foi de l'Eglise, &c.* La quatrième anonyme, qu'on m'a assuré être du Grand-Vicaire de La Rochelle. La cinquième enfin d'un illustre courtier ou changeur de cette ville, qui s'érige en controversiste, & qui, n'ayant pu obtenir permission de la faire imprimer ici, l'a fait mettre sous la presse à Vienne. Il y en a une sixième manuscrite de M. l'évêque de Tournai, & une d'un autre auteur aussi manuscrite, qu'on

peut appeler Réponse sans Réponse, parce qu'il ne répond à rien, mais qu'au lieu de cela, il m'oppose des arguments de missionnaires connus depuis longtemps. Pour moi qui ne me suis point voulu ériger en controversiste, je les ai laissés dire. Il a paru seulement des réflexions sur la Réponse de M. Arnaud, qu'on assure être de l'illustre M. Meniot, médecin de Paris. Je ne dois pas oublier de dire que le talent qu'on croyoit, dans les villes où je passois, que j'avois pour la médecine, m'attiroit des pratiques, qui payoient souvent les frais de mon voyage, & je remarquois que plus je m'éloignois de mon pays natal, plus j'en avois. Aussi, si cela m'a fait du bien dehors, il est indubitable que les livres que j'ai mis au jour m'ont fait du mal chez nous, & qu'on a supposé que je ne m'attachois plus à la pratique, & que les Antiquités, qui proprement ne sont que mes jeux de cartes, faisoient ma plus grande occupation. Je vous ennuyerois enfin par tous ces parallèles, & je me contente de vous dire, quoi qu'en puissent penser bien des gens qui voudroient que je fusse d'une autre humeur, que je ne me soucie point d'être cru sot ou bel esprit, ignorant ou sçavant, gai ou mélancolique, riche ou pauvre, que même dans le fond il m'est fort indifférent de posséder réellement les uns & les autres de ces caractères ; que je n'ai autre but que de m'acquitter des devoirs de ma profession & de ma conscience, & d'avoir toujours la paix de l'âme & le contentement de l'esprit, autant que Dieu m'a

fait la grâce de les avoir depuis plusieurs années. J'achève, au commencement de celle-ci 1685, mes *Miscellanea*, & par là peut-être tous mes ouvrages, qui ne me font ni grand plaisir ni grand chagrin, & que je verrai critiquer ou ensevelir dans l'oubli, sans dépit & sans murmure. Ce n'est pas la peine de se porter sur le pré pour des mots bien ou mal avancés, ou pour des morts bien ou mal connus qui ne nous en sçauront aucun gré. Faites-moi la justice de me croire, Votre, &c.

On voit par cette lettre curieuse que Spon, antiquaire, archéologue & docteur en théologie, n'avait pas renoncé à la pratique de la médecine; il aurait désiré, au contraire, s'en occuper beaucoup, mais la position qu'il avait prise ne le lui permettait guère. Le public n'accorde toute sa confiance qu'aux médecins qui paraissent se dévouer exclusivement à lui, il paraît croire à l'incompatibilité des lettres & de l'art médical. Qu'un docteur perde une grande partie de son temps à des occupations futiles, on le lui permet si le mauvais emploi de ses heures n'a rien de trop ostensible; mais qu'il ait quelque

succès en littérature , dans les arts ou dans les sciences, il en est presque toujours puni par l'abandon que font de lui ses meilleurs clients. Malgré l'appui qu'il recevait sans doute du docteur Charles Spon, son vénérable père, Jacob en fit une triste expérience. Cependant il ne s'abandonna point lui-même, & lutta de son mieux contre les préventions du public, en adressant soit au Journal de Leipfick, soit aux Nouvelles de la République des Lettres, diverses communications relatives à sa profession. Il fit paraître, en 1681, des *Observations sur les fièvres & les fébrifuges*, & peu de temps après les *Aphorismi novi*. Beaucoup de faits & d'idées qui paraissent nouveaux en médecine n'étaient pas ignorés des anciens ; c'est ce que Spon s'attache à prouver dans ce dernier écrit. Il s'efforce de démontrer, par des citations d'Hippocrate, que le père de la médecine a connu la circulation du sang, l'existence des veines lactées dans le mésentère, ainsi que l'identité du chyle & du principe immé-

diat du lait. Mais l'amour de l'antiquité a conduit Jacob Spon beaucoup trop loin; Hippocrate n'a pas connu la circulation du sang, & le lait n'est pas le chyle. Il y a dans les écrits du médecin grec beaucoup de passages aussi dignes du titre d'*Aphorismi* que les sentences ou préceptes qu'on a réunis dans le traité connu sous cette dénomination; en conséquence de ce fait, Spon se crut autorisé à donner à son ouvrage la qualification d'*Aphorismi novi*. Tous ses efforts pour devenir une autorité dans la pratique médicale paraissent avoir échoué; ses écrits divers sur les sciences médicales ne lui firent aucune renommée parmi les médecins, & ne le méritaient guère: Spon était condamné à n'être que l'un des premiers antiquaires de son temps & de son pays.

Ainsi qu'on l'a vu dans la lettre que nous venons de citer, il fit, en 1682, avec l'apothicaire Moze, son ami, un voyage dans les provinces méridionales de la France, pour en étudier les eaux thermales. Ils parcou-

rurent le Languedoc, la Guyenne & l'Auvergne ; mais leurs intentions furent calomniées, on supposa que les deux amis voulaient faire de la propagande protestante, & ce voyage n'eut aucun résultat pour la science médicale ; Spon revint avec plus de ferveur à l'archéologie & publia ses *Recherches curieuses d'antiquités*.

C'est un recueil de trente-&-une dissertations sur des sujets variés d'archéologie ; toutes ne sont pas de lui, la quinzième est d'Antoine Galland, la vingtième de François Graverol, la vingt-sixième du Coadjuteur de Glandèves, de Camps. Ainsi, Spon associait ses amis à son œuvre. Toujours soigneux, & assez inutilement, de sauvegarder ses intérêts comme médecin, il annonce dans la préface qu'il se ferait scrupule de donner trop de temps à ce qui ne doit servir qu'à le délasser de ses veilles & d'études plus essentielles. » Sa profession, dit-il, l'oblige à en remplir les devoirs avec toute l'exactitude & toute l'application qu'elle demande ; il ne

peut donner chaque jour que quelques moments à ses recherches dans les livres, & ce n'est pas assez. » Après cette précaution oratoire, il déclare qu'il a voulu contribuer pour quelque chose à l'avancement des belles-lettres en rendant publics ses voyages & ses recherches sur l'antiquité, & qu'il n'a rien négligé, quant aux gravures & à la beauté de l'impression, pour atteindre ce but. Son livre est, en effet, fort beau; c'est un gros volume in-quarto, dont l'exécution typographique est très-soignée. Spon, toujours modeste, avertit qu'il recevra avec reconnaissance les observations qu'on voudra bien lui faire; il ne manquait jamais de les solliciter & d'en profiter. Il n'y a aucun lien entre les trente-&-une dissertations, elles ne forment pas un corps d'ouvrage, & sont indépendantes les unes des autres. Voici les principaux sujets qu'ont traités Spon & ses amis : « *sur un bouclier antique ; description d'une mosaïque ; sur un marbre représentant deux divinités syriennes ; sur le culte des frères*

Arvales; noces de Cupidon & de Psyché; des Hermes; d'Harpocrate; sur les cymbales & autres instruments de musique des anciens; de deux édifices antiques à Lyon & à Nîmes; sur l'inscription d'une bague antique; sur quelques bagues antiques; sur une médaille antique de Sévère & de Julia Domna; sur une peinture antique trouvée à Rome; sur une médaille de Commode; sur un médaillon de Trébonien; sur la date de l'invention des lunettes; sur le jugement de Pâris, représenté par une médaille d'Antonin Pie; des Dieux-Mânes; sur un bronze antique; inscription du tombeau de Pons; sur une inscription du roi Pylæmenes; sur une inscription antique; de l'utilité des médailles; sur le bâton de Moïse; sur une médaille de Caracalla représentant des danseurs de corde; qu'il n'est pas vrai que la médecine ait été exercée à Rome par des esclaves, & qu'on ait banni les médecins de cette ville; de quelques médailles maltaises; sur un grand vase de marbre représentant la naissance de Bacchus;

des Etrennes ; du faux prophète Alexandre. »

Ce volume de mélanges archéologiques fut bien accueilli ; le Journal des Savants en rendit compte dans son numéro du 28 juin 1683. Mais Spon avait commencé la publication d'un ouvrage plus important. Depuis dix ans il s'occupait de composer, avec les résultats de ses voyages archéologiques, un supplément aux grands recueils de Gruter, de Reinesius, de Fulvius Ursinus, de Boissard, &c. Ce supplément, dans lequel il se proposait de comprendre, outre les nombreuses inscriptions antiques qu'il avait recueillies, les monuments figurés & les médailles récemment découvertes, devait former plusieurs volumes in-folio. Un seul a paru, & il est presque entièrement consacré aux inscriptions antiques : il est intitulé *Miscellanea eruditæ antiquitatis*. On a vu déjà que Spon, dont ce volume est le principal ouvrage, le publia par livraisons, & que la première vit le jour vers 1679 ; une autre

fut annoncée en 1683, & le Journal de Leip-sick en rendit compte la même année.

Dans ce recueil Jacob Spon a groupé les monuments dans dix principales sections, dont voici les titres : I. *Explicatio inscriptionis Græcæ & Palmyrenæ, Sacrificia, aliaque acta Fratrum Arvalium, Nuptiæ Cupidinis & Psyche, de Hermis, de Harpocrate, de Cymbalis, de Diis Manibus.* II. *De Bacco, Sileno, Faunis, Musis, Mænadibus, Fanaticis, Nymphis & Hercule.* III. *Ignotorum obscurorumque quorundam Deorum aræ.* IV. *Illustrium virorum Capita, Monumentaque.* V. *Geographica.* VI. *Officia & Artes.* VII. *Ad milites, remque militarem pertinentia.* VIII. *Cæsarum Imperatorumque inscriptiones.* IX. *Varia ad rem funerariam pertinentia, Amuleta, Bullæ, Corollaria, Pondera, Mensuræ, Tesserae, Lateres.* X. *Marmora græca.* Spon avait rédigé les mémoires & fait graver les planches d'un second volume ; mais le temps lui manqua pour le publier.

On ne peut se faire une idée exacte de ce que devaient être les *Miscellanea eruditæ antiquitatis*, puisqu'on n'en a qu'une partie ; mais cette partie a suffi pour faire ranger son auteur parmi les premiers épigraphistes du dix-septième siècle, au rang des Smetius, des Scaliger, des Gruter & des Reinesius.

Naturellement d'une faible constitution physique, souvent malade & presque valétudinaire, Spon fut bientôt usé par le travail, &, quoique bien jeune encore, parut condamné à une mort précocce. Il avait perdu, en 1684, son vénérable père, dont la clientèle se partagea entre lui & son cousin Charles Spon. De profonds chagrins vinrent l'affaillir ; l'exercice de la religion réformée n'était plus libre, & chaque année enlevait aux Protestants quelques-unes des concessions que l'édit de Nantes leur avait accordées. Louvois en vint bientôt à la persécution ouverte ; il prit pour missionnaires des dragons, dont les excès & les violences condamnables portèrent le désespoir dans les

familles. C'était l'erreur du temps que, les moyens de persuasion ne réussissant pas assez, il fallait leur donner pour complément l'emploi de la force; les esprits les meilleurs & les plus élevés la partageaient. On ne comprenait pas la liberté de conscience, & on ne la voulait pas. Le docteur Charles Spon avait été écarté du décanat du collège des médecins, malgré son droit. Jacob n'attendit pas que l'orage vînt le frapper; libre de disposer de lui par la mort de son père, il forma la résolution de quitter Lyon & de s'expatrier. On avait parlé de le nommer professeur à l'université d'Utrecht; il eut la pensée de se retirer provisoirement à Zurich, ville qui avait concédé à son père & à son grand-père le droit de bourgeoisie. Dufour l'encouragea à quitter pour jamais une patrie ingrate. Les deux amis partirent donc; mais, arrivé à Vevey, Spon fut obligé de s'arrêter; l'argent & les forces lui manquaient pour continuer son voyage. Informé de son dénuement, un ami lui fit parvenir de Lyon une

somme de trente pistoles; mais cette ressource fut bientôt épuisée. Sans argent & malade, Jacob Spon se fit transporter à l'hôpital de Vevey, & il y mourut le 25 décembre 1685, après avoir eu la douleur d'être témoin de la révocation de l'édit de Nantes.

Le très-mauvais état de sa santé depuis plusieurs années est connu; ce qu'on s'explique moins, c'est sa pauvreté. Que ses études archéologiques & ses voyages ne lui aient pas permis de retirer de la pratique de la médecine des moyens d'existence suffisants, on ne saurait en douter. Il ne passait pas pour le médecin le plus riche de Lyon, a dit son ami Jean Graverol, & de plus il était bienfaisant & très-désintéressé. Ce n'est pas tout : ses ouvrages, & parmi eux le plus considérable, ses *Miscellanea eruditæ antiquitatis*, furent imprimés à ses frais (*sumptibus auctoris*) & avec beaucoup de luxe. Il fit exécuter pour cet in-folio de fort belles gravures en taille-douce, par deux artistes

de talent, Matthieu Ogier & De Maffo, ainſi qu'un nombre conſidérable de médailles & de figures au trait. Comme plus d'un favant de nos jours, Spon étoit fort ignorant dans l'art, ſi bien exploité par quelques autres, de tirer parti de ſes ouvrages; les livres d'archéologie n'avoient probablement qu'un débit fort reſtreint, & d'ailleurs Spon n'eut pas le temps de les faire vendre. Toutefois il avoit une clientèle quelconque de malades, celle de ſon père lui étoit venue en partie; enfin ce père, Charles Spon, un des médecins de Lyon les plus occupés, a dû lui laiffer quelque fortune. On ne comprend donc pas bien l'extrême pénurie dans laquelle mourut l'illuſtre antiquaire.

On pourroit apprécier aſſez exactement le caractère & les qualités d'un homme de lettres dont on ignorerait la vie, mais dont on connaîtrait les amis & les ennemis; il y a entre les uns & les autres les plus intimes rapports. Puisque vous devez néceſſairement avoir des ennemis, a dit un moralifte,

ayez-en du moins qui vous fassent honneur. Le moraliste en parlait à son aise ; on les a comme on peut & on ne les choisit pas. Il est triste de penser que des écrivains laborieux, inoffensifs & bienveillants, soient parfois l'objet, de la part d'autres hommes de lettres, d'agressions aussi blessantes pour la forme que puériles pour le fond. On a beau se réfugier dans le silence du cabinet, & ne voir le monde littéraire que par une fenêtre rarement ouverte, l'isolement le plus absolu & le dévouement le plus entier à la science ne préservent pas toujours de ces orages inexplicables & soudains (1).

Jacob Spon eut donc des adversaires :

(1) La Bibliothèque publique de la ville de Lyon possède un recueil bien précieux pour la biographie de Jacob Spon, c'est une collection de quatre cent soixante-&-une lettres autographes adressées à cet antiquaire & à son père. Ce sont bien des originaux ; on trouve sur chacune les fragments de la cire à cacheter, quelquefois les fils de soie, & toujours les traces évidentes du service de la poste. Elles sont écrites à Charles Spon & à son fils par leurs

amis ou par des savants très-distingués du dix-septième siècle. Beaucoup sont en latin plus ou moins mélangé de grec ; il y en a en italien & en allemand. De ces quatre cent soixante-&-une lettres, deux cent soixante-&-une sont adressées à Charles Spon, & deux cents à l'antiquaire : je publierai, parmi celles-ci, les plus intéressantes de celles qui concernent la vie & les écrits de Jacob ; on les trouvera à la fin de ce volume.

Guillet de Saint-Georges l'attaqua avec une extrême virulence; mais je ne reviendrai pas sur leur querelle. Plusieurs archéologues l'ont très-mal jugé. M. de Laborde l'a très-bien justifié de l'accusation de légèreté portée contre lui par M. Beulé, si capable de bien apprécier le *Voyage en Grèce* & les *Miscellanea*. Fabretti, qu'il ne faut pas considérer comme un détracteur de Spon, a relevé quelques erreurs dans les inscriptions recueillies par l'antiquaire de Lyon; des désignations de tribus prises pour des noms propres, des noms altérés, des inscriptions inexactement reproduites ou mal comprises. Mais quel est l'épigraphiste qui n'a jamais failli? Fabretti est-il irréprochable? n'a-t-il pas terminé son livre par un immense chapitre intitulé : *Emendationes aliquot Gruterianæ*, sans avoir rien ôté à la renommée si méritée de Gruter? je préfère parler des amis de Spon : ce sujet m'est plus agréable. L'antiquaire de Lyon fut de bonne heure lié avec Vaillant & avec Charles Patin, le plus

jeune des fils de Gui Patin, tous deux numismatistes & archéologues très-distingués. La dix-septième dissertation des *Recherches curieuses d'antiquités* a pour sujet le Jugement de Pâris, d'après une médaille d'Antonin expliquée par Charles Patin. Chorier vivait avec Spon dans les meilleurs termes & professait pour lui la plus haute estime. Voici une lettre de l'historiographe du Dauphiné, dont l'autographe est conservé parmi les manuscrits de la Bibliothèque de Lyon; elle s'exprime sur notre antiquaire dans les termes les plus honorables :

3 janvier 1677.

Monsieur,

La République des Lettres n'a pas d'homme plus célèbre que vous, ni de vertu plus illustre que la vôtre. On ne voit pas de plus savant ni de plus honnête homme. C'est un témoignage, Monsieur, que l'on doit rendre à la vérité & que je lui rends tous les jours. Ce pays ne manque pas de gens d'esprit & d'érudition; peut-être que vous en estes persuadé,

mais vous devez encore l'estre qu'ils vous font bien justice, & que l'estime & les respects qu'ils ont pour vostre esprit & pour vostre savoir est telle que vous la pourriez souhaiter. L'envie ne s'oppose pas à vostre mérite ; on le reconnoît sans chagrin, & on le loue de bonne foy. Quand je parle de vous, & j'en parle très-souvent, chacun applaudit à mon discours. Mais, entre ceux qui vous estiment le plus, Monsieur l'abbé de Saint-Laurent tient le premier rang ; c'est un homme d'un excellent esprit & d'un éminent savoir. Vous ne sauriez vous figurer combien avant il est dans vos intérêts. Il est de l'illustre maison de Simiane de laquelle celle de Gordes est une branche, & ses sentimens sont d'un tel poids parmy nous qu'ils n'ont jamais de contrevenans. Il m'a témoigné que je lui feray plaisir de vous saluer de sa part, & sans doute il ne tiendra pas à luy qu'il ne se forme entre vous deux une liaison qui ne vous en fera un médiocre. Il désire d'avoir tous vos ouvrages de quelque nature qu'ils soient, mais cela ne se peut sans vostre secours. Faites-moy la grâce, Monsieur, de me les marquer tous & le moyen de les recouvrer : ils seront un ornement à sa bibliothèque, où il n'a que de bons & d'excellens livres, & nous servirons à tous à nous rendre plus savans & plus raisonnables. Pour moy, je n'ay jamais lu ceux de vos ouvrages qui me sont tombez entre les mains, qu'ils ne m'aient laissé l'envie de les relire, & je ne les ay jamais relus que je n'y aie trouvé de nouveaux plaisirs & de nouveaux thré-

fors. Je vous le dis fans dissimulation : je n'en suis pas capable. Mais avez-vous donné au public la vie de Monsieur vostre père? je vous ay veu dans la résolution de la publier. Si cela est, il ne vous aura pas moins d'obligation que vous ne luy en avez ; vous luy aurez donné la vie comme il vous l'a donnée , mais une vie immortelle & qui n'aura jamais de fin , telle qu'il ne vous l'a pas donnée. Je me promets de la lire avec bien du plaisir, & j'en auray un extrême si vous êtes persuadé, comme je le désire, qu'il ne se peut rien ajouter aux respects que j'ay pour vous, & que je suis de toutes les forces de mon ame,

Monfieur,

Vostre très-humble & très-obéissant serviteur.

CHORIER.

A Grenoble, le 3 janvier 1677.

Parmi les hommes éminents qui témoignèrent à Spon le plus de bienveillance, il convient de citer le Père La Chaize auquel il dédia la relation de son Voyage en Grèce; Pierre de Carcavi, bibliothécaire de Louis XIV & garde de son cabinet de médailles; Nicolas Bon, avec lequel Spon échangea plusieurs mémoires; Dufresne-

Ducange, dont le *Glossarium græcum* a été revu en partie par lui, & enfin l'orientaliste Galland. On a vu que Boffuet l'estimait fort & lui donnait des conseils littéraires. Bayle, le savant éditeur des Nouvelles de la République des Lettres, lui ouvrit souvent son recueil. Il n'est pas nécessaire de rappeler l'étroite amitié qui l'unissait à Georges Wheler, son compagnon de voyage; au retour il lui envoya son Mémoire sur les Dieux inconnus, avec cette dédicace : *Antiquitatis studiosissimo, mihi que amicitiae jure conjunctissimo T. Georgio Wheler, nobili anglo, Lugduni, pridie idus September 1676.* On verra, dans la Bibliographie qui suit cette étude, que Wheler, rentré en Angleterre, publia de son côté une relation du voyage, & se permit quelques critiques, légères au reste, sur son ami. Spon a été apprécié ce qu'il valait par ses contemporains; il a été qualifié d'illustre de son vivant; plusieurs lettres de savants lui sont adressées avec cette inscription : *Jacobo Sponio, litteraturæ ele-*

gantioris amatori & rei antiquariæ promotori sagacissimo. Il entretenait une correspondance latine avec Denis Salvaing de Boissieu.

Mais Jacob Spon eut quelques amis encore plus intimes que les savants dont les noms viennent d'être cités : il faut placer au premier rang Sylves Dufour, antiquaire & marchand de drogues médicinales à Lyon. Dufour était un homme de beaucoup de mérite, qui savait allier la culture des lettres au commerce. Dans la préface de la seconde édition de sa *Differtation sur le café, le thé & le chocolat*, il dit que la profession de marchand ne lui a pas paru incompatible avec celle d'auteur, & qu'elle lui a donné, au contraire, des facilités particulières pour traiter son sujet. Un marchand est mieux placé qu'un savant pour connaître le café, la manière de le préparer & de le conserver, les altérations dont il est susceptible, & les lieux d'où proviennent les qualités les meilleures. L'auteur du compte-rendu de l'ouvrage de

Dufour, dans les Nouvelles de la République des lettres (mai 1685), soutient la même thèse, & prouve par de savantes citations la compatibilité parfaite des lettres & du commerce. De grands philosophes ont été marchands; Barclæus est l'auteur d'une harangue intitulée : *Mercator sapiens*, & qui fut prononcée, fort à propos, le jour de la dédicace de l'Ecole illustre d'Amsterdam, en 1632. « M. Dufour, dit Bayle, fait les lan-
« gues & les belles-lettres; il écrit bien &
« il a toujours entretenu commerce d'es-
« prit avec des personnes de qualité & de
« mérite, comme M. le président de Lamoignon, M. Du Gué, intendant de Lyon-
« nois; M. Charpentier, de l'Académie
« françoise; Madame de Scudéry, M. Jus-
« tel, M. le chevalier Chardin, M. Taver-
« nier; M. de Guilleragues, ambassadeur
« de France à Constantinople; M. Chorier,
« historiographe du Dauphiné; M. le che-
« valier d'Erviex, consul à Alep; M. de Bo-
« nacoffe, consul au Caire, &c. » Dufour

est encore auteur d'un ouvrage intitulé : *Instruction morale d'un père à son fils*, traduit en latin & en flamand, & réimprimé plusieurs fois à Paris, à Lyon, à Toulouse & en Hollande. Jacob Spon a traduit en latin la Differtation sur le café, le thé & le chocolat. Enfin, on a vu que ce fut Dufour qui l'engagea à se soustraire par un exil volontaire aux persécutions dont la religion réformée était l'objet, & qui l'accompagna dans son émigration jusqu'à Vevey.

Un autre ami de Spon, moins connu que Dufour dans les lettres, l'apothicaire Moze, mérite une mention particulière par les soins intelligents & dévoués dont il environna les dernières années du valétudinaire archéologue. On a vu qu'ils avaient visité ensemble les eaux minérales du Languedoc, de la Guyenne & de l'Auvergne. Moze ferma les yeux de son ami infortuné, qui lui légua les mémoires dont le second volume des *Miscellanea* devait se composer, ainsi que les planches déjà gravées pour cet ou-

vrage. Une collection d'observations médicales fit aussi partie de l'héritage.

Je terminerai cette galerie des amis de Spon par l'indication des relations longues & intimes qu'eut le savant antiquaire avec les deux frères Graverol, François & Jean. François était l'aîné; archéologue & numismatiste fort distingué, il fut l'un des savants qui firent le plus d'honneur à la dernière moitié du XVII^e siècle. Jurisconsulte éminent, il était avocat au parlement de Toulouse & secrétaire de l'Académie de Nîmes. Ses écrits sont nombreux; je citerai le *Miles missicius, amicissimo Jacobo Sponio doctori medico Lugdunensi olim dicatus....* Cette dissertation a été imprimée à Nîmes en 1674, & Spon l'a inférée dans ses *Miscellanea eruditæ antiquitatis*. La vingtième dissertation des Recherches curieuses d'antiquités de Spon a pour auteur François Graverol, & pour sujet l'*Inscription du Tombeau de Pons, fils d'Ildefonse, de la famille des Raymonds, comtes de Toulouse*. On y re-

marque beaucoup d'érudition & une connaissance profonde de l'histoire du pays. Ce fut à François Graverol que Jacob Spon adressa sa *Dissertation sur une Urne antique, qui estoit autrefois dans le cabinet de l'Auteur*, & son savant *Mémoire Sur le Bâton de Moïse*. Enfin, François Graverol est l'auteur des vers latins qui précèdent la *Recherche des Antiquités & Curiosités de la ville de Lyon* :

Eia age! Castalidum decus immortale Sororum ,
SPONI, quam nactus Spartam es virtutibus orna.

Jean Graverol, ami & directeur de Spon, fut ministre du culte réformé à Lyon & s'occupa beaucoup de controverse religieuse. La révocation de l'édit de Nantes l'obligea de quitter la France & de se réfugier à Londres, où il vécut honoré & estimé de tous ceux qui le connaissaient. C'était un homme d'un très-grand mérite, auteur de plusieurs écrits remarquables. Il en est un que je dois reproduire.

Extrait d'une lettre de M. Graverol, ci-devant Ministre de Lyon, écrite d'Amsterdam à l'auteur de ces Nouvelles (Bayle) le 9 de ce mois (1686), contenant l'éloge de M. Spon.

« Je plains beaucoup moins Monsieur Spon qui
« est mort dans un país de liberté que ceux qui sont
« contraints de vivre dans l'esclavage de la con-
« science. Je pleurerois plus que je ne fais la perte
« de cet excellent homme, si le peu de santé dont
« il jouissoit depuis longtemps n'y eût préparé ses
« amis. Je suis pourtant assuré que sa mort vient
« moins de cette cause que de la douleur que lui fai-
« soient sentir les maux qu'il voyoit souffrir à l'Eglise
« de Dieu pour laquelle il avoit un attachement à
« toute épreuve, & il a bien fallu qu'il l'ait eu, car on
« a mis tout en usage pour nous le ravir. Je ne pou-
« vois m'empêcher de m'applaudir d'avoir parmi
« mes auditeurs un homme qui faisoit plus d'hon-
« neur à la vérité par sa piété qu'au corps des Mé-
« decins par sa science, & à la République des Let-
« tres par ses beaux ouvrages dont il l'enrichissoit
« de temps en temps. Je n'ai jamais connu personne
« qui eût plus à cœur son salut ni qui en prit plus
« de soin. Il servoit Dieu sans faste & sans hypocri-
« sie. Il aimoit surtout à faire du bien aux pauvres.
« On n'en auroit rien su pourtant s'il se fût con-

« tenté d'en soulager quelques-uns, lui qui ne pas-
« soit pas pour le plus riche médecin de Lyon, mais
« il étoit impossible que le grand nombre de bonnes
« œuvres qu'il faisoit demeurât longtemps caché.
« Son humilité étoit presque sans exemple, & sa
« modestie pouvoit donner de la confusion à une
« infinité de personnes qui, n'étant pas capables de
« comprendre la moitié des choses qu'il pouvoit leur
« enseigner, osent faire plus de bruit que s'ils étoient
« aussi sçavans que lui. L'insensibilité qu'il avoit pour
« l'éclat de la réputation n'étoit pas la moindre de
« ses vertus, & je ne sçai si l'on ne doit pas estimer
« autant le plaisir avec lequel il entendoit louer ou
« il louoit lui-même les autres. Les fières & violentes
« invectives de M. Guillet ne lui donnèrent au-
« cune altération, & il se contenta en le réfutant
« modestement de le convaincre d'avoir fait en un
« fort petit volume 113 fautes. La fermeté de son
« esprit parut aussi dans la manière dont il reçut
« l'attaque que l'illustre auteur que vous voyez de si
« près lui fit dans un de ses incomparables ouvra-
« ges. Il méprisoit également les louanges & les in-
« jures, parce qu'il étoit au-dessus des unes & des
« autres. La bile sembloit ne point entrer dans la
« composition de son corps, & il eût été immortel
« si les hommes ne mouroient que par les empor-
« temens de la colère. Son esprit & son cœur étoient
« toujours dans une même assiette. On n'a peut-
« être jamais vu de flegme pareil au sien. Il parloit

« peu, mais il parloit bien & sagement & toujours
« sans passion, & ses réponses brèves, froides & sè-
« ches avoient souvent l'air des apophthegmes des
« anciens philosophes auxquels il ressembloit aussi
« lui-même en bien des choses. *Quel dommage*, di-
« soient les prétendus catholiques, *qu'un si honnête*
« *homme soit Huguenot!* Le peuple n'admiroit pas
« moins sa vertu, que les gens de lettres sa science.
« Ses productions, dont vous avez donné au public
« un fidèle catalogue, sont une preuve de son éru-
« dition dont on croit que le temps augmentera la
« force. Son mérite lui attiroit moins d'envie qu'à
« nous, &, comme si par sa sagesse il eût changé
« les cœurs de ses collègues & de tout le monde,
« nul ne lui envioit l'étendue de ses connoissances
« qui pouvoit l'empêcher d'envier la science de per-
« sonne, mais chacun étoit comme forcé d'envier
« à notre religion la fidélité inviolable qu'il a tou-
« jours conservée pour elle. Il a été avantageux aux
« autres sçavans qu'il soit mort jeune; s'il eût vécu
« longtemps, ils auroient eu trop de peine à paroî-
« tre doctes auprès de lui. Voilà, Monsieur, un beau
« champ que je vous fournis. Comme personne ne
« connoissoit mieux M. Spon que moi, vous ne sau-
« riez attendre de plus fidèles mémoires des endroits
« par où il mérite d'être loué. Je vous envoie un
« extrait fidèle des épitaphes de Germain Audebert
« & de son fils. Une pièce si authentique me paroît
« seule capable de mettre fin à la calomnie atroce

« dont on a jusques ici chargé la mémoire de Théodore de Bèze. »

Ces épitaphes sont en effet une preuve d'une renommée éclatante, & d'une estime la plus entière qui se puisse voir. Elles sont en lettres d'or sur un marbre noir attaché à la muraille de la galerie du cimetière de Ste-Croix d'Orléans. Nous ne les insérons pas ici comme M. Graverol nous en prie, car il est juste que nous lui laissions la gloire de les publier le premier, lorsqu'il donnera une deuxième édition de l'apologie de Bèze qu'il fit imprimer à Amsterdam l'année 1683, sous ce titre : *De juvenilibus Theodori Bezae Poëmatibus Epistola ad N. C. quæ Maimburgius aliique Bezae nominis obrectatores accuratè confutantur*. Il avoit déjà publié à Genève depuis un an l'*Eglise protestante justifiée par l'Eglise romaine sur quelques points de controverse*; & lorsque le livre du sieur d'Huiffeau, ministre de Saumur, parut en l'année 1670, sur la *Réunion du Christianisme*, il fit imprimer à Laufanne, sous le nom de *Johannes Rollegrius*, une *Dissertation de Religionum Conciliatoribus*. On a vu outre cela quelques-uns de ses sermons, & l'on peut dire de tous ces ouvrages qu'ils témoignent qu'il a de fort beaux talents. Nous avons parlé ailleurs de M. Graverol, son frère, avocat à Nîmes, d'où ils sont natifs. On peut attendre de leur plume plusieurs sçavantes productions.

Il est un nom que je voudrais pouvoir inscrire dans cette liste des amis de Spon & des écrivains avec lesquels il eut des relations littéraires, c'est celui du P. Menestrier. Spon & le savant Jésuite ont dû se connaître : tous deux habitaient la même ville ; tous deux étaient numismatistes, archéologues & historiens ; enfin, ils ont vécu précisément à la même époque.

Menestrier cite Spon dix ou douze fois dans son *Histoire consulaire de Lyon*, quelquefois avec éloge, plus souvent dans une intention critique, mais toujours en respectant les convenances. Né en 1631, & par conséquent plus âgé que lui de seize ans, il survécut pendant vingt ans, & lui vit ainsi fournir toute sa carrière, de 1670 à 1685. Spon est plus particulièrement antiquaire & numismatiste ; Menestrier a des connaissances plus variées & s'est occupé de sujets plus divers. L'un est plus judicieux, montre plus de sagacité, est meilleur observateur ; l'autre a l'esprit plus paradoxal, l'érudition plus pro-

lix & l'imagination plus ardente. Tandis que l'écrivain protestant se distingue par une critique plus saine, une science plus profonde & un sentiment plus vrai de l'art antique, le Jésuite est plus fécond, plus ingénieux, plus versé dans l'histoire de son temps. Menestrier a beaucoup plus écrit, mais il a vécu bien plus longtemps : toute la vie littéraire de Spon est resserrée dans le court espace de douze années. Malgré ces différences, ces deux savants ont ces points communs, que leurs ouvrages sont également recherchés, & qu'ils font l'un & l'autre grand honneur à leur pays. Je suis heureux de les réunir dans un même hommage de respect profond & de haute estime, &, sans déclarer l'un supérieur à l'autre, je les vénère au même degré. Dans l'un des recueils de notes autographes de la main du P. Menestrier, que possède la Bibliothèque de la ville de Lyon, j'ai trouvé quelques lignes sur Charles Spon, mais rien sur l'antiquaire. Il est impossible que deux hommes de lettres si émi-

nents, vivant au même temps dans la même ville & s'occupant des mêmes fujets, ne se foient pas connus & rencontrés; mais comment n'ont-ils pas eu de relations directes : je l'ignore.

Si prolixé quand il s'agit d'écrivains fans valeur appartenant à son ordre, le P. de Colonia n'a consacré que quelques lignes aux Spon père & fils dans son *Histoire littéraire de Lyon*; mais du moins ce sont des éloges.

Il existe plusieurs portraits de Jacob Spon; le plus connu & le meilleur est celui qui a été dessiné d'après nature & gravé par Matthieu Ogier, pour le *Voyage en Grèce*. Il est enfermé dans un médaillon, & on lit au-dessous ces quatre vers :

*Antiqui adfiduus meruit qui dicier ævi
Cultor, sæpe manu marmora prisca terens,
Moribus antiquis, Sponius, priscoque pudore,
Quem tabula expressit parvula, parque liber.*

Une meilleure gravure de ce portrait se trouve en tête de la jolie réimpression du

même ouvrage, qui a été faite en Hollande; le visage y est tourné à gauche, & les vers latins n'existent plus au-deffous du médaillon. On peut voir, si l'on y tient, le portrait en pied de Jacob Spon dans l'un des deux personnages qu'on aperçoit, examinant des inscriptions, sur le frontispice gravé des *Recherches curieuses d'antiquités*. Je ne dirai rien d'un autre portrait en pied de Spon, gravé pour l'édition allemande du *Voyage en Grèce*, par la raison que je ne l'ai pas vu. De ces portraits divers, le meilleur est évidemment celui d'Ogier. Spon y est représenté sous ce costume d'arménien qu'il avait rapporté de son voyage dans le Levant. Sa figure est jeune & méditative, le nez est fortement accentué, la bouche & le menton sont bien modelés.

Spon avait la vue excellente : « On m'a
« vu lire en plusieurs endroits, dit-il, des
« inscriptions que d'autres ne pouvoient
« déchiffrer ; Dieu fasse la grâce à M. Guil-
« let de se passer de lunettes, comme j'es-

« père de m'en passer, ayant la vue à peu
« près semblable à celle de mon père, qui,
« toute bornée qu'elle est, lui rend d'aussi
« bons offices à l'âge de soixante-&-dix ans
« qu'elle faisoit à vingt-cinq, malgré l'ap-
« plication qu'il a toujours eue à l'étude.
« Nous avons eu icy (à Lyon), ces derniè-
« res années, un maître d'écriture nommé
« Malaval, qui escrivoit dans un rond grand
« comme un fou marqué les Commande-
« ments de Dieu, l'Oraison Dominicale &
« le Symbole des Apôtres. Des gens qui
« ont bonne vue ont peine à lire cela avec
« un verre à grossir les objets; mais, pour
« moi, je les lis fort bien avec mes yeux
« seuls. » (Réponse à M. Guillet, p. 156).
Spon convient toutefois que Guillet a la vue
bien autrement bonne que la sienne, puis-
que, celui-ci n'ayant jamais été en Grèce, a
mieux vu à cinq ou six cents lieues de dis-
tance les antiquités d'Athènes, que lui-
même n'avait pu le faire en présence des
monuments.

Jacob Spon n'a pas toujours été bien apprécié; pendant le dix-huitième siècle son mérite a été fort peu senti, en France du moins, & plus d'une fois il a été complètement méconnu : on le jugeait sur deux ou trois erreurs, qu'il avait lui-même reconnues avec la plus louable bonne foi. Quelques savants, nos contemporains, se font, au contraire, efforcés de montrer tout ce qu'il valait, soit comme épigraphiste, soit comme archéologue. « Spon, dit M. de Laborde, avait l'instinct de la saine critique & la modestie de la bonne érudition. » En effet, bien éloigné de se croire infallible, il avoue plus d'une fois son étonnement & son ignorance; après avoir nommé les plus célèbres épigraphistes de son temps, il se qualifie ainsi lui-même : *Ego qui inter eos strepo velut anser inter olores* (1). Tandis que M. Léon Renier reconnaît en lui le premier des épigraphistes qu'ait eus encore la France,

(1) *Ignotorum Deorum arx*, p. 8.

un savant non moins compétent dans d'autres branches d'études, M. de Laborde, parle en ces termes de son *Voyage en Grèce* : « Cet ouvrage, dit-il, restera un honneur pour la France. Il y a, dans ces trois « petits volumes, une initiative que notre « patrie porte en toutes choses : ici, l'initiative du courage & de la critique érudite « appliquée à l'étude des antiquités. Spon « a fait plus qu'on ne pouvait attendre d'un « seul homme : d'une main vigoureuse il a « balayé une foule d'erreurs, &, s'il n'a pas « toujours bien vu lui-même, il a enseigné « aux voyageurs à venir la saine méthode « pour voir & décrire. » C'est ce que je pensais, mais je ne l'aurais pas si bien dit.

Au temps de Jacob Spon, la science de l'archéologie n'existait pas encore, & celle de l'épigraphie commençait à peine. On ramassait de toutes parts des inscriptions antiques, mais sans bien se rendre compte du parti que l'histoire devait en tirer ; l'importance de ces monuments était pressentie,

mais les principes de la science qui devait les expliquer n'étaient pas encore posés. On peut comparer l'archéologie & l'épigraphie, au XVII^e siècle, à des terres vierges dans un nouveau monde : Jacob Spon fut un de ces pionniers hardis qui marchent résolument en avant pour agrandir les domaines de la science. D'autres, depuis, sont allés bien plus loin ; mais il a eu le très-grand mérite de faire les premiers pas sur un sol inculte & sauvage où tout faisait obstacle à la marche.

Sa vie si courte était peu connue ; si j'ai réussi à en réunir les matériaux & à la présenter sous son véritable jour, j'aurai bien mérité de la ville qui le vit naître, & peut-être aussi des archéologues de tous les pays.



BIBLIOGRAPHIE DE JACOB SPON (1)

I. — DE L'USAGE DV CAPHE, DV THE, ET DV CHOCOLATE.

A Lyon, chez Jean Girin & Barthelemy Rivière, en rue Mercière, à la Prudence, M DC LXXI, 1 vol. in-12, de 188 pp. chiffrées & de 11 ff. non chiffrés, avec une planche. — Nouvelle édition, suivant la copie de Lyon. A la Haye, chez Adrian Moetjens, 1685, in-12.

Cet ouvrage est dédié par le libraire Jean Girin au jésuite Jean de Buffières. Le *Journal des Savants* du 28 janvier 1675 en a rendu compte, & les *Nouvelles de la République des Lettres* pour le mois de mai 1685 ont parlé de l'édition de Hollande. Quel est l'auteur de cette dissertation? est-ce Jacob Spon, comme le dit Desgenettes? est-ce Dufour? Dans l'avant-propos, le libraire Jean Girin assure que le livre qu'il publie est une dissertation « traduite en françois d'un original latin, composé « depuis peu par un favant médecin de l'Empire qui n'a pas voulu être « nommé. » Dans leur demande, adressée aux gens tenant le siège présidial de Lyon pour obtenir la permission de faire imprimer ce livre, les deux libraires parlent « de la traduction qu'ils ont fait faire de latin « en françois d'un livre intitulé : *De l'Usage du Caphe*; » mais ils ne nomment ni le traducteur, ni l'auteur. Le problème est résolu dans l'édition suivante :

— *Traitez nouveaux & curieux du Café, du Thé & du Chocolate, par Sylvestre Dufour. (Seconde édition). A Lyon, chez Jean-Baptiste Deville, rue*

(1) Spon avait une si grande modestie qu'il n'a pas mis son nom à la plupart de ses livres, même à des ouvrages importants.

Mercièrè, à la Science, M DC LXXXVIII, 1 vol. in-12 de 444 pp., avec 9 ff. non chiffrés au commencement, & 5 à la fin pour la table & le privilège; avec une pl., des fleurons & des lettres ornées.

La dédicace est signée Silvestre Dufour, qui s'exprime ainsi dans les premières lignes de la préface : « Il y a environ douze ans (en 1671) « qu'un manuscrit latin qui traitoit du Café me tomba entre les mains ; « je l'examinay, & je vis qu'il pouvoit être utile au public..... C'est ce « qui me fit résoudre à traduire ce discours, & à le faire imprimer. » Dans cette seconde édition, Dufour, s'appuyant de l'autorité des médecins pour préconiser le café, cite plusieurs fois Jacob Spon : il a, au reste, beaucoup ajouté au texte.

Ainsi donc, la dissertation *De l'Usage du Café*, &c., est une traduction, faite en français par Dufour, d'un manuscrit latin dont l'auteur est demeuré inconnu. Mais voici une difficulté dont la solution n'est pas facile : il est certain que Jacob Spon a remis en latin la traduction française de Dufour; pourquoi cette version latine de Spon, si l'ouvrage original était un manuscrit latin & se trouvait entre les mains de Dufour ? c'est inexplicable. Quoi qu'il en soit, voici le titre de l'édition latine qui parut après la mort de Spon :

— *Tractatus de potu Caphe, de Chinenfium the, & de chocolata, cum notis. Genevæ, 1699, in-12.*

Ce qui concerne le café fut publié à part avec des notes par Manget, sous ce titre :

— *Bevanda asiatica, id est Physiologia potûs Caffé. Leipfick, 1705, in-4, fig.*

II. — RECHERCHE DES ANTIQUITES ET CURIOSITES DE LA VILLE DE LYON, ancienne Colonie des Romains & capitale de la Gaule Celtique. *À Lyon, de l'imprimerie de Jacques Faëton*, 1 vol. in-12, M DC LXXIII,

de 254 pp. & quatre pages non chiffrées pour la table. Il y a un vase de fleurs sur le titre.

On connaît des exemplaires sous la date de M DC LXXV, *Lyon, chez Antoine Cellier fils, rue Mercière, à l'enseigne de la Constance*, avec le chiffre très-orné de ce libraire gravé sur le titre. Est-ce la même édition? Le problème est moins facile à résoudre que je ne le pensais, & j'hésite encore à me prononcer, maintenant que des exemplaires de l'une & l'autre date sont sous mes yeux. J'ai trouvé des différences; en voici quelques-unes: Préface, p. 8. *Enfin* la manière, édit. de 1675; *de plus* la manière, édit. de 1673; — p. 9: « permission, lig. 6, & que les deffences ordinaires luy *soit* accordées; » cette faute, dans l'édition de 1673, n'existe pas dans les exemplaires datés de 1675. Il y a quelques autres dissimblances. Mais les exemplaires sous les deux dates ont le même papier; celui-ci a les mêmes vergeures dirigées dans le même sens, les ornements sont semblables; enfin, les fautes d'impression & accidents typographiques sont exactement les mêmes. La reproduction de ces accidents typographiques aurait été impossible; il y a donc eu des cartons. L'exemplaire d'Artaud est couvert de notes de sa main, dont plusieurs sont intéressantes; elles enrichiront cette édition.

— Discours sur une pièce rare & antique du cabinet de Jacob Spon. *Lyon, J. Faeton, 1674*, in-12 de 32 pp. & une planche.

III. — DE L'ORIGINE DES ESTRENNES. Discours historique & moral contenu dans une lettre. M DC LXXIV, in-12 de 35 pp.

Neuf ans après, Spon inféra cette dissertation dans ses *Recherches curieuses d'antiquités*; c'est la trentième.

— Nouvelle édition. *Paris, chez Fr.-Amb. Didot aîné & Guillaume de Bure, M DCC LXXXI*, in-18 de 36 pp. Un exemplaire a été tiré sur vélin.

— Nouvelle édition, insérée dans la Collection de M. Leber, intitulée: *Recueil de pièces curieuses*

sur l'origine des Etrennes, & diverses particularités de cette coutume chez les Français, par Spon, le P. Tournemine, &c.

— Nouvelle édition avec des notes par M. Breghot-du-Lut, publiée dans les Archives de statistique du département du Rhône, 1828, tome 1, p. 61.

Il y a des exemplaires tirés à part.

IV. — RELATION DE L'ETAT PRESENT DE LA VILLE D'ATHENES, ancienne capitale de la Grèce, bâtie depuis 3,400 ans, avec un abrégé de son histoire & de ses antiquités. *A Lyon, chez Louis Pascal, rue Mercière, vis-à-vis la porte Saint-Antoine*, M DC LXXIV, 1 vol. in-12 de 182 pp. chiffrées & de 4 ff. non chiffrés pour la préface & le permis d'imprimer, avec une vue de la ville d'Athènes.

Cette relation est du P. Babin, jésuite; elle est adressée, sous forme de lettre, à l'abbé Pécoil, chanoine de l'Eglise collégiale de Saint-Just, & occupe soixante pages. Elle a été publiée par Spon, qui est l'auteur de la préface, du Recueil de quelques autres antiquités qui subsistaient à Athènes, & de l'Abrégé de l'histoire d'Athènes, confirmée par les inscriptions antiques qui y restent : ainsi les deux tiers du volume font de lui.

— Nouvelle édition, publiée par les soins de M. le comte Léon de Laborde. *Paris*, 1856, in-12, avec le plan. Une autre réimpression est due à M. Ross.

L'édition originale n'est pas commune; elle a été cherchée inutilement dans les bibliothèques publiques de l'Italie & de l'Allemagne par M. Ross, & dans les bibliothèques de Paris par M. de Laborde. On la trouve inscrite au Catalogue de la Bibliothèque impériale (article SPON); mais l'exemplaire n'est pas à sa place. M. de Laborde l'a demandée inutilement aux collections spéciales de MM. Quatremère, Brunet de Presle,

& de l'Escalopier. Toutefois le savant académicien a reçu au dernier moment des renseignements plus favorables : l'introuvable édition existait au Musée britannique à Londres, & dans la Bibliothèque publique de la ville de Lyon.

M. de Laborde avait si bien démontré l'incroyable rareté de cette édition originale, qu'il n'a pu se résoudre à dire tout ce qu'il savait. En lui présentant le livre introuvable, je lui avais annoncé que je pouvais mettre à sa disposition cinq ou six autres exemplaires, dont quatre étaient entre mes mains. Un autre se trouvait dans la partie de la Bibliothèque Coste, qui a été vendue à Paris en 1853. M. de Laborde invite les bibliothécaires de Paris & de Lyon à inscrire sur leurs catalogues la *Relation de l'état présent de la ville d'Athènes* au compte du P. Babin & non à celui de Spon. Mais comme Spon est l'auteur des deux tiers du volume & l'éditeur du tout, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est d'enregistrer la *Relation* en deux endroits, aux articles SPON & BABIN ; & c'est ce qui a été fait dans le catalogue de la Bibliothèque de la ville de Lyon.

- V. — IGNOTORUM ATQUE OBSCURORUM QUORUMDAM DEORUM ARAE, nunc primum in lucem datæ, notisque illustratæ. *Lugduni, typis Jacobi Faeton*, M DC LXXVI, in-12 de 119 pp.

Cet ouvrage a été réimprimé avec des additions dans les *Miscellanea erudita antiquitatis*, sectio III, p. 71. Trois belles gravures en taille-douce y représentent Jupiter Dolichenus, Apollon & Clatra, & enfin la Fortune Virile.

- VI. — VOYAGE D'ITALIE, DE DALMATIE, DE GRECE ET DU LEVANT, fait aux années 1675 & 1676, par Jacob Spon, docteur-médecin, agrégé à Lyon, & Georges Wheler, gentilhomme anglois. *À Lyon, chez Antoine Cellier (de l'imprimerie de Jacques Faeton)*, M DC LXXVIII, 3 vol. in-12, avec 9 planches. Le tome troisième contient les inscriptions. En tête du tome premier se trouve le portrait de Spon, gravé par Matth. Ogier.

— Nouvelle édition. *Amsterdam*, chez *Henri & Théodore Boom*, clō lōō LXXIX, 2 forts vol. in-12, fig. & frontispice gravé.

Charmante réimpression : les exemplaires reliés en vélin cordé font recherchés.

— Autres éditions. *La Haye*, 1680, 2 vol. in-12 ; *La Haye*, 1689, 2 vol. in-12 ; & *La Haye*, 1724, 2 vol. in-12.

— Viaggi di Mons. Spon per la Dalmazia, Grecia e Levante, portati dal francese da D. Casimiro Freschot Casinense. In *Bologna*, G. Monti, 1688, 2 vol. in-12.

— Voyage door Italien, Dalmatien, Griekenland, en de Levant, gedaan in de jaren 1675 en 1676, door den Heer Jacob Spon, doctor in medecyne tot Lion, en Georgius Wheler, engelsch Edelman... met figuren versien. *Amsterdam*, by *Jan ten Hoorn*, 1689. in-4°.

— Italiænische, Dalmatische, Grieschische and Orientalische Reisebeschreibung.... welche Jacob Spon Med. docktor, and Georgius Wheler, englischer von Adel.... fleßlig zusammen getragen haben. *Nürnberg*, 1690, in-fol., fig. Le portrait de Spon est en pied.

La rédaction du Voyage appartient entièrement à Spon. Wheler publia sa relation séparément, sous ce titre :

— A Journey into Greece by George Wheler

esq., in company of D^r Spon of Lyons, in six books.... with variety of sculptures. *London, printed for Williams Cademan, 1682, 1 vol. in-fol. de 483 pp., fig.*

Cet ouvrage a été traduit de l'anglais en français sous le titre suivant :

— Voyage de Dalmatie, de Grèce & du Levant, par M. Georges Wheler, enrichi de médailles & de figures des principales antiquités qui se trouvent dans ces lieux, avec la description des costumes, des villes, rivières, ports de mer, & de ce qui s'y trouve de plus remarquable ; traduit de l'anglois en français. *Amsterdam, Jean Wolters, 1689, 1 vol. in-12 en deux parties, fig.*

— Autre édition. *La Haye, Rudgerd Alberts, 1723, 2 vol. in-12, fig.*

La traduction en français de l'ouvrage de Wheler n'est pas littérale : il y a des retranchements & des changements. Les relations de Wheler & de Spon s'accordent sur les faits généraux, & diffèrent beaucoup pour le fond comme pour la forme. Wheler, qui n'était ni archéologue ni épigraphiste, a copié Spon dont la relation avait précédé la sienne.

VII. — REPONSE A LA CRITIQUE PUBLIEE PAR M. GUILLET sur le Voyage de Grèce de Jacob Spon, avec quatre lettres sur le même sujet, le journal d'Angleterre du sieur Vernon, & la liste des erreurs commises par M. Guillet dans son Athènes ancienne & nouvelle. *A Lyon, chez Thomas Amaulry, rue Mercière, M DC LXXIX, in-12 de 320 pages, précédées de 11 feuillets non chiffrés.*

Spon avait été autorisé à dédier cette Réponse au Dauphin; Bossuet lui adressa à cette occasion une lettre trop honorable pour que je néglige de la reproduire.

A Paris, 1679.

MONSIEUR,

J'ai présenté à Monseigneur le Dauphin votre défense : elle a été bien recue, & j'ai ordre de vous témoigner qu'il estime votre mérite. M. le duc de Montausier verra avec plaisir votre ouvrage plein d'érudition agréable & curieuse. Mais vous lui devez un livre ; je lui donnerai, de votre part, celui que vous avez envoyé pour moi. Je suis, Monsieur, fort content de votre manière de traiter les choses, & de vos belles recherches. Si vous m'en croyez, vous ne vous amusez plus dorénavant à des réponses & à des querelles dont le public n'a que faire. C'est assez d'avoir donné ce premier écrit à votre défense ; au surplus, donnez-nous de bonnes choses, comme vous le pouvez : c'est bien répondre que de bien faire. Quant à votre grand ouvrage, M. le Chancelier est ferme à ne donner le privilège qu'après que les ouvrages entiers ont été examinés, & on ne feroit pas bien reçu à lui demander autre chose ; au surplus, je vous rendrai tout le service que je pourrai, comme un homme qui ai pour vous toute l'estime possible. Je suis, Monsieur, &c.

BOSSUET.

Voici le titre de l'ouvrage de Guillet :

— Lettres écrites sur une Dissertation d'un Voyage de Grèce, publiée par M. Spon, médecin-antiquaire, avec des remarques sur les Médailles, les Inscriptions, l'histoire ancienne, la moderne, la géographie, la chronologie, & une carte des détroits de Constantinople ; selon les nouvelles découvertes de l'Antiquaire. *Paris*, 1679, in-12.

VIII. — HISTOIRE DE LA REPUBLIQUE DE GENEVE depuis les premiers siècles de la fondation de la ville, tirée

fidèlement des manuscrits. *Lyon*, 1680, 2 vol. in-12.

— Autre édition, *ibidem*, 1682, 2 vol. in-12, fig.

— Nouvelle édition, revue & corrigée. *Utrecht*, 1685, chez *François Halma*, 2 vol. in-12, fig.

— Histoire de Genève, par Spon, rectifiée & augmentée par d'amples notes, avec les actes & autres pièces servant de preuves à cette Histoire. *Genève*, chez *Fabri & Barillot*, 1730, 2 vol. in-4°, fig., cartes & plans.

C'est l'édition la plus complète, la mieux imprimée & la meilleure ; elle est augmentée de pièces officielles, chartes, documents & inscriptions que Spon n'avait pas connus.

IX. — LETTRE AU P. LA CHAIZE SUR L'ANTIQUITE DE LA RELIGION (réformée). *Lausanne*, 1681, in-12.

— La Politique du clergé de France, ou Entretien curieux de deux catholiques romains, l'un parisien, l'autre provincial, sur les moyens dont on se sert aujourd'hui pour détruire la religion protestante dans ce royaume. Deuxième édition. *À La Haye*, chez *Abraham Arondeus*, 1681, in-12. La lettre de Spon occupe les pages 255 à 280.

— Sentimens chrétiens touchant quelques questions de controverse entre les catholiques & les protestants, ou Lettre d'un homme désintéressé, écrite au sujet de la Réponse qu'on voit ici, faite de

la part de M. de La Chaize à la lettre que M. Spon lui a écrite, & qui a été ci-devant donnée au public. *A Cologne, chez Pierre Marteau, 1686, in-12.*

Ce volume contient la lettre de Spon & une réponse. Les réfutations de cette lettre ont été nombreuses ; la plus connue est celle d'Arnaud, médecin à Lyon, contenant les raisons qui font prendre à ces Messieurs la Religion Catholique pour nouvelle & la leur pour ancienne, & qui leur font croire qu'en y demeurant ils mettent leur salut en assurance. *A Lyon, chez Claude Rey & L. Plaignard, M D C L X X X I, 1 vol. in-12 de iv & 205 p.*

Remarques sur une lettre de M. Spon de la religion prétendue réformée, contenant les raisons qui font prendre à ces Messieurs la Religion Catholique pour nouvelle & la leur pour ancienne, & qui leur font croire qu'en y demeurant ils mettent leur salut en assurance. *A Lyon, chez Claude Rey & L. Plaignard, M D C L X X X I, 1 vol. in-12 de iv & 205 p.*

Dans son approbation officielle de cet écrit d'Arnaud, Paul Landry s'exprime ainsi : « J'ai admiré l'ordre de la Providence divine qui a permis qu'un très-habile Médecin, qui ne devoit s'employer qu'à la guérison des corps, ait tâché d'infecter les esprits de son hérésie, afin qu'un véritable médecin des âmes prit de là occasion de nous donner le souverain antidote contre un poison aussi dangereux que le Calvinisme. »

Le P. La Chaize ne fut pas mauvais gré à Spon de la lettre théologique qu'il en avait reçue, & eut toujours à cœur la conversion à la foi catholique du savant antiquaire. Voici, en effet, ce qu'il écrivait à l'abbé Nicaise le 28 août 1685 : « Est-il possible que M. Spon étudiant comme il fait, & ayant autant d'esprit qu'il en a, n'ouvre pas enfin les yeux à la vérité, & qu'après la perte de son père & de ses frères pour le temps & pour l'éternité, il ne veuille pas mettre son salut en assurance en profitant des exemples que lui donnent aujourd'hui tant de personnes d'esprit & de toutes sortes de qualitez, & les ministres même les plus savants du royaume qui se convertissent tous les jours ! Je vous avoue, Monsieur, que je voudrois bien que vous fîssiez cette conquête, qui me feroit oublier avec beaucoup de plaisir le peu de correspondance que M. Spon a eu à l'amitié que je lui ai toujours témoignée. » *Bibl. impér.* (Recueil manuscrit des lettres adressées à Nicaise, tome 1, n° 233.)

X. — OBSERVATIONS SUR LES FIEVRES & sur les fébrifuges. *Lyon*, 1681, in-12.

— Seconde édition, *ibidem*, 1684, in-12.

XI. — APHORISMI NOVI ex Hippocratis operibus passim collecti, gr.-lat. ; cum notis. *Lugduni*, 1683, 1 vol. in-12.

XII. — RECHERCHES CURIEUSES D'ANTIQUITES contenues en plusieurs dissertations sur des bas-reliefs, statues, mosaïques, & inscriptions antiques, enrichies d'un grand nombre de figures en taille-douce, par M. Spon, docteur agrégé au Collège des médecins de Lyon, & à l'Académie des Ricovrati de Padoue. *À Lyon, chez Thomas Amaulry, rue Mercière, au Mercure galant*, M DC LXXXIII, 1 vol. in-4° de 538 pp., non compris 10 ff. pour les pièces préliminaires, & 11 ff., également non chiffrés, pour la table.

Cet ouvrage, le plus important des écrits de Spon après les *Miscellanea*, a été fort bien imprimé, probablement par Jacques Faëton ; c'est un beau livre : il est orné de vignettes nombreuses qui sont assez bien gravées ; le frontispice, qui manque quelquefois, représente quatorze monuments antiques qui existent en France, à Rome, en Grèce & dans l'Asie mineure.

XIII. — LETTRES SUR UN POLYPE. *Nouvelles de la République des Lettres*, novembre 1684, art. v.

XIV. — MISCELLANEA ERUDITAE ANTIQUITATIS, in quibus marmora, statuae, musiva, toreumata, gemmae,

numismata, Grütéro, Urfino, Boissardo, Reinesio, aliisque antiquorum monumentorum collectoribus ignota, & hucusque inedita referuntur ac illustrantur, cura & studio Jacobi Sponii, Lugdunensium Medicorum Collegio, Patavinæ Recuperatorum, & Regiæ Nemaufensi Academiæ aggregati. *Lugduni, Amaulry* (sumptibus Auctoris), MDCLXXXV, in-fol., 376 pp., non compris 4 ff. de pièces préliminaires, & les 2 ff. de l'index.

Bossuet a écrit à Spon la lettre suivante, pour le remercier de l'envoi de cet ouvrage :

MONSIEUR,

J'ai reçu le paquet où il y avoit plusieurs exemplaires de vos *Miscellanea*. J'en ai présenté un, de votre part, à Monseigneur le Dauphin, qui m'a commandé de vous écrire qu'il l'avoit eu très-agréable. M. de Montausier m'a prié de vous faire ses compliments pour celui que je lui ai donné. On a trouvé l'inscription belle, mais on a jugé qu'il eût été mieux de ne point mettre le nom de Bourbon qui s'éteint dans la branche qui vient à la couronne. L'impression & les figures sont fort belles ; les choses sont curieuses & bien expliquées. Le public doit vous savoir gré du soin que vous prenez de l'instruire si bien. Pour moi, outre que j'entre dans ce sentiment, je vous suis obligé, en mon particulier, & suis de tout mon cœur, &c.

Ce 13 octobre 1679.

BOSSUET.

Après la mort de Spon, qui eut lieu l'année même de la publication des *Miscellanea*, les libraires Huguëtan achetèrent le restant de l'édition, & ils firent coller sur le titre une bande de papier portant cette mention : *Sumptibus fratrum Huguëtan & Soc.* On lit à la fin du volume, au-dessous des *emendanda*. : EX TYPOGRAPHIA IACOBI FAETON. J'ai dit ailleurs que Spon le publia par sections ou livraisons. C'est un livre magnifiquement gravé ; il mériterait d'être plus recherché. On y remarque un grand nombre de planches gravées en taille-douce, par Matth. Ogier, artiste lyonnais de beaucoup de talent. Les mosaïques, les médailles, les vases

& les pierres gravées font d'une très-bonne exécution : la typographie lyonnaise n'a jamais produit de plus beau livre. Spon laissa après sa mort, comme je l'ai dit autre part, des planches gravées sur cuivre, & des dissertations qui devaient composer un second volume.

XV. — OUVRAGES DIVERS ATTRIBUES A SPON.

— Supplementum ad Meursii librum de populis & pagis Atticæ. *Lugduni-Batavorum*, 1699, in fol.

— Observatio circa aquam Rhodani. — Sur la vie & les ouvrages de Galien. — Observatio Polypirenia.

Ce dernier écrit est probablement la Lettre sur un Polype, qui parut, en 1684, dans les *Nouvelles de la République des Lettres*.

— Supplementum Gruterianum. (Inscr. corpus).

Ce titre doit être donné, sans doute, au recueil des *Miscellanea eruditæ antiquitatis* ; il n'indique pas un autre ouvrage.

— Vies d'Homère, de Virgile, d'Épicure, de Démocrite, d'Hippocrate, de Corbulon, &c.

Un M. de Fère prétendait avoir en sa possession le manuscrit de ces Vies ; selon lui, M. Spon l'aurait chargé d'en revoir & d'en polir le style. Il en parla à Bayle. (Bayle, lettre à M. Minutoli, *Rotterdam*, 1686.)

— Observations sur les Eaux minérales, faites avec Moze, Garnier & Deville. — Recueil d'Observations de médecine. — Lettre au sujet d'une fille aveugle, *Journal des Savans*, 1680. — Lettre contenant diverses particularités relatives aux Américains de la Virginie, *Journal des Savans*, 1681.

XVI. — EDITIONS D'OUVRAGES DIVERS DONNÉES PAR SPON.

— Voyage d'Italie, trouvé dans les Mémoires de l'avocat Huguetan. Spon y ajouta deux listes des

curieux & des savants d'Italie. — Voyage du Congo.

— Pons (*Jacques*). *Traité des Melons* (édition retouchée par Spon). *Lyon, Cellier, 1680, in-12.*

L'édition originale est intitulée ainsi : *Sommaire traité des Melons*, contenant la nature & l'usage d'iceux, avec les commodités & incommodités qui en reviennent. *Lyon, Jean de Tournes, 1583, in-8°.*

Spon a revu les épreuves d'une partie du premier volume de l'ouvrage de Ducange, intitulé : *Glossarium ad scriptores mediæ & infimæ græcizatis. Lugduni, Anisson, 1688, 2 vol. in-fol.*

J'ai fait, en Suisse, d'inutiles recherches pour retrouver les manuscrits que Spon y avait laissés : ils n'y restèrent pas, sans doute ; Moze, qui en était possesseur, a dû les rapporter en France :

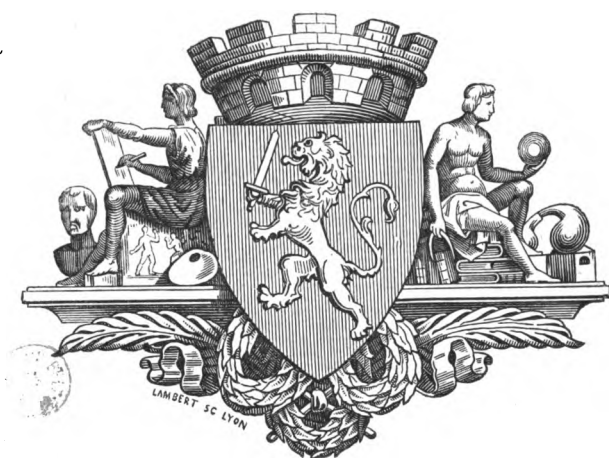
La Bibliothèque impériale vient de faire l'acquisition d'un carnet de voyage de Spon, portant cette date, & ce titre sur la garde : *Brouillard de Voyage en 1674* ; c'est un volume in-8° allongé, composé de 98 feuillets de notes, sans pagination, & relié en veau brun, tr. marbrée. Ce carnet est rempli de notes autographes & de copies d'inscriptions, dont les plus importantes ont été reproduites dans les *Miscellanea*.

Spon y a figuré, à la plume, des urnes, des ustensiles & des vases antiques, & il y a transcrit beaucoup d'inscriptions grecques. Ces notes sont intercalées sans ordre, & d'espèces très-diverses : le savant voyageur mêle aux inscriptions ses comptes-courants avec Charles Patin, l'abbé Nicaise & Vaillant, auxquels il vendait des livres & des médailles, diverses observations sur Marseille, Aix, &c., & la note de ce que lui devait Cellier. On voit que ce libraire avait payé quarante louis le *Voyage en Grèce*, somme assez considérable pour le temps. Spon enregistre le chiffre des exemplaires de son livre qu'il a reçus, & les noms des personnes auxquelles il a fait hommage de cet ouvrage. Plusieurs notes sont postérieures à 1674.

J'ai parlé autre part de l'existence, parmi les manuscrits de la Bibliothèque de Lyon, d'un recueil de quatre cent soixante-&-une lettres autographes adressées à Charles & à Jacob Spon.

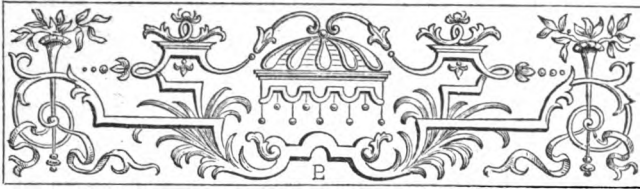
Minutoli a fait insérer dans les Nouvelles de la République des Lettres, pour le mois de juin 1686, un supplément à l'*Eloge de Spon* par Jean Graverol, publié dans le même recueil, au mois de février précédent.

J.-B. MONFALCON.



A highly decorative rectangular border with intricate scrollwork, floral motifs, and symmetrical patterns, framing the central text.

RECHERCHE
DES ANTIQVITES
ET
CVRIOSITES
DE LA
VILLE DE LYON



A MONSIEVR

MONSIEVR DE CARCAVY,

cy-devant Conseiller du Roy en son grand Conseil,
& Garde de sa Bibliotheque.

MONSIEUR,



E croy qu'on ne sçauroit mieux dedier les Antiquités d'une des Principales Villes du Royaume, qu'à celui qui est l'Intendant de toutes celles du Roy, & qu'il est iuste de presenter des Inscriptions & des Médailles Antiques à ceux qui les connoissent le mieux. Ces deux raisons jointes à la grace que

vous me fites lors que j'étois à Paris, de me donner souvent l'entrée du Cabinet de Médailles de sa Majesté, m'a fait prendre la hardiesse de mettre votre nom au devant de ce petit Recueil. Je confesse, MONSIEUR, que le peu que i'y voy de mon industrie, me devoit empêcher de vous l'offrir, & que n'étant considérable que par vne matiere que vous connoissèz à fond, ie ne dois pas pretendre de vous en faire present. Ce n'est pas aussi mon dessein. Mais n'ayant pu resister à deux charmantes passions : l'Amour de ma Patrie & celuy des Antiquités, j'ay esperé qu'en même tems que j'en donnerois des marques à tout le Monde, vous accepteriés aussi celle de ma reconnoissance. Elle ne sera pas à la vérité proportionnée aux Faveurs que j'ay reçu de vous : mais il est des obligations qu'on est bien-aise de ne pas payer entierement, bien que la chose fut en nostre pouvoir, & il est plus honnête de se reconnoître toujours redevable à des Personnes de votre rang & de votre mérite, que d'avoir l'ambition de vouloir acquitter ses debtes. Au reste, MONSIEUR, quoy que ie n'aye point épargné mes soins, j'apprehende que vous ne trouviés pas tout ce que le tiltre des Antiquités de Lyon semble promettre : en ce cas-là, ie vous supplie de considerer que les moindres restes des bonnes choses sont inestimables ; & que le principal motif que j'ay eu de mettre sous la Presse vn Recueil que j'avois du commencement fait pour mon usage parti-

EPITRE.

CXXXVIJ

*culier, a été de témoigner à mille Curieux qui le pourront
voir, la passion que j'ay de me dire en autant d'endroits
du Monde avec toute sorte de respect,*

MONSIEUR,

Vostre tres-humble & tres-
obeïssant serviteur

I. SPON. D. M. (1)

*A Lyon ce 30
May 1673.*

(1) Dans l'exemplaire de la Bibliothèque impériale, cette épître dédicatoire est biffée par un trait

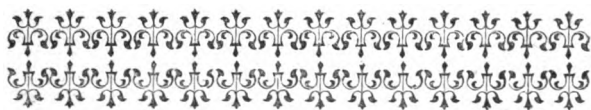
transversal de la main de Spon, qui eut, peut-être, l'intention de la supprimer.
J.-B. M.

AD AVTHOREM. ΠΑΡΑΙΝΕΣΙΣ.

*Eia age! Castalidum decus immortale Sororum,
 SPONXI, quam nactus Spartam es virtutibus orna.
 Iam satis obscuris iacuit demersa tenebris
 Gloria Lugdunensis agri. Sunt scripta Rubæi
 Sicca nimis, nugæque docet Paradinus aniles.
 Fac pateant Musæa quibus conamine magno,
 Abdidit immensas immensa scientia Gazas.
 Lugdunum nimis (heu! nimium) tua docta filerent
 Marmora, labentis repara dispendia Famæ.
 Vix datur, Augusto quod vouit Gallia Templum
 Noscere, vix Venerisque Forum, murosque Neronis.
 Vix notum Planci nomen, dicturus ad Aram
 Et Lugdunensem vix notus Rhetor. Inane
 Nil nisi nomen habet Lugdunum. Scrinia pande,
 SPONXI, atque in memori deponito condita prælo,
 Romulidum prohibens induci obliuia factis.
 Ardua res, fateor, dignus quoque vindice nodus:
 Magnæ molis opus; verum hinc tibi gloria major
 Surget, & æternos tibi conciliabit honores.
 Perficere hoc frustra quondam tentare priores:
 Non adjecta fuit tanto manus ultima cæpto.
 Aude igitur! magnis robur non deficit ausis,
 SPONXI, Castalidum decus immortale Sororum.*

Pangebatur Nemaufi

FR. GRAVEROLIVS, I. V. D.



PREFACE (1).



E ne pretens pas faire une Histoire de Lyon. Il faut trop de lumieres, trop de peine, & beaucoup de facilité à écrire, pour entreprendre de semblables ouvrages. Tous les siècles ne produisent pas

des Genies qui soyent propres à ces emplois.

Quoy que *Paradin* ait eu du merite, de la Curiosité, & de la Lecture, on n'a pas laissé de trouver à redire sur beaucoup de choses qu'il a avancé dans l'Histoire de cette Ville, & de *Rubis* sur tout, qui semble vouloir établir sa réputation sur la ruine de celle de *Paradin*, & qui est néanmoins tombé en des fautes plus grossieres que celles qu'il luy reproche, comme lors qu'il dit que *Caracalle*, *Heliogabale*, & *Alexandre*, étoient tous trois enfans de *Seuere*, & en vn autre endroit, où il prend *Bibraëte* pour *Bosledu*; car il ne faut pas être trop versé dans l'Histoire pour sçavoir que c'est la Ville d'*Autun*.

(1) Les notes étant de mains diverses seront signées ainsi : Spon, SP.; Artaud, ART.; M. Léon Renier, L. R.; l'éditeur, J.-B. M.

Le P. S. *Aubin* a aussi composé une Histoire de Lyon, qui semble un Sermon ou un Panegyrique Perpetuel, tant il a eu soin d'accabler le Lecteur de Fleurs de Rhetorique.

Le R. P. *Menestrier* a fait un Eloge historique de Lyon, où la gloire & la puissance du Consulat étoit assés solidement établie, sans en chercher l'Origine plus haut que nos Roys, chez les Romains : car cette Inscription citée par *Gruterus* (1), où il y a LEG. IMP. NERVAE. TRAIANI. CAESARIS. AVG. GERMANICI. DACICI PROVINCIAE. LVGDVNENSIS. CONSVLI. &c. ne parle point d'un Consul de la Province de Lyon, mais d'un Lieutenant pour l'Empereur Trajan en cette Province, qui avoit aussi eu la Charge de Consul (2).

Symphorien Champier, Médecin Celebre & Echevin de cette Ville, a écrit au commencement du XVI^e siecle quelques petits traités de *Claris Lugdunensibus* & de *Antiquitate vrbis Lugdunensis*, qui sont assés Curieux, selon le peu de lumieres qu'on avoit alors, par le défaut des Livres, l'Imprimerie ayant été inventée peu de tems auparavant.

On fit imprimer il y a une quarantaine d'années une traduction Françoisé ou un extrait de ce qu'il en avoit dit, sous le tiltre d'*Antiquités de Lyon*, avec son nom renversé *Morin Piercham*, où il y a fort peu de chose pour l'Histoire Romaine ; mais il s'étend le plus sur la sedition de Lyon, qui arriva de son tems.

(1) P. 427, 12. cf. Mommsen, *Inscr. Helv.* 175. L. R.

(2) Spon aurait dû dire : « qui fut ensuite élevé au consulat. » L. R.

Plusieurs autres ont parlé de Lyon, ou dans les Itinéraires, comme *Goltzius* qui n'a pas été assés longtemps icy pour confronter exactement les Inscriptions; le *Tableau des Provinces de France*, où toutes celles qu'il cite sont mal copiées; *Les Delices* & le *Voyage de France*, qui ne se sont pas étendus dans ces matieres.

M. *Chapuzeau* a mis au jour *Lyon dans son lustre*, où la police de Lyon, & tous les Offices & dignités sont particularisées. Le P. *Theophile Raynaud* a écrit de *Sanctis Lugdunensibus*, & M. de *Marca*, Archevêque de Thoulouse nommé à l'Archevêché de Paris, un tres sçavant traitté de *Primatu Lugdunensi*. M. *Moraux* a fait aussi un livre de la Primatie.

De tous ces Autheurs il n'y a eu que *Paradin* qui ait eu le dessein de tirer des lumieres pour l'Histoire ancienne, par les Inscriptions qui nous restent de ce tems-là : & de faire voir aux Etrangers, que les pierres parlent dans tous les coins de nos rues, pour nous instruire de ce que cette Ville étoit sous la Domination des Romains.

Ce qui m'a donné la pensée de faire quelque chose apres luy, c'est qu'outre que son Livre est rare, j'ay treuvé que la plus part des Inscriptions qu'il cite ne sont plus aux mêmes endroits, que les unes sont perdues, & les autres brisées. Ajoutez qu'il ne les explique pas, & que s'il le fait ce n'est pas toujours sans faute, & que quelques unes ne sont pas copiées avec exactitude. Enfin quand il s'en seroit acquitté le mieux qu'il se pourroit, nous avons eu le bonheur d'en de-

couvrir une cinquantaine, qui n'avoient pas été deterrées avant luy, ou qu'il n'avoit pas remarqué.

Mais quelqu'un me dira, pourquoy tant de peine à rechercher l'Histoire ancienne sur des Marbres rompus, ou des pierres à demy effacées, si nous pouvons l'apprendre par le moyen des Livres, que nous avons dans nos Cabinets, qui sont & plus amples, & plus aisés à comprendre ? C'est un langage des demy sçavans, & il seroit aisé de prouver que ces grands genies des derniers siècles, Erasme, Scaliger, Casaubon, Lipsius, Saumaïse & Panvinus, &c. n'avoient pas acquis le fonds de leur science par le secours des Livres seulement. Ils y ont joint les Inscriptions, les Medailles, les Manuscripts, les Gravûres antiques, & enfin tous les Moyens dont l'Antiquité s'est servy pour faire connoître son Histoire à la Posterité.

Combien y a t'il, par exemple, de contrariétés & de faussetés dans les Auteurs de l'Histoire Romaine, qui ne peuvent être aisément éclaircies que par ces monumens antiques ? *Eutrope* dit que Iules & Auguste ont regné sous le tiltre de Dictateurs, ce qui est tres faux du dernier. Le même Auteur assure que Domitian est le premier des Empereurs qui s'est fait appeller *Dieu* ; & il est facile de prouver par les Marbres & par les Medailles que Caligula & Neron l'avoient fait aussi bien que luy, & qu'Auguste même, bien qu'il fut plus modeste, permit aussi qu'on le traitât de Divinité. *Spartian* & *Capitolin* disent qu'*Ælius* fut le premier qui eut le tiltre de *César* seulement,

qui est celui qu'on donnoit à ceux qui étoient destinés à l'Empire, & cependant nous sommes convaincus par nos Antiques, que les deux Fils d'Agrippa *Caius* & *Lucius*, avoient eu le même titre sans être parvenus à l'Empire, aussi bien que *Drusus* Fils de *Tibere*, *Germanicus* Pere de *Caligula* & ses deux Fils *Neron* & *Drusus*. *Dion* dit que *Caracalle* vécut 29 ans, & *Aurelius Victor* dit 43. *Spartian*, *Eutrope* & plusieurs autres écrivent qu'il épousa *Iulia* sa belle Mere : mais *Dion*, *Herodian*, & *Suidas*, disent que *Iulia* étoit sa Mere, & n'ajoutent point cette Fable, de ce prétendu Mariage. *Elagabale* a régné six ans, au dire d'*Herodian*, & deux ans & huit mois, selon le compte d'*Aurelius Victor* & d'*Eutrope*. Le Livre intitulé *Annorum Computatio*, luy donne quatre ans de Règne. Et quel moyen d'accorder toutes ces contrariétés que par d'autres Monumens antiques moins suspects de corruption que les Livres ?

Mais comment prétendrait on d'apprendre parfaitement toutes les actions particulieres des Empereurs, par le seul secours des Auteurs ? si la plus part ne sçavoient pas seulement bien les noms de ceux dont ils écrivoient l'Histoire : ce qui introduit de la méprise & de la confusion dans leur lecture. *Lampride* & presque tous les Auteurs Latins appellent le fils de *Macrin*, *Diadumenus* au lieu de *Diadumenianus*. *Capitolin* nomme le fils de *Maximinus*, *Maximinus junior* pour *Maximus*. Le même Ecrivain est en grande difficulté de sçavoir si *Pupienus* s'appelloit

aussi Maximus, & le moindre apprentif dans la lecture des Pierres & des Medailles ne l'ignore presentement. *Pomponius Lætus* donne à l'Empereur Vetriciano le nom de Britannio. *Zofime* appelle Aureolus d'un autre nom qui rend l'Histoire ambigüe, qui est Aurelianus. Bonofius est nommé Bonofus par *Uopiscus*. A peine Soæmias se reconnoitroit dans les Auteurs ; car *Herodian* la nomme Soæmis, *Capitolin* Semiamira, *Eutrope* Semia, & son *Metaphrase* encor plus mal Συμία Σάηρα.

Quel Auteur est ce qui m'apprend distinctement que Vitellius avoit deux Fils, que Paulina étoit Femme de Maximin, & Barbia Orbiana d'Alexandre Severe, ou pour dire quelque chose de plus Curieux, n'a t'on pas toujours crû que cette Colonne auprès de Constantinople, qu'on appelle vulgairement la *Colonne de Pompée*, avoit été érigée à son honneur : mais M. Vaillant Antiquaire du Roy ayant eu la Curiosité d'y aller, y treuva cette Inscription qui nous apprend que c'est à l'honneur d'Auguste qu'elle y a été dressée, par Claudius Annidius lieutenant-general de la Flotte du Pont Euxin.

Erexit (1).

AVGVSTO CAESARI

E. CLAV. ANNIDIVS

Legatus.

LE. CLASSIS T PONTO

(1) E aliud significat, forte prænomen P, *Publius*. SP., note manuscrite. — Cette inscription est trop courte & trop mal copiée pour qu'on puisse la restituer. L'explication *Legatus classis* est inadmissible. L. R.

Le n'aurois jamais finy, si je voulois examiner toutes les particularités historiques que contiennent les Inscriptions. Quoy que *Gruterus* ait fait un ouvrage digne de l'immortalité, en recueillant celles de tout le Monde, qu'il a pû avoir, il ne faut pas s'imaginer qu'il ait épuisé toute cette matiere. *Reinesius D. M.*, très habile Antiquaire de Leipsic, en avoit ramassé un volume presqu'aussi gros, qu'il alloit mettre au jour, si la mort n'eut borné tous ses desseins.

Il n'est pas nécessaire qu'une Inscription soit ample, pour enseigner quelque Histoire. Ces trois mots, IOVI. O. M. qui sont gravés dans la Roche d'une Montagne de Baujolois appelée Montjou, nous apprennent que cette Montagne étoit dédiée à Iupiter, & que le nom de Montjou est venu par corruption de *Mons Iovis*. D'où je pourrois aussi conclurre que ceux du Baujolois sont mieux nommés *Baujovienses* que *Bellijocenses*.

Comment sçaurions nous que Grenoble s'appelloit anciennement *Cularo*, si les Inscriptions gravées dans les murs de la Ville ne nous en convainquoient? & une lettre de Plancus, parmy celles de Cicéron (1), ne seroit elle pas mieux dattée *Cularone*, que de la façon qu'on y lit à present : *Civarone, ex Allobrogum finibus*.

De plus il n'est pas si aisé de supposer une Inscription antique que de falsifier un Livre ou de luy donner

(1) *Ad Famil.* X, ep. 24. La correction indiquée ici par Spon a été depuis adoptée par tous les éditeurs de Cicéron. L. R.

un autre Auteur que le véritable : il faut beaucoup de discernement pour reconnoître qu'une piece n'est pas d'un tel Auteur. Mais pour prononcer qu'une Inscription n'est pas antique, je ne croy pas qu'il y ait tant de peine, pourveu qu'on s'y soit un peu étudié. La pierre que les Anciens choisissoient, la forme dont on les tailloit, & la figure exacte des lettres jointe à la profondeur qu'on leur donnoit, ne sont pas des choses faciles à imiter à des Ouvriers ignorans.

Enfin la maniere de s'exprimer, l'Orthographe, & les points même si vous voulés qui sont pour l'ordinaire plutôt triangulaires que ronds, peuvent decouvrir les fourberies, qu'on feroit en cette matiere, plus aisément qu'on ne fera celles d'un livre ancien, dont tant de copies qui en ont été faites auront changé le sens, en copiant les fautes des autres, & en y ajoutant de nouvelles.

D'où viennent tant de *Varia Lectiones* des meilleurs Auteurs, si ce n'est de l'erreur des Copistes, & quelquefois de leur ignorance, avant que l'Impression fut en usage? Mais sans imiter la passion de ceux qui méprisent toute autre science que celle de leurs Livres, contentons nous d'avoir montré ce qui est de notre sujet, & qu'il y a beaucoup de particularités dans l'histoire que nous pouvons apprendre des inscriptions antiques; ou si on a peur de déroger en quelque chose à l'usage des Bibliothèques, disons que nos inscriptions ne sont autre chose que des Livres,

dont les pages de pierre & de marbre ont été écrites avec le Fer & le Ciseau.

On trouvera peut-être mauvais que je n'aye point recherché le tems précis, auquel celles que nous rapportons ont été faites. Mais comme dans la plus part il n'y a ni le nom des Empereurs, ni ceux des Consuls, le jugement en seroit un peu téméraire. Je croy pourtant qu'on peut assurer que celles où paroît le mot de LVGVDVNVM sont du premier siècle, aussi bien que celles où il est parlé des Prestres à l'Autel d'Auguste, & en général il y en a tres peu de Payennes qui ne soient des trois premiers Siècles : car depuis ce tems-là les tenebres du Paganisme furent presque bannies de la France (1).

(2) Ajoutés que celles où il y a d'V, sont du temps de l'empereur Claude. Sp.
des lettres renversées, des Fau lieu





RECHERCHE
DES
ANTIQUITES ET CURIOSITES

DE LA VILLE DE LYON.

CHAPITRE I.

*Noms & etymologies de Lyon. — Abbregé
de son Histoire.*



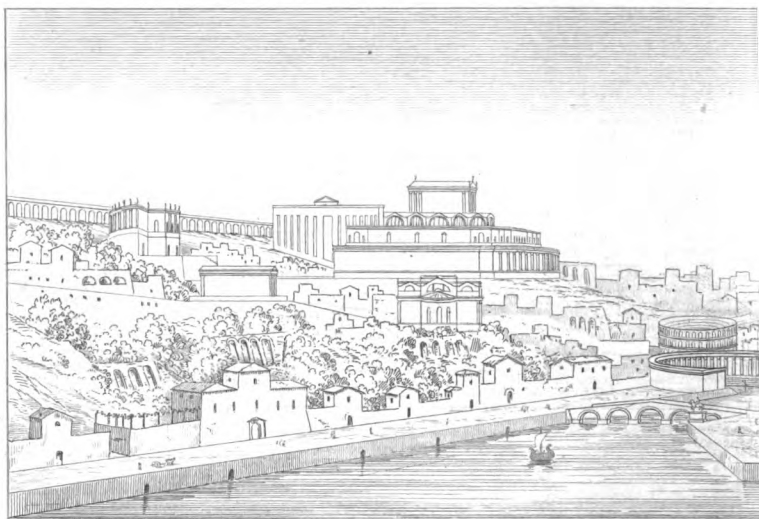
EPVIS que Lyon a esté bâty, ie ne treuve pas qu'il ait proprement changé de nom. *Champier & Paradin* nous ont voulu faire accroire qu'il auoit esté anciennement appelé *Insula*, long-tems auant *Plan-*cus : mais *Plutarque & Tite-Liue*, qu'ils appellent à leur secours, ne disent rien moins que cela, & ce sont proprement les campagnes entre le *Rhône & la Saône*, à qui ce nom estoit donné. Je dis donc qu'il fut premierement appelé *LVGVNVNVM*, comme i'en feray

voir des preuues par l'autorité de Dion, par les medailles & par les inscriptions antiques : & de *Rubys* même, qui le nioit opiniâtrément dans ses priuileges de Lyon, s'en est teu dans son histoire imprimée en suite, estant apparemment conuaincu du contraire de ce qu'il auoit auancé. On s'accoûtuma ensuite insensiblement à l'appeller LVGDVNVM, & ie ne puis conceuoir sur quel fondement de Rubys pretend que depuis Seuerus il ait esté appelé *Leo*, & que le nom de LVGDVNVM fust alors aboly. Il y a mille preuues du contraire, qu'on pourroit apporter, si la question meritoit d'entrer en contestation : & les monnoyes de tant d'Empereurs apres Seuerus, frappées LVGDVNI, feroient seules capables de la decider. Il est vray qu'au commencement du cinquième siecle, où les Franks & les Allemans sembloient auoir iuré la perte de la Latinité, aussi bien que de l'Empire Romain, on disoit LVGDVNVS, comme l'on peut voir dans quelques Autheurs de ces tems-là. Vn marbre antique cité par Gruterus (1), l'appelle COLONIA CLAVDIA COPIA LVGDVNENSIS, mais c'est plutôt en maniere d'Eloge, qu'un nom qui ait eu vogue ; *Claudia*, parce que l'empereur Claude y estoit né, & que la Ville auoit receu beaucoup de faueurs de luy ; & *Copia*, parce qu'elle estoit l'abondance & le grenier

*Ammian
Marcell.
Sidon.
Apollin.*

(1) P. 30, n. 2. C'est l'inscription taurobolique de Tain. Spon ne l'a pas citée exactement; on lit dans le recueil de Gruter, comme sur le

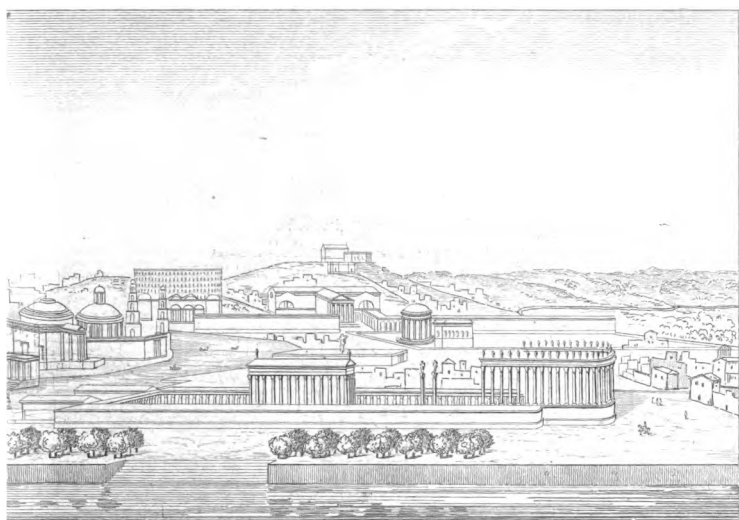
monument : COLON·COPIAE·AVG·LVG·Voy. l'abbé Châlieu, *Antiquités du dép. de la Drôme*, p. 1. L. R.



A. CHENAVARD DEL

VUE DE LYON SOVS L
PRISE DE L'AN

Imp. Fugère rue



DUROCHET SCULPT.



LA DOMINATION ROMAINE

LE CONFLUENT

Chapaux 22 Lyon

des Gaules. Les noms de *Rhodanusia* & d'*Araria* que quelques-uns luy ont donné, tiennent du Poëte & de l'Orateur : & pour cette Ville dont *Stephanus* parle sous le titre de *Ῥοδανουσία*, il n'y a pas d'apparence que ce soit Lyon, comme l'estime le sçauant Bochart, puisque l'Autheur la place dans le territoire de Marseille. Il y auroit plus de lieu de croire que c'est la Ville d'Arles, dont le Rhosne lave aussi les murailles, & qui est fort ancienne. On s'est aussi trompé, d'auoir pris *Forum Segusianorum* (1) qui est Feurs en Forests, pour Lyon.

*Sidon.
Apollin.
Vie de S.
Loup.*

*Dans son
Phaleg.*

*Eloge
hist. de
Lyon.*

Mais pour ne pas nous engager dans vne critique ennuyeuse des noms de Lyon, venons à sa fondation. N'en déplaise aux Autheurs qui nous font descendre d'un *Lugdus*, d'un *Momorus* ou d'un *Atepomarus*, Princes Gaulois, dont l'histoire nous est presque inconnue, & mêlée peut-estre de fable par vn certain Clitophon (2), & vn faux Berosé ; je croy qu'il ne nous est pas honteux de reconnoistre pour Peres les Romains, qui estoient les maistres du monde.

Ce fust donc l'an DCCXI de la fondation de Rome, qui répond, selon la plus exacte Chronologie, à l'année XLIII. (3) auant la venue de Nostre Seigneur, que fust bastie la Ville de Lyon par *Lucius Munatius Plancus*, qui auoit esté Gouverneur de la Gaule Cel-

(1) Lisez : *Forum Segusianorum*.
L. R.

(2) Voyez plus loin, chap. 7.
L. R.

(3) Selon la correction du P. Lacarry, qui accuse Baronius & plusieurs autres autheurs de s'estre trompé de deux ans. Sp.

tique sous Iules Cæsar, & qui estoit pour lors à la teste d'une armée qu'il commandoit proche la riuere d'Ise-re, comme l'on peut voir dans les lettres qu'il écrit à Ciceron, où il faut remarquer que les editions communes font vne méprise, en mettant au tiltre du x. Liure des Epistres de Ciceron, & aux tiltres de quelques-vnes des lettres *ad Cneum Plancum*, au lieu de mettre *ad Lucium Munatium Plancum*. L'on peut voir dans ces lettres, & son éloquence, & sa prudence, & la confiance que le Senat auoit en luy, & l'affection que Ciceron luy témoignoit. C'estoit dans ce temps-là que Marc-Antoine, Lepidus & Octave déchiroient la Republique romaine par leurs différentes factions ; & l'année ne s'écoula pas qu'ils n'eussent concerté ensemble ce cruel Triumvirat, qui coûta tant de sang au peuple Romain. La crainte qu'auoit le Senat que ces puissances ne s'unissent, fut la cause de la fondation de cette Ville, comme l'on peut voir par ce passage de Dion (1) que ie mettray tout au long. Cet Auteur est un des plus exacts pour l'histoire Romaine, & a écrit son Liure sous l'Empire d'Alexandre Seuer. *Les Senateurs*, dit-il, *ayans appris*
 « *que Silanus fauorisoit le party de Marc-Antoine, &*
 « *craignans que Lepidus & Lucius Plancus ne vinssent à*
 « *embrasser le mesme party, ils leurs enuoyerent des De-*
 « *putés, asc. à ces deux derniers, pour leur dire que la*
 « *Republique n'auoit pas pour lors besoin de leurs ar-*

(1) *Hist.* XLVI, § 1, p. 487, ed. Reim. L. R.

« mes; & afin qu'ils ne soupçonnassent rien de sinistre, &
 « qu'ils n'entreprissent aucun acte d'hostilité, ils reçurent
 « ordre du Senat, de bâtir vne Ville à ceux que les Allo-
 « broges auoient autrefois chassé de Vienne (qui est vne
 « Ville de la Prouince *Narbonoise*) & qui s'estoient re-
 « tirés à l'endroit où les deux riuieres du *Rhofne* & de
 « la *Saône* s'assemblent. De sorte que s'estans arrestés-là,
 « ils bâtirent LVGDVNVM, qu'on appelloit autrefois
 « LVGDVNVM. »

Neantmoins, soit que *Lepidus* fust refractaire aux ordres du Senat, ou qu'il en eust laissé tout le soin à *Plancus*, il est certain que ce dernier est considéré par tous les Auteurs, comme le seul fondateur de Lyon. Vne belle inscription antique gravée sur vn marbre à *Gayette* en Italie, nous confirme la mesme chose, & parce qu'elle nous instruit d'une partie de ses belles actions, & de ses illustres employs, il ne seroit pas iuste de l'oublier.

L · M V N A T I V S L · F · L · N · L · P R O N
 P L A N C V S · C O S · C E N S · I M P · I T E R · V I I · V I R
 E P V L O N · T R I V M P · E X · R A E T I S · A E D E M · S A T V R N I
 F E C I T · D E · M A N I B I S · A G R O S · D I V I S I T · I N · I T A L I A
 B E N E V E N T I · I N · G A L L I A · C O L O N I A S · D E D V X I T
 L V G V D V N V M · E T · R A V R I C A M

C'est à dire, *Lucius Munatius Plancus* fils de *Lucius*,
 petit fils de *Lucius*, arriere fils de *Lucius* : Consul, Cen-
 seur, déclaré general d'Armée pour la deuxième fois, vn

des sept Intendans du banquet des Dieux, a Triomphé des Rhetes, (ce sont ceux du Valey & les Grifons) a bâti des dépouilles des ennemis le Temple de Saturne, a fait le departement aux soldats des terres de Beneuent en Italie, a estably deux Colonies dans les Gaules, Lyon & Augst.

Raurica est un village à deux lieües de Basle, qui s'appelle maintenant Augst par corruption du mot *Augusta Rauracorum*, & qui montre par les mazures qui en restent auoir été autrefois vne grande Ville : mais comme deux enfans d'un mesme Pere ont souuent un sort bien different, aussi cette Ville-là n'a-r'elle pas eu le mesme bonheur que Lyon, qui s'est toujors releué de ses cheutes, & qui paroist toujors ieune dans sa vielleffe ; ce qui a inspiré Scaliger de luy faire cette Epigramme, qu'on a treuuee digne d'estre écrite en lettres d'or dans la cour de la maison de Ville :

Fulmineis Rhodanus qua se fugat incitus vndis,
 Quaque pigro dubitat flumine mitis Arar :
 Lugdunum iacet antiquo nouus orbis in orbe,
 Lugdunumque vetus orbis in orbe nouo.
 Quod nolis alibi quæras, hic quære quod optas :
 Aut hic, aut nusquam vincere vota potes.
 Lugduni quodcunque potest dare mundus habebis ;
 Plura petas, hæc vrbs & tibi plura dabit (1).

La curiosité qui est ingenieuse à tourmenter l'esprit à la recherche des choses de peu d'importance, a fait naître la question de l'etymologie du mot de

(1) Le dernier distiche est de M. Falconet, médecin du roi & ancien échevin. (Correction de Spon, à la p. 233 de la première éd.)

LVGDVNVM, dont nous ne ſçauons rien de certain. Quelques-vns veulent que ce ſoit en memoire d'un Roy des Celtes nommé LVGDVS, d'autres en memoire d'une legion de Iules Cæſar appellée LVGDA, qui auoit acouſtumé d'hyuerner dans ces Pays. Celle qu'on a debitée *quaſi* LVGVBRE DVNVM ou LVCTVS DVNVM eſt moins vray ſemblable, puisqu'elle auoit ce nom auant ſes deſaſtres. Becan la tire d'un mot Allemand qui ſignifie fortune *Gluk dunum* montagne fortunée : car pour le mot de *dunum* on conuient qu'en ancien langage Gaulois il ſignifioit colline ou montagne, & les Villes qui ſe terminent ainſi le font aſſez voir par leur ſituation, de meſme que le mot de Dunes qui nous eſt encor reſté en François. Il y a des anciens Autheurs qui diſent que le mot de *Lug* ſignifioit corbeau dans l'ancien langage des Celtes, comme celui de *Loucha* ſignifie encor la meſme choſe dans l'Arabe, qui auoit quelque affinité avec l'ancien Gaulois, & qu'à cauſe que cette montagne de Fouruiere, que quelques-vns croient auoir eſté autrefois appellée Coruiere, eſtoit vne retraite de corbeaux, la Ville qui auoit eſté bâtie ſur cette montagne en auoit retenu le nom, apres que les Aigles Romaines eurent chaffé ces pretendus corbeaux. Il y en a qui diſent que *Lugdunum* ou *Lucdunum*, comme on le treuve quelquefois écrit dans les liures, c'eſt *quaſi* *Lucii Dunum* du prénom de Plancus. Enfin quelques-vns ayans veu dans Euſebe qu'au commencement que Lyon fut bâty, on auoit mis ſur la montagne de Fouruiere vn

Bochart,
Phaleg.

Hiſt.
Eccleſiaſt.

grand miroir d'acier, qui par le reflexissement des rayons du Soleil enseignoit à ceux qui venoyent de Sauoye, le chemin de Lyon qui n'estoit pas encor frayé, ont crû que c'estoit assés pour dire, qu'il auoit esté ainfi nommé *quasi Lucens* ou *Lucis dunum*. Il est vray que d'autres moins credules doutant de la verité de ce recit, gardent la mesme etymologie, mais la tirent de ce que la montagne de Fouruiere est à l'opposite des rayons du Soleil, quand il se leue. Ce qui est commun à beaucoup d'autres Villes, & qui neantmoins a donné sujet à ces beaux vers de Seneque :

In Apocolocynth.

Vidi duobus imminens fluuiis iugum
 Quod Phœbus ortu semper obuerso videt :
 Vbi Rhodanus ingens amne prærapido fluit,
 Ararque dubitans quo suos cursus agat
 Tacitus quietis alluit ripas vadis.
 Estne illa tellus spiritus altrix tui?

Quelqu'un pourroit coniecturer de ces vers, que Lyon estoit bien long-temps auparauant Plancus, veu mesme que Seneque fait parler dans cette satyre l'Empereur Claude avec Hercules de cette maniere. *Tuy, dit-il, qui as couru tout le monde comme vn postillon, est-ce que tu ne connois pas les Lyonnais?* Si Lyon n'estoit pas du temps d'Hercules, comment est-ce qu'il les auroit pû connoître en voyageant par le monde? Mais je croy que c'est un traict de raillerie de Seneque, qui veut faire paroistre la stupidité de Claude, comme s'il ne se souuenoit pas, qu'il n'y auoit pas plus d'un Siecle que sa Ville natale estoit au monde. Aussi ne

fait-il pas répondre Hercule comme s'il eust veu la Ville, mais seulement le pays. *J'ay veu*, dit Seneque, en la personne d'Hercules, *vn costau panchant sur deux riuieres que les rayons du Soleil leuant regardent toûjours à l'opposite, ou le Rhosne va d'une course rapide, & où la Saône qui semble estre en suspens de quel costé elle coulera, mouille les Riuages de ses eaux endormies : Est-ce là ce Pays qui l'a élevé?*

S'il y auoit eu quelque Ville en cet endroit, quelque Auteur ancien digne de foy n'en auroit-il point parlé? Iules Cæsar, qui auoit demeuré dix ans à subiuguer les Gaulois, qui auoit souuent passé par icy, n'en auroit-t'il dit mot dans ses Commentaires, où il nous a laissé vne entiere Geographie des Gaules? Le n'ay donc garde de mettre dans le rang des Lionnois illustres, comme ont fait quelques-uns de nos Auteurs, *Lucius Plotius*, grand Orateur que Cicéron auoit écouté; *Antonius Gniphos*, Precepteur de Iules Cæsar, ou *Valerius Caro*, qui sont tous morts auant qu'on eust ietté les fondemens de Lyon, & Suetone mesme ne nous les donne que pour Gaulois.

*Champier,
Eloge hist.*

*Lib. de
illustrib.
Grammat.
& claris
rhetor.*

Comme les Romains furent les Peres de cette Ville, ce fut aussi eux qui eurent le soin de l'embellir de temps en temps. Auguste qui l'auoit veu naître dans le temps qu'il projettoit sa Monarchie, y a fait un séjour de trois ans, pendant lesquels il n'y a point de doute que les Lionnois n'en receurent plusieurs faueurs en particulier, aussi bien que le reste des Gaulois, qui pour marque de leur reconnoissance luy eri-

gerent un Temple aux frais communs des soixante peuples des Gaules, avec autant de statues portans les titres de chacune de ces Nations ; & ce Temple estoit situé, suivant le témoignage de Strabon, deuant la Ville de Lyon, au lieu où les deux Riuieres se joignent, & l'inscription Romaine qui est à la Tour de l'Eglise de S. Pierre nous confirme la même chose pour le lieu de ce Temple, *ad confluentes Araris & Rhodani*, qui est ce que nous appellons maintenant Enay, dont nous parlerons encor au Chap. 7. Trois cents Augures & soixante Haruspices y seruoient, comme on iuge par les inscriptions antiques qui nous restent (1). Ce fust dans ce Temple que l'Empereur Caligula establit ces jeux Academiques, où tant d'Orateurs & de Poëtes venoient de differens endroits du monde, pour faire parade de leur eloquence. Mais comme il estoit ordonné que celui qui ne gagneroit pas le cœur de ses Auditeurs, seroit plongé dans la Saône, s'il n'aimoit mieux effacer de la langue ses écrits, cela a donné sujet à Iuuenal de faire passer comme en Prouerbe, pour vne grande crainte, la timidité d'un Orateur qui deuoit haranguer deuant l'Autel de Lyon, qui deuoit bien estre celebre, puis-que cet Autheur écrivant à Rome en parle comme d'une chose connue.

Sueton.

Palleat, vt nudis preffit qui calcibus anguem,
Aut Lugdunensem Rhetor dicturus ad aram.

(1) Spon, comme on le verra erreur. J.-B. M.
plus loin, a rectifié lui-même cette

L'Empereur Claude successeur de Caligula nâquit à Lyon, le mesme jour que ce Temple fust dedié, l'an de Rome 744. son Pere Drusus allant faire la guerre en Allemagne, & sa femme Antonia qu'il menoit avec luy ayant accouchée icy.

Néron, qui vint apres, donna de grandes sommes pour remettre en estat cette Ville, qu'un incendie épouvantable auoit tellement ruinée, qu'on ne reconnoissoit plus Lyon dans Lyon mesme.

— *Unaque nox interfuit inter urbem maximam & nullam.* *Sen. epist. ad Lucil.*

Cette liberalité fut cause qu'elle porta toujours son party contre Galba, & apres, celui de Vitellius amy de Neron, contre son Competiteur Othon. Sous l'Empire de Marc-Aurele les Chrestiens de Lyon avec leur premier Euesque S. Pothin souffrirent des grandes persecutions. On a trouvé une inscription au chœur de S. Nizier, derriere le grand autel & au-dessus; elle est gravée sur une pierre ovale en lettres gothiques :

**Primum altare Lugduni
et in his Gallie partibus
beate Marhie Virgini
Dei genitrici
consacratum.**

L'on prétend que cet autel a été consacré par S. Po-

thin, le premier, dans Lyon & dans la Gaule lyonnaise à la Sainte Vierge. L'inscription étant en lettres gothiques ne peut être plus ancienne que de cinq siècles au plus, cette lettre ayant commencé environ l'an 1200.

Après que S. Pothin eut esté martyrisé, S. Irenée disciple de S. Polycarpe, qui auoit esté disciple de S. Jean, lui succeda en sa charge & en ses malheurs, car il souffrit aussi le martyre avec plusieurs milliers de Chrestiens sous l'Empereur Severe. De Rubys ne veut pas que ce soit immédiatement après la bataille d'Albinus, comme Paradin l'affuroit.

L'Histoire de Severe & d'Albinus nous touche de plus pres que celle des autres Empereurs, c'est pourquoy on nous pardonnera bien si nous nous y étendons un peu plus. Severe auoit esté Preteur ou Gouverneur des Gaules (1) sous l'Empereur Commode, & faisoit sa résidence à Lyon. Neantmoins soit qu'il fust severe aussi bien d'effet que de nom, ou que pour d'autres considerations il ne se fust pas fait aimer à Lyon, la Ville ne balançoit point à se declarer du parti d'Albinus, qui auoit esté nommé Empereur presque en mesme temps que luy, par les troupes qu'il commandoit dans la grand-Bretagne. Severe qui venoit de défaire Pescennius Niger, que les troupes d'Orient auoyent pareillement élevé à la dignité Imperiale, ne perdit point de temps pour venir perdre Albinus

(1) Lisez : *légal impérial propre- Lyonnaisse. L. R.*
prêtre, ou gouverneur de la Gaule

à force ouverte, n'ayant pû réussir par l'assassin ni par le poison qu'il avoit essayé. En venant il fit déclarer Cæsar son fils Caracalle à *Viminacium* Ville de Mysie (1), que tous nos Auteurs ont mal pris pour Vimy auprès de Lyon. D'autre costé Albin ne voulant pas se laisser prendre dans l'Angleterre, vint en France avec cinquante mille hommes, Seueren en ayant environ autant. Albin se fiant de ce que Lyon tenoit son party, ne s'en écartoit pas beaucoup. Il eut de l'avantage dans les premiers chocs, & Seueren mesme étant tombé de cheual y pensa demeurer dans une rencontre. On croit que ce fust auprès du village d'*Albigny* qui a gardé son nom, comme celui de *Seuren* qui n'en est pas loin, celui de Seueren.

Ce pourroit estre apres ces premieres victoires, que les Lyonnois lui dressèrent cette inscription, comme au protecteur de leur liberté contre Seueren (2). On la void maintenant au village d'*Albigny* à la maison de Monsieur Seue Intendant de la Douane, & l'on dit qu'il y a plus de cinquante ans qu'elle y a été deterrée.

(1) Lisez : *de Mysie*. L. R.

(2) Admise par de Boze, Valbonnais & Bouhier, l'authenticité de cette inscription a été contestée par Menestrier, Chorier & Bimard de la Bastie. Selon ce dernier, ce monument aurait été fabriqué dans les premières années du xvi^e siècle, peut-être par l'un des anciens seigneurs d'*Albigny*, intéressé à l'il-

lustration de ce lieu. Voyez les *Mémoires de Trévoux*, août 1733, & la curieuse & savante correspondance entre Bimard de la Bastie, Valbonnais & Bouhier, dans le tome premier du recueil de Muratori, col. 140 & suiv. Ce monument est aujourd'hui encastré dans l'escalier du département des imprimés de la Bibliothèque impériale.

I O M
 CL·ALBINO·CFVG^{IO}
AFRO ADRV
 POST GAL·AVG^{TR}·ET·LVG·
 LIBERTATIS·ADVERS
 SEVERVM·ACERRIMO
 VINDICI

C'est un vœu à Jupiter pour luy demander la continuation de ses victoires, ou une reconnoissance de celles qu'il auoit déjà obtenues. Il estoit natif d'Adrumetum en Afrique, ce qui est marqué par ces deux mots AFRO ADRV. le ne sçay que veut dire C. FVC. PIO, ni même ce POST B. GAL. si ce n'est *Post Bellum Gallicum* (1).

Il y a une médaille d'argent du même Albin qui est rare & fait fort bien à nostre sujet. On lit autour de la teste IMPERATOR CAESAR Decimus CLODIUS ALBINUS AVGVSTUS. Où il faut remarquer qu'il prend les mêmes titres que dans l'inscription, d'Empereur, & d'Auguste, au lieu que dans la plupart de ses autres

C'est une stèle à fronton triangulaire, en marbre blanc, de 0^m,75 de haut sur 0,48 de large. On verra plus loin que Spon doutait lui-même de l'authenticité de cette inscription; plus tard, lorsqu'il eut acquis dans ses voyages une plus grande connaissance des monuments antiques, il la considéra évi-

demment comme fausse, & ce qui le prouve, c'est qu'il se garda bien de la reproduire dans ses *Miscellanea*. J.-B. M.

(1) Spon avait lu en effet, au commencement de la troisième ligne, POSTB·GAL; il y a sur le monument POST GAL, comme dans notre copie. L. R.

medailles, il n'est nommé que CAESAR, parceque Seuerus luy auoit donné cette qualité auant leur mesintelligence, voulant l'empescher de rien remuer, en luy persuadant qu'il le destinoit tout de bon pour son successeur à l'Empire, & dans cette pensée il prenoit le nom de *Septimius*, pour marquer l'adoption de Seuerus. Mais apres leur demeslé, il y a apparence qu'il laissa tout-à-fait ce nom qui luy deuoit plutôt estre en horreur : aussi voyés-vous que ni le marbre, ni la medaille n'adjoûtent pas ce nom de *Septimius*. Le reuers de la medaille est encor plus considerable & pour le type & pour l'inscription. C'est une figure debout couronnée de creneaux, qui est la marque d'une Ville, tenant de la droite une pique & de la gauche une corne d'abondance, ce qui seul nous pourroit designer la Ville de Lyon, qui estoit le rempart & le grenier des Gaules, si les lettres d'alentour ne nous en conuainquoient pas, car il y a manifestement GEN. LVG. c'est à dire *Genius Lugduni*, comme si le bon Genie de Lyon se réjouïssoit d'auoir reconnu Albin pour son Empereur, ou *Genio Lugduni*, comme si Albin rendoit graces au Genie de cette Ville, de luy auoir esté fauorable. Si l'oiseau qui est au pied de la figure estoit un corbeau, cela ne seruiroit pas peu à confirmer l'etymologie de Lyon du mot de *Lug*, qu'on pretend signifier un corbeau en langage ancien Gaulois : mais la médaille est trop petite, pour en pouuoir discerner tous les traicts. COS. II. marque qu'il auoit esté deux fois Consul,

quoyque l'on ne treuve mention dans les Autheurs que d'un de ses Consulats.

Je ne dois pas diffimuler que pour ce qui est de l'inscription d'Albigny, Monsieur Chorier, tres-habile Antiquaire de Grenoble, l'a tenüe pour suspecte, luy en ayant fait voir la copie, & à dire la verité, les A avec une queue au dessus, qu'on y void, ne me semblent point de la bonne antiquité. l'en laisse le iugement à des plus habiles que moy. Pourfuiuons l'hystoire de nos deux concurrens.

Après plusieurs combats, il en fallut venir à une décision, qui se fit par vne bataille generale donnée à ce que dit Spartian auprès de Tournus *apud Tinurium*. Dion & Herodian Autheurs Grecs, voulant marquer une Ville connue par toute la Grece, disent auprès de Lyon, que ce dernier appelle grande & puissante Ville. Quelques-vns mesme veulent que ce fust à la plaine de Sainfons, qu'ils croient auoir esté ainsi appelée à *sanguine fuso* : mais Paradin dit qu'il en treuve l'étymologie dans des vieilles Pancartes à *centum fontibus*. Quoy qu'il en soit Albin fut tué dans cette bataille, & Lyon ensuite saccagé par l'armée de Seuerus, & brûlé pour la deuzième fois. Il n'y a donc point d'apparence à ce que de Rubys dit, que les Lionnois aduertis que Seuerus estoit paruenü à la dignité Imperiale en firent de grandes réjouissances, ce qu'il croit mesme estre témoigné par vne inscription antique qui se voyoit autrefois à Lyon, & qui a esté du depuis transportée à Roy, à une lieüe & demie d'icy

sur Saône (1). Paradin, de Rubys & Gruterus apres eux n'en citent que la moitié, l'appellant un fragment; néanmoins elle se lit maintenant toute entiere: peut-estre que de leur temps elle estoit demy-enterrée (2).

PRO SALVTE DOMINI
 NIMPL SEPT SEVERI
 AVGTOTIVS QDOMVS
 EIVSAVFANISMA
 TRON ISETMATRIBVS
 PANNONIORVMET
 DELMATARVM
 TICLPOMPEIANVS
 TRIBMILLEGIMIN
 LOCOEXCVLTOCVM
 DISCVBITIONE ET TABULA
 V. S.

(1) Ce premier chapitre contient déjà quelques inscriptions; Spon n'en a connu qu'environ cent vingt. « Depuis la publication de son livre, c'est-à-dire depuis 1675, dit Artaud, jusqu'en 1825, il a été perdu environ soixante inscriptions, parmi celles que cet auteur a publiées; j'en ai retrouvé soixante-fix, c'est-à-dire à peu près la moitié. J'ai publié environ cent cinquante inscriptions, que j'ai recueillies & réunies sous les arcades du Palais-

des-Arts depuis la fondation de cet établissement: on voit que nous sommes encore plus riches qu'on ne l'étoit au temps de Spon. » (*Notes autographes sur le livre de Spon.*) Depuis Artaud, le nombre des monuments épigraphiques réunis au Musée lapidaire de Lyon a plus que doublé; c'est un des heureux résultats des démolitions & constructions qui régénèrent si merveilleusement cette grande ville, J.-B. M.

(2) Spon avait lu DOM à la fin

Il est clair que ce vœu, qui est fait pour la santé de l'Empereur Seuere, & de toute sa maison aux Nymphes & Deités de la Pannonie, & de la Dalmatie, n'est pas de ceux de Lyon, mais d'un de ses Mestres de Camp, appelé *Claudius Pompejanus*, Tribun ou commandant de la premiere legion Mineruienne, lequel auoit apparemment voüé quelqu'Autel, ou quelque Chapelle, avec un tableau. l'ignore ce que c'est que *Discubitone* (1), aussi bien que le mot de *Aufanis*.

Voyla ce que nous auions à dire de Seuere. Son fils Caracalle, qui estoit né à Lyon, pendant que son Pere gouvernoit les Gaules, n'a pourtant fait aucun bien à sa Patrie, pour meriter que nous nous arreptions à son Histoire. Il est vray que c'est un assés grand bien qu'il n'y ayt pas exercé des cruautés, comme il a fait par tout ailleurs (2).

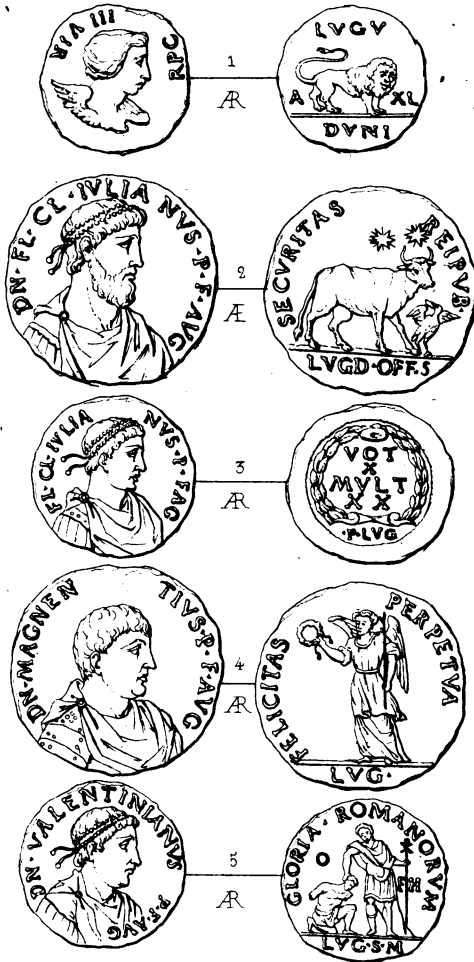
Long-tems apres, Iulian l'Apostat étant Lieutenant

de la premiere ligne ; je pense, d'après la gravure publiée par M. de Boissieu, *Inscr. de Lyon*, p. 59, que le mot DOMINI a dû être écrit en toutes lettres, les trois dernières formant peut-être un monogramme. L. R.

(1) Lisez *Discubitione*: les lettres ITI sont liées sur le monument. Cette inscription forme le sujet de l'une des dissertations dont se composent mes *Mélanges d'épigraphie*, p. 147 & suiv. J'y ai émis sur la famille de *Tiberius Claudius Pompejanus*, une conjecture dans laquelle je persiste : je pense que cet officier

était le petit fils de *Claudius Pompeianus*, second mari de Lucille, fille de Marc-Aurèle. Du reste, il n'était pas, comme le dit Spon, commandant de la légion première Minervienne, mais seulement l'un des tribuns laticlaves de cette légion. Il faut entendre par *Discubito*, un repas, donné peut-être aux sévirs augustaux. Les *Matronae* ou *Matres Aufaniae* ou *Aufanes*, sont mentionnées dans plusieurs autres inscriptions ; voyez notamment Orelli, n° 2079, 2106 ; & Henzen, 5930. L. R.

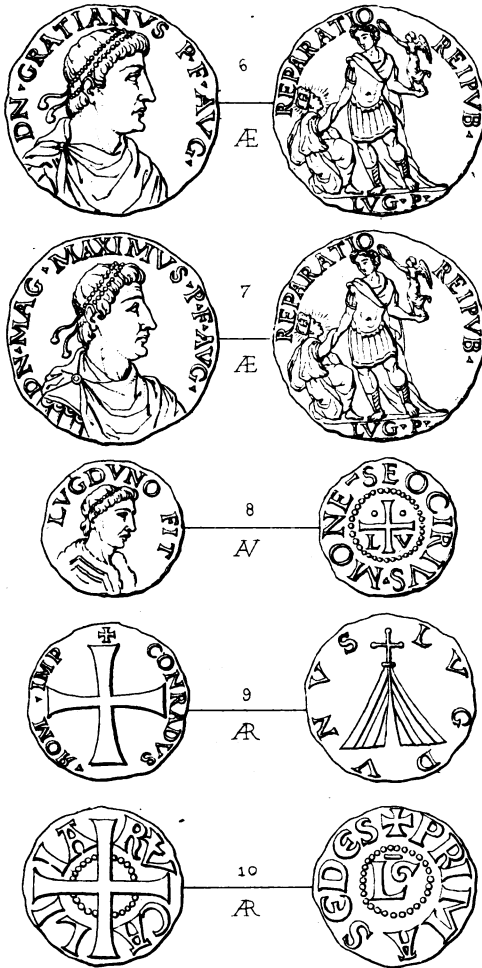
(2) « *Hic tamen* (scilicet Procu-



J M Fugère sculp

Impr Louis Perrin, Lyon





J. M. Fugère sculp.



Impr. Louis Perrin, Lyon.

de l'Empereur Constantius dans les Gaules, il reprit Lyon sur les Saxons qui s'en estoient emparés, & auoient mis la Ville au pillage.

Neantmoins malgré tant de disgraces, qui luy sont arrivées de siecle en siecle, Lyon n'a pas laissé d'être toujours, une puissante & opulente Ville. Les raisons qu'on en peut donner, outre sa situation commode pour le negoce, c'est que c'estoit la Ville où se faisoit la recepte, non seulement des Gaules, mais de presque tout l'Empire (1), comme l'on peut iuger par l'inscription de *Sabinus Aquila*, qu'on verra au chap. 8.

De plus, nous apprenons par l'autorité de Strabon, & par les medailles suiuanes, que les Romains y auoient ébably une fabrique de monnoyes, en tous metaux, qui auoient cours par tout l'Empire, & en suite ce droict y a subsisté, sous les Roys de Bourgogne, & sous le temporel des Archeuesques, comme il est encor dans la mesme vigueur sous nos Roys.

La premiere est un demy denier Romain qui a d'un costé vne Victoire, avec ces caracteres A. XL. qui ont tourmenté tous les curieux inutilement, car il nous seroit aisé de prouver qu'ils ne signifient ni la quarantième année de la fondation de Lyon, ni les quarante peuples des Gaules, ni l'argent du droict

lus) *quum etiam post honores militares se improbe ac libidine, tamen fortiter ageret, hortantibus Lugdunensibus, qui & ab Aureliano graviter contusi videbantur, & Probum vehementissime pertimescebant, in*

imperium vocatus est ludo pene & ioco. » &c. Vopisc. in Proc. 13. Sp.

(1) C'est une erreur; voyez au chap. 8, ma note sur l'inscription de C. *Furius Sabinus Aquila Timestheus*. L. R.

des Gabelles de la quarantième : beaucoup moins signifioient-ils *affium quadraginta* quarante sols, puis que c'est une si petite monnoye. Je croirois plutost que c'est vne marque du Maistre des monnoyes, de la maniere qu'on void plusieurs de ces chiffres dans les medailles consulaires, dont on ne peut pas rendre d'autre raison. Le Lion qui est au reuers est le Symbole de Marc-Antoine, pour lequel il y a une petite medaille toute semblable avec ce Lion & son nom ANTONI IMP. au lieu qu'en celle-cy il y a LVGV DVNI selon l'ancienne maniere de parler.

La Seconde est de Iulian l'Apostat, avec son Dieu Apis au reuers, duquel il espere le repos de la Republique, & dessous il y a ces trois mots abbregez LVGDunenſis OFFICINA signavit, c'est à dire que cette monnoye de cuivre a esté frappée dans la boutique Monetaire de Lyon. Il s'en treuve une d'or presque semblable.

La troisieme d'argent, est du mesme Iulian avec ces deux mots raccourcis P. LVG. pour dire *Moneta percussa Lugduni*, Monnoye frappée à Lyon.

La quatriesme est de Magnence qui se tua dans Lyon, étant assiegé par l'Empereur Constantius. Il semble par la Victoire qui y est représentée, & par ces caracteres FELICITAS PERPETVA LVG. que les Lionnois luy vouloient faire espérer la victoire & un bon-heur perpétuel.

Les trois suivantes de moyen Bronze, qui sont de Valentinian, de Gratian, & de Magnus Maximus,

n'ont de confiderable que les meſmes caractères, LVG. S. M. & LVG. P. *Lugduni ſignata Moneta*, & *Lugduni percuffa*. Depuis ces temps-là on en treuve de preſque tous les Empereurs avec ces meſmes lettres, ce qui montre comme nous avons déjà dit contre de Rubys, que Lyon n'auoit pas changé de nom depuis Seuere. Pluſieurs tiennent que Gratian fuſt tué à Lyon par Andragathus en paſſant le pont du Rhône, quoy que Zoſime diſe *Sigiduni*, qui peut avoir eſté corrompu pour *Lugduni*.

La huitième qui a déjà eſté grauée dans les recherches curieufes des Monnoyes de France de M. de Bouterouë eſt ou d'un des premiers Roys de France, ou d'un Roy de Bourgogne, & ce qui me fait pencher plutôt à ce dernier ſentiment, c'eſt que j'en ay veu une autre petite d'or, auſſi bien que celle-cy, ou il y avoit ANISIACO. FIT., frappée à Annecy qui ne dependoit pas moins que Lyon du Royaume de Bourgogne, & en celle-cy, il y a d'un coſté LVGDVNO FIT. faite à Lyon, & de l'autre SEOCIRIUS MONETARIUS qui eſt le nom du Maïſtre de la Monnoye.

Celle qui ſuit ou Lyon eſt nommé LVGDVNVS, comme l'appelle Ammian Marcellin, eſt une monnoye de l'Empereur Conrad qui viuoit au commencement de l'onzième Siècle, & qui avoit hérité du Royaume de Bourgogne, par la mort du Roy Raouil ſon Beau-frere. Cet Empereur donna à l'un de ſes fils nommé Burchard, l'Archeveſché & le Temporel de Lyon, qui étoit de ce Royaume-là.

Sous la fin du même siècle, la Primace fust jugée par Urbain Second à l'Archevesque de Lyon contre celui de Sens; ainsi la monnoye où il y a LG. &c., c'est à dire *LuGdunum*, *PRIMA SEDES GALIARVM*, est apparemment de ces temps-là.

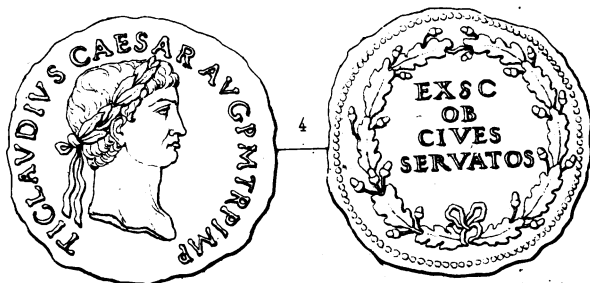
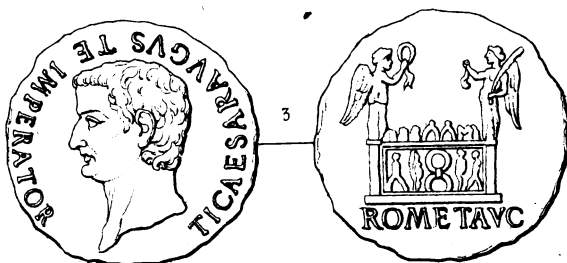
Au reste comme nous venons de parler de la monnoye de Lyon, il faut sauoir que nous treuons vne inscription Romaine, qui nous apprend un des titres dont on qualifioit icy, le Maistre des monnoyes. On la void encor à vne cour de la rue Longue, à la maison ou demeure Monsieur Ponchon, qui a été autrefois l'Hofstel de Ville, comme il paroît encor du côté de la Fromagerie par l'inscription, & par les armes de la Ville qui sont sur la porte.

NOBILISTIB
CAESARISAVG
SER·AEQ·MONET
HICADQVIESCIT
IVLIAADEPTACONIVNX
ETPERPETVAFILIADSD

C'estoit le monument de Iulia Adepta (1), Femme

(1) C'est une erreur, que Spon a corrigée lui-même, ainsi qu'on le verra à la fin de cet ouvrage. Les

mots AVG·SER·AEQ·MONET doivent se lire ainsi : *Augusti servus, aequator monetae*. L. R.



J M Fugère sculp

Impr Louis Perrin, Lyon.

de Nobilis Intendant de la Monnoye, Seruatoris Aequitatis Monetæ, sous l'Empereur Tibere (2).

(2) On a trouvé depuis Spon, dans le quartier Saint-Jean, plusieurs inscriptions intéressantes : l'építaphe d'*Avitia Restituta* (n° 325 de la collect. des *Monumenta Lugdunensis historia*) y a été exhumée en 1854. Le sol qu'occupe la Manécanterie a rendu, en 1768, l'autel consacré à Apollon par *Iulius Silvanus Melanio* (14), & l'inscription au Génie du sévir *P. Aelius Serenus* (23). La pierre tumulaire de *Valeria Trophime* (274) est sortie des fondations du quai Humbert. Enfin, lorsqu'on rasa il y a quelques années l'ancien bâtiment des Bains

à vapeur, on y déterra trois blocs, très-dignes d'intérêt, savoir : le monument du procureur impérial *C. Iulius Celsus* & de son fils *C. Iulius Celsus Maximianus* (134), & les inscriptions dans lesquelles se lisent les noms de *Claudia Maxima* (246) & d'*Acutia Amatrix* (315). C'est du sol sur lequel pèse aujourd'hui le Palais de Justice que sont sortis le monument élevé par *C. Nonius* aux Mères Augustes (31), & le petit autel funéraire dédié à la mémoire d'*Apidius Valerius* (263).
J.-B. M.





CHAPITRE II.

*Saint Jean. — Horloge de S. Jean. — Sainte Croix. —
Saint Estienne. — Inscriptions Romaines. — Saint
Paul. — Saint Laurens. — Epitaphe de Gerson.*



SAINT JEAN est l'Eglise Cathedrale & Archiepiscopale, qui n'est pas moins considerable par la Noblesse de ses Comtes Chanoines au nombre de trente-deux, tous Nobles de quatre races au moins (1), que par sa beauté & son Antiquité qui est de neuf ou dix Siècles.

L'Horloge qui est au fonds de l'Eglise, peut passer apres celui de Strasbourg, pour le plus beau qui soit au monde. Il a été fait par Lippius de Bâle. La Roüe d'embas tourne de cent en cent ans, & montre l'année, le mois, jours du mois, Festes, Epactes, Indications, &c. Celle qui est au dessus, indique les heures du jour & de la nuit, le signe du zodiaque ou est le

(1) Du tiltre de comte de Lyon donné à l'archeveque & aux chanoines de Lyon par Conrad le Salique, empereur, deuziesme du royaume de Bourgogne: il faut voir

les manuscrits qui furent trouves dans un vieux coin de S. Jean, qui n'avoit pas été ouvert peut-être depuis deux cents ans, qui sont entre les mains de M. de St-Georges. Sp.

Soleil & l'estat de la Lune. L'autre montre qui est à costé, marque les minutes, & a de plus cecy de considerable, qu'elle est faite en ovale, & qu'il est par consequent neccessaire que l'eguille s'allonge & se rétreussisse, à mesure qu'elle va aux côtés ou à l'extrémité de l'ovale. Quand l'heure approche, le Coq qui est au dessus chante & bat des ailes, & immediatement apres, l'Ange paroît, qui vient dire l'*Aue Maria*, avec un carillon de petites cloches, qui font retentir toutes les heures l'Hymne de S. lean : la Sainte Vierge se tourne un peu de leur costé, & en même temps on void descendre sur elle le Saint Esprit, en forme de Colombe ; & Dieu le Pere au dessus, sous celle d'un Viellard, qui fait le signe de la Croix. Apres cela l'Ange s'en retourne & les heures sonnent.

*Cloche
de Saint
lean.*

Il y a plusieurs belles cloches à S. lean, entr'autres celle qu'on appelle *Anne d'Autriche*. Il faut seize ou dix-huit hommes pour la mettre en branle : aussi ne la sonne-t'on que les bonnes Festes, ou pour quelque occasion singuliere.

*Sainte
Croix.*

Sainte Croix qui est à costé de S. lean, est l'Eglise Paroissiale, ou il y a sous un Benefier cette inscription Romaine imparfaite :

DIS MANIB.
TEL·PHOSPHORI
IVLIA CATVLLA
.....
..... (1)

(1) Il faut lire, à la deuxième ligne, T·FL· *Titi Flavii*. L. R.

La plus grand partie des Epitaphes payens, n'ont que ces deux lettres, D. M. pour signifier ce qui est icy presque tout au long, *Diis Manibus*, aux Dieux Manes, qui estoient les Deités à qui ils recommandoient les morts.

Saint Estienne qui joint S. Iean avec Sainte Croix, estoit l'ancienne Paroisse. Au porche de cette Eglise, en entrant par la rüe S. Iean, on void cette inscription Romaine enclavée dans le mur à main droite (1):

SEX·LIGVRIVS·SEX·FIL
 GALERIA·MARINVS
 SVMMVS·CVRATOR·C·R
 PROVINC·LVG·Q·II·VIRALIB
 ORNAMENTIS·SVFFRAG·
 SANCT·ORDINIS·HONO
 RATVS·II·VIR·DESIGNATVS
 EXPOSTVL·POPVLI·OB·IONO
 REM·PERPETVI·PONTIF·DAT
 CVIVS·DONI·DEDICATIONE·DE
 CVRIONIB·X·V·ORDINI·EQVES
 TRI·IIII·VIRIS·AVG·NEGOTIATO
 RIB·VINARIS·X·III·ETOMNIB·COR
 PORIB·LVG·LICITE·COEVNTIBVS·X·II
 ITEM·LVDOS·CIRCENSEDEDIT·L·D·D·D

(1) Les indications données par Spon & par d'autres auteurs sur les lieux où ont été trouvées bon nombre d'inscriptions, sont loin des'accorder; un même monument est attribué parfois à des localités très-

C'est un monument erigé à la gloire de *Sextus Ligurius* surnommé *Galeriamarinus* (1), Juge Souverain ou protecteur des Citoyens Romains, habitans dans différentes Villes de la Province Lionnoise, lequel avoit obtenu par la demande du peuple, & par les suffrages du saint Ordre des Augures, les ornemens du Duumvirat : en reconnaissance de quoy il avoit donné aux Magistrats, à l'ordre des Chevaliers, aux Sextumvirs, aux Marchands de vin & autres corps ayans leurs assemblées licites à Lyon, des jeux de courses, de Chariots & de Bestes qui se faisoient dans le Cirque. *Champier* a expliqué ces Caracteres -XV. & -XIII. *Denarios quinque* & *denarios tres*. Mais quel present seroit ce à des Corps considerables, de leur donner quatre ou cinq deniers ? Il y a bien plus d'apparence, que cet -X. marque un grand Sesterce, qui valloit mille petits Sesterces, c'est à dire environ 200 fr. (2).

différentes. Quelques-unes de ces pierres ont évidemment voyagé, ce qui explique ces diffidences d'opinion sur leur provenance. Quand un bloc est réellement d'un volume & d'un poids énormes, on peut raisonnablement conjecturer qu'il a toujours existé au lieu où on l'a découvert; mais ce cas est l'exception. Au seizième siècle, Du Choul, Bellèvre, le président de Sève, les Pères de la Trinité, les Génovéfains, &c., avaient formé à Lyon des collections d'inscriptions venues de lieux divers : il faut donc être très-circonspect quand on veut

établir des déductions historiques & archéologiques en se fondant sur le lieu où une inscription a été découverte. J.-B. M.

(1) Il faut lire en deux mots : *Galeria Marinus*. *Galeria* n'est pas un nom propre ; c'est le nom de la tribu à laquelle appartenait *Sex. Ligurius Marinus*. J.-B. M.

(2) Cette inscription, l'une des plus importantes qu'on ait trouvées jusqu'ici à Lyon, est aujourd'hui déposée au Musée du Palais-des-Arts. Il y a beaucoup d'erreurs dans l'interprétation que Spon en donne ; elle doit se lire ainsi : *Sextus Ligu-*

Dans une autre allée joignant Saint Estienne, on peut voir aussi dans la muraille à la droite, cette pierre :

L·HELVIO·L·FILIO
VOLTIN·FRVGI
CVRATORI·NAV
TARVM·BISII·VIR
VIENNENSIVM
PATRONO·RHO
DANIC·ET·ARAR
NRHODETARA

Comme elle est gravée en mêmes termes de l'autre côté, vis-à-vis l'inscription précédente, il est croyable qu'elle fust érigée en un lieu public, à l'honneur de *Lucius Helvius Voltinus* (1), surnommé *Frugi* ou *Mef-*

rius, Sexti Filius, Galeria (tribu), Marinus, summus curator civium Romanorum provinciae Lugdunensis, quaestor, duumviralibus ornamentis suffragio sanctissimi ordinis honoratus, duumvir designatus, ex postulatione populi, ob honorem perpetui pontificatus dat. Cujus dedicatione decurionibus denarios quinos, ordini equestri, seviris augustalibus, negotiatoribus vinariis denarios ternos & omnibus corporibus Lugduni licite coeuntibus denarios binos, item ludos circenses dedit. Locus datus decreto decurionum. — On voit que ce n'est pas, comme le dit Spon, un monument élevé à la gloire de *Sex. Ligurius*

Marinus, mais bien un monument érigé, à la demande du peuple, par ce personnage, en reconnaissance de son élévation à la dignité de pontife perpétuel. On ne sait pas en quoi consistaient les fonctions du *Curator civium romanorum provinciae*; mais à coup sûr elles n'avaient rien de juridique. Spon ne donne pas la syllabe *DE*, qui termine la dixième ligne, & cette omission, qui se remarque également dans le texte qu'Orelli a donné de cette inscription, n° 4020 de son recueil, a fait commettre à ce dernier une grosse erreur. L. R.

(1) *VOLTIN* est l'abréviation de *Voltinia*, nom de la tribu à la-

niager ; lequel avoit esté deux fois dans la charge de Duumvir de Vienne, & Intendant des Batteliers du Rhône & de la Saône. C'est à peu pres ce que nous appellons maintenant Maître des Ports.

Pour mêler un peu le ridicule avec le sérieux, on fait voir aux Etrangers, parmy les bas reliefs de la façade de S. Jean, à la porte qui est à main gauche en sortant de l'Eglise, quatre lièvres qui n'ont entr'eux tous que quatre oreilles, & en ont néanmoins chacun deux.

Auant que s'éloigner de ces quartiers, voicy quelques inscriptions antiques qui y paroissent encor.

Dans la rue du Bœuf, vis à vis un jeu de paume, cette pierre sert de base à une porte cochere. Elle a esté mal copiée par Paradin, que Gruterus a suiuy (1).

MINERVAE
L·AEMILIVS
SVLLECTINVS
PRAEFECTVS
CLASSISRA
VENNATIVM
DICAVIT

C'est un vœu à la Deesse Minerue, qui étoit en particuliere veneration dans cette Ville, puis qu'elle y avoit même un lieu consacré en son nom, à sçavoir

quelle appartenait *L. Helvius Frugi*. Spon avoit lu FIL à la fin de la première ligne, ARARIC à la fin de la septième, & ainsi qu'il fuit la der-

nière: NRRHOD·ETARARIS. Le monument est aujourd'hui au Palais-des-Arts. L. R.

(1) P. 80, 9.

l'*Athenæum* ou *Athenacum*, d'où est venu le mot d'Enay. Celuy qui témoigne icy sa devotion, enuers la Deesse, est appelé *Lucius Aemilius Sullestinus*, Admiral de la flotte de Ravenne. Auguste auoit éably deux flottes, pour la seureté de l'Empire : l'une à Misene, que les Marbres appellent *Classis Misenatum*, & l'autre à Ravenne, qui étoit anciennement port de Mer, l'eau s'en estant maintenant retirée d'environ vne lieüe. *Tellus est vbi Pontus erat.*

Celle-cy est engagée au coin de la maison de Monsieur Choulier, au bas du Chemin neuf (1), devers le premier étage.

D M
FLAVIAE
PLEBEIAEANI
MAEDVLCISSI
MAE

En voicy une qui est enclavée dans l'escalier de la maison de Madame Pichon, à la place de S. Iean. C'estoit autrefois L'HOTEL DE CHEVRIERES, comme les armes & l'inscription de dessus la porte le témoignent.

DEO INVICTO
MITHR
SECVNDINVS DAT

(1) Autres inscriptions trouvées *crum* (9 bis); *Claudius Trajanus* près du Chemin-Neuf: *Veneri fu-* (340). J.-B. M.

Mithra est le Soleil parmi les Orientaux, comme on peut l'apprendre, par le secours d'autres inscriptions citées dans Gruterus, *Deo Soli Inuieto Mithræ Fl. Septimius Zofimus, Vir Perfectissimus, Sacerdos Dei Brontontis*, &c. (1). Etcette Grecque, **ΗΑΙΩ ΜΙΘΡΑ ΑΝΙΚΗΤΩ** (2). Il y a un serpent gravé autour, qui peut estre le Symbole de ce Dieu, parce que la fable feignoit, que c'estoit luy, qui avoit tué le serpent Python (3).

Il y a proche de Roanne, au bord de la Saône, une grande pierre que Monsieur Mimerel nous a assuré avoir été tirée de Bechevelin par ordre de Monsieur le Cardinal de Lyon, & qu'il vouloit faire transporter à Roy.

Chez Monsieur de Sauigny, comte de S. Jean & abbé de Sauigny qui loge à la tour de Solognac,

(1) P. 34, 5.

(2) P. 33, 9.

(3) On conserve dans la salle du zodiaque de la Bibliothèque impériale, un petit monument représentant un rocher, sur lequel rampe un serpent au-dessous d'un cartouche contenant une inscription identiquement semblable à celle dont il s'agit ici. Ce monument provient de la collection de Caylus (voy. *Recueil d'antiq.* t. III. pl. 94, n. 2, & p. 345); il est faux, & a été évidemment fabriqué au XVIII^e siècle, d'après les nombreuses descriptions publiées du monument de Lyon. Le Musée de Bonn en

possède une copie en bronze. (Voy. Overbeck, *Katal. der kæn. rhein. Mus.*, p. 107.) Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'elle est également moderne.

Le lecteur qui voudra avoir une idée exacte de la divinité à laquelle ce monument a été consacré, devra consulter le savant ouvrage de M. Félix Lajard, ouvrage dont les planches seules sont aujourd'hui publiées, mais dont le texte est sous presse & paraîtra prochainement. Ce texte est accompagné d'un recueil de toutes les inscriptions latines & grecques relatives au culte de Mithra. L. R.

proche l'église de Saint-Romain, il y a vne inscription écrite de deux cotés sur vne semblable pierre tirée d'une cave du logis.

DEDIC·XVIII·SEPT
ORFITOETMAXIMO
COS (1)

De l'autre côté.

D M
ET MEMORIAE
DIOC...N....

Dans une petite rüe, qui va de S. Pierre-le-Vieux à la rüe des Prestres, est cette pierre mise à la renverse.

D M
ET MEMORIAEAE
TERNAEVROGENO
NERTIVET·LEG
XXII·P·F·ACCEPTIA
ACCEPTACONIVGI
CARISSIMOETSIBI
VIVAP·C·ETSVBASC
DEDICAVIT

Elle est vouée aux Dieux Manes, comme sont presque toutes les inscriptions tumulaires, & à la memoire d'Vrogononertus, Veteran de la vingt-&-deuzième

(1) Forte *XV Kal. Sp.* — Spon a esquisé à la plume un dessin de ce monument. J.-B. M. — J'aimerais mieux lire *XVII·K·SEPT.* Le consulat mentionné est celui de l'an 172 de notre ère. L. R.

legion, par sa femme *Acceptia Accepta*. Ce mot d'*Urogenonertus* (1), n'a point la politesse Romaine, mais il y a plutôt apparence qu'il est de l'ancien Gaulois.

Je croy que peu de personnes ont remarqué, sur la face de l'Eglise de S. Romain, qui est derrière S. Jean, cette inscription de quelque ancien Chrestien, qui avoit contribué à sa fondation : Ce qui marque son ancienneté.

TEMPLIFACTORES FVERANT FREDALDVS
ET VXOR MARTVRISE GREGII QD
CONSTAT HONOREROMANI ILLIVSVT
PCBEQVEANTVRSEDEP...ENNE....

C'est à dire, Fredaldus & sa femme ont été les fondateurs de ce Temple, qui est dédié à l'honneur de S. Romain martyr excellent, &c. S'il est permis de conjecturer le reste, qui est assez embrouillé, je croy qu'il faudroit lire, *Illius vt precibus recreentur fede perenni*, afin que par ses prières ils jouissent du repos Eternel : Et ce qui me le persuade encor mieux, c'est que je treuve, que ce qui est auparavant, sont deux vers, & qu'il les faudroit ainsi lire tous trois.

Templi factores fuerant Fredaldus & uxor,
Marturis egregii quod constat honore Romani,
Illius vt precibus recreentur fede perenni.

(1) La pierre sur laquelle est gravée cette inscription, est aujourd'hui employée comme chambranle de porte dans une maison

de la rue Talaru. Il faut lire en deux mots : *Urogenio Nerti*, la lettre i du mot *Urogenio* étant probablement liée avec l'n qui précède. L. R.

le juge par les caractères & par les autres inscriptions du même style que nous avons à Lyon, que cette cy est enuiron du cinquième ou sixième siècle.

Saint Paul, est une autre Paroisse du même côté de l'eau, où il y a aussi un Corps de Chanoines. *Paradin* nous y cite quelques inscriptions; mais j'ignore ce qu'elles sont devenues. Je n'y ay trouvé que ce mot LVGV DVNENS, à la base d'une des colonnes de l'Eglise; ce qui augmente les preuves de ce que nous avons avancé du mot LVGV DVNVM.

*Labbé
Hist. Lug.*

Vis-à-vis l'on void un fragment, qui est de même à la base d'une colonne à la renverse. On a douté s'il y avoit deux autels dans le temple, l'un à Rome, l'autre à Auguste; ce fragment montre qu'il n'y en avoit qu'un (1).

.....
BVSINCOLONIASVA
PERVNCTO
SACERDOTIADARAM
ROMAEETAVGVSTOR
.....

(1) Il prouve en outre qu'à l'époque où le monument, dont il fait partie, a été élevé, le culte d'Auguste avait été remplacé dans ce temple par celui des empereurs. Ce n'est pas d'ailleurs la seule inscription d'où l'on puisse tirer cette conclusion; on en trouvera d'au-

tres dans le chap. 6. L. R. — Ce fragment & le suivant avaient été recueillis par Spon après l'impression de son livre en 1673; ils font partie des annotations autographes de l'exemplaire de la Bibliothèque impériale. J.-B. M.

Il y a auffi celuy cy au dehors de l'Eglise (1).

D

M

... CIATTI S OPI
 ... OENOSQVIVIXITANNOSC ...
 ... CONIVGESANCTA
 ... DVNICVIVITAFVITCVM
 ... FAMAMORARI
 ... RIBPROVINCISCA...ISIIASLABI

A l'entrée du Cloître à main droite, il y a dans le mur une plaque de Marbre en bas relief (2), dont plusieurs font grand estat, peut-estre sans l'entendre. C'est Nostre Seigneur avec S. Paul, & un personnage à genoux deuant Nostre Seigneur, son nom est écrit au coté *Richard*, & au dessus de sa teste, ce vers qu'il prononce, *Christe rei miserere mei, medicina reorum*. Au dessus de S. Paul, il y a celuy cy, *Paulus ei peto dona Dei requiemque polorum*, & vers la teste de Nostre Seigneur, *pro Paulo, pro te mecum super astra fero te*.

(1) C'est uu fragment de l'építaphe d'un fonctionnaire, que l'assemblée des trois provinces avait honoré d'un témoignage public de satisfaction ou de reconnaissance, probablement d'une statue. Le commencement de la dernière ligne peut en effet se restituer ainsi :
 a t] RIBus PROVINCIS

GAL[*liae*...; & cette építaphe paraît avoir été en vers. C'est tout ce qu'on peut dire de ce monument dans l'état de mutilation où il nous est parvenu. L. R.

(2) J'ai obtenu ce bas-relief de l'obligeance du curé de S. Paul, & l'ai fait placer sous les portiques de Saint-Pierre. ART.

Tout cela est myſterieux pour moy, & je veux bien laiffer aux curieux, le plaifir d'y rêver, plutôt que de leur débiter quelque fable du peuple.

Dans le même Cloître, l'on void encor cet Epi-
taphe.

*Hoc tumulo jacent honorab.
Joanna Courtois vidua quondam
Antonii Genoub mercatoris
a Caſtillo Dumborum qui obiit
vi idus maii anno Dmni m d l x i x
et diſcretus vir Petrus Genoub
eorumque filius preſbyter
et ſeptennarius huius
Eccleſie ſancti Pauli qui
pro ſui et victorum parentum
remedio in eadem Eccleſia anniverſarium pro
principali x v librarum
capitulo ipſius Eccl. ſolutarum in Dei nomine
dotavit. Requieſcant in pace. Amen.*

Dans l'Eglife de *S. Laurent*, qui eſt joignant celle de *S. Paul*, ſe trouva le tombeau de *Iean Gerſon*, lors qu'elle fût rebâtie, il y a une quarantaine d'années (1); & ſon Epitaphe y a eſté rétablſ & écrit en

(1) Le tombeau de Gerſon & l'églife Saint-Laurent ont ſubiſté juſqu'à la fin du xviii^e ſiècle; en 1793, l'églife fut convertie en grenier à fourrage & démolie bientôt après. En 1842, M. Dunod, archi-

tecte, ſ'aidant d'un ancien plan des lieux, fit une recherche très-minutieuſe du tombeau de Gerſon & en retrouva les débris. Il y avoit encore des offements & des parcelles du cercueil. J.-B. M.

lettres d'or, à la droite de la Chaire du Prédicateur. Il a été en grand réputation durant sa vie, & apres sa mort, par sa science & par ses sçauans écrits, & les Curieux n'ignorent pas le fameux procès qui fût intenté, pour sçauoir s'il étoit l'Autheur du Liure de l'Imitation de Iesus-Christ, ou bien si c'estoit Thomas a Kempis.

Æ. M.

D. Jo. Charlieri de Gerson. Evang. christianiss. piiq. doct.
Reslit. cum symb. publ. ac priva. lemma titulus.

Sursum Corda.

Magnum parva tenet virtutibus urna Joannem
Præcelsum meritis Gerson cognomine dictum,
Parisiis sacrae professor theologiae
Claruit Ecclesiae qui cancellarius anno
Milleno Domini centum quater atque vigeno
Nono, luce petit superos iulii duodena.

Poenitemini

Et credite Evangelio.

Nous apprenons par ces vers, qu'il étoit Professeur en Theologie, & Chancelier de l'Vniversité de Paris, & qu'il mourut le 12. Iuillet de l'année 1429.

A la rue de la *Iuifverie*, l'inscription suivante fait le coin d'une porte, mais les bords en sont un peu rognés : de sorte que nous aurions peine à la lire, si Paradin ne l'avoit copiée. C'est l'Epitaphe d'un enfant

de sept ans, par ses Pere & Mere, qui n'a avec leurs noms, que les termes de tendresse ordinaires dans ces monuments (1).

D M

ET MEMORIAE AETERNAE
C A V I M A X I M I N I
I N F A N T I S D V L C I S S I
M I Q V I V I X I T A N N I S
V I I · M E N S · V I I · D
X I I · F L A V I V S M A S C E L · E T
M A X I M I N I A M A R S A
P A R E N T E S F I L I O
D V L C I S S I M O P O N E N
D V M C V R A V E R V N T
E T S V B A S C I A D E
D I C A V E R V N T

Dans la rue de *Flandres*, vis a vis celle qui vient de la Poste, il y a ce fragment, que ie n'ay pas pû trouver décrit dans quelque Auteur.

.....
C V L A T
A S P R
S E G V S I A
H O N O
F V
C V L A T I . . . (2)

(1) Gruter la donne, p. 675, 9, d'après Paradin, avec quelques variantes dans la disposition des mots. Il faut lire à la troisième li-

gne, FLAVI MAXIMINI, & probablement à la septième, FLAVIVS MASCVLUS. L. R.

(2) Il y a C·VLATT visible-

C'est dommage, que nous ne puissions pas lire cette inscription toute entière (1), car il y étoit parlé des Segusiens, dans la Province desquels Lyon avoit été bâti, & Strabon dit, qu'elle en étoit la Capitale ; *Hanc urbem genti Segusianorum præsidere constat, quæ in medio Rhodani & Dubidis iacet.*

Ce pays comprenoit ce que nous appellons maintenant, *Forests, Lionnois, Baujolois, Bresse & Dombes*. Il est vray que quelques-vns ont crû, que ceux de *Bresse* étoient appelés *Sebusiani*, fondés sur un passage de Iules-César, qui peut avoir aisément été corrompu pour *Segusiani*, mais celui que nous venons de citer, de la Géographie de Strabon place ces Segusiens, entre le Rhosne & le Doux, qui est proprement la situation de la Bresse.

Plin, dit de ce pays, qu'il étoit libre, c'est à dire franc des tributs, & des coutumes Romaines : *Segusiani liberi in quorum agro colonia Lugdunum*. Il est vray que les anciens exemplaires lisent *Albii*, pour *Segusiani*, & de *Rubys*, croid que ces Albiens étoient pro-

ment à la dernière ligne, ce qui me fait penser qu'au chapitre 4 il faut lire aussi de même, & non pas CVLATTI. Sp.

(1) On peut la restituer presque entièrement, ainsi qu'il suit : C(aio) Ulat[tio, C(aii) fil(io)], Afr[enati, apud] Segusia[vos omnib(us)] hono[ribus] su[n]cto], C(aius) Ulat[tius fil(ius), p(onendum) c(uravit)].

Le lecteur trouvera dans le chapitre qui sera consacré aux principales inscriptions découvertes depuis le temps de Spon, un certain nombre de monuments relatifs à la *Cité des Séguftaves*. Dans les notes dont ces monuments seront accompagnés, je dirai quelle étoit la constitution de cette cité, & quels rapports l'uniffoient à la colonie de *Lugdunum*. L. R.

Hist.
de Lyon.
p. 24.

prement le territoire d'autour de Lyon, compris sous les Segusiens, & qu'il étoit ainsi appelé, à cause de la terre blanche qui s'y treuvoit, propre à faire de la vaisselle, comme celle de Fayence. Il fait d'assés jolies remarques la dessus, que les curieux pourront voir dans son histoire.

Vne autre des principales Villes des Segusiens étoit *Feurs* en *Forests*, qu'on appelloit *Forum Segusianorum*, comme il est aysé de conjecturer par l'analogie du mot de *Feurs*, corrompu du mot de *Forum*; de même que par une inscription antique citée dans plusieurs Auteurs, laquelle se treuve dans cette Ville-là. *Xumin. Aug. Deo Silvano fabri tignuar. qui Foro Segus. consistunt d. s. p. p. (1)* où de *Rubys*, remarque que ce pays estant abondant en Bois, d'ou il a pris le nom de *Forests* (2), il est icy parlé de ceux qui travailloient à couper le bois, & à la charpenterie (3), qui faisoient leur residence à *Feurs*. Personne n'ignore aussi que ce Dieu *Sylvanus*, étoit le Dieu des Bois.

De plus un curieux de Montbrison, nommé Monsieur de la Mure, possède un poids antique treuvé dans

(1) Cette inscription existe encore; elle est encastrée dans la muraille de l'église, à l'extérieur. Les sigles par lesquels elle se termine doivent s'interpréter ainsi: *de sua pecunia posuerunt*. L. R.

(2) M. de la Mure tient pourtant que le mot de *Forets* vient de *Forum Segus.*, & il dit que comme on

treuve dans les anciens *Comes Forensis*, il faut écrire *Forès*. (Hist. Eccl.) Sp.

(3) On peut dire en effet des *tignuarii* ou *tignarii*, qu'ils « travaillaient à couper le bois, » ils portaient un autre nom: c'étaient les *dendrophores*. L. R.

ce pays-là, avec cette inscription relevée en lettres d'argent.

D E A E
S E G
F
P O N D O
X

Ce qui se doit, s'il me semble, expliquer *Dea Segufianorum Fori*, à la *Deesse de Feurs* : qui étoit ou quelque Deité particulière, ou même Diane, la Deesse des Bois. PONDO X. marque que ce poids est de dix liures Romaines.

Je ne doute point que ce mot de *Segufiani*, n'ayt aussi quelquefois été changé en *Secufiani* (1), quoy qu'en dise de *Rubys*, qui fait un grand mystère de la différence de ces deux pays. Le G. & le C. ont tant d'affinité, qu'il est assez ordinaire de les voir prendre l'un pour l'autre (2). l'ay une ancienne Monnoye de quelque Comte de Forests, qui a d'un côté VMBERTVS & de l'autre SECVSIA, qui nous denote sans contredit le Forests (3).

(1) La question de l'orthographe du nom du peuple sur le territoire duquel fut établie la colonie de *Lugdunum*, est depuis longtemps vidée. Une inscription publiée par M. Auguste Bernard dans le Journal de Montbrison (9 août 1857) & que nous reproduirons plus loin,

l'aurait résolue à elle seule : on y lit C I V · S E C V S I A V O R . J . - B . M .

(2) Je me suis aperçu depuis que c'est une monnoie du duc de Savoie, & il s'en trouve de semblables dans Guichenon, d'Amédée, & *Secusia* signifie la ville de Suze. Sp.

(3) Le P. Compain a une petite

Laiſſons-là le Foreſts, & revenons à Lyon, où nous trouverons encor avant que quitter la rüe de Flaudres, une inſcription Romaine entre les mains de Monſieur Alexandre Colbenſchlag, ſur un marbre qui luy a ſervy il y a long-tems, de pierre à broyer, & étoit venu de chez Monſieur le Cardinal de Tournon, qui avoit été fort curieux de ces fortes de bijoux (1).

L · A V R E L I O L · F I L
 Q V I R · G A L L O C O .
 P R A E F · A E R · S A T · P R A E F
 F R V M · D A N D I P R O C O .
 P R O V I N C · N A R B O N E N S
 L E G A T O · A V G · L E G I O N · III
 G A L L I C · C V R A T O R I · V I A R
 C L O D I A E · A N N I A E · C A S S I A E
 .. M I N I A E E T N O V A E T R A I
 L E G A T O P R O V I N C · A F R I C A E
 .. T R · P L · Q V A E S T · P R O V I N C

médaille d'Anſe, comme un quinaire, qui a d'un coté un caſque affez bien fait & à l'entour *Segusia*. Sp.

(1) Cette inſcription avoit été apportée de Rome, où Pighius l'avoit vue, *in vinea Coſmi Medici, ad portam Calimontanam*. (Voy. Gruter p. 1091, 8.) Elle étoit alors parfaitement conſervée; auffi Gruter, qui a reproduit la copie de Pighius, en donne-t-il un texte

complet, que nous croyons devoir tranſcrire ici : L·AVRELIO·L·FIL·|QVIR·GALLO·COS·||PRAEF·AER·SAT·PRAEF·|FRVM·DANDI·|PROCOS·|FROVINC·NARBONENSIS·|LEGATO·AVG·LEG·III·|GALLIC·CVRATORI·VIAE·|CLODIAE·ANNIAE·CASSIAE·|CIMINIAE·ET·NOVAE·TRAIANAE·|LEGATO·PROVINC·AFRICA·|PR·TR·PL·QVAEST·PROVINC·ASIAE·|M·AEMI·LIVS·ALCLMA·|AMICVS. Le texte de Spon n'en eſt pas moins précieux,

Quoy que ce marbre soit rongé de côté & d'autre, on ne laisse pas de deviner à peu près tout ce qu'il contenoit: Et il ne seroit pas juste de laisser dans la poussière, un monument d'une personne de la qualité de cet *Aurelius Gallus*, fils de Lucius, de la Tribu appelée Quirina, dont il est icy fait mention. Il étoit donc, ou il avoit été (1) Consul, Intendant du Thresor public qu'on gardoit au Temple de Saturne, Commissaire des grains qui se distribuoient au peuple, Proconsul de la Prouince Narbonnoise, Lieutenant pour l'Empereur de la troisième légion Gauloise, Pourvoyeur & Maître (2) des grands chemins,

parce que, le monument étant détruit, il nous fournit le seul moyen que nous puissions avoir aujourd'hui de contrôler celui de Gruter, auquel il nous permet même de faire une légère correction, en écrivant VIAR au lieu de VIAE, à la fin de la septième ligne: L. R.

(1) L'alternative n'est pas admissible: il faut dire nécessairement, *avait été*, & même *avait été successivement*. Seulement Spon, pour être exact, aurait dû commencer par la fin l'énumération de ces dignités, les fonctions que *L. Aurelius Gallus* avait remplies étant énoncées dans cette inscription, dans l'ordre inverse, c'est-à-dire, en commençant par la plus élevée. L. R.

(2) Les administrations modernes diffèrent tellement de l'admini-

nistration romaine, qu'il est presque toujours impossible d'y trouver des titres correspondant exactement à ceux que nous offrent les marbres & les auteurs anciens. Spon, en traduisant par ces mots le titre de *Curator viarum*, a commis un véritable contresens.

La voie *Ciminia* ne tirait pas son nom d'un personnage nommé *Ciminus*, mais bien du lac ou du mont *Ciminus*, près desquels elle passait. La voie *Nova Trajana* devait le sien à l'empereur Trajan, qui l'avait fait établir, & on l'appelait *Nova* pour la distinguer de deux autres voies Trajanes, la *via Appia Trajana* & la *via Trajana Frentanorum*. *L. Aurelius Gallus* n'avait pas été gouverneur de la province d'Afrique, mais seulement *légat du proconsul de cette province*, ce qui était

appelés de Clodius, d'Annius, de Cassius, & de Ciminius & du nouveau Trajan, Gouverneur de la Province d'Afrique, Tribun du Peuple, Threforier Provincial, &c. Si les dernieres lignes n'y manquoient pas nous en sçaurions quelque chose davantage.

bien différent. Auparavant il avait été *préteur*; auparavant encore, *tribun du peuple*; enfin il avait commencé sa carrière par la charge de *questeur de la province d'Afie*, ce

qui semble prouver qu'il était de famille plébéienne, & avait été admis à faire partie du sénat, par un décret spécial de l'empereur. L. R.





CHAPITRE III.

Eglises & autres lieux antiques sur la montagne. — Minimes. — Reste du cirque. — Reste du Palais de Severe & de Claude. — Fourviere. — Inscriptions Romaines.



I nous venons du bas de la Ville, à la montagne de Fourviere, nous y trouverons beaucoup plus de vénérables restes de l'Antiquité; parce-que c'est l'endroit où Lyon, a été placé dans le commencement.

Il est vray que le sçauant Monsieur de Marca, apres avoir consideré, ce que les anciens Autheurs disent, de l'affiete de Lyon, comme Seneque dans les vers que nous avons cité, & ayant sceu qu'il s'estoit trouvé, un reste de cirque a la côte S. Sebastien, que même les tables de fonte, de l'Empereur Claude y auoient été deterrées, il a crû que tout cela preuvoit, que Lyon avoit été premierement bâty, sur cette côte de la Croix-rouffe, appelée autrement de Saint Sebastien.

l'ayme pourtant mieux suivre l'opinion commune; & les bâtimens sôuterrains, les Aqueducs, & toutes

les autres antiquités, qui se treuvent du côté de Fourviere, m'empêchent de douter que la Ville n'ayt été premierement bâtie la haut dessus.

Ce n'est pas qu'avec le temps on ne vint aussi à bâtir sur l'éminence opposée de S. Sebastien, ou que mêmes les Romains n'y peüssent avoir construit quelque Fort dès le commencement, pour défendre de ce côté là, l'approche de la Ville. Ce qu'on verra dans ce Liure de côté & d'autre, fournira aux Lecteurs judicieux des pièces justificatives, pour en donner leur décision.

A ce sùjet il ne sera pas mal à propos de vous dire, que les RR. PP. *Recolects*, qui sont logés sur la pente de Fourviere, ayans eu dessein l'année passée, de clorre leur bien de murailles, treuvèrent en creusant assez de pierre, & au de-là de ce qu'ils en avoient besoin pour bâtir. Ils y découvrirent en suite fort avant en terre, des Aqueducs, & quantité de charbons & de la pierre brûlée tristes restes de ces deux embrasemens, dont la Ville fût presque toute consumée, sous l'Empire de Neron, & sous celui de Severe.

Il ne parle point des autres antiquités, qui y ont été deterrées, comme Vrnes lachrymatoires & Medailles parce que tout le terroir de Lyon en fournit de mêmes : & j'ay moy même une fois acheté environ 700. medailles de bas argent, qui avoient été treuvées tout à la fois dans une vrne, à un village aupres de Lyon appelé *Chapponay*.

L'ay découvert dans leur Convent les trois inscrip-

tions suivantes, dont les deux premières ne nous auoient pas été données par nos Historiens, & l'autre ne l'auoit pas été avec exactitude. Celle cy est au coin d'un Pavillon, qui regarde sur le chemin, ayant sur son chapiteau une tête entourée de serpents, qui ne paraît pas antique (1).

M A T R I S A V G
I N H O N O R E M
D O M V S S A E D I O R V M
E V T Y C H E S C L I B
A E D E M C V M A R A
D A T

C'est à dire qu'*Eutyches* Affranchy de Caius (2), avoit fondé un Temple avec un Autel, à l'Honneur de la Maison des Sædiens, qui pouvoit être quelque Famille illustre dans Lyon. Nous parlerons de ces Meres Augustes, auxquelles cette pierre est dédiée dans le Chap. 5. Gruterus l'a citée assés bien, si ce

(1) Cette inscription se trouve encore aujourd'hui au lieu où elle a été vue par Spon, à la montée de Saint-Barthélemy, à l'entrée de l'ancien couvent des Récollets.

(2) Une cassure entre les mots *EUTYCHES & LIB*, empêche aujourd'hui de distinguer le *C* que Spon avait cru apercevoir entre ces deux mots. Je pense que cette

cassure existait déjà du temps de notre auteur, & que ce qui lui a paru être un *C* n'était autre chose qu'un accident de la pierre. *Eutyches* serait alors un affranchi, non pas d'un *Caius Sædus* quelconque, mais de la famille des *Sædii*, en l'honneur de laquelle il avait élevé les monuments dont il est ici question. L. R.

n'est qu'il met *Sediorum*, pour *Sædiorum*, & qu'il ne dit pas en quelle Ville elle se treuve (1).

D ET M

MEMORIAE AETER
NAE

POMPEIO FELICIE X
ACTA PROCVRATORIS
QVIVIXIT AN·L X
IVLIA VIVENTIA CON
IVXQVAECVMEOVIX
ANN·X·SINEVLAANI
MILAESIONE PONENT
DVMCVR·ETSVBA·D·D

Je ne sçay s'il ne faudroit point lire *Exactorum Procuratoris*, pour dire que ce *Pompeius Felix* étoit Receveur des Tributs (2): Le reste ne dit rien, si ce n'est que la femme *Iulia Viventia*, témoigne avoir vescu avec luy dix années sans demêlé: ce qui est aussi

(1) P. 90, 3. Spon aurait dû ajouter que Gruter donne ainsi la quatrième ligne: EYTICHE·LIB. — L. R.

(2) *Exacta* est un mot de formation irrégulière, pour *ex actis*, *ab actis*, ou *ad acta*. On lit *exactus procuratoris p(rovinciae) Lugdunensis*, dans une autre inscription de Lyon, publiée pour la première fois par Artaud, *Notice du Musée* (1816), p. 44, & qui sera reproduite dans un des appendices de

cette édition. L'officier ainsi désigné était probablement le même que celui auquel on donne dans une troisième inscription de Lyon, qui sera également reproduite, le titre de *Cornicularius procuratoris*. C'était une sorte de greffier ou de chancelier du procureur de la province. — L'inscription suivante existe encore au même endroit; mais elle est fort endommagée: les deux dernières lignes ont disparu. L. R.

rare en effet, qu'il est commun dans nos Inscriptions antiques.

	ET MEMORIAE · AETERNAE	
	SOLEMNIO · FIDO · MILIT · LEG · I	
D	MINERVIAE · IMAGINIFERO	M
	MATVRINIA · VICTORINA · CON	
	IVGI · CARISSIMO · PONENDVM	
	CVRAVIT · ET · SVB · ASCIA · DE	
	DICAVIT	

Cette inscription peut servir d'exemple pour montrer quelle exactitude est nécessaire en copiant ces monumens : puis qu'une seule lettre oubliée dans celle-cy par tous nos Auteurs, en change si fort le sens. Car ils ont tous crû, s'en rapportant sans doute les uns aux autres, qu'il y avoit *Minervæ Imaginifero*, & sur cela ils ont raisonné touchant ces porteurs de l'image de Minerve, comme sur une chose bien assurée : au lieu qu'il y a *Minervia*, qui est un sur-nom de la première légion (1). Ainsi il est aisé de comprendre, que ce *Solemnus Fidu*, à qui *Maturinia Victorina* sa femme, avoit fait creuser ce tombeau de pierre, étoit soldat & Portenseigne de la première Légion Minervienne, de même que *Ti. Claudius Pompeianus* étoit le Tribun de cette même légion ; comme en fait foy l'inscription de Severe citée au Chap. I.

(1) Spon aurait dû dire que c'étoit le nom distinctif de l'une des quatre légions qui portaient le nu-

méro I. Les autres étaient la *leg. I. Italica*, la *leg. I. Adjutrix*, & la *leg. I. Parthica*. L. R.

Dans la vigne des *Minimes* l'on void encor, les mazures de l'Amphiteatre. Ou plûtoſt ce n'eſt qu'un Théâtre; car il n'y a que le demy cercle.

Il y en avoit autrefois un, dont Gabriel Simeoni témoigne avoir veu les mazures à la côte S. Sebaſtien, dans un verger qui eſt maintenant à Monsieur Du Soleil; mais il n'y paroît maintenant, que l'endroit où il pouvoit être ſitué.

Les Curieux doivent encor voir dans ce Convent, la *Sacriſtie* remplie d'excellens tableaux d'Histoires du viel & du nouveau Teſtament, faits par Perier excellent Peintre de ſon temps. Ceux du fonds, & une Cene qu'il y a, ſont eſtimés les meilleurs.

A la montée de *Gourguillon*, dans la cour de la maiſon de Monsieur Orlandin, que les Religieuſes du Verbe Incarné ont acquiſe depuis peu, eſt cette belle pierre, que nôtre ancien Antiquaire Monsieur du Choul, qui a écrit de la Religion des Romains, y avoit fait apporter: car c'eſtoit là ſa maiſon, & on y void encor ſes armes ſur la porte (1). Guichard a cité cette inſcription dans ſon Liure des Funerailles; mais Para-

(1) Cette maiſon acquiſe en 1636 par les religieuſes du Verbe Incarné & augmentée par elles en 1672, avoit appartenu, après Guillaume du Choul, bailli des montagnes du Dauphiné, au ſeigneur de St-Irénée, & enſuite à Antoine du Verdier qui la poſſédait lorsqu'il écrivit le vii^e livre de ſes *Diverſes Leçons*,

puis à Claude du Verdier, ſon fils, puis à la famille Orlandini. Elle comprenait l'emplacement de la Recluférie de la Madelaine dans la partie élevée. Elle eſt devenue propriété particulière lors de la révolution de 1793. M. Guillard y tient en ce moment un établiffement d'éducation pour les jeunes gens.

din, ni les autres Historiens de Lyon, n'en font point de mention (1).

D



M

ET · MEMORIAE AETERNAE
FAVSTINI
 M · AVRELI · INFANTIS · DVLCIS
 SIMI · ET INCOMPARABILI · QVI
 VIXIT · ANNIS · VIIII · M · II · D · XIII ·
 QVI · SIBI · ANTE · MORTEM · RO
 GAVIT · QVAM · PARENTIBVS
 SVIS · C · IVL · MAXIMVS · FILIAS
 TRO · ET · AVRELIA · FAVSTINA
 MATER · VNICO · FILIO · DESO
 LAT · P · C · ET · SVB · ASCIA · DEDI
 CAVERVNT · MVLTIS · ANNIS
 VIVAT · QVI · DIXERIT · ARPAGI
 TIBI · TERRAM · LEVEM

Il faut lire *Marci Aurelii Faustini* : ce dernier mot ayant été inferé par le Sculpteur, qui l'avoit apparemment oublié. La coutume des noms Latins, connue à ceux qui ne sont pas nouices dans l'histoire Romaine, & le nom de la Mere *Aurelia Faustina* (2),

(1) Cette inscription est aujourd'hui au Musée lapidaire. Les lettres NT du mot INFANTIS, ligne 4, sont liées; il en est de même des lettres NN du mot ANNIS, lignes 6 et 13. L. R.

(2) Cet enfant, qui ne porte que les noms de sa mère, était probablement un enfant naturel, que cette femme avait eu avant son mariage avec C. Iulius Maximus. L. R.

mettent la chose hors de conteste. *Incomparabili*, est aussi une faute du Sculpteur pour *Incomparabilis*.

Au reste l'eloge est beau, de dire qu'un enfant âgé seulement de neuf ans, eût la discretion de souhaiter plutôt sa mort, que celle de ses Pere & mere. Le terme de *Filiaster*, qu'il adjoute pour dire *Privignus* Beau-fils, est assurément tres-rare, & soit qu'il vint d'une Province où l'on ne parloit pas le beau Latin, ou bien qu'il se fut introduit sur le déclin de l'Empire, & de la pure Latinité; il est certain qu'on aura de la peine à le trouver chez quelque Auteur ancien. Ce Pays se sert du mot de *Filiâtre*, pour dire Beau-fils, qui vient sans doute de là.

Le mot d'*Arpagi* n'est pas si facile à deviner, & à moins que ce ne soit quelque terme de mignardise qu'on donnât aux enfans, comme l'on dit en François *Poupon*, j'avoüe que je ne sçay ce qu'il pourroit signifier (1).

Pour cette façon de parler, de *souhaitter la terre légère aux morts*, elle n'est pas rare dans les Epitaphes Payens: c'est qu'ils craignoient que l'ame n'eût peine à se dégager du corps, si elle étoit accablée par un trop grand fardeau de terre. C'est la raison pour laquelle ils fouloient au pied le lieu de la sépulture où étoient enterrés ceux à qui ils vouloient du mal, avec cette imprecation *Sit tibi terra gravis*; au lieu que le

(1) C'est le vocatif d'*Arpagius*, pour *Harpagius*, adjectif dérivé du grec ἁρπαγίς, *raptus*, enlevé avant

l'âge. Voy. Marini, *Atti e monumenti de' fratelli Arvali*, p. 634 b. L. R.

terme ordinaire, dont ils se seruoient pour les amis, étoit *Sit tibi terra levis*.

Si nous recherchons avec soin les tombeaux anciens des Payens, il n'est pas juste de négliger ceux des Chrestiens, qui ont le même caractère d'Antiquité.

En voicy deux qui sont à la place de S. Iust, à la face d'une maison qui est proche des Minimes, & qui leur appartient (1).

+EPYTA FIVMHVNCQVINTVISLECTOR
BONERECORDACIONISACAPINEGVCIATORIS
MEMBRAQVIESCVNTNAMFVITISTESTACIO
MISERISETPORTVSEGINISOMNEBSAPT
FVITPRAECIPVAELOCA SCORVMADSE
DVEETELAMOSINAMETORACIONEM
STVDVITVIXITINPACEANN^{NS}LXXXV^{OB}
VIIIK^{AL}APRILISLXIP^CIVSTINIINDICT^QVARTA

Quoy que cet épitaphe ne soit que du cinquième siecle, comme on peut comprendre par la fin, P. C. IVSTIN. INDICT. QVARTA, (2) la quatrième indication apres le Consulat de Iustin, on ne laisse pas d'y voir deja, combien le Latin avoit déchû de sa beauté, par le débordement des Gots en Italie; *Epytaphium*

(1) La première est aujourd'hui conservée au Palais-des-Arts.

(2) Spon n'avait pas vu le chiffre

LXI, qui précède le sigle PC, *post consulatum*. Cette date correspond

au 25 mars 601. L. R.

hunc quintuis, pour dire *Epitaphium hoc quod intueris* (1).
Neguciatoris, pour *Negotiatoris*. *Eginis* pour *Egenis*.
Adsedue pour *Affidue*, &c.

Au reste cette inscription témoigne que cet Agapus, dont les os répoisoient deffous, étoit un negotiant qui avoit été fort charitable envers les pauvres, & qu'il s'estoit principalement adonné à visiter les Tombeaux des Saints, à exercer des aumônes & à être assiduellement en prières.

+

HOCTVMVLO
 IACETBONOM
 MEMORIOM
 RAPSO CVI
 VIXITANN.
 XXXV

Celle cy n'est pas fort édifiante, car elle ne nous apprend autre chose, si ce n'est qu'un nommé Rapsos, qui avoit vécu trente-cinq ans devoit être enterré près de là où elle avoit été mise. *Bonom memoriom* & *Bonus memorius*, que nous verrons dans une inscription de S. Irenée, sont des fleurs de la Rhetorique de ce tems-là. La Croix qui est dessus, marque que c'est d'un Chrestien; car comme alors le Paganisme n'é-

(1) *Hunc* est évidemment un accusatif; il faut donc lire: *Epytafium hunc qui intuis*, pour *Epitaphium*

hoc qui intueris, « ô toi, qui regardes des cette épitaphe, ici reposent les membres d'Agapus, &c. » L.R.

toit pas encor étouffé dans l'Europe, les Chrestiens avoient soin pour l'ordinaire de faire graver des Croix sur leurs tombeaux, de peur qu'on ne vint un jour confondre leur cendre avec celle des Payens : & les curieux qui passeront à Arles, le pourront bien remarquer au cimetiere des Minimes, ou il y a une tres-grande quantité de tombeaux de pierre de Payens & de Chrestiens.

Cette pierre fut treuvée l'an 1673 à Saint-Clair, au seminaire de l'Oratoire, & Monsieur Bassët qui y loge a eu soin de la faire conserver. Il y a derrière quelques lettres d'une inscription payenne qui y avoit esté, & le dit Monsieur Bassët m'en a fait présent.

INHOC TOMOLO
REQVSCIT BONEME
MORIEMAISRINVSQV
VIXITANNISXCETDI
ES.....

Je ne treuve rien qui nous doive arrêter à S. Iust, si ce n'est la memoire de cette belle Eglise qu'avoit fait bâtir S. Patient Evêque de Lyon, dont la description nous est donnée dans la riche poésie de *Sidonius Apollinaris*, qui commence,

Quisquis Pontificis, patrifque nostri,
Collaudas Patientis hic laborem, &c.

Il est vray que quelques-uns croyent que c'est celle

de S. Irenée. Nous devons auffi regretter la perte d'un superbe tombeau, que ce même Autheur nous apprend y avoir été, de *Syagrius* Consul Romain, qui étoit Chrétien & natif de cette Ville : de même que *Sidonius Apollinaris*, qui fut apres Evêque de Clermont (1).

Tout aupres de S. Iuft il y a un Conuent des *Urfules*, & dans les vignes de ces Religieufes, l'on void des voutes fous terre percées de plufieurs portes, que le Iardinier peut montrer aux curieux. Le peuple les appelle *la Grotte Berelle*. Ce font apparemment des Bains Romains de quelque bel Hoftel, & l'on void dans les coins les tuyaux par où venoit l'eau. Ils méritent d'eftre vûs, quand ce ne feroit que pour la manière, dont ils font encruftés, d'un ciment à l'antique prefque auffi dur que la pierre même. Ce qui fait que cela femble efte tout d'une piece.

loignant ce Convent, dans la Cour de M. *Duxio* (2),

(1) L'autel funéraire confacré à *Atilia Verula* (289) vient du fol de St-Juft, où il a été découvert en 1775. J.-B. M.

(2) Dans cette maifon de M. *Duxio*, il y a un puits où les armes du roy Henri IV font au-deffus de cette infcription :

DV REIGNE DE HENRI IIII
ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE
ET DE L'ORDONNANCE
DE M. LE DVC DE SEVLLY
PAIR ET GRAND VOYER DE FRANCE

1607.

la pierre qui fuit, que ie n'ay point veu décrite, fait le coin d'une muraille (1).

E T M E M O R I A E
A E T E R N A E
R V S T I C I N I
E R E N N I V E T
L E G X X X V I C Q V I
V I X I T A N N I L X X X X
P A T R I P I E N T I S S I
R V S T I C I N I P O N E N
D V M C V R A V I T E T
E S T I V I A V R S A C O N
I V X Q V E C V M E O
V I X I T A N N I S X X X X I I S I
N E V L A M A C V L A E T
S V B A S C I A D E D I C A V E R V N T



C'est l'Építaphe d'un soldat des vieilles bandes, appelé *Rusticinius Erennius*, de la 36. Légion (2),

(1) Cette inscription existe encore au même endroit. Les lettres ET, au commencement de la première ligne, sont liées; il en est de même des lettres NN du mot ANNIS, ligne 6, & des lettres IT du mot VIXIT, ligne 12. Spon avait

cru apercevoir un P entre les lignes 7 & 8, & il avait lu ainfi cette dernière ligne: RVSTICINI AVR... PONEN. — L. R.

(2) Lisez: de la légion XXX^e *Vidrix*; il n'y a jamais eu de légion XXXVI^e. — L. R.

âgé de quatre-vint & dix ans. C'est un prodige que les Romains entretenissent tant de soldats ; car 36. Legions font presque 250. mille hommes, la Legion estant composée, comme écrit Vegece, de 6826. hommes, dont 726. étoient Cavaliers : sans compter les troupes Auxiliaires, qui se montoient souvent à plus grand nombre, quand ils en avoient besoin.

Cette Famille *Rusticinia* paroissoit encor dans une Inscription, qui se voyoit autrefois à Lyon, & que Gruterus nous a conservée (1).

D M

E T M E M O R I A E
A E T E R N A E

A E S T I V I V R S I O N
Q V I V I X I T A N · X X V
D V I I I I R V S T I C I
N I A V E N N O N I A
C O N I V G I D V L C I S
S I M O P C E T S V B A S
C I A D E D I C A V I T
P R O C V R A N T I B V S
V I C T O R I O E V T Y C H
E T E T A P R I L A L E X A N

D R O

(1) P. 752, 4, in *adibus Lan-gari, e Scaligerianis*. Elle a été retrouvée, & on peut la voir aujourd'hui au Musée. Scaliger avait lu à

la fin de la ligne 4, VASION, au lieu de VRSION, & au milieu de la ligne 9, PO, au lieu de PC, *ponendum curavit*. L R.

En montant à Fourviere, on treuve un Convent de Religieuses de la Visitation, qu'on appelle encor *l'Antiquaille*, parce qu'on tient que c'estoit là où les Gouverneurs Romains avoient anciennement leur Palais, & particulièrement Severe, lors qu'il résidoit à Lyon, en qualité de Lieutenant des Gaules, pour l'Empereur Commode. On treuva il n'y a pas longtemps dans cette Ville, des briques ouvragées en bas relief, qui doivent estre des corniches de ce Palais, puis que le mot de SEVERI y est gravé fort lisiblement. l'en conserve dans mon Cabinet, vne semblable, qui m'a été donnée par Monsieur Carie (1).

Cependant le bâtiment est tout nouveau, & il ne reste rien de ce Palais antique, que quelques Aque-ducts, qu'on y découvre sous terre, & vne belle inscription en vers Latins, qui n'est pourtant que d'un particulier appelé *Claudius Rufinus* (2). Le mot de *Titulus* qui s'y lit, pour signifier un Epitaphe, & celui de *Domus Saxeæ*, pour dire un tombeau de pierre, sont assez particuliers. Je ne m'arrêterai pas à l'explication de cette inscription, parce qu'aussi bien elle

(1) Spon a deffiné à la plume cette antéfixe, où le mot SEVERI ne peut être autre chose que le nom du fabriquant. J.-B.M.

(2) Ce monument est aujourd'hui au Musée. J'ai rétabli la division des lignes, que Spon n'avait pas observée exactement. Il avait lu à la ligne 6, FATIS au lieu de

FATI; à la ligne 8, ACCIPIENS au lieu de ACCIPIET. Il indiquait, à la fin de la ligne 14, une lacune qui n'existe pas, & avait omis, à la ligne 15, le mot SVAE, dont on n'aperçoit plus que la première lettre sur le monument; enfin, à la ligne 19, il avait lu en entier le mot ASCIA, qui y est en abrégé. L. R.

ne fera gueres visible aux Curieux, étant, comme elle est, renfermée dans un Convent de Filles (1).

D

M

M·AETERNAE·L·CL·RVFINI

CLHVNCVIVVSSTYGIASRVFINVS

ADVMBRAS INSTITVIT

TITVLVMPOSTANIMAEREQV

IEM QVITESTISVITAEFATI

SITLEGEFVTVRVS CVMDO

MVSACCIPIETSAXEACORPVSHA

BENS QVODQVEMEAM

RETINETVOCEMDATALITTE

RASAXO VOCETVAVIVET

QVISQVELEGETTITVLOS

ROTTIOHICSITVSESTIVVE

NILIROBOREQVONDAM

QVISIBIMOXQ·SVAENVTRICI

MARCIA NEITEMVERINAE

CONLACTIAEHAECMONV

MENTADEDITETSVBASC

DEDICAVIT

CVRANTECLSEQUENTEPATRONO

Vn peu plus haut que l'Antiquaille, en allant à Fourvière, on aperçoit vn grand *Pan de muraille*, ayant vne couche de brique & vne de pierre, cimenté

(1) L'emplacement de l'Antiquaille, sur le versant oriental de la montagne de Fourvière, a fourni

depuis à notre Musée lapidaire du Palais-des-Arts plusieurs de ses monuments les plus importants. On y

d'un si fort ciment, qu'il est presque à l'épreuve du fer; qui sont deux marques de son Antiquité. Monsieur le Prieur Guignard dans les vignes duquel est ce mur, tient que c'est un reste du palais de l'Empereur Claude, qui étoit né à Lyon & qui y avoit demeuré quelque-tems. Les raisons qu'il en donne m'obligent à déferer aux sentimens d'un si habile homme.

Premierement, dit-il, la situation & la belle veüe de ce lieu étoient tres-propres pour le Palais d'un si grand Seigneur. On peut maintenant decouvrir de là, six Provinces : Le Dauphiné, la Savoye, la Bresse, la Principauté de Dombes, le Forets, & le Lyonnois.

En second lieu la hauteur & l'épaisseur de ce mur, nous doivent persuader, que ce n'a pas été la dépense d'un particulier.

Enfin ce que l'on treuve tous les jours là aupres, nous doit convaincre qu'il y a eu autrefois un superbe Palais dans ce lieu. On y a decouvert des Aque-duc en grand nombre, qui se partagent en différens conduits; on y a deterré des marches d'escaliers, des pieces de Statues de marbre, des carreaux de Por-

a trouvé l'autel dédié par *T. Flavius Latinianus* à Jupiter Depulfor (1) & une statuette de la déesse *Copia*. Au-dessous de l'Antiquaille & dans l'ancien clos des Lazaristes, les frères de la Doctrine chrétienne ont eu, en 1841, la bonne fortune de decouvrir un écrin garni de bijoux en or massif, qui avait appartenu à une dame romaine. Cet écrin a

été décrit en détail, dans une dissertation spéciale, par M. Comarmond (Lyon, 1844, in-4°). Les principales inscriptions qu'on a exhumées du fol de l'Antiquaille sont les suivantes : *Caius Claudius Liberalis* (340); *Flavia Plebeia* (303); *Sextus Iulius Thermianus* (321); & *Caius Salvius Mercurius* (60). J.-B. M.

pyhre, de Marbre, de laspe & d'autres pierres precieuses. Ce qui nous fait affés voir le debris de quelque lieu magnifique, qui doit apparemment avoir été le palais de l'Empereur Claude, celui de l'Empereur Severe ayant été placé, comme nous avons dit, à l'Antiquaille (1).

On est en peine de sçavoir si le mot de Fourviere vient de *Forum Veneris*, d'un Temple qu'on pretend avoir été bâty là haut, dédié à la Deesse Venus, ou de *Forum Vetus*, le vieux marché, comme Paradin dit qu'il l'a treuvé nommé dans des vielles Pancartes (2).

Ioignant l'Eglise qui paroît de cinq ou six lieües en arrivant à Lyon, il y a une plateforme d'où l'on découvre presque toute la Ville, & on y a transporté une Pyramide moderne, qui étoit il y a vint ans aux Terreaux.

Dans la maison de Monsieur Mascranny, appelée vulgairement l'*Angélique*, qui n'en est pas éloignée, il y a encor quelques masures & arcades antiques (3), & à la porte un grand Bassin de pierre rompu, ou nous ne poyons lire que les dernieres lignes de

(1) C'est une recherche puérile, que celle de l'emplacement du palais de Claude & de celui de Sévère à Lyon; il est probable en effet que Claude pas plus que Sévère ne posséda un palais dans cette ville. L. R.

(2) C'est à Fourvière qu'on a découvert, en 1704, le plus important & le plus célèbre des monuments tauroboliques de Lugdu-

num, TAVROBOLIO MATRIS D. M. I D (50). Voyez les appendices à la fin de ce volume. J.-B. M.

(3) J'ai découvert moi-même en cet endroit, une architrave qui paraît avoir appartenu à un temple ou à un palais dont la destination est inconnue, mais qui a dû être remarquable. ART.

l'inscription, que Paradin nous a cité (1) toute entière, & qui étoit de son tems à la Guillotière.

ETQVIETIAETERNAE
 EVTYCHIANIFILIDVLCISSIMI
 PIENTISSIMIETPRVDENTISSIMI
 REVERENTISSIMIQVEVERGINI
 D QVIVIXITANNISXVIII M
 M·II·D·IIII·ROMANVSPATER
 PONENDVMCVRAVITETSVB
 ASCIADEDICAVIT

Ce sont des Eloges d'autant plus beaux que la Pieté, la Prudence & la Modestie sont des qualités rares à un jeune homme de XVIII. ans, comme étoit cet *Eutychanus*, à qui son pere rend ce témoignage. Le mot de *Virgo* se prend aussi rarement au masculin. Pour ce qui est de *Vergini* pour *Virgini*, il est assés ordinaire dans les Antiques d'y voir l'E pour l'I (2).

Dans la Cour de la même maison, cette pierre est engagée dans le mur (3). Les Eutychiens qui y sont

(1) *Hist. de Lyon*, p. 446.

(2) *Vergini*, dont cette inscription nous présente l'unique exemple qu'on en connaitte, est une forme archaïque, comme *Vergilius*, *verginius*, &c. Ce mot, du reste, n'exprime ici aucune idée morale; c'est un simple synonyme de *juvenis*. On fait que *virgo*, au féminin, & même *innupta* sont sou-

vent employés de même dans le sens de *puella*. Voyez Furlanetto, *Mus. Etsenf.*, p. 115. L. R.

(3) Elle est encore aujourd'hui au même endroit; mais elle a beaucoup souffert des injures du temps. Je rétablis le texte de l'inscription, d'après les leçons de Menestrier & de M. de Boissieu. Spon avait lu à la quatrième ligne, FEMINAE, au

mentionnés, & celui qui se lit dans l'inscription précédente, marquent par leur Etymologie, avoir été des familles Grecques, dont Lyon étoit beaucoup peuplé.

D X M

ETQVIETIAETERNAE
DOMITIAEHEVTYCHIAE
ANIMAEPIENTISSIMAE
QVAEVIXITANNISXX
XIIIIIIIDXIIIIIDOMITI
VSEVTYCHIANVSET
DOMITIAMYNNNE
PARENTESFILIAECARET
SIBIVIVIPCETSVBASC
DEDICAVERVNT

Dans la vigne qui est de la dépendance de cette maison, ce fragment de marbre qui se voyoit autrefois à Vienne, est au coin d'un Pavillon.

...PRONIVSA
...STVSQ·FLAM

On n'en peut tirer aucun sens, si ce n'est qu'il semble y être parlé d'un certain *Apronius*, *Flamen* ou Prestre de quelque Divinité (1).

lieu de ANIMAE ; il avait omis la première ligne & tout ce qui suit le mot HEVTYCHIANVS. — L. R.

(1) On peut la restituer ainsi: A(ulus) A]pronius, A(uli) [fil(ius), Fau]stus, q(uaestor), flam(en) [luventutis, &c... L. R.

A un lieu qu'on appelle *la Sarra*, derriere Fourviere, où il y a une des belles veües de Lyon, j'ay treuvé proche d'une petite maison, d'où l'on découvre Pierrefcize, cette pierre prefque toute effacée.

....NVMINI...
ET IOVIOPTIMO
MAXIMO
AVRELI....OTICA
EXVOTO
V·S·L·M·

C'est un vœu qu'Aurelia Zotica avoit rendu à Jupiter & à quelqu'autre diuinité, dont le nom devoit estre au commencement (1).

Lyon est admirable pour les belles veües qu'il y a. Monsieur *Forets*, Peintre du Roy, vn des plus excellens Paysagistes qui soit au monde, étant venu icy exprés de Paris, en 1672, en tira vne quinzaine, après quoy il ne se peut rien voir de plus beau, particulièrement celle qu'on a du jardin des *Carmes Déchauffés*, que les Estrangers ne doivent pas oublier d'aller voir, quand le tems est serain.

Il y a dans leur Eglise des balustres, des colonnes & autres ornemens de Chapelle, de cette belle pierre, qui se treuve à S. Cîre à vne lieüe de Lyon, laquelle

(1) Cette divinité devoit être celle des empereurs, & la première ligne de cette inscription étoit sans doute ainsi conçue : NVMINIB· AVGG, *numinib(us) Aug(usto-rum)*. L. R.

étant polie, semble ne rien ceder au marbre en beauté & en dureté. Dans la Chapelle de Sainte Therese, bâtie par M^r de Lumagne, il y a vn Tableau de cette Sainte & celui de Sainte Genevieve, faits par *Guerchin*, dont les ouvrages sont bien estimés.

Les *Capucins* qui sont au dessous, ont aussi vne tres-belle veüe de leur jardin : mais si je me voulois arrêter à specifier toutes nos belles veües, il faudroit nommer presque toutes les maisons qui sont ou sur Fourviere, ou sur la côte S. Sebastien. Celle qu'on a de chez M^r Blanchet l'aîné, en rue Neyret, est une des plus charmantes qui soit dans la Ville, & tous ceux qui la verront dans vn beau-tems en conuientront avec moy. Celle de la Sarra est admirablement belle.





CHAPITRE IV.

*Porte de Saint Iust. — Saint Irénée. — Aqueducs. —
Inscriptions antiques.*



N n'est pas plutôt sorti par la Porte de S. Iust, qu'on aperçoit vne grosse pierre couchée, deterrée depuis quelques années par là auprès. Voicy ce que j'y ay pu lire avec assez de peine (1).

D

M

MEMORIAE AETERNAE
QVARTIVLP IPRIMITIVI
LIBERT·AVGG·QVARTIA
SECVNDILLALIBERTAET
CONIVNXPATRONOPIENTISSIMO
E·T·SIBIKARISSIMO
ERGASEBENEMERENTI
CVMQVOVIXIANNOSXXIII
MVIIDXXVQVIHABVITANNXXXXVI
SIBIVIVAPOSVITET
SVBASCIADEDICAVIT

(1) A la troisième ligne, le P. leçon évidemment fautive, ainsi Menestrier a lu QVARTI LVPI, que le prouvent les mots LIBERT·

C'est l'Épithape de *Quartus Ulpus Primitivus*, affranchy des Augustes (1). Ce qui suit sont des termes de tendresse de sa femme *Quartia Secundilla* (2), qui avoit vécu avec luy 23. ans 7. mois & 25. jours.

Nous n'avons encor rien dit de ces termes, *sub ascia dedicare*, qui se treuvent si souvent aux Inscriptions tumulaires des anciens Payens.

M^r Chorier qui a décrit les Antiquités de Vienne, les explique fort ingénieusement : *σντα*, dit-il, signifie en Grec ombre, d'où se fait le mot de *σντια*, & en Latin *ascia*, vn lieu sans ombre : & l'on avoit accoutumé de mettre les tombeaux à découvert, ou dans vn lieu sans ombre.

Il est vray que le commun des Antiquaires prend de mot d'*Ascia*, pour l'instrument dont on coupoit & polissoit la pierre, pour la placer sur les sépulchres. D'où vient que dans les Loix des XII. Tables, il y a cét Article, *ROGVM ASCIA NE POLEITO*. *Que l'on n'eût pas à polir les tombeaux*. Mais on negligea cette Loy,

Leg. 91

AVGG de la ligne suivante. Il termine la sixième ligne par les lettres PIEN & rejette la fin du mot à la septième ligne, ce qui forme un arrangement plus vraisemblable que celui de Spon; enfin, il donne ainsi la ligne 10 : M·VIII·D·XXV·ANNOS·XXX·XVII. Les mots QVIHABVITANN XXXXVI, à cette dernière ligne, sont empruntés à une correction manuscrite de Spon. L. R.

(1) Et non pas *affranchi des au-*

gures, comme Spon l'avait soupçonné. L. R.

(2) Le nom de famille de cette femme, qui était l'affranchie en même temps que l'épouse de *Quartus Ulpus Primitivus*, est remarquable. Ce n'est pas celui de son patron; c'est un nouveau nom de famille dérivé de l'un des surnoms de ce personnage, *Quartus*, employé ici comme prénom, suivant un usage dont on peut citer d'autres exemples. L. R.

& les Romains étans devenus & plus puissans & plus riches, ne voulurent pas quitter leurs pompes & leur vanité, mêmes apres leur mort. Témoins tant de superbes Mausolées, qu'on void encor dans toute l'Italie & dans les autres Prouinces de leur Empire. Il y en a qui croient qu'une certaine marque faite en façon de coignée, qu'on void souvent au dessus des Inscriptions antiques, est cette *Afcia*, dont nous auons parlé (1).

Vn peu plus auant dans cette même place, qui est devant la Porte de S. Iust, tout joignant la Croix, on void une grosse Pierre, qu'on peut ébranler avec le bout du doigt, & la faire pancher de côté ou d'autre, pourveu qu'il n'y ayt pas dessous de la terre, qui rende son Equilibre inutile. Quoy que ce ne soit pas une chose de grand consequence, neanmoins parce que les Itinéraires Etrangers en parlent, il ne seroit pas juste qu'on nous soupçonnât de l'ignorer.

Pierre
qui branle.

A trente pas de là, vous entrés dans la vigne de Monsieur *Guillon*, qui appartient maintenant à l'hoste du Bœuf, où vous pouvés voir au coin d'un Pavillon, qui regarde sur le Rhône, cette Inscription engagée dans le bâtiment (2). C'est une pierre dressée sur le

(1) Ils ont raison, & après les très-nombreuses dissertations qui ont été publiées sur le sens de la formule dont il s'agit, il faut en revenir à la première explication qu'on en ait donnée : dédier un tombeau sous l'*afcia*, c'est dédier un tombeau qui n'a pas encore servi, un tombeau neuf, qui sort

des mains de l'ouvrier, & qui est encore, en quelque sorte, sous la hache du tailleur de pierres. L. R.

(2) Cette inscription existe encore au même endroit ; les lettres VI du mot CIVIS, ligne 3, & les lettres NN du mot ANN, lignes 11 & 14, sont liées.

tombeau de *Mattonius Restitutus* (1), Marchand Boucher, qui étoit un homme de Bien, s'il faut en croire la femme *Ruttonia Martiola*, qui luy avoit survécu avec deux fils, *Mattonius Germanus*, âgé de quatre ans, un mois & douze jours, & *Mattonius Respectinus*, seulement de neuf mois.

D ET  M
 MEMORIAE · AETERNAE
 MATTONI · RESTITVTICIVIS
 TRIBOCI · NEGOCIATORIS
 ARTIS · MACELLARIAE · HO
 MINIS · PROBISSIMI · QVI · DE
 FVNCTVS · EST · ANNOR · XXXX
 MEN · III · D · XVIII
 RVTTONIA · MARTIOLA · C · ON
 IVNX · QVAE · CVM · EO · VIXIT
 ANN · VIIII · D · VIIII · SINE · VL
 LA · ANIMI · LAESIONE · ET
 MATTONIVS · GERMANVS
 RELICTVS · A · PATRE · ANN · III
 M · I · D · XII · ET · MATTONIVS
 RESPECTINVS · MENS · VIIII
 FILI · ET · HEREDES · PONEN
 DVM · CVRAVERVNT · ET · SI
 BI · VIVI · SVB · ASCIA
 DEDICAVERVNT

(1) Il faut lire en deux mots, *M(arcus) Attonius*. La famille *Attonia* est mentionnée sur plusieurs

monuments des contrées voisines de la cité des *Tribogues* (l'Alsace), à laquelle appartenait ce person-

L'Eglise & le quartier de S. Irénée (1) ont retenu *S. Irénée.* le nom de nostre second Evêque, qui s'est rendu celebre dans les siècles qui l'ont suivy, par ses sçavans écrits, & par l'opinion de Sainteté, qu'on a eüe de luy : jusqu'à present mêmes, le peuple va baiser toutes les années le jour de sa Feste une piece de son Crane, que l'on conserve dans cette Eglise avec grande dévotion. On montre aussi dans le même lieu, une piece de colomne de marbre, où l'on dit qu'on attachoit les Martyrs, pour les maltraiter.

A l'entrée de l'Eglise, on ne doit pas oublier de voir ce curieux ouvrage de Mosaïque dont tout le pavé étoit autrefois composé. Voicy huit vers qui en restent, qu'à peine a-t'on pû preserver de l'injure du tems, pour conserver la memoire de ces dix-neuf mille Chrestiens, qui souffrirent le martyre avec Saint Irénée, sous l'Empereur Severe.

nage. Ainsi, on trouve un *Sex. Attonius Privatus*, à Augsbourg (Grut., 64, 6); un *M. Attonius Apronianus*, à Bâle (Mommisen, *Inscr. Helvet.*, n. 287); un *L. Attonius Adnamatus*, au Musée de Munich (Hefner, *Ram. Bayern*, 3^e éd., n. 187); enfin, on trouve un *Attonius Constans* dans une autre inscription de Lyon, publiée par Gruter, p. 524, 7, d'après Paradin. Du reste, *M. Attonius Restitutus* n'était pas un marchand boucher, mais un marchand de comestibles. L. R.

(1) Le paragraphe qui précède celui-ci, dans la première édition de ce livre, a été barré par Spon, sur l'exemplaire de la Bibliothèque impériale; j'ai cru devoir le supprimer. Les alentours de Saint-Irénée sont remarquables par la grande quantité d'inscriptions antiques qu'ils ont fournies. Je renvoie, pour la description de la crypte de cette église, à mon édition du *Lyon souterrain* d'Artaud & à mes *Lugdunensis historia Monumenta*. J.-B. M.

Ingrebiens loca tam sacra iam rea pectora funde.
 Posce gemens veniam, lachrymas hic cum prece funde.
 Præsulis hic Trenchi turma iacet sociorum,
 Duos per martyrium perbuxit ab alta polorum.
 Isotum numerum si nosce cupis tibi pando,
 Millia dena nouemque fuerunt sub duce tanto.
 Hinc mulieres et pueri simul excipiuntur.
 Duos tulit atra manus nunc Christi luce fruuntur.

Ces ouvrages de Mosaique ne sont gueres plus anciens que de six ou sept siècles, & ces vers latins avec rime sont aussi des productions d'environ ces tems-là, & du depuis mêmes, ils ont été fort en vogue. On a copié en deux ou trois autres endroits de l'Eglise ces vers, de peur que la memoire ne s'en effaçât avec les caracteres.

On montre aussi dans l'Eglise basse, le puy ou furent recueillis les os de la plus part des Martyrs, & la terre qu'on en tire est estimée par le peuple, comme un remede contre la fièvre: on se persuade mêmes qu'elle est trougêtre, comme empreinte encor de la couleur de leur sang, & nos Auteurs modernes disent que ce sang regorgea en si grande abondance, que la montée de *Gourguillon* prit de là son nom, *quasi Gurgis sanguinis*; que la Saône en fut teinte jusqu'à Mascon, contre le cours de l'eau, & que c'est alors qu'elle fut premierement appelée *Sangona*, ayant toujours eû auparavant le nom d'*Arar*.

Dans le pavé de l'Eglise basse asses près de ce puy,

j'ay veu cette ancienne Inſcription Chreſtienne, du
5. ſiecle ſous le Conſulat d'Avienus (1).

INHOCTVMVLOREQV
IISCETBONAEMEMO
RIAETHALASIAQVIVI
XIITANNVSI
OBIITINPACEGIII
KLSEPTM
BRISAVIEN
OCVCONS

Le treuve que dans la plus part des anciens Epi-
taphes Chreſtiens, il y a *Vixit in pace*, ou *Obiit in pace*,
à quoy a ſuccédé dans ces derniers ſiecles, la formule
ordinaire de *Requieſcat in pace*.

L'inſcription ſuivante a été déterrée dans cette
Egliſe, en l'année 1678.

INHOCLOCOREQVIESCIT
FAMOLVS^DI^STEFANVS^PPRIMICIRIVS
SCOLAELECTORVMSERVIVITINSECL
LVGDVNINSIVIXITANNOSLXIV
OBIITVIII^IK^LDECEMBRIS
DVODEDECIESP.C.IVSTINI
INDICTIONEXV

Dans l'Egliſe d'enhaut proche le Benefier, il y a

(1) Cette inſcription eſt aujour-
d'hui au Muſée. La dernière ligne
n'exiſte plus; Spon n'en avoit dé-

chiffré que le mot CONS; nous
la rétablifſons d'après Maffei, *Gall.*
antiquit. ſel., p. 93. L. R.

ce marbre à demy rompu, que nous pouvons pourtant suppléer de Gruterus & de Paradin qui l'ont décrit (1).

CONIVG · RAR *Issimi . exem*
 PLI · MEIQ · AMAN *tissimae . quae*
 VIX · MECVM · ANN · XXiii . d . xv
 SINE · VLLA · ANIMI · MEI · *Laesione*
 IVL · MARTIANVS · DEC · C . c . c
 AVG · LVG · AED · ET · Q̄ · *Func*
 VIVVS SIBI
 POSTERI · SQ · SVIS · P · C

ETSVBASCIADEDICAVIT

(1) Cette inscription a été apportée à Paris; elle fait maintenant partie de la précieuse collection d'antiquités réunie dans la salle du zodiaque de la Bibliothèque impériale. Elle est écornée à droite, dans sa partie supérieure, comme elle l'était sans doute déjà du temps de Spon; les lettres italiques sont empruntées au texte qu'il en a donné d'après Paradin, p. 436, & Gruter, p. 442, 1. Je pense cependant que les mots RARISSIMI, AMANTISSIMAE & LAESIONE n'ont jamais pu y être écrits en toutes lettres. Dans la gravure que Meneftrier a donnée de ce monument

(*Hist. Conf.*, p. 24), le second de ces mots est écrit ainsi: AMANTISS. Sur le monument, les lettres VM du mot MECVM & les lettres NN du mot ANN, ligne 3, sont liées; il en est de même des lettres NE du mot SINE, des lettres NI & MI du mot ANIMI, ligne 4, & des lettres ET, ligne 6. Les dernières lignes de cette inscription doivent être ainsi interprétées: *Iul(ius) Martianus, dec(urio) c(oloniae) C(laudiae) C(opiae) Aug(ustae) Lug(udunenfis), aed(ilitate) et q(uae)stura) func(tus), vivus sibi posterisq(ue) suis p(onendum) c(uravit), &c. L. R.*

C'est un Monument érigé à la mémoire de la femme de *Julius Marcianus*, décurion de la colonie *Claudia Copia Augusta* de *Lugdunum* (1). Il y a dans le blanc que l'on a laissé sur le marbre, une figure en bas-relief, d'un homme tenant un rameau d'olivier, dont on se servoit pour les aspersions.

Paradin & Gruterus après luy (2), citent cette inscription, qui se treuvoit autrefois au Convent des

(1) C'est à l'occasion de cette inscription que Spon a commis l'erreur d'interpréter les sigles C·C·C·AVG·LVG par les mots *trois cents augures de Lyon*, erreur qu'on lui a reprochée avec peu de justice; car il l'a reconnue lui-même, avec une noble franchise, dans le passage suivant de la page 170 de ses *Miscellanea eruditæ antiquitatis*:

« At primam meam sententiam,
« quam in Antiquitatibus nostris
« Lugdunensibus Gallice editis a-
« perui, retractare cogor, meam-
« que fateri ignorantiam, dum has
« voces IIII VIR C·C·C·AVG·
« LVG. ita male explicavi cum Pa-
« radino *Sextum Viri Augustalis*
« *trecentorum Augurum Lugdu-*
« *nenfium*. AVG. enim nunquam
« cum unico G Augures in plurali
« designat, sed *Augustus*, *Augu-*
« *sta*, *Augusti*, *Augusto*, secundum
« ea quæ præcedunt. Adde quod
« puncta inter tria C·C·C· tre-
« centa significare etiam non pos-
« sunt: & trecentos Augures Lug-
« duni fuisse, quis sibi persuadeat?

« Sic ergo cum Scaligero & Gru-
« tero exponendum: *Sextumviri*
« *Coloniæ Claudiæ Copiæ Augu-*
« *stæ Lugduni* vel *Lugduni*, ut ex
« Inscriptione Gruteriana, quæ in
« pago *Tein* legitur, ubi ita nomi-
« natur integris fere vocibus, pa-
« tet. *Claudia* dicta ob beneficia
« a Claudio accepta, qui Lugduni
« natus erat, *Copia* a frugum co-
« pia, *Augusta* in Augustorum &
« præcipue Claudij Augusti hono-
« rem: sed id cognomen forte tan-
« tum ætate Claudij, aut saltem
« paulo post substitit; inde fit ut
« apud Authores non reperiatur.»

Spon, en avouant lui-même sa méprise, a ôté à tout le monde le droit de la lui reprocher. Dans l'exemplaire de son livre appartenant à la Bibliothèque impériale, tout le passage relatif aux trois cents augures a été soigneusement biffé de sa main. J'ai cru me conformer à ses intentions en le supprimant dans cette édition. J.-B. M.

(2) Paradin, p. 438; Gruter, p. 399, 4. L. R.

Iacobins, & que j'ay long-tems inutilement cherchée, dans laquelle la ville de Lyon est désignée par les mêmes mots abrégés (1).

ET · MEMORIAE · AETERNAE ·
 CVLATTI · MELEAGRI · IIII · VIR · AVG ·
 C · C · C · AVG · LVG · PATRONO · EIVSDEM ·
 CORPOR · ITEM · PATRONO · OMNIVM ·
 D CORPOR · LVG · LICITE · COEVNTIVM · M
 MEMMIA · CASSIANA · CONIVNX ·
 SARCOFAGO · CONDIDIT · ET · S · A · D ·

En voicy cinq ou six autres que le soïn de Paradin nous a conservé, car je croy que pour le present on auroit bien de la peine à les trouver. Comme le Livre de Paradin est rare, & que mêmes les étrangers ne voudroient pas faire la dépense d'achepter un si gros volume, je veux bien leur en faire part (2).

(1) Spon la retrouva depuis au village de Ternay, où elle avait été transportée (*Miscellanea erudita antiquitatis*, p. 170), & où elle est encore. Les noms du personnage auquel elle est consacrée doivent se lire ainsi : C(aui) Ulattii Meleagri ; voyez la note de Spon, au bas de la p. 38. Les mots *eiusdem corporis* se rapportent au collège des

févirs augustaux, dont ce personnage était patron, comme il l'était de tous les collèges autorisés de la colonie, *omnium corporum Luguduni licite coeuntium*. L. R.

(2) Nous avons donné, entre guillemets, en tête de chacune de ces inscriptions, l'indication du lieu où elle se trouvait du temps de Paradin.

« En une base de la porte du Cloître S. Jean,
auprès de la Tour de Cognac. »

1

D M
TIB·CLAVDI
PEREGRINI
[IIII] VIRI
AVG·LVGVD
CLAVDIA
... IAHERES
PONENDVM
CVRAVIT (1)

« Au même endroit que la précédente. »

2

D M
T·CLAVDI·AMANDI
[IIII] VIR·AVG
C·C·C·AVG·LVGVD
PATRONO
SANCTISSIMO
CLAVDI
PEREGRINVS ET
PRIMIGENIVS
LIBERTIETHEREDES
P·C (2)

(1) Paradin, p. 425; Gruter, p. 390, 4. Spon retrouva plus tard cette inscription & la suivante, dans la cour du comte de Charmazel, à la place Saint-Jean (1^{re} éd. p. 187), & il put en corriger le texte d'après les monuments. Paradin avait lu dans celle-ci, à la deuxième ligne,

CLADI, & à la septième, CLAVDIA; à la huitième, je crois, malgré l'autorité de Bellièvre, qu'il faut suppléer *Fuljia* & non *Filjia*. L. R.

(2) Paradin, p. 425; Gruter, p. 388, 6. L. R.

15

« Sur un sarcophage, en la muraille du Cloître
S. Iean, à la porte Froc, à main droite. »

3

BONAE MEMORIAE ET SPEI AETERNAE
SPIRITV QVOQVE INCOMPARABILI FE
LICIAE MINNAE FEMINAE RARISSIMAE
CASTITATIS EXEMPLI ADFECTIONIS PLE
NAE ERGA OMNES HOMINES IVLIVS PRI
MITIVS DECCCAVGLVGCONIVGI INCOM
PARABILI QVAE VIXIT ANN XXXII MENS V
DIES IIII SINE VLLA QVERELLA SIBIQVE
VIVVS FECIT ET SVB ASCIA DEDICAVIT  (1)

« A la porte du Cloître S. Iust. »

4

D M
CALVISIAEVRBICAE
ET MEMORIAE
SANCTISSIMAE
P·POMPON·GEMELLI
NVS  VIRAVG
LVGVD·CONIVGI
CARISSIMAE ET
INCOMPARABILI
POSVIT (2)

(1) Paradin, p. 426; Gruter, p. 424, 5. On lisait à gauche de l'inscription, le mot ΠΕΝΤΑΔΙ, à droite, les mots ΤΕΙΑΙΝΕ ΑΔΥΠΙ; voy. le Corp. Inscr. Gr., n. 6796. Au lieu de ΑΔΥΠΙ, le P. Menef-

trier donne ΔΟΓΓΟΓΟΞ. — L. R.

(2) Paradin, p. 441; Gruter, p. 456, 2. A la troisième ligne, il faut lire FEM·MEMORIAE, *fem(inae) memoriae sanctissimae*. L. R.

« Au pavé de la nef de l'Eglise S. Irénée. »

5

ET SECVRITATI AETERNAE
IVLIA MARCIA CONIVNX
D M CAESONI VIRO QVONDAM M
SIBICARISSIMO IIIII VIRAVGCC
AVGLVGVDVNI VIVA IN SVO
POSVITETSVBASCIADEDICAVIT (1)

« En la muraille du Jardin de M^r de S. Marcel. »

6

D M

ET

MEMORIAE AETERNAE
QVIREI LAVRENTINI
IIIIII VIRIAVG·C·C·C·AVG
LVGVDVNI
HOMINIS INCOMPARA
BILIS ET VIREIAE ATHE
NAIDI CONIVGIEVS MEMO
RIAM QVAM LAVRENTINVS
CONIVGI KARISSIMAE FE
CERAT VIREIVS ATHENA
GORAS FLIVS EORVM
EVNDEM LAVRENTINVM
CVM CONIVGE COLLOCA
VIT ET SVB ASCIA DEDICA
VIT (2)

(1) Paradin, p. 429; Gruter,
p. 382, 1. L. R.

(2) Paradin, p. 442; Gruter,
p. 488, 8. L. R.

Monsieur Stoffel m'a envoyé celle-cy, qui est sur une table de pierre, chez Monsieur Surry, thrésorier à Soleurre.

MERCVR·AVG·VALER·HISPA
NVS·IIII·VIR·AVG·LVGVD
EX S·VOTO

On pourroit douter si IIII·VIR signifie *sextumvir*, ou bien *quartumvir* (1), comme a crû Paradin, & voicy tout a propos une Inscription, que Gruterus nous cite pour être à Lyon (2), qui nous apprend qu'il faut l'entendre de la premiere façon.

D M

ET

MEMORIAE AETERNAE
C·VROGENI VI VIRI AVG
VROGENIA CONIVGI
INCOMPARABILI CVM
QVO VIXIT ANN·XV
MENS·IIII·DIEBVS V
PONENDVM CVRAVIT
ET SVB ASCIA DEDICAVIT

(1) On ne difait ni *sextumvir* ni *quartumvir*, mais *sevir* & *quatuorvir*. L. R.

(2) Gruter, p. 490, 9. La disposition des lignes est celle qui a été adoptée par le P. Menestrier (*Hist.*

de Lyon, p. 78); mais cette disposition n'est rien moins que certaine, le favant Jésuite ayant, comme Spon, emprunté à Gruter le texte de ce monument. L. R.

J'ay copié cette inscription, sur un Sarcophage qu'on a déterré, au mois de lanvier de l'année 1678, au Cimetière S. Irénée, & qui se void aujourd'hui dans une maison proche l'Hôpital (1).

M V R R A E E T V E R E C V N D O M V R R A N I F I L I S
QVILEGISHASPERIMORIBVNDASPERLEGEOCES ETLACHRIMAMFATISDAGEMITVMOYEMEIS
MYRRAPATRISPRIMAMREFERENSENOMINEPARTEM AMBORVMEFFIGIEMMATREPAVENTETVLI
BISMIHISEPTENOSAETASOSTENDERATANOS CERTAQVEIAMNOSTRIFAMAPVDORISE RAT
CVMSVBITOMORTISPROFALLAXCAVASAVISTI LVSVSETAEQVALISONINIMICAMANVS
NAMTEMEREEMISSVNONADMEAFVNERACIAVS HAESITEFIN TENEROVERTICEDELITVIT
..... PRIMVPERCVSIVOLNEREMANES PARCITEIAMLVCTVSOLLICITAREMEOS
..... POSVISTISFVNERENATI TRIMVSETINDECIMOMENSESEPVLTIEACES
..... VOCARVNT IMMVNESNOSTRISOSSIBVSVRNASATEST

(1) Spon a transcrit cette inscription pour l'exemplaire de la Bibliothèque impériale, & on en trouve une autre copie de la main, dans une lettre qu'il écrivit à l'abbé Nicolle, quelques jours après la découverte du monument. (*Correspondance de l'abbé Nicolle*, t. II, 148.) Nous avons reproduit fidèlement le texte de ces deux copies, qui présente des variantes importantes avec celui des *Miscellaneæ*. Dans ce-lui-ci, au deuxième vers hexamètre, au lieu de PRIMVM & PAREM, on lit PRIMVM & PAREM, leçon absurde, ainsi que l'a déjà remarqué M. Ed. Leblant (*Inscr. chrét. de la Gaule*, t. I, p. 98), & qui rend la phrase intelligible. Au quatrième vers, le mot MORTIS a été omis, & on lit SVBITAE au lieu de SVBITO. Ces différentes fautes ont passé dans le recueil de Bonada, t. II, p. 249, & dans l'*Anthologie latine*, l. IV, n. 233. (Ed. Meyer, n. 1340.) L. R.

Celle-cy a été treuvée en même temps au même endroit.

D M
 A R T I L I A E M A R T I A E
 T · M V N A T · F E L I X
 C V R · I I I I I V I R · A V G · L V G
 C O N I V G I · I N
 C O M P A R A B I L I
 E T S I B I V I V V S P O S T E
 R I S Q · S V I S P O S V I T E T
 S V B A S C I A D E D I C A V I T

Les deux suivantes se voyent dans le même Cimetiere, au pied de la tour ronde qui fait le Chœur de l'Eglise.

D M
 Q · I G N I S I L V I N I
 I I I I I V I R I
 A V G · L V G ·
 I G N I A H E L P I S
 C O L L I B · O P T I M O (1)

C'est le Tombeau d'un Sévir appelé *Quintus Ignius Silvinus*, par sa femme *Ignia Helpis*, qui avoit été affranchie comme luy.

(1) *Ignia Helpis* était, il est vrai, la coaffranchie, *colliberta*, de *Quintus Ignius Silvinus*; mais rien ne prouve qu'elle fût son épouse. L. R.

Celle-cy est presque toute effacée, ce qui me fait moins estonner que Paradin ait leu par tout *Uai*. au lieu de *Val*. qui est la famille *Valeria* (1).

D ✠ M

E T M E M O R I A E
A E T E R N A E
C · V A L · I N G E N V I
A N N O · X X · A E T A T I S
D E F V N C T I
C · V A L · M Y R I S M V S · P A T E R
E T · A L I O R V M · F R A T R V M
D V V M · V A L · M O D E S
T I N N I · V A L · M Y R O
N I S · A M I S S O R V M
P R O I N D E · X X · A N N O
V T R V M Q · A E T A T I S

Dans le Cimetiere de S. Irenée, proche d'une colonne de pierre fondue, comme quelques uns croyent, ou d'un marbre particulier, il y a cette pierre couchée avec l'effigie de celuy qui estoit ensevely dessous, & à l'entour en lettres gothiques :

*Hic jacet Dominus Johannes Passeur
Custos Sanct. Crucis Lugdunens,
Qui obiit Kal. Martii anno Domini
M c l x x x v. Requiescat in pace.*

(1) Elle est aujourd'hui au Musée lapidaire. Après la treizième ligne, on distingue quelques mots gravés

en plus petits caractères, mais entièrement indéchiffrables. L. R.

En voicy une qui est engagée sous un degré en descendant à l'Eglise d'embas, ce qui a fait que je ne l'ay pas pû lire entiere (1).

D M
IAE PLACIDAE
IAPHRODISIFILIAE
VARI ARGENTARI
AVG LVG CLAVDIA
IDAMATERMISERRIMA
E SVPER VIXIT
POSVIT

Le mot d'*Argentari* nous doit faire souuenir, que dans les anciennes Pancartes, on apprend qu'il y auoit vne rüe des Orfevres, proche l'Eglise S. Irenée, & il s'est treuvé dans ces quartiers-là, des moules de terre cuite pour des medailles d'argent Imperiales, des forges, des limes, des creusets, & autres outils de la Profession.

Dans la Cour de l'Eglise S. Irenée, sur la porte du jardin de Monsieur Margonne est ce petit marbre blanc du même style que ceux que nous auons déjà

(1) Cette inscription est aujourd'hui au Musée; on y lit quelques lettres de plus que Spon n'en a déchiffrées; cependant elle n'est pas entière, & il manque un certain nombre de lettres, sur la gauche, du haut en bas. M. Théod. Mommsen en propose la restitution suivante, qui paraît certaine :

D(ii)s M(anibus) [Claud]iae Placidae, [Ti(berii) Claud]ii Aphrodisii filiae, [C(aii) Fl(avii) Ian]uarii, argentarii, [seviri] aug(ustalis) Lug(uduni). Claudia..... Plac]ida mater, miserrima [quod filia]e supervixit, posuit.

Voyez les *Annales de l'Institut Arch. de Rome*, 1853, p. 80. L. R.

vûs. Le Consulat d'Anaſtaſius & de Rufus ſous lequel mourut le Chreſtien à qui il fut conſacré, étoit en l'année de N. S. 492. Quelques Hiſtoriens appellent le dernier de ces Conſuls *Rufinus*; mais les Faſtes Sici-liennes le nomment *Rufus*, comme il eſt icy écrit (1).

H O C T V M V L O Q
V I E S C I T B O N E M E M O
R I V S C E S A R I V S V I X I
T A N V S X I V R E O V I B I T
I N P A C E S V B D I E X K A L
D E C E M B R I S A N A S T A S I
O E T R V F O V V . C C .

Aulogis de la Fontaine devant S. Irenée, à l'en-
chan d'une porte, on void ces lettres :

D M

..... V L I A E
..... E L I V S
..... L I S C O
..... N T I S
..... E C
..... V B
..... D E

Nous auons treuvé en nous promenant, dans ce quartier de S. Irenée, cinq autres Inſcriptions Ro-maines, que ie n'ay point veu décrites ailleurs.

(1) Les ſigles VV . CC, qui ſe voient après le mot RVFO, à la dernière ligne de cette inſcription, ſignifient *viris clariffimis*. L. R.

Celle-cy est engagée dans vne muraille, à la rüe
des *Anges*.

1

ETMEMORIAEAEETER
 NAEVALERIAECAV
 PIOLAEQVAEVIXIT
 ANN·XVIDIEBVSXX
 P O N E N E N D V M (1)
 CVRAVITVALERI
 VSANNATVSET
 PORCIAMATRO
 FILIAEPIENTISSIM
 ETSVBASCIADEDI
 CAVERVNT

En voicy trois qui sont au logis du *Bœuf*. La pre-
mière est dans la Cour.

2

D   M
 E T M E M O R I A E
 AETERNAE
 CONSTANTINIAEIV
 LIAEFEMINAEIN
 COMPARABILQVAE
 VIXITANNXXIIMEN
 II·D·XV·PROCLINVS
 SILVINVS·CONIVGI
 . . RISS·ETANIMAE
 . . . CISSIMAE·ET
 (2)

(1) Pour *ponendum*. Sp. (2) Aujourd'hui au Musée.

La deuxième est au milieu du jardin.

3
D  M
C A T V L L I A E
C A M I L L A E
V A L · S E N
. I V S C O N I V G I
. A R I S S I M C V M
Q V A V I X I T A N N
X I I I I M V S I N E V L
L A A N I M I L A E S I O
N E E T S I B I V I V V S
F E C I T I D Q V E
S A D (1)

La troisième se lit sur un degré, qui va de la Cuisine
au jardin.

4
A V R E L I E O N T I S
Q V I V I X I T A N N I S
X V I I I · M · V I I · D · V
A R T I S C A R A C T E
... I A R I A N T O N I A
A M A N D A M A T E R
I N F E L I C I S S I M A F I L
D V L C I S S I M O P I E N T I S
S I M O E T S I B I V I V A
P O N E N D V M C V
R A V I T E T S V B A S
C I A D E D I C A V I T

(1) Aujourd'hui au Musée. Les deux dernières lignes doivent se lire ainsi : *fecit, idemque sub ascia dedicavit*. J.-B. M.

Enfin, celle-cy est à la Cour du logis de la Teste d'Or.

5
ET AETERN
IVL. VERECVNDI. NEG
LAVDECENARI ET IVLIOR
VM VERISSIMI ET VER
ECVNDI FILIORVM
IVLIVS AVRELIA-X-QINEN
CONIVGI FILIS QVE
CARISSIMIS CVM QV
O VIXIT AN·XII·M·V·
SINE VLLA ANIMI
LAESIONE P·C·ET S
V B A S C I A D E D I C
AVIT (1)

Le ne m'arrête point à l'explication des trois premières, nous n'y apprenons que les noms de quelques familles, qui peuploient autrefois cette Ville. Dans cette dernière il y a un surnom tout à fait extraordinaire, *Nec Laudecenari*. Ne seroit ce point par allusion celui de *Verecundus*, comme pour dire *Nec Laudare se gnari*? Celui d'Aurelia-X-Qinen, m'est encor plus inconnu.

(1) La copie de cette inscription est, en divers points, évidemment inexacte, & c'est ce qui explique pourquoi elle n'a été admise dans aucun des grands recueils épigraphiques. On peut cependant la restituer ainsi :

D(iis) M(anibus)] et qui]et(i) aetern[ue] Iul(ii) Verecundi, neg(otiatoris) laudecenarii, et Iulio[r]um Verissimi et Verecundi, filiorum

[i]ll[i]us, Aurelia [Exoche(?)] conjugii filii[que] carissimis, cum quo vixit an(nis) XXII, m(en)sibus) V, sine ulla animi laesione, p(onendum) c(uravit) et sub ascia dedicavit.

Laudecenarius est un mot nouveau, peut-être dérivé de *Laudicena*; voy. Plin., *Epist.* II, 14. La profession du personnage dont il est ici question aurait eu alors une

On lit cette Inscription à l'enchan d'une porte de la maison de M^r Maillard, vis-à-vis le logis du Bœuf.

..... LIBERALI
 FLORENT...
 NIVGIKA...
 DVLCIS...
 VERNISS...
 NTONIVS...
 TAETFLO...

 NTISSIM...
 NT ET...
 ADEDI...
 RVNT

Celle-cy est dans la rue des Farges, en allant à la porte S. Irenée (I).

D

Q. CABV....
 SEXTI HO..
 NIS OPT...
 MI QVI V...
 IT ANNIS IX..
 M. XI D. V....
 BVTIA....
 CEPT...
 BI...CA...
 SSIM....
 SVO....

grande analogie avec celle du *negotiator macellarius* mentionné dans l'inscription de la page 70.
 L. R.

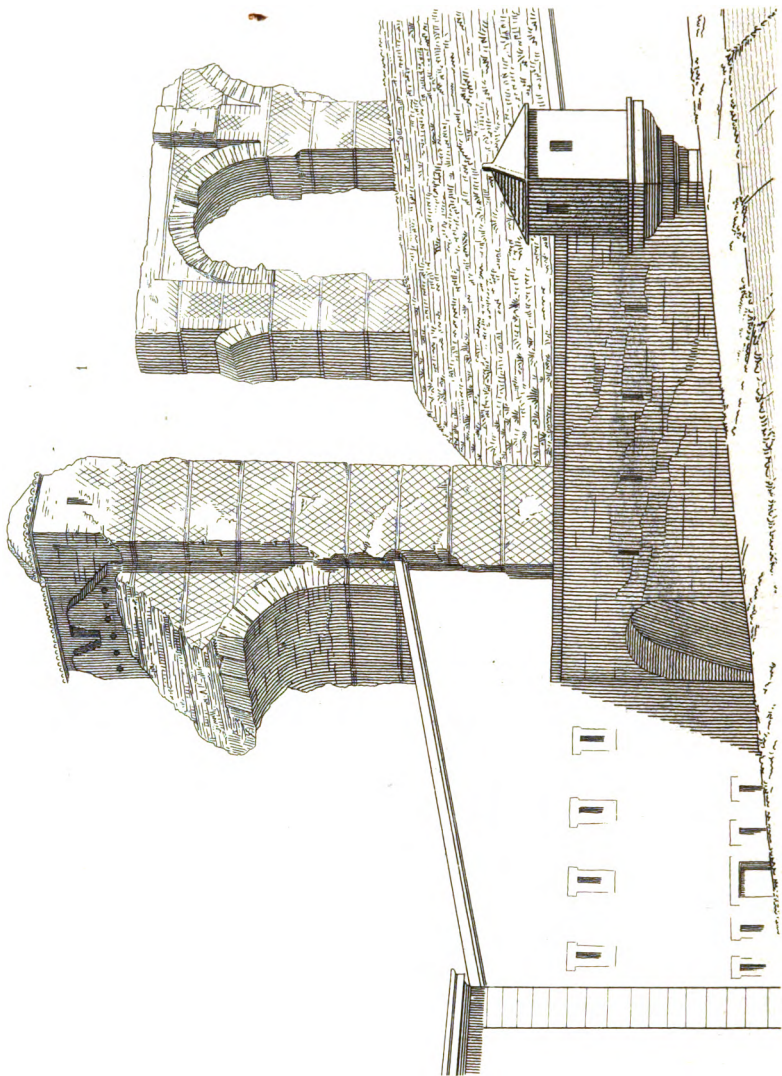
(1) Elle est aujourd'hui au Musée. Spon la restitue ainsi, dans l'exemplaire de la Bibl. imp.: D(iis) [M(anibus)] Q(uinti) Cabu[rii] Sex-

Avant que quitter la montagne (1), on peut faire une promenade jusqu'aux Aqueducs, qui sont à la porte S. Irénée. Ils venoient de sept lieues d'icy, asc. de S. Estienne en Forets & menoient jusque dans Lyon, l'eau de la Riuere de Furan, pour les Bains & Fontaines publiques & pour l'usage des particuliers. Dans les endroits où le terrain est plus élevé, ils sont bâtis sous terre pour garder le niveau de l'eau. On dit mêmes qu'on avoit percé des montagnes, pour les conduire toujours à droiture. On en void encor beaucoup d'ar-

ti, ho[mi]nis opt[i]mi, qui v[er]o [ix]it annis.... m(enfibus) XI, d(iebus) V. [Ca]butia [Ac]cept[a fi]bi [et] ca[ri]ssim(o) [fil(io)] suo [posuit]. L. R.

(2) Les inscriptions antiques trouvées depuis 1685, date de la mort de Spon, sur la montagne dont les divers plateaux portent ces noms : Fourvière, Saint-Just & Saint-Irénée, sont extrêmement nombreuses. Je n'indiquerai que les principales : *Sextus Attius Ianuarius* (57); *Sextus Iulius Helius* (58); *Valeria Severa* (320); *Celerinius Fidelis* (107); *Sextus Cossutius Primus* (148); *Exomnius Paternianus* (150); *Caius Iulius Placidinus* (155); *Lucius Sabinius Amandus* (158); *Lucius Hilarianus Cinnamus* (200); *Cassianus Lupulus* (237); *Lucius Titius Primanus* (244); *Aurelia Sabina* (258); *Quintus Vippius Potitus* (270); *Caius Catius Driburo* (271); *Adjutoria Perpetua*

(282); *Atilia Verula* (289); *Lanina Galatia* (295); *Lucretia Valeria* (298); *Titus Cassius Lucinulus* (216); *Catia Severa* (301); *Acutia Amatrix* (315); *Marcus Crispius Antonius*, (338); *Reginius Mascellio* (370), &c., &c. Découverte, en 1708, à Fourvière, l'inscription relative à *Lucius Iulius Quartillus* (266) a été retrouvée en 1855, à Bellecour dans l'hôtel de Malte. On lira au Supplément de nouvelles inscriptions antiques qui ont été exhumées du sol de la montagne en 1856. C'est à Fourvière, dans la vigne de M. Cassaire, qu'on découvrit, en 1676, la mosaïque sur laquelle Spon a écrit la dissertation qu'on trouvera dans ce volume. Enfin, d'autres inscriptions antiques sont exhumées du sol de Fourvière en ce moment même (1^{er} septembre 1857); j'espère pouvoir les donner. J.-B. M.



cadés allés entières à *Chapponou*, à *Sainte Foy*, à *Beaunan* où il y en a de fort belles, dont quelques unes font l'une sur l'autre de la maniere du pont du Gard, & dans la Ville mêmes, derriere Fourviere, vis-a-vis la porte de *Trion* (1), qui en avoit pris son nom; parce qu'on croit que l'eau s'y diuifloit en trois autres Aqueducs; & qu'on appelloit pour cette raison ce lieu *Trifontium*, & par corruption *Trion*.

Le tems qui est le meurtrier de ses propres enfans, a presque tout détruit ces monuments de la magnificence des Romains; car bien qu'il ne nous en reste que des mazures, on ne laisse pas de concevoir l'excellence de leur Architecture. Ils sont bâtis de pierres longues & carrées, taillées en pointe de diamant, & couchées les vnes sur les autres, avec beaucoup d'artifice. Si le Valon qui est entre la dernière arcade & celles qui sont dans la Ville, vis-a-vis *Trion*, étoit aussi profond qu'il est présentement, les Arcs qui le trauerfoient devoient être d'une hauteur prodigieuse, pour conserver le niveau de l'eau, comme nous avons dit qu'ils

(1) En creusant auprès de cette porte on a découvert une belle lampe d'argile représentant Antonin & Faustine, beaucoup d'amphores brisées & d'autres objets antiques. On a vu longtemps auprès de cette même porte, des inscriptions & les traces d'une voie romaine. A une petite distance dans la campagne, se trouvait une antique fabrique de poterie, peut-être celle

de *Clarianus* ou de *Claria Numada*. L'autel au dieu Silvain (21) servait de seuil à une porte de la rue de Trion. On a découvert, en 1848, au-dessous du pavillon du télégraphe, trois blocs sur chacun desquels on lit une même inscription, commençant par ces mots: *Mercurio Augusto et Maiae Augustae* (11). J.-B. M.

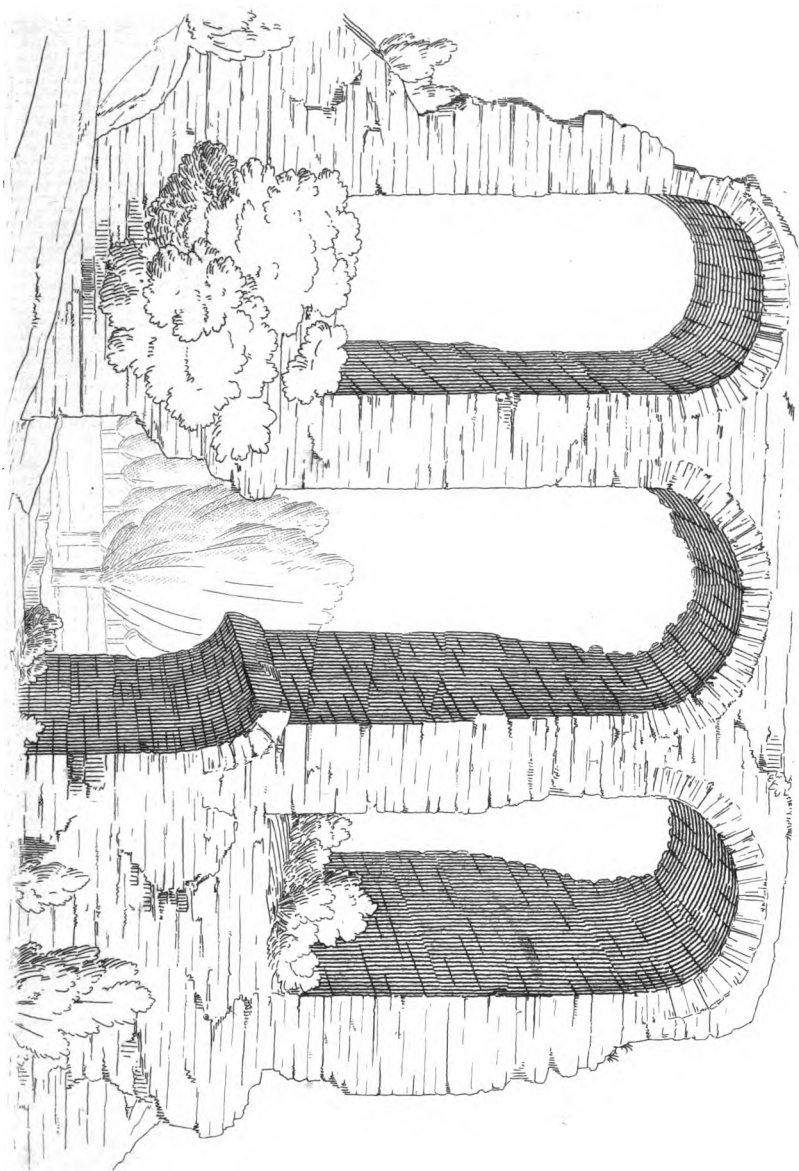
faisoient. Le lict ou l'eau passoit est assés visible dans les deux premieres arcades (1).

On void d'autres Aqueducs autour de Lyon, qui ne sont pas d'une si belle structure, ni possible si antiques; vers *Escuilly & Francheville*, & le long du Rhône, en allant à *Neiron*

Le treuve assés plaissant que l'Autheur d'un petit livre intitulé, *Histoire des antiquités de Lyon*, ayt voulu prouver par ces Aqueducs, « que Lyon avoit fleury
« plusieurs ans auant l'Empire Romain, & qu'ils don-
« nent à connoître que du tems qu'ils furent éléués
« & construits, Lyon étoit la Capitale de toutes les
« Cités & Provinces des Gaules. » Comme si les Romains n'avoient pas été capables de faire des ouvrages encor plus surprenants, & dans peu de tems, par le moyen du grand nombre de Soldats qu'ils auoient, lesquels on ne laissoit pas sans rien faire, dans leur quartier d'hyver. Ne lit-on pas que Iules Cesar fit construire dans vn jour vn pont sur la Saône? & *Gabriel Simeoni* en a fait voir la possibilité, ou plutôt la facilité, dans son Livre de la *Limagne d'Auvergne*.

(1) Depuis Spon, les magnifiques débris d'aqueducs de Saint-Irénée, de Bonan, de Chaponost & de Brignais ont éprouvé de grandes avaries, & bientôt, peut-être, il n'en restera rien. Des arcades ont disparu entièrement; à Saint-Just & surtout à Bonan, des cabarets, effron-

tément adossés à ces monuments, ont fait perdre au noble paysage toute sa poésie. Les anciennes gravures qui ont représenté à différentes époques les ruines des aqueducs lyonnais ont cela d'utile qu'elles permettent d'en étudier la décadence rapide. J.-B. M.





CHAPITRE V.

*Saint George. — Veze. — Pierre Scize. — Obser-
uance. — Tombeau des deux Amans. — 26 In-
scriptions.*



LE Quartier de S. George n'a rien de superbe; aussi ne m'y arrêteray-je que pour indiquer aux amateurs de l'Antiquité, les inscriptions Romaines, qu'on y peut encore voir : ce qui nous aydera à découvrir les Familles & les Hommes Illustres, qui ont autrefois fleury dans cette Ville, les Charges qu'ils ont possédé; & d'autres petites particularités historiques, qui nous feroient autrement inconnuës.

Le jardin des RR. PP. de la Trinité, dont vne partie est tenuë par M^r Guillet, Marchand Gantier, pourroit avec raison être appellé le jardin des Antiques, pour la quantité d'Inscriptions qu'il y a, qui ont autrefois été recueillies par les soins de Monsieur le President de Langes, Seigneur de Laual, dont la famille de Messieurs de Seve, qui est entrée dans cette

Alliance & qui en a herité les tiltres & les biens, possède encor les plus Illustres Charges de Lyon.

De toutes celles qui y sont au nombre de 22. Paradin n'en avoit cité que sept ou huit : Mais Gruterus ne les a pas ignoré, soit qu'il y en ayt quelques unes apportées de dehors, ou qu'elles eussent été déterrées du dépuis. Il met presque deffous toutes, *e Scaligero, in ædibus Langæi*; Que si Scaliger ne les avoit pas negligé, pourquoy ne les donnerions-nous pas au public? veû mêmes que j'ay eu plus de loisir pour les confronter & pour en corriger les fautes qu'on peut avoir échappé en les copiant. Adjoutés à cela que Gruterus n'en a pas donné l'explication, non plus que des autres, pour ne pas augmenter par trop ses volumes, & que son Livre devient aussi rare, qu'il est précieux.

Les six premières sont deffous vne galerie du Convent, fort proche les vnes des autres, & le reste est dispersé dans deux ou trois clos du lardin, soit pour soutenir des pots de fleurs, ou engagées dans les murailles.

D

M

M·OPPI·PLACIDII

HAR·PRIM·DE·LX

CVI·LOCVM·SEPVLTVR

ORD·SANCTISSIM·LVG

DEDIT



HAR. est le commencement d'*Haruspex*. Cette charge étoit de ceux qui predisoient l'avenir par l'inspection des entrailles des victimes, comme les Augures le faisoient par le vol des oyseaux.

Il n'y a peut-être que cette pierre, qui nous apprend que ce Corps des Haruspices de Lyon étoit composé de soixante personnes, dont *Marcus Oppius Placidius* étoit le premier.

Ce tres-Saint Ordre, qui luy assigna le lieu de sa Sépulture, étoit peut-être celui des Haruspices (1).

2

D M

ET·QVIETI·AETERNAE
CERIALIAE·AVLINAE
CONIVGI·KARISSIME
M·IVL·FORTVNATVS
ET·SIBI·VIVVS
PONENDVM·CV
RAVIT·ET
SVB·ASCIA·DEDI
C A V I T

Cette pierre est mise à la renverse pour la base d'un pilastre, qui soutient la galerie du Convent (2), à qua-

(1) C'étoit celui des décurions de la colonie. Cette inscription, dont la conservation est parfaite, est aujourd'hui au Musée. L. R.

(2) Paradin, qui a publié cette

inscription, p. 444, l'avait vue à la porte Trion. Gruter l'a donnée deux fois, à la p. 769, 2, d'après Paradin, & à la p. 787, 11, d'après Scaliger. Le premier avait lu à la

tre pas de la precedente. Elle est facile à entendre, aussi bien que la suivante.

3
D  M
E T M E M O R I A E
A E T E R N A E
I V L I Z O S I M I I V V E
N I S I N N O C E N T I S
S I M I Q V I V I X I T A N
N I S X X X M I D I I I
S I N E V L I V S A N I M I
L A E S I O N E M E L I V S
Z O S I M V S P A T E R
I N F E L I C I S S I M V S
A M I S S I O N E E I V S D E
C E P T V S E T S I B I V I V S
P C E T S V B A S C I A D E D I
C A V I T

Le mot de *Zosimus* marque vne famille Grecque, comme nous avons dit, qu'il y en avoit plusieurs à Lyon. Personne n'ignore qu'il y a vn Auteur celebre de ce nom, qui étoit aussi Grec (1).

troisième ligne, CERIALIAE au lieu de CERIALIAE, & le second à la cinquième ligne, MVL au lieu de M·IVL. Le monument est aujourd'hui au Musée; les lettres ME, à la fin de la quatrième ligne, forment un monogramme. L. R.

(1) Cette inscription est aujourd'hui au Musée. Spon avait lu à la huitième ligne, VLLIVS, au lieu de VLIVS, & à la treizième, VI-VVS au lieu de VIVS; on fait qu'au premier siècle de notre ère, l'V voyelle, après l'V consonne, se

Celle-cy est un vœu au Dieu Mars par *Callimorphus Secundarudis*, dont le nom rude sent plus le Gaulois, que le Romain (1).

4

DE OMAR
TIAVG
CALLIMO
RPHVS
SECVNDA
RVDIS
V · S · L · M.

5

MERVLA ET CA.....

D



M

ET · MEMORIAE
AETERNAE

SVTIAE · ANTHIDIS
QVAE · VIXIT · ANNIS · XXV
M · IX · D · V · QVE · DVM
NIMIA · PIA · FVIT · FACTA
EST · INPIA · ET · ATTIO · PRO
BATIOLO · CERIALIVS · CA
LLISTIO · CONIVX ET
PATER ET SIBI
VIVVSPONENDVM
CVRAVIT · ETSVBAS
CIA DEDICAVIT

changeait en O ou se retranchait. (1) Cette inscription est au-
Voy. Quintil., *Instit. prat.*, 1, 7, jourd'hui au Musée. *Secunda rudis*
14. L. R.

L'Eloge que donne icy *Cerialius Callistio*, à sa femme *Sutia Anthis*, est assés plaissant, de dire qu'a force d'être dévotieuse, elle étoit devenue Impie. Il n'y a point de chose si Sainte dont on ne puisse abuser. La superstition emprunte le masque de la pitié, & si neanmoins elle est vne espece d'impieré. Vn faux zele fait bien commettre des crimes. Ainsi ne sçavons nous pas, quelle occasion pouvoit avoir obligé ce mary, d'accuser sa femme que par trop de pitié elle étoit devenue impie. Au reste de la maniere, que cette Inscription étoit couchée dans Gruterus (1), il n'étoit pas bien possible d'y comprendre quelque chose, ayant mis, ANT. III. PIS pour ANTHIDIS & NIMIARIA pour NIMIA PIA. Il est vray qu'il faut une grande application des yeux, pour lire cette pierre, que le temps a presque toute effacée, & je ne m'étonne pas qu'un voyageur comme *Scaliger*, qui l'avoitourny à Gruterus, se soit mépris en quelques mots (2).

n'est pas un nom, c'est le titre que l'on donnait au second des membres d'une troupe de gladiateurs. On trouve chez Muratori, p. 619, 3, un *secunda rudis familiæ gladiatoris Cæsaris ludi magni*; chez Marini, *Aryal.*, p. 682, un *secunda rudis Cæsarium*; enfin, une inscription découverte à Lyon, en 1714, & qui est devenue célèbre par les nombreuses dissertations dont elle a été le sujet, nous fournit un exem-

ple d'un gladiateur *dimachærus rudis prima*. Voy. les *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, t. III, p. 246. L. R.

(1) P. 831, 6.

(2) Ce monument est aujourd'hui au Musée; au-dessus de la corniche on voit un bas-relief représentant une cassette entr'ouverte, entre deux animaux accroupis, peut-être deux chiens. Le mot *MERVLA* & un autre mot aujourd'hui effacé, qui se lisaient sur la cor-

Il y avoit autrefois dans Vienne une pierre semblable à la suivante (1); je ne sçay si c'est la même qui ayt été transportée icy, par les soins de M. de Langes.

6

M A T R I S
A V G V S T I S
C · T I T I V S
S E D V L V S
E X · V O T O

Monsieur Chorier a si bien expliqué ces Deités, appellées *Matres* ou *Matræ Augustæ*, que ie ne feray pas difficulté de me servir de ce qu'il en a écrit. « Depuis l'Empire de Pertinax & de Seuerus, les Romains, dit-il, inuenterent vne nouvelle Superstition, & s'imaginerent qu'il y avoit certaines Nymphes, qui ne refusoient point leur protection à ceux qui les invoquoient : ce que nos Pères ont cru & publié des Fées, ils le croyoient & le publioient de ces Nym-

*Antiquités
de Vienne,
pag. 134.*

niche, étoient, suivant M. Mommsen (*Annales de l'Institut archéol.*, 1853, p. 82), les noms de ces deux animaux. M. l'abbé Greppo a publié sur ce monument une dissertation dans laquelle il s'est efforcé de prouver que *Sutia Anthi* étoit chrétienne, & que c'est ainsi qu'il faut entendre l'espèce de reproche que lui adresse son mari. M. de Boissieu (*Inscr. de Lyon*, p. 497) & M. Ed. Leblant (*Inscr. chrét. de la*

Gaule, p. 169 & suiv.) ont combattu cette opinion du savant archéologue, & en ont démontré l'inadmissibilité. L. R.

(1) Cette inscription est aujourd'hui au Musée; Spon avoit lu à la troisième ligne, CATITIVS, & il reprochoit à Gruter, dans une note marginale, d'avoir lu C. TITIVS. Il y a bien C. TITIVS sur le monument. L. R.



phes: ils pensoient que parmy elles il y en avoit qui veilloient generalement à la conduite des Provinces, & d'autres qui s'appliquoient au salut des Empereurs, & mêmes des personnes particulieres, à qui ils donnoient indifferemment le nom de *Matres* & de *Matra*, quoy que ce mot de *Matra* foit barbare en ce sens, & n'aye pas été connu à la plus pure Latinité. Mais ces Diuinités ayans premierement été adorées à la campagne, on les receut dans les Villes, avec les mêmes noms que les Villageois leur avoient donné. Ainsi lit-on en diuerfes Inscriptions, *Matribus Gallicis*, *Matris Augustis*, &c. Celles que l'on se figuroit être plus étroitement attachées à la conseruation des Empereurs & de leur maison, avoient le tiltre de *Matres Augustæ*, de Meres Augustes (1), » comme il leur est donné dans cette Inscription, qui n'est autre chose qu'un témoignage d'un vœu que *Sedulus* leur avoit rendu.

Paradin avoit expliqué une semblable Inscription de Lyon, où il y avoit *Matris Aug. L. Dextrius Apollinaris*, comme s'il eut été là parlé de la mere d'un Augure, mais il étoit excusable n'en ayant sans doute pas veu d'autre, écrite au long *Matris Augustis*, & comment auroit-il pensé, que *Matris* estoit mis pour *Matribus*?

(1) Le lecteur qui voudra avoir une idée plus exacte de ces divinités, pourra consulter l'article FEES de M. Alfred Maury, dans

l'*Encyclopédie moderne*, & le travail spécial de M. J. de Wal, intitulé: *de Madergoddinnen*, Utrecht, 1846, in-8°. L. R.

En voicy encor une dans ce jardin, où *Mastonia Bella* témoigne s'être acquitée avec plaisir de son vœu, envers ces mêmes Nymphes.

7

MATRISAVG
MASTONIA
BELLA
V·S·L·M·

Les deux suivantes étoient autrefois dans la ville de Vienne (1). *Antiquités de Vienne, p. 165, 166.*

8

D M
Q V I E T I
A E T E R N A E
T · C A S S I
L V C I N V L I
M E R C A T O R
S E S S O R E T
C A S S I A
V E R A T I A
F I L I O D V L C I S
S I M O E T S I B I
V I V I P O S T E
R I S Q V E S V I S
F E C E R V N T
E T S V B A S C I A D D



(1) Elles ont été toutes les deux transportées au Palais-des-Arts.

Cette inscription étoit destinée pour la famille de *Mercator Sessor*, & *Cassia Veratia* sa femme, comme elle l'étoit déjà de leur fils *T. Cassius Lucinulus* (1).

Celle-cy est vn témoignage de l'extreme douleur d'une mere, pour la mort de son fils, qui la fait nommer elle même miserable (2).

9

D X M

SERVI

SEVERI FIL

CASSIA

MISERA MATER

FILIO INCOM

PARABILI AN

XXIII ARAMPO

SVIT ET S A D

Cet *Aram posuit*, nous doit faire remarquer, que la plupart de ces pierres quarrées tumulaires, servoient de petits Autels, pour ceux sur les tombeaux desquels elles étoient placées. l'y ay mêmes veu quelquefois des trous au dessus, pour retenir le feu du Sacrifice.

(1) *Mercator Sessor*, qui n'a ni prénom, ni nom de famille, étoit probablement un esclave, vivant en concubinage avec une femme ingénue, *Cassia Veratia*. L. R.

(2) Les lignes 2 & 3 sont aujourd'hui incomplètes; on ne lit plus

de la première que *SERV*, de la seconde que *SEVERI*, & il devait en être ainsi du temps de Spon, puisque Symeoni a donné de ces deux lignes la leçon suivante, *SERVIO II SEVERINO*, qui paraît être la véritable. L. R.

On ne peut tirer aucun sens du fragment qui fuit,
si quelqu'un n'y rêve plus que moy, pour suppléer les
lettres qui manquent (1).

10

... LI Q.
Q · E I V S D · C O
C I V E S
V E L I O C A N . . .
V · S · L · M ·

11

D  M

ETAETERNAEQVIETIP
AELIMAXIMI · POLY
CHRONIQVIVIXITAN
NISIIMIIIDIIIIAELIA
EVTYCHIANEETAGA
PETVSPARENTESFI
LIODVLCISSIMO
P · C · C V I L O C V M A R E
PIETATICONCESSIT
IVLBARBANEMATRO
NAINCOMPARABI
LISSVBASCIADEDI
CATVMEST

(1) Il semble que les premières
lignes puissent se restituer ainsi :
*AE*di]li, q[*uaef*(ori), *duumvir*(o)
q(*uin*)]q(uennali) ejufd(em), co-

[l(*oniae*).... Mais cette restitution
s'accorderait difficilement avec la
formule finale : v(otum) f(olutum)
l(ibenter) m(erito). L. R.

Le nom de *Polychronus*, qui selon l'étymologie Grecque, signifie vne personne de longue vie, n'empêcha pas cet enfant de mourir à l'âge de deux ans. Le mot d'*Aræ* confirme ce que nous auons déjà dit, sur *Aram posuit* (1).

12

D

M

GEMINIAE Q·FILIAE
 QVINTIANA
 DVLCISSIMAE
 QVAE·VIXIT·M·VIII·D·X
 Q·GEMINIVS·PRISCIAN
 ET·GEMINIA·APHRODI
 SIA·PARENTES

13

GRASSIAE

DE MINCILIAE ET
 .OLLI HELIODORI IIIII
 VIRAVGVSTALIS
 PRIMIA PRIMAMA
 TRIKARISSIMAE ET
 CONIVGIPIENTIS
 SIMOPONENDVM
 CVRAVITETSVB
 ASCIADEDICA
 VIT

(1) Cette inscription est aujourd'hui au Muséum; il en est de même des deux suivantes & de celle qui porte le n. 15.

14

D M

M·METTI
ONESIMI
SVLPICIA
AGATHEM
ERIS
COIVGI
CARO
SIBIQUE
VIVA SV
B ASCIA
DEDI
CAVIT

15

D X M

ET MEMORIAE
AETERNAE
MARINIAE
DEMETRIATI
NATIONEGRAECE
MARINIVSDEME
TRIVSSORORIDVL

.....

Ces quatre Inscriptions sont des Familles Grecques dont nous avons dit que Lyon étoit beaucoup peuplé : & dans la dernière *Demetrias* est particulièrement spécifiée *natione Græcæ*, Grecque de nation (1). Il n'y a rien qui nous doive arrêter pour l'explication, tout étant fort aisé, & n'y ayant presque autre chose que les noms de ceux pour qui les tombeaux ont été dressés, & de leurs proches parens.

16

TI · CLAVD · TI · FIL · PAL · QVARTIN
 TRIB · MIL · LEG · III · CYRENAEIC
 AD LECTO AB DIVO TRAIAN · PARTHIC
 IN SPLENDIDISSIMO ORDIN · QVI PAN
 NONIAE LEG · PRAETOR LEG · PROPR ·
 PROVINC · ASIAE LEG · DIVI TRAIAN ·
 ...LIMI · C ... TRAIANI HADRIANI ...
 LEG · PROVINC · HISPAN · CITERIORIS
 IVSSV HADRIANI AVG · CAES ...
 GEMICA ET HADRIANIA

C'est dommage que cette pierre soit si gâtée : car on y verroit quelque chose de beau, si le sens en étoit parfait (2). Néanmoins on voit que c'est un monu-

(1) Lisez : grecque *de naissance*; tel est en effet le sens du mot *natione*. L. R.

(2) Cette inscription est en effet

très-importante, & il y a lieu de regretter que, le monument étant aujourd'hui perdu, nous n'ayons pas au moins, dans un certain nom-

ment dédié à une personne de grande qualité, qui avoit possédé des belles Charges sous Traian & Hadrian, comme de Lieutenant de Gouverneur dans les Provinces de la Pannonie, de l'Asie & de l'Espagne citerieure, & de Mestre de Camp de la troisième

bre de copies contemporaines de son existence, un moyen de contrôler ce texte. Gruter, qui l'a publiée d'après Scaliger, n'en donne que les quatre premières lignes; il a omis la syllabe PAN à la fin de la quatrième; il donne ainsi la cinquième, ...ONIAE...DI...PRAETORI, & n'a de la sixième que le mot PROVINCAE. Bellièvre a lu à la septième ligne, ETIMP·CAES·TRAIANIHADRIANIVG·VI; à la fin de la huitième, CITERIOR·TARRA...; à la neuvième, IVSSVIMP·HADRIANI AVG·CAES, & à la dixième, FORT·ET·III·CYRE, au lieu de GEMICAET HADRIANIA... Ces éléments, tout incomplets qu'ils sont, permettent cependant de proposer la restitution suivante :

TI·CLAVD·TI·FIL·PAL·QVARTIN ||
TRIB·MIL·LEG·III·CYRENAEIC || ADLECTO
ABDIVOTRAIAN·PARTHIC || INAMPLISSI
MOORDINEQ·VRBA || NOAEDILI PLEB.
PRAETORILEG·PROPR || PROVINC·ASIAE.
LEG·DIVITRAIAN || ETIMP·CAES·TRAIANI
HADRIANIVG·IVVI || DIC·PROVINC·HIS
PAN·CITERIOR·TARRAC || leg·IMP·CAES·
traiani HADRIANIVG || leg·II·traian.
FORT·ET·III·CYRETI.....

On voit que le personnage au-

quel est consacrée cette inscription, après avoir été d'abord tribun de la légion III^e Cyrénaïque, fut appelé au sénat par un décret de l'empereur Trajan, & devint successivement questeur de Rome, édile plébéien, préteur, légat chargé de rendre la justice dans l'Espagne Citerieure, légat des légions II^e Trajana Fortis & III^e Cyrénaïque, &c. Il fut probablement ensuite légat de la Gaule Lyonnaise, & c'est sans doute à ce titre que ce monument lui a été élevé.

M. Noël des Vergers a reconnu avec raison (*Bullet. de l'Athen.*, mars 1856) dans ce personnage, l'auteur de la lettre adressée aux habitants de Pompeiopolis (Spon, *Miscell.*, p. 278, 2) la deuxième année du règne d'Hadrien (119 de notre ère), & le magistrat auquel est adressé un rescrit du même empereur, mentionné dans le *Digeste*, lib. XLVIII, tit. XVIII, 1, § 2; mais il s'est trompé quand il a voulu en faire un légat consulaire de l'Espagne Citerieure; évidemment ce personnage n'était point encore alors parvenu au consulat, puisqu'il fut ensuite légat légionnaire. L. R.

Legion appelée Cyrenaique, parce qu'elle étoit destinée à la conseruation de la Prouince de Cyrene, en Afrique (1). Monsieur de la Fon Seigneur de la Tour, & Gouverneur du Bastion de France, m'a communiqué deux Inscriptions de cette troisième Legion, qu'il avoit treuvées dans le Royaume d'Alger, aupres du mont Atlas, en allant à Constantine, qui est la demeure du Bey de l'armée de Levant, pour le grand Seigneur (2).

*I. O. M. Tempestatium diuinarum potenti Leg. III.
Aug. dedicante Q. Fabio Caluitino Leg. Aug. Pr. Pr.*

*Vintis bonarum Tempestatium potentibus Leg. III.
Aug. dedicante Q. Fabio Caluitino Leg. Aug. Pr. Pr.*

(1) Cette légion étoit ainsi nommée, probablement parce qu'elle avoit été levée dans la Cyrénaïque; elle étoit si peu destinée à la défense de cette province, qu'elle résida pendant la plus grande partie de son existence en Arabie. L. R.

(2) J'ai retrouvé, en 1851, ces deux inscriptions dans l'Aurès, à une demi-lieue au sud des ruines de Lambæse; voy. la *Revue archéologique*, VIII^e année, p. 492 & suiv., & les *Inscr. Rom. de l'Algérie*, n. 6 & 7. Il faut lire dans toutes les deux, CATVLLINO au lieu de CALVITINO, & au commencement de la seconde, VENTIS au lieu de VINTIS.

La légion III^e Augusta, qui a fait élever ces monuments, n'est pas,

comme le croyait Spon, la même que la III^e Cyrénaïque. Le légat qui les a dédiés, Q. Fabius Catullinus, commanda en Numidie depuis la fin de l'an 126 de notre ère, jusqu'à la fin de l'an 129, & il fut consul l'année suivante, avec M. Flavius Aper.

Enfin, Lambæse étant située à plus de trente lieues au sud de Constantine, M. de la Fon n'a pas pu dire qu'il avoit copié ces inscriptions en allant du Bastion de France à Constantine; il a dû dire, en allant trouver le bey de Constantine, lequel étoit probablement alors au pied de l'Aurès, occupé à lever les impôts sur les habitants de cette chaîne de montagnes. L. R.

le ne croy pas que personne ayt décrit ces Incriptions dans quelque Livre, & je ne treuve mêmes point de mention de ce *Quintus Fabius Caluitinus*, Commandant de cette Legion pour l'Empereur, & Lieutenant du Preteur, qui avoit voüé ces deux pierres, l'une à Jupiter Maître des saisons divines, & l'autre aux Vents qui sont aussi les maîtres des bonnes saisons, peut-être parce qu'il en avoit besoin pour faire voile en Italie, ou en quelqu'autres lieux maritimes. Cependant ces expressions sont tout a fait particulieres, & l'on doit être obligé à Monsieur de la Tour, qu'il ayt eu le soin de nous les copier.

17

ET·QVIETI·AETERNAE
 VERINIAE·INGENVAE
 LIBERTAE·QVONDAM
 ET·CONIVGI·CARISSIME
 QVAE·VIXSIT·MECVM·ANNIS
 XXII·M·V·D·III·SINE·VLLA
 ANIMI·LAESVRA·C·VERECV
 NDINIVS·VERINVS·VETER
 LEG·XXII·P·P·F·CONIVXS
 ET·PATRONVS·ET·VERECV
 NDINIAE·VERINA·ET
 VERA·FILIE·MATRI·PI
 ISSIMAE·ET·SIBI·VIVI
 PONENDVM·CVRAVE
 RVNT·ET·SV·B·ASCIA
 DEDICAVERVNT (1)

(1) Cette inscription, maintenant au Musée, a failli disparaître pour jamais comme tant d'autres; par le plus grand hafard je l'ai re-

C'est un monument de l'affection d'un Mary (1) envers sa Femme, & de deux Filles envers leur Mere. *Verecundinæ* est icy mis au pluriel, contre la regle des Grammairiens, qui ne veulent pas, que les noms propres en ayent : mais dans cét endroit, de peur de repeter le nom de *Verecundinia*, qui étoit commun aux deux Sœurs *Verina* & *Vera*, on a été obligé de le mettre de la sorte.

18

D ▲ M
P · P R I M I V S
E G L E C T I A N V S
P · P R I M I · C V P I T I
L I B · Q V I · V T · H A B E
R E T · V I V V S · S I B I
P O S V I T · E T · S V B
A S C I A · D E D I C
D O M V I · A E T E R N A E

Cette pierre est mise à la renverse, dessous une

trouvée au moment où des maçons foulevent la pierre pour la placer au haut d'une muraille.
ART.

(1) Verinus était un vétéran de la légion XXII^e *Primigenia Pia Fidelis*. Spon avait lu LEG · XXII · P · F; mais on lit LEG · XXII · RIF, dans la gravure publiée dans le recueil des *Inscr. antiques de Lyon*, p. 329, & Bellièvre avait lu LEG.

XXII · P · R · F, ce qui nous conduit à la véritable leçon, aucune confusion n'étant plus facile à faire dans les inscriptions un peu frustes, que celle du P & de l'R. Il y aurait de curieuses observations à faire sur les noms des personnages mentionnés dans cette inscription; mais ces observations exigeraient des développements que je ne puis me permettre dans ces notes. L. R.

table du jardin, à laquelle elle sert de pied (1). Le Tombeau est icy appelé une maison éternelle, comme dans d'autres Inscriptions de Gruterus, où l'on lit, *Domum æternam sibi viuis curauit, ne heredem rogaret* &c. (2). *De patrimonio suo domum æternam posuit* &c. (3). *Domum perpetuam fecit comiti optimæ* &c. (4). C'estoit la pensée des Egyptiens, qui étoient plus somptueux en leurs Tombeaux qu'en leurs Palais, témoins tant de superbes Pyramides & Obelisques, dont la grandeur & la solidité a si bien résisté depuis tant de siècles aux injures du tems, qu'on pourroit avec quelque raison les appeller des Maisons éternelles.

19

D

K

M

ET MEMORIAE AETERN
G · LIBERTI DECIMANI
CIVIVIENNENSIS NAVT
ARARICO HONORATO
VTRICLARIO LVGVDVNI
CONSISTENTI

MATRONA MARCIA
NICONIVGICARISSIMO
QVICVMEAVIXIT ANN XV
MENSIBVS IIIIDIEBVS
XVSINEVLLAANIMI
LAESIONE PONENDVM CVRAVIT
ET SVB ASCIA DEDICAVIT

(1) Elle est aujourd'hui au Musée.

(3) P. 760, 5.

(2) P. 913, 6. C'est une inscription de Vence, dép. du Var. L. R.

(4) Cette dernière indication, que Spon avait prise dans l'index de

Caius Libertus Decimanus (1), à la memoire duquel *Marcia* sa femme avoit dressé cét Epitaphe, étoit Bourgeois de Vienne, & Battelier de la Saône, faisant sa residence à Lyon. Pour cette Charge, *Honorato Utriclariorum*, ou comme il y a dans la suiivante, *Honorato Corporis Utriclariorum* : j'ay crû dans le commencement qu'il signifioit un *Corps de Musiciens*, ou de *loueurs de Cornemuse* ; comme il est pris dans Suetone, en parlant de Neron, qui vouloit adjoûter à ses belles qualités, celle de loueur de Musette. *Voverat, si sibi incolumis status permanfisset, proditurum se partæ victoriæ ludis etiam hydraulam & choraulam & utricularium*. Mais apres avoir considéré que dans

Gruter, sans la vérifier, est inexacte. L'inscription à laquelle il est renvoyé dans cet index (p. 820, 6), ne contient pas ces mots. Mais on pourrait citer dans les inscriptions romaines, beaucoup d'autres exemples des expressions *domus æterna*, *domus æternalis*, *domus perpetua*, employées dans le sens de tombeau. Ces expressions sont d'origine orientale, & on ne les voit apparaître dans les inscriptions funéraires, qu'à la fin du deuxième siècle de notre ère, ou au commencement du troisième. L. R.

(1) Gruter a publié cette inscription (p. 428, 10) d'après Scaliger, & son texte vaut mieux que celui de Spon ; il a lu à la troisième ligne C·LIBERTI, au lieu de

G·LIBERTI, qui est une faute évidente. Plus loin, au lieu de MARCIANI, il faut lire MARCIANE.

Le personnage auquel cette inscription est consacrée, avait été, quoique citoyen de Vienne, admis en qualité de membre honoraire dans le collège des bateliers de la Saône établi à Lyon, & en qualité de membre titulaire dans le collège des *utriculaires* de la même ville. Quoi qu'en dise Spon, & quoi qu'en ait dit depuis Calvet, dans une dissertation qui a eu une certaine célébrité, on ne peut prendre ces derniers que pour des fabricants d'outres destinées à contenir du vin ou de l'huile. Il n'y a pas lieu de s'étonner de les voir

plusieurs Inscriptions, ce terme est joint avec celui de *Nauta* : de plus que ces *Utriclarii* ne paroissent avoir été que dans des Villes où il y avoit des rivières, & que mêmes le Corps des Batteliers & celui-cy n'avoient souvent qu'un même Intendant : je suis de l'opinion de ceux qui croient que c'est une espece de Batteliers, dont on ne faisoit difference, que selon la diversité des batteaux dont ils se servoient, *Uter*, ou *Utriculus* étant apparemment une sorte de petits batteaux à ventre-large, qui pouvoit ressembler à une Cornemuse. Pour confirmer tout cela, voici quelques Inscriptions qui en parlent.

I.

M. Frontoni Eupori IIIII vir. aug. col. Iulia Aug. Aquis Sextis, nauicular. mar. Arel. curat. eiusd. corp. patrono nautar. Druenticorum et utriclarior. corp. Ernaginensum. Iulia Nice vxor coniugi carissimo (1).

établis de préférence dans les villes situées sur le cours des fleuves navigables; c'est là que se faisoit & que se fait encore le principal commerce de vins. L. R.

(1) Grut., p. 413, 4. Ce monument existe encore aujourd'hui à Saint-Gabriel, près de Tarascon. Le savant bibliothécaire de la ville

d'Aix, M. Rouard, en a donné, à la suite de son *Mémoire sur les bas-reliefs gaulois d'Entremont* (1851, in-8°), un fac-simile de la grandeur de l'original, & j'en possède moi-même un estampage, d'après lequel j'ai pu corriger en quelques endroits le texte publié par Gruter. L. R.

II.

D. M. G. Paqui Optati lib. Pardalae IIIII aug. col. Iul. Pat. Ar. patron. ejusdem corpor. item patron. fabror. naval. utricular. et centonar. G. Paquius Epigonus cum liberis suis patrono optime merito (1).

Celle qui fuit se treuvoit autrefois à Lyon, à la montée du Gourguillon (2).

III.

D·M·ET QVIETI AETERNAE C·VICTORI...VRICIS
SIVE QVIGVRONIS CIVIS LVG·INCORPORATO INTER
VTRICLAR·LVG·CONS·QVI·VIXIT SINE VLLIVS OF
FENSA ANN·XVIII·M...D·V·CASTAVRINA MATER
VNIC·FILIO PIISS·PONENDVM·CVRAVIT ET SVB ASC·
DEDICAVIT

J'ay copié la suiivante au Cimetière des Minimes d'Arles, & j'ay treuvé ensuite qu'elle étoit deux fois dans Gruterus, la premiere fois à la page 426, 6, où elle est fort bien, si ce n'est qu'il a mis VEDECI

(1) Grut., p. 448, 5. Cette inscription se trouve aujourd'hui au musée d'Arles, où je l'ai vue & copiée. L. R.

(2) Voy. Reines., *Epist.*, p. 329;

Syntagm., cl. xi, 36. Spon retrouva plus tard, dans l'Ile-Barbe, un fragment considérable de cette inscription. On en verra le texte dans le chap. ix. — L. R.

pour VTRICL. & à la page 483, 1, où le mot d'VTRICL. est remis, mais le reste n'est pas si bien.

IV.

D. M. M. Iunio Messiano utricl. corp. Arelat. ejusd. corpor. mag. IIII. f. qui vixit ann. XXVIII. m. V. d. X. Iunia Valeria alumno carissimo (1).

Revenons au jardin des PP. de la Trinité, où nous en trouverons encor vne d'un certain *Poppilius*, qui avoit le même office (2).

20

D
E T M E M O R
A E T E R N A E
P O P P I L I I N A T I O . .
S E Q V A N O C I V .
L V G V D V N E N S I
N E G O T I A T O R I A R
T I S P R O S S A R I A E
A D P E R T I N E N S E T
H O N O R A T O C O R P O R
V T R I C L A R I O R V M
. R T

Ce Métier qu'il appelle icy *Ars proffaria*, nous est

- (1) Aujourd'hui au musée d'Ar- (2) Cette inscription existe en-
les, où je l'ai vue & copiée. Les core, mais un peu plus mutilée
deux derniers mots, *alumno caris-* qu'elle ne l'était au temps de Spon.
simo, ne s'y lisent plus. L. R. L. R.

presqu'inconnu, n'en étant point fait mention dans les Livres (1) : *Reinesius* (2) a conjecturé qu'il se pouvoit entendre, *de negotiatione Profarum, hoc est tunicarum pexarum novarum & candidatarum*. C'est à dire d'un Marchand de robes neuves, comme on a dans d'autres *negiator artis Lintiaræ, collegium Sagariorum, &c.* Le même Auteur dit en avoir donné quelque autre explication, dans quelques uns de ses ouvrages, que nous n'avons pas icy.

Au reste cette Inscription & celle qui est à Saint Pierre d'*Adginnius Prêtre à l'Autel de Lyon & duumvir in ciuitate Sequanorum*, ont fait croire à Paradin, que Lyon étoit compris sous la Prouince des *Sequanois*, & qu'il avoit été appelé autrefois *Ciuitas Sequanorum*. Mais cela ne s'accorde pas avec nos Auteurs, qui placent Lyon, comme nous avons dit ailleurs, *inter Segusiavos* : & il n'y a pas de l'inconuénient que cét *Adginnius* eut vne Charge à Lyon de Prêtre à l'Autel d'Auguste, & vn'autre de Duumvir à Besançon, qui étoit la capitale des Sequanois. Celle-cy ne fait pas non-plus pour Paradin, car ce Poppilius pouvoit être *natione Sequanus*, & *ciuis Lugudunensis*, Sequanois de naissance, & avoir acquis la Bourgeoisie de Lyon. Il est vray que cette Province des *Sequanois*,

(1) Il en est fait mention dans le lexique de Philoxène, où *prosu* est expliqué par les mots *πεζὸν ἰμάτιον*, *vêtement peigné*; ce métier était donc celui de *peigneur de laine*.

Voyez la note de Grævius sur cette inscr., dans le recueil de Gruter, 649, 7. L. R.

(2) *Epist.*, p. 456.

étoit fort grande, & qu'elle comprenoit la Franche-Comté & beaucoup de pays voisins ; mais nous n'auons pas des preuves, que Lyon ayt été renfermé dans leurs limites.

21

D

D

ET · MEMORIAE · AETER
 NAEMARCELLINAE · SO
 LICIAE · FILIAE · ANIMAE
 SANCTISSIMAE · ET · RARI
 SSIMI · EXEMPLI · QVA ·
 SIC · VIXSIT · ANNIS · XXIII
 M · V · D · IIII · SINE · VLLA · ANI
 MI · CONIVGIS · SVI · LESI
 ONE · INTEGRO · CORDE
 FELIX · ETIAM · IN EO · QVOD
 PRIOR · OCVPAVIT · MARTI
 ..VS · MARITVS · SVAE · CARIS
 SIMAE · ET · SIBI · VIVSP · C · ET · SVB
 ASCIA · DEDICAVIT

Les Anciens Romains, dont le principal objet de la Beatitude étoit la vertu morale, faisoient une estime toute particuliere de la Concorde, à qui ils avoient dressé des Autels, & surtout ils se piquoient de faire paroître la bonne intelligence qu'ils entretenoient avec leurs Femmes, d'ou viennent tant de revers de

medailles d'Empereurs & d'Imperatrices avec ces Legendes : *Concordia Augustorum*, *Pietas Augustorum*, *Concordia Felix*, *Concordia æternæ*, &c., & de là vient encor cette façon ordinaire de s'exprimer dans les Inscriptions, que nous avons déjà si souvent veu, *sine vlla animi læsione*; ou *sine vlla læsura* (1), qui est un peu moins Latin. Mais outre ce témoignage que rend icy *Martius* (2), à sa chere Femme *Marcellina* fille de *Solicia*, il veut encor nous assûrer de la sincérité de ses inclinations envers luy, par ces deux termes, *Integro corde*, & la reconnoit heureuse d'être morte la premiere, & de n'avoir pas survécu comme luy, à une perte si sensible, que doit être celle de la moitié de soy même. *Occupare* est assés rare, pour dire *Mourir* : mais il s'en trouveroit pourtant quelques exemples, aussi bien dans les Livres, que sur les marbres, si on prenoit la peine d'en chercher.

(1) Voyez plus haut, p. 109, n° 17, ligne 7. Spon aurait dû dire que cette expression *n'est pas clafique*, en ce sens qu'elle ne se trouve pas chez les écrivains du siècle d'Auguste; mais elle *n'est pas moins latine* que celle à laquelle il la compare, & ce qui le prouve, c'est qu'on la rencontre tout aussi souvent dans les inscriptions. L. R.

(2) Ce monument est aujourd'hui au Musée. On y remarque une lacune d'une lettre à la fin de la ligne 6, & une lacune semblable au commencement de la ligne 13 ;

il faut donc lire au premier endroit QVAE au lieu de QVA, & au second MARTINVS au lieu de MARTIVS. Plus loin, le verbe *occupavit*, pour *occupavit*, n'est pas pris dans le sens de *mourir*, mais dans son sens le plus naturel & le plus ordinaire, de *prévenir*, *prendre les devants*. Enfin, le mot *felix* n'exprime pas ici la pensée de *Martinus*, mais celle de sa femme; c'est la suite des éloges qu'il lui donne : « Cœur excellent, elle se trouva
« même heureuse de mourir la
« première. » L. R.

Le finis les Inscriptions de ce lardin des PP. de la Trinité, par celle-cy qui est un peu defectueuse, comme vous voyés, & qui n'avoit apparemment rien de considerable, qui en doive faire regretter la perte (1).

22

MEMORIAE
AETERNAE
.....IXTICIVIS
...VANIQVIVIXIT
ANNISLX·SINEVLL.
MACVLACVMF...
..ERVASEXTIAN·CON
IVGEKARISSIMA
ANN·XXXIIISINE
VLLADISCORDIA
QVAECONIVNXKA
RAPONENDVM
CVRAVITETSVB
A D

En voicy une que perfonne n'a encor décrit, quoy

(1) Gruter l'a publiée, p. 1040, 8, d'après Scaliger. Celui-ci avait lu, ligne 1, D. M.; ligne 2, ET·MEMORIAE; lignes 4 & 5, DIVIXTICIVIS||SEQVANI; en-

fin, lignes 7 & 8, CVM VAIIRVA·SEXTIANI. Cette dernière leçon est probablement plus inexacte encore que celle de Spon. L. R.

quelle soit assés visible au coin d'une rue, proche l'Eglise de *S. George*, vis-a-vis la Fontaine (1).

D M

ETMEMORIAEDVLCIS
SIMAE . . T. TITIO LAE
QVAEVIXITANNXVIII
MVIIDXXIII
FIRMANVSGALLIAR
TABVLARCONIVGI
PISSIMAEETERGASE
BENEMERITAEETSIBI
VIVVSPOSTERISQVE
SVISSVBASCIA
DEDICAVIT

Comme les affaires & la recepte de toutes les Gaules se faisoient à Lyon, il étoit nécessaire, qu'il y eût une charge telle qu'avoit ce *Firmanus*, de Réceveur

(1) Muratori, qui a publié cette inscription (p. 713, 3), d'après une ancienne copie, *e schedis Nicol. Pacediani*, donne à la troisième ligne, LARTITIO LAE, d'où il est facile de tirer LARTIDIOLAE, qui est peut-être la véritable leçon.

Les *tabularii* étoient, comme leur nom l'indique, des officiers chargés de tenir des registres. Le *tabularius* dont il est ici question,

tenait sans doute ceux de l'*arca Galliarum*, c'est-à-dire du fonds commun provenant des contributions des différentes cités des trois provinces des Gaules (Lyonnaise, Aquitaine & Belgique), & destiné à couvrir les frais des assemblées de leurs députés, qui se tenaient à Lyon, & ceux du culte de Rome & d'Auguste, dont le temple était situé dans cette ville. L. R.

ou Contrôleur des Finances dans les Gaules : car c'est ce qu'emportent ces termes de *Tabularius Galliarum*. Il y avoit encore une autre sorte de Receveur, qu'on appelloit *Tabularius Quadragesimæ Galliarum*, comme nous apprenons par vne Inscription qui se treuvoit icy, inconnuë à Gruterus, & rapportée dans les lettres de Reinesius (1).

D·M·ET QUIETI AETERNÆ AVRELIAE MVNATIAE
CONIVGI KARISSIMAE ET INCOMPARABILI QVAE VI-
XIT ANNIS XXIIII MENSIBVS SEPTEM DIEBVS VIIII
QVINTIO AVG·LIB·TABVLARIVS XXXX GALLIARVM
MARITVS SVB ASCIA DEDICAVIT

Cette quarantième dont *Quintio affranchy d'Auguste*, étoit Réceueur, pouvoit être le quarantième denier sur les Heritages (2), que les Empereurs s'etoient attribué, comme l'on void dans d'autres pierres, *Tabularius rationis Hereditatium Caesaris nostri* (3),

(1) *Epist.*, p. 328; *Syntagm.*, cl. ix, 36, *ex Piccart*. Au lieu du texte de Reinesius, dont la source mérite peu de confiance, nous avons reproduit celui de Bellièvre, qui avait vu cette inscription sur un sarcophage, à la place Saint-Nizier. L. R.

(2) L'impôt du quarantième étoit une sorte de droit de douane, perçu sur les denrées qui entraient

dans la province ou qui en sortaient. Les trois provinces des Gaules étoient considérées, relativement à cet impôt, comme ne formant qu'une seule province. Je n'ai pas besoin de faire remarquer que le quarantième n'avait rien de commun avec le vingtième des héritages. L. R.

(3) *Grut.*, p. 589. 10.

Tabularius vigesima Hereditatium Prouinciæ Lusitaniæ (1), &c. On avoit pareillement de ces Contrôleurs pour des autres fonds, *Tabularius a muneribus* (2), *Tabularius a patrimonio* (3), *Tabularius rationis patrimonii Cæsarum* (4), &c., qui se lisent tous dans Gruterus.

Tout contre l'Eglise S. George, est ce fragment, qui semble parler de quelque lieux & Feries des Bateliers de Saône.

.....
S P L E N D I D I S S I M A M
P E R P E T V A M V A C A T I O N . . .
L . D . D . N . A R A R I C
.....

Hors la porte S. George, en montant à S. Irenée, à vne portée de Fuzil de la Fontaine de Choulan, qu'on dit avoir été autrefois appelée *fons Siloé*, on void cette pierre à la porte d'une petite maison de Campagne.

N V M I N I B V S
A V G V S T O R V M
L · F A E N I V S R V F V S
E T L · F A E N I V S
A P O L L I N A R I S
F I L I V S

(1) Grut., p. 590, 9.

(2) Grut., p. 591, 11.

(3) Grut., p. 589, 11.

(4) Grut., p. 589, 8.

La flatterie des Romains à l'égard de leurs Empereurs étoit excessive, jusqu'à les traiter de Divinités, comme vous voyés dans ce vœu de *L. Faenius Rufus*, & de *L. Faenius Apollinaris*. Le mot d'*Augustorum* nous fait connoître, que cette pierre a été dressée dans un tems où il y avoit deux Empereurs, qui regnoient ensemble, par exemple Maximian & Diocletian, sous l'Empire desquels la coutume étoit déjà bien établie, de traiter les Princes de Divinités (1), & *Eutrope* remarque particulièrement de Dioclétien qu'il fit commandement à ses sujets de l'adorer.

L'on peut faire la même remarque sur une inscription semblable, citée par Gruterus (2), & qui se voyoit autrefois dans l'Eglise S. Pierre, à droite en entrant dans le Chœur.

N V M I N I B V S
A V G V S T O R V M
T I · E P P I V S · B E L L I C

.....

(1) Cette inscription est aujourd'hui au Musée; la beauté des caractères dont elle est formée doit lui faire assigner une date beaucoup plus ancienne. Spon avait lu à la troisième ligne, LEAENIVS RVFFVS, & à la quatrième, ET LEAENIVS. — L. R.

(2) P. 112, 5, *ex Aug. Pierfonio*. On y lit à la troisième ligne,

TI·ERIVS, au lieu de TI·EPPIVS. Gruter avait mal copié Pierfon, qui avait lu TI·EPRIVS; voy. Smet., p. 147, 7. La véritable leçon nous est donnée par Symeoni & Bellièvre, & par Doni, qui a reproduit deux fois cette inscription, pp. 50 & 554, d'après un ancien manuscrit, mais en l'attribuant à Buthrotus en Epire. L. R.

Paradin nous cite celle-cy, qu'il avoit veu aussi en cette Ville (1),

I · O · M
NVMINIBVS
AVG

où je croy qu'il y devoit avoir AVGG. pour signifier *Augustorum*, ces lettres doubles marquans le plurier dans les Antiques.

L'inscription suivante se void aussi à la porte de la même maison de Campagne dont nous avons parlé plus haut (2).

ET MEMORIAE AE
TERNAE
Q · LATIN I PYRAMI
ANIMAE IN COMPA
RABILIS QVIVIXIT AN
XII · M · VIII · DIES XVIII
Q · LATINIVS CARVS
ET DECIMIANICOPO
LIS PATRONIALVMNO
KARISS · ETSIBIVIVI
POSVERVNT ET SVB
ASCI ADEDICAVRVNT

(1) P. 435. Dans l'église Saint-Laurent, sur un bénitier; voyez Gruter, p. 4, 13. L. R.

(2) P. 122.

Ce terme d'*Anima* se prend souvent dans les Inscriptions, pour une Maîtresse (1); mais comme il est icy question d'un Garçon de 12. ans, il n'est que pour exprimer la tendresse avec laquelle *Latinius Carus*, & *Decimia Nicopolis*, cherissoient *Quintus Latinius Pyramus*, leur nourrisson que la mort venoit de ravir.

Si l'on veut prendre la peine de grimper depuis la Porte de S. George à celle de S. Iust, on verra à main droite, quelques rangs d'*anciennes Voutes* ou *Arcades*, qui ne laissent pas de subsister encores, quoy que la pluye en ayt tellement emporté la terre de dessous, que les fondemens semblent en devoir être tous s'appés. On les découvre en se promenant en batteau sur la Saône, vis-a-vis d'Enay : & il ne faut pas douter qu'il n'y en eût quantité sur cette montagne de Fourviere, pour soutenir le terrain & affermer les Batimens.

On m'a fait remarquer dans ce même chemin,

(1) Les expressions *anima innocens*, *anima dulcis*, *anima melita*, &c. s'emploient ordinairement en parlant des jeunes enfants. Voy. Fabretti, *Inscr. domest.*, p. 576, & Lupi, *Epitaph. Severæ mart.*, p. 165. Je n'ai encore rencontré aucune inscription dans laquelle le mot *anima* soit employé pour désigner une maîtresse.

Gruter qui a publié cette inscrip-

tion (p. 658, 9) d'après Paradin & Scaliger, ajoute à la fin cette ligne, *YAKITI EYKYT*, que Franz (*Corp. Inscr. Gr.*, n. 6794) restitue ou plutôt interprète ainsi : *Υ[ά]κ[ι]τι εὐ[κ]ύ[τ]ι*. Artaud avait lu *YAKIE · EYKYT*; voy. sa *Notice du Musée*, 1816, p. 36, & le manuscrit de son *Musée lapidaire*, pl. XXI bis, fig. C. — L. R.

au deffous d'un Colombier neuf, ce *fragment de Marble* inferé dans un jour des murailles de la Ville.

.....L.T.....FIL.Q
 TITIANO
 ...OC.AVG.PROVINCIA
 ...G.ETAQVITANICAEP
 ...TRIMONIPROC.POC
 ...LAT...T.PROC.PRO

Quoy que cette pierre ne soit pas entiere (1), je n'ay pas crû qu'il la falût obmettre, puis qu'il y

(1) Ce fragment n'est pas aussi désefpéré qu'il le paraît au premier abord; on peut en restituer avec certitude les cinq premières lignes, & l'on y reconnaît un personnage historique, dont la famille, très considérable d'ailleurs, a fourni une impératrice. Occupons-nous d'abord d'en constituer le texte.

Maffei (*Mus. Veron.*, 417, 1) a vu un D au lieu d'un G, au commencement de la ligne 4; c'est probablement le résultat d'une conjecture. A la fin de la ligne suivante, il a lu PO, au lieu de POC, ou plutôt au lieu de PRO, donné par Muratori (917, 9), d'après Bimard de la Bastie, & qui paraît être la véritable leçon. Bimard avait lu ainsi la première ligne: ...L.T.FIL.Q, ce qui est certainement aussi

la véritable leçon; mais, quant aux mots PROC, BELG & PATRIMONI, qui, dans son texte, se lisent en entier au commencement des lignes 3, 4 & 5, ils ne peuvent provenir que de ses conjectures, puisqu'il n'avait pu voir cette inscription qu'après Spon & Maffei, à une époque, par conséquent, où les premières lettres de ces lignes avaient entièrement disparu. Cela posé, ce monument doit se lire ainsi: ...fL.T.FIL.Q||TITIANO||proC.AVG.PROVINCIA||luG.ETAQVITANICAEP||paTRIMONIPROC.PRO||gaLATiaePROC.PROV..... c'est-à-dire: Flavio, Titi filio, Quirina (tribu), Titiano, procuratori Augusti provinciarum Lugdunensis et Aquitanicae, procu-

est parlé d'un Réceveur des Provinces Lyonnoise & Aquitanique : car je ne doute point qu'il ne faille suppléer les lettres qui manquent de cette façon : PROC. AVG. PROVINCIAR. LVG. ET AQUITANICAE. PROC. PATRIMONI, c'est à dire, *Procuratori Augusti*

ratori patrimonii, procuratori provinciae Galatiae, procuratori provinciae.....

La charge de procureur des Gaules Lyonnoise & Aquitanique était une de celles par lesquelles on arrivait ordinairement aux fonctions de préfet de l'Annone & de préfet d'Egypte. (Voy. Marini, *Arval.*, p. 5; Kellermann, *Vigil. Rom.*, n. 31; Henzen, *Supplem. Orell.*, n. 6928 & p. 522.) Or nous connaissons deux préfets d'Egypte du nom de *Flavius Titianus* ; on peut donc affirmer que le personnage en l'honneur duquel a été élevé ce monument, & qui se trouvait alors, pour ainsi dire, sur le seuil de la préfecture d'Egypte, est un de ces deux officiers.

Le premier est mentionné dans une inscription gravée en 126 de notre ère, sur la statue vocale de Memnon (Letronne, *Stat. de Memn.*, p. 147), & dans laquelle il est ainsi désigné : *Titus FLavius TITIANVS PRAEFectus AEGYpti*. Ce doit être le père de notre procureur, qui, on l'a vu, était en effet le fils d'un *Titus*. Celui-ci est donc le second préfet d'Egypte du nom de *Flavius Titianus*, lequel

figure dans une inscription grecque, trouvée près du grand Sphinx & aujourd'hui conservée au Musée Britannique. (*Corp. Inscr. Gr.*, n. 4701.) Cette inscription ne nous fait pas connaître son prénom ; mais elle est datée de la sixième année du règne de Marc-Aurèle & de Lucius Verus (166 de notre ère), ce qui nous permet de reconnaître en lui le *Titianus* mentionné par Lucien (*Quo modo hist. scrib.*, 21), parmi les officiers qui mirent fin à la guerre contre les Parthes. On fait en effet que cette guerre ne se termina qu'en 165, & l'on conçoit facilement que le préfet d'Egypte ait pu y jouer un rôle.

Flavia Titiana, femme de Pertinax, était certainement de la famille de cet officier ; probablement même elle était sa nièce, & je suis fort tenté de reconnaître pour son fils un *Titus Flavius Titianus*, qui, abandonnant pour la carrière des fonctions sénatoriales, celle des fonctions équestres, dans laquelle sa famille s'était illustrée & probablement enrichie, parvint, sous deux empereurs qui ne peuvent avoir régné avant Septime Sévère & Caracalla, aux dignités de légat

Provinciarum Lugdunenſis & Aquitanicæ, Procuratori Patrimonii, &c.

Outre la recepte de ces Provinces, qu'avoit ce *Titianus*, dont le nom de Famille eſt effacé, il étoit (1) auſſi Réceveur des droits du domaine de l'Empereur, & de ceux d'autres Provinces, dont le tems nous a envié la lecture. Nous verrons dans le Chapitre ſuivant, une charge ſemblable de *Sabinus Aquila*.

le remarque en paſſant, que dans les Inſcriptions

de l'Eſpagne Citerieure & de proconſul de la province d'Afrique. Ce perſonnage, qui, dans cette hypothèſe, aurait repris, ſuivant l'uſage, le prénom de ſon aïeul, nous eſt connu par une inſcription de Tarragone, publiée par Gruter, p. 413, 1, & p. 474, 5.

Un quatrième *Flavius Titianus* eſt mentionné par Dion Caſſius (p. 1306, Reim.), au commencement du règne de Caracalla (215 ou 216 de notre ère), comme procureur d'Alexandrie, ἐπιτροπεύων ἐν τῇ Ἀλεξανδρείᾳ. Il appartenait certainement à la même famille que les précédents; mais il ne fut pas préfet d'Egypte, ainſi qu'on l'a prétendu. (Labus, *Epigrafe ſcoperta in Egitto*, p. 142, & Franz, *Corp. Inſcr. Gr.*, t. III, p. 313.) Dion nous apprend qu'il fut mis à mort par les ordres de Théocrite, l'un des préfets du prétoire de Caracalla. Cette famille ne s'éteignit pas avec lui; car nous

retrouvons encore à la fin du troiſième ſiècle, un proconſul d'Afrique nommé *Titus Flavius Titianus*. (Fabretti, *Inſcr.*, p. 208, 516.) Celui-ci étoit, par ſa mère, petit-fils d'un proconſul d'Asie, *Marcus Poſtumius Feſtus*, dont il avoit ajouté le nom de famille au ſien; & ſon frère, *Titus Flavius Poſtumus Varus*, parvint, en 271, à la dignité de préfet de Rome. Voy. Henzen, *Annal. de l'Inſt. Arch.*, 1844, p. 54. L. R.

(1) C'eſt une erreur que commettent ſouvent les perſonnes peu familiarifées avec les études épigraphiques, de regarder toutes les fonctions mentionnées dans une inſcription, comme ayant été exercées ſimultanément par la perſonne à laquelle on les attribue. Spon eſt ſouvent tombé dans cette erreur; ici, par exemple, il aurait dû dire, pour être exact: *Avant d'être procureur de ces provinces, ce Titianus avoit été*, &c. L. R.

Antiques, lors qu'il est fait mention des trois Provinces des Gaules, ou seulement de deux, comme dans celle-cy : la Lyonnoise est ordinairement mise avant la Narbonnoise & l'Aquitannique, parce qu'elle étoit la plus puissante, la plus riche, & la plus étendue. Il est vray que *Strabon* parlant de la Ville de Lyon, dit qu'elle est de toutes les Villes de France la plus peuplée, apres Narbonne ; mais comme cet Auteur a écrit sous l'Empire de Tibere, & qu'à peine la moitié d'un siecle s'étoit écoulé depuis sa fondation, je ne m'étonne pas que la Ville de Narbonne, ancienne Colonie des Romains, fût alors plus fleurissante ; mais depuis ce temps-là, Lyon s'augmentant de jour en jour, ne tarda pas de la surpasser aussi bien que les autres Villes des Gaules.

*Geograph.
lib. 4.*

Pour achever cette moitié de Lyon du costé de Fourviere, il faut aller voir ce qui sera de curieux, au quartier de Veze, pourveu que la distance de S. George d'où nous venons, ne fatigue pas trop nôtre curiosité, & en ce cas, je conseille au Lecteur de faire deux Articles de ce Chapitre, & aux Curieux deux voyages differens pour S. George & pour Veze.



VANT que venir à la porte de Veze, il y a une maison vis-a-vis la Fontaine de la Chana, qui mérite d'être veüe, à cause de la *Fabrique de l'or de Milan*, qu'on y a établie, il n'y a pas long-tems.

Vn'autre maison qui est un peu plus avant est remarquée par ceux qui ayment le Dessen, pour une peinture à fresque du *petit Bernard*, dont tout le devant étoit peint : mais on peut dire qu'il n'en reste plus maintenant que des ombres bien légères.

L'inscription suivante a été treuvée dernièrement hors de la porte de Veze.

D M

SOLLIAMANDI
 QVIVIXITANN
 VIIDIEB·XXX
 S E X T I L I A
 A M A N D A E T
 V A L · S O L I N V S
 P A R E N T E S
 P I E N T I S S I M I

On peut ensuite monter au Château de *Pierre Scize*, qui sert maintenant de prison, & qui étoit autrefois la residence des Archevêques lors qu'ils étoient Seigneurs Temporels de Lyon, & ce lieu leur servoit de Citadelle pour tenir la Ville en bride, & pour en défendre l'entrée de ce côté là. Il y a même encor dedans un petit Arcenal, & quelques Soldats pour la garde du lieu. Mais ce qui est de plus surprenant, c'est de trouver la haut une belle source, qui s'est fait passage à travers le roc & qui fournit continuellement plus d'un ponce d'eau.

Cette Roche semble avoir été plutôt escarpée & taillée si droite par l'industrie des Hommes, que par un jeu de la Nature. Son nom mêmes nous l'insinue, *Petra-Sciffa*, *Pierre-Scize*, qu'on pourroit expliquer autrement, *Roche coupée*.

Ceux qui croient que la *Saône* n'a pas toujours passé par là, trouvent dans cette Etymologie une raison plausible pour confirmer leur opinion, disant que cette Roche étoit continue avec celles qui sont vis-a-vis (1), dont on a fait sauter une partie, pour bâtir la maison des Tireurs de la Ville, & qu'elle fut coupée pour faire passer la *Saône* dans la Ville.

Mais pour faire concevoir aux Curieux si la chose a de la vray-semblance, il ne fera pas hors de propos de rapporter les raisons dont on se sert pour établir ce sentiment, & l'endroit par où elle peut avoir passé.

Premièrement, dit-on, l'entrée de la *Saône* dans Lyon semble tout-a-fait forcée ; & c'est presque un cercle entier qu'il faut qu'elle fasse pour en sortir.

En second lieu, il y a trois endroits dans son Canal, que l'on peut juger avoir été coupés par artifice, à sçavoir, à l'entrée de la Ville, la Roche de la porte

(1) Cela est très-probable, mais il faut remonter jusqu'à des temps bien reculés. Ce qu'il y a de certain, c'est que la roche granitique de Pierre-Scize est de la même nature que celle qui est de l'autre côté de la *Saône*. L'eau a pu se faire

jour au travers de quelque fissure de rocher, agrandie ensuite par la main des hommes. Il est également probable que toute l'eau de la *Saône* ne pouvant passer par cette gorge étroite, passait, en partie, derrière Pierre-Scize. ART.

d'*Halincourt*, qui semble avoir été continuë avec celle qui est vis-a-vis, aussi bien que *Pierre Scize*, comme nous avons déjà dit, & la montée de *S. George*, dont la pente est trop précipitée.

De plus *Gabriel Simeoni*, dans ses observations Antiques de la Limagne d'*Auvergne*, dit qu'il a vu & touché dessous le pont de Bois de *S. Jean*, lors que la Saône étoit fort basse, du pavé & des murailles au fonds de l'eau, qui témoignent, *dit-il*, qu'il y a eu dans cet endroit des bâtimens, avant que la Saône y passât.

Enfin les Auteurs disent que Lyon a été bâti dans cet endroit que l'on appelloit *l'Isle*, ce qui ne seroit pas si la Saône n'avoit passé derrière Fourviere, qui auroit de cette façon été comme une *Isle*, ayant d'un côté le Rhône, & de l'autre la Saône.

Pour ce qui est du lieu où elle doit avoir passé : le Lict d'une grande Riviere est tout visible, depuis le plan de *Veze* jusqu'à *Vlin*, & quoy que les fonds se remplissent toujours avec le tems, celui là ne paroît gueres moins bas que celui du Rhône & de la Saône. Il n'y a qu'au chemin d'*Ecuilly* une petite éminence qui l'ait peu empêcher ; mais ce n'est que de la terre, qui peut avoir été élevée pour servir de chaussée à la Riviere, de peur que quand elle s'enfle elle ne retourât en son premier lict.

D'autre côté ceux qui ne le voudront pas croire, diront qu'une chose memorable comme cela, auroit bien été rapportée par quelque Historien de l'An-

tiquité, comme ils nous ont parlé du Canal du Rhône que *Marius* fit faire vers Arles, dont la Camargue a encor retenu le nom, & de celuy que le grand Drusus fit pour joindre l'Issel avec le Rhein, qui porte encor son nom.

Ajoutés à cela que Lyon avoit été bâti au Confluent des deux Rivières, & particulièrement le Temple d'Auguste : d'ou il s'ensuyvroit qu'ils en auroient été à une bonne demy-lieuë.

Et à dire la vérité quand on parle de si loin, sans autre Autheur que quelque tradition d'une partie du Peuple, & sans autre fondement que des conjectures & apparences, on ne fait que tâtonner dans l'obscurité, & l'on ne sçauroit tant treuver de raisons pour ou contre, que l'on n'y puisse autant imaginer de repliques. Tout ce que je puis dire là dessus, c'est que sans assurer que la Saône ayt passé par où nous avons dit, je trouve la chose fort possible, & j'en laisse le jugement à des personnes plus éclairées que moy.

Quand on sera descendu de Pierre-Scize, l'on peut aller voir à 30. pas de là, le Conuent des Cordeliers de l'*Obseruance*. L'Eglise a vne tres-belle Chappelle à main gauche, dont on dit que le dessein est de Michel Ange, & il y a dedans vn beau Tableau de S. François fait par *Vannius*, & aux quatre coins de la Chappelle quatre colomnes d'un marbre gris tout particulier, qu'on a fait venir d'Italie.

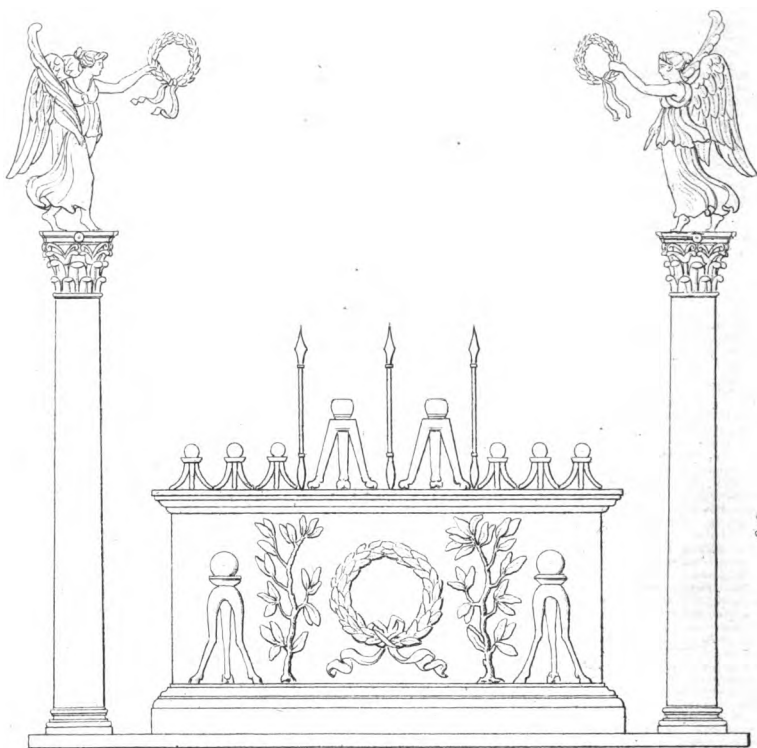
Tout aupres de ce Conuent dans le milieu de la rue, est cette Mazure antique, qu'on appelle le Tom-

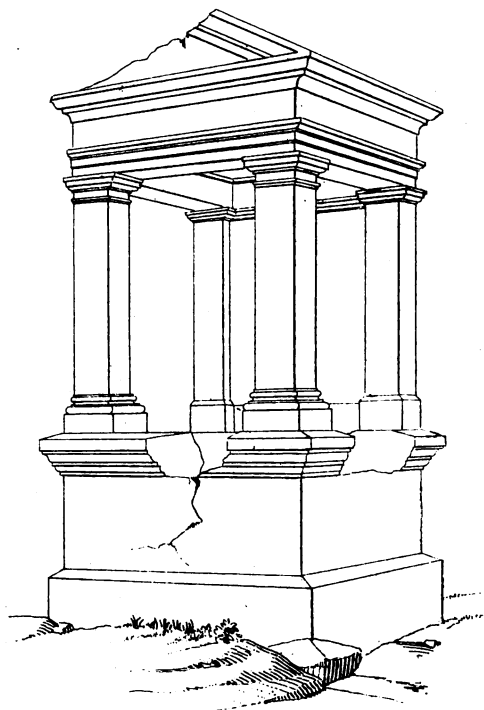
*Tombeau
des deux
Amans.*

*Comeſtor.
Paradin.*

beau des deux Amans, qui paroît à la vérité avoir été affés superbe : mais comme nous n'avons aucun Hiſtorien ancien qui en parle, ni aucune Inſcription qui nous en éclairciſſe, il ne faut pas s'étonner, ſi le peuple s'émancipe d'y faire des Commentaires fabuleux. La pluſpart diſent, que deux Amans, qui s'étoient longtems cherché par le monde, & qui étoient morts de joye en ſe rencontrans à Lyon, y ſont enterrés. D'autres croyent que c'eſt le Sepulchre d'Herodes & Herodias, qui avoient été rélegués à Lyon par Caligula, & qui y finirent leurs jours, comme recite Joſephe. Il eſt vray que d'autres Auteurs, & Joſephe mêmes en vn autre endroit, diſent qu'ils moururent en Eſpagne, dans la dernière miſère : de ſorte qu'il n'eſt pas ſeulement certain s'ils ſont morts icy, & quand la choſe ſeroit aſſûrée, il n'y a pas d'apparence qu'on eut dreſſé à vn miſérable qui s'étoit attiré la haine del'Empereur, vn monument ſi ſuperbe, dans vne ville comme Lyon, ſujette & affectionnée à l'Empire.

De Rubys fait vn autre party, & tient que c'eſt le Tombeau de quelques anciens Chrétiens, mary & femme, qui auroient fait vœu de virginité, & la raiſon qu'il en donne, c'eſt qu'il dit qu'on appelloit anciennement les perſonnes qui avoient fait vn tel vœu, *duo amantes*, *les deux amans*. Mais ie croy qu'il y aura peu d'Antiquaires qui ſoient de ſon opinion, & qui ne jugent à la première veüë, que c'eſt vn ouvrage Romain. De plus il n'y a aucune marque du







Christianisme, comme ils avoient accoutumé de mettre quelque Croix ou quelque histoire de la Bible en Sculpture, pour se distinguer des Payens. Que si l'on croyoit ce monument d'un siècle plus proche, depuis que le Paganisme fut entièrement aboly dans la France, il faut se souvenir qu'alors l'Architecture, aussi bien que les autres Arts avoient beaucoup perdu de leur lustre, par la domination des Goths, qui sembloient se piquer autant de mal bâtir, que l'on s'étoit efforcé auparavant de perfectionner & l'Architecture & la Sculpture.

Enfin chacun en pensera ce qu'il luy plaira : pour moy ie pancherois plutôt à croire que ce n'est point vn tombeau (1), parce que si cela étoit, il y auroit quelque Inscription. On en étoit assés liberal, chez

(1) Spon se trompe ici évidemment ; ce monument étoit bien un tombeau, & le nom qui lui avait été donné venait probablement de l'inscription reproduite plus haut, p. 130, & dans laquelle se lisent les mots AMANDVS & AMANDA, que le peuple avait interprétés à sa manière.

Il est vrai que cette inscription, aujourd'hui perdue, & dont nous devons la connaissance à une note manuscrite de Spon, ne fut découverte qu'après la publication de la première édition de son livre ; mais elle pouvait décorer encore ce monument, lorsque s'est formée la tradition dont il s'agit.

J'ai vu en Afrique un grand nombre de tombeaux exactement semblables ; pour ne citer ici que les mieux conservés, il y en a trois à *Lambæse*, un à Hédra, l'ancienne *Ammedera*, un à Faïd-el-Lapa, près de Tébeffa, l'ancienne *Theveste*, & celui-ci est probablement le tombeau d'une famille originaire de la Gaule, car sa frise est ornée d'une *ascia* en relief, symbole funéraire dont je n'ai rencontré en Afrique, que deux autres exemples.

La base de ces monuments forme une petite chambre carrée, contenant ordinairement un ou deux sarcophages, & dont les murs sont percés de niches destinées à

les Anciens ; jusques-là qu'ils en faisoient à des gens de basse condition, & à des petits enfans.

Je crois qu'on pourroit plus aisément soutenir, que c'étoit vn Autel Payen dédié à quelque Deité qu'on adoroit à l'entrée de la ville. Le devant regarde l'Orient, pour lequel ils avoient vne vénération particulière, & le mur du fonds pouvoit servir à appuyer les pierres d'Autels destinées aux Sacrifices, ou les Statues des Diuinités qu'on y adoroit.

Si l'on n'est pas las de voir des Inscriptions, en voicy deux que je veux indiquer aux Curieux. La premiere est au coin d'un portail de la blancherie de Monsieur Alexandre, en allant de *Trion* en *Veze*, & à peine la pourroit on lire, si *Paradin* n'avoit pris le soin de nous la donner entiere.

D M
E T M E M O R I
A E S E V E R I A E
F V S C I N A E
A E L P O L L I O
D E S E B E N E
M E R E N T I
P O S V I T E T S V B
A S C I A D E D I C A
V I T

recevoir des urnes cinéraires. Dans l'espèce de petit temple qui surmonte cette bafe, se plaçaient les

cippes en forme d'autel, sur lesquels se lisaient les inscriptions funéraires. L. R.

Dans le pré de la même Blancherie, à la porte de la maison où se blanchit le linge, se void celle qui fuit, que nous n'avons pas veu décrite ailleurs, & qui est fort entiere.

D ✕ M

ET · MEMORIAE · AET E
RNAE · OLIAE · TRIBVTAE
FEMINAE · SANCTISSI
MAE · AR VESCIVS
AMANDVS · FRATER
SORORI · KARISSIMAE
SIBIQVE · AMANTISSI
MAE · P · C · ET · SVB · ASCIA
DEDICAVIT

L'une & l'autre sont faciles à entendre, mais les noms en sont bien particuliers, & si je ne me trompe, ces mots de *Pollio*, *Fuscina* & *Olia Tributa*, sont des noms Gaulois habillés en Latin (1). C'est une chose surprenante, que les Romains venans à vnir tant de Pays à leur domination les eussent pû en même tems obliger à quitter leur langue maternelle pour la Romaine : jusques-là qu'on ne treuve plus ni Inscriptions, ni Liures, ni Monnoyes (2), qui nous puissent

(1) Ces deux inscriptions sont aujourd'hui au Musée. Au lieu de *POLLIO*, Spon avait lu *ROL-*

LIO, nom qui avait en effet une apparence barbare. Les autres n'ont rien que de romain. L. R.

(2) On connaît maintenant quelques inscriptions en langue celti-

enseigner quelle langue c'étoit que l'ancien Gaulois, ou les autres langues anciennes : hormis quelques mots d'un côté & d'autre, qu'on juge bien n'avoir pas été pris de la langue Latine. Ainsi lit-on dans les Annales de Tacite, le nom d'une Montagne appelée *Teutberg* (1), qui signifie encor en bas Allemand, *montagne des Allemands*.

J'ai copié cette inscription dans un lardin, hors de la porte d'Halin-court (2).

P A T E R N O
V R S O
T V R O N O
O M N I B H O N O
R I B A P V D S V O S
F V N C T I
G A L L I A R . . .
P
E X C I V I T A T E
S V A
I I I P R O V I N C
G A L L I A E

que ; quant aux monnaies à légendes gauloises, on fait qu'elles ne sont pas rares ; mais ces légendes sont si courtes, qu'elles ne peuvent être que d'un faible secours pour l'étude de cette langue. L. R.

(1) « *Teutoburgienfis saltus* »,

l. 1, c. 60 ; c'est l'endroit où furent massacrées les légions de Varus. L. R.

(2) Cette inscription peut se restituer ainsi, d'une manière certaine :

Paterno Urso, Turono, omnib(us) honorib(us) apud suos fundat(o), i[n-

En voicy encor une, qui a été treuvée à Veze, en l'année 1676 (1).

DIISMANIBVS
C·AVCI GAL
CELERIS [IIII] VIR
AVG
C·AVCIVS MACRINVS
PATRI

quisit(ori) Galliar[um], p[ri]mo unquam ex civitate sua tres provinc(iae) Galliae.

On voit qu'elle nous fait connaître le premier citoyen de la cité des *Turones* auquel les trois provinces de la Gaule aient décerné une statue.

On trouvera dans le chapitre suivant une inscription relative à un autre *Inquisitor Galliarum*. L. R.

(1) Inscriptions antiques trouvées depuis Spon, à Vaife, à Pierre-Scize & à Bourgneuf (beaucoup proviennent des démolitions de l'ancienne église de Vaife): *Numinib.*

Aug. Matris Augustis (31); *M. Antonius, Sacri lib.*, *Candidus* (62); *M. Primus Secundianus negot. muriar.* (71); *C. Donatius Quartus* (73); *Toutius Incitatus* (75); *Iulius Felix* (80); *M. Aquinius Verinus* (176); *M. Curvelius Robustus* (178); *Demetrius & Satia Heliane* (238); *M. Aurel. Primus* (181); *G. Titia Fortunata* (241); *Sic.....a Placida* (310); *Venantia Donifia* (318); *Aemilia Valeria* (339); *L. Vindicia Luperca* (316); *Mucassenia Fortunata* (400); *C. Mansuetus* (408); *XI Claud.* (491). J.-B. M.



CHAPITRE VI.

*Pont de Saône. — Abbaye de S. Pierre. —
Inscriptions.*



L est tems de venir à l'autre moitié de la Ville entre les deux Rivières, qui n'est pas de si grande antiquité. Et mêmes nous voyons dans les anciennes Cartes de Lyon, qu'elle n'avoit pas, il y a une centaine d'années, la moitié tant d'étendue de ce côté, qu'elle en a présentement. Vn fossé de la Ville passoit de la Saône au Rhône, depuis la Pescherie, tout du long du nouveau Bâtiment des Dames de S. Pierre, où l'on treuva il y a neuf ou dix ans en jettant les fondemens de cette maison, une arcade du pont qui traversoit ce fossé.

L'endroit où est maintenant la maison de Ville, étoit encor il n'y a pas bien long-tems, avant qu'elle fut bâtie, un grand fossé où les Arquebuziers avoient leur Butte, ce qui fait que la Place a encor retenu son

ancien nom des *Terreaux* : aussi bien que le Convent de la *Deserte*, qui étoit alors un quartier desert.

Vn autre fossé passoit de mêmes, du Rhône à la Saône, par la place des Cordeliers, où il y avoit la Porte de Saint Marcel (1), & de là par rue Tupin, vers le Convent des PP. de S. Antoine. De sorte que tout ce qui est au delà dans le quartier de l'Hôtel Dieu, de Confort & de Bellecour étoit dehors de la ville (2).

Au milieu de la place de Bellecour étoit vn Château entouré de murailles & de fossés, où le Seigneur de Bellecourt demouroit.

Mais parlons de ce qui subsiste encor du debris de l'Antiquité. Et premierement en repassant la Saône sur le Pont de Pierre, il y a cette Inscription, qui est sous le pied de la Croix.

D M
SEVERIAE C·FIL
VALERINAE
C·MEMMIVSSEVE
RIANVS FIL
MATRIDVL·CISS

(1) La porte S. Marcel étoit vers les Carmes, & le fossé par rue Dubois. Spon, *addit.* à la 1^{re} éd. p. 234.

(2) *Ad confluentem Araris & Rhodani*; c'est là, vers les Célestins, que je placerais le confluent du

Rhône & de la Saône; c'est là que je placerais le temple d'Auguste, sur les debris duquel les Templiers peuvent avoir bâti le leur. Je supposerais que le lit de la Saône n'existait pas au-delà des Célestins, vis-à-vis de l'archevêché, & que tout

Gruterus l'a citée (1) avec cette dernière ligne *Mari dulciss.*, qui ne paroît pas, étant enfoncée en terre.

Il y en a une autre sous ce Pont, qui est insérée dans l'Arcade la plus proche de S. Nifier, & qui est assés difficile à lire, parce qu'elle est couchée en travers, & qu'elle ne paroît pas hors de l'eau, si la Saône n'est bien basse (2).

L · B E S I O S V P E R I O R I
V I R O M A N D · E Q · R ·
O M N I B V S H O N O R I B
A P V D S V O S F V N C T O
P A T R O N · N A V T A R
A R A R I C O R · E T R H O
D A N I C O R · P A T R O N
C O N D
. A R I O R · L V G V D
C O N S I S T E N T I V M
A L L E C T A R I G A L L I A R
O B · A L L E C T V R · F I D E L I
T E R A D M I N I S T R A T A M
T R E S P R O V I N C · G A L L I A E

le reste du terrain formait une île depuis les Célestins jusqu'à Ainay, où je présume qu'était situé l'autel d'Auguste. ART.

(1) P. 741, 10. Elle est aujourd'hui au Musée.

(2) Cette inscription est aujourd'hui au Musée. Elle a beaucoup

souffert ; cependant on peut, à l'aide des anciennes copies qu'on en possède, la restituer entièrement & d'une manière certaine. Elle doit se lire ainsi :

*L(ucio) Besio Superiori, Viro-
mand(uo), eq(uiti) R(omano), om-
nibus honorib(us) apud suos func-*

Lucius Befius Superior Chevalier Romain, auquel les trois Provinces des Gaules avoient dressé cette pierre, apparemment avec sa statue dessus, avoit passé par toutes les Charges honorables dans son pays, & étoit Intendant des Batteliers du Rhône & de la Saône qui faisoient leur résidence à Lyon, & avoit de plus exercé fidèlement la Charge d'*Allector*, dans les Gaules. Paradin a crû que cette *Allectura* étoit une Judicature, pour terminer les différens qui pouvoient survenir entre les Marchands ; parce que *Allegare*

to, patron(o) nqutar(um) Ararico-
r(um) et Rhodanicor(um), patron(o)
Cond[eatium item Arec]ar[r]o-
r(um) Lugud(uni) consistentium,
allect(ori) ar[k(ae)] Galliar(um), ob
allectur(am) fideliter administratam,
tres provinc(iae) Galliae.

Les anciennes copies ont, à la onzième ligne, ALECTARIAE, au lieu de ALLECT·ARK, excellente correction qui est due à M. de Boissieu, & que confirme l'aspect du monument. Une autre inscription, reproduite dans le chapitre VIII, nous montrera les *Condeates* & les *Arecarri*, réunis comme ici sous un même patron avec les *Nautæ Ararici & Rhodanici*. Voyez, sur ce monument, une savante note de M. Mommsen, dans les *Annales de l'Institut de corresp. archéol.* 1853, p. 68. L. R.

J'ai vu, dans son dernier état, la remarquable inscription con-

crée à L. *Befius Superior* ; la pierre était en effet couchée en travers, & il ne me fut possible de l'aborder qu'avec une extrême difficulté, quoique le lit de la Saône fût à peu près à sec. Au reste, Bellièvre s'étoit plaint, bien avant moi, de cet inconvénient. « *Lapidem, in quo*
« *sculptum est sequens epitaphium,*
« *vidi in fundamentis postremi*
« *arcus pontis Sagonæ, a parte*
« *Sancti Nicetii, ex quo transcripsi*
« *ut sequitur, sed non sine gravi sto-*
« *machi mei molestia ob factorem*
« *qui paulo superius nascitur ex*
« *pecorum visceribus, quæ illic a*
« *laniis expurgantur. In eo lapide*
« *desiderantur aliquot litteræ, quo*
« *fit ut nesciam singula intelligere.*
« *Quastamen litteras forte ex vesti-*
« *giis conjectassem, nisi vehemens*
« *fator hujusmodi me ibi diutius*
« *morari non permisset. »* (LUG-
DUNUM PRISCUM, p. 85.) J.-B. M.

Eloge hist.
de Lyon.

signifie plaider ou alleguer son droit. Mais le R. P. Menestrier, veut que ce soit comme la Charge des Elûs, qui sont les Juges des Tailles & Gabelles, *ab alliciendo* (1).

Le lieu de sa naissance étoit ce Pays qui nous est décrit, dans les Commentaires de Cesar, sous le titre de *Veromandui*, dont la Capitale s'appelloit *Augusta Veromanduorum*, qui est ou la ville même de *S. Quentin* en Picardie, ou quelque lieu voisin (2).

Nous avons encor maintenant dans ce Pays, la Famille illustre des *de Bais*, dont on voit dans Guichenon des Pancartes & titres de 500 ans, qui peut avoir tiré son origine de ce *Besius*, comme Paradin tire celle

(1) Cette explication est un peu moins éloignée de la véritable, que celle de Paradin, mais il s'en faut encore beaucoup qu'elle soit exacte. Les contributions à la recette desquelles étoit préposé le fonctionnaire dont il est ici question, n'avoient aucun rapport avec les tailles & les gabelles; c'étoient les contributions payées par les cités des trois provinces gauloises (Lyonnaise, Aquitaine & Belgique), pour subvenir aux frais du culte de Rome & d'Auguste, ou des Augustes, & à ceux de l'assemblée des députés que les cités envoyaient annuellement à Lyon, pour traiter les questions relatives à ce culte. La perception de ces contributions étoit confiée à trois fonctionnaires différents, savoir : l'*Inquisitor Gallia-*

rum, sorte de contrôleur général, chargé d'en établir l'affiette; le *Judex arcæ Galliarum*, devant lequel étoient portées les réclamations ou les contestations, auxquelles pouvaient donner lieu la répartition & la perception de ces contributions; enfin l'*Allector arcæ Galliarum*, ou receveur général.

Ces fonctionnaires étoient d'ailleurs pris dans l'assemblée des députés, & nommés par elle; ce n'étoient donc pas, ainsi que l'ont cru tous les savants qui se sont jusqu'ici occupés des antiquités de Lyon, des fonctionnaires du gouvernement impérial. L. R.

(2) C'est *Vermand*, village situé à quatre kilomètres nord-ouest de Saint-Quentin. L. R.

des *Laurencins*, qui est aussi une famille ancienne & considérable, de *Q. Vireius Laurentinus* (1).

Le mot imparfait de COND. peut signifier *Condeatium*, qui étoit un peuple situé proche la Rivière de Garonne (2).

Pour ce qui est des *Tres Provinciae Galliae*, dont il fait icy mention, il faut sçavoir que les Gaules ont été différemment divisées selon les Auteurs & selon les tems. Jules César dans ses Commentaires, les divise en trois, qu'il appelle *Gallia Togata, Comata & Braccata*, suivant les différentes modes qu'ils avoient, dans leur ajustement. Mais depuis qu'elles furent entièrement unies à l'Empire, Auguste les divisa en trois Provinces, dont la première étoit la *Gaule Lyonnaise*, *Gallia*

(1) « Quelle flatterie ridicule ! » dit Artaud dans une note manuscrite. Elle l'est moins qu'elle n'en a l'air. Ce nom de Laurencin peut venir sans invraisemblance de *Laurentianus*, nom porté par quelque gallo-romain de l'ancien Lugdunum. Les familles nombreuses qui peuplaient cette colonie n'ont pas dû disparaître subitement ; elles n'ont pas dû être remplacées en masse par des familles étrangères, & dès-lors, les noms plus ou moins altérés de leurs membres ont très-bien pu venir jusqu'à nous. Il ne s'agit donc que d'en retrouver les traces ; mais elles sont fort incertaines ; fort équivoques, & on ne peut faire d'une vague conjecture une induc-

tion plausible. L'absence complète de titres défend toute affirmation ; on ne peut admettre que des hypothèses, plus ou moins fondées sur des analogies & des traditions.

L'exemplaire de la Bibliothèque impériale porte en marge cette observation : « M. Loubat l'ainé « m'a assuré que la famille des de « Bais n'est pas d'une ancienne « noblesse, & que leurs ancêtres « étoient de très-basse condition. » J.-B. M.

(2) Il ne s'agit pas ici d'un peuple, mais d'une corporation qui avait pris le nom du bourg, *pugus*, où elle résidait. Nous aurons occasion ailleurs de parler de ce bourg. L. R.

Lugdunensis ou *Celtica*, qui prenoit son nom de Lyon sa Capitale, & comprenoit les Pays que nous appelons presentement les deux Bourgognes, la Suisse, la Champagne, la Normandie & la Picardie. La Seconde s'appelloit *Gallia Narbonensis*, la *Gaule Narbonoise*, dont Narbonne étoit Métropole, & tenoit le Languedoc, la Provence, la Savoye & le Dauphiné. Et enfin la dernière, *Gallia Aquitanica*, la *Gaule Aquitanique*, qui avoit pour chef la Ville de Toulouse, s'étendoit dans toute la Guyenne, l'Auvergne & le Poitou. Les Geographes y ajoutent la Belgique, *Gallia Belgica* : mais celle-cy est plus souvent mise avec l'Allemagne, & on ne treuve ordinairement dans les Inscriptions, que ces autres trois ensemble (1).

Cette division des trois Gaules par l'empereur Au-

(1) Il y a beaucoup d'erreurs dans ce paragraphe. La Gaule, depuis Auguste jusqu'à Dioclétien, fut divisée en cinq provinces, savoir : la *Narbonnaise*, administrée par un proconsul prétorien ; les *Alpes maritimes*, administrées par un procureur ; enfin, la *Lyonnaise*, l'*Aquitaine* & la *Belgique*, administrées chacune par un légat impérial prétorien, & par conséquent, entièrement indépendantes les unes des autres pour l'administration, mais formant, pour les affaires de religion, une sorte de confédération dont le centre était à Lyon, au confluent du Rhône & de la Saône. C'est cette confédération, person-

nifiée dans l'assemblée de ses députés, qui est désignée dans les inscriptions par les mots III · GAL · LIAE, ou III · PROVINC · GAL · LIAE. La *Germanie Supérieure* & la *Germanie Inférieure* formaient deux autres provinces, non-seulement indépendantes des provinces gauloises, mais même d'un ordre supérieur, puisque chacune d'elles était administrée, ou plutôt commandée, par un légat impérial consulaire.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que la Savoie n'était pas comprise dans la Narbonnaise, mais formait une partie de la province des Alpes maritimes, & une autre petite province

Q·IULIO·SEVERNO
SEQVANO·OMNIB
HONORIBVS·IN
TER·SVOS·FVNCTO
PATRONO·SPLENDI
DISSIMI·CORPORIS
N·RHODANICO·RET
ARAR·CVI·OB·INNOC
MORVM·ORDO·CIVI
TATIS·SVAE·BIS·STATV
AS·DECREVIT·INQVISO
RI·GALLIARVM·TRES
PROVINCIAE·GALL.

CHEVRON 500.



guste (1), qui a continué jusqu'au tems de Constantin, se justifie par quantité d'autres semblables Inscriptions, & sans aller plus loin en voicy une dans Lyon, qui est à l'un des côtés du grand Autel de l'Eglise de S. Pierre (2).

Q · IVLIO · SEVERINO
S E Q V A N O · O M N I B
H O N O · R I B V S · I N
T E R · S V O S · F V N C T O
P A T R O N O · S P L E N D I
D I S S I M I · C O R P O R I S
N · R H O · D A N I C O R · E T
A R A R · C V I · O B · I N N O C
M O R V M · O R D O · C I V I
T A T I S · S V A E · B I S · S T A T V A S
D E C R E V I T · I N Q V I S I T O ·
R I · G A L L I A R V M · T R E S
P R O V I N C I A E · G A L L

procuratorienne, celle des *Alpes Cottiennes*, qui ne tarda pas à être absorbée dans celle-là. Toulouse & son territoire appartenait à la Narbonnaise, &, par conséquent, cette ville ne pouvait être la capitale de l'Aquitaine. Du reste, les provinces de l'empire romain n'avaient pas de capitale dans le sens que nous attachons à ce mot. L. R.

(1) Tres Gallias existimant PP Compain & Lacarry, Lugdunen-fem, Aquitanicam & Belgicam. Vide *Epist.* Egid. Lacarry. Spon, ex. de la Bibl. impériale.

(2) Cette inscription est aujourd'hui au Musée. Les lettres RI du mot SEVERINO sont liées; il en est de même des lettres NN du mot INNOC. — L. R.

Gruterus la cite une fois à la pag. 425, 1. & la repete comme différente à la pag. 476, 4. où il met *Q. Tullio*, pour *Q. Iulio*, & ajoute à la fin *L. CONCOR. AVQV FELICITAS Q. R. P. M.*; mais je ne trouve point de sens dans tous ces termes, & je ne croy pas qu'elle se soit trouvée double en cette Ville, comme on luy a voulu imposer.

Q. Iulius Seuerinus avoit jouï dans sa patrie, parmi les Sequanois, de toutes les dignités honorables, qu'il pouvoit espérer. Il avoit été Intendant du Corps tres-illustre des batteliers du Rhône & de la Saône, & outre cela, en considération de l'innocence de ses mœurs, les Magistrats de son Pays & les trois Provinces des Gaules luy avoient decreté deux statues : dont cette pierre peut avoir servy de Base (1).

Il ajoute une autre de ses charges : *Inquisitori Galliarum* (2), qui étoit apparemment un employ, qui luy donnoit l'inspection sur les Juges & Magistrats des Gaules, pour connoître s'ils s'acquitoient fidèlement de leurs charges : comme nous avons presentement la charge des *Intendants de Prouince* (3).

(1) Spon n'a pas compris la fin de cette inscription ; le monument sur lequel elle se lit, est le piédestal d'une statue élevée à *Severinus* par l'assemblée des députés des trois provinces de la Gaule, pour le récompenser des services qu'il avoit rendus dans l'exercice des fonctions d'*Inquisitor* ; il n'a aucun rapport avec les deux statues que l'or-

dre des décurions de la cité lui avoit décernées précédemment. Dans aucun cas, d'ailleurs, ces deux statues n'auraient pu se trouver à Lyon. L. R.

(2) Voyez, sur la nature des fonctions de l'*Inquisitor Galliarum*, la note 1 de la p. 144.

(3) Beaucoup d'inscriptions antiques, soit entières, soit à l'état de

Celle-cy est à l'autre côté du même Autel (1).

2

TIB · POMPEIO
POMPEI · IV · STI · F · IL
PRI · SCO · CADVR
CO · OMNIBVS · HO
NORIB · APVD · SVO'S
FVNCT · TRIB · LEG · V
MACEDONICAE
IV · DICI · ARCAE
GALLIARVM · III
PROVINC · GALLIAE

fragments, ont été trouvées dans les alentours du pont de Nemours, & dans la démolition, terminée en 1847, du vieux Pont-de-pierre ou du Change. Voici l'indication des principales : *Pro salute Imp. L. Septimi Severi* (Hisor. Lugdun. Monumenta, 53); *Tiberius Sulpicius* (115); *M. Marius Florentinus* (129); *Tauricus* (131); *Antonius Iratus* (240); *Marcus Sattionius* (265); *Ateffutia Fidula* (313); *T. Flavius Faustus* (379); *Alfonius Elicionus* (429); *C. Iulius* (431); *Tertius Mascellio* (333).

C'est aussi de la démolition du Pont-du-Change que provient l'inscription de *P. Maglius Priscianus Segufavus* (388). Un autre monument épigraphique, dont on s'est

fervi pour la rectification du nom des *Segufiavi*, est encasté dans un mur, à peu près au point de jonction de la route du pont d'Alai avec le chemin de la Favorite (392). J.-B. M.

(1) Cette inscription & celle de *Q. Julius Severinus*, p. 147, ont été retrouvées le même jour par Artaud, qui eut beaucoup de peine à les obtenir pour le Musée. Enterées à moitié, les deux pierres servaient de bafes aux pilastrs du maître-autel, qu'il fallut reculer de quelques pas. L'architecte s'obstinait à les ensevelir de nouveau; mais l'insistance du directeur du Musée finit par écarter toute opposition. Ces deux monuments ont des dimensions considérables. La

Il me suis quelquefois étonné que Gruterus cite les Inscriptions de Lyon, mieux que Paradin même, de qui il les avoit copié : c'est qu'il a eu soin de retirer ses Manuscripts, comme il met dessous celle-cy, *ex schedis Paradini*, & qu'ainsi il a évité les fautes d'impression, dont celles de Paradin sont remplies (1).

Au reste les trois Provinces des Gaules donnent à *Tiberius Pompeius Priscus*, Fils de Pompeius Iustus, le même éloge qu'au précédent, d'avoir passé par tous les honneurs de sa patrie : mais il est qualifié de plus, Mestre de Camp de la cinquième Legion Macedonique (2), & *Iudex Arcæ Galliarum*, qui est une

belle forme des lettres rappelle les meilleurs temps de l'art. Artaud les croyait de l'époque de Néron. J.-B. M.

(1) Il est singulier que Spon fasse précisément cette remarque, à l'occasion d'une inscription qu'il a lui-même reproduite beaucoup plus inexactement que Paradin. Cette inscription est aujourd'hui au Musée ; les lettres IB du mot HONORIB, & les lettres IN du mot PROVINCE forment des monogrammes. L. R.

(2) Lorsque, dans une inscription, le tribunat légionnaire n'est accompagné d'aucun autre grade militaire, & se trouve, comme ici, mêlé à des titres de fonctions municipales, c'est du *tribunat semestriel* qu'il s'agit. Ce fait n'a encore été, que je sache, remarqué par

personne. L'espace me manque pour en entreprendre la démonstration. Mais j'ai réuni tous les éléments de cette démonstration : je la donnerai ailleurs. *Tib. Pompeius Priscus* avait donc été pourvu de ce grade, qui n'avait, comme on fait, d'autre objet que de donner à celui qui en avait été revêtu le titre & les prérogatives de chevalier romain (Sueton., in *Claud.*, 25 ; Plin., *Epist.* iv, 4) ; & il y a lieu de conjecturer qu'il l'exerça à une époque où la légion *V^e Macédonique* était cantonnée dans le voisinage de la Gaule, ce qui nous permet de fixer la date de ce monument entre le règne de Trajan & celui de Septime Sévère. On fait, en effet, que cette légion séjourna alors dans la Germanie Inférieure, & qu'elle ne séjourna qu'alors dans

TIB·POMPEIO
POMPEI·IVSTIFIL
PRISCO·CADVR
CO·OMNIBVS·HO
NOR·BAPVD·SVOS
FVNCT·TRIBLEGV
MACEDONICAE
IVDICI·ARCAE
GALLIARVM·III
PROV·N·GGALLIAE



charge semblable à celle du Sur-Intendant des Finances, ou President à la Chambre des Comptes (1). *Cadurco*, c'est natif de Cahors en Quercy, qui est une ancienne Ville, appelée autrefois *Cadurcum* (2).

Au sujet de ces trois Gaules dont nous avons parlé, on peut citer vne medaille que S. Amant a fait graver dans ses Commentaires historiques, & qui a d'un côté trois testes, représentant les trois Gaules comme l'inscription, *TRES GALLIAE*, nous le montre. De l'autre côté est l'Empereur Galba à cheval, avec son nom en abrégé *Servius Galba Imperator*. Cette medaille est entre les mains de M. Charles Spon le jeune.

Les deux pierres suivantes sont enclavées, au pied de la Tour de S. Pierre, dans l'endroit où est maintenant le Charnier.

IOVI·O·M
Q·ADGINNIVSVRBIC
FIL·MARTINVS·SEQ
SACERDOSROMAEETAVG
ADARAMADCONFLVENTES
ARARISETRHODANI
FLAMENIIVIRINCIVITATE
SEQVANORVM

cette partie de l'empire romain.
Voy. Borghesi, *Iscrizioni del Reno*,
p. 22. L. R.

(1) Voyez la note 1 de la page 144.

(2) *Cadurcus* ne signifie pas nu-

Suet. in
Aug.
cap. 52.

La première (1) est un vœu à Jupiter par *Quintus Adginnius Martinus*, Prêtre au Temple d'Auguste, qui étoit au concours des deux Riuieres du Rhône & de la Saône. Cét Autel fut dédié à Auguste, comme l'on peut recueillir de Suetone, l'an de Rome 744. c'est à dire trente-trois ans après la fondation de Lyon. Le même auteur rapporte qu'Auguste ne permit pas qu'on luy bâtît des Temples dans les Provinces, *nisi suo & Romæ communi nomine*, si ce n'est au nom de Rome & au sien conjointement. D'où vient qu'au reuers de ses Medailles, où il y avn Temple, on y voit aussi ces caracteres deffous ROM. ET AVG. *Romæ et Augusto*. Ce qui me fait dire que ces mots SACERDOS AD TEMPLVM ROMAE ET AVG. ne signifient pas, comme l'a expliqué Paradin, *Sacerdos Romæ et Augur*, mais *Sacerdos Romæ et Augusti*, Prêtre à l'Autel dédié à Rome & à Auguste : & pour ne pas vous en laisser douter, vous en verrés une dans ce Chapitre où il y a tout au long *Sacerdos ad Templum Romæ et Augustorum*.

Il y avoit deux Autels dans ce Temple celebre que les Gaulois avoient fait bâtir à communs frais, l'un qui étoit dédié à Auguste & l'autre à la Deesse Minerve, d'où vient qu'il fut aussi appelé *Athenæum*, ou *Athenacum*, non pas parce qu'il y avoit des sçavans

tif de Cahors, mais citoyen de la cité des Cadurci, ce qui est tout différent. L. R.

(1) Nous l'avons reproduite d'a-

près Gruter (p. 58, 5), dont le texte est plus exact que celui de Paradin, à qui Spon avait emprunté le sien. L. R.

d'Athenes qui y enseignassent, comme quelques-uns de nos Auteurs ont imaginé ; mais parce qu'*Athéné* est le nom de Minerve dans la langue Grecque.

On tient que le mot d'*Enay* est venu de là, par corruption ; cette Abbaye étant bâtie dans le même endroit que cet ancien Temple, dont il ne reste plus rien que le nom. Si ce n'est que quelques-uns estiment, que ces quatre belles colonnes de l'Eglise d'*Enay* sont encor du débris de ce Temple.

2

RTI·SEGOMONI·SACRVM
ANNVA
BICI·FIL·MARTINVS
ERDOS·ROMAE·ET·AVG
ATIO·PANSACOS
VITATE·SECVANORVM
E·GALLIAE·HONORES
SVIS·DECREVERVNT

La Seconde (1) est vouée au Dieu Mars, qui a un

(1) Spon avait aussi emprunté à Paradin le texte de cette inscription ; mais elle est, chez cet auteur, aussi bien que chez Gruter & chez tous ceux qui l'ont publiée d'après eux, interpolée de conjectures impossibles. Nous la donnons d'après Bellièvre & Symeoni, qui l'ont co-

piée sur le monument, sans chercher à l'expliquer, & dont la copie, par conséquent, mérite toute confiance.

Paradin, entraîné sans doute par le souvenir de *Munatius Plancus*, avait complété ainsi la cinquième ligne : MVNACIO·PANSACOS.

embarrasser : car ni ce surnom de *Pansa* n'est point de la famille *Munatia*, ni ce *Munatius Pansa* ne parait point dans la liste des Consuls. Ne seroit-ce point une faute du Sculpteur pour *Munacio Planco*, Fils du Fondateur de Lyon, qui fut Consul l'an de Rome 766. ?... E est la fin de *Provinciae*, selon le témoignage de Paradin.

En voici encor deux des mêmes Prêtres à l'Autel d'Auguste, dont la première est sous la Croix au milieu de la place de S. Pierre (1). Nous avons obligation à Paradin, de nous l'avoir citée entière, car à

par conséquent l'assemblée des députés des trois provinces, qui y siégeait.

Le nom de *Segomon*, qui, au temps de notre auteur, n'était connu que par cette inscription, a été rencontré depuis, sur quatre autres monuments, trouvés à ARINTHOD (Jura) (voy. Monnier, *Annuaire du Jura pour 1852*, pl. 1); à CULOZ (Ain) (*Revue archéol.*, 19^e année, p. 315); à NUITZ (Côte-d'Or) (*Autun archéologique*, p. 262), & à CONTES (comté de Nice) (Bourquelot, *Inscr. de Nice*, n^o 10). Sur deux de ces monuments, celui d'Arinthod & celui de Culoz, il accompagne comme ici le nom de Mars; mais sur les deux autres il est seul, & sur deux enfin, celui de Contes & celui de Culoz, il est accompagné d'un adjectif ethnique, *Segomoni Cuntino*, *Marti Segomoni Dunati*. Ce n'est donc pas un

nom topique, comme Spon le suppose; c'est le nom d'une divinité gauloise, assimilée à Mars, comme *Camulus*, *Leherennus*, &c.

Marti Ciradino est une mauvaise leçon, pour *Marti Gradivo*; voy. Gruter, p. 57, 13. L. R.

(1) Voici les principales inscriptions antiques qui ont été trouvées, depuis Spon, sur la rive gauche de la Saône. Environs de la place & de l'église Saint-Pierre : *L. Cassius Melior* (Histoir. Lugd. Monumenta, 109). Quai Saint-Vincent, près de la poudrière, en 1781: un congé militaire gravé sur une plaque de bronze (506). Rue de la Vieille : *Dianæ Aug. sacrum* (18). Rue Sainte-Catherine, en 1780 : *Bonæ menti ac reduci Fortunæ* (42). Rue de la Cage, en 1855 : *L. Lentulius Censorinus* (p. 116). La pierre de *Calpurnia Severa* (284) provient des fondations de l'église de la Platière;

présent qu'elle a été rognée aux côtés, il y a plusieurs mots qui ne paroissent plus (1).

<i>a</i>	<i>b</i>
C · CATVL <i>in</i>	IO
DECIM <i>in</i>	O IVNI
TVTI · CATVLL <i>ini</i>	FIL DOMITIOI
TRICASSIN · O <i>m</i>	NIB VXOR
HONORIB · A <i>pu</i>	D · SV CATVL
OS · FVNCT · S <i>ace</i>	R D DECIMIN
AD · TEMPL · ROM	· ET
AVGG · III · PROV · G	ALL

T R E S P R

Tricassino c'est natif de Troye en Champagne (1).
Le reste a déjà été expliqué.

L'Eglise de *Saint Cosme*, qui est au fonds de la place de S. Pierre, est une ancienne Eglise ; ce qui paroît parce qu'elle est fort basse, & l'on sçait que l'on a toujours élevé de tems en tems le pavé, depuis qu'on a veu l'incommodité des débordemens de la Saône : & l'on peut observer la même chose, dans les Eglises d'Enay, de Saint Paul, & de Sainte Croix.

celle de *Vitalinius Felix* (187) a été longtemps à l'Hôtel-de-Ville.
J.-B. M.

(1) Spon n'avait donné, dans la première édition de ce livre, que la partie *a* de cette inscription.

C'était celle qui se lisait sur le piédestal de la croix de la place Saint-Pierre, & c'est la seule qui ait été conservée : elle est aujourd'hui au Musée. Nous empruntons au recueil de Gruter (p. 386, 8) la par-

A l'escalier d'une petite maison qui joint cette Eglise, on voit cette pierre engagée dans le mur (1).

C · SERVILIO
MARTIANO
ARVERNO
C · SERVILII
DOMITI · FILIO
SACERDOTI · AD
TEMPLVM · ROMAE
ET · AVGVSTORVM
TRES · PROVINCIAE
GALLIAE

C'est vne pierre érigée, comme les précédentes, par les trois Prouinces des Gaules, à l'honneur de *Caius Seruilius Martianus*, Auvergnat, fils de *Caius Seruilius Domitius*, & Prêtre au Temple dédié à Rome & aux Empereurs : où il faut remarquer que dans les premières, ce Temple est nommé *Templum Romæ & Augusti*, parce qu'il avoit été seulement consacré pour le service de l'Empereur Auguste : mais les Em-

tie *b*, qui est aujourd'hui perdue, & qui, suivant Bellièvre, *Lugdunum priscum*, p. 102, & Syméoni, *Le antichità di Lione*, p. 26, était encastrée dans la base du clocher de l'église Saint-Pierre. L. R.

(1) Artaud trouva en effet cette belle inscription engagée dans un mur & renversée ; à sa prière, M. Dutilleul, qui en était propriétaire, la fit enlever & la donna au Musée. J.-B. M.

pereurs ses successeurs, prétendans aussi bien que luy à la Diuinité, voulurent sans doute y auoir aussi leurs Autels : ce qui fût cause qu'on l'appela en suite *Templum Romæ & Augustorum*. Ou bien ils voulurent qu'on leur encensât, comme à des Dieux, sur le même Autel d'Auguste : ce qui fut cause qu'on nomma cét Autel *Ara Cæsarum*, comme en fait foy vne belle Inscription, qui a été autrefois deterrée à Lyon, auprès de l'Eglise S. Pierre : & dont ie ne peux pas maintenant enseigner l'endroit où elle est (1),

(1) Cette inscription a été retrouvée par Artaud, dans la cave d'une maison de la rue Luizerne; elle est maintenant au Musée. Les lettres MP, ligne 8, forment un monogramme; il en est de même des lettres NT, ligne 10, des lettres TR & EM, ligne 15. J.-B. M.

Cette inscription est une de celles que j'ai expliquées dans mes *Mélanges d'épigraphie* (p. 52 & suiv.). Je pense que les empereurs qui y sont mentionnés sont Septime Sévère & Caracalla, ce qui en fixe la date entre les années 198 & 209 de notre ère. Elle rappelle, je n'ai pas besoin de le faire remarquer, l'érection d'une statue à un procureur de la Lyonnaise, de l'Aquitaine & de la Belgique, qui avait été en même temps chargé de faire le recensement de ces provinces; & elle nous apprend que ce personnage était le premier chevalier romain auquel

eût été confiée cette dernière mission, jusque-là réservée aux anciens préteurs.

On peut encore en tirer une conclusion plus importante; c'est qu'à l'époque où elle a été gravée, l'assemblée des députés des trois provinces de la Gaule ne se bornait plus à s'occuper de questions relatives au culte de Rome & des empereurs, & qu'elle ne craignait pas de s'immiscer quelquefois dans la politique. C'était en effet un acte politique que l'érection d'un monument destiné à récompenser un haut fonctionnaire du gouvernement impérial, de l'intégrité qu'il avait montrée dans l'exercice de ses fonctions; & nous voyons d'ailleurs par un autre monument (le *marbre de Thorigny*; voy. les *Mémoires de la Société impériale des Antiquaires de France*, t. XXII, p. 38 & suiv.), que si cette assemblée avait le droit

n'ayant pas eu encor le bonheur de la découvrir.

TIB · ANTISTIO · FAVS

TI · FIL · QVIRINA · MARCI

ANO · DOMO · CIRCINA &

PRAEF · COH · II · HISPANAE &

TRIB · LEG · XV · APOLLINARIS

PIAE · FIDELIS · PRAEFFECTO · A

LAE · SVLPICIAE · C · R · SECVN &

DVM · MANDATA · IMPP · DO

MINOR · NN · AVGG · INTE

GERRIM · ABSTINENTISSIM

QVE · PROCVR · TRES · PROVIN

GALLIAE · PRIMO · VMQVAM

EQ · R & A · CENSIBVS · ACCIPI

ENDIS · AD · ARAM · CAESA

RVM · STATVAM · EQVESTREM

PONENDAM · CENSVE &

RVNT

Monfieur Thomé ancien Efchevin , a eu plus de

de fe montrer reconnaiffante pour une bonne adminiftration, elle avait auffi celui de témoigner fon mécontentement pour une mauvaife, & même de décréter d'accufation un gouverneur dont les cités auraient eu à fe plaindre.

Le mot CIRCINA a fort embarraffé les commentateurs; j'ai démontré dans mes *Melanges d'é-*

pigraphie, p. 54, que c'eft le nom d'une île voifine de la côte orientale de la province d'Afrique (aujourd'hui *Kerkenah*), plus fouvent déignée, chez les auteurs anciens, fous celui de *Cercina*, mais dont l'évêque eft appelé au cinquième fiècle, *epifcopus Circinitanus* (voy. Morcelli, *Africa christiana*, t. 1, p. 141). L. R.

soin de conserver à sa Cour qui est à l'entrée de la petite rue Mercière, vne fort belle Inscription, qu'il treuva, il n'y a pas long-tems, en jettant les fondemens de sa maison (1): & ie ne dois pas avoir moins

(1) C'est en 1668 que fut faite cette découverte; la maison dont il s'agit porte aujourd'hui le n^o 1 de la petite rue Mercière; elle appartient à M. Lempereur.

Cette inscription a été publiée pour la première fois en 1669, dans l'*Eloge historique de la ville de Lyon*, par le P. Menestrier, p. 23, mais avec une grande inexactitude, ainsi qu'on le voit par ce qu'en dit Spon. Le texte donné par celui-ci était meilleur, sans être encore tout à fait exact (voyez la note suivante); il fut réimprimé en 1685, dans ses *Miscellanea*, p. 148, & il a été reproduit depuis par tous ceux qui se sont occupés de cette inscription.

Thomé, ainsi que le dit Spon, prit quelque soin de ce monument; il le fit encastrer au bas de son escalier, dont cette pierre devint ainsi le principal support. Mais l'inscription ne resta pas à découvert, & Menestrier eut quelque peine à la retrouver en 1695, lorsqu'il voulut l'examiner de nouveau, avant de la donner dans son *Histoire consulaire*, qui parut en 1696. Si quelques lettres n'étaient restées à découvert, il n'aurait pu l'apercevoir sous l'épaisse couche de chaux & de mortier qui la cachait. Il enleva

tout cet enduit & lava plusieurs fois l'inscription, mais sans réaffirmer mieux que Spon, à en donner un texte rigoureusement exact. La pierre fut ensuite recouverte d'un nouveau badigeon, après qu'on eût rempli avec soin de ciment le creux des lettres, afin d'en égaliser la surface, double opération qui fut plusieurs fois renouvelée depuis.

Cependant le souvenir de ce monument ne se perdit jamais; en 1829, le propriétaire de la maison avertit Artaud, alors directeur du Musée, & M. Comarmond, qu'il avait aperçu, à travers les dégradations du badigeon, sur une grande pierre, au fond de son allée, près de l'escalier, de nombreuses lettres, qui lui paraissaient être des lettres romaines.

Artaud, dans son *Lyon souterrain*, qui fut terminé en 1836, & dont j'ai publié une édition dix ans après, dit que cette pierre est toujours à la même place où Thomé l'avait fait mettre, c'est-à-dire, *au bas de l'escalier* (p. 141). « Je l'ai trouvée: elle y est encore, » dit-il dans une note écrite de sa main sur marge de la page 139 de son exemplaire du livre que nous ré-imprimons.

d'empressement de la donner fidèlement aux Curieux, puisqu'elle n'a été copiée que par le R. P. Ménétrier, lequel y a par mégarde changé quelques mots: Par exemple, il met *Seuerino*, au lieu de *C. Furio*; & *Proconsul*, pour *Procurator*, qui sont deux

Enfin, M. Comarmond annonce aussi, dans sa *Description du Musée lapidaire*, p. 430, qu'il avait découvert cette inscription, ce qui ne l'empêcha pas de se contenter d'en copier le texte dans le livre de Spon.

Depuis 1846, toutes les personnes qui se sont occupées des inscriptions de Lyon, l'ont cherchée tour à tour, mais sans réussir à la retrouver.

Enfin, ce monument devant être reproduit dans cette édition, M. Léon Renier, qui soupçonnait quelques inexactitudes dans la copie de Spon, me pria de faire de nouvelles recherches. Guidé par l'indication si précise d'Artaud : *au bas de l'escalier*, j'explorai aussi cet escalier, mais sans rien découvrir; j'eus alors la bonne pensée d'engager M. Martin-Dauffigny à continuer ces recherches, & son intelligente obstination fut enfin couronnée de succès : le 14 juillet 1857, l'inscription était retrouvée par lui, & dès le lendemain, elle était débarrassée des différentes couches de mortier, qui la recouvraient depuis si longtemps. (Voy. Martin-Dauffigny, *Inscription en l'honneur de C. Fu-*

rius Sabinius Aquila, &c., manuscrit autographié; Lyon, 1857, in-4^o.) Ainsi, c'est à la publication de cette édition qu'est due la découverte nouvelle & définitive de ce monument. Sans le livre de Spon, cette découverte n'aurait pas eu lieu, & M. Comarmond, si sûr du lieu où se trouvait cette inscription, & qui cependant ne fit pas usage pour son propre livre de ce qu'il croyait si bien savoir, aurait emporté son secret au tombeau, où il ne devait pas tarder à descendre.

Depuis, ce monument a été extrait de la muraille qu'il soutenait, & après trois jours de travaux d'une extrême difficulté, il a pu être transporté au Musée, le 24 février 1858, par les soins de M. Martin-Dauffigny, devenu conservateur de cet établissement.

C'est un magnifique bloc de choin de Fay, de un mètre soixante centimètres de hauteur, sur soixantedix centimètres de largeur & cinquante centimètres d'épaisseur. Un trou de scellement, percé à la fin des lignes 15 & 16, a enlevé une partie des mots PRO C & DVAS; c'est la seule dégradation que ce

Charges fort différentes & qui changent bien le sens ; car la Prouince de Lyon ne se gouuernoit pas par Proconsuls, n'étant pas une Province du Peuple : mais par des Preteurs ou Lieutenans des Empereurs ; comme Séuere le fut, sous l'Empereur Commode. Il change aussi le nom de *Caius Atilius Marullus*, en *Catellus Marcellus*. COH. F. (1) ne signifie pas aussi

monument ait éprouvée depuis le temps de Spon. On trouvera dans la note suivante la liste des variantes que présente notre fac-similé avec le texte de cet auteur. J.-B. M.

(1) Spon avait lu ainsi les sigles qui se voient au milieu de la ligne 17 ; il faut lire COH·T. Le petit crochet qui a été pris pour le marteau supérieur d'une F, est le résultat d'un accident, qui date probablement de l'antiquité. Peut-être est-ce une faute du graveur, qui voulant tracer, suivant l'usage, une barre horizontale au-dessus du chiffre I, aura donné son coup de ciseau un peu trop bas. Les fautes de ce genre ne sont pas rares dans les inscriptions : on les dissimulait ordinairement en remplissant de mastic l'entaille malencontreuse. Mais ce moyen de correction n'était pas durable, & plus d'une fois il est arrivé que le mastic, en tombant, a préparé des tortures aux épigraphistes de nos jours. C'est ce qui a dû arriver pour notre monument, & c'est ce qui ferait arrivé

pour une inscription du Musée d'Este, si l'auteur de la découverte de cette inscription n'avait assisté, en quelque sorte, à la chute du malheureux moyen de correction. (Vöy. Furlanetto, *Le antiche lapidi del museo di Este illustrate*, p. 44, n° VII, not. 2 ; cf. R. Garrucci, *I segni delle lapidi latine volgarmente detti Accenti*, pp. XIV & 31.)

Spon avait lu à la ligne 2, TEMESITHEO pour TIMESITHEO, à la ligne 6, PRIVATAR pour PRIVATAE, & à la ligne 12, QVORVM pour QVOR ; il avait mis au commencement de la ligne 14, le mot IBI, qui se trouve à la fin de la ligne 13 ; enfin, il avait lu à la ligne 19, ET·G au lieu de ET·C. Il y a dans l'inscription plusieurs lettres liées, ainsi qu'on le verra par le fac-similé.

Suivant Eckhel (*Doctrina numorum*, t. VII, p. 319), le personnage, dont cette inscription nous fait connaître le *curfus honorum*, est le même que le beau-père & le préfet du prétoire de l'empereur

G FVRIOSABINIOAQVILAE
 TEMESITHEO·PROG·PROV·LVGVDET
 AQVIT·PROG·PROVASIAE·IBI·VICE·XX
 ET·XXX·ITEM·QV·VICE·PRO·C·OS·PRO·C
 PROV·BITHYNIAE·PONTI·PAPHLAGON
 TAM·PATRIMON·IQVAM·RAT·PRIVATAI
 IBI·VICE·PRO·C·XXX·ITEM·M·VICE·PRO·C
 PATRIMON·PROV·BELGIC·ET·DV·ARM
 GERMANI·AR·IBI·VICE·PRAESID·PROV
 GERMANI·IN·FERIOR·PRO·C·PROV·SY
 RIAE·PALAESTINAE·IBI·EX·ACTOR·IRE·EL
 QVOR·AN·NON·SACRAE·EXPEDITIO
 NIS·PRO·C·IN·VRB·MAGISTRO·XX·IBI
 LGGISTA·ETHYMELAE·PRO·C·PROV
 AT·ABIAE·IBI·VICE·PRAESID·BIS·PR
 RATION·PRIVAT·PER·BELGIC·ET·DV·A
 GERM·PRAEF·COH·FGALLIC·IN·HISPAN
 G·ATILIVS·MARVLLVS·ARVERN
 ET·C·SACCONIVS·AD·NATVS·ME
 DIOMATR·PATRONO·OPTIMO·



Cohortis Fabii : mais il se doit prendre comme ailleurs, pour *Cohortis Fidelis*.

C·FVRIO·SABINIOAQVILAE
 TIMESITHEO·PROC·PROV·LVGVDET
 AQVIT·PROC·PROV·ASIAE·IBI·VICE·XX
 ET·XXXX·ITEMQ·VICE·PROCŌS·PRQC
 PROV·BITHYNIAE·PONTI·PAPHLAGON
 TAM·PATRIMONI·QVAM·RAT·PRIVATAE
 IBI·VICE·PROC·XXXX·ITEM·VICE·PROC
 PATRIMON·PROV·BELGIC·ET·DVARVM
 GERMANIAR·IBI·VICE·PRAESID·PROV
 GERMANINFERIOR·PROC·PROV·SY
 RIAE·PALESTINAE·IBI·EXACTORIRELI
 QVOR·ANNON·SACRAEEXPEDITIO
 NIS·PROC·INVRBE·MAGISTRO·XX·IBI
 LOGISTAE·THYMELAE·PROC·PROV
 ARABIAE·IBI·VICE·PRAESID·BIS·PROC
 RATION·PRIVAT·PERBELGIC·ETDVAS
 GERM·PRAEF·COH·I·GALLIC·INHISPAN
 C·ATILIVS·MARVLLVS·ARVERN
 ET·C·SACCONIVS·ADNATVS·ME
 DIOMATR·PATRONO·OPTIMO

On peut juger par cette Inscription, que la re-
 cepte de presque tout l'Empire étoit alors à Lyon,

Gordien III. Cette conjecture a été admise par M. le comte Bor-
 ghesi, qui a publié dans les *Mé-
 moires de l'Académie des Sciences de*

puis que ce *Caius Furius Sabinius Aquila*, à la mémoire duquel *Caius Atilius Marullus* Auvergnat & *Caius Sacconius Adnatus*, natif de la Ville de Mets, avoient dressé ce Monument, étoit Réceveur des

Turin, t. xxxviii, p. 24, un document, dont la production a suffi pour faire adopter son opinion par tous les épigraphistes de profession. (Voy. Mommsen, *Annal. de l'Institut de correspond. archéol.*, 1853, p. 66; Henzen, *Supplem. Orell.*, pp. 103 & 104, n. 5530 & n. 5531; Noël des Vergers, *Lettre à M. A.-F. Didot, sur l'usage & l'utilité des inscr. lat.*, p. 9.) Ce livre n'étant pas destiné au même public que les mémoires de l'illustre antiquaire, j'ai cru devoir donner ici, de la vérité de la conjecture admise par lui, une démonstration qui lui a paru inutile, & qui l'était en effet pour les savants auxquels il s'adresse plus spécialement dans ses admirables travaux.

On fait que la femme de Gordien III s'appelait *Furia Sabina Tranquillina*. De ces trois noms, les deux premiers font des noms de famille : elle avait dû les recevoir de son père ; le troisième, qui est un furnom, avait pu, suivant l'usage, être emprunté à la famille de sa mère.

Nous connaissons donc, d'une manière certaine, le nom de famille du père de cette princesse ; ce nom était *Furius Sabinius*. Quant

au furnom de ce personnage, trois auteurs seulement le mentionnent, & tous trois d'une manière différente. Zosime l'appelle *Τιμησαιλῆς* (l. 1, c. 16 & 18) ; Zonaras, *Τιμησαιλῆς* (*Annal.*, l. xii, c. 18), ce qui est une faute évidente pour *Τιμησαιλῆς*, & enfin Jules Capitolin, *Misitheus* (in *Gord. tert.*, passim).

Τιμησαιλῆς est un nom régulièrement formé & dont on a de nombreux exemples. Mais Zosime écrit son histoire à Constantinople, longtemps après le règne de Gordien III, & l'on doit croire qu'il était moins bien informé que Jules Capitolin, qui écrivait la sienne à Rome, sous le règne de Constantin. Je ne parle pas de Zonaras, qui n'a fait que copier Zosime, & qui, on l'a vu, l'a mal copié. Il faut donc s'en tenir, pour le fait qui nous occupe, au témoignage de l'historien de l'Histoire Auguste.

Mais il y a lieu de contrôler ce témoignage, & il ne faut le prendre que pour ce qu'il vaut. *Misitheus* est un nom absurde, qui n'a jamais pu être porté par personne ; car il ne peut signifier autre chose que : *qui huit Dieu*. C'est une remarque qui a déjà été faite par Cafaubon, suivant lequel (in *Ca-*

Provinces Lyonnaise & Aquitanique, de l'Asie, Bithynie, Pont & Paphlagonie, tant pour les droits du Domaine de l'Empereur que pour les Finances; de plus, Réceveur des deux Allemagnes haute & basse,

pitol. Gord. tert., n. 23) ce mot n'est qu'une altération, une abréviation du véritable nom de ce personnage, qui devait s'appeler *Timisitheus* (en grec *Τιμησιθεος*, qui honore Dieu). *Timisitheus* est en effet un nom aussi régulier & aussi raisonnable que *Misitheus* l'est peu, & l'on en a d'autres exemples (voy. *Paufan.*, vi, 8, 4; *Plut.*, *Cam.*, 8; *Tit. Liv.*, v, 28; *Diodor. Sic.*, xiv, 93; cf. Keil, *Analect. epigraph. & onomatol.*, p. 148). Le souvenir du beau-père de Gordien III était resté populaire à Rome, où le peuple le désignait peut-être, ainsi qu'il arrive souvent en pareil cas, par une sorte de sobriquet formé de son nom écourté, sobriquet que Jules Capitolin, dont le livre, on le fait, a été composé en grande partie au moyen des traditions populaires, aura pris pour le véritable nom du célèbre préfet du prétoire.

Quoi qu'il en soit, ce qui n'était pour Cafaubon qu'une simple conjecture, est devenu un fait démontré, depuis la publication de l'inscription suivante, qui se lisait autrefois sur une dalle du pavé de la basilique de St-Jean de Latran, & que M. Borghesi a découverte dans

le ms. 5249, p. 207, de la bibliothèque du Vatican (voy. les *Mém. de l'Acad. des sciences de Turin*, passage cité) :

....VS · TIMISITHEVS
....PRAEF · PRAETORIO
....ATICVM · MAIOR...
....MO · FORTISSIMOQVE

Evidemment il s'agit, dans cette inscription, d'un préfet du prétoire nommé *Timisitheus* ou *Timeisitheus*, & ce préfet du prétoire ne peut être que celui de Gordien III, car il est question, dans la troisième ligne, d'un grand portique, *porTICVM · MAIORem*, que cet officier semble avoir offert à l'empereur, ce qui rappelle le grand portique du Champ-de-Mars, commencé, suivant Jules Capitolin (*in Gord. tert.*, n. 32), par Gordien III & par son beau-père. La restitution du mot *porTICVM*, pour ...ATICVM, est de M. Borghesi; elle est certaine, ce mot étant le seul qui puisse former un sens avec le mot MAIOR..., & aucune confusion n'étant d'ailleurs plus facile à faire, que celle d'un fragment d'R avec un fragment d'A.

des Pays bas, de l'Arabie & de la Syrie Palestine ;
 Controlleur à Rome, & Commis en différentes Pro-
 vinces, pour les droits de la vingtième & quaran-
 tième, dont nous avons déjà parlé.

On me fera peut-être ici une objection que je dois m'empresse-
 de résoudre. Comment, dira-t-on,
 Jules Capitolin aurait-il pu donner
 au préfet du prétoire de Gordien III
 le nom de *Misfitheus*, si ce per-
 sonnage était appelé *Timefitheus* dans
 des inscriptions monumentales, qui
 subsistaient encore de son temps
 puisqu'elles sont parvenues jusqu'à
 nous ? A cela je répondrai que Ca-
 pitolin consultait peu les inscrip-
 tions ; & ce qui le prouve , c'est
 qu'il ne savait pas une chose bien
 plus importante à son point de vue,
 & que les inscriptions auraient pu
 lui apprendre (voy. les *Inscr. de*
l'Algérie, n. 1431, n. 3502, &c.),
 à savoir, si Gordien III était le fils
 de Gordien II, ou de la sœur de
 ce prince, Metia Faustina. (*In Gord.*
jun., 19 ; *in Gord. tert.*, 22 ; *in*
Maxim. & Balbin., 3.)

Quoi qu'il en soit, que le mot
Misfitheus ait été réellement écrit
 par Jules Capitolin, ou que ce soit
 le résultat d'une erreur des copistes
 qui nous ont transmis son histoire
 des Gordiens, il n'en est pas moins
 vrai que le père de l'impératrice
 Tranquilline s'appelait, comme le
 personnage auquel notre inscrip-
 tion a été consacrée, *Furius Subi-*

nus Timefitheus. Il ne me reste
 plus, pour démontrer qu'il y a
 réellement, comme Eckhel l'avait
 supposé, identité entre lui & ce
 personnage, qu'à prouver deux
 choses : 1^o que notre inscription a
 été gravée quelques années avant
 le règne de Gordien III ; 2^o que
 le personnage qui y est mentionné
 était alors dans la catégorie des
 fonctionnaires parmi lesquels on
 choisissait ordinairement les pré-
 fets du prétoire.

On fait que, dans les inscriptions
 honorifiques, les titres sont tou-
 jours énumérés suivant l'ordre hié-
 rarchique, ou, ce qui revient au
 même, suivant l'ordre chronolo-
 gique. (Voy. Marini, *Atti e monum.*
de' fratelli Arvali, p. 754 ; Bor-
 ghesi, *Iscriz. del console Burbuleio*,
 p. 6.) Mais le point de départ n'est
 pas toujours le même. Quelquefois
 on commence par la première di-
 gnité qui ait été conférée au per-
 sonnage auquel l'inscription est
 consacrée : c'est ce qu'on appelle
l'ordre direct ; plus souvent, on finit
 par cette première dignité & l'on
 commence par la dernière, & c'est
 cet ordre, que l'on appelle *l'ordre*
inverse, qui a été suivi dans notre
 inscription. Il faut donc, pour éta-

Strabon parle d'une Ville qu'il nomme *Temesa*, renommée pour le Cuivre. Je ne sçay, si c'est le Pays de *Caius Furius Sabinius Aquila*, qu'il appelle *Temesitheus*, & si cette Ville de *Temesa* est la même

blir la liste chronologique des fonctions exercées par le personnage qui nous occupe, renverser en quelque sorte ce document & le lire de bas en haut. Voici cette liste, dans laquelle j'ai réuni en autant de paragraphes distincts les fonctions exercées simultanément.

1° *Praefectus cohortis primae Gallicae in Hispania.*

2° *Bis procurator rationis privatae per Belgicam & duas Germanias.*

3° *Procurator provinciae Arabiae; ibi vice praefidis.*

4° *Procurator in Urbe, magister vigesimae; ibi logista Thymelae.*

5° *Procurator provinciae Syriae Palaestinae; ibi exactor reliquorum annonae Sacrae expeditionis.*

6° *Vice procuratoris patrimonii provinciarum Belgicae et duarum Germaniarum; ibi vice praefidis provinciae Germaniae inferioris.*

7° *Procurator provinciae Bithyniae Ponti Paphlagoniae, tam patrimonii quam rationis privatae; ibi vice procuratoris quadragesimae.*

8° *Procurator provinciae Asiae; ibi vice (procuratoris) vigesimae et (procuratoris) quadragesimae; itemque vice proconsulis.*

9° *Procurator provinciarum Lugudunensis & Aquitanicae.*

On voit que notre personnage commença sa carrière par le grade de préfet de cohorte. C'était la porte ordinaire des fonctions de l'ordre équestre. La cohorte qu'il commanda n'était pas, comme on l'a dit, une cohorte prétorienne ou une cohorte détachée d'une légion; c'était une de ces nombreuses cohortes auxiliaires, qui formaient, sous les empereurs, la plus grande partie de l'armée romaine, & qui, malgré leur nom, étaient composées, pour la plupart, de citoyens romains, aussi bien que les légions. La manière dont le nom de cette cohorte avait été lu par Spon, COH·F·GALLIC, constituait une véritable difficulté; la lettre F ne pouvait, en effet, s'interpréter dans ces sigles, ainsi qu'il l'avait pensé, par le mot *Fidelis*, les épithètes de ce genre ne se mettant jamais, dans la dénomination des corps militaires, avant l'adjectif ethnique désignant le pays où ils avaient été formés. On avait donc été forcé de supposer l'omission d'une L après cette F, & d'expliquer ces sigles par les mots *Cohortis Flaviae Gallicae*, dénomi-

que *Tempfa* en Italie, dont les habitans se nommoient *Temfanei*, comme il se lit dans les Inscriptions Romaines de Gruterus. *Stephanus* parle aussi de cette Ville de Temefa, mais il dit qu'on appelle un Bour-

nation qui, elle-même, ne paraît pas pouvoir convenir à l'époque à laquelle appartient cette inscription. La découverte du monument est venue, on l'a vu, lever cette difficulté. La cohorte dont il s'agit est mentionnée dans une autre inscription trouvée à Sagunte, & qui a été publiée deux fois par Gruter, p. 499, 3, & p. 572, 6; une fois par Muratori, p. 804, 6.

Timésithée fut ensuite procureur des intérêts privés, *procurator rationis privatae*, dans la Belgique & les deux Germanies, ce qui indique une époque postérieure à la défaite d'Albinus, c'est-à-dire, à l'an 197 de notre ère, Spartien nous apprenant que ce fut alors que cette charge fut créée (*in Sever*, 12). Il l'exerça deux fois; la première, comme je l'ai dit, après son commandement de la première cohorte Gallique, la seconde beaucoup plus tard, ainsi qu'on le verra.

Il fut ensuite procureur de la province d'Arabie, province impériale, comme on sait, qui avait par conséquent, pour gouverneur, un légat impérial; & pendant une absence de cet officier, il fut chargé par intérim du gouvernement de la province.

Le titre des fonctions rappelées sous le n° 4 doit être ainsi développé : *procurator vigesima in Urbe, magister vigesima*, & il nous apprend qu'à l'époque dont il s'agit, le directeur général de l'impôt du vingtième des successions (tel est le sens qu'il faut attacher aux mots *magister vigesima*) était en même temps procureur de cet impôt pour la ville de Rome. On fait que chez nous aussi le directeur général de l'enregistrement est en même temps directeur particulier de cette branche du service de l'Etat, pour le département de la Seine. Timésithée, à l'époque où il exerçait ces fonctions, fut en outre *logista Thymelae*, c'est-à-dire qu'il fut chargé de vérifier les comptes des théâtres. On ne s'étonnera pas qu'on ait confié ce soin à un personnage déjà si considérable, si l'on se rappelle quelle importance avaient à Rome les jeux & les spectacles.

Des deux charges mentionnées sous le n° 5, la première ne présente aucune difficulté; c'est pour une autre province, la Syrie-Palestine ou Palestine, la même charge que Timésithée avait déjà exercée en Arabie. Mais il y joignit alors des fonctions plus importantes pour

geois de là, *Τεμεσσαῖος* : de sorte qu'il est encor à douter si *Temefitheus*, vient de *Temesa*. Les sçavans ont remarqué, qu'il y avoit deux Villes de ce nom, l'une en Italie, & l'autre en Cypre : sur quoy on peut consulter le *Phaleg* de M^r Bochart.

nous, parce qu'elles nous permettront de déterminer rigoureusement la date de notre inscription. Le titre de ces fondions, *exactor reliquorum annonae Sacrae expeditionis*, n'a été compris par aucune des personnes qui ont essayé d'interpréter ce document. On s'est demandé ce que c'était que l'*expedition sacrée* mentionnée dans ce titre, & l'on a cru avoir trouvé l'explication de ces mots, en les traduisant par *guerre de religion*. C'était faire preuve de peu de connaissance du style épigraphique.

Dans les inscriptions & dans tous les documents officiels, à partir de la fin du deuxième siècle de notre ère, l'épithète de sacré, *sacer*, se joint à tout ce qui a rapport à la personne de l'empereur, & devient en quelque sorte synonyme d'*impérial*; c'est ainfi qu'on appelle *sacrum auditorium*, le tribunal de l'empereur (Grut., 344, 2); *sacrum confistorium*, le conseil de l'empereur (Murat., 702, 2); *sacra iussio*, un ordre de l'empereur (Kellerm., *Vigil. Rom.* 30^a); *sacrae constitutiones*, les constitutions impériales (Grut., 282, 3); *sacrae cognitiones*,

les causes réservées au tribunal de l'empereur (Grut., 271, 4; 284, 7; 285, 6; 407, 8; 421, 3), &c., &c. Une expédition sacrée, *sacra expeditio*, c'est donc tout simplement une expédition impériale, une expédition commandée par l'empereur en personne.

Maintenant faut-il traduire, comme on l'a fait, les mots *reliqua annonae*, par : *ce qui restait dû des approvisionnements*? Non certainement, car il n'y a rien dans ces mots qui contienne l'idée de dette, & à moins de vouloir leur faire dire plus qu'ils ne veulent dire réellement, on ne peut les traduire que par ceux-ci : *ce qui restait*, c'est-à-dire, *ce qui n'avait pas été employé des approvisionnements*.

Timésithée avait donc été chargé de recueillir & probablement d'envoyer dans d'autres provinces de l'empire les approvisionnements réunis en Palestine pour une expédition commandée par l'empereur en personne, & qui n'avaient point été employés. Or, il n'y a que deux manières d'expliquer comment ces approvisionnements avaient pu n'être pas employés ; il

Le mot de *Thymelæ* n'est pas moins embarrassant : car s'il signifie icy cet endroit du Parterre dans les Théâtres, où les Boufons faisoient leurs gesticulations, & les Musiciens leur symphonie, ie ne voy pas

Vives in Augustin. de Civit. Dei.

faut supposer, ou qu'on en avait réuni une trop grande quantité, ce qui n'est pas probable : c'est ordinairement le contraire qui a lieu ; ou bien que l'expédition avait été interrompue dès son début, & c'est cette dernière hypothèse que l'on doit adopter, avec d'autant plus de raison, que les contrées où Timésithée fut chargé de la mission dont il s'agit, furent en effet le théâtre d'un événement semblable au commencement du troisième siècle de notre ère. Cet événement, c'est l'expédition contre les Parthes, entreprise par Caracalla, & presque aussitôt interrompue par sa mort, en 217. Ce prince fut tué, comme on fait, en Mésopotamie, entre Edeffe & Carræ. Mais les approvisionnements de son armée ne pouvaient lui être expédiés que par la Syrie, la Phénicie & la Palestine. C'est donc dans ces provinces que les dépôts de ces approvisionnements avaient dû être établis ; & en effet, c'est là, ainsi que le prouvent les diverses circonstances de la chute de son successeur Macrin, que se retirèrent après sa mort la plus grande partie de ses troupes. Elles ne quittèrent ces contrées pour retourner dans

leurs quartiers habituels, qu'après l'avènement d'Héliogabale, c'est-à-dire en 218. C'est alors, par conséquent, ou en 219 au plus tard, que Timésithée fut chargé de la mission dont il s'agit.

Je ne m'étendrai pas sur les charges qui lui furent ensuite confiées ; je ferai seulement remarquer que celles que j'ai réunies sous le n° 6 ne sont que des charges intérimaires, & qu'il serait fort extraordinaire qu'on eût envoyé de la Palestine dans la Belgique & les deux Germanies, un personnage qui avait déjà été plusieurs fois procureur en titre, pour y remplacer simplement par intérim, un fonctionnaire du même ordre. Aussi n'est-ce pas à ce titre que Timésithée y fut alors envoyé, mais comme *procurator rationis privatae*. C'est, en effet, ici, qu'il faut placer sa seconde administration des intérêts privés de l'empereur dans ces trois provinces.

Dans le titre des fonctions énumérées sous le n° 7, j'ai expliqué le sigle PROV par le mot *provinciae*, parceque la Bithynie, le Pont & la Paphlagonie ne formaient en effet qu'une seule province. Son avait lu PRIVATAR le mot qui

grand proportion entre les autres charges de *Sabinus Aquila*, & celle de Maître ou directeur des jeux du Théâtre.

Si les Inscriptions antiques qui sont gravées sur

termine la sixième ligne ; le monument porte PRIVATAE, qui est plus conforme à l'analogie.

On fait que le procureur exerçait dans les provinces impériales, les fonctions qui, dans les provinces du sénat, étaient confiées au questeur, & que la durée des fonctions de celui-ci était la même que celle des fonctions du proconsul. On peut en conclure qu'il en était de même des fonctions du procureur à l'égard de celles du légat impérial ; & comme nous savons d'ailleurs, par le témoignage de Dion Cassius (l. lxxi, c. 23), confirmé par celui des monuments (voy. mes *Mélanges d'Epigr.*, p. 124, & la liste des gouverneurs de la Dacie donnée par M. Borghesi dans les *Annal. de l'Inst. arch.*, année 1856), que la durée ordinaire des fonctions des gouverneurs des provinces impériales était de trois à cinq ans, il en résulte que telle devait être aussi celle des fonctions des procureurs.

Or, depuis l'an 219, date que j'ai assignée plus haut à la mission remplie par Timésithée dans la Palestine, jusqu'à l'époque où on lui éleva ce monument, il exerça quatre fois ces fonctions dans autant

de provinces différentes, ce qui, si l'on fixe à quatre ans la durée moyenne de chacune de ces administrations, nous donne un espace de seize ans & nous conduit jusqu'à l'année 235 de notre ère, trois ans avant l'avènement de Gordien III, six ans avant son mariage & la nomination de son beau-père à la charge de préfet du prétoire, événements qui eurent lieu, comme on fait, sous le deuxième consulat de ce prince, en 241 par conséquent. (Voy. Capitol., in *Gord. tert.*, 23.)

On remarquera que j'ai fait entrer dans ce calcul la durée entière des fonctions remplies par Timésithée dans la Lyonnaise & l'Aquitaine. On peut en effet affirmer qu'il n'était plus procureur de ces provinces, lorsque ce monument a été élevé, les fonctionnaires du gouvernement impérial ne pouvant recevoir de leurs administrés de semblables honneurs, que soixante jours au moins après l'expiration de leurs fonctions. (Voy. Dion. Cass., l. lxxi, c. 25.)

On a vu dans une note précédente, p. 127, que la charge de procureur des provinces Lyonnaise & Aquitaine était une de

des pierres telles que la précédente, que les gens du métier appellent du *Choin*, se sont si bien conservées à cause de leur dureté, qui n'est pas moindre que du marbre, celles qui sont sur des tombes creusées de pierre n'ont pas le même avantage : car comme on a été obligé de choisir une pierre plus molle pour la pouvoir creuser avec moins de peine, aussi les Inscriptions y sont-elles plutôt effacées. Celle-ci qui est dans une Cour, qui traverse de la Pêcherie à la

celles par lesquelles on arrivait ordinairement aux fonctions de préfet d'Égypte, & l'on fait d'ailleurs que la préfecture d'Égypte était, dans la hiérarchie des fonctions équestres, le degré immédiatement inférieur à la préfecture du prétoire. (Voy. Labus, *Epigrafe scoperta in Egino*, passim.) Il n'y avait donc, entre cette dernière charge & celle que venait de quitter notre personnage, que deux degrés ; on peut même dire qu'il n'y en avait qu'un, car on a des exemples de procureurs de la Lyonnaise qui passèrent immédiatement de cette charge à celle de préfet du prétoire : je me contenterai de citer un personnage de l'époque même qui nous occupe, *Aedinius Julianus*, l'auteur d'une des deux lettres qui se lisent sur le marbre de Thorigny. (Voyez mon travail sur ce monument, dans les *Mém. de la Soc. des Antiquaires de Fr.*, t. xxii, p. 49 & suiv.) Ainsi, notre inscription a

été gravée vers l'époque de l'avènement de Gordien III, & *Cuius Furius Sabinus Aquila Timefitheus*, à qui elle est consacrée, était alors dans la catégorie des fonctionnaires parmi lesquels on choisissait ordinairement les préfets du prétoire. Il me semble que ce serait repousser l'évidence, que de refuser de reconnaître en lui le *Furius Sabinus Timefitheus*, que les historiens & les monuments nous représentent comme ayant exercé, quelques années après, ces éminentes fonctions.

Je n'ai point parlé jusqu'ici de deux inscriptions du recueil de Gruter (p. 439, 3 & 4), dans lesquelles ce personnage est appelé *Misfitheus*, comme chez Capitolin. L'une de ces inscriptions est tirée de cet auteur ; elle n'a donc pas plus d'autorité que lui. L'autre est évidemment l'œuvre d'un faussaire ; c'est depuis longtemps l'opinion de tous les épigraphistes. L. R.

rüe de l'Enfant-qui-pisse, n'a pas eu un sort plus favorable ; car on a bien de la peine à la déchiffrer.

ET MEMORIAES ALVIAE VALERIANAE
 QVAE VIXIT ANN·II·M·I·D·II·ET
 SALVIFELICIS FRATRIS EIVS QVI
 D VIXIT M·I·D·XXV·INSVOSIBIPO M
 SITISALVIVSVICTORPATERET
 VALERIA AGATHEMERIS MATER
 FILISCARISSIMISPONENDVM CV
 RAVER·ETSVB ASCIAD E D ICAVERVNT

C'étoit une tombe pour tenir les deux Corps de *Salvia Valeriana* âgée de deux ans, & de son frere *Salvius Felix*, qui n'avoit pas encor atteint l'âge de deux mois. Le terme de *Filiis*, dont *Salvius Victor* & *Valeria Agathemeris*, leur Pere & Mere se servent, pour la Fille aussi bien que pour le Garçon, en place de *Liberis*, n'est pas ordinaire en ce sens.

Ces deux icy sont dans la même rüe à la Cour de M^r Moze M^{re} Apothicaire.

I
 VSTOIVLIAE
 EOMAGIL
 KANOTIFILIA

Elle semble n'estre pas parfaite, & si neanmoins

elle est sur une cuve de pierre, qui paroît bien entière.

La seconde est sur vne petite Table de marbre (1), qui est autrefois venue de Rome, comme on peut le voir par le Corps des Inscriptions de Gruterus, qui la cite *Romæ, inter fontem Trivii & Quirini* (2).

2

M I N V C I A

O · L · A S T T E

M E D I C A

Il falloit qu'anciennement il y eut bien de l'abus dans la Médecine, puis qu'on la laissoit exercer par des Femmes. Il est vray que le mot de *Medica*, se prend aussi quelquefois pour une sage femme (3).

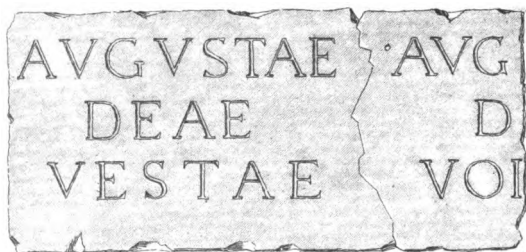
Les lettres renversées sont les noms des Femmes : O · L. signifie donc icy *Caia Libertæ* (4). Pour le surnom d'*Aste*, où le Sculpteur ignorant a doublé le T,

(1) Voyez le fac-similé.

(2) Lisez *et Quirinalem*. La faute se trouve chez Gruter, qui donne cette inscription (p. 636, 2) d'après Alde Manuce (*Orthographiæ ratio*, p. 512, 4), & qui a mal reproduit l'indication de cet auteur, laquelle est ainsi conçue : *In domo privata, inter fontem Trivii, & Quirin.* L. R.

(3) C'est ainsi qu'il faut le prendre dans cette inscription. L. R.

(4) Les sigles O · L. peuvent en effet se lire *Caia* ou *Gaia liberta*. Ils ne signifient cependant pas « affranchie de Caia, » mais « affranchie d'une femme, » ce qui suffit pour faire connaître cette femme, les affranchis prenant toujours le nom de famille de leur patron, & les femmes n'ayant pas de prénom. Voy. Henzen, *Suppl. Orell.*, p. 241, n. 6239. L. R.



il est d'origine Grecque, comme si l'on disoit en Latin *Urbana*, courtoise.

Ce Fragment est au coin de la rue du Bessard vers la Pêcherie.

...MIOPRISCOE
...NILLÆFIIPROV

l'y remarque seulement l'Æ, qui est rare dans l'Antique joint ensemble. Mais c'est comme des autres lettres, qu'on ne joignoit ensemble, que par maniere d'abréviation (1).

(1) A la Cour de la grand'maison où demeurent M. Breton & M. Tronchin à Saint-Vincent, il y a une Teste que les ignorants veulent faire passer pour antique. C'est une Teste de femme où il y a autour LOLLIA · PAVLI · C · CAES · IMP, c'est-à-dire *Lollia Paulina*, troisième femme de Caligula. Je dis qu'elle n'est pas antique, 1^o parce

que les lettres paroissent modernes, étant trop longues & peu enfoncées; 2^o parce que l'Æ est joint; 3^o parce que la coiffure ne tient pas de l'antique; 4^o parce qu'il ne se trouve pas de médailles de cette Impératrice, qui fut très-peu de temps unie à Caligula; 5^o enfin, MM. Blanchet, Panthot & Mimerel ne la tiennent point pour antique. SP.



CHAPITRE VII.

*Iesuites. — Carmes. — Chartreux. — Carmelites. —
Iacobins. — Enay. — Inscriptions Romaines
& Gothiques.*

Iesuites.



Le grand College des *Iesuites* est un des plus beaux qu'ils ayent en France. La Cour est toute ornée de sçavantes peintures, d'emblemes & de plusieurs sortes de quadrans ingenieux, dont les mysteres sont expliqués dans un petit Livre intitulé, *le Temple de la Sageffe*. Ils ont encor dans cette maison une fort belle Bibliotheque, & un cabinet de Médailles & autres raretés recueillies par le R. P. la Chaize, tres-digne Recteur de leur Compagnie. Ils sont dans ce College plus de 80 Peres, & la plupart sont Celebres par leurs écrits, & par leur sçavoir : dont l'Eloge historique du R. P. Menestrier & l'Histoire de Lyon du P. Saint Aubin, vous instruiront suffisamment. Ils ont un autre College de delà l'eau, & la mai-

fon de S. Joseph en Bellecour, où le R. P. Compain, a fondé depuis peu une Bibliothèque.

Les *Chartreux*, meritent d'être vûs, tant pour la *Chartreux*. beauté du Convent, que pour la belle situation. A un Pavillon de leur Jardin est cette Inscription (1).

V X A S S O N I

N I G R I M A S I A E L

B A S S V S · C L E M E N S

L A E T V S · A M I C I

D · S · D

Le mot d'*Uxassonus* est comme d'autres, que nous avons vû, un nom de quelque Gaulois, à qui les

(1) Cette inscription est aujourd'hui au Musée.

En parlant des antiquités qui se trouvaient de son temps sur la rive gauche de la Saône, Spon n'a pu rien dire de l'amphithéâtre du Jardin des Plantes, près de la place de la Déserte : cet amphithéâtre n'avait pas encore été découvert. Ce fut en 1818 qu'Artaud en exhuma les ruines, du moins en partie : il lut sur ce sujet à l'Académie un mémoire intéressant, & fit dessiner & graver un plan que j'ai sous les yeux. C'était bien un amphithéâtre ; on ne pouvait s'y méprendre à la forme circulaire des gradins & à d'au-

tres indices non moins évidents.

Au commencement de 1858, le percement d'une rue au travers du Jardin des Plantes, a fait mettre à nu des murs de soutènement ; onze piliers étaient déblayés dès le mois de février. MM. Chenavard & Martin-Daussigny ont dirigé les travaux, mesuré les distances & reconstitué l'édifice. Quel était l'usage de cet amphithéâtre ? Artaud a reconnu la bouche d'un canal qui traversait le jardin de l'Oratoire & amenait les eaux évidemment dans un bassin naumachique, un autre canal plus petit amenant les eaux de la Croix-Rouffe, & un émissaire

amis *Bassus*, *Clemens*, & *Lætus* avoient eu soin de rendre les derniers devoirs.

Carmelites. L'Eglise des *Carmelites* au deffous des Chartreux, est une des plus élégantes de Lyon : aussi est-elle une marque de la Piété & de la libéralité de l'illustre maison de Villeroy, dont les derniers morts Monsieur d'Halincourt & Madame de Harlay sa femme avoient fondé cette Eglise, *qui vt haberent, viui sibi*

dirigé vers la partie inférieure de la colline. Il y a découvert plusieurs fragments des inscriptions qui indiquaient aux députés gaulois les places qu'ils devaient occuper dans l'amphithéâtre. (*Lyon fouerrain*, p. 97.) Cet amphithéâtre ne pouvait être une naumachie proprement dite ; c'eût été une idée trop étrange que de choisir pour y placer un semblable monument, le versant d'une montagne, tandis qu'à quelques centaines de mètres plus bas on pouvait disposer, pour cet usage, d'une plaine immense & des eaux de la Saône. Mais malgré cette observation, il n'en est pas moins prouvé qu'en certains cas l'amphithéâtre était converti en bassin ; M. Comarmond l'a nié contre l'évidence.

Voici les principaux fragments d'inscriptions qui se rapportent à ce monument : ARV || BIT C || BIT C || BIT C. (*Arverni, Bituriges Cubi*) ; NI DES LOCA N XX (... *ni designata loca numero*

viginti) ; TRI || TRI (*Tricasses*).

Les caractères de ces inscriptions ont des dimensions considérables. Les autres fragments sont trop mutilés pour qu'on puisse même essayer d'en rechercher le sens.

Les fouilles exécutées en 1858 ont fait découvrir les traces manifestes d'un incendie considérable, qui n'a pu être celui dont parle Sénèque dans sa lettre à Lucilius : « *Una nox interfuit inter urbem maximam & nullam.* » Lugdunum a été brûlé plusieurs fois. Lorsqu'on rebâtit cette ville après sa destruction complète par le feu sous Néron, on la fit descendre du sommet de la colline où Plancus l'avait assise ; elle vint s'étaler sur la rive droite de la Saône, franchit ensuite cette rivière, occupabientôt tout l'espace qui la sépare du Rhône, &, continuant son mouvement d'expansion de l'ouest à l'est, finit par déborder au-delà du fleuve, dans des plaines où elle peult s'étendre indéfiniment. J.-B. M.

posuerunt domum æternam, comme parlent nos antiques (1).

Dans une grand'Chapelle de cette Eglise est la statue de Monsieur d'Halincourt, travaillée avec beaucoup d'art, posée à genoux sur un beau sou-bassement de marbre noir.

On lit dans un ply de la robe, l'année & le nom du Sculpteur, IACOB RICHER, 1635. Ce qui marque bien que depuis longtems il étoit tout préparé à la mort, puis qu'il ne mourut que l'an 1642. Ainsi on a eu raison de mettre, au bas de son Monument.

D · O · M
M O R T I S
M E M O R V I V E N S
P O S V I T

Son Epitaphe, qui est au côté, ne nous enseigne que ses qualités & le jour de son décès, laissant à la renommée de nous apprendre ses vertus & les obligations que nous luy avons. Voicy cette Epitaphe, & aussi celle de Madame d'Halincourt, qui est dans la même Chapelle, avec sa statue d'Albâtre, éla-

(1) On a vu pendant quelque temps dans la rue Maffon le monument taurobolique élevé aux frais de *Septicia Valeriana* & d'*Optata Sfora*, en 197 de notre ère (54). J.-B. M.

bourée par le même Sculpteur Jacob Richer.

CY GIST MESSIRE CHARLES DE
NEVFVILLE SEIGNEVR D'HALINCOVRT
ET DE MAGNY MARQVIS DE VILLE
ROY COMTE DE BVRY VISCOMTE
DE LA FORESTZ THAVMIER
CHEVALIER DES ORDRES DV ROY
CONSEILLER EN SES CONSEILS
D'ESTAT ET PRIVE CAPITAIN DE
CENT-HOMMES D'ARMES ET DE SES
ORDONNANCES SENESCHAL DE
LYON GOVERNEVR ET LIEVTENANT
GENERAL POVR SA MAIESTE EN LA
VILLE DE LYON PROVINCES DE
LYONNOIS FORESTZ ET BEAVIOLOIS
LEQVEL DECEDA LE XVII IANVIER
M·DC·XLII

ICY GIST DAME IAQVELINE DE
HARLAY DAME D'HONNEVR DE
LA REINE MERE DV ROY FONDA-
TRICE DE LA MAISON ET MONA-
STERE DES RELIGIEVSES CAR-
MELITES DE CEANS FEMME DE
HAVT ET PVISSANT SEIGNEVR
MESSIRE CHARLES DE NEVFVILLE
SEIGNEVR D'HALINCOVRT MARQVIS
DE VILLEROY ETC. LAQVELLE
DECEDA LE QVINZIEME IOVR
DE MARS MILLE SIX CENS
DIX ET HVIT

Les grands *Carmes* au bas de la côte, ont dans leur Eglise vne Chaire de Predicateur en Sculpture de Noyer, qui passe pour belle. C'est dans ce Convent que s'assemble le College des Medecins & le Corps de Pharmacie, quand ils ont quelque aspirant à recevoir. La Sépulture des Génois est aux grands *Carmes*. *Carmes.*

Ceux qui aiment les Inscriptions Gothiques pourront s'exercer à lire à la façade de l'Eglise des *Cordeliers*, vn Eloge en François de Simon de Pavie, Medecin de Louys XI, qui auoit acquis des grands biens au seruice de ce Roy, & qui auoit fait bâtir tout le deuant de l'Eglise des Cordeliers, & ses armes y paroissent encor à la voute. Il y a dans cette même Eglise l'Epitaphe d'un Gentilhomme Allemand de Nuremberg, de la famille des Tuckers, qui est sur vne plaque de fer, happée contre vn pilier de l'Eglise. *Cordeliers.*

Celle de Symphorien Champier est dans la Chapelle de Nostre-Dame. Il pratiquoit la Medecine à Lyon, au commencement du seizième siecle, & auoit été Escheuin, ou plutôt vn des douze Conseillers de la Ville; car ce n'est que depuis l'année 1596, que le Consulat a été réduit à vn Prevoist des Marchands, & quatre Eschevins.

Dans l'Eglise & dans le Cloître, on peut voir d'autres tombeaux anciens de trois ou quatre siecles, dont ie n'ay pas voulu grossir ces Recherches; parce que j'ay veu tres-peu de personnes, qui ayment les

Inscriptions Gothiques, soit parce qu'elles sont tres-difficiles à lire , ou parce que rarement ont-elles quelque chose de curieux & d'historique, & qu'elles sont conceuës en tres-mauvais termes.

Iacobins. - L'Eglise des *Iacobins* est affés belle, & particuliere-ment le Chœur, qui est tout de Marbre blanc.

Dans la Chapelle des Comtes de Gadagne (1), où sont les statuës d'un Comte & de sa femme de cette Famille qui ont fondé la Chapelle, il y a un Tableau de *Salviati*, qui passe pour une piece vni-que parmy les gens du métier. On dit que la Reine Mere, le vouloit payer d'autant de Louys d'or, qu'il en faudroit pour le couvrir, quoy que sa hauteur soit plus d'une Toise, & sa largeur à proportion. Il représente S. Thomas qui est convaincu de son in-credulité, à la veüe de Nostre Seigneur ressus- cité, qui semble la luy reprocher. Il y a au dessous écrit en un coin du tableau *Francesco Salviato Veronensis*.

Sous la voute de cette Eglise, qui est la premiere en entrant par la ruë S. Dominique, est la *Sepul- ture des Allemands Imperiaux*, avec une Aigle de Bronze, appliquée contre la Tombe. Golnitzius fait un long discours là dessus que les curieux peuvent consulter.

A deux pas de là, cette Epitaphe de Daléchamps est enclavée dans le mur. La Faculté de Medecine,

(1) La Sépulture des Florentins est dans cette Chapelle, comme celle des Lucquois est aux Augustins de Saint Vincent, & celle des Gé- nois dans l'Eglise des grands Car- mes. SP.

& toute la République des lettres lui ont trop d'obligation, pour le laisser mourir d'une seconde mort, par un oubly ingrat & injurieux à sa mémoire.

D O M
ET

M Æ

SISTE GRADVM VIATOR ET PELLEGE
IACOBVS DALECHAMPIVS CADO
MENSIS MEDICVS CELEBER
RIMVS NOTAE ET SPECTATAE
FIDEI BONORVM OMNIVM
AMICISS·STVDIOSISS·AVCTVS PROLE
DVLCISS·CARISS·ANNVM AGENS
LXXV CVM MAGNO SVORVM LVCTV
VNIVERSIQ·POP·DESIDERIO
MORTIS QVONDAM VICTOR A MORTE
TANDEM VICTVS OBIIT KAL·MART·
ANN·CIC IO LXXXVIII

ΠΡΟΣΩΠΟΠΟΙΑ

ME SINV CADOMVS SVO TENELLVM
EXCEPIT·DOCVIT CHORVS SORORVM
ARTES·NVNC TVMVLVS TEGIT IACENTEM·
AT FAMA INGENII VOLAT SVPERSTES

La Sépulture des Comtes d'Albon, qui ont fourny des Gouverneurs & des Archevesques à la Ville, est sous cette voute sans aucune Inscription, que deux lignes qui témoignent que c'étoit là leur tombe.

Celle de la Famille de Claude de Rubys est dans ce même lieu joignant la Porte.

Dans la place de *Confort* on a écrit contre la maison de la Tour de l'Ange, au coin de la rue Ecorchebœuf, cet étrange débordement des deux Rivières, qui fit tant de ravage, il y a un siècle.

L'an 1570 & le Dimanche troisieme jour de Decembre environ onze heures du soir, le Rhosne & la Saosne se sont assemblés en la Place de Confort, au coin de la maison appelée la Tour, & l'onzieme jour dudit mois le Rhosne est remonté audit Coin.

La Pyramide qui est au milieu de la Place, & qui porte le nom de Dieu gravé en plusieurs Langues, a été érigée à l'Honneur d'Henry IV, comme l'Inscription qui est à la base le fait voir.

A la Cour de Monsieur de *St. Maurice*, au coin de Bellecour, se void une jolie Inscription, dont personne, à ce que je sçache, n'a encor fait mention.

MERCVRIVSHICLVCRVM
 PROMITITAPOLLOSALVTEM
 SEPTVMANVSHOSPITIVM
 CVMPRANDIOQVIVENERIT
 MELIVSVTETVR · POST
 HOSPESVBIMANEASPROSPICE

Il semble que ce devoit être vne pierre mise à la Porte d'un Logis, dont l'Hôte, qui s'appelloit *Septuma-*

nus, fait espérer à ceux qui viendront loger chez luy, du profit dans leur négoce de la part de Mercure, Dieu des Marchands, & la santé par la faveur d'Apollon, Dieu de la Médecine. Et cela convient bien à la ville de Lyon, qui a été de tout tems fort marchande & le climat fort temperé.

Cét Hôte promet aussi de son côté, le logement & le dîner, afin que celui qui y viendra s'en porte mieux, & treuve ensuite à se placer dans la ville.

Il y a dans cette même Cour vn petit *Bacchus* antique de marbre noir, assis sur vn tonneau. Et au pied de l'escalier vn tombeau de Marbre blanc, d'un Comte *de Foix* avec sa femme, dont l'effigie en Sculpture de l'vn & de l'autre est couchée dessus.

Je ne dis rien de *Bellecour*, qui est vne des plus belles places qui soient en France, du moins pour être dans l'enclos d'une Ville: elle a plus de 600 pas de long & 300 de large.

L'*Arcenal* est en allant de cette Place au jardin d'Enay: mais il est maintenant vuide, pour le peu de crainte qu'on a dans ce Pays des incommodités de la Guerre. Et bien qu'il y ayt icy dans le Fauxbourg de Veze vne maison destinée à la Fonte des Canons, c'est seulement pour en fournir les Places qui en ont besoin, & les Vaisseaux de la mer Méditerranée.

Enay qui a pris son nom de l'ancien *Athenæum*, où l'on faisoit les jeux Académiques & le service à Auguste, comme nous avons dit aux pages 10 & 152, est une Abbaye assez bonne, que les anciennes Pan-

Enay.

cartes appellent *Cænobium Athanaſſenſe*. Le Jardin étoit autrefois tres-beau & tres-bien entretenu, & il ne laiſſe pas, quoy qu'on l'ait un peu négligé, d'être encor fort agreable.

L'Egliſe eſt un ancien ouvrage Gothique, qu'on croit avoir été conſtruit ſur les ruines du Temple d'Auguſte. Sur la grand porte, entre les pierres du clocher eſt cette inſcription, au deſſous de trois déeſſes aſſiſes, qui tiennent comme des roſes (1).

MATR·AVG·PHLEGN·MED

L'on void devant le grand Autel en un pavé de Moſaïque l'effigie de l'Archeveſque Amblardus qui la rebâtit dans l'onzième ſiecle, & la representation de l'Egliſe faite avec ce même pavé de petites pierres noires. Ce vers mutilé ſ'y lit auſſi en Marquetterie.

hanc aedem SACRAM PASCHALIS PAPA DICAVIT

Ce qui nous apprend que cette Egliſe fut conſacrée par le Pape Paſchal II, & les hiſtoriens ajoutent que ce fut l'an 1112, en paſſant à Lyon pour aller au Concile qui ſe tint à Troyes en Champagne.

Quatre vers de la même maniere, & du même tems, y ſont auſſi écrits d'un caractère fort em-

(1) Ce monument eſt aujourd'hui au Muſée; ainſi que ſur preſque tous ceux qui repréſentent les déeſſes mères, celles-ci portent des

fruits ſur leurs genoux. Celle du milieu tient en outre, de la main droite une patère, de la gauche une corne d'abondance. L. R.

brouillé. Les voicy en vne forme plus intelligible.

Huc, huc flecte genu veniam quicumque precaris.

Hic pax est, hic vita, salus, hic sanctificaris.

Hic vinum sanguis, hic panis fit caro Christi.

Huc expande manus quisquis reus ante fuisti (1).

C'est une exhortation à tous les Chrétiens, qui fouhaittent d'obtenir le pardon de leurs fautes, de venir fléchir le genoux devant l'Autel; parce que c'est là qu'ils doivent esperer la paix, la vie, le salut & la sanctification, & que c'est là même, que le vin devient le sang de LESVS CHRIST, & le pain sa Chair.

Dans la *Sacristie*, on montre vne caue, où ont esté recueillis les os des 48 Chrétiens qui souffrirent le Martyre avec le premier Evefque de Lyon, sous Marc-Aurele.

(1) La planche XIV de l'ouvrage d'Artaud sur les mosaïques de la France, présente plusieurs compartiments de la grande mosaïque de l'église d'Ainay, mais non l'ensemble du dessin, dont une partie considérable était cachée par l'autel dès le temps de Spon & de Colonia. D'intelligentes restaurations, exécutées sous la direction de M. l'abbé Boué, curé d'Ainay, ont rétabli en leur entier les quatre vers cités par Spon, le portrait en pied du pape Pascal II, dont la tête est couverte

d'une mitre, & l'inscription qui rappelle la dédicace faite par ce pape. Rien maintenant n'est recouvert par l'autel. Voyez la Notice de M. Boué, intitulée, *Notes sur une mosaïque récemment découverte sous le maître-autel d'Ainay*, Lyon, 1852, in-8°. Autrefois le pavé entier de cette église était en mosaïque; on voit aujourd'hui, dans la chapelle de la Vierge, une magnifique tête antique de Cérès exécutée par ce procédé. J.-B. M

Deffous vn Benétier de Marbre i'ay treuvé cette Inſcription, en Caractères mal formés; mais pourtant plus anciens que Gothiques.

+ I D V S : I V N I I : O B I I T
P O N C I V S : D E : L A B R O
C I : I I I : S : E T : D I M E I : A L A
C O L V N A : E T : X V I I I : D : I N
V E R C H E R I A : V L T R A : S A G O N A M

Elle parle ſi je ne me trompe de quelques dîmes qu'avoit donné un certain *Ponce de la Broſſe*, & quelqu'autres rentes à un lieu de-là la Saône, appellé la Verchere (1).

Le mot de *Sagona*, qui ſe treuve icy, auffi bien que dans pluſieurs actes anciens cités par Paradin, me fait un peu douter de cette Etymologie qu'on

(1) C'eſt dans une Grange, car le mot *Verchère* eſt encore commun non-ſeulement dans le Languedoc, mais auffi autour de Lyon, principalement du coſté de la porte Saint-Georges, vers Saint-Genis, Brignais, Brindas. SP.

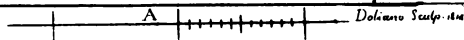
Cette inſcription ſe trouve aujourd'hui dans le jardin du presbytère d'Ainay. Voyez dans la *France littéraire* du 21 novembre 1857, un ſavant article de M. A. Allmer, d'après lequel nous avons complété le texte de ce document. Spon n'a-

vait pu en lire la première ligne, & il avoit omis, à la quatrième, les lettres III : S.

M. Allmer fait obſerver, avec raiſon, qu'il n'eſt point queſtion ici de dîmes, mais de trois ſous & demi (ET : DIMEI, & *dimidium*) de rente ſur un bien ſitué au lieu dit la Colonne, & de dix-huit deniers auffi de rente, ſur une *verchère*, c'eſt-à-dire ſur une pièce de terre attenante à une maiſon ſituée outre Saône. L. R.



A



donne à la Saône a *Sanguine Martyrum*, car je ne treuve point ce mot de *Sangona* dans les anciens Historiens, qui ont écrit depuis cette persecution de Severe, & Ammianus Marcellinus, qu'on cite pour cela, la nomme proprement *Saucanna*, ce qui est assez loin de *Sangona* : & même cet Autheur n'a vécu qu'environ deux siècles apres Severe. Neanmoins jusqu'à ce que j'en aye d'autres preuves, je n'y feray pas grand-résistance.

Plutarque dans son Livre des Fleuves fait un Chapitre particulier de la Saône, ou il dit que ce mot d'*Arar* vient, *παρὰ τὸ ἡμεῶς, διὰ τῆς Ποδανῆς*, de ce qu'elle se mesle avec le Rhône, &, qu'elle s'appelloit du commencement *Brigulus*; & n'étant pas content d'avoir donné une etymologie d'*Arar* tirée de la Grammaire, il en propose une autre, qui ressent fort la Fable : disant qu'un certain *Arar* étant entré dans un Bois, pour aller à la chasse, rencontra son Frere *Celtiberus*, qui avoit été déchiré par les bestes sauvages, & que n'ayant pas été Maître de sa douleur, il se tua luy même & tomba dans le Fleuve *Brigulus*, qui prit de là le nom d'*Arar*.

Il ajoute qu'on « treuve dans cette Rivière un
« Poisson, appelé par les habitans du Pays *Scolopis*;
« qui est blanc lors que la Lune croist, & tout noir
« quand elle décroist, & que quand il devient trop
« grand il meurt par ses propres Arêtes. Qu'il se
« treuve dans sa teste une pierre semblable à un grain
« de sel, laquelle étant appliquée sur le côté gauche,

« au declin de la Lune, guerit les fièvres quartes. »

C'est de ce Chapitre de Plutarque qui paroît tout fabuleux, qu'on veut prouver que Lyon est plus ancien que Plancus : car voicy ses propres termes. « Ioi-
« gnant la Saône, *dit-il*, est une montagne appelée
« *Lugdunus*, qui a pris son nom de ce que *Momorus*
« & *Atepomarus* déchassés du Royaume de Seferone,
« voulans bâtir une Ville sur cette Colline, par ordre
« de l'Oracle, & en ayans jetté les fondemens, plu-
« sieurs Corbeaux leurs apparurent tout d'un coup
« étendans les Ailes & couvrans tous les arbres pro-
« chains. D'où *Momorus* sçavant au métier des Au-
« gures, nomma la Ville *Lugdunum* : parce qu'en leur
« dialecte ils appellent un Corbeau *Lugum*, & un
« lieu éminent *Dunum* : comme rapporte Clitophon
« au 13. Livre des *Fondations des Villes*. »

Nous avons fait une digression assez longue, au sujet de l'etymologie de la Saône : mais c'est toujours dans le Pays de l'Antiquité, qui nous est d'autant plus inconnu, qu'il est éloigné. Révenons à celles que nous avons quitté, dont nous pouvons nous instruire plus précisément.

Il n'est pas juste de sortir de cette Eglise, sans considérer les grandes Colonnes qui sont aux quatre coins du Chœur. Quelques-uns tiennent qu'elles sont restées des ruines du Temple d'Auguste : & la plus part assurent qu'elles sont de pierre fondüe. La chose mériteroit d'être examinée : car plusieurs sont difficile de croire, qu'on ait anciennement eu ce secret

de fondre les pierres, & la grandeur de ces Colomnes qui sont tout d'une piece, n'est pas une preuve qu'elles ayent été faites par l'industrie de la fonte. L'hiftoire fournit des exemples de Colomnes incomparablement plus grandes, dont pourtant on ne s'est pas avisé de dire qu'elles eûssent été fondues, & pour voir des choses surprenantes sur ce sujet, il ne faut que lire Bellon, qui parle des Obelifques des anciens Egyptiens, qui subsistent encor dans l'Egypte, & dont il y en a d'une grandeur prodigieuse, & quelques-uns jusqu'à six vingt coudées de hauteur, d'une seule piece.

Dans le cloître d'Enay, il y a quelques Epitaphes de trois ou quatre siecles, entr'autres celle-cy de marbre blanc, dont la lettre n'est pas Gothique, mais approchante de celle qui est au pied de l'Autel, principalement pour les C, qui sont la plus part quarrés.

1

*Virgo Dei mater, Stephani miserere Boniti,
Dui jacet hic, Monachi Venerabilis atque periti.
Festo namque tuo vita decessit ab ista,
Iosius Ecclesie Cantor simul atque Sacrista.*

C'est l'Epitaphe d'un Moyne de l'Abbaye d'Enay, appelé *Estienne Bonit*; si ce n'est que *Boniti* fut mis pour *Boni*: de peur que le vers ne manquât d'un pied. Il étoit decédé vne Fête de Nôtre-Dame, mais l'année ne nous est pas indiquée. Je la croy pourtant assés an-

cienne, du moins plus que celle-cy, qui est véritable lettre Gothique.

2

Hic jacet Sofarebus, Dor quonb. Sri Benigni, qui debet nobis X. S. census : ite Sofarebus de Fabricis, Monachus hujus Mon., de assensu Do. Abb. acquisivit Conventui duo aniversar., unum de XX. S. annual. situatis super turrim, qua ipe edificiauit justa magnam Portam hujus Abbacie, et aliud de XXX. S. pro qo debet Deo Conventui XXX. Flor. auri, quæ aniversar. pro se et suis sunt annis singulis per Conventum perpetuo facienda (1).

Les deux suivantes sont bien de lettre Romaine,

(1) L'inscription suivante, qui a été publiée par M. Victor Teste, dans la *Revue du Lyonnais* (tome xxv, p. 440), paraît être relative aux mêmes personnages, dont les noms y sont écrits avec de singulières variantes.

Hic jacet Sofrebus Guersi, prior quondam Sancti Benigni, qui debet x solidos censuales : item Sofrebus de Fabricis, monachus hujus Monasterii, qui de assensu Domini Abbatis, acquisivit iiii Libras reddituum, quas habeat et percipiat prior claustralis, qui nunc est, vel qui pro tempore fuerit, singulis annis, qui teneatur celebrare duas missas in septimana, pro anima dicti Sofredi et suorum parentum.
† Item debet Conventui xx Solidos census, anno m ccc liii.

M. Victor Teste a copié cette inscription à l'entrée de la cave d'une maison située derrière la chapelle Saint-Michel, auprès de l'église d'Ainay. J.-B. M.

mais un peu difforme & fort mal-aisée à lire, parce qu'elles ne sont pas bien conservées.

3

*Præbri Tumulus Rollanni continet artus,
Cui multum placuit quod Dominus voluit.
Curavit justam dum vixit ducere vitam,
Mundi sprexit opus quod renuit Dominus.
Cum leo jam nono ferveret lumine solis,
Spiritus amisit corporis officium.
Ejus pro requie lector Dominum bone posce
Ut Parabisicolis esse queat socius.*

La quatrième est encaissée dans le mur de la Cour qui est devant l'Eglise.

4

*Umbertus Sulimas quem lux a fine Decembris
Sexta debet satis hac requiescit humo.
Lux æterna Deus cum sis colloces ejus
In Celis animam ut requiescat ibi.
Quisquis ades pietate favens orare memento,
Ut Dñs veniam det miseratus ei.
Virtus divina sit ei salus et Medicina,
Virgo sancta Dei propitiatur ei.*

J'en reviens toujours à l'antique, qui est plus de mon goût, quand même il seroit tout fruste, comme

cette pierre qui est à l'entrée d'un logis, joignant le Port ou l'on s'embarque pour Vienne, vers les chaines d'Enay (1).

.....C A L F I D O A
 G A L L O P A C C
 P R O V I N C M A C E D O N I A E
R I V I A E T I B V R T I N V A L E R L E G L E G ..
 P R O V I N C C R E T E E T C Y R E N A R V M L E G .
 A Q V I T A N I C V I I V I R O E P V L O N S O D A L I H ...
C I V I T A S L E M O V I C . (2)

(1) C'est auprès d'Ainay qu'on a découvert, en 1766, dans le lit même de la Saône, la célèbre jambe de cheval en bronze, que l'on voit aujourd'hui au Musée du Palais-des-Arts. Le fol d'Ainay a rendu les monuments de *Lucius Marius Peregrinus* (108) & de *Minthatius Vitalis* (195). On a trouvé, en 1806, dans le jardin Macors, une magnifique mosaïque, qu'Artaud a fait transporter au Palais-des-Arts. En face d'Ainay, sur la rive droite de la Saône, à Saint-George, on a exhumé l'inscription relative à *Blandinia Martiola* (294). En 1847, M. l'abbé Boué, curé d'Ainay, ayant fait faire des réparations au pavé de son église, trouva dans le sol, à peu de profondeur, des débris de mosaïque & de placage en marbre, des fragments de peinture encaustique, & des tuyaux en terre, qui

paraissaient avoir appartenu à un hypocauste. J.-B. M.

(2) Cette inscription est trop incomplète pour qu'il soit possible de la restituer entièrement; voici ce qu'on en peut tirer :

C(aio) Alfid[i]o, M(arc) [fil(io) Gallo Pacc[iano] quae-
 flori] provinc(iae) Macedoniae, [ae-
 dili plebei, praetori, curato]ri viae
 Tiburtin(ae) Valer(iae), leg(ato) le-
 g(ionis) proco(n) s(uli)] pro-
 vinc(iae) Cret[a]e et Cyrenarum,
 leg(ato) [Aug(usti) pro pr(aetore)
 provinc(iae)] Aquitanic(ae), sep-
 temviro epulon(um), sodali H[er-
 dianali, praefidi patrono], & ci-
 vitas Lemovic(um) [publice.

Toute mutilée qu'elle est, elle contient un renseignement important & que nous ne connaîtrions pas sans elle, à savoir, que la voie Tiburtine & la voie Valéria étaient

C'étoit une pierre que la Ville de Limoges, *Ciuitas Lemouicum*, avoit dediée à l'honneur de quelque Personne de qualité, qui avoit eu des emplois considérables dans les provinces de Macedoine, de Crete & de Cyrene, & qui avoit aussi gouverné la Province de Guyenne en qualité de Lieutenant pour l'Empereur, & qui possédoit de plus la Charge d'un des sept Intendans du Banquet des Dieux, que les Latins appelloient *Septemviri Epulonum. Sodali H...* c'est si je ne me trompe, *Sodali Hadrianali*, qui étoit une sorte de Prêtres destinés au service de l'Empereur Hadrian.

réunies dans les attributions d'un même curateur. Voy. Borghesi, *Burbuleio*, p. 9.

Le marbre étoit sans doute fruste à sa partie supérieure, & c'est probablement ce que Spon a voulu

indiquer par les points qu'il a mis au commencement de la première ligne. Il ne peut pas y avoir eu de lacune au commencement de cette ligne. L. R.



CHAPITRE VIII.

*Charité. — Hostel Dieu. — Maison de Ville —
Maison de Monsieur Caze & de Monsieur Mey.*

Charité.



A *Charité* est un édifice qui semble plutôt un Palais, qu'un bâtiment destiné à loger des Pauvres. Il y a neuf Cours & plusieurs chambres, où chacun est rangé selon l'âge ou le sexe.

Quoy que la maison ayt plus de six vint mille livres de Rentes, cela ne suffit pas, & il en coute toujours aux Recteurs quelque somme qu'il leur faut avancer. Il ne s'en faut pas étonner, puisqu'il y a ordinairement 14 ou 15 cent Personnes à nourrir là dedans, sans compter cinq mille pains de trois livres piece qui se distribuent toutes les Dimanches aux Pauvres de la Ville.

Ceux qui peuvent travailler sont employés à la Soye, & les enfans treuvs sont instruits à quelque

métier, & ensuite on les marie & on les place dans la Ville.

Quand les Etrangers y vont, on leur fait voir tous les appartemens, les Greniers & les Moulins à foye, dont il y en a quatre qui se meuvent par une machine ingenieuse d'une grand'roüe, qu'un homme fait tourner en marchant dedans.

Les jeunes Médecins doivent remarquer dans la Charité, & même dans l'Hôpital, plusieurs enfans atteints du Scorbut, qui est une maladie aussi rare en France qu'elle est commune dans les Pays Septentrionaux. Il n'y a que ces deux maisons dans Lyon, où l'on s'en apperçoive, & l'on a peine d'en trouver d'autre raison que l'air infect de ces lieux-là : car on en voit aussi assés frequemment dans le grand Hôtel Dieu de Paris.

L'Hôpital n'est pas moins superbe : aussi n'a-t'il gueres moins de revenus, & ils y sont pour l'ordinaire six ou sept cent Personnes, soit malades ou convalescens, Officiers de la maison ou enfans. Quand ceux-cy ont passé l'âge de sept-ans on les envoie à la Charité. Il y a un Livre de la Police de cet Hôtel Dieu, qui sert de modele aux autres de France, étant des mieux réglés.

Dans les bâtimens nouveaux qu'on a fait pour les Convalescens, à la rue qui va vers le Rhône, on est allé engager proche les égouts de l'Hôpital, une belle pierre, dont tous les bords de l'Inscription ont esté emportés, par les ciseaux du Masson : de sorte que

les petites lettres que vous voyez des deux côtés, est ce qu'il y faut suppléer, comme elle étoit anciennement.

I · T A V R I C I O
f L O R E N T I T A V R I C I
T A V R I C I A N I F I L I O
V E N E T O
A L L E C T O A R I G A L L.
p A T R O N N A V T a r
a R A R I C O R V M e t
L I G E R I C O R V M I T E m
A R E C A R R O R V M e t
p O N D E R A T I V M . . .
I I P R O V I N C G A L L i a e (1)

Lucius Tauricius Florens fils de Tauricius Tauricianus étoit de Vennes en Bretagne, que les anciens appelloient *Veneri* qui ont été selon le sentiment de Strabon, les Fondateurs de Venise dans le Golfe Adriatique.

Nous auons dit ce que c'estoit qu'*Allector* Galliar. & l'autre Charge d'Intendant des Batteliers du Rhône & de la Saône, & celui-cy l'étoit encor des Batteliers

(1) Syméoni avait lu, à la cinquième ligne, ALLECTORI GALL; à la neuvième, ARECAIROR, & à la dixième, CONDEATIVM. Il faut lire, à la cinquième ligne, ALLECT·ARK·GALL; à la huitième, *Rhodan]*-

ICORVM, au lieu de LIGERICORVM, & à la onzième, III·PROVINC. A la dixième ligne, CONDEATIVM, qui est confirmé par l'inscription de la page 142, est probablement la véritable leçon. L. R.

de la Loire, & de quelques autres Pays, dont ie ne ſçaurois determiner la ſituation : car ie n'ay iamais veu ailleurs qu'icy ces *Areearri & Ponderates*, où quelques-uns ont leu moins correctement, *Arecairorum & Condeatium*. *Volfg. Laſius & Reineſius.*

Gruterus cite vne Inſcription preſque ſemblable dans la Guienne, de ce même Tauricius : ce qui eſt aſſés rare, & qui nous fait conjecturer que les deux Provinces par le ſoin deſquelles ces deux pierres auoient été dreſſées étoient la Lyonnoïſe & l'Aquitaine, puisſque l'une ſe treuvoit à Lyon & l'autre à Leitoure, *apud Lactoratenſes*, qui étoit au cœur de l'Aquitaine (1).

La *Maiſon de Ville* eſt un bâtiment fort magnifique, tout conſtruit de pierre blanche, qui ne cede gueres en beauté au Marbre, ſi elle luy eſt beaucoup inférieure en dureté. Auſſi l'on aſſure qu'elle coûte plus de deux millions. *Hôtel de Ville.*

La grand'Salle, la montée & preſque toute la maiſon eſt ornée des belles peintures hiſtoriques de ces trois fameux Peintres Meſſieurs Panthot & Blanchet, & dont les ouvrages éterniſeront leurs memoires, & des pièces de Sculpture de Monsieur Mimerel.

Dans l'une des Chambres l'on void tous les Portrait des Preuofts des Marchands & Echevins, depuis leur établiffement en l'an 1596. La Chambre du

(1) Tout ce raiſonnement repose ſur une erreur; l'inſcription attribuée à Leitoure (Grut., p. 471, 9), n'eſt qu'une mauuaiſe copie de celle de Lyon (*ibid.*, p. 472, 1). L. R.

Consulat est petite, mais fort riche & les autres Chambres sont ornées à proportion.

Le R. P. Menestrier a fait au long le détail de ce qu'il y a de beau dans cette Maison, & a particulièrement décrit toutes les Inscriptions Consulaires, qui y sont, & presque toutes les autres modernes qui sont dispersées par toute la Ville, ce qui me doit dispenser de les copier.

Je me contenterai de répéter après la plupart de nos Auteurs, ces deux belles Tables de Fonte, qui furent trouvées à la côte St-Sébastien l'an 1529(1),

(1) Spon avait pressenti l'importance des tables de Claude, si l'on en juge par la place qu'il leur a consacrée dans ce chapitre. Cependant les historiens & les épigraphistes qui lui ont succédé n'ont pas compris toute la valeur de ce document ; ils se sont bornés à en reproduire le texte (jamais sans fautes considérables), & à l'accompagner d'une traduction plus ou moins exacte & de notes fort superficielles. M. Zell est le premier qui ait publié sur le discours de l'empereur Claude un travail digne du sujet ; toutefois, bien que la célèbre inscription fût sous ses yeux, il ne réussit pas à en donner une copie fidèle. (Carol. Zell, *Claudii Imperatoris oratio super civitate Gallis danda* ; Friburgi Brisigavorum, 1833, in-4°. Nouvelle édition augmentée d'un supplément intitulé :

J.-B. Monfalconio C. Zell, dans la *Monographie de la table de Claude*, Lyon, 1853, in-folio. Ce savant a reproduit la dissertation & le complément dans ses *Opuscula academica*, Friburgi Brisigavorum, 1857, in-8°, p. 96 & suiv. ; il a inféré l'*Oratio Claudii* dans son *Delectus inscriptionum latinarum*, Heidelberg, 1850, in-8°, n° 1693.)

L'ouvrage de M. Zell ne paraît pas avoir beaucoup profité aux érudits lyonnais ; quoique bien avertis, ils n'ont pas soupçonné qu'il y avait dans l'*Oratio Claudii* quelques-uns des principaux éléments d'un code gallo-romain. « La table de Claude, dit M. Michelet, est la première de nos antiquités nationales, le signe de notre initiation dans le monde civilisé. » Ces belles paroles & mes études sur l'histoire ancienne de Lyon me

& que le soin du Consulat a fait enclaver dans la muraille de la Salle des pas perdus : Feu Monsieur Guignard étant Preuôt des Marchands.

Elles contiennent vne bonne partie de la Harangue que fit l'Empereur Claude au Senat Romain, pour obtenir que les Gaulois pûssent être receus indifféremment dans le Senat, aussi bien que les Italiens, comme on avoit déjà, *dit-il*, accordé cette faveur en particulier à ceux de Vienne & de Lyon. Et pour cét effet, il se sert de beaucoup de raisons, pour prouver que les Gaulois pouvoient fournir d'aussi bons Sena-

déterminèrent à m'occuper avec prédilection de ce monument. En l'examinant avec attention, je vis qu'il ne ferait pas impossible d'en publier un fac-similé rigoureusement exact, qui mettrait fin pour toujours au long & inutile chapitre des variantes & fixerait définitivement le texte. Deux fac-similés de quelques lettres avaient paru, l'un dans l'ouvrage de M. de Boissieu, l'autre dans mon *Histoire de Lyon*; mais on pouvait faire plus & je l'essayai. (*Monographie de la table de Claude, publiée au nom & aux frais de la ville de Lyon*, Lyon, imprimerie de Louis Perrin, 1851, in-folio atlantique. Nouvelle édition, Lyon, Vingtrinier, 1853, in-folio.)

Ce n'est pas en 1529, c'est au mois de décembre 1527, que la table de Claude fut découverte sur la colline Saint-Sébastien, par un

payfan qui travaillait à sa vigne. A peine Claude Bellièvre en eut-il épilé les premières lettres, qu'il reconnut un discours prononcé à Rome dans le sénat romain, par l'empereur Claude, en faveur des Gaulois chevelus. Le payfan avait mis en vente le trésor qu'il avait découvert. Il le garda quatre mois sans réussir à s'en défaire. Enfin Bellièvre détermina le conseil municipal à en faire l'acquisition, pour cinquante-huit écus au soleil; c'était le prix du métal, qui pèse trois cent quinze kilogrammes. La date de ce marché, 12 mars 1528, a été prise fréquemment pour celle de la découverte, qui avait eu lieu quatre mois auparavant. Les fragments exhumés du sol qui les avait recouverts pendant tant de siècles, formaient une plaque fort mince, qui était divisée en deux par-

teurs à Rome que l'Italie même, & dans toute la première Table, il insiste principalement à ce que l'on ne se formalisât pas de cette demande, comme d'une nouveauté; qu'on ne s'étoit pas plus mal treuvé des changemens qui étoient arriüés dans le gouvernement, dont il fait vn détail depuis le temps de Romulus. Voicy tout ce qui nous en est resté; car on void bien par le sens & par ce qui est effacé que ce n'étoit pas là le commencement. Nous l'expliquerons en suite en faveur de ceux qui pourroient avoir de la peine à l'entendre.

PREMIERE TABLE.

..... mae rerum no..... istiu.....

Equidem primam omnium illam cogitationem hominum, quam maxime primam occursum mihi provideo, deprecor, ne quasi novam istam rem introduci exhorrescatis, sed illa potius cogitetis, quam multa in hac civitate novata sint, et quidem statim ab origine urbis nostrae in quod formas statusque res publica nostra diducta sit.

Quondam reges hanc tenere urbem, nec tamen domesticis succ[es]-

ties par une cassure inégale & qui a un mètre trente-quatre centimètres de hauteur, sur un mètre quatre-vingt-treize centimètres de largeur. On fouda les deux morceaux l'un à l'autre, & la table ainsi restaurée fut scellée contre le mur d'une des salles de l'ancien Hôtel-de-Ville, situé derrière l'église Saint-Nizier. Ainsi cette table étoit découverte depuis cent quarante-sept ans lorsque Spon s'en occupa. Elle ne contient pas, à beaucoup près,

la totalité du discours de Claude; des fouilles pratiquées en 1528 pour retrouver ce qui en manquait n'eurent aucun succès. Dans son état primitif le monument se composait de quatre colonnes, trois pour le discours impérial & une pour le sénatusconsulte; celle-ci manque en entier. Les deux colonnes que nous possédons ne contiennent ni le commencement ni la fin du discours.

Spon ne paraît pas avoir connu

foribus eam tradere contigit. Supervenere alieni et quidam ext[er]ni, ut Numa Romulo sucefferit ex Sabinis veniens, vicinus qu[i]dem sed tunc externus, ut Anco Marcio Priscus Tarquinius, propter temeratum sanguinem, quod patre Demaratho C[orinthio] natus erat et Tarquinien[si] matre, generosa sed inop[i] ut quae tali marito necesse habuerit succumbere, cum domi repelleretur a gerendis honoribus, postquam Romam migravit regnum adeptus est. Huic quoque et filio nepotiv[e] ejus, nam et hoc inter auctores discrepat, insertus Servius Tullius, si nostros sequimur captiva natus Ocrefia, si Tuscos Caelii quondam V[i]vennae sodalis fidelissimus omnisque ejus casus comes, postquam varia fortuna exactus cum omnibus reliquiis Caelian[i] exercitus Etruria excessit, montem Caelium occupavit, et a duce suo Caelio ita appellatus, mutatoque nomine, nam Tusce Mastarna ei nomen erat, ita appellatus est ut dixi, et regnum summa cum rei p[ublicae] utilitate optinuit. Deinde, postquam Tarquini Superbi mores [in]visi civitati nostrae esse coeperunt, qua ipsius, quae filiorum ej[us], nempe pertaesum est mentes regni et ad consules, annuos mag[is]tratus, administratio rei p[ublicae] translata est.

Quid nunc commemorem dictaturae hoc ipso consulari i[m]perium valentius, repertum apud majores nostros quo in a[s]terioribus bellis aut in civili motu difficiliore uterentur; aut in auxilium plebis creatos tribunos plebei? quid a consulibus ad decemviros translatum imperium, solutoque

le caractère officiel des tables de bronze & de pierre chez les Romains : à défaut de l'imprimerie, le sénat faisait graver les actes publics & les discours des empereurs sur de grandes tables de pierre ou de bronze, qu'on exposait dans des lieux très-fréquentés, tels que des temples, où tout le monde pouvait prendre connaissance de décrets devenus obligatoires pour tous. On fait que, lors de l'incendie qui détruisit, sous Néron, une partie de la ville de Rome, le Capitole renfermait trois mille de ces tables d'airain. La table de Claude était un document du même genre : on

avait fait pour Lugdunum ce qui se pratiquait pour les autres villes de l'empire : l'empereur avait prononcé dans le sénat un discours en faveur des Gaulois chevelus, & un sénatusconsulte avait été rendu à cette occasion : ces deux actes publics, convertis en loi, furent gravés sur une table de bronze & envoyés à Lugdunum. M. Zell a fixé le premier l'attention sur ce caractère officiel & légal du bronze de Lyon ; malgré sa très-grande importance, ce point n'a pas même été indiqué par les savants qui ont reproduit plus récemment ce monument. J.-B. M.

po[st]ea decemvirali regno, ad consules rufus (sic) reditum? quid im[p]uris distributum consulare imperium, tribunoque mi[litum] consulari imperio appellatos, qui seni et saepe octoni crearentur? quid communicatos pos-tremo cum plebe honores non imperii solum, sed sacerdotiorum quoque? Jam si narrem bella a quibus coeperint majores nostri et quo procefferimus, vereor ne nimio insolentior esse videar, et quae fuisse jactationem gloriae prolati imperii ultra Oceanum; sed illoc potius revertar civitat[em]...

DEUXIEME TABLE.

.....est sane nov..... Divus Aug[ustus]..... onc..... lus et patruus Ti(berius) Caesar omnem florem ubique coloniarum ac municipiorum bonorum scilicet virorum et locupletium in hac curia esse voluit. Quid ergo, non Italicus senator provinciali potior est? Jam vobis, cum hanc partem censurae meae adprobare coepero, quid de ea re sentiam rebus ostendam; sed ne provinciales quidem, si modo ornare curiam poterint, rejiciendos puto.

Ornatissima ecce colonia valentissimaque Viennensium, quam longo jam tempore senatores huic curiae confert, ex qua colonia inter paucos equestris ordinis ornamentum L(ucium) Vestinum familiarissime diligo et hodieque in rebus meis detineo, cujus liberi fruuntur, quaeso, primo sacerdotiorum gradu postmodo cum annis promoturi dignitatis suae incrementa, ut dirum nomen latronis taceam, et odi illud palaestricum prodigium, quod ante in domum consulatum intulit quam colonia sua solidum civitatis Romanae beneficium consecuta est. Idem de fratre ejus possum dicere, miserabili quidem indignissimoque hoc casu, ut vobis utilis senator esse non possit.

Tempus est jam, Ti(beri) Caesar Germanice, detegere te Patribus Conscriptis, quo tendat oratio tua; jam enim ad extremos fines Galliae Narbonensis venisti.

Tot ecce insignes juvenes, quot intueor, non magis sunt poenitendi senatores, quam poenitet Perficum, nobilissimum virum amicum meum, inter imagines majorum suorum Allobrogici nomen legere. Quod si haec ita esse consentitis, quid ultra desideratis quam ut vobis digito demonstrarem solum ipsum ultra fines provinciae Narbonensis jam vobis senatores mittere, quando ex Luguduno habere nos nostri ordinis viros non poenitet? Timide quidem, P(atres) C(onscripti), egressus adsueto familiarisque vobis provinciarum terminos sum, sed desitcte jam Comatae Galliae causa agenda est, in qua, si quis hoc intuetur quod bello per decem an-

ORATIO IMPERATORIS

1 MAEREVMNO
 2 EQVIDEMPRIMAMOMILLAMCOGNITIONEMHOMINVM
 3 MAXIMEPRIMAMOCVRSVRAMMIHIPROVIDEODEPRECORNI
 4 QVASINOVAMISTAMREMINTRODVGL'EXHORRESCATISSEDILL
 5 POTIVSCOGITETISQVAMMVLTAINHACCVITATENOVATASINT
 6 QVIDEMSTATIMABORIGINEVRBISNOSTRAEINQVODFORMA
 7 STATVQVERESPNOSTRADIDVCTASIT
 8 QVONDAMREGESHANCTENVEREVRBEMNECTAMENDOMESLICISSVC
 9 SORIBVSEAMTRADERECONTIGITVSPERVENEREALIENIETQVIDAMEX
 10 NIVTVNMAROMVLOSVCCESSERITEXSABINISVENIENSVICINVSQ
 11 DEMSEDTVNCEXTERNVSVTANCOMARCIOPRISCVSTARQVINVS
 12 PROPTERTEMERATVM:SANGVINEMQVODPATREDEMARATHO
 13 RINTHIONATVSERATETARQVINIENSIMATREGENEROSASEDINO
 14 VTQVAETALIMARITONECESSEHABVERITVCCVMBEREQVMDOMI
 15 PELLERETVRAGERENDISHONORIBVSPOTQVAMROMAMMIGRAVI
 16 REGNVMADEPTVSESTHVIGOVQVEETFLIONEPOITVEEIVSNAM
 17 HOCINTERAVCTORESDISCREPATINSERTVSESVIVSVTLIVSSINOST
 18 SEQVIMVRCAPTIVANATVSOCRETA:STVSCOSCAELIQVONDAM
 19 VENNAE: SODALISFIDELISSIMVSOMNISQVEIVSCASVSCOMESPO
 20 QVAMVARIAFORTVNAEXACTVSCVMOMNIBVSRELIOVISCAELIAN
 21 EXERCITVSETRVRIEXCESSITMONTMCAELIVMOCVPAVITETADVCESV
 22 CAELIOITAAPPELLATVSMVTATQVE NOMINENAMTVSCEMASTAR
 23 ELNOMENERATITAAPPELLATVSESTVDIXIETREGNVMSVMAQVMA
 24 PVTLITATEOPTINVITDEINDEPOSTQVAMTARQVINISVPERBIMORES
 25 VISICIVITATINOSTRAEESSECOEPERVNTQVIPSIVSQVAFILIORVM
 26 NEMPERTAESVMESTMENTESREGNIETADCONSULESANNVOSMAC
 27 TRATVSADMINISTRATIOREIPTRANSLATAEST
 28 QVIDNVNGCOMMEMOREMDICTATVRAEHOCIPSOCNSVLARI
 29 RIVMVALENTISREPERTVMAPVDMAIORESNOSTROSQVAINA
 30 PERIORIBVSBELLISAVTINCIVILIMOTVDIFFICILIOREVTERENTY
 31 AVTINAVXILIVMPLEBISCREATOSTRIBVNOSPLEBEIQVIDACONJ
 32 LIBVSADDECEMVIROSTRANSLATVMIMPERIVMSOLVTOQVEPO
 33 DECEMVIRALIREGNOADCONSULESRVSVSREDITVMQVID
 34 RISDISTRIBVTVMCONSVLAREIMPERIVMTRIBVNOSQVEMI
 35 CONSVLARIMPERIOAPPELLATOSQVISENIFETSAEPEOCTONICREAR
 36 TVROVIDCOMMVNICATOSPOTREMOCVMPLBEHONORESNONIMP
 37 SOLVMSEDSACERDOTIORVMQVQVEIAM SINARREM BELLAAQVIR
 38 COEPERINTMAIORESNOSTRIETQVOPROCESSERIMYSVEREORNENIN
 39 INSOLENTIORESSEVIDEARETQVAESISSEIACTATIONEMGLORIAEP
 40 LATIMPERIVLTRAOCBANVMSEDILLOGPOTIVSREVERTARCIVITAT

TIBERII CLAUDII

NOV. DIVVSAR. PATRIVS TI.	1
CAESAR OMNI FLORE MVBIQVE COLONIA RVMA MVNICIPIORVM BO	2
NORVM SCILICET VIRORVM ET LOCVM PLETVM IN HAC CVRIA ESSE VOLVIT	3
QVID ERGONON ITALICVS SENATOR PROVINCIALI POTIOR EST IAM	4
VOBIS CVM HANG PARTEM CENSVRAE MEAE ADPROBARE COELPERO QVID	5
DEEARE SENTIAM REBVS OSTENDAM SED NE PROVINCIALES QVIDEM	6
SIMODO ORNARE CVRIAM POTERINT REICIENDOSPVT	7
ORNATISSIMA ECCE COLONTIA VALENTISSIMA QVE VIENNENSIVM QVAM	8
LONGOIAM TEMPORIS SENATORES HVIC CVRIAE CONFERT EX QVACOLO	9
NIA INTERPAVCO SEQUESTRI ORDINIS ORNAMENTVM INVESTIVM FA	10
MILIARISSIMEDILIGETHODIE QVE INREBVS MEIS DETINEOCVIVSLIBE	11
RIERVANTVR QVAESOPRIMOSACERDOTIORVM GRADV POSTMODOCVM	12
ANNIS PROMOTVR DIGNITATISSVAE INCREMENTA VT DIRVM NOMEN LA	13
TRONIS TACEAM ET DILLVBPALAESTRICVM PRODIGIVM QVOD ANTE INDO	14
MVM CONSVLATVM INTVLIT QVAM COLONIASVASOLIDVM CIVITATIS ROMA	15
NAE BENEFICIUM CONSECVTA EST IDEM DEFATREREIVS POSSVM DICERE	16
MISERABILI QVIDEM INDIGNISSIMO QVEHOC CASV VT VOBIS VUTILIS	17
SENATORESSENON POSSIT	18
TEMPVS EST IAM TICAESARGERMANICE DETEGERE TEPATRIBVS CONSCRIPTIS	19
QVO TENDAT ORATIO TVAM ENIM ADEXTREMOS FINES GALLIAE NAR	20
BONENSIS VENISTI	21
TOTECCE INSIGNES IVVENES QVOTINTVEORNON MAGISSVNT PAENITENDI	22
SENATORES QVAM PAENITET PERSICVM NOBILISSIMVM VIRVM AMI	23
CVM MEVM INTERIM AGINES MAIORVM SVORVM ALLOBROGICINO	24
MENILEGERE QVOD SI HAEC ITAESSE CONSENTITIS QVIDVLTRA DESIDERA	25
TIS QVAM VT VOBIS DIGITODEMONSTREMSOLVM IPSVM VLTRA FINES	26
PROVINCIAE NARBONENSIS IAM VOBIS SENATORES MITTERE QVANDO	27
EXLVGVDVN OHABERE NOS NOSTRI ORDINIS VIROS NON PAENITET	28
TIMIDE QVIDEM PCEGRESSVS ADSVETOS FAMILIARES QVE VOBIS PRO	29
VINCIARVM TERMINOSSVM SED DESTRICTE IAM COMATAE GALLIAE	30
CAVSA AGENDA EST IN QVA SI QVIS HOC INTVETVR QVOD BELLO PERDE	31
CEMAN NOS EXERCERVNT DIVOMTVLIVM IDEM OPPONAT CENTVM	32
ANNORVM IMMOBILEM FIDEM OBSEQVVM QVE MVLTISTREPIDISRE	33
BVS NOSTRIS PLVS QVAM EXPERTVMILLIPATRIMEODRV SOGERMANIAM	34
SVBIGENTITVTAMQVIETESVA SECVRAM QVEATERGOPACEMPRAES	35
TITERVNT ET QVIDEM CVM ADCENSVS NOVOTVM OPERETINAD SVE	36
TOTALIS AD BELLVM AVOCATVS ESSET QVOD OPVS QVAM AR	37
DVVM SIT NOBIS NVNCCVM MAXIME QVAM VLSNIHIVLTRA QVAM	38
VT PVBlice NOTAESINT FACULTATES NOSTRAE EXQVIRATVR NIMIS	39
MAGNO EXPERIMENTOCOGNOSCIMVS	40
	41



CHEVRON J.C.

ère. Lyon.

QVITES DE LA VILLE DE LYON.

nos exercuerunt Divom Iulium, idem opponat centum annorum immobilem fidem, obsequiumque multis trepidis rebus nostris plus quam expertum illi patri meo Druso Germaniam subigenti tutam quiete sua securamque a tergo pacem praestiterunt, et quidem cum ad census (1) novo tum opere et inadfecto Gallis ad bellum avocatus esset, quod opus quam arduum sit nobis nunc cum maxime, quamvis nihil ultra quam ut publice notae sint facultates nostrae exquiratur, nimis magno experimento cognoscimus.

Il est à remarquer qu'il y a des points après tous les mots, excepté quand ils finissent la ligne ou l'article, & que quand le mot finit par un O, le point est au milieu de la lettre, aussi bien qu'à quelques autres lettres, comme au D & au Q (2).

Il reste que nous expliquions ces deux Tables : ou plutôt de peur qu'on ne nous accuse d'y ajouter quelque chose, nous les traduirons presque de mot à mot, tout autant qu'il nous sera possible, en suivant le génie de notre Langue.

(1) On lit bien AD·CENSVS, sur le monument ; c'est une erreur du graveur, pour AB·CENSVS. — L. R.

(2) Comme œuvre d'art, bien que son exécution ne soit pas de l'excellent style du siècle d'Auguste, la gravure de la table de Claude est d'une assez bonne époque. Le travail n'est cependant pas partout le même, & il y a une différence sensible entre le commencement & la fin, soit que le graveur se soit fatigué en avançant, soit qu'on ait employé deux ouvriers d'un talent inégal.

Les O sont bien arrondis, les P ne sont pas entièrement bouclés, tandis que les B & les R le sont. Un grand nombre de voyelles sont surmontées d'*apices* en forme d'accents aigus. Les points ont la forme de virgules ou de coins ; ils sont placés après chaque mot ou peu s'en faut, à la suite de la dernière lettre & quelquefois dans la partie moyenne des lettres qui ont une courbe, ainsi que Spon le fait remarquer pour les lettres O, D & Q. Il n'y en a pas à la fin des lignes. Voyez le fac-similé. J.-B. M.

.....

« Le prévois bien à la vérité, que cette première
« pensée me fera d'abord opposée. Le vous conjure
« néanmoins de n'en pas concevoir de l'averfion ,
« comme d'une chose nouvelle : mais de considérer
« plutôt combien de choses ont été changées dans
« cette Ville, & en combien de formes & d'états diffé-
« rens a passé le Gouvernement de nôtre République.

« Du commencement les Roys furent les maîtres
« de cette Ville, & si pourtant ils ne purent pas avoir
« des successeurs domestiques. Il leur en succédoit
« qui étoient d'autre Famille, & quelques-uns étran-
« gers : comme apres *Romulus* succeda *Numa*, venu
« des Sabins, qui bien qu'il fut voisin, ne laissoit pas
« d'être étranger dans ce tems-là. De même apres
« *Ancus Marcius* regna *Tarquin le Vieux*, par l'occa-
« sion du mélange de son Sang : car étant né d'un
« Pere Corinthien nommé Démarathe, & d'une Mere
« Tarquinienne, noble à la vérité, mais pauvre, &
« qui dût perdre sa condition pour prendre celle de
« son Mary, il fut rebuté des Charges qu'il pour sui-
« voit parmi les siens & se retira à Rome, où il ob-
« tint en apres la Royauté. Entre celui-là & son Fils,
« ou son petit Fils : car nos Autheurs n'en font pas
« d'accord, parut *Seruius Tullius* né d'une Esclave,
« nommée *Ocrefia*, si nous en croyons nos Histo-
« riens, & fidelle Compagnon des aventures de

« *Cælius Viuenna*, si nous suivons les Toscans, lequel après avoir combattu avec vne fortune diuerse, quitta l'Etrurie avec tous les restes de l'armée Cælienne, & occupa le mont *Cælius*, auquel il donna ce nom à cause de *Cælius* son Commandant. Ayant luy même changé de nom, car il s'appelloit *Mastarna* en langue Toscane, il prit ce luy que j'ay dit, & obtint la Couronne royale au grand avantage de l'Etat. Enfin apres que les mœurs de *Tarquin le Superbe* furent devenus odieux au Peuple Romain, soit à cause de luy, ou à cause de ses Fils, on se dégouta de la Monarchie, & le Gouvernement de l'Etat fut transféré à des Consuls qui se changeoient tous les ans.

« Rappelleray-je maintenant le pouvoir de la Dictature, plus étendu que celui des Consuls, & qui fut inventé par nos Ancestres, pour terminer les guerres les plus cruelles, ou pour apaiser la fureur de quelque mouvement civil? rappelleray-je les Tribuns créés pour défendre le Peuple? Qui ne sçait qu'apres cela le Gouvernement passa des Consuls aux Decemvirs, & que l'autorité Decemvirale ayant été en suite abolie, on en revint aux Consuls? Qui ignore apres cela, que la puissance Consulaire fut donnée aux impurs, puis aux Tribuns Militaires, qu'on elisoit au nombre de six & souvent de huit? Ne sçait-on pas enfin que, non-seulement les honneurs du Gouvernement, mais aussi ceux du Sacerdoce furent communiqués au Peuple? Que si j'en-

« treprenois de parler des guerres, par lesquelles nos
 « Ancestres ont commencé à étendre leurs limites,
 « & de celles où nous avons poussé nos victoires, ie
 « craindrois de paroître trop orgueilleux, comme si
 « j'avois voulu tirer vanité de ce que nous avons porté
 « nôtre Empire au delà de l'Océan. Mais ie revien-
 « dray plutôt au droit de Bourgeoisie

.
 « Tibere , mon Oncle , trouva à propos , que la
 « Fleur des personnes de probité, & des plus riches
 « qui seroient dans les Colonies, & dans les Munici-
 « pes, fussent admis dans cette Cour. Quoy donc,
 « un Sénateur né dans l'Italie , n'a-t'il pas quelque
 « prérogative sur un d'une Province ? Quand ie ren-
 « dray compte de cette partie des actes de ma Cen-
 « sure, ie montreray par des faits ce que ie pense à
 « cet égard ; mais ie ne croy pas qu'il faille rejeter
 « ceux qui seront nés dans les Provinces, s'ils peu-
 « vent contribuer quelque chose à l'éclat de cette
 « Assemblée.

« Voyez combien il y a de tems que la tres-Flo-
 « riffante & tres-puissante Colonie de Vienne four-
 « nit des Sénateurs à cette Cour. C'est de là qu'est
 « *Lucius Vestinus*, un des plus accomplis Cheva-
 « liers qui se puisse voir, que ie chers tres-particu-
 « lierement, & que ie retiens encor à mon service,
 « pour mes affaires domestiques : dont ie vous prie
 « de faire jouir les enfans du premier degré des Sa-

« cerdoces, afin qu'ils puissent avec l'âge, s'avancer
 « à des Charges plus relevées. Au reste ie ne veux
 « pas faire mention du nom odieux de cet infame,
 « dont j'ay en horreur les actions comiques, qui a
 « introduit le Consulat dans sa maison, avant que
 « son Pays eut acquis solidement le droit de Bour-
 « geoisie Romaine. Je peux dire la même chose de
 « son Frere, que cette miserable & facheuse conjon-
 « ture a rendu inutile à la Charge de Senateur.

« Il est maintenant tems que ie découvre aux Peres
 « Conscripts, à quoy aboutit ma Harangue : car me
 « voilà déjà arrivé aux extremités de la Gaule Nar-
 « bonnoise.

« Voicy tant de brave jeunesse que ie considère,
 « fait-elle plus de deshonneur à vostre Compagnie,
 « que n'en fait le tiltre d'Allobrogique entre les por-
 « traits des Ancestres de *Perficus*, dont la Noblesse
 « vous est connue, & que ie tiens au nombre de mes
 « Amis? Que si vous ne treuvés rien à dire à cela,
 « que souhaitez-vous de plus, si ce n'est que ie vous
 « montre du doigt que vous recevés des Senateurs de
 « Pays plus éloignés que la Gaule Narbonnoise :
 « puis-que nous tenons à honneur, que ceux de Lyon
 « tiennent ce rang parmy nous.

« C'est avec quelque scrupule, Peres Conscripts,
 « que j'ay passé les bornes des Provinces que vous
 « avés accoutumé & qui vous sont particulièrement
 « affectées : mais il me faut plaider sérieusement
 « la cause de la Gaule Chevelüe ; dans laquelle si

« quelqu'un fait reflexion qu'ils ont fait dix-ans en-
 « tiers la guerre au Divin Iules; ie luy oppoferay en
 « même temps la foumiffion & la Foy, qu'ils nous
 « ont inviolablement gardée, pendant l'espace de
 « cent années, dans les plus fâcheufes affaires de
 « l'Empire. Et memes lors que mon Pere Drufus étoit
 « occupé à dompter l'Allemagne, ils empêcherent
 « que rien ne remuat, & firent en forte qu'il eut tou-
 « jours derriere luy un Pays entierement paifible :
 « & cependant pour entreprendre cette Guerre, il
 « avoit été obligé de laiffer l'opération du Recenfe-
 « ment, dont il étoit occupé, opération alors nou-
 « velle, à laquelle les Gaulois n'étoient point accou-
 « tumés, & que, en ce moment memes, nous ne
 « fçauons que trop, par nôtre propre experience, être
 « une chofe bien difficile; quoy que nous n'ayons pas
 « d'autre objet, en recherchant l'étendue de nos fa-
 « cultés, que de les faire connoître publiquement. »

Tacite remarque que l'arrest du Senat suivit bien-
 tot apres, mais que cette grace ne fut pas accordée
 à tous les Gaulois, comme à ceux de Vienne & de
 Lyon, qui l'avoient obtenue depuis long-tems, mais
 feulement à ceux d'Autun, ancienne Ville & alliée
 des Romains.

Il y a dans l'Original Latin quelques mots, qui peu-
 vent corriger ceux qui font dans les Livres : car ces
 noms propres d'*Ocrefia*, *Demarathus* & *Viuenna*, se
 lifent ordinairement dans les Autheurs, *Ocrifia*, *Da-*
maratus & *Vibenna*.

Dans la cour d'une maison qui est derrière le jardin de l'Hôtel de Ville, il y a cette Inscription, sur un grand Bassin de pierre (1).

C · S A L V I · M E R C V R I
 I I I I I V I R I · A V G · L V G V D
 I N S V O · S I B I · P O S I T V S
 L I B E R I · S V P E R S T I T E S · P · C

C'est le Tombeau d'un des Sevirs de Lyon, dressé par ses enfans survivans. *In suo sibi positus*, c'est comme je croy enterré dans son Fonds : mais ie ne vois pas comment on pourroit sauver ces mots d'une faute de Grammaire : car il faudroit *positi*, & la même faute est à l'inscription de la pag. 173.

Avant que s'écarter de la Maison de Ville, on peut aller voir dans le jardin de Monsieur Mimerel, les quatre Inscriptions suivantes (2), qui se lisent sur des Mar-

(1) Cette inscription est aujourd'hui au Musée; entre les deux dernières lettres, on remarque une colombe tournée à gauche. Le couvercle du sarcophage existait encore au temps de Bellièvre, & l'on y lisait probablement les mots D · M · E T M E M O R I A E, qui forment le commencement de cette inscription, dans l'ouvrage de cet auteur. (*Lugdun. prisc.*, p. 84.) L. R.

(2) La première de ces inscrip-

tions est en effet donnée par Gruter, p. 944, 10, d'après Alde Manuce, *Orthographia ratio*, p. 328, 20. Celui-ci l'avait vue au même endroit que l'épithaphe de la sage-femme *Minutia Afte* (p. 174), *in domo privata, inter fontem Trivii & Quirin.*, d'où l'on peut conclure que cette épithaphe avait été apportée à Lyon en même temps que les quatre inscriptions ici reproduites. L. R.

bres apportés de dehors, dont il n'y a que la première qui soit citée dans Gruterus.

1

D M
M · LICINIO
E V T Y C H E T I
P A T R O N V S
I N F E L I C I S S I
M V S F E C I T Q V I
V I X I T A N N I S X X X V

2 (1)

D M
M · LICINIOFI
L O N I B E N E M E
R E N T I D E S E L I C I
N I A A R E T H V S A
C O N L I B E R T O S V O
F E C I T C V I L O C V S
E M P T V S E S T L O N G V M
P · V I · L A T V M
P · I I I I

La longueur du lieu acheté pour la sépulture est
marquée de six pas, & la largeur de quatre, & dans

(1) Fabretti a aussi publié cette 230.) Il a lu, ligne 7, QVILOCVS,
inscription (*Inscr. domest.*, p. 153, au lieu de CVILOCVS. — L. R.

la suiivante, elle est marquée d'une façon différente qui revient tout à vn : a sçavoir trois pas de front, qui exprime la longueur & deux dans le champ, qui denote la largeur.

3

L V C C E I A
 O · L · E P I S T O L I O
 M · L V C C E I V S
 O · L · E V P R N O R
 L V C C E I A
 C O E N E
 I N F R O N T E P I I I · I N A G R O P I I

4 (1)

D M
 F L A V I A E
 S Y N T I C E N I
 T · F L A V I V S
 T R E P T V S · C O N
 I V G I · F E C I T
 V · A · X X X V

II

Je ne dis rien pour les expliquer : puisqu'elles sont fort aisées, & même qu'elles ont été apportées d'ail-

(1) Cette inscription est aujourd'hui au Musée.

leurs, avec d'autres pieces de Marbre qu'on a transporté d'Italie en ce Pays.

Quoy que Lyon ne soit pas vne Ville qui serue de Residence à quelque Prince, elle ne laisse pas d'avoir beaucoup de Maisons qui semblent des petits Palais : comme en Bellecour, celle de M^r *Caze*, autrefois bâtie par Monsieur *Iove*, Italien (1), & en effet personne ne dispute à cette nation la gloire de s'entendre le mieux à l'Architecture & à la Peinture. Aussi l'on va voir par curiosité la maison de M^r *Mey*, qui est Italien d'origine. Elle est située dans une tres-belle veüe, à la montée des Capucins, & il y a dedans vn nombre infiny de Tableaux & de Payfages de bons Maîtres.

Les Curieux ne seront pas fâchés, que ie leur donne la description d'un grand Bassin d'argent, qui est vne piece vnique & d'une grande Antiquité, qu'il conserve dans son Cabinet. Il peze cinquante marcs, & a 30 pouces de Diametre. On le trouva il y a quelques années du côté d'Arles, en creusant proche du Rhône (2).

On pourroit l'appeler vn Médaillon si les Romains

(1) On m'a donné avis que cette Maison a été bâtie par feu M. de Boiffac, aussi bien que toute cette rue, qui porte son nom, & une grande partie des Maisons de ces quartiers, dont il avoit la directe. Monsieur Iove n'avoit fait que quelques reparations à la maison. Spon,

Additions à la première édition, p. 234.

(2) Dans ses *Recherches curieuses d'Antiquités*, p. 2, Spon dit que « ce fut en l'an 1656, que cette « pièce fut trouvée dans le Rhône, « proche d'Avignon, par des pêcheurs. » L. R.

avoient accoutumé d'en faire d'une si prodigieuse grandeur, & s'il y avoit quelques figures au revers, n'y ayant qu'un simple rebord ou cordon relevé, ce qui fait douter à quoy cela peut avoir seruy, car l'enfonçure légère qu'on luy a donné en le raccommo-
dant, & qui le fait ressembler à un Bassin, n'y étoit pas avant qu'il sortit des mains du Pêcheur qui l'a-
voit treuvé.

L'Histoire qu'il représente, est comme les Anti-
quaires en tombent d'accord, celle de Scipion l'Afri-
cain (1), qui ayant pris d'assaut la Ville de Car-
thage en Espagne, où il y avoit une tres-belle fille,
fiancée à Indibilis, qui étoit d'une Maison illustre, il
la rendit à ses parens & à son Epoux, sans luy avoir
fait aucune violence, & luy donna même en dotte
l'or qu'on luy avoit apporté pour sa rançon. Ce qui
luy acquit l'amitié des Espagnols, & ce qui a donné
sujet à Aulus Gellius de comparer cette action avec
celle d'Alexandre le Grand, qui ne voulut pas seule-
ment voir la Femme de Darius, qu'il tenoit captive
& qu'il n'ignoroit pas être d'une beauté achevée.

Celuy qui est assis au milieu avec vne pique à la
main est Scipion l'Africain, dont le menton paroît
sans barbe, aussi bien qu'à trois Capitaines ou Offi-
ciers Romains, qui sont aux côtés, & que le Casque

(1) On s'accorde aujourd'hui à reconnaître la *Réconciliation d'Achille avec Agamemnon*, ou la *Restitution de Briseïs*. Voyez M. Chabouillet, *Catalogue général & raisonné des Camées, &c., de la Bibliothèque impériale*, p. 459 & suiv. L. R.

& l'habillement à la Romaine font assez connoître pour tels. Gellius remarque particulièrement en un autre endroit, que du tems de Scipion, les Romains avoient accoutumé de se raser. Les Espagnols avoient vne mode contraire, & faisoient gloire de leur barbe : de sorte que ces quatre visages à grand barbe qui assistent à cette action, sont des Officiers Espagnols, ou des Parens des Fiancés.

La Fille paroît être conduite à regret devant Scipion, apparemment parce qu'elle n'étoit pas encor informée de la générosité de ce brave Romain, & Indibilis est sans doute celui qui est par terre en qualité de suppliant & d'affligé, dans les mêmes apprehensions que son accordée.

L'arc de Triomphe, les Tritons qui jouent du Cor, & les différentes armes qui sont étendues par terre, sont des symboles de la victoire, que Scipion venoit de remporter sur les Espagnols.

Et comme son chemin étoit en s'en retournant d'Espagne en Italie par terre, de traverser le Rhône auprès d'Arles, il y a bien de l'apparence, que cette piece fut alors égarée par là auprès, où elle a demeuré enterrée jusqu'à nôtre siecle (1).

Les quatre Inscriptions suivantes ont été inconnues à Paradin & à Gruterus, & la première est à une

(1) A la mort de M. Mey, son gendre envoya le disque dont il s'agit au P. La Chaîse, qui le fit acheter pour le cabinet du Roi, en

1697. Il est encore aujourd'hui au cabinet des Antiques de la Bibliothèque impériale. Voy. M. Chabouillet, ouvrage cité, p. 463. L. R.

pierre de l'Eglise de S. Jean, au Iardin de Monsieur Saint-Olive Concierge de l'Archevesché, & de là on peut aller vers les autres trois, qui sont couchées auprès l'une de l'autre dans une Ecurie de l'Archevesché.

I
A T T I O A L C I M O
V · E · P R O C · F E R R A R
A R V M
C O G I T A T I N I V S I .
V E N I S B · F · L E G · L E .
.....
.....

Nous avons veu plusieurs Réceveurs de Provinces en cette Ville, & ie ne sçay si ie ne me trompe point de prendre cét *Attius Alcimus*, pour un Réceveur du Pays de Ferrare : car comment expliquer autrement *Procuratori Ferrararum* (1). Je sçay bien que les Au-

(1) Il faut lire PROC·FERRA-
Ri ARVM, *procurateur des mines
de fer*. L'inscription entière doit
être ainsi interprétée :

Attio Alcimo, v(iro) e(gregio),
proc(uratori) ferrar[i]arum, Co-
gitatinus I[u]venis, b(ene)f(icia-
rius) leg(ati) le[g(ionis)].....

La pierre étant frustée du côté
droit, on peut supposer que la

deuxième ligne avait perdu sa der-
nière lettre, comme la cinquième
ligne & la sixième.

Il est question des mines de fer
de la province Lyonnaise & de leur
administration, dans deux autres
inscriptions découvertes à Lyon de-
puis le temps de Spon, & que nous
donnerons dans le supplément de
cet ouvrage. L. R.

theurs modernes appellent la Ville *Ferraria* ; mais elle peut avoir eu anciennement la terminaison plurielle de *Ferrara*.

2

D

M

ET MEMORIAE AETERNAE
 TITIVETTI DECIMINIVETE
 RANILEG · VIIIIMMVNI
 CONSVLARISHOMINIS
 OPTIMIETVERECVNDISSIM·
 ET PROBISSIMI
 MERCVRIALIACASATA
 CONIVGIKARISSIMOCVM
 QVOVIXITANNISXXIII·DIEB·
 XXV·ETDECIMINAFILIA
 VIVAEPONENDVMCVRA
 VERVNTETSVBACIADE
 DICAVERVNT

Titus Vettius Deciminus étoit Veteran de la huitième Legion surnommée *Immunis* (1), qu'on ne treuve pas dans d'autres Inscriptions. Il étoit de Famille Consulaire, & sa femme *Mercurialia Casata* luy donne

(1) Le mot *immuni[s]* n'est point le furnom de la légion, & *consularis* ne se rapporte pas au vétéran auquel cette inscription a été consacrée. Ces deux mots ne peuvent se séparer ; ils forment le titre du grade de ce vétéran, qui avait été *im-munis* du consulaire, c'est-à-dire, du légat de la Germanie-Supérieure,

où la légion VIII^e Augusta étoit cantonnée & qui étoit une province impériale consulaire. Cette légion étoit la seule qui portât le numéro VIII ; elle étoit donc suffisamment désignée par ce numéro. C'est pourquoi on se dispensait quelquefois, comme ici, d'y joindre son surnom d'*Augusta*. L. R.

icy libéralement beaucoup des Eloges, qui sont ordinaires dans d'autres Epitaphes.

3

 E R I C T E T V S E T
 F L A V I A M E L I T I N E
 P A T R O N O
 O P T I M O E T
 F I L I E O R V M
 P O S V E R V N T

Celle-cy & la suivante se ressentent des incommodités de la vieillesse : il n'en paroît pas tout ce que nous souhaiterions, le reste ayant été brisé (1).

4
 . . . S M A N I B
 . . T I M F C L A M A R C L
 . . A R A A G R I P P
 M I L I T I C O H X I I I V R B
 H E R E D E S
 P O N E N D V M C V R A V E R

(1) L'inscription 3 étoit encore entière au temps de Bellièvre (voy. *Lugdun. prisc.*, pp. 104 & 105); les premières lignes étoient ainsi conçues : D · M · T · F L A V I · H E R M E T I S · I I I I V I R · A V G · L V G · T · R O M A N I V S · E P I C T E T V S E T.

Quant à l'inscription 4, Bellièvre avoit lu au commencement de la première ligne, D I I S, & au commencement de la deuxième, M ·

A T T I. Cette inscription doit donc se restituer ainsi : *Diis Manib(us) M(arci) Attii, M(arci) f(ilii), Cla(u)dia), Marc[e]l[li], Ara Agripp(i)nenf(i), militi(s) coh(ortis) tertiae decimae Urb(anae). Heredes ponendum curaver(unt).*

Pour l'expliquer, il faut rapprocher les mots *Claudia Ara Agrippinensi*, qui forment ensemble le nom de la patrie du soldat dont il s'agit. C'est celui de la ville de Co-

Cologne étoit anciennement appelée *Oppidum Ubiorum*, la Ville des Vbiens, & Bonne, qui est la résidence de l'Electeur de Cologne, se nommoit *Ara Ubiorum*. Mais comme Cologne changea de nom, & qu'on l'appela en suite *Colonia Agrippina*, il peut être que Bonne en prit aussi un semblable & fut nommée *Ara Agrippinæ*, d'où le soldat pour qui cette inscription a été faite étoit natif : pour confirmer cette pensée, je treuve que Suetone rapporte de Pline Second, *in Treueris, vico Ambiatino, supra Confluentes, aras ostendi inscriptas* OB AGRIPPINAE PVERPERIVM : qu'au Pays de Treves, dans un Bourg au dessus de Coblents, on montre des Autels avec une Inscription qui parle de l'accouchement d'Agrippine : ce qui auroit donné lieu à ce changement de nom.

Il y a apparence que cette XIII^e Compagnie sur-nommée *Urbana* a hyverné quelque-tems icy (1), car cette Inscription n'est pas la seule qui nous face voir, que des soldats de cette compagnie y étoient morts.

logne, qui est appelée C.C.A.A., *C(olonia) C(laudia) A(ra) A(grippinenfis)*, dans une inscription publiée par Steiner (*Cod. inscr. Rhen.*, n. 850), & sur une médaille citée par Eckhel (*Dodr. num. vet.*, t. 74). C'est aussi Cologne, & non pas Bonn, comme quelques personnes l'ont cru avec notre auteur, que Tacite désigne sous le nom d'*Ara Ubiorum*. L. R.

(1) On voit en effet dans Tacite (*Hist.*, l. 1, c. 64, & *Annal.*, l. III, c. 41), que Lyon étoit le lieu de garnison d'une cohorte désignée, dans le premier de ces passages, comme portant le n° XXII, ce qui est certainement une faute de copiste, pour XIII; voyez M. Mommsen, dans les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique de Rome*, 1853, p. 74. L. R.

En voicy trois autres de Soldats & Officiers de cette Cohorte, dont la premiere subsiste encor à une maison de Campagne qui n'est pas éloignée de la Guillo-tiere : appelée *la Ferrandiere* (1).

1

D	M
P · OCTAVIO · PRIMO	
MIL · COH · XIII	
VRB ·	
QVI · VIXIT · ANN · XLII	
MILIT · AN · XXI	
HER · BENEMER ·	
P · C ·	

Le ne sçay pas ce que la deuxième est devenue (2).

2

D	M
SEX · COSSVTIO	
SEX · FIL · QVIRIN	
PRIMOEMERITO	
EXCOH · XIII · VRB	
T · SILIVSHOSPES	
SIGNIFERCOH	
EIVSD · AMICO	
POSVIT	

(1) Cette inscription est aujourd'hui au Musée.

(2) Elle est aujourd'hui au Musée; la troisième est indiquée par Para-

din, p. 444, comme se trouvant « dans le jardin de M. de Saint-Mar- » cel, en la muraille de la Vis. » Elle n'a pas été retrouvée, non plus que

La troisieme est également perdue.

3

D M

SEX · FLAVI
SVCCESISIGNIF
COH · XIII · VRB
C · EGNATIVS
BASSVSAMICO
OPTIMO

Ce seroit une témérité de vouloir épuiser dans un petit Volume comme celui-cy, & dans peu de tems, toutes nos Antiques de Lyon. S'il y en a d'enseve-

celle-ci, qui étoit autrefois à Saint- dius, p. 155, 12, d'après une copie
Irenée, & qui a été publiée par Gu- de Chiflet.

D M

L · BLANDIOPATER
NO · MIL · COH · XIII
VRB
L · BLANDIVS · PIVS
HERES · FRATRI
KARISSIMO
P · C

On lit COH · XII, dans le livre de Gudius ; mais son manuscrit, qui a été collationné par M. Mommsen, porte COH · XIII. Cette inscrip-

tion ne se trouve dans aucun des recueils spéciaux des inscriptions de Lyon publiés dans ces derniers temps. L. R.

lies, on les deterrera, & l'on en remarquera d'autres auxquelles on n'avoit pas pris garde : j'espère que les Curieux m'en feront part.

Monfieur Béchet Maître Sellier amateur de l'Antiquité, fçachant mon deffein m'en a indiqué quelques unes, entr'autres cette petite dans la rüe de la Vacherie aupres du logis du Faifan, engagée presque à hauteur du premier étage dans la maison où demeure Monfieur de Seve Intendant de la Doüane.

S A P P I E N A
L Y C H N I S
M A T R I S
V · S · L · M

C'est un vœu rendu par *Sappiena Lychnis*, à ces Meres ou Nymphes dont nous avons parlé à la page 99. Ce caractère H est autant qu'une H dans les Inscriptions : & nous en avons déjà un semblable à celle de *Sextus Ligurius*, page 26.

Pendant l'impression de ce livre, j'ay treuvé quelques Inscriptions, que ie veux donner icy, ne pouvant plus les mettre à leur place : & premièrement, dans la Maison qui appartenoit il y a quelque tems à Monfieur de Seve & maintenant à Monfieur Mascranny, ces deux fragmens (1), dans le second des-

(1) Ces deux inscriptions sont encore aujourd'hui au même endroit. Au commencement de la première ligne de la seconde, Spon avoit lu PATRI au lieu de RATRI, reste du mot *fratri*.

quels il faut remarquer le mot d'*Avonculus* pour *Avunculus*. On sçait que l'O étoit souvent mis pour l'V, comme *Diuos & Viuos*, pour *Divus & Vivus* (1).

1

....ETI·IIII·VIRIAVGLVG
TON·FL·HERMETIS
HERES·CVM·SERE M
NEND·CVRAVER

2

.....
 .RATRI·PIENTISS
 ET·P·ERVINCIVS
 P·ATERNVS
 A·V·O·N·C·V·L·V·S
 D·E·S·V·O·F·E·C·E·R
 E·T·S·V·B·A·D

Sur la Porte *S. Irenée* ce Fragment est dans le mur (2).

....IVINVMIANVS
FRATRIPOSVIT

(1) *Avonculus*, *Diuos* pour *Divus*, *Vivos* pour *Vivus*, *Avos* pour *Avus*, &c., sont des formes archaïques, qui annoncent le premier siècle de notre ère. Quintilien nous apprend qu'il étoit alors de règle que l'u voyelle précédé de l'u conforne se changeât en o. (*Instit. orat.*, l. 1,

c. 7, § 26.) L. R.

(2) Il ne manque rien au commencement des lignes de ce fragment, & le premier mot de la première ligne doit être lu ainsi : IVL. Voy. Syméoni, *Antich. di Lione*, ms. f° 65, v°. L. R.

Cét autre est derrière la même porte *S. Irenée*.

HAECOMNIASVBASCIADDEDICAVIT

En allant au Cimetiere de *S. Pierre*, on void celui-cy qui est de quelque Réceveur (1).

C·CARANTIO

IVNIANO

PROC.....

Quelques-uns ont cru que ce mot,

ATILLA

qui paroît aussi là auprès en grosses lettres, étoit pour Attila qui fit autrefois bien du mal à Lyon ; mais ce n'est que le reste d'un autre mot, & il y a les traces d'une R qu'on y apperçoit encor.

(1) Menestrier avoit lu ainsi les deux dernières lignes de ce fragment : IVNIANI||PROGNANI·FILIO ; voy. M. de Boiffieu, *Inscriptions de Lyon*, p. 505, XXI. Mais cette leçon, qui enlève à C. Carantius son surnom pour en attribuer deux à son père, qui n'aurait pas de nom de famille, est tout-à-fait infoutenable. Le texte de

Spon est d'ailleurs confirmé par celui de Syméoni (ms. f° 30, v°) & par Gruter, qui a publié cette inscription d'après la copie de Paradin, p. 805, 7. Il est donc probable que ce fragment nous fait connaître, ainsi que notre auteur l'avait supposé, un nouveau *Procurateur* de la province Lyonnaise. L. R.

En allant de *Trion* à *Grange Blanche*, au coin d'une
terre de M^r *Carles Loubat*.

D M

I O V I N O V A L E
R I O N I V E T · E X L E G
I · M · I V L I A M A
T E R N A C O N I V G
I I N C O M P A R A
B I L I M E M O R I A M
P O S V I T E M E D I O
C R I T A T E S V A E T S V B
A S C I A D E D I C A V I T

2

.....
A E T E R N A E
S A L V I O M E M O R I
V E T · L E G · I · M · E X O P T I
O N E E T I S A T I A E
C O N I V G I E I V S A L V
D I S A S V E T · L E G · I · M
G E N E R O E T F I L I A E
P I E N T I S S I M A E
P O S V I T

Nous avons plusieurs Epitaphes des Soldats de la
premiere Legion, apparemment parce qu'elle avoit
quelquefois hyverné en cette Ville.

Cette façon de parler dans la première est assez remarquable, *Memoriam posuit e mediocritate sua* : qui témoigne que *Iulia Materna*, avoit fait ses efforts selon sa pauvreté de rendre les derniers devoirs à son *Mary Iovinus Valerion*.

Il y a encor une grande pierre tirée de *Béchevelin*, qui est couchée sur le Quay du Rhône, plus loin que le Pont. On en apporta de là quantité de cette sorte, qui ont été mises au fondement du Parapel; mais je ne croy pas qu'il y eut de l'Ecriture qu'à celle-cy (1).

D

M

AVILIAE SEVERAE
VIVASIBI POSUIT
POSTERISQUEEIVS
AD....NIDVS....TI
LIBERTISETSVBASCIA
DEDICAVIT

Le R. P. Mascranny vient de m'indiquer tout à propos, avant la conclusion de ce Recueil, une Inscription qui est au Jardin de Messieurs ses Freres, à cette belle Maison rouge de Bellecour, où le Roy logea, quand il fut à Lyon l'an 1659.

(1) Menestrier (*Histoire consulaire de Lyon*, dissertation préliminaire, p. 38) a lu, à la deuxième ligne, AVITIAE, & à la cinquième,

me, ADFINIBVS·ET, leçons qui ont été adoptées par Bimard de la Bastie, chez Muratori, p. 1641, n° 3. L. R.

Cet Epitaphe doit être confronté avec celui que j'ay cité à la page 22, & que ie reconnois maintenant avoir été fait pour *Nobilis*, mary de *Iulia Adepta*, laquelle a elle-même icy son monument, que *Lucius Iulius Cupitus* son Fils, & *Perpetua* sa Fille avoient eu soin de faire dresser.

I V L I A · A D E P T A
H I C · A D Q V I E S C I T
L · I V L I V S C V P I T V S
M A T R I E T S O D A L E S
D E S V O E T P E R P E T V A
F I L

Sodales sont peut-estre les Compagnons Ouvriers, qui étoient employés à la Monnoye, dont *Nobilis* avoit la direction.

Mais comme ces deux Tombeaux sont de la même pierre, de la même forme, d'une grandeur égale & de Caractères tout semblables, il y a apparence qu'ils ont été autrefois mis l'un pres de l'autre : & comme celui-cy est plus net, il m'a fait faire une nouvelle reflexion, dont ie ne m'étois pas avisé en voyant la premiere. C'est que ce Maître des Monnoyes appelé *Nobilis*, ne vivoit pas sous *Tibere*, le 3 Empereur; mais sous *Tibere* du bas Empire qui étoit Chrétien, & qui regnoit à la fin du sixième Siecle, & les raisons que j'en ay, sont qu'ils n'ont pas le bon goût de la Sculpture des premiers Siecles, & que foit pour la

pierre qui est mollassé, soit pour la forme & pour les
 ornemens d'alentour, ou même pour les lettres &
 pour les lignes qui ne sont ni bien formées, ni bien
 compassées, il est constant que ces Inscriptions de-
 generent dans la mauvaise maniere de ces tems là,
 quoy qu'elles soient d'ailleurs considérables, par la
 connoissance de cette qualité du Maître des Mon-
 noyes, & de sa Famille qu'elles nous enseignent. Et
 comme cét Officier vivoit sous un Empereur Chré-
 tien, ie ne doute point aussi qu'il ne le fut, ne voyant
 en l'une ni en l'autre, aucune marque du Paganisme,
Diis Manibus, ou *Memoriæ Æternæ* : mais seulement
 selon la simplicité des premiers Epitaphes du Chris-
 tianisme : *Nobilis hic adquiescit, &c. Iulia Adepta hic*
adquiescit, &c.





CHAPITRE IX.

Dehors de Lyon & Maisons de Plaisance.



Il y a de beaux bâtimens auprès de Lyon, que les Curieux peuvent aller voir, s'ils sejourneront long-tems en cette Ville.

Hors la Porte de Veze est une maison de Plaisance qu'on appelle la *Claire*, qui conserve encore quelques restes de son ancienne beauté.

Les Itinéraires étrangers parlent de la Grotte, qui est à la Cour, mais qu'on a tout-a-fait négligée : quoy qu'elle ait autrefois mérité cette Inscription, qu'un certain Monsieur le *Clair* dont la *Claire* a pris le nom, avoit fait mettre.

*Hac ornans clara Claram clarissimus vnda,
Cuncta fecit Clarus quo sua clara forent.*

La *Duchere* qui appartient présentement à M^r Guet-

ton Baron de Vaux, n'est pas loin de-là, sur une petite Colline. Il y a un fort beau Bois & une allée de Tillots à perte de veüe, dont la beauté feroit capable de faire aimer la vie Champêtre, sans qu'on eut pris la peine d'ajouter ce dicton sur son entrée.

Rure tibi vivas, aliis dum vixeris Urbi.

Neufville est une ancienne petite Ville sur la Saône à deux lieües de Lyon, appelée autrefois Vimy, & en Latin *Viminatium*, bâtie par l'Empereur Probus en mémoire d'une Ville de ce nom qui étoit dans la Mysie Supérieure (1), & il appella la montagne qui est vis-a-vis le *mont-d'or*, d'une autre qui avoit le même nom dans son Pays : car il étoit sorti de ces quartiers là.

Monsieur l'Archevêque rend maintenant ce lieu Illustre par les fabriques de l'Acier, des Bas de Soye & autres manufactures qu'il y établit, & par le séjour qu'il y fait dans sa Maison de Plaisance.

Le Parc est fort étendu & renferme une quantité prodigieuse de Cerfs. Dans le milieu il y a un Etang fort agreable, où l'on void en tous tems nager une troupe de Cygnes. Dans le lardin qui est fort propre & bien entretenu, il y a une fort belle Treille de fer, & des Grottes de Coquillage. Les Ecuries où il y a une centaine de beaux Chevaux de chasse & de main, meritent d'être veües, aussi bien que la Mûte qui est une des belles de France.

(1) Lisez : dans la *Mésie-Supérieure*. L. R.

Dans la Paroisse de *Sainte Foy* il y a la maison de Monsieur *Artaud*, qui paroît en descendant sur le Rhône, & celle de Monsieur *Messier*, qui a de fort belles Cascades, & jets d'eau.

Aupres de *S. Genis* est la maison de Monsieur de *Physica*, appelée *Beauregard*, qui passe pour tres-belle.

Celle de Monsieur *Vidaud de la Tour*, est aux portes de *S. Genis*.

Celles de Monsieur de *Longchêne* & de Monsieur *Thomé* sont encor de ces quartiers là.

Du côté de la Guillotiere, il y a *Champagneu*, maison de Plaisance de Monsieur de *S. Maurice*, qu'il a rendu belle malgré la stérilité du terroir.

La *Ferrandiere* étoit autrefois de ce nombre, mais je n'y treuve maintenant de curieux, que deux Inscriptions Romaines, dont l'une a déjà été citée au Chapitre precedent (1), & l'autre est un grand tombeau de pierre, creusé & separé en deux pour contenir les corps de *Q. Iulius Hylas*, & de *Lanine Galatie* sa femme, Grecque de nation (2).

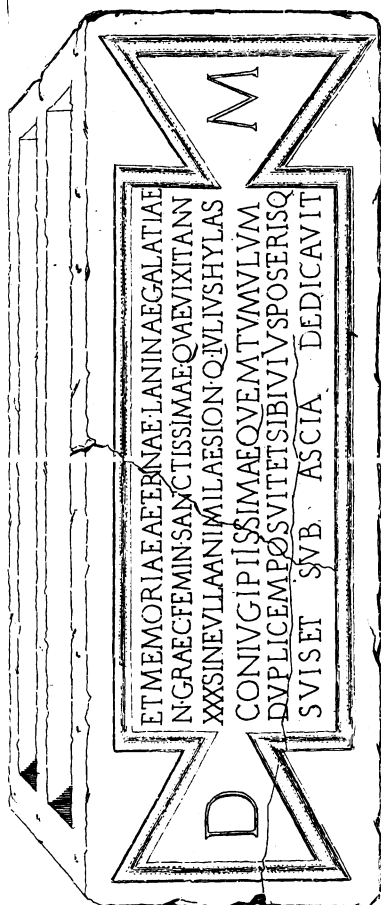
ET MEMORIAE AETERNAE • LANINAE GALATIAE
N • GRAEC • FEMIN • SANCTISSIMAE • QVAE VIXIT ANN
XXXSINEVLLAANIMILAESION • Q • IVLIVSHYLAS
D CONIVGIPIISSIMAE QVEMTVMLVM M
DVPLICEM POSVITETSIBIVIVS POSTERIS Q
SVIS ET SVB ASCIA DEDICAVIT

(1) Voyez plus haut, p. 221.

farcophage est aujourd'hui au Mu-

(2) Ou plutôt de *naissance*. Ce

fée. Voy. le fac-similé. L. R.



L'*Isle Barbe* à demy lieüe de Lyon sur Saône, dont l'Histoire a été décrite par Monsieur le Laboureur, sous le tiltre de *Maiores de l'Isle Barbe*, est un ancien lieu, qu'on appelloit autrefois *Insula Barbara* (1). Quelques-uns croient sans fondement que Lyon y fut rebâty, apres avoir été ruiné par Severe. Voicy quelques Inscriptions qui s'y lisent encor.

D A M

ET MEMORIAE

AETERNAE · ANNI

FLAVIANI · VET · EX LEG · XXX

ANNIVS · RESPECTVS · ET

IVLIA · RESTITVTA · FILIVS

ET CONIVNX · QVAE · VI ..

Aux deux côtés de cette pierre, qui est enclavée dans un mur de la Cour qui est devant l'Eglise S. Martin & S. Loup (2), il y a la représentation des 4 Saisons en bas relief, le Printemps tenant une corbeille de Fleurs, l'Été une d'épics, l'Automne montrant ses rai-

(1) Voicil l'indication de quelques inscriptions antiques, qui ont été découvertes depuis le commencement du xviii^e siècle, dans les environs de Lyon : à Vienne, *Caius Rufonius Secundus* (Lugdun. historiae mon., n° 56), *Labenia Nemesia* (287); à Sainte-Colombe, *Vitalinus & Murtina* (214); à Fontaine,

Maria Macrina (314); à Ecully, *Valeria Poppa* (334); à Francheville, *L. Baebius Lepidus* (448); *Tiberius Claudius Maturinus* (226); à Yvoir, *Matris Augustis Eburnicis* (39). J.-B. M.

(2) Elle est encore au même endroit.

fins, & l'Hyver tenant un Lièvre à la main & ayant un voile par dessus la teste : de la maniere qu'elles sont représentées dans les Médailles antiques.

Au pied de l'Autel d'une Chapelle qui est deffous l'Eglise S. Martin se void la moitié de l'Inscription que nous auons marquée cy-dessus à la pag. 114.

...QVIETIAETERNAEC•VICTORI
 ...VRICISIVEQVIGVRONISCIVISLVG
 ..ORPORATOINTERVTRICLAR•LVG•CONS M
 ...IVIXITSINEVLLA.....
!

A la Chapelle S. André qui est à l'extrémité de l'Isle, cette Inscription moderne assure que l'Epitaphe de S. Longin, qui perça le coté de N. S. y a été treuvée.

EPITAPHIVM SCRIPTVM SVPER CAPVT FIGVRAE
 LONGINI EXISTENTIS IN
 INTROITV SINISTRAE PARTIS CAPELLAE S. ANDREAE
 QVI SALVATORIS LATVS IN CRVCE CVSPIDE FIXIT
 LONGINVS HIC IACET

Loignant l'Eglise du Bourg de l'Isle, cette pierre reçoit le tuyau d'une Fontaine, dont l'eau petrifiée a couvert beaucoup de lettres. Il en reste cependant

assez pour faire voir que c'est l'Épithaphe d'un Vétérane de la trente-cinquième légion surnommée Pudique, qui sert aussi pour sa Femme *Titia Priuata* & pour ses descendants (1).

ET·QVIETI·AETERNAEM
 AVLINIAN TIINIVET
 LEG·XXXVPVDIC·TITIAE
 D PRIVATAECONIVGIEIVS M
 VIVISIBIETPOSTERISQVE
 SVISPONENDVMCVRAVER
 ETSVBASCIADEDICAVER

Si l'on passe à *S. Saflorin* sur le chemin de Vienne. *S. Saflorin.*
 il y a chez un particulier un Horloge de Bois, fait à
 l'imitation de celui de *S. Jean*, qui mérite d'être vu.

(1) Cette inscription existe en- les leçons de Spon, de Paradin &
 core aujourd'hui au même endroit; de Bellièvre, on peut la restituer
 en combinant ce qui en reste avec ainsi :

ETQVIETiaeterNAEM
 LAVInisatURNINI·VET
 LEG·xxx·ulp·ET·TITIAE
 D PRIVATAECONIVGIEIIVS M
 vivisibietposterISQVE
 suisponendumcraVER
 etsubasciadedicaver

Voyez M. de Boissieu, *Inscr. de Lyon*, p. 338. Il n'est pas nécessaire de faire remarquer qu'il n'y est point question de la légion XXXV^e Pudique, qui n'a jamais existé, mais de la légion XXX^e Ulpia. L. R.

Vienne.

La Ville de *Vienne* est ordinairement visitée par les Etrangers, qui font quelque séjour à Lyon : Elle est plus ancienne que celle-cy : car les premiers habitans de Lyon ont été, comme nous avons dit, les Viennois chassés de Vienne par les Allobroges : qui fut la cause des inimitiés qui furent entre ces deux Villes sous les premiers Césars.

Elle n'est qu'à cinq lieues d'icy, & il y a tous les jours des Batteaux, qui partent apres midy, pour y descendre.

Le Livre des *Antiquités de Vienne* vous apprendra tout ce qu'il y a de curieux, excepté peu de chose qui s'est trouvé depuis son Impression. Les Inscriptions suivantes y ont été deterrées depuis quelques années.

DRVSOCÆSARI
TIB·AVG·F·DIVIAVG
NEPOTIDIVIIVL
PRONEPOTITRIB
POTEST·II·COS·II (1)

Elle est dans la Cour des Religieuses de Saint André le Haut : & c'est vn monument consacré à la mémoire de Drusus, fils de Tibere, petit fils d'Auguste & arriere petit fils de Iules : dans le tems peut-être qu'il

(1) A l'année que Drusus mourut, il avoit la puissance tribunitienne pour la seconde fois. C'est donc cette année-là, qui est la vingt-

troisième de la naissance de N. S., que cette pierre a été gravée. (*Ex epist. Egid. Lacarry ad me exarata.*) S P.

paffoit à Vienne, pour aller en Allemagne appaifer la fedition des Armées : car il étoit alors Conful pour la feconde fois.

En voicy vne Chrétienne qu'on y a découvert tout nouvellement fur un marbre qui eft entre les mains de M. Métral, coadjuteur de Saint Maurice , & derriere il y a un fragment d'une Infcription payenne.

INHOCTVMVLOCONDITVRBONAE
MEMORIAESEVERIANVSQVIRELIGIONEM
DEVOTAMENTESVSCEPITSICQVEM
ANIMAA DAVTHOREMDM
REMEANTETERRENAMEMBRA
TERRISRELIQVITEXACTISVITAE
ANNISXXXIIIOBIITPRIDIEIDVS
AVGVSTASRESVRGITINX̄P̄ODM̄O
NOSTROPOSTCONSVLATOLONGINI
BISETFAVSTI

L'Epitaphe de ce Profelyte eft des premieres que l'on treuve des Chrétiens : puisque Longinus étoit Conful pour la feconde fois avec Fauftus , l'an de Rome 1241, qui répond à l'année de N. S. 490. Sidonius Apollinaris parle d'un Orateur de fon tems, nommé Seuerianus, qui peut être celui-cy : du moins cela s'accorde avec la Chronologie, & il n'y a point de doute que Sidonius Apollinaris ayant demeuré long-tems à Lyon, n'eut fait beaucoup de connoiffances à Vienne.

Cette petite Infcription est à Sainte Colombe.

Q · MALLO
NIVS
BATHYLLVS
VIVOSSIBI

Monsieur de Foiffy chez qui vous la verrés, est vn Gentilhomme de ce Pays-là, qui possède beaucoup d'Antiquités, Vrnes, Statües & Médailles, qu'on treuve continuellement dans tout le territoire de Vienne.

Il a recueilly & il garde également dans son Cabinet, cette Infcription, qui vient d'être découverte dans la chute d'un ancien bâtiment du même lieu de Sainte-Colombe.

HELLAS
PANTOMIM
HICQVIESCIT
ANN · XIII
SOTERICVSFIL
P I I
S

Vienne étoit auffi bien que Lyon peuplé de Familles Grecques, comme de ces deux Personnes *Sotericus* & *Hellas*, dont le dernier est qualifié du titre de Boufon de Theatre ou Comedien, que les Romains appelloient *Pantomimi*.

Monsieur de Trivio l'ainé, Aduocat au Bailliage de

cette Ville , possède bien aussi les Antiquités de sa Patrie. Il a de même quelques Medailles & vne Inscription antique, dans un bien de Campagne appelé la *Recluserie*.

Les Etrangers qui auront du loisir de reste, seront bien aises d'aller voir à une journée d'icy, la belle Eglise de Bourg en Bresse, que les Ducs de Savoye ont fait bâtir, où le Marbre n'est pas épargné, & où sont les Mausolées de plusieurs de ces Princes.

Eglise
de Bourg.

Comme il me reste encor quelque place , je ne veux pas oublier quelques Inscriptions , qui se sont vues autrefois à Lyon.

1

D. M. Aemyliae Pedocillae libert. pientissimae et L. Aemylio Mauro liberto vivo posuit et sub ascia dedicavit Aemilia Catidia posuit.

2

D. M. et memoriae aeternae Aufidi Militaris qui vixs. ann. XXII. Cuius suprema talia fuerunt. Hic iens in curam per amnem Arar subito casu abreptus. Hunc tumulum posuit L. Ignius Charito sororius eius et Claudianus Dulcicius soror. sibi posterisq. suis et sub ascia dedicavit.

(1) Reines. *Epist.*, p. 328; *Syn-tagm.*, p. 866. L. R.

(2) Reines. *Epist.*, p. 328; *Syn-tagm.*, p. 796. L. R.

3

D. M. et memoriae aeternae Arrio Atilio Honorato Lic in Valeri verniorum C nonariorum rapariorum procurante Felicia Felicula amica carissima sive Felicius Romanus Libellicus ponendam curaverunt et sub ascia dedicaverunt.

4

L. Ateilius C. f. Stellatina miles praetorianus c III.

5 & 6

P. Sextius Florus [IIII] vir aug. col. Iul. Aquis & col. Iul. P. Arel

7

D. M. et memoriae aeternae Cl. Messoris et Fl. Dionysidis coniug. quae sibi viva posuit utrisque quae vixit sine ulla querella quae fuerat felix sat si non plena doloris quae filios duos caruit cuius unius nati mortem non interfuit longèque peregreque mater orfana viva sibi et suis posuit et sub ascia dedicavit.

(3) Reines. *Epist.*, p. 328; *Synt.*, p. 630. Ces trois inscriptions, que Reinesius avait tirées des papiers de Piccart, sont fausses, ou singulièrement interpolées. L. R.

(4) Grut., p. 523, 8; Smet., 165, 2; Syméoni, ms., f. 25, v°, « *a man dritta della porta della chiefa d'I-neu.* » Gruter, à qui Spon avait emprunté cette inscription, a omis les lettres C. f. — L. R.

(5 & 6) Grut., p. 469, 2, & Smet., p. 157, 17, d'après Syméoni, *Illustr. degli Epitaf.*, p. 24. C'est par erreur qu'on attribue à Lyon cette inscription, qui n'est qu'un fragment d'une inscription d'Arles, publiée par Grut., p. 469, 1, & par Smet., p. 158, 1. L. R.

(7) Grut., p. 770, 9; Parad., p. 432. L. R.

8

Deo Inviçto Aur. Secundinius Donatus frumentar. c. et. comment. v. f. l. m.

9

Memoriae perenni quiaeti aeternae Tertinae Victorinae feminae rarissimae stolatae quondam spirito incomparabili Tertinius Severianus 7 leg. II. Aug. cum Paternia Victorina & Tertinia Tertina filis p. c. et f. af. d.

A gauche de l'Inscription : Χαῖρε Νῆνασι, à droite Τυεταυε Νῆνασι.

10

D

K

M

M·IVSTINI·MARCELLI
 INFANTIS·DVLCISSIMI
 QVI·VIXIT·ANNVM
 VNVM·DIES·XXXXVII
 M·IVSTINIVS·SECVN
 DINVS·ET·PRIMANIA
 MARCELLINA·PATRES
 A MISSIONE·E IVS
 ORBATI
 P·C·ET·S·ASC·D·D·C

(8) Grut., p. 33, 7; Parad., grecs. L. R.
 p. 416; Smet., 21, 18. L. R.

(9) Grut., p. 563, 7; Parad., (10) Grut., p. 692, 1; Parad.,
 p. 421. Spon avait omis les mots p. 428. Cette inscription est aujour-
 d'hui au Musée. L. R.

11

D ✕ M

... ALBANIPOTEN
 TIS·VET·LEG·XXII
 P·P·F·FLORENTINIA
 LVPVLA CONIVGI
 ETALBANIVSPERTI
 NAXPATRI
 F·C·ET·SVB·ASC·DED

12

D. M. et memoriae aetern. Attoni Constantis vet. leg. XXII. P. P. F. missus honesta missione castris inter ceteros conveteranos suos revocitus quique bello interfectus obiit. Attia Florentina coniugi carissimo et sibi viva ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

13

Memoriae A. Vitellii Valerii. Hic annorum X in stu-

(11) Grut., p. 519, 6; Parad., p. 430. Nous avons reproduit le texte de Syméoni, ms., f. 79, v°. Paradin, à qui Spon avait emprunté cette inscription, ajoute, après la première ligne, les mots ET·MEMORIAE; il ne marque pas de lacune avant le mot ALBANI, &, avant FLORENTINIA, il lit PR, au lieu de P·P·F, figles de

Primigenia Pia Fidelis, surnoms de la légion dont il est ici question. L. R.

(12) Grut., p. 524, 7; Parad., p. 434. Nous avons reproduit le texte de Bellièvre, *Lugd. prijc.*, p. 106. Spon, qui avait emprunté le sien à Paradin, avait lu *Leg. XXII. Remissus*, & plus loin, *Revocatus*. L. R.

(13) Grut., p. 653, 7; Parad., p. 434. L. R.

*diis Romae dis. Parentes Nymphius et Tyche unic.
et carissimo fi....*

14

M · C V R V E L I V S
M · F I L · A N I E N S
R O B V S T V S M I L
C O H O R · I · F A V I A E
V R B A N · O · I E R E N N I
T E S T A M E N T O
S I B I F I E R I I V S S I T

H P C

15

*D. M. Rusp. Atrophili. Rusion. Senator colliberto de
se bene merenti in suo posuit et sub ascia dedicavit.*

16

*D. M. et memoriae aeternae T. Flavi Felicis. . R. artis
lintiariae qui vixit annis XX m. VII. Fl. Marius
K.... et Merc...ill... mater filio k...issimo et sibi
.....nt.....*

(14) Grut., p. 539, 8; Parad., p. 439. Cette inscription est aujourd'hui au Musée. L. R.

(15) Grut., p. 464, 9; Parad., p. 443. Il faut lire, au commencement, *D. M. Rus[oni] Trophi-[m]i. Rusion(ius) Senator, &c.* L. R.

(16) Grut., p. 649, 4; Parad.,

p. 443. Cette inscription peut être ainsi restituée : *D. M. et memoriae aeternae T. Flavii Felicis, [opif(icis)] artis lintiariae, qui vixit annis XX, m. VII. Fl. Marius [p]a[ter] et Merc[at] illa mater filio k[ar]issimo & sibi [vivi posueru]nt [et f. a. dedicaverunt].* L. R.

17

*T. Marius Martialis trib. leg. XXX. U. U. Mariae
Nicensi libertae et coniugi karissimae faciendum cu-
ravit.*

19

D. M. Minervae Pollionis f.

20

ET·VALERIA·NOCTVRNA
COEREDES·EIVS·ET·LIBER
PATRONAE·INCOMPARA
BILI·P·C·ET·SVB·ASCIA·DE
D I C A V E R V N T

21

. V A I R I T A T I · E T	
D M	D M
C · C L A V D	C · C L A V D
L I B E R A L I S	 F I L
E T L I V I A E	
I A N T H E S	 S
C L · T R A I A	
N V S · F I L	F . . I T
P A R E N T I B V S	
	D M
	C L A V D I A E
	C · L · P I A E
	A N I M A E
	D V L C I S S I M E
	V I X I T A N · X V I I
	M · X · D · X · C · C L
	T R A I A N V S
	P A T E R · F I L I A E
	P I S S I M E

(17) Grut., p. 552, 4; Parad.,
p. 446; Syméoni, ms., f. 26, v°. L. R.

(19) Grut., 918, 15; Syméoni,
ms., f. 67. L. R.

(20) Grut., 956, 6. Cette inscrip-
tion est aujourd'hui au Musée. L. R.

(21) Grut., p. 726, 2; Parad.,
p. 444. Cette inscription est aujourd'hui

22

... et memoriae aeternae Decmiae Decmillae civis Seq.
femin. sanctissimae. Decmius Decmanus frater et Sil-
vinus Balbinus maritus p. curaver. et sub ascia dedic.

23

D. M. et memoriae aeternae Dunni Palliati quondam.
Augustius Augustalis tutor connivente Dunnio Resti-
iuto fratre eius et herede ponendum curavit et sub ascia
dedicavit.

24

D. M. et quieti aeternae Aur. Hermetis lib. Augg.
nn. [a]d[i]. tab. omini dulcissimi Valeria Martina
coniugi karissimo de se b. m. p. c. et posterisque suis
et f. [a]. d.

25

D. M. et memoriae aeternae Salviorum Asteris et Vic-
torinae coniugi eiuis et Victorin. filiae eorum. Do-
viocus lib. pon. curav. et sub ascia dedic.

d'hui au Musée. Spon n'en avait re-
produit que la première partie. La
première ligne, PERPETVAE·
SECVRITATI·ET, était encore
entière du temps de Paradin. L. R.

(22) Grut., p. 847, 11; Parad.,
p. 443. L. R.

(23) Grut., pp. 403, 6, & 869, 6;
Syméoni, ms., f. 57. Paradin avait
lu Palladi au lieu de Palliati. L. R.

(24) Grut., p. 588, 9; Parad.,
p. 419.

(25) Grut., p. 953, 9; Parad.,
p. 418. L. R.

D. M. et memoriae aeternae. Cornelio Victori vet. leg. XXI. Cornelia Paulina coiugi carissimo qui mecum vixit annis XXXX sine ulla animi mei laesione ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

D. M. et memoriae aeternae Aur. Callistes quae vixit ann. XXIIII men. VIII dieb. V sine ullo iurgio. Aureliae Libye patr. Semne mater et Egn. Ireneus coiugi karissimae posuer. et f. a. d.

Sur le côté gauche de la pierre : Εὐθύμει Καλλίστη, οὐδείς ἀθναθός.

Cn. . . . anno se Vespasiani vit. Imp. Aug. f. f. Gallia.

(26) Grut., p. 539, 2. L. R.

(27&28) Grut., p. 933, 11; Paradin, p. 447. Spon avait déjà reproduit cette inscription, sous le n° 18, d'une manière moins complète, d'après Grut., pp. 721, 8, & 963, 2, & Syméoni, *Ill. degli Epitaf.*, p. 4. On lit, dans cette première copie, *Aur. Cattae*, au lieu de *Aur. Callistes*. Spon avait en outre don-

né un numéro à la partie grecque de l'inscription, comme si cette partie eût appartenu à un autre monument. L. R.

(29) Bellièvre avait lu ainsi cette inscription : GNO || ANNO SEX || . . . SPASIANI || AVGVSTIVIX || ITIMPAVG. . . . || EGALLIA. — L. R.

30

*D. M. Cacuroni Sattonis Treveri annor. XVII. S[e]-
nilis [a]uncu[l]us.*

31

Deo Marti Aug. C. Titius Decuminus v. f. l. m.

(30) Grut., p. 904, 2; Parad.,
p. 426. Ils donnent ainsi les deux
dernières lignes : SINILIS||TVNC.

VIVS. — L. R.

(31) Grut., p. 57, 11. L. R.





CHAPITRE X.

*Noms des Curieux de l'Europe, avec leur demeure
& la qualité de leur curiosité.*



POUR ne pas obliger à demy ceux qui aiment la curiosité & l'antiquité, à l'imitation de M. Borel qui a écrit les *Antiquités de Castres* (1), je donneray un mémoire des Antiquaires & Curieux qui font venus à ma connoissance : soit pour les avoir vûs, ou pour le sçavoir des amis qui me les ont communiqués. Je dois entr'autres celuy de Paris à M^r Vaillant, Docteur Medecin & Antiquaire du Roy, qui m'en a gratifié.

1. — *Curieux de Lyon.*

Quoy que Lyon soit plutôt une Ville destinée au négoce qu'au plaisir, il ne laisse pas d'y avoir beaucoup de Personnes qui se divertissent à quelque sorte de curiosité.

(1) Castres, 1649, in-8°.

Il y a quantité de Curieux de Fleurs, entr'autres M^r *Philibert*, fils de l'ex-consul, qui a vn jardin à la Côte.

M^r *Grabuzat*, en Bellecour, Fleurs & ouvrages de Tour.

M^r *Gasp. Benoist*, à la montée des Carmelites.

M^r *Bertier*, proche les Chartreux, Fleurs, Entes & autres raretés.

M^r *Galand*, Conseiller au Présidial, Plantes de Medecine & Fleurs rares.

M^r *Guillemin*, Maître Apothicaire, a un joli jardin de simples.

M^r *Henry Moze*, qui est aussi Maître Apothicaire, Livres de plantes séches & autres curiosités naturelles : où il est bien connoissant.

M^r *Carie*, au bas de Gourguillon, a un Cabinet de Coquillages, & une tête Colossique de Marbre d'Antonin Pie, treuvée à Lyon.

Pour les Tableaux, outre ceux que j'ay nommés aux Jacobins, & aux Carmes Déchauffés, il y a plusieurs particuliers qui en font curieux.

M^r de la *Fourcade*, Echevin, a plusieurs tableaux du Poussin : l'*Hist. de Jacob & de Rebecca* ; le *Baptême de N. S.* ; la *Descente de croix* ; l'*Adoration des 3 Roys* ; un *Satyre* ; une *Annonciation*, c'est le moindre ; un tableau du bon Baffan ; une N. D. de Michel-Ange, carton.

M^r *Panthot*, Tableaux de M^r Le Brun ; un de Rubens retouché par Vandeik ; un *saint Iérôme*.

M^r *Blanchet*, un Deffein de Carrache.

M^r *Roißière*, Peintre, *Cinq sens* de Rubens, une N. D. de Vandeik.

M^r *Mascranny*, M^r le *Mague*, M^r *Bey*, M^r *Renon*, M^r *Mazenot*, & M^r *Dervieu* en ont aussi de fort beaux.

M^r *Cibut*, Deffeiens de Polydore & Estampes tres-belles.

Le *Dom Prieur* des Chartreux, Estampes.

Quand ie ne dirois mot du Cabinet de M^r de *Servieres*, la renommée le fait assés apprendre aux Etrangers : & l'em-

preffement qu'ils témoignent tous à le voir, est une preuve de l'estime qu'ils en font. On y void plusieurs sortes de Montres surprenantes, des Ouvrages de Tour tres delicats, & des Machines de guerre fort singulières; enfin presque tout ce que peut faire la Mathématique Mécanique.

M^r de *Pianelle*, le Thresorier demeurant en Bellecour, a un Cabinet de Monnoyes & Medailles d'or modernes & quelques unes d'antiques.

M^r *Dufaure*, Receveur de la ville, proche de chez M^r l'Archevêque, Tableaux, Estampes, Medailles antiques & modernes.

M^r *Paleron*, à la Côte, Médailles d'Angleterre & de Vvarin.

M^r *Silvestre Dufour*, proche le pont de Bois en rüe de Flandres, Raretés du Levant, pièces de Tour, Medailles antiques d'or & d'argent.

Le R. P. *La Chaize*, Recteur aux grands Iesuites, Medailles antiques & modernes en tous métaux, curiosités des Indes, &c.

Le R. P. *Compain* de la même Compagnie, à la maison de S. Ioseph, a aussi un Cabinet de Medailles & autres antiques, dont il a été curieux depuis long-tems (1). Le luy ay l'obligation de beaucoup d'Inscriptions, dont il m'a averty.

(1) L'inscription suivante, dont cabinet du P. Compain dans celui j'emprunte le texte au Recueil de de ce savant. Gudian, p. 66, 10, avait passé du

GEN · COLL · AVRELIAN

L · SEXT · EGLECTVS

IIII VIR · AVG · D · D

Elle ne figure dans aucun des antiquités de Lyon. L. R.
nombreux ouvrages publiés sur les

M^r *Carrige*, vers le Puy de la fel, Statües de bröuze, Médailles, &c.

M^r *Charles Spon*, chez M^r Cabrier, proche *la Mort qui trompe*, médailles antiques.

M^r *Chancel*, Orfevre, Statues de bronze antiques & modernes.

M^r *Bombourg*, Horlogeur, prés de la Doüane, Médailles antiques.

M^r *Alexandre Colbenschlag*, rue de Flandres proche S. Paul, Tableaux, Estampes, Gravüres & Médailles.

Il est bien juste que je fois aussi un peu curieux : puis que je connois presque tous ceux de Lyon, qui le sont : & l'on sçait que cette maladie est contagieuse, quoy qu'elle ne soit pas mortelle (1).

II. — Curieux de Paris.

M^r l'*Abbé Charles*, sur le Quay de l'Ecole, possède des Instrumens de toutes sortes.

M^r l'*Abbé de Marolles*, Fauxbourg S. Germain, Estampes & Livres rares. M^r *d'Aguerres*, rue Geoffroy l'Afnier, Tableaux. M^r le Duc *d'Aumont*, rue Vivien, Tableaux. M^r *Balesdens*, rue S. Jacques, Curiosités de toutes sortes. M^r de *Bernage*, pres la Monnoye, Tableaux anciens & modernes. M^r *Bizot*, pres les Carmes, Curiosités de toutes sortes, & particulièrement Médailles modernes. M^r de *Blois*, Secré-

(1) Spon avait placé ici une lettre du P. Kircher au P. Compain, contenant l'*Explication d'un talisman d'or treuvé à Lyon*. Cette lettre est relative à un monüment dont l'authenticité est plus que douteuse, & dans tous les cas, elle ne présente

plus aujourd'hui aucun intérêt : il convient d'ajouter qu'elle n'a aucun rapport avec les antiquités de Lyon. Ces considérations m'ont déterminé à revenir sur l'intention que j'avais eue d'abord de la faire réimprimer. J.-B. M.

taire de l'Ambassade à la Porte, Medailles, Tableaux, & Couteaux de Turquie. M^r le President de *Brettonvilliers*, tres-beaux Tableaux & Estampes. M^r *Butin*, Tableaux & Agathes. M^r de *Carcavy*, rue Richelieu, Intendant du Cabinet du Roy, où les plus belles Medailles qui soient au monde sont à voir, avec les Estampes de M^r de Villeloin; les Plantes & Animaux gravés apres le naturel, de feu M^r le Duc d'Orleans; des Chambres entieres de Manuscrits Grecs & Latins; ce qui fut treuvé dans le Tombeau de Chilperic, &c. M^r *Cerifiers*, vis-à-vis S. Mederic, Tableaux du Pouffain. M^r de *Chanteloup*, rue S. Thomas du Louvre, tres-beaux Tableaux du Pouffain & autres. M^r le *Cointe*, rue S. Honoré, Medailles, Tableaux, Agathes & Bronzes. M^r de *Colbert*, Controlleur general des Finances, rue des Petits Champs, belle Bibliotheque, Medailles antiques & modernes. M^r le *Commandeur de Gotz*, au bout de la rue des Petits Champs, Tableaux, Medailles modernes & curiosités de toute sorte. M^r *Cordeaux*, sur le quay de la Tournelle, Tableaux, Medailles, & Livres rares. Le R. P. *Coffard*, Iesuite, au College de Clermont, Médailles antiques. M^r de *Creil*, rue de Montmorancy, Tableaux anciens & modernes, Porcelaines, Statues de Bronze, Medailles antiques & modernes. M^r le Duc de *Crequy*, Tableaux anciens & modernes. M^r *Damvilliers*, rue Simon le Franc, Tableaux & curiosités de toute sorte. M. *Daurat*, Isle Nôtre-Dame, Tableaux modernes. M^r *Dovin*, pres l'Hostel de Bourgogne, Tableaux, Luts & Porcelaines. M^r *Edeline*, dans le cloître S. Honoré, Tableaux, &c. Madame *L'Escot*, sur le quay des Orfèvres, Tableaux anciens & modernes, Medailles des Imperatrices, M^r des *Effars*, rue Richelieu, Tableaux, Pierres & curiosités de toute sorte. M^r *Floriot*, proche de Grève, Medailles antiques. M^r de *Furetiere*, Isle N. Dame, Livres rares, Estampes, & Bronzes. M^r *Gamarre*, Lieutenant des Chaffes, rue de Teranne, proche la Charité, Tableaux anciens & modernes.

M^r de la *Garde*, Conseiller, rue Sainte Croix, Tableaux modernes. M^r *Goffeau*, pres les Carmelites, possède une curiosité *invisible* de fort beaux Livres d'Estampes, &c. M^r de *Guenegaud des Broffes*, rue du grand Chantier, Tableaux, Livres & Medailles modernes. M^r *Hardy*, Conseiller au Châtelet, contre S. Eustache devant l'Horloge, Livres rares, Manuscrits & Medailles. M^r du *Harlay*, Procureur General au Parlement, rue d'Orleans, tres belle Bibliotheque, Medailles antiques & modernes, Agathes fort rares, & quantités de belles statues de Bronze antiques & modernes. M^r le Marquis d'*Hauterive*, Tableaux. M^r *Heliot*, rue des Rosiers, Tableaux modernes. M^r d'*Herbelot*, dans la place Royale, Manuscrits Orientaux. M^r le *Hour*, sur le Quay des Orfèvres, Tableaux anciens & modernes. M^r *Iabac*, rue Neuve S. Mederic, Tableaux anciens & modernes, & nombre de fort beaux desseins. M^r *Iolly*, rue S. Antoine, Tableaux modernes. M^r *Iolly d'Oudeuil*, rue des Blancs-Manteaux, Fleurs, Tableaux anciens & modernes. M^r *Iustel*, sur les Fossés de Monsieur le Prince, Livres, Manuscrits & Medailles.

M^r de *Lamoignon*, Premier President, Médailles antiques & Livres rares. M^r la *Lande*, rue S. Louÿs, Médailles antiques. M^r le Duc de *Liancourt*, Tableaux anciens & modernes. M^r de *Loiseliere*, prés S. Jean en Greve, Tableaux, &c. M^r le *Maire*, rue S. Denys, Curiosités de toute sorte. M^r *Marchand du May*, rue du Plâtre, Tableaux & Pierres d'Agathe. M^r *Marchant*, Botaniste du Roy, rue du Roy de Sicile, Plantes rares. M^r de la *Marle*, rue Beaubourg, Tableaux, &c. M^r l'E-vêque de *Mende*, Fauxbourg S. Honoré, Médailles Antiques. M^r *Mongobert*, rue de l'Arbre Sec, Tableaux, &c. M^r de *Montjeu*, Intendant de Monsieur le Duc d'Aumont, Médailles d'or tres-belles & autres. M^r de *Montmor*, rue S. Avoÿe, Tableaux, Livres, &c. M^r du *Moulinet*, rue S. Martin, Medailles antiques, & beau Bronze. Le R. P. du *Molinet*, Religieux & Bibliothecaire de Sainte Genevieve, Poids & Medailles antiques, Curiosités du Levant, &c. M^r le *Nautre*, dans les

Tuileries, Tableaux modernes, Bronzes, Estampes & Vernis de la Chine fort rares.

M^r *Nicéron*, Tableaux, Porcelaines, &c. M^r le *Noir*, rue Sainte Croix, Tableaux modernes. M^r *Oursel*, rue Vivien, Tableaux anciens & modernes. M^r *Passard*, sur le Quay de la Megifferie; Tableaux. M^r du *Plessis*, rue S. Martin, Médailles antiques. M^r *Petit*, Machines & raretés de Mathématiques. M^r *Poiret*, à S. Sauveur, Tableaux, Estampes & Livres. M^r *Quesnel*, aux PP. de l'Oratoire de S. Iaques, Tableaux, Deffains & Estampes. M^r *Renard*, Conseiller près le Chevalier du Guet, Tableaux & Médailles antiques. M^r de *Richaumont*, en l'Isle du Palais sur le Quay de Bourbon, petits Tableaux tres-fins & Pierres precieuses. M^r le Duc de *Richelieu*, à la place Royale, Tableaux anciens & modernes. M^r de *Seve*, Conseiller d'Etat, Médailles antiques. M^r le President *Tambonneau*, Fauxbourg Saint Germain, Livres rares, Tableaux & Fruits. M^r l'Evêque de *Tarbes*, proche la place Royale, Tableaux & Médailles. M^r le *Tenneur de Mauviffon*, Isle N. D. proche le pont de Bois, Tableaux modernes, Emaux, Bronzes, Estampes. M^r *Thevenot*, au Village d'Iffy, Manuscripts Orientaux.

M^r *Tauernier*, Baron d'Aubonne, rue du Colombier, Curiosités des Indes de toutes fortes & Bijoux precieux. M^r *Tourtat*, Tableaux, manches de Couteaux d'Agathe. M^r *Tribou*, près S. Germain de l'Auxerrois, Tableaux, Armes des Indes, Couâteaux de Turquie & de Perse. M^r *Tronçon*, Livres rares, Tableaux & Médailles antiques. M^r *Vaillant*, Docteur Medecin, rue S. Iaques, chez M^r Gayant, Médailles antiques & importantes. M^r *Varenne*, près la Mennoye, Tableaux & diverses Curiosités. M^r le Comte de *la Valiere*, Tableaux. M^r *Vbin*, Emailleur, rue S. Denys, vis à vis la rue aux Ours, Thermometres, Barometres, Larmes d'Hollande & autres Curiosités. M. le Duc de *Verneüil*, rue S. Antoine, Fleurs & Médailles. M^r *Villain*, rue S. Denys, Tableaux, &c. M^r *Viuot*, rue de l'Arbre Sec, Estampes, Tableaux anciens & modernes. M^r de la *Vrilliere*, tres-beaux Tableaux anciens & modernes.

III. — *Curieux & Antiquaires, dans d'autres villes de l'Europe.*

AIX. M^r *Viany* possède Livres & Manuscripts. M^r *Bonfils*, Chanoine, Médailles antiques. M^r le Prieur *Borilly*, Cabinet de toutes sortes de raretés. M^r *Sibon*, Thrésorier de France, Advocat, Médailles antiques, &c. M^r *Lautier*, Maître Apothicaire, belles Gravures antiques, Médailles, Statues, &c. M^r *Imbert*, Tableaux. M^r *Bleune*, Curiosités naturelles & Médailles d'or. M^r de *Mazaugues*, Conseiller, Antiquités, livres, &c.

AMSTERDAM. M^r *Lucas Occo*, Advocat, Médailles & Gravûres antiques. M^r de *Vitzen*, Tableaux & Médailles d'or & d'argent. M^r *Schwamerdam* Pere, sur le Vervesgraf, raretés des Indes. M^r *Schwamerdam* Fils, Docteur Medecin, Curieux d'Insectes & d'anatomie. M^r *Vanderhem*, Médailles antiques. M^r *Grille*, Médailles antiques.

ARLES. M^r *Terrein*, Conseiller, Médailles antiques. M^r *Agard*, Orfevre, Médailles Antiques.

AVGSBOVRG. M^r *Verner*, Peintre excellent, Tailles-douces, Miniatures & Médailles antiques. M^r *Thoman*, Médailles, Estampes, Tableaux, Livres & autres Bijoux.

AVIGNON. M^r *Beyrede*, Tableaux & Médailles. M^r *Gregoire*, Orfevre, Médailles antiques.

BASLE. Cabinet d'*Amerbach* que l'Academie a acheté, Tableaux d'Holbens, Manuscripts & Médailles. M^r *Fesch*, Manuscripts, Tableaux & Médailles. M^r *Plater*, Curiosités naturelles de toutes sortes.

BERLIN. Cabinet de l'*Elesteur de Brandebourg*, Livres, Manuscripts, Médailles, &c. L'apothicairerie, qui est une des plus belles de l'Europe.

BERNE. M^r *Morel*, Estampes & Médailles antiques.

BOLOGNE. M^r *Capponi*, Medecin, Médailles & Antiquités.

M^r *Gioseffo Magnavacca*, Peintre, Médailles antiques. M. *Ca-craddri*, Médecin, Médailles antiques. Cabinet d'*Aldrovandi* & du marquis *Coffér*. M^r le comte *Zani*, Belles-lettres.

BRVXELLES. *Iesuites*, Livres & Médailles Antiques. Le Duc d'*Arfchot*, Tableaux, Statues & Médailles.

CLERMONT. Le R. P. *Lacarry*, Iesuite, Médailles. M^r *Godard*, Médailles.

COPENHAGVE. Cabinet du Roy de Danemarc. M^r *Bartholin*, Docteur Medecin, Curiosités naturelles, Manuscripts, &c. *Olaus Vormius* a décrit son Cabinet.

DRESDE. *Electeur de Saxe*, Livres, Médailles antiques.

DOVRLACH. Marquis de *Dourlach*, Médailles antiques.

ENCHVSE en Hollande. Restes du Celebre Cabinet du Docteur *Paludanus*.

FLORENCE. Cabinet du *grand Duc*, Tableaux, Médailles, Bustes & Manuscripts.

FRANCFORT. M^r *Squelkens*, Resident de l'Electeur Palatin, Tableaux, Estampes & Médailles.

GOTTORF. Cabinet du Prince, de toutes fortes de raretés, qu'*Olearius* a fait imprimer en Allemand.

GRENOBLE. M^r de *Pluvinel*, Conseiller, Médailles d'or & de bronze. M^r *Chorier*, Aduocat, Curieux d'Inscriptions & de Manuscripts. M^r le duc de *Lesdiguiere*, Médailles & Tableaux. M^r de la *Roche*, Conseiller, Médecin, Antiquités.

HAMBOVRG. Cabinet de M^r *Georges Ludres*, Médailles & autres Antiquités. M^r *Fogelius*, qui acheta à Lyon un Medaillier du P. Compain, où il y avoit une Lampe antique treuvée à Lyon au jardin de M^r Barra le Medecin, fort avant en terre, avec des Médailles, laquelle étoit toute semblable à celles de Cardan; ce qui montre, ou qu'il n'en étoit pas l'inventeur, ou que du moins les Esprits se sont rencontrés en cela.

HEIDELBERG. Cabinet de l'Electeur *Palatin*, Médailles antiques d'or, &c. M^r *Israël*, Professeur en Medecine, Médailles antiques.

JENE. Université de Saxe. M^r *Bofius*, Médecin, Médailles antiques. M^r *Roffinck*, Grand Olympe.

INSPRVCH. Cabinet de l'*Empereur*, Statües, Pierres fines, Cristaux, Coraux, Médailles antiques, &c.

LEIPSIC. M^r *Lorentz*, Bourguemestre, Curiosités de toutes fortes, Cabinet de Médailles de feu M^r *Meyer*.

LEYDEN. Curiosités naturelles de l'Amphiteatre & du jardin Botanique, Manuscripts Orientaux de *Scaliger* dans la Bibliotheque de l'Academie.

LONDRES. Cabinet du Roy, Tableaux, Médailles, &c. Prince *Robert*, Machines de Mathematiques & Astrologie. Cabinet de la *Société Royale*. M^r *Boile*, Machines de Mathematiques. M^r *VVillis*, de même. M^r *Howard*, Cabinet de Curiosités. Cheualier *Cotton*, Manuscripts & Antiques. M^r *Guy Achard*, Médailles antiques. M^r *Voheler*, Médecin, Médailles antiques.

MARSEILLE. M^r *Simian*, Botaniste excellent.

MILAN. Cabinet de M^r *Septala*, Noble Milanois, imprimé en Italien.

MONTBRISON en Forests. M^r de la *Mure*, Manuscripts & Antiquités.

MONTPELLIER. M^r *Ranchin*, Medailles Antiques. M^r *Rey*, Lunettes & raretés d'Optique. M^r *Gilibert*, le Cabinet de *Cathelan*.

MVNICH. *Electeur de Baviere*, Médailles d'or antiques.

NEVSTAD. *Duc de Virtemberg*, Estampes, Médailles & Tableaux.

NIMEGVE. M^r *Smettius*, Urnes, Autels, Inscriptions, débris de sépulcres & Médailles antiques.

NISMES. M^r de *Guyran*, Doyen des Conseillers, Inscriptions & Medailles antiques. M^r *Grauerols*, Aduocat, Medailles antiques.

PRAGVE. Cabinet de l'*Empereur*, Manufcr. & Medailles.

RIOM. M^r *Chaduc*, Medailles Antiques.

ROME. Cardinal *Boncompagnon*, Tableaux & Medailles.

Cardinal *de Maximis*, Statues & Inscriptions, Médailles antiques tres-belles. Chevalier *del Pozzo*, Tableaux. La *Reyne de Suede*, Tableaux & Medailles antiques rares. L'Abbé *Bracheſi*, Medailles antiques. Monſignor *Ginetti*, Medailles antiques. *Agostini*, Gravûres antiques. Le R. P. *Kircher*, leſuite, Talifmans & Hieroglyphiques. Le R. P. *Azzelin*, Medailles Antiques. Cardinal *Barberin*, doyen des Cardinaux, Médailles antiques. Cardinal *Carpegna*, Médailles.

STOKOLM. Cabinet du *Roy de Suede*. M^r *Grypiel*, Senateur du Royaume, Médailles Antiques.

STRASBOVRG. M^r *Brakenoffer*, Curioſités naturelles & Monnoyes de toutes ſortes.

STVCKARD. Cabinet du *Duc de Wirtemberg*, Vafes précieux, raretés naturelles & Medailles.

TVRIN. *Duc de Savoye*, Tableaux, Medailles, &c.

VENISE. *Rofini*, Noble Venitien, Statûes, Tableaux, &c. M^r *Franc. Rota*, proche l'églife S. Marc, Médailles antiques. M^r *Nefca*, Curieux de Médailles.

VIENCE. Cabinet de l'*Empereur*, qui eſt vn des plus beaux de l'Europe, Manuſcripts, Médailles, Eſtampes, Agathes, Buſtes, &c.

VLME. M^r *Paour*, Marchand, Squelettes d'Animaux, Coquillages, &c. l'y ay veu vn Fuzil qui ſe charge par la ſeule compreſſion de l'air & qui porte preſqu'autant qu'un chargé de poudre : ce qui eſt aſſés rare en France. Il y en a un autre à Roüen chez M^r *Doucet*, Marchand Droguiſte & Curieux. M^r *Veitchman*, Cabinet de Curioſités naturelles, dont le Catalogue eſt imprimé en Allemand. Il a entr'autres vne Mumie entiere, ou vn corps deſſeché dans les Sables de l'Arabie, ce qui eſt autant rare que celles d'Egypte ſont communes. M^r *Schermeyer*, Monnoyes & Médailles Antiques.

VPSALE. M^r *Scheffer*, Profeſſeur, Manuſcr. & Médailles.

ZVRICH. Dans la Bibliotheque publique, Manuſcripts & Médailles. M^r *Lochman*, Curioſités naturelles. M^r *Henry Muller*, Curieux d'Inſcriptions & de Medailles Antiques.

Curieux de Lyon, en 1826.

Artaud a dressé une liste des *Curieux de son temps*, sur les marges de son exemplaire du Livre de Spon ; c'est un supplément à celle qu'on vient de lire. Il n'est pas sans intérêt, pour l'histoire littéraire d'une grande ville, de tenir note des amateurs qui y ont formé de belles collections de livres, médailles, monnaies & objets d'art antiques ou modernes.

M. *Revoil*, cabinet de pièces gothiques du plus grand intérêt, au Palais-des-Arts.

M. *Grobon*, plusieurs tableaux de sa façon.

M. *Artaud*, collection d'antiquités romaines & égyptiennes (1).

M. *Mouton-Fontenille*, quelques oiseaux & minéraux.

M. *Francoal*, tableaux modernes.

M. *Tissier frères*, pharmaciens, objets d'histoire naturelle & minéraux.

M. *Barre*, pharmacien, antiquités, médailles & monnaies.

M. *Coulet*, avoué, tableaux & curiosités.

M. *Coulon*, avocat, bibliothèque très-estimée, beaux livres (2).

M. *Poupar*, bibliothécaire de la ville, ivoires, meubles anciens & émaux.

M. *Vincent de Vaugelas*, quelques tableaux flamands.

(1) Cette collection a été acquise par la ville & placée au Palais-des-Arts.

(2) M. Coulon avait formé, en effet, une collection considérable de fort beaux livres, mais sans spécia-

lité, & médiocrement riche en ouvrages rares & curieux : elle a été vendue à Paris, en 1829. Voyez le *Catalogue des livres rares & précieux de la Bibliothèque de M. Coulon*. Paris, de Bure, 1829, in-8°.

- M. *Marduel*, vicaire, antiquités, livres.
 M. *Lambert*, médailles antiques, monnaies, livres, bronzes (1).
 M. *Greppo*, grand-vicaire, antiquités, médailles (2).
 M. *Bourgeois*, papillons & insectes.
 M. *le chevalier de Valou*, collection de Boiffieu.
 M. *de Boiffieu*, dessins de son père.
 M. *de Chazelle*, tableaux de fleurs.
 M^{me} *Mayeuvre*, collection de tableaux.
 M. *Gavinet*, statues modernes & tableaux.
 M. *de Fleurieu*, tableaux & curiosités.
 M. *de Sermezy*, vitraux & meubles gothiques.
 M^{me} *de Sermezy*, sculptures de sa façon.
 M. *Turin*, négociant, tableaux & gravures.
 M. *Yemeniz*, négociant, livres grecs & dessins (3).
 M. *Perret*, monnaies de la Révolution.

(1) M. Lambert a donné ses collections aux Musées du Palais-des-Arts.

(2) Le cabinet de M. l'abbé Greppo a été vendu aux enchères publiques, à Paris, en 1856. Voyez la *Description des médailles & antiquités du cabinet de M. l'abbé H. G****, par M. J. de Witte; Paris, impr. de F. Didot, 1856, gr. in-8° de 16 feuilles & 3 pl. grav.

(3) L'admirable bibliothèque de M. Yemeniz mérite mieux que cette mention sommaire; c'est une des plus riches & des mieux composées qui existent, même à Londres & à Paris. On y remarque, & en grand nombre, les éditions lyonnaises les plus curieuses du seizième siècle, les romans de chevalerie les plus

recherchés, des incunables, des Alde d'élite, des livres rares de tout genre, des manuscrits sur vélin ornés de majuscules colorées, &c. Ce qui recommande surtout la plupart des livres de cette collection, c'est la beauté exceptionnelle des exemplaires, presque tous somptueusement reliés par les grands artistes en ce genre, Duru, Koehler, Bauzonnet-Trautz. Cette bibliothèque existe encore & s'enrichit tous les ans; bibliophile & bibliothécaire, je désire vivement que la ville de Lyon en puisse faire un jour l'acquisition: nulle part les livres précieux, qui sont sortis des presses de ses imprimeurs célèbres, ne se trouvent en si grand nombre & en si bonne condition.

- M. *Gaillard*, architecte, bijoux & tabatières.
 M. *Eynard*, instruments de mécanique.
 M. *Tabareau*, mécaniques.
 M. *de Jerphanion*, monnaies anciennes.
 M. *Carrand*, objets gothiques du meilleur choix.
 M. *Pagès*, insectes, coquilles & pétrifications.
 M. *Spréafico*, jolis dessins & tableaux.
 M. *de Verna*, quelques antiquités gauloises.
 M. *Richard*, peintre, tableaux de sa façon, meubles gothiques.
 M. *Maiziat*, échantillons d'étoffes de soie.
 M. *Charles Rambaud*, dessins.
 M. *Jordan*, tableaux.
 M^{me} *Michoud*, tableaux & dessins.
 M. *Thomas Dugas*, objets d'histoire naturelle.
 M. *Balbis*, herbiers & livres.
 M. *Pagès*, fossiles.
 M. *Coste*, conseiller, collection de livres relatifs à la ville de Lyon (1).
 M. *Comarmond*, objets d'histoire naturelle & curiosités (2).

Trente ans à peine se sont écoulés depuis qu'Artaud rédi-

(1) La bibliothèque de M. Coste se composait de deux parties : 1^{re} la collection lyonnaise achetée par la ville en 1854; voy. le *Catalogue de la Bibliothèque lyonnaise de M. Coste*, rédigé par A. Vingtrinier, Lyon, L. Perrin, 1853, deux parties in-8°, & la *Table de la Bibliothèque lyonnaise de M. Coste*, par J.-B. Monfalcon, Lyon, 1856, in-8°; 2^{re} une bibliothèque choisie dans laquelle on remarquait des livres d'histoire & des éditions fort précieuses; voy. le *Catalogue des livres rares & pré-*

cieux de la Bibliothèque de feu J.-L.-A. Coste; Paris, Potier, 1854.

(2) M. Comarmond (mort en 1858, conservateur du Musée des Antiques du Palais-des-Arts) avait formé un cabinet très-considérable & justement célèbre d'objets d'art de toutes sortes, antiquités, émaux, poteries, bronzes, manuscrits, &c. Ce cabinet a été signalé à la curiosité des étrangers par Balbi dans son *Précis de géographie*, & par divers écrivains. Il a été vendu & dispersé.

geait la liste qu'on vient de lire; presque tous les *Curieux* qu'il a mentionnés ont cessé de vivre, & les collections, de valeur très-inégale, qu'ils avaient formées, ont été dispersées. Ils n'ont pas laissé beaucoup de successeurs; on peut toutefois citer encore :

M. *Broleman*, manuscrits sur vélin avec miniatures & majuscules peintes, objets d'art; collection formée par M. Broleman père.

M. *de Chaponay*, bibliothèque nombreuse, instruments de musique, quatuor instrumental de Guarnerius, &c.

M. *Gilibert*, médecin, collection de tableaux.

M. *Guillin d'Avenas*, livres & objets d'art.

M. *Rofaz*, livres, brochures, médailles, emblèmes, &c., relatifs à l'histoire de la Révolution à Lyon (1).

M. *Trimolet*, dessins, antiquités diverses.

M. *Michel*, émaux, objets d'art.

M. *Bellet de Tavernost*, manuscrits sur vélin, médailles, &c.

M. *Léon Cailhava*, beaux exemplaires de livres rares (2).

Dans le *Manuel du Bibliophile & de l'Archéologue lyonnais*, p. 371, j'ai fait l'observation que le nombre des *Curieux* de livres & antiquités a sensiblement diminué à Lyon depuis Spon; mais j'ai fait remarquer en même temps que, par une compensation plus que suffisante, nous avons aujourd'hui des Bibliothèques publiques & des Musées en voie de prospérité.

J.-B. M.

(1) Cette collection a été acquise par la ville en 1846, & déposée aux archives.

(2) M. Cailhava avait formé une bibliothèque peu considérable par le nombre des volumes, mais précieuse à d'autres titres, qui a été vendue aux enchères en 1845 à

Paris. Le haut prix auquel la plupart des livres s'élevèrent fut alors considéré comme un événement, & cependant ce prix ferait bien dépassé aujourd'hui. Voyez le *Catalogue de la Bibliothèque de M. L. C. de Lyon*. Paris, Techener, 1845, in-8°.

A highly decorative rectangular border with intricate floral and scrollwork patterns, featuring repeating motifs of leaves, flowers, and scrolls.

SUPPLEMENT
AV LIVRE
DE JACOB SPON
SVR
LES ANTIQVITES
DE LYON

M DCCC LVII



SUPPLEMENT



A première édition de ce livre contenait cent cinquante inscriptions découvertes autrefois à Lyon, ou qui, provenant d'autres localités, se trouvaient alors dans cette ville. A ce nombre nous avons pu en ajouter une vingtaine, d'après les notes manuscrites de l'exemplaire de la Bibliothèque impériale, ce qui porte à cent soixante-dix environ le total des inscriptions lyonnaises que Spon avait connues. Plus de la moitié de ces monuments avaient disparu au commencement de ce siècle. Artaud retrouva les autres, & il eut l'heureuse idée d'en former une collection à l'usage du public ; il en réunit cinquante-quatre sous les portiques du Palais-des-Arts, & telle fut l'origine du Musée lapidaire de Lyon, que fit connaître la Notice publiée en 1808. C'était peu de chose encore ; mais l'impulsion était donnée, & le zélé directeur, continuant activement ses recherches & ses acquisitions, parvint, en 1816, dans sa deuxième *Notice du Musée*, à donner au public le texte de cent dix-huit inscrip-

tions antiques. L'année précédente, il avait présenté à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres son *Musée lapidaire*, ouvrage resté manuscrit, dans lequel il a décrit & figuré environ cent cinquante monuments épigraphiques.

Le nombre des inscriptions lyonnaises a plus que doublé depuis. Beaucoup de vieilles maisons ont été démolies dans ces dernières années; des tranchées profondes, creusées pour construire des égouts ou placer des tuyaux, ont sillonné nos principales rues, & ces travaux ont fait faire d'importantes découvertes. On pensait qu'il y avait quelques inscriptions, beaucoup peut-être, dans les fondations de la première arche du pont du Change, sur la Saône; cette conjecture s'est trouvée justifiée lorsque le vieil édifice a été remplacé, en 1847, par le pont de Nemours. Fouillé sur plusieurs points, le sol de Saint-Irénée, où s'éleva la ville romaine de *Lugdunum*, a continué à fournir aux archéologues de précieux sujets d'étude. Une voie de communication ouverte de la Quarantaine à Saint-Just a fait retrouver des monuments épigraphiques déjà connus, mais dont on avait perdu la trace. Enfin, d'heureuses découvertes, dues soit à la tradition, soit au hasard, ont fait découvrir des inscriptions précieuses, au premier rang desquelles il faut placer le beau monument de *Timésithée*, qui est venu enrichir dernièrement notre Musée (1).

(1) Voyez plus haut, page 163.

On compte aujourd'hui (septembre 1858) dans le Musée lapidaire trois cent vingt inscriptions payennes & environ quarante-cinq inscriptions chrétiennes.

Tous ces monuments ne sont pas relatifs à *Lugdunum*; si l'épigraphie lyonnaise était soumise à une révision attentive, il faudrait en retrancher un certain nombre d'inscriptions qui n'ont aucun rapport avec la colonie romaine, celles, par exemple, qui ont été apportées à Lyon de Vienne, de Die, de Vaison, de Nîmes & même de Rome. On ne doit considérer comme appartenant à l'histoire ancienne de Lyon, que celles qui ont été extraites du sol de la ville même, ou trouvées dans ses environs immédiats; pour qu'une inscription antique provenant d'autres localités puisse être qualifiée de lyonnaise, il faut qu'on y lise le nom de *Lugdunum*. Si l'on s'écarte de ces deux conditions, on grossit l'épigraphie lyonnaise de monuments qui lui sont absolument étrangers, & on l'appauvrit de tout ce qu'on lui prête de superflu (1).

Spon a dit dans le livre même que nous reproduisons (2): « Ce seroit une témérité de vouloir épuiser
« dans un petit volume comme celui-cy, & dans peu
« de tems, toutes nos Antiques de Lyon. S'il y en a
« d'enfvelies, on les deterrera, & l'on en remar-

(1) Dans l'ouvrage intitulé *Lugdunensis historia monumenta*, j'ai reproduit le Musée lapidaire tel qu'il existe aujourd'hui, & publié, sous une autre forme, le recueil

complet de toutes les inscriptions antiques qui sont relatives à *Lugdunum*, quels que soient leur origine & le lieu où elles se trouvent.

(2) Page 222.

« quera d'autres auxquelles on n'auoit pas pris garde :
« j'espère que les Curieux m'en feront part. » Nous avons essayé d'accomplir ce vœu en réunissant ici aux inscriptions antiques publiées par le célèbre antiquaire, les principales de celles qui ont été découvertes depuis sa mort. Nous avons cru devoir y ajouter toutes celles qui, ayant été trouvées dans ces dernières années, n'ont pu encore être recueillies dans aucun des grands ouvrages publiés sur l'épigraphie lyonnaise. On les trouvera réunies ici pour la première fois.

M. Léon Renier a bien voulu se charger de classer ces divers monuments, de manière à en former, avec les explications qu'il y a jointes, un tableau de l'administration de la province Lyonnaise, de la grande institution du culte de Rome & d'Auguste, & de la colonie de *Lugdunum*, pendant la période qui commence à Auguste & finit à l'avènement de Dioclétien.

Mais Spon ne s'étoit point occupé seulement des inscriptions de *Lugdunum* ; il a traité, avec un soin égal, des autres antiquités découvertes sur l'emplacement de cette colonie : nous avons cru devoir compléter son travail aussi sous ce rapport.

Il y a beaucoup de sarcophages sous les portiques du Palais-des-Arts ; quelques-uns n'ont pas d'inscriptions, d'autres en ont. Parmi ces derniers les plus dignes d'attention sont ceux de *Julia Felicissima*, de *Lanina Galatia*, de *Mucassenia Fortunata*, de *Titia For-*

tunata, d'*Aurelia Sabina*, d'*Exomnius Paternianus* & de *Vindicia Luperca*. Spon en a mentionné plusieurs; mais il n'a pas connu les deux magnifiques sarcophages sans inscriptions, dont on trouvera la gravure parmi les planches qui accompagnent cette édition. L'un a été découvert en 1809, sur la rive gauche de la Saône, auprès de Sainte-Marie-des-Châines; il est en marbre blanc, & orné de stigiles; sur la face principale, deux personnages debout, une femme à droite & un homme à gauche, soulèvent une draperie. L'autre sarcophage est de la plus grande beauté; il est en beau marbre blanc de Paros, & représente le triomphe de Bacchus à son retour de l'Inde. Il a été découvert en 1824, dans les fondations de l'église de Saint-Irénée, & transporté en 1845 au Musée lapidaire.

J.-B. M.

I.

INSCRIPTIONS RELATIVES A L'ADMINISTRATION
DE LA PROVINCE.§ I. — *Légats impériaux.*

L'inscription suivante a été découverte en 1805, près de Carouge (canton de Genève); elle est aujourd'hui encastrée dans la muraille extérieure de l'église catholique de ce village.

M·CARANTIVS·MACRINVS·CENTVRIOCOH
PRIMAEVRBANAE
FACTVS·MILES·IN·EAD·COHORTE·DOMITIAN^{II}·C^{OS}
BENEFICIAR·TETTINI·SERENI·LEG·AVG·VESPAS·X·COS
CORNICVLAR·CORNELI·GALLICANI·LEG·AVG·EQUESTRIB
STIPENDIS·DOMIT·VIII^{III}·COS·ITEM·MINICI·RVFI·LEGATI·AVG
EVOCATVS·AVG·DOMIT·XIII^{III}·COS·CENTVRIO·IMP·NERVA^{II}·COS·T·P·I

M(arcus) Carantius Macrinus, centurio coh(ortis) primae urbanae. Factus miles in ead(em) cohorte Domitiano II co(n)s(ule); beneficiar(ius) Tettieni Sereni leg(ati) Aug(usti) Vespas(iano) [I]X co(n)s(ule); cornicular(ius) Cornelii Gallicani leg(ati) Aug(usti) equestrib(us) stipendiis Domit(iano) VIII co(n)s(ule), item Minicii Rufi leg(ati) Aug(usti); evocatus Aug(usti) Domit(iano) XIII co(n)s(ule); centurio imp(eratoris) Nerva II co(n)s(ule). T(estamento) p(oni) j(ussit).

Cette inscription a déjà été plusieurs fois publiée, notamment par M. Ferrucci, dans le *Bullet. de l'In-*

stiut de corresp. archéol. de Rome, 1844, p. 127, avec un commentaire explicatif de M. le comte Borghesi; par M. Mommsen, dans ses *Inscript. Helveticæ*, n° 78, & par M. Henzen, dans son supplément au recueil d'Orelli, n° 6770. Nous en empruntons le texte au recueil de M. Mommsen, qui l'a reproduite en figurant les nombreuses ligatures qu'elle contient.

Elle nous fait connaître trois légats impériaux de la Lyonnaise, savoir :

1° *T. Titienus Serenus*, qui était à la tête de l'administration de la province en 79 de notre ère (1), & qui fut consul suffectus avec *C. Scoedius Natta Pinarianus* (2), suivant M. Borghesi, pendant la seconde moitié de l'an 83;

2° *Cornelius Gallicanus*, qui exerçait les fonctions de légat pendant cette même année 83;

3° Enfin, *L. Minicius Rufus*, qui, ayant été consul avec Domitien en 88, dut être le successeur immédiat du précédent.

On voit en outre par ce monument, que le gouvernement de la province Lyonnaise occupait, dans la hiérarchie des fonctions publiques, le degré immédiatement inférieur au consulat. C'est ce que prouve encore l'inscription suivante, dont nous empruntons également le texte au recueil de M. Mommsen (n° 175).

(1) Vespasien était alors consul pour la 1^x fois; mais c'était la x^e année de sa puissance tribunitienne. Le lapicide a confondu ces deux

chiffres.

(2) Voyez l'inscription publiée par Marini, *Atti e monum. de' Fratelli Arvali*, p. 376.

2

. IMPER · CAES · NERVAE FLAVIAE · FIRMAE · ET TRAIANI · CAESARIS LEG · VI · FERRATAE · SOD AERARI · MILITARI TRAIANI · CAESARIS PROVINCIAE · LVGDV IMP · NERVAE · TRAIAN DACICI · AD · CEN COLONIA · PIA · FLAVI <i>helvetiorvm</i> PATR	 LEGATO E · AVG · GERM · LEG · XVI TO · IMP · NERVAE · DACICI ALI · FLAVIALI · PRAETORI · IMP · NERVAE · DACICI NENSIS · CONSVLI · LEGATO · AVG · GERMANIC SVS · ACCIPIENDOS A · CONSTANS · EMERITA FOEDERATA ONO

Des deux parties de cette inscription, la première, celle de gauche, est depuis longtemps perdue; la seconde, moins le premier mot, LEGATO, existe encore: elle est encastrée dans l'église d'Avenche (canton de Vaud), où M. Mommsen l'a vue & copiée. Elle se lit ainsi:

....legato Imper(atoris) Caes(aris) Nervae Aug(usti) Germanici leg(ionis) sextae decimae Flaviae Firmae et legato Imp(eratoris) Nervae Trajani Caesaris Aug(usti) German(ici) Dacici leg(ionis) sextae Ferratae, fodali Flaviali, praetori(o) aerarii militaris (1), legato Imp(eratoris) Ner-

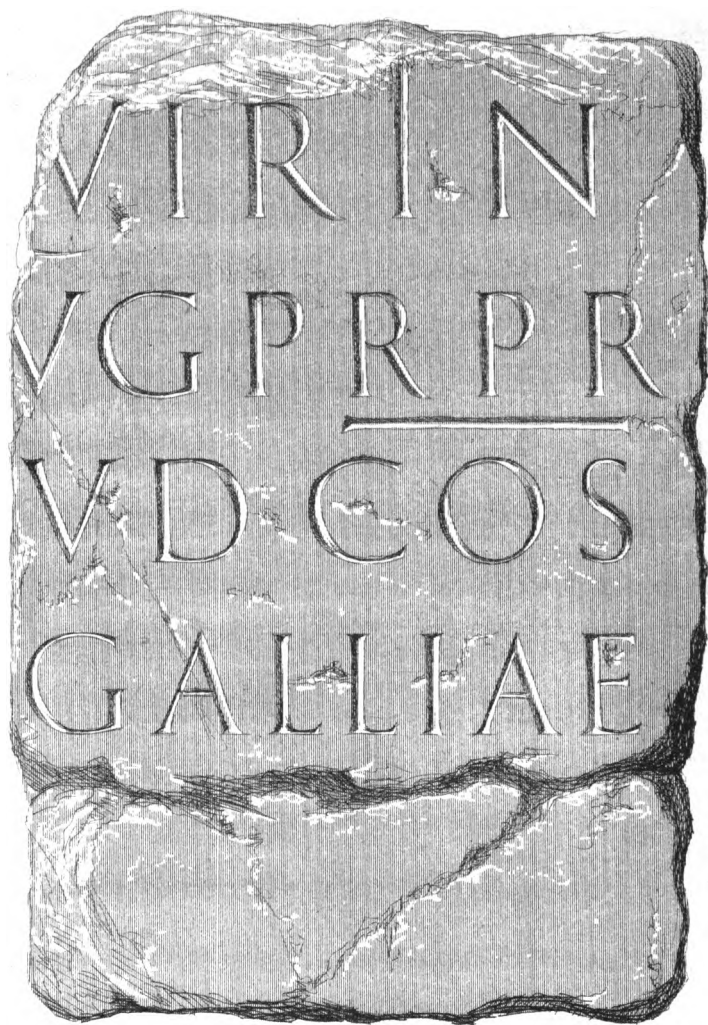
(1) Les mots PRAETORI · AERARI · MILITARIS ont fort embarrassé les commentateurs. Il faudrait, suivant M. Henzen (*Orell. Supplem.*, Indices, p. 104), suppléer entre les deux premiers le mot

vae Trajani Caefaris Aug(usti) Germanici Dacici provinciae Lugdunensis, consuli, legato Imp(eratoris) Nervae Trajani Caefaris Aug(usti) Germanic(i) Dacici ad census accipiendos, colonia Pia Flavia Conflans Emericita Helvetiorum foederata patrono.

Malheureusement, cette inscription est incomplète; elle ne nous fait pas connaître le nom du personnage en l'honneur duquel elle a été gravée; mais elle nous apprend que ce personnage fut gouverneur de la Lyonnaise au commencement du règne de Trajan; qu'au sortir de cette charge il fut nommé consul, & qu'après avoir déposé les faisceaux, il revint encore

PRAEF, *praefecto*. Mais, comme l'a fait remarquer avec beaucoup de raison l'auteur d'un savant travail sur quelques inscriptions antiques, M. Allmer, on ne ferait ainsi que déplacer la difficulté: on pourrait toujours se demander ce que vient faire ici le titre de *préteur*, que le personnage dont il s'agit avait dû recevoir avant d'exercer les différentes fonctions énumérées dans les lignes précédentes. M. Allmer propose, en conséquence, de corriger le mot PRAETORI lui-même, & de n'y voir qu'une simple faute de copie pour PRAEFECTO. Je pense qu'il n'y a rien à changer, mais qu'au lieu de *praetori*, il faut lire *praetori(o)*. Les fonctions de préfet du trésor militaire se donnant toujours à d'anciens préteurs, on a pu quelquefois les

désigner ainsi. Peut-être d'ailleurs cette dénomination infolite avait-elle ici pour objet de réparer l'omission du titre de préteur, commise par le lapicide dans les lignes de l'inscription qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous. On trouve un exemple semblable dans une inscription de *Thamugas* (*Inscr. de l'Algérie*, n° 1505) relative à *P. Iulius Iulianus Martialianus*, dont une inscription de *Cirta* (*Ibid.*, n° 1839) nous donne le *curfus honorum* complet & parfaitement régulier. Dans cette dernière inscription, le titre de préteur est mentionné à sa place habituelle; dans la première, il a été omis, mais en mentionnant plus loin celui de *curator viarum*, on a ajouté au nom de la voie *Ciminia* l'épithète de PRAETORIA.



Downloaded from Google Books

une fois dans la province, pour y diriger l'importante opération du recensement.

3

VIRIN

VGPRPR

VDCOS

GALLIAE

Cette inscription a été trouvée dans la Saône, un peu au-dessous du pont de Nemours, au mois de janvier 1858; elle est aujourd'hui au Musée.

Au-dessous de la première lettre de la première ligne, on aperçoit la trace d'un Q, qui devait précéder cette lettre. Les lettres de cette ligne ont dix-neuf centimètres de hauteur; celles des autres lignes en ont seize. La hauteur de la pierre est de un mètre quinze centimètres; sa largeur de un mètre dix centimètres. Enfin on remarque entre la dernière lettre de chaque ligne & le bord de la pierre un espace vide d'environ vingt centimètres, ce qui prouve que l'inscription ne se prolongeait pas de ce côté, & nous force à placer vers la gauche tout ce que nous devons y ajouter pour la compléter.

Le mot QVIRIN, qui formait la fin de la première ligne, est l'abréviation de *Quirina*, nom de la tribu à laquelle appartenait le personnage en l'honneur du-

quel le monument avait été élevé. Ce nom se plaçait toujours avant le furnom, & après l'indication de la filiation, laquelle était elle-même précédée du nom de famille & du prénom. Cette ligne devait donc contenir, outre ce mot, l'initiale d'un prénom, un nom de famille au datif, l'initiale d'un autre prénom, & la lettre F, abréviation de *filio*.

Un furnom également au datif devait former le commencement de la deuxième ligne, & ce furnom devait être suivi des lettres L E G · A, complément des figes V G · P R · P R · Cette ligne peut donc se restituer ainsi :

. L E G A V G P R P R

il n'y manque que le furnom du personnage auquel le monument a été consacré.

Cette restitution, qui est certaine, appelle comme complément nécessaire le mot *provincia* & le nom de la province dont il s'agit, nom dont nous avons la fin dans les deux premières lettres de ce qui nous reste de la troisième ligne ; & ce nom étant abrégé, le mot *provincia* devait l'être également.

Cette ligne doit donc être ainsi restituée :

P R O V I N C L V G V D C O S

La restitution de la quatrième ligne ne présente au-

cune difficulté ; cette ligne était nécessairement ainsi conçue :

TRESPROVINC GALLIAE

L'inscription entière peut donc se restituer ainsi :

..... QVIRIN
 LEG AVGPRPR
 PROVINC LVGVDCOS
 TRESPROVINC GALLIAE

.... Quirin(a) (tribu)..... leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) provin-
 c(iae) Lugud(unensis), co(n)f(uli), tres provinc(iae) Galliae.

On voit qu'elle a servi à décorer un monument élevé par l'assemblée des députés des trois provinces de la Gaule, en l'honneur d'un légat impérial de la Lyonnaise, qui appartenait à la tribu *Quirina*, qui exerça ces hautes fonctions à une époque où il n'y avait qu'un seul empereur, & qui, après les avoir quittées, fut élevé au consulat.

Je dis que ce personnage exerça les fonctions dont il s'agit à une époque où il n'y avait qu'un seul empereur; car s'il y avait eu alors deux ou trois empereurs, on ne se serait pas servi du sigle de *Augusti*, AVG, mais de celui de *Augustorum duorum*, AVGG, ou de celui de *Augustorum trium*, AVGGG. Il fut ensuite élevé au

consulat : c'est ce que prouve la place occupée dans l'inscription par le titre de *consul*, COS, immédiatement après le nom de la Lyonnaise. Il avait donc quitté le gouvernement de cette province lorsqu'on lui consacra ce monument; & en effet nous avons déjà vu (1) que les fonctionnaires du gouvernement impérial ne pouvaient recevoir de leurs administrés de semblables honneurs, que soixante jours au moins après l'expiration de leurs fonctions.

La restitution des deux dernières lignes, qui, on l'a vu, est complète & parfaitement certaine, nous donne la largeur de l'inscription, & nous prouve que cette largeur était triple de celle de la pierre retrouvée: or la largeur de cette pierre est de un mètre dix centimètres; celle de l'inscription était donc d'un peu plus de trois mètres. Quant à sa hauteur, elle devait être égale à celle de la pierre, c'est-à-dire de un mètre quinze centimètres.

A quel monument peut avoir appartenu une inscription de dimensions aussi considérables? J'avais d'abord pensé au piédestal d'une statue équestre de proportions colossales, & ce qui m'avait fait m'arrêter à cette idée, c'est qu'on ne connaissait jusqu'ici aucun exemple d'un monument plus considérable qu'une statue équestre, élevé par une province à un de ses anciens gouverneurs; j'ai dû cependant y renoncer.

Tous les piédestaux de statues dont les inscriptions

(1) Page 171. note, col. 2.

font parvenues jusqu'à nous, relatent la série entière des fonctions publiques auxquelles avaient été appelés les personnages en l'honneur desquels ces statues ont été élevées ; & ces monuments sont assez nombreux pour que l'usage qu'ils nous font connaître puisse être considéré comme le résultat d'une règle générale. Or, on n'arrivait pas d'emblée au gouvernement d'une province aussi importante que la Lyonnaise, &, pour ne citer ici que les degrés de la hiérarchie que le personnage dont nous nous occupons avait dû nécessairement parcourir avant d'être appelé à ces éminentes fonctions, il avait dû exercer une des charges du vigintivirat, le tribunat militaire, la questure qui lui avait ouvert les portes du sénat, le tribunat du peuple ou l'édilité, la préture & enfin le commandement d'une légion avec le titre de légat impérial. Pourquoi les titres de ces différentes fonctions ont-ils été omis dans cette inscription ? On ne peut se l'expliquer qu'en supposant que l'espace dont on pouvait disposer était insuffisant pour en contenir l'énumération. Mais cet espace, on l'a vu, était de plus de trois mètres de largeur sur un mètre quinze centimètres de hauteur, & certes on aurait pu, en adoptant un caractère un peu moins fort, y insérer un *curfus honorum* beaucoup plus considérable. Si donc on a donné aux caractères de cette inscription des dimensions aussi extraordinaires (dix-neuf & seize centimètres), c'est qu'on y a été forcé par la place qu'elle occupait, c'est qu'elle se trouvait à une telle hauteur que, si on l'eût gravée en

caractères plus petits, il eût été impossible de la lire; en d'autres termes, c'est qu'elle était placée au-dessus d'une porte monumentale ou d'un arc de triomphe, & tel est en effet le seul monument dont elle puisse avoir fait partie.

Il resterait maintenant à déterminer le nom du personnage en l'honneur duquel ce monument avait été élevé. Je pense que l'on peut y parvenir, sinon avec une certitude égale à celle des déductions qui précèdent, du moins par une conjecture assez probable pour mériter d'être exposée ici.

Dans les inscriptions du règne d'Antonin-le-Pieux & des règnes antérieurs, l'abréviation des mots *pro praetore* est généralement ainsi conçue : PR O PR; c'est seulement à partir de l'avènement de Marc-Aurèle que l'on voit s'établir l'usage de retrancher dans ce sigle la lettre O, & d'exprimer par les quatre lettres PR PR, les deux mots dont il s'agit. Notre inscription, qui présente cette particularité, doit donc être regardée comme appartenant à une époque postérieure à cet événement. D'un autre côté, l'indication de la tribu à laquelle appartenait le personnage en l'honneur duquel elle a été gravée, ne permet pas de l'attribuer à une époque postérieure au règne de Caracalla. On fait en effet que, depuis la suppression des comices, cette indication n'avait d'autre objet que de montrer que celui auquel elle se rapportait était citoyen romain, ce qui cessa d'être une distinction, quand ce prince eut donné le droit de cité à tous les habitants de l'empire.

La date de notre monument doit donc être placée entre l'année 161 de notre ère, date de l'avènement de Marc-Aurèle, & l'année 217, date de la mort de Caracalla; &, ce monument ayant été élevé à une époque où il n'y avait qu'un seul empereur, il faut encore de ces 56 ans retrancher le règne simultané de Marc-Aurèle & Lucius Verus, de 161 à 169; celui de Marc-Aurèle & Commode, de 177 à 180; celui de Septime-Sévère & Caracalla, de 198 à 211, & celui de Caracalla & Géta, 211 & 212. Notre inscription n'a donc pu être gravée qu'entre les années 170 & 177; 181 & 197, ou enfin 212 & 217. Voyons, parmi les personnages que nous savons avoir gouverné la Lyonnaise pendant une de ces trois périodes, quel est celui auquel on a pu décerner un pareil honneur.

Le plus célèbre des gouverneurs de cette province, non seulement à cette époque, mais aussi pendant toute la durée de l'empire romain, c'est Septime-Sévère, de qui un des historiens de l'histoire Auguste a dit qu'il fut aimé des Gaulois plus que personne ne l'avait été avant lui : *A Gallis, ob severitatem & honorificentiam & abstinentiam, tantum quantum nemo dilectus est* (1). Comment cet historien a-t-il pu savoir cela? Evidemment parce que les Gaulois avaient témoigné de leur affection pour Sévère, en consacrant au souvenir de son administration un monument qui dé-

(1) Spartien, *Vie de Sévère*, c. 4.

passait en magnificence tous ceux qu'ils avaient élevés en l'honneur de leurs anciens gouverneurs, & qui, sans doute, subsistait encore de son temps. Or, tel devait être en effet le monument sur lequel se lisait notre inscription.

Ce monument était même si considérable, qu'on ne conçoit pas qu'un empereur, cet empereur fût-il Marc-Aurèle, ait permis qu'il fût élevé en l'honneur d'un particulier; à plus forte raison ne le conçoit-on pas d'un prince tel que Commode, sous lequel Sévère exerça les fonctions de légat impérial de la Lyonnaise, probablement pendant les années 186, 187 & 188 de notre ère (1).

Jecrois cependant que c'est en l'honneur de Sévère que ce monument a été élevé; mais je pense que ce n'est qu'un monument restitué. On sait qu'Albinus, pendant sa lutte contre Sévère, fut quelque temps en possession de Lyon, & que Sévère ne put se rendre maître de cette ville qu'après la bataille où son rival perdit la vie. Les Lyonnais avaient embrassé avec ardeur le parti d'Albinus; le monument que les trois provinces de la Gaule avaient élevé en l'honneur de Sévère, probablement dans l'enceinte du temple de Rome & d'Auguste, au confluent du Rhône & de la Saône (2), n'avait pas dû être respecté par eux : ils

(1) Voy. Borghesi, *Iscriz. di Urbisaglia*, Giorn. Arcad., novemb. 1826, pp. 179 & 180.

(2) Ce confluent, quoique situé

très-près & peut-être même dans les limites de la colonie de Lyon, ne faisait point partie du territoire de cette colonie; c'est ce que prou-

avaient dû en faire ce que l'on faisoit alors de tous les monuments destinés à rappeler les titres & les honneurs d'un ennemi, & cet outrage ne fut peut-être pas un des moindres motifs des cruelles représailles que Sévère exerça contre eux après sa victoire. Quoi qu'il en soit, après cette victoire, les trois provinces de la Gaule durent s'empresse de relever ce monument, auquel on pouvait désormais, sans empiéter, au profit d'un simple gouverneur de province, sur les prérogatives du souverain, donner les proportions d'un monument élevé à la gloire d'un empereur.

J'ajouterai qu'en quittant le gouvernement de la Lyonnaise, Sévère fut nommé proconsul de Sicile, & que ce fut seulement au sortir de cette charge, dont la durée étoit d'un an, qu'il fut élevé au consulat. Le premier monument élevé en son honneur par les trois provinces de la Gaule n'aurait donc été dédié qu'un peu plus d'un an après son départ de la province, délai qui ne paraîtra pas excessif, si l'on songe que l'érection de ce monument n'avait pu être décidée que dans la session de l'assemblée des trois provinces qui avait suivi l'arrivée de son successeur à Lyon, & qu'il avait fallu ensuite le temps de l'exécuter.

vent & notre inscription, & celles de tous les monuments élevés dans ce lieu par les trois provinces de la Gaule. Aucune de ces inscriptions, en effet, ne contient la mention de l'autorisation des décu-

rions, qui eût été nécessaire & qui y ferait certainement rappelée, si les monuments qu'elles nous font connaître avaient été situés sur un territoire appartenant à la colonie.

Enfin, nous ne savons pas à quelle tribu appartenait Sévère; mais nous savons qu'il était de l'Afrique, province dont presque tous les citoyens étaient inscrits dans la tribu *Quirina*. Il y a donc lieu de croire qu'il appartenait aussi à cette tribu, qui, on se le rappelle, est celle qui est mentionnée dans notre inscription.

Si toutes ces conjectures étaient admises, cette inscription devrait être ainsi restituée :

LSEPTIMIO LFQVIRIN
SEVEROLEGAVGPRPR
PROVINCLVGVDCCOS
TRESPROVINCGALLIAE

L(ucio) Septimio, L(ucii) f(ilio), Quirin(a) (tribu), Severo, leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) provinc(iae) Lugud(unensis), co(n)f(uli), tres provinc(iae) Galliae.

A Lucius Septime Sévère, fils de Lucius (1), de la tribu *Quirina*, légat impérial propréteur de la province Lyonnaise, consul, les trois provinces de la Gaule.

(1) Sévère avait un frère plus jeune que lui, qui s'appelait *Publius* (voy. Reimar., in *Dion. Cassium*, p. 1273, not. 13), & ce surnom était aussi celui de son second fils. On peut en conclure qu'il était

d'usage, dans cette famille, de donner à l'aîné des fils le prénom du père, & au second celui d'un de ses oncles paternels. Le père de Sévère devait donc s'appeler comme lui *Lucius*.

BONAEMENTIAC
DVCIFORTVNAERED
HIBITAETSVSCEPTA
PROVINCIA

TFLAVIVS SECVNDVSPHILIPP
NVSVGLEGA VG GG PROV LG
LEGLEGGI METXIII GEMALLECT
INTERPRAETORIOSTRIBVNICI
OSQVAESTORIOS TRIBMILITVM
LEGVIIGEM CVM IVLIANEPOTIT
IACFSAETFLVICTORINOPHI
LIPPIANOCITRIBMILLEGVMA
CEDETFLARISTOVLPIANO GPLEG
TO IN PATRICIASFAMILIAS
ARAMCONSTITVITAC
DEDICAVIT



4

B O N A E M E N T I A C R .
 D V C I F O R T V N A E R E D
 H I B I T A . E T . S V S C E P T A
 P R O V I N C I A
 T . F L A V I V S . S E C V N D V S . P H I L I P P . .
 N V S . V . C . L E G . A Y G G G . P R O V . L V G
 L E G . L E G G . I . M . E T . X I I I I . G E M . A L L E C T
 I N T E R . P R A E T O R I O S . T R I B V N I C I
 O S . Q V A E S T O R I O S . T R I B . M I L I T V M
 L E G . V I I . G E M . C V M . I V L I A N E P O T I T
 I A . C . F . S V A . E T . F L . V I C T O R I N O P H I
 L I P P I A N O C . I . T R I B . M I L . L E G . V . M A
 C E D . E T . F L . A R I S T O V L P I A N O C . P . L E C
 T O I N . P A T R I C I A S . F A M I L I A S
 A R A M C O N S T I T V I T A C
 D E D I C A V I T

Cette inscription a été trouvée en 1780, dans la
 rue Sainte-Catherine; elle est aujourd'hui au Musée.
 L'autel sur lequel elle se lit (1) avait encore sa corni-
 che en 1804, lors du voyage de Millin, qui y lut les
 lettres ...VIDE... (2). Artaud donne, dans son *Lyon*
souterrain, p. 205, la ligne entière ainsi qu'il suit :
 IOVI DEPVLSORI; mais ce n'est que par suite

(1) Voyez les planches qui ac-
compagnent ce volume.

(2) *Voyage dans les départ. du*
Midi, t. 1, p. 528.

d'une conjecture, car en parlant, dans son *Musée lapidaire*, ms., p. 123, de l'autel élevé à Jupiter par *T. Flavius Latinianus*, il dit qu'il ne connaît qu'un seul exemple du titre de *depulsor* donné à cette divinité, & que cet exemple lui a été fourni par une inscription du recueil de Gruter. Quoi qu'il en soit, cette conjecture est très-vraisemblable; cette inscription doit donc se lire ainsi :

Io[vi De[pul]fori], bonae Menti ac r[e]duci Fortunae, redhibita et suscepta provincia, T(itus) Flavius Secundus Philipp[ia]nus, v(ir) c(larissimus), leg(atus) Aug(ustorum) trium prov(inciae) Lug(udunensis), leg(atus) leg(ionum) primae Minerviae et quartae decimae Gem(inae), alle(ct)us inter praetorios, tribunicios, quaestorios, trib(unus) militum leg(ionis) septimae Gem(inae), cum Iulia Nepotitia, c(larissima) f(emina) sua, et Fl(avio) Victorino Philippiano, c(larissimo) j(uveni), trib(unus) mil(itum) leg(ionis) quintae Maced(onicae), & Fl(avio) Aristo Ulpiano, c(larissimo) p(uero), lecto in patricias familias, aram constituit ac dedicavit.

On voit que cette inscription nous fait connaître un nouveau légat impérial de la Lyonnaise, qui administra cette province pendant le règne simultané de Septime-Sévère, Caracalla & Géta (209-211 de notre ère). Les mots *redhibita et suscepta provincia* ont donné lieu à des conjectures qui ont été repoussées avec raison par M. Allmer, dans le travail que j'ai déjà cité (1).

Outre ces légats impériaux de la Gaule Lyonnaise, on peut encore citer comme ayant exercé ces fonctions :

(1) *Sur quelques inscriptions antiques* (Vienne, 1858, in-8°), p. 41 & suiv. Voyez aussi M. Mommsen, dans les *Annales de l'Institut de corresp.*

Sous Tibère, *Acilius Aviola* (1).

Sous Néron, *C. Iulius Vindex* (2).

Sous Othon, *Junius Blæsus* (3).

Sous Hadrien, *T. Vitravius Pollio*, auquel ce prince adressa un rescrit (4), & qui est mentionné dans une inscription de Nîmes (5). Il n'est pas nécessaire de faire remarquer qu'il ne peut être confondu avec le mari de la tante de Sénèque, qui fut préfet d'Egypte sous Tibère, & qui mourut l'an 32 de notre ère (6), ni avec le personnage du même nom qui fut consul pour la deuxième fois en 176 : celui-là était probablement son aïeul ; celui-ci était son fils, & c'est lui qui est mentionné dans une inscription de Gréoulx, publiée pour la première fois dans le *Magasin encyclopédique* de Millin (7), & dont M. Rouard a donné depuis un excellent fac-similé (8).

Enfin, sous Alexandre-Sévère, *Ti. Claudius Paulinus*, qui est mentionné dans les inscriptions du marbre de Thorigny (9).

J'en ai parlé ni de *Ragonius Celsus*, auquel Septime-

archéol. de Rome, 1853, p. 59.

(1) Tacit., *Annal.* III, 41.

(2) Sueton., *Ner.*, 40 ; Tacit., *Hist.* I, 16.

(3) Tacit., *Hist.* I, 59 ; II, 59 ; III, 39.

(4) *Digest.* lib. XXVII, tit. I, de *Excusat.*, l. 15, § ult.

(5) Græffer, *Antiq. Nemauf.*, p. 27 ; Spon, *Miscell.*, p. 253.

(6) Dion Cass., *Hist.* LVIII, 19.

(7) 1811, t. V, p. 56.

(8) A la suite de son *Discours sur l'importance de l'épigraphie*, Aix, 1839, in-8°.

(9) Voy. mon travail sur ce monument, dans les *Mém. de la Soc. des Antiquaires de France*, t. XXII, p. 39 & suiv.

Sévère adressa, après sa victoire sur Pescennius Niger, une lettre qui nous a été conservée par Spartien (1), ni de *D. Claudius Balbinus*, qui partagea dans la suite le trône impérial avec Maxime (2). Les auteurs qui nous ont appris que ces personnages avaient commandé dans la Gaule, ne nous disent point dans quelle province de la Gaule, & il n'y a pas de raison de supposer qu'ils ont administré la Lyonnaise, plutôt que la Belgique ou l'Aquitaine.

§ II. — *Légats censiteurs.*

On a vu dans le paragraphe précédent (p. 271), un monument relatif à un personnage qui, après avoir été légat impérial de la Lyonnaise, fut élevé au consulat, & revint ensuite dans la province en qualité de légat censiteur, *legatus Imperatoris Nervæ Trajani Cæsaris Augusti Germanici Dacici ad census accipiendos*. Comme il était contraire aux principes de la hiérarchie romaine qu'un consulaire fût placé sous les ordres d'un ancien préteur (tel était, on le sait, le rang du gouverneur de la Lyonnaise), ou simplement sur le pied de l'égalité avec lui, il est évident que dans l'exercice des fonctions de cette nouvelle charge, ce

(1) *In Pescenn.*, 3.

(2) Capitol., *in Maxim. & Balbin.*, 7.

personnage dut être placé à la tête de l'administration de la province; & comme cette province n'était pas tellement importante qu'il fût nécessaire qu'elle eût en même temps à sa tête deux légats impériaux, il est probable que, pendant que ce personnage exerça ces fonctions, celles du légat impérial cessèrent, ou, en d'autres termes, que le personnage dont il s'agit fut à la fois légat impérial censiteur & gouverneur de la province. Il devait en être ainsi de tous les légats censiteurs; & si ce cumul de fonctions n'est pas ordinairement indiqué sur les monuments qui nous font connaître ces hauts dignitaires, c'est qu'il était de droit & qu'il n'était pas d'usage, lorsqu'on mentionnait sur un monument le titre d'une charge, d'en rappeler les différentes attributions. Les légats censiteurs de la Lyonnaise doivent donc être regardés comme des gouverneurs de cette province, & même comme des gouverneurs d'un rang plus élevé & d'attributions plus étendues.

Outre le personnage en l'honneur duquel avait été élevé le monument dont il vient d'être question, nous connaissons trois de ces fonctionnaires, savoir :

1^o *Q. Iulius Proculus*, également du règne de Trajan, mais d'une époque postérieure : il avait été questeur en 98 de notre ère. L'inscription qui nous l'a fait connaître a été plusieurs fois publiée, notamment par le P. Lupi, *Epitaph. Sever. mart.*, p. 120; par Marini, *Iscriz. Albane*, p. 54, & par Orelli, n. 2273. Elle est aujourd'hui au Musée du Capitole. *Q. Iulius*

Proculus y est qualifié de *legatus Augusti pro prætoræ ad census provinciæ Lugdunensis*.

2^o L. *Aemilius Karus*, du règne d'Hadrien, ou de celui d'Antonin : avant d'exercer les fonctions dont il s'agit, il avait été légat impérial de la province d'Arabie, qui ne fut formée que dans les dernières années du règne de Trajan. L'inscription qui nous l'a fait connaître est également conservée au Musée du Capitole; elle a été publiée par Gruter, p. 1025, n. 2, & plus exactement par Kellermann, *Vigil. Rom.*, n. 243, & par M. Henzen, *Suppl. Orell.*, n. 6049. L. *Aemilius Karus* y est qualifié de *legatus Augusti pro prætoræ censor provinciæ Lugdunensis*.

Les mots *pro prætoræ*, qui se lisent dans ce titre & dans le précédent, viennent à l'appui de l'opinion que j'ai émise plus haut, sur l'étendue des attributions des légats censeurs.

3^o Enfin Q. *Hedius Rufus Lollianus Gentianus*, qui est mentionné en qualité de consulaire, sous le règne de Pertinax (1), & qui, par conséquent, dut être consul *suffectus* sous celui de Commode. L'inscription qui nous apprend qu'il fut légat censeur de la Lyonnaise avait été trouvée à Tarragone; elle est

(1) Capitol., in *Pertin.*, 7. — J'ai confondu, dans mes *Mélanges d'épigraphie*, p. 25, ce personnage avec son fils, Q. *Hedius Rufus Gentianus*, qui fut admis en 171 dans le collège des Saliens Palatins, & ne parvint au consulat qu'en 211.

M. le comte Borghesi a eu l'obligeance de m'avertir de cette erreur, & je m'empresse de la signaler, afin que d'autres n'y tombent pas après moi. J'avais eu le tort d'adopter sans contrôle une opinion émise par Marini, *Arval.*, p. 178 b.

aujourd'hui perdue. Gruter l'a publiée deux fois, p. 404, n. 6, & p. 417, n. 5, d'après deux copies incomplètes, dont les lacunes ont été arbitrairement suppléées (1). On en trouve dans le recueil d'Apianus, p. XVIII, un texte incomplet aussi, mais qui semble avoir été naïvement copié, & qui, par conséquent, mérite plus de confiance. A l'aide de ce texte & d'une autre inscription de Tarragone, relative au même personnage, j'ai pu rétablir en entier & d'une manière certaine ce document. Je ne donnerai pas ici ma restitution, ne pouvant disposer de l'espace qui me serait nécessaire pour la discuter; je me contenterai de dire que le personnage dont il s'agit y est qualifié de *cenfitor provinciæ Lugdunensis, item Lugdunensium*.

Avant d'être appelé à ces hautes fonctions, ce personnage avait été légat impérial de l'Espagne-Citérieure, qui était une province consulaire. Il avait donc été consul, ce qui est une nouvelle preuve à l'appui de la conjecture par laquelle j'ai attribué au règne de Septime-Sévère & de Caracalla (2) l'inscription qui nous fait connaître le premier chevalier romain auquel aient été confiées les fonctions de censiteur de la province Lyonnaise, ou plutôt des trois provinces de la Gaule.

(1) Le texte qu'en a donné Orelli, n° 3652, est plus mauvais encore.

(2) *Mélanges d'épigraphie*, p. 56; voyez plus haut, p. 158.

Cette inscription, qui était déjà connue du temps de Spon, a été reproduite plus haut, page 159. On y voit que *Tib. Antistius Marcianus*, en l'honneur de qui elle a été gravée, réunissait aux fonctions de censiteur celles de procureur impérial. Il n'est pas nécessaire de faire remarquer que ce personnage, & ceux qui lui succédèrent dans l'exercice de ces doubles fonctions, ne peuvent plus être classés parmi les gouverneurs de la province. Quoi qu'il en soit, ces procureurs censiteurs, *procuratores Augusti a censibus accipiendis*, ou *ad census accipiendos*, ou simplement *ad census*, avaient également des attributions très-diverses & très-étendues, & il est probable que, comme les légats censiteurs, ils étaient aidés, dans l'exercice de celles de leurs fonctions qui nous occupent, par des censiteurs en sous-ordre.

Une inscription découverte à Marseille, & aujourd'hui conservée à Avignon, au Musée Calvet (1), nous a fait connaître un de ces fonctionnaires, *L. Dudiſtius Novanus*, qui y est qualifié d'*adjutor ad census provinciæ Lugdunensis*. On y voit en outre que ce personnage, après avoir exercé les fonctions dont il s'agit, fut nommé procureur impérial ou *præses* de la petite province des Alpes Cottiennes, *procurator Augusti Alpium Cottianarum*, ce qui doit faire attribuer à

(1) Cette inscription a été publiée par Gruter, p. 403, n° 51, & plus exactement par Groffon, *Mo-*

num. Marseillais, pl. 39, n° 3. Orclli, n° 2156, a reproduit le texte de Gruter.

ce monument une date assez ancienne , antérieure probablement au règne de Septime-Sévère. L. Didius Novanus aurait donc été le collaborateur, non d'un procureur, mais d'un légat censiteur.

§ III. — *Procurateurs impériaux.*

On fait que dans les provinces sénatoriales le recouvrement des impôts & l'administration des revenus de l'Etat étaient confiés à un magistrat, sénatorial ainsi que le proconsul, & portant le titre de questeur pro-préteur, *quæstor pro prætore provinciæ* (1). Dans les provinces impériales comme la Lyonnaise, le questeur était remplacé par un procureur de l'empereur, *procurator Augusti provinciæ*. Mais tandis que les pouvoirs du questeur ne s'étendaient jamais hors des limites d'une seule province, il arrivait souvent que le procureur fût chargé de l'administration financière de deux ou trois provinces à la fois; presque tous les procureurs de la Lyonnaise que nous connaissons furent en même temps procureurs de l'Aquitaine.

On trouve dans le livre de Spon trois inscriptions relatives à des fonctionnaires de cet ordre.

(1) Voy. M. Borghesi, *Observations numismatiques*, dec. x, n° 5, dans le *Journal Arcadique*, t. xvii, p. 386 & suiv.

Dans la première, page 126, *T. Flavius Titianus* est qualifié de *procurator Augusti provinciarum Lugudunensis & Aquitanicae*. J'ai essayé de démontrer que cet officier est le même que le personnage du même nom qui fut préfet d'Égypte en 166 de notre ère ; il aurait donc exercé dans notre province les fonctions dont il s'agit, quelques années auparavant.

La deuxième, page 159, est celle de ce *Tib. Anrifiustius Marcianus* dont il a été question dans le paragraphe précédent, & qui fut à la fois procurateur & censiteur des trois provinces de la Gaule, sous le règne de Septime-Sévère & de Caracalla, c'est-à-dire, entre les années 198 & 211 de notre ère.

Enfin la troisième, page 163, est celle de *C. Furius Sabinius Aquila Timesitheus*, qui y est qualifié de *procurator provinciarum Lugudunensis & Aquitanicae*, & qui dut exercer ces fonctions vers l'an 235 de notre ère.

Deux autres inscriptions relatives à des procurateurs de la Lyonnaise & de l'Aquitaine ont été trouvées à Lyon depuis le temps de Spon, & nous devons les reproduire ici.

La première a été découverte en 1836, sur le quai de l'Archevêché ; elle est aujourd'hui au Musée (1).

(1) On peut consulter sur cette inscription, un article de M. Hafe, dans le *Journal des Savants*, 1837, p. 652 ; mes *Mélanges d'épigraphie*, p. 82 & suiv., & M. Henzen,

Supplem. Orell., n° 6929. Le lecteur en trouvera d'ailleurs un fac-similé parmi les planches qui accompagnent ce volume.

C·IVL·C·FIL·QVIR
 CELSOMAXIMIANO
 ADECTOANNORQVATTVOR
 INAMPLISSIMVMORDINEM
 ABIMPTAELIOHADRIANO
 ANTONINOAVGPIOP·P

C·IVL·C·FIL·QVIR·CELSO
 A·LIBELLIS·ET·CENSIBVS
 PROC·PROVINCIA·LVGVDETAQVITANIC
 PROCPATRIMONIPROCXXHEREDITATROMA
 PROCNEASPOLEOSETMAVSOLEIALEXANDRIAEPROC
 XXHEREDITATPERPROVINCIASNARBONENSIS
 ETAQVITANICAMDILECTATORIPERAQVITANICAE
 XIPOPVLOSCVRATORIVIAELIGNARIAETRIVMPHALIS

APPIANVS·AVG·LIB·TABVL·RATION·FERRAR

C(aio) Iul(io), C(aii) fil(io), Quir(ina tribu), Cello, a libellis et censibus, proc(uratori) provinciar(um) Lugdunens(is) et Aquitanic(ae), proc(uratori) patrimonii, proc(uratori) vigelinae hereditat(um) Romae[*el*], proc(uratori) Neapoleos et Maulei Alexandriae, proc(uratori) vigelinae hereditat(um) per provincias Narbonens[em] et Aquitanicam, dilectatori per Aquitanic[el] undecim populos, curatori viae Lignariae Triumphal[is].

C(aio) Iul(io), C(aii) fil(io), Quir(ina tribu), Cello Maximiano, adlecto annorum quattuor in amplifimum ordinem ab Imperatore) T(itio) Aelio Hadriano Antonino Aug(usto) Pio p(atre) p(atris) patriae), Appianus, Aug(usti) lib(ertus), tabul(arius) ration(is) ferrar(arium).

Il n'est pas nécessaire de faire remarquer que C. Iulius Celsus, en l'honneur de qui cette inscription a été gravée, exerça les fonctions dont il s'agit, sous le règne d'Antonin-le-Pieux, c'est-à-dire, entre les années 138 & 161 de notre ère.

La suivante a été trouvée en 1768, dans les fondations de la nouvelle Manécanterie; elle est également au Musée.

6

L·MARIOL·F·QVIR·PERPETVO

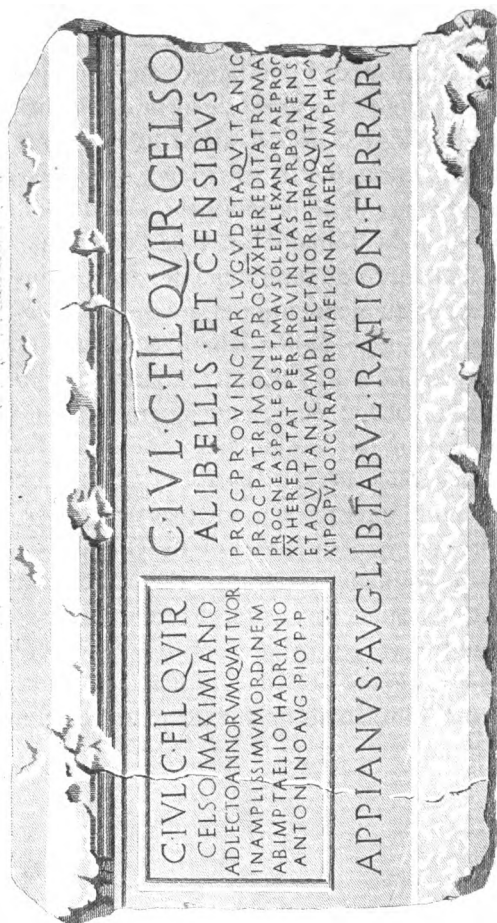
PONTIFICI

PROCVRATORI & PROVINCIARVM
 LVGV DVNENSIS·ET·AQVITANICAE
 PROCVRATORISTATIONISHEREDITAT
 PROCVRATORI·XX·HEREDITATIVM
 PROCVRATORI & PATRIMONI
 PROCVRATORI & MONETAE
 PROMAGISTRO·HEREDITATIVM
 Q·MARCIVSDONATIANVS & EQVES
 CORNICVLARIVS & EIVS

L(ucio) Mario, L(ucii) f(ilio), Quir(ina tribu), Perpetuo, pontifici, procuratori provinciarum Lugudunensis & Aquitanicae, procuratori stationis hereditat(ium), procuratori vigesimaе hereditatium, procuratori patrimonii, procuratori monetae, pro magistro hereditatium.

Q(uintus) Marcus Donatianus eques, cornicularius ejus.

Elle donne lieu tout d'abord à une remarque inté-



Imp. Fagère Lyon.

Dehaud 65.

ressante; c'est que le personnage en l'honneur duquel elle a été gravée parcourut dans la capitale de l'empire presque toute sa carrière administrative; des différentes fonctions qui lui furent confiées, celles de procureur des provinces Lyonnaise & Aquitanique furent les seules qui le forcèrent de sortir de Rome. Il fut d'abord sous-directeur de l'impôt du vingtième des successions (*pro magistro hereditarium*), puis successivement procureur de la monnaie, procureur du patrimoine ou du domaine privé de l'empereur, procureur de l'impôt du vingtième des successions à Rome, receveur du même impôt (*procurator stationis vigesima hereditarium*) aussi à Rome, & enfin procureur des provinces Lyonnaise & Aquitanique. Il faisait partie du collège des *pontifices minores*, qui étaient, comme on sait, les secrétaires des pontifes proprement dits, ou *pontifices maiores* (1). Quoiqu'on ne lui donne dans l'inscription que le titre de *pontifex*, sans y joindre l'épithète de *minor*, on ne peut pas s'y tromper, ce personnage appartenant, ainsi que le prouvent les différentes charges qui lui furent confiées, à l'ordre équestre, & le titre de pontife proprement dit, l'un des principaux titres sacerdotaux de l'empire, ne se conférant jamais qu'aux sénateurs les plus élevés en dignité.

(1) Voy. mes *Mélanges d'épigraphie*, p. 243, & M. Henzen, *correspondance archéologique de Rome*, 1857, p. 92 & suiv. dans les *Annales de l'Institut de*

Enfin, de la mention successive qui est faite des titres de *pro magistro hereditatium*, de *procurator vigesima hereditatium* & de *procurator stationis hereditatium*, on peut conclure qu'à l'époque où ce monument a été élevé, la charge de procureur de l'impôt du vingtième dans la capitale de l'empire n'était pas encore réunie à celle de maître ou directeur général de cet impôt (1), & qu'elle était considérée comme inférieure à la charge de receveur du même impôt dans la même ville, puisqu'on la quittait pour être promu à celle-ci. C'est là un fait qui semble contraire à la logique, mais qu'on pourrait cependant s'expliquer, en supposant que les émoluments du receveur, croissant, comme chez nous, en proportion de l'importance des sommes perçues, devaient, dans une ville où étaient concentrées en quelque sorte toutes les richesses de l'empire & où s'ouvraient, par conséquent, d'immenses successions, dépasser de beaucoup le traitement fixe du procureur.

Nous avons vu, dans l'inscription de la page 293, le fils d'un autre procureur, *C. Julius Celsus Maximianus*, admis par Antonin-le-Pieux dans l'ordre des patriciens (2), & destiné par conséquent à parcourir la carrière des honneurs sénatoriaux. *C. Marius Per-*

(1) Voy. plus haut, ma note sur l'inscription de Timésithée, p. 168.

(2) *Allectus in amplissimum ordinem*. Cette épithète d'*amplissimum* était réservée au sénat romain

& à l'ordre des patriciens. Si l'on eût voulu désigner l'ordre des décurions de *Lugdunum*, on aurait mis *splendidissimum* ou *sacratissimum ordinem*.

petuus obtint, de Marc-Aurèle probablement, la même faveur pour ses deux fils. Tous deux en effet parvinrent aux premières dignités de l'empire.

L'un, appelé comme son père *C. Marius Perpetuus*, fut sous Caracalla légat impérial consulaire des trois Dacies (1); l'autre, nommé *C. Marius Maximus Perpetuus Aurelianus* (2), s'éleva davantage encore : habile général, administrateur consommé, savant & consciencieux historien, il réunit pour ainsi dire tous les genres d'illustration; aussi nous est-il resté de lui un grand nombre de monuments. Je citerai ici le plus considérable, parce que, quoique souvent publié, il l'a toujours été d'une manière inexacte, excepté dans le recueil, fort rare en France, auquel j'en emprunte le texte, & surtout parce que le lecteur y verra que ce personnage prit une part importante à l'un des principaux événements de l'histoire de Lugdunum.

Ce monument existe encore à Rome, dans la *Vigna Fonseca*, sur le mont *Cælius*; c'est là que M. Charles-

(1) Voy. M. Borghesi, dans le *Journal Arcadique*, vol. CXLIII, p. 9 & suiv.

(2) C'est M. Mommsen qui a le premier reconnu, dans le procureur des provinces Lyonnaise & Aquitanique, le père de *C. Marius Maximus Perpetuus Aurelianus*. Voy. les *Annales de l'institut de corresp. arch. de Rome*, 1853, p. 53. Depuis, cette découverte a été confirmée par le juge le plus compé-

tent en pareille matière, par M. Borghesi, dans le *Journal Arcadique*, passage cité. On verra plus loin quels furent les titres de ce personnage, comme militaire & comme administrateur. Il avait composé une *Histoire des empereurs* depuis Trajan jusqu'à Alexandre-Sévère. Cette histoire est perdue; mais c'est une des principales sources où aient puisé les auteurs de l'*Histoire Auguste*, qui la citent souvent.

Louis Visconti en a pris la copie qu'il a publiée en 1856, dans ses *Antiche Lapidi Guidiane* (1), p. 38.

7

L · M A R I O · L · F · Q V I R ·
M A X I M O · P E R P E T V O
· A V R E L I A N O · C O S ·

SACERDOTI · FETIALI · LEG · AVGG · PR · PR ·
PROVINC · SYRIAECOELAE · LEG · AVGG · PR · PR ·
PROVINC · GERMANIAEINFERIORIS · I T E M ·
PROVINC · BELGICAEDVCI · EXERCITI · MY S I A
C I · A P V T · B Y Z A N T I V M · E T A P V T · L V G V D V N V M ·
L E G · L E G · I · I T A L I C · C V R · V I A E · L A T I N A E ·
I T E M · R E I P F A V E N T I N O R V M · A L L E C T O I N
T E R · P R A E T O R I O S · T R I B · P L E B C A N D I D A T O ·
Q V A E S T O R I · V R B A N O · T R I B · L A T I C L · L E G ·
X X I I · P R I M I G · I T E M · I I I · I T A L I C A E ·
I I I I · V I A R V M · C V R A N D A R V M ·

M · I V L I V S · A R T E M I D O R V S 7
L E G · I I I · C Y R E N A I C A E ·

L(ucio) Mario, L(ucii) f(ilio), Quir(ina tribu), Maximo Perpetuo Aureliano, co(n)f(uli), sacerdoti fetiali, leg(ato) Aug(ustorum) duorum pr(o)

(1) Extrait du *Journal Arcadique*, vol. CXLIII. — M. Visconti a lu, à la huitième ligne, BYZEANTIVM, au lieu de BYZANTIVM; mais il ajoute que les lettres ZE sont liées. Je pense que ce qu'il a pris pour un figle de ces deux lettres, est un Z barré, caractère qui

n'est pas rare dans les inscriptions grecques postérieures au siècle d'Auguste (voy. Franz, *Elem. Epigraph. græc.* p. 244), & dont on rencontre aussi des exemples dans les inscriptions latines de l'époque de celle-ci.

pr(aetore) provinc(iae) Syriae Coelae, leg(ato) Aug(ustorum) duorum pr(o) pr(aetore) provinc(iae) Germaniae Inferioris item provinc(iae) Belgicae, duci exerciti Myfiaci apud Byzantium et apud Lugudunum, leg(ato) leg(ionis) primae Italic(ae), cur(atori) viae Latinae item rei p(b)licae Faventinorum, allesto inter praetorios, trib(uno) pleb(ei) candidato, quaestori urbano, trib(uno) laticl(avio) leg(ionis) vigesimaefecundae Primig(eniae), item tertiae Italic(ae), quattuor (viro) viarum curandarum.

M(arcus) Iulius Artemidorus, centurio leg(ionis) tertiae Cyrenaicae.

Je ne pourrais, sans sortir de mon sujet, m'arrêter sur tous les titres de dignités mentionnés dans cette inscription. Je ferai seulement remarquer qu'après avoir été légat impérial de la légion 1^{re} Italique, le personnage en l'honneur duquel elle a été gravée fut élevé au commandement de l'armée de Mésie, ce qui s'explique facilement, la légion dont il s'agit étant une des deux qui stationnaient dans la Mésie-Inférieure (1); en second lieu, que cette inscription est une des premières où apparaisse le titre de *dux exerciti* ou *exercitus* (2). L'importance des événements auxquels Marius Maximus prit part en cette qualité, explique & justifie cette innovation. Notre monument lui-

(1) L'autre était la 11^e Claudia. Dans la Mésie-Supérieure se trouvaient également deux légions, la 14^e Flavia & la 11^e Claudia; & il y avait en outre dans ces deux provinces un grand nombre de troupes auxiliaires: la Mésie-Inférieure possédait à elle seule douze cohortes & cinq ailes de cavalerie. C'est de l'en-

semble de ces différents corps que dut être tirée l'armée dont il s'agit.

(2) Deux autres généraux de Septime-Sévère, *Tib. Claudius Candidus* & *L. Fabius Cilo*, portent le même titre dans deux inscriptions, de Gruter, p. 389, 2, & de Marini, *Iscriz. Alb.*, p. 50; on n'en connaît pas d'exemple plus ancien.

même nous apprend que l'armée à la tête de laquelle il fut placé est celle qui fit le siège de Byzance, & l'on fait que ce siège, qui dura trois ans, fut une des opérations les plus difficiles de la guerre de Septime-Sévère contre Pescennius Niger. L'empereur en apprit le résultat en Mésopotamie, & il en éprouva une telle joie, qu'il adressa à son armée un ordre du jour qui ne contenait que ces mots : « Enfin, nous avons pris Byzance (1)! » L'armée & le général qui avaient obtenu un pareil succès étaient tout désignés pour prendre part à la guerre contre Albinus, qui ne tarda pas à éclater; & en effet, nous voyons par notre monument que cette armée, toujours commandée par Marius Maximus, se trouvait à la bataille de Lyon, *dux exerciti Mysiaci apud Byzantium & apud Lugudunum*.

Les principales circonstances de cette bataille sont connues; on fait que l'aile gauche de l'armée de Sévère, entraînée dans une embuscade, fut d'abord battue & mise en déroute, & que Sévère, forcé de se jeter dans la mêlée avec ses cohortes prétoriennes, ne put rétablir le combat qu'après avoir couru lui-même les plus grands dangers. A coup sûr, si Marius Maximus avait commandé cette aile, on ne l'en aurait pas félicité dans cette inscription.

Mais, tandis que cette partie de l'armée de Sévère éprouvait ce revers momentané, l'aile droite remportait un succès complet. Après avoir repoussé les troupes

(1) Voy. Dion Cass., *Hist.* xxi, 14, p. 1254, ed. Reim.

qui lui étaient opposées, elle les poursuivait, l'épée dans les reins, jusque dans leur camp, dont elle s'emparait, donnant ainsi à la cavalerie, commandée par Lætus, la possibilité de se porter tout entière au secours de l'empereur & d'achever la victoire. C'est cette aile que Marius Maximus dut commander, & l'on conçoit que, fier de ce souvenir, il ait tenu à le rappeler, en même temps que celui de la prise de Byzance; on conçoit aussi que Sévère, qui séjourna dans les Gaules quelque temps après sa victoire, pour achever de soumettre les restes du parti d'Albinus, lui ait confié une partie de cette tâche, en le nommant, ainsi que nous l'apprend notre inscription, *legatus Augustorum duorum provinciæ Germaniæ Inferioris item provinciæ Belgicæ*, c'est-à-dire en le chargeant, par une exception dont les exemples ne sont pas communs dans l'histoire de l'administration romaine, de commander à la fois deux provinces, la Germanie-Inférieure & la Gaule Belgique.

C'étaient deux provinces consulaires; il avait donc été consul *suffectus*, probablement après la prise de Byzance. Il exerça ensuite les fonctions de légat impérial dans la Coelé-Syrie, & fut enfin honoré du titre de prêtre fétial. Là se termine cette inscription, mais non pas la carrière de Marius Maximus. D'autres monuments (1) nous apprennent qu'il fut encore suc-

(1) C.-L. Visconti, *Lapidi Guadianæ*, pp. 36 & 39; Muratori, p. 2023, 5; Kellermann, *Vigil.*

Rom., n° 285; Cardinali, *Iscriç. Velit.*, p. 98. Voy. M. Borghefi, dans le *Giornale Arcad.*, t. CXLIII.

cessivement proconsul d'Afrique, proconsul d'Asie pendant deux ans, préfet de Rome (1) & enfin une deuxième fois consul (en 222 de notre ère).

Gruter nous a conservé, p. 495, n. 11, le texte d'un fragment d'inscription copié par Scaliger dans l'hôtel de Langes, & qui a de l'importance, parce qu'il provient d'un monument élevé par les citoyens de la colonie, en l'honneur d'un ancien procureur, dont une autre inscription trouvée à Rome (2) nous fait connaître les noms & le *curfus honorum*. Ce fragment est ainsi conçu :

8

..... ET·CALLEC·PRO
 MARITIMAR·PROC·X
 B....LEG·VII
 GVDVNENSES

(1) Ce fut Macrin qui lui conféra cette dignité; voy. Dion Caff., p. 1323, Reim.

(2) On en trouvera le texte dans le recueil de Gruter, p. 426, n° 5, & dans celui d'Orelli, n° 3331.

Il doit se restituer ainsi :

C. Iunio. C. f. Quir

Flaviano

proc. provinciarum

Lugd. et. Aquit. proc

hereditarium. proc

prov. Hispan. Citer. per

Astur. ET GALLEC. PROC. prov

Alpium. MARITIMAR. PROMag. Xx

hered. triB. mil. LEG. VII. G. pontif

LuGVDVNENSES

d. d.

p. p

Après avoir été procureur de la Lyonnaise & de l'Aquitaine, *C. Iunius Flavianus*, en l'honneur de qui ce monument a été élevé, devint successivement *procurator a rationibus*, charge dont les fonctions correspondaient à peu près à celles de notre Cour des Comptes, puis préfet de l'Annone, & c'est à ce dernier titre qu'il obtint, des négociants qui faisaient à Rome le commerce des blés & des huiles d'Afrique, le témoignage d'estime & de reconnaissance qui nous a fourni les éléments de cette restitution.

On peut encore citer, comme ayant exercé les fonctions de procureur de la Lyonnaise & de l'Aquitaine :

1° C. *Minicius Italus*, dont les titres sont rappelés dans une inscription d'Aquilée, datée du deuxième consulat de Candidus & de Quadratus (105 de notre ère) (1), & qui, après avoir été *procurator provinciarum Lugudunensis & Aquitanicæ*, avait été successivement préfet de l'Annone & préfet d'Egypte.

2° Ti. *Claudius Secundinus L. Staius Macedo*, que nous fait connaître une autre inscription d'Aquilée (2), & qui, après avoir exercé les fonctions dont il s'agit, devint ensuite successivement, comme C. Iulius Flavianus, *procurator a rationibus* & préfet de l'Annone.

3° Cn. *Pompeius Homullus Aelius Cracilis Cassianus Longinus*, qui, en quittant la charge de *procurator duarum provinciarum Lugudunensis & Aquitanicæ*, fut aussi promu à celle de *procurator Augusti a rationibus* (3).

4° L. *Valerius Iulianus*, qui est mentionné dans un fragment fort mutilé, trouvé à Rieti (4).

5° & 6° Enfin, *Aedinius Iulianus & Badius Comninus*, tous deux mentionnés dans les inscriptions du marbre de Thorigny, où nous voyons qu'ils furent en

(1) Marini, *Arval.*, p. 5; Labus, *Epigrafe scop. in Egitto*, p. 99; Orelli, n° 3651.

(2) Bertoli, *Antich. di Aquileia*, p. 163; Kellermann, *Vigil. Rom.*, n° 31.

(3) Fabretti, *Inscr. dom.*, p. 128, n° 47; Kellermann, *Vigil. Rom.*, n° 36. L'inscription qui nous fait

connaître le *curfus honorum* de ce personnage existe encore à Rome, au palais Barberini, où elle a été copiée par Kellermann, & par Séguier, dont j'ai vu à Nîmes la copie autographe.

(4) Garrucci, *Inscr. Reat.*, p. 10, n° 4.

outre, pendant l'absence des légats, chargés du gouvernement de la province (1).

Je n'ai parlé ni de l'affranchi de César, *Licinius* ou *Licinus*, qui fut chargé par Auguste de la perception des taxes imposées à la Gaule, mais à une époque antérieure à l'organisation des trois provinces (2); ni d'un *M. Aurelius*, également affranchi d'un empereur, mais qui ne figure que dans une inscription publiée par Reinesius (3), d'après les papiers de Langermann, inscription dont la fausseté est évidente. Quant à *C. Carantius Iunianus*, que nous fait connaître un monument publié par Spon (4), la partie de ce monument qui devait contenir l'indication des fonctions spéciales dont il était chargé, n'étant pas parvenue jusqu'à nous, ce n'est que par une conjecture, assez probable d'ailleurs, qu'on peut le comprendre dans la liste des procurateurs de la province.

Les inscriptions nous font connaître les titres de quelques-uns des employés de l'administration de ces hauts fonctionnaires; ainsi nous avons vu, page 294, un *cornicularius procuratoris*, & plus haut, page 48, un *exacta procuratoris*. Ce dernier titre, un peu modifié, se retrouve dans l'inscription suivante, qui est aujourd'hui au Musée (5):

(1) Voy. mon travail sur ce monument dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. xxii, pp. 43 & 49.

(2) Dion Cass., *Hist.*, liv. 21.

(3) *Syntagm.*, p. 574, n° 60.

(4) Voyez plus haut, p. 225.

(5) Voy. mes *Mélanges d'épigraphie*, p. 212, & M. Henzen, *Supplem. Orell.*, n° 6816.

ET · MEMORIAE · AET *er*
 NAE · CELERINI · FIDELIS
 CIVIS · BATAVI · MIL · *Leg*
 XXX · EXACTI · PROC · P · *Lug*
gul · VIXIT · ANN · XXXXI · *mo*
 RIENS · RELIQUIT · SVPER *sti*
 TES · LIBEROS · TRES · CEL *e*
 RINIVS · AVGEN *Dus*
 VIR · A · MILL · FRATRI · *pi*
 ISSIMO · ET · MATVR *ini*
 A · PIA · CONIVGI · CA
 RISSIMO · FACIEN
 DVM · CVRAVERVNT
 ET · SVB · ASCIA · DEDICAV *e*
 RVNT

D(iis) M(anibus) & memoriae aet[er]nae Celerinii Fide[li]s, civis Batavi, mil(itis) l[eg(ionis)] XXX, exacti proc(uratoris) p(rovinciae) L[ug(udunensis), qu]i vixit ann(os) XXXXI, [mo]riens reliquit super-[st]ites liberos tres. Cel[e]rinius Augend[us], vir a mil(itis), fratri [pii]fimo, & Matur[ini]a Pia conjugii carissimo faciendum curaverunt, [e]t sub ascia dedicav[e]runt.

L'inscription suivante, qui est également au Musée, nous offre un *beneficiarius procuratoris*.

ET·MEMORIAE·AETERNAE

L·VINDICIAE·L·VPERCAECIV·I·AGRIPPINENSIS·FEMINAE·S·AN
CTISSIMAE·S·VMMACASTITATE·PRAEDITAE·Q·VAE·VIXIT·ANNIS

D

XXIII MENSIBVS X DIEBVS VII

M

I·VLS·VPERINIVS·VICTOR·B·F·PROCCONIV·GIS·IBI·IN·COMPA
RABILI·Q·VAE·MEC·V·M·VIXIT·ANNIS·VIII·MENSIBVS·IIII·SINE
VLLA·ANIMILAE·SIONE·ETSIBI·VIVS·PONENDVM·CVRAVIT
ET SVBASCIA DEDICAVIT

D(iis) M(anibus) & memoriae aeternae.

L(uciae) Vindiciae Lupercae, civi Agrippinenfi, feminae sanctissimae, summa castitate praeditae, quae vixit annis XXIII, mensibus X, diebus VII.

Iul(ius) Superinius Victor, b(ene)f(iciarius) proc(uratoris), conjugi sibi incomparabili, quae mecum vixit annis VIII, mensibus IIII, sine ulla animi laesione, & sibi vivus, ponendum curavit & sub ascia dedicavit.

On a vu, page 245, n. 24, un affranchi des empereurs Marc-Aurèle & Lucius Verus, ou Marc-Aurèle & Commode, *Aurelius Hermes*, qualifié d'*adjutor tabularii*, ou de sous-chef des bureaux du procureur. Voici un esclave d'un empereur, qui était employé en qualité de teneur de livres, *librarius*, dans les mêmes bureaux.

11

D

M

RVFI · CAES · N

SER VERN

LIBRARIINTAB

MAIORIQVIVIXIT

ANNISXV MII

dIEBVSXIII

o pTIMIPIISSIMI

f e C · PARENTES

D(iis) M(anibus) Rufi, Caes(aris) n(ostri) fer(vi) ver(nac), librarii in tab(ulario) (1) majori, qui vixit annis XV, m(enfibus) II, [d]iebus XIII, [op]timi, piissimi, [fe]c(erunt) parentes.

On fait que dans l'empire romain les mines faisaient partie du domaine de l'État, qui les concédait moyennant redevance à des particuliers, ou les affermait, ou encore les faisait exploiter pour son compte par des agents spéciaux. Dans tous les cas, & quel que fût leur mode d'administration, c'était une des principales

(1) Cette inscription existe encore à Lyon, dans une propriété particulière; j'en ai emprunté le texte au recueil de M. de Boissieu, p. 460. — Au lieu de *in tab(ulario)*, M. Mommsen propose de lire *in tab(erna)*; voy. les *Annales de l'Institut de corresp. arch.*, 1853,

p. 80. Je pense qu'il s'agit ici des bureaux du procureur de la province ou des deux provinces, & que l'adjectif *major* a été ajouté au mot *tabularium*, pour distinguer ces bureaux de ceux de l'*arca Gallicarum*.

attributions du procureur de la province, ou du questeur dans les provinces sénatoriales, de les surveiller & d'en percevoir les revenus. Or, dès le temps de César, il y avait dans la Gaule, dans l'Aquitaine notamment, d'importantes exploitations de mines de fer (1). Lyon, où résidait le procureur de la Lyonnaise & de l'Aquitaine, peut donc avoir conservé, parmi ses nombreuses inscriptions antiques, quelque souvenir de l'administration de cette partie du domaine de l'empire. Nous avons vu en effet, page 217, un procureur des mines de fer, *Attius Alcimus, vir egregius, procurator ferrariarum*, &, page 293, un affranchi de l'empereur, *Appianus*, chargé d'en tenir la comptabilité, *tabularius rationis ferrariarum*.

L'inscription suivante nous apprend que, sous le règne d'Alexandre-Sévère, en 226 de notre ère, quelques-unes de ces mines, concédées à une femme de famille sénatoriale, *Memmia Sofandris*, étaient exploitées par une société dont le gérant s'appelait *Aurelius Nereus*.

12

Imp. Severo Alexandro Pio
fel. Aug. L. AVFIDIOMARCELLO · II · COS
 SPLENDIDISSIMIVECTIGALISMASSAE
 FERRARIARVM
 MEMMIAESOSANDRIDISC · F · QVOD
 AGITVR SVB CVRA
 AVRELII · NEREI · SOCIORVM · VECTIGALIS

(1) Cæf., *Bell. Gall.*, VII, 22.

Imp(eratore) Seve]ro Al[*exand*]ro [p]io [*fel(ice) Aug(usto)*], L(u-
cio) Aufidio Marcello secundum co(n)f(ulibus).

Splendidissimi vectigalis massae ferrariarum Memmiae Sofandridis,
c(larissimae) f(eminae), quod agitur sub cura Aurelii Nerei, fo[ciorum]
vectigalis (1).

Mais toutes les mines des deux provinces n'avaient pas été l'objet de concessions semblables; c'est ce que nous apprend une autre inscription, aujourd'hui au Musée, dans laquelle est mentionné un *praepositus vectigalium*, c'est-à-dire un agent chargé de diriger, pour le compte de l'Etat, l'exploitation de quelques-unes de ces mines (2).

13

MEMORIAE
AVRELI·CAE
CILIANI·PRAE
POSITI·VECTIG
ALIVM·POSVI
EPICTETVS
ALVMNVS

(1) Cette inscription est aujourd'hui perdue; mais elle a été vue par Maffei, qui l'a publiée dans ses *Gall. Antiquitates select.*, p. 72, ed. Ver. Voy. aussi M. Mommsen, *Epigraph. Analekt.*, n° 22, p. 246. — *Sociorum*, l'un des associés, comme *decemvirum flitibus judicandis*.

(2) Le titre de *praepositus* est de même donné, dans une inscription du règne de Trajan, à un centurion chargé de diriger l'exploitation des carrières de porphyre du mont Claudien, en Egypte. Voy. M. Letronne, *Inscr. gr. & lat. de l'Egypte*, t. I, p. 429.

Je ne ferai que mentionner ici les fonctionnaires chargés de diriger la perception du vingtième des successions & celle du quarantième ou droit de douane. Nous ne connaissons qu'un seul procureur du premier de ces impôts pour la Lyonnaise : c'est ce *Tiberius Claudius Candidus* qui passa plus tard dans la classe des fonctionnaires de l'ordre sénatorial, & que j'ai cité parmi les généraux de Septime-Sévère auxquels des inscriptions parvenues jusqu'à nous donnent le titre de *dux exercitus* (1). Or, nous voyons par le monument sur lequel sont mentionnées les différentes fonctions qui lui furent confiées (2), qu'il fut en même temps procureur du vingtième des successions dans la Belgique & dans les deux Germanies. Il est donc plus que probable qu'il ne résidait pas à Lyon, &, dans tous les cas, il est certain qu'il ne dépendait pas des procureurs de la Lyonnaise & de l'Aquitaine. On peut en dire autant des procureurs du quarantième, dont l'arrondissement comprenait non seulement les trois provinces de la Gaule proprement dite, mais encore la Narbonnaise & les Alpes-Maritimes. Nous n'en connaissons non plus qu'un seul, & malheureusement l'inscription dans laquelle il est mentionné est très incomplète & a été copiée avec une grande négligence (3). Il y est nommé *Ca-*

(1) Voy. plus haut, page 299, note 2.

(2) Voyez ce monument, dans le recueil d'Orelli, n° 798, & la note

de M. Henzen sur ce numéro, *Supplém. Orell.*, p. 78.

(3) C'est une inscription de la régence de Tunis, qui a été publiée

rius Alcimus Felicianus Pudens, & peut-être est-ce le même que cet *Attius Alcimus* que nous avons vu plus haut (1) qualifié de *procurator ferrariarum*, & qui aurait alors exercé les fonctions ainsi désignées, au commencement de sa carrière administrative.

Mais Lyon était la résidence d'autres procureurs, d'un ordre moins élevé puisqu'ils étaient presque toujours choisis parmi les affranchis des empereurs, tandis que les précédents appartenaient tous, on l'a vu, à l'ordre équestre, & qui cependant ne relevaient pas non plus, relativement à leurs fonctions, des procureurs de la Lyonnaise & de l'Aquitaine. Je veux parler de ceux auxquels était confiée l'administration des biens que les empereurs possédaient à Lyon ou dans la province. Tel devait être un *M. Aurelius Crescens*, affranchi des empereurs, qui est qualifié de « procureur de Lugdunum dans la Gaule, » ἐπίτροπος Λουγδούνου Γαλλίας, dans une inscription d'*Eumenia* en Phrygie (2); & tel était probablement aussi le personnage dont les noms se lisent dans l'inscription suivante, qui a été découverte en 1768, dans les fondations de la Manécanterie, & se trouve aujourd'hui au Musée :

par Maffei, *Mus. Veron.*, p. 462, n° 2, & par Schaw, *Voyage en Barbarie*, t. I, p. 230.

(1) Page 217.

(2) *Corpus inscr. Græc.*, n° 3888.

14

APOLLINI
 SANCTO
 IULIVSSILVA
 NVSMELANIO
 PROCAVG
 V S

Apollini sancto Iulius Silvanus Melanio, proc(urator) Aug(usti), v(otum) s(olvit).

Ce personnage, il est vrai, ne prend pas dans cette inscription le titre d'affranchi de l'empereur ; mais ses noms prouvent que, s'il n'était pas lui-même affranchi de quelqu'un des princes de la famille Julia, il était du moins le fils d'un affranchi de cette famille.

C'est à l'administration de ces procureurs que devait être attaché un esclave de l'empereur Tibère, qui, dans une curieuse inscription trouvée à Rome, en 1852 (1), est qualifié de *disp(ensator) ad fiscum Gallicum provinciæ Lugdunensis*.

L. RENIER.

(1) Voy. le recueil de M. de Boiffieu, p. 611, & M. Henzen, *Supplem. Orell.*, n° 6651.

II.

INSCRIPTIONS RELATIVES AU CULTE DE ROME
ET D'AUGUSTE (1).

A E D
S V M M I S
A P V D · S V O S · F V N C T O
S A C E R D O T I · A D · T E M P L
R O M · E T A V G A D · C O N
F L V E N T · A R A R I S E T R H O

Bloc en deux fragments; celui du côté gauche fut trouvé dans les fondations de la chapelle Saint-Côme; celui du côté droit fut retiré, en 1833, de fouilles que l'on pratiquait au tournant de la rue Saint-Côme. L'inscription est au Musée.

(1) Toutes les inscriptions données dans les sections suivantes ont été réunies & vérifiées sur les monuments par M. J.-B. MONFALCON.

DANI
 C·IVLIO·M
 CARNVT·SA
 ·OMAE·ET·AV
 ·MNIBVS·HO
 SVOS·FVNCTO
 ·TOT·SCENS
 ······DEDI
 ····PROVINC

Fragment découvert, en 1847, dans les pierres
 provenant de la démolition de la deuxième pile du
 pont du Change.

TIB·SVLPICIO
 TIB·IVLIPAGATIA
 NI·FILIOC·NO..
 BVSHONORIBVS
 APVDSVÓSFVNC
 T·OIVDICIÁRCAE
 ·GALLIÁRVM
 TRESPROVINC

Cette inscription provient de la démolition du
 pont du Change, en 1847, deuxième pile à gauche;
 elle est au Musée.

L · C A S S I O
M E L I O R .
S V E S S I O N I
O M N I B V S · H O
N O R I B · A P V D S .
O S · F V N C T O · I N
Q V I S I T O R I · G F
I I I P R O V G A L L .

Inscription trouvée dans les fondations du chevet
de l'église Saint-Pierre.

Q . . C I N I O V L I
L I C I N I T A V R I C I · F I L
Q V I · S A C E R D O T I V M
A P V D A R A M · D V O · E T

Musée lapidaire, portique xxxix, n° 359.

A V R I C O Q L I C I N
I S H O N O R I B V S F V N
R I B P R O V I N C I S G A
I O L I C I N S A R I

Cette inscription provient de la démolition du
pont du Change, en 1847. Elle est au Musée.

ORI · LICINI
 GINTI · ANNC
 S S A C E R D
 R E R E P
 V I N C I A E
 O R I L E M C

Bloc énorme, qui a été découvert au commencement de ce siècle, dans les fondations de l'église Sainte-Croix : il est au Musée.

L I O L O S I D I O
 Q V I E T I F I L I O
 N O N E R V I O
 O I O M N I B H O N O R I
 S V O S F V N C T S A
 I N I A D A R A M C A E S T
 P L V M R O M A E E T
 T E R C O N F L V E N
 E T R H O D A
 T R E S P R O V . . .

A L L I A

Cette inscription provient de l'ancienne église Saint-Michel. Elle est au Musée.

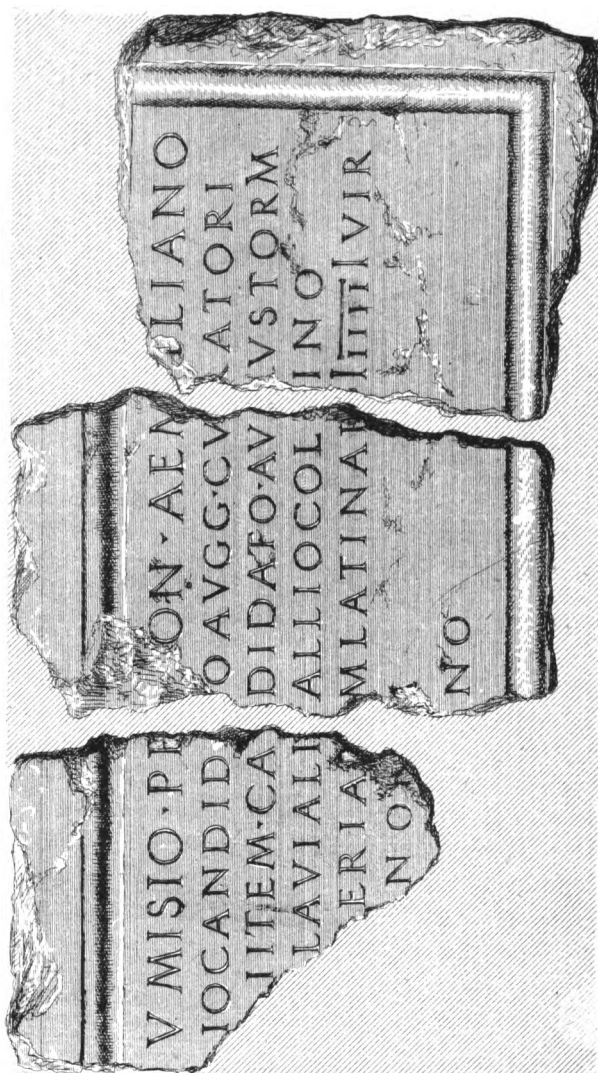
PATI	EPRAEF	CIV
COLONIAE . ACTORIPVBLIC		SAC
II VIRO . AB . AERARIOITEM		AD
II VIRO . AIVRE . D I CVNDO		F
FLAMINI . AVGVSTALICVI		
DIVVS . AVREL . ANTONIVS		CRES
CENTENARIAMPROCVRATI (N)		SEN
PROVΦHADRYMETINAEDEDIT		
SACERDOTIADARAMCAESN		M

Bloc trouvé à la fin du siècle dernier, dans les fondations de l'église Saint-Côme.





1 M. Eugene. 1861. 6. 1. 1/2



Lyon. Imp. Louis Ferrer

III.

INSCRIPTIONS RELATIVES AUX MAGISTRATS
DE LA COLONIE.

VMISIO·PI	ON·AEM	ILIANO
IOCANDID	OAVGG·CV	ATORI
IITEM·CA	QIDATO·AV	VSTORM
LAVIALI	ALLIOCOL	INO
ERIA	MLATINAF	IIIIIVIR
NO		

NO

Les trois fragments de cette inscription ont été retirés en 1846, des débris provenant de la démolition de la troisième arche du pont du Change, sur la rive gauche de la Saône. Ils ont été réunis en 1858 sous un même portique du Musée lapidaire, au Palais-des-Arts. Voyez Léon Renier, *Mélanges d'épigraphie*,

& l'article de la *Revue archéologique* qui complète ce travail; voyez aussi *Lugdunensis historia Monumenta*, page 80.

LOCA·N·D·IN·CIRC
SEX·IVL·IANVARIVS
AEDIL·DAT

On ignore en quel lieu cette inscription a été découverte.

CVRANTEFVLVIO
AEMILIANO·CV
LOCAQVAEIVLIVSIANV
ARIVSREIPDONAVERAT
CENTONARISVOIMPEN
DIORESTITVERVNT

Inscription découverte en 1824, dans les fondations de l'église Saint-Irénée, & placée au Musée.

..ERVIDIAE·Q·F
VESTINAE·C·F
..FVLVI·AEMILIANI

EXDECRETO·DE
CVRIONVM

Inscription découverte en 1850, dans les fondations du quai de Bourgneuf, & portée au Musée.

Léon Renier, *Mélanges d'épigraphie; Lugdunensis historia Monumenta*, p. 79 & suiv.; même recueil, *Musée lapidaire de Lugdunum*.

C·AVCIVS·C·FIL·GAL·MACRINVS
 OMNIBVS·HONORIB·IN·COLONIA
 FVNCTVS·ADLECTVS·ROMAE·IN
QVEDECVRIAS·VIVOSSIBI

Inscription découverte en 1844, dans la Grande-Rue de Vaïse, & transportée au Musée.

D LVALERIVLIANIDECVRIONIS
 COLONIAELVGVDVNENSIVM M
VIANIAOCTA.....MA....
 KARISSIMO.....CI.....

On ignore quand & en quel lieu cette inscription a été découverte.

C VALSACERIS
 IVVENISOPTIM
 GREGORI·C·VAL
 GALERANTIOC·IVS
 LIBANIVS DEC
 CCCAVG·LVG·PA
 TERETCLSATVR
 NINAMATERFI
 LIO·PIENTISSIM
 ETIVLIAIVLIAN
 SORORETCVAL
 ANTONINVSFRA
 TERETCLMINER
 VALISAVSETVAR
 .V..NAAVIA ET
 ..LSATVRNINA

SVBASCIA

Ce cippe était encastré dans le mur de la terrasse des Genovéfains, à Saint-Irénée. Il est au Musée.

D ▲ M

IVLIAE HELIADIS
 SEX · IVLI · CALLISTI
 ET · IVLIAE · NICES · F
 LIAE · FLAMINIC · AVG
 QVAE · VIXIT · ANNIS
 XXV · MENSIBVS · II
 IVLIAE · HELIANE · ET
 CALLISTATE · CORPVS
 SORORIS · ANIM · SVA
 SIBI · CARIORIS · AB
 VRBE · AD FERRI
 CVRAVERVNT · ET
 SARCOPHAGO · IN
 TRA · MAESOLAEVM
 CONDIDERVNT

On ignore l'origine de cette inscription. Elle est au
 Musée.

I O M

DEPVLSOR IET

DIISDEABVSQVE

OMNIBVSET

GENIOLOCI

T·FLAVLATINIANVS

PRAEFECTVS

VIGILVM

Cette inscription a été découverte, en 1827, dans les ruines de l'ancien palais des Empereurs, à l'Antiquaille (Montée de Fourvières) ; elle est au Musée.

IV.

INSCRIPTIONS RELATIVES AU PAYS
DES SEGUSIAVES.

La colonie romaine de Lugdunum fut établie sur le territoire des Ségusiaves, petit peuple de la Gaule Chevelue. (*Segusiavi liberi in quorum agro colonia Lugdunum*. Plin. *Nat. Histor.* l. IV, p. 32.) Cette circonstance donne de l'importance à tout ce qui se rapporte au sol qui fut le berceau de la ville de Lyon. On a fort peu de renseignements authentiques sur le pays des Ségusiaves. Je viens de reproduire le passage de Pline ; César fait mention des Ségusiaves en trois endroits du traité *De Bello Gallico*, l. I, 10, & l. VII, 64, 75 ; Strabon place leur nation entre le Rhône & le Doubs (*Rerum geograph.* IV) ; Ptolémée dit que les Ségusiaves sont voisins des Arvernes, & nomme deux de leurs villes, *Rodumna* & *Forum Segusiavorum* ; c'est tout (1). Au témoignage de ces qua-

(1) J'ai inféré dans la première partie des *Lugdunensium historiae Monumenta*, le texte entier de ces passages de Strabon, de Ptolémée, de

tre anciens écrivains, il faut réunir celui des inscriptions antiques ; il n'est pas le moins important (1). Spon a connu deux de ces monuments : l'inscription gravée sur pierre : CVLAT — ASPR — SEGVSIAY — HONO FV — CVLATI, pp. 8 & 77 ; celle-ci gravée sur un poids : DEAE — SEG.F. — PONDO — X, page 41. Quatre inscriptions, en l'honneur de l'empereur Maximin & de ses fils, trouvées en 1600 à Feurs & gravées sur des colonnes milliaires, font mention de la *Civitas libera Segusiavorum* ; elles ont été publiées par M. l'abbé Roux, qui en a donné le fac-similé (*Forum Segusiavorum*, pl. 4, 5, 6 & 7) ; les deux dernières lignes sont les seules qu'il importe de configner ici : CIVITSE — LI, civit(as) Seg(usiavorum) libera ; CIVITSEGLIBERA —

Pline & de César, ainsi que toutes les inscriptions antiques qui se rapportent au pays des Séguaves. J.-B. M.

(1) M. Auguste Bernard a publié récemment une dissertation sous ce titre ambitieux & fort peu justifié : *Description du pays des Séguaves*. On devait s'attendre à trouver dans cet écrit une topographie quelconque du Lyonnais au temps des Séguaves, c'est-à-dire avant l'établissement de la colonie romaine de Lugdunum ; mais les villages, bourgs & villes sur lesquels M. Bernard a rassemblé des renseignements sont d'origine présumée romaine, c'est-à-dire postérieure, peut-être même de plusieurs

siècles, au temps où vivait le petit peuple Séguave. Encore convient-il d'observer que la provenance vraiment romaine de plus d'un de ces bourgs, villes & villages est très-contestable. Il ne fallait pas confondre deux époques parfaitement distinctes, & oublier que des inductions très discutables & de vagues traditions populaires ne sont pas des preuves. On ne fait absolument sur les Séguaves que ce qu'en ont dit les inscriptions antiques, & les quelques lignes des anciens écrivains que j'ai rapportées. Voyez les *Lugdunensis historia Monumenta*, pp. 2, 5, 7 & 95 ; voyez aussi plus bas la note sur le *Pagus Condatenfis*. J.-B. M.

LII, *civir(as) Seg(ufiavorum) libera l(euga) II*; P. SEG —
 LIII, *p(ofuerunt Seg(ufiavi) l(euga) III*; CIVITSEG — LI-
 BERA. LIIII, *civir(as) Seg(ufiavorum) libera, l(euga) IIII*:
 L'inscription suivante a été également fournie par une
 colonne milliaire qu'on voit près de Feurs, chez M. de
 Poncins: TRAIAN — CIOPIO — AVGPON — TRPOTII —
 IIPPCIV — LIBIIR — LII.

M. Léon Renier a proposé la restitution suivante :

IMPCAESCMESSIO
 TRAIANOQVINTODE
 CIOPIOFELICI
 AVGPONTMAX
 TRPOTIICON
 S
 IIPPCIVSEGV
 S
 LIBERA
 LII

Civ(itas) Segul(iavorum) libera l(euga) II.

L'inscription qui suit est scellée dans le mur du
 vestibule de la mairie de Feurs.

NV MIN · AV G
 DE OSILVANO
 FABRI · TIGNVAR
 QVIFOROSEGV
 S
 CONSISTVNT
 D S P P

Découverts depuis un petit nombre d'années & beaucoup plus explicites, d'autres monuments épigraphiques ont non seulement fait mention du pays des Ségusiaves, mais fait connaître en outre la véritable orthographe de leur nom, du moins selon toutes les probabilités. On disait en latin *Segufiani*, *Secufiani*, *Sebufiani*, *Segustavi*, & en français, *Ségusiens*; c'était *Segufiavi* & *Ségusiaves* qu'il eût fallu écrire. Toutefois, il convient de faire observer qu'aucun manuscrit & qu'aucun livre imprimé ne donne la même orthographe; mais manuscrits & livres n'ont qu'une autorité fort secondaire, en présence d'inscriptions nombreuses dont la parole est infaillible. Quoique cette rectification d'un nom de lieu ne soit pas une bien grande découverte, elle a cependant sa valeur (1).

(1) A qui appartient la substitution, en principe général, du V à l'N dans ce nom? Elle a été proposée par MM. de Longpérier & Bernard, dans le tome VIII de la nouvelle série des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*. L'écrit de M. de Longpérier précède celui de M. Bernard; ce n'est point tout : M. de Longpérier se félicite, dans une note, que M. Bernard ait adopté son opinion sur les monnaies & sur les monuments des Ségusiaves, il aurait donc la priorité. Cet antiquaire se borne, au reste, à demander le change-

ment dans la table Théodosienne ou de Peutinger, de ces mots : *Forum Segustavorum*, en ceux-ci : *Forum Segufiavorum*. M. Bernard ne cite M. de Longpérier ni dans son *Mémoire sur les origines du Lyonnais*, publié en 1846, ni dans la reproduction de quelques passages de cet écrit faite en 1854, par sa *Dissertation sur l'ancien diocèse de Lyon*. Ce qu'il propose, c'est la substitution, partout, des mots : *Segufiavi* & *Ségusiaves*, à ceux-ci : *Segufiani* & *Ségusiens*, opinion qui paraît avoir été généralement adoptée. Peut-être ferait-il juste de

Tablette découverte à Bagnères-de-Luchon & conservée au Musée de Toulouse (MM. de Longpérier & Bernard).

NYMPHS
CASSIA
TOVTA
SEGVSIIV
V · S · L · M

Plaque de bronze découverte en 1846, à Marclop, commune de Saint-Laurent-la-Conche, près de Feurs (1).

SEX · IVL · LVCANO · TIVIR
CIVITAT · SEGVSIIVOR
APPARITORES LIB
TITTIVS CETTINVS
COCILIVS CASVRINVS
ARDA ATTICVS
SACERDOTALI

Sex(to) Iulio Lucano duumvir(ali) facerdotali, civitat(is) Segufiavor-(um) apparitores lib(eri) Tittius, Cettinus, Cocilius, Cafrpinus, Arda, Atticus.

compter parmi les auteurs de la rectification M. l'abbé Renon, qui a communiqué l'inscription dé-

couverte à Marclop dans le Forez ; elle a été le point de départ. J.-B. M. (1) Longpérier (Adrien de), No-

Inscription gravée sur un bloc de pierre encastré dans un mur de clôture, au commencement du chemin de Saint-Just au pont d'Alaï, presque en face de la maison qu'on nomme la Favorite; on n'en a que la moitié du côté gauche.

O S F E
I V S · V R
C V R A T
G V S I A V I S
M O R I A E
T R O N I
O G E M I N
M A R C
M A R C

Eros, Felix, Statius, Urbicus, procuratores in Segusiavis negotii memoriae & honori patroni posuerunt Caio Geminio Marcello Marciano. (Restitution de M. Mommsen.)

Inscription retirée, en 1846, des décombres du vieux pont du Change (1).

tice sur une inscription latine inédite; Bernard (Auguste), Mémoire sur les origines du Lyonnais; Description du pays des Ségusiaves, Paris, 1858, in-8°; MM. les abbés Greppo & Roux. J.-B. M.

(1) Cette inscription a été retirée sous mes yeux, des démolitions de la première arche du pont du Change; je l'ai fait graver d'après un dessin très exact. J.-B. M.

PMAGLIOPRISCIAN

SEGVSIAVO

PATRI PAMAEPRISCIAN

LIAE



P MAGLIOPRISCIAN

SEGVSIAMO

PATRIPAMAEPRISCIAN

LIAE

Publio Maglio Prisciano, Segufiavo, patri, Pamae Priscianae filiae.

Le 14 mai 1857, des ouvriers qui travaillaient à l'élargissement du chemin de fer de Roanne à Saint-Etienne trouvèrent, en creusant dans un terrain appartenant à l'hôpital de Feurs & situé entre le chemin vicinal de Feurs à Valeilles & la grande route de Lyon, à environ un mètre de profondeur, une table de marbre brisée en trois fragments, sur laquelle est gravée l'inscription suivante (1) :

C · IVL · IVLLO

FVNVS ET MONIM

CIVIT · SEGVSIAMOR

PVBL · PRINCIPI · SVO

(1) Bernard (Auguste), *Journal de Montbrison* du 9 août 1857; & *Description du pays des Segufiaves*, 1858, avec un fac-similé. — Extrait des registres du conseil municipal

de Feurs, concernant la découverte d'une inscription antique, avec un fac-similé. — *La nouvelle inscription découverte à Feurs*; *Journal de Montbrison* du 15 novem-

On peut joindre à ces monuments épigraphiques un fragment d'inscription (1), DM — L — AVI — AEGI EIVS — IVS F. C. (*Segusfiavi*), quoique l'interprétation soit un peu forcée; cette autre inscription gravée sur un saumon de plomb, trouvé dans le département de la Drôme, SEGVSIATIC (selon M. Bernard : *Segusfiavi condiderunt*) ; & celle-ci qui est engagée dans le chevet de l'église de Feurs, FORO SEGV. Il ne faut pas oublier une petite pièce de monnaie gravée en argent & dont on possède plusieurs exemplaires. On lit d'un côté, autour d'une figure casquée, SEGVSIATV S. La tête casquée est tournée à droite ; un *paludamentum* recouvre les épaules, dont l'une porte une lance; le casque de la déesse sépare l'A du v, & il y a un intervalle considérable entre le v & l's. On voit sur l'autre face un personnage nu, appuyé sur la jambe droite; il pose une de ses mains sur une massue & l'autre sur une statuette enveloppée d'un manteau (2).

Tels sont les seuls renseignements authentiques

bre 1857. — Lettre de M. Broutin, maire de Feurs. — D'Affier de Valenches, *Rapport à l'Académie de Lyon, sur l'inscription récemment trouvée à Feurs*, séance du 4 décembre 1857.

L'inscription a été placée dans la salle du conseil municipal de Feurs. J.-B. M.

(1) *Lugdunenſis hiftoriæ Monumenta*, n° 358, & dans ce même

ouvrage : *Musée lapidaire de Lugdunum*. J.-B. M.

(2) Bernard (Aug.), *Mémoire sur les origines du Lyonnais, & Description du pays des Segusiaves*. J'ai fait graver cette pièce de monnaie ségusiave pour la partie numismatique des *Lugdunenſis hiftoriæ Monumenta*, & pour cette édition de Spon. J.-B. M.

que nous possédions sur les Ségusiaves & leur pays ; il faut savoir s'en contenter & ne pas compromettre la science en lui demandant ce qu'elle est hors d'état de donner (1).

(1) On peut consulter sur le pays des Ségusiaves les ouvrages suivants : Longpérier (Adrien de), *Notice sur une inscription latine inédite* ; dans les *Mémoires de la société des Antiquaires de France*, nouvelle série, t. VIII, p. 262, Paris, 1846, & *Revue de philologie*, t. II, p. 194. Roux (l'abbé J.), *Forum Segusiavorum : Recherches sur l'origine gallo-romaine de la ville de Feurs* ; *Revue du Lyonnais*, nouvelle série, Lyon, 1851-1852, tomes II & III, avec une carte du pays des Ségusiaves. Bernard (Aug.), *Mémoire sur les origines du Lyonnais*, dans les *Mémoires de la société des Antiquaires de France*, 1846, t. VIII, p. 341, avec une carte du pays des Ségusiaves. Le même : *Description du pays des Ségusiaves*, pour servir d'introduction à l'*Histoire du Lyonnais*. Paris, Dumoulin, 1858, grand in-8° de VIII & 171 pages avec quatre planches & une carte. *Lugdunensis historia Monumenta*, première partie, 1856-1859, grand in-4°.

Un savant bien recommandable, M. Guérard, a tiré grand parti de cette conjecture que les anciennes circoncriptions ecclésiastiques représentaient, presque partout, assez

bien les divisions territoriales de la Gaule au temps des Romains. M. Bernard, faisant une application de ce principe au Lyonnais, a pris, pour déterminer l'étendue du territoire ségusiave, les limites de l'ancien diocèse de Lyon, à l'ouest, au sud & au nord. Dès-lors les limites du pays des Ségusiaves étaient vraisemblablement, au midi, les territoires des Vellaves & des Allobroges ; à l'ouest, sur les deux rives de la Loire, la chaîne de montagnes qui sépare aujourd'hui le Forez de l'Auvergne ; au nord, le territoire des Eduens sur la rive droite de la Saône, & celui des Séquaniens sur la rive gauche ; enfin à l'est l'*Idanius*, aujourd'hui la rivière d'Ain, & le mont Jura. C'est à ces quelques lignes qu'il aurait pu borner sa description du pays des Ségusiaves. Il faut applaudir aux recherches des érudits, quand elles sont présentées avec réserve ; elles n'inspirent plus que de la défiance lorsque des opinions très contestables sont données comme des faits parfaitement démontrés. Il n'en est pas ainsi de l'opinion de M. Léon Renier (voy. plus haut, p. 280, note 2), qui enlève à la colonie de Lugdunum &

aux Séguflaves tout le terrain qui s'étend entre le Rhône & la Saône, depuis le point extrême du confluent au midi, jusqu'au-delà de l'Île-Barbe au nord, & de la Saône au Rhône dans la direction de l'ouest à l'est. Ce territoire comprenait le sol qui devint Ainay, & la montagne où devait être bâtie la ville de la Croix-Rouffe; il appartenait aux trois provinces de la Gaule & ne dépendait pas de la colonie romaine de Lugdunum, qui en était séparée par une distance de plus de trois kilomètres & par la Saône. On y trouvait au midi le temple & l'autel d'Auguste; à l'est & sur le versant de la colline Saint-Sébastien, l'édifice, n'importe son nom, qui renfermait la table de bronze sur laquelle le discours de l'empereur Claude avait été gravé; au nord & sur la rive gauche de la Saône, la naumachie creusée sur l'emplacement qui devait être choisi pour le Jardin-des-Plantes & fréquentée par les diverses nations gauloises, ce qu'ont démontré plusieurs inscriptions encore existantes; enfin le *pagus Condatensis*. Si ce

territoire n'appartenait ni aux Séguflaves, ni aux colons romains de Lugdunum, mais aux trois provinces de la Gaule, on comprend pourquoi on y a trouvé tant de monuments épigraphiques avec des mots significatifs: *tres provinciæ Galliarum*, & pourquoi on y avait déposé, dans un édifice public, le discours de l'empereur Claude converti en loi, discours qui concernait non les Séguflaves en particulier, non la colonie romaine de Lugdunum gouvernée par le *jus italicum*, mais tous les Gaulois chevelus. Une contribution était payée par les différentes cités des trois provinces pour subvenir aux frais de la réunion, chaque année, à Lugdunum, de leurs députés, & à ceux du culte de Rome & des Augustes; elle était administrée par trois fonctionnaires, l'*Inquisitor arcæ Galliarum* qui en arrêtaient la quotité, le *Judex arcæ Galliarum* qui prononçait sur les contestations dont elle était l'objet, & l'*Allector arcæ Galliarum* à qui sa perception était commise. (Voyez plus haut, p. 144, la note de M. Renier.)

J.-B. M.

ET MEMORIAE AETERNAE
 MPRIMISECVNDIANI HITTIVIRAVG
 CCCAVGLVCVRATOREIVSDCOR
 PORNAVTAERHODANICARARENA
 VICANTCORPORATINTERFABROS
 TIGNLVGCONSISTNEGOTMVRIAR
 MPRIMIVS AVGVS TVS FILETHERESPATRI
 KARISSIMPONENDCVRET SVBSCDED

Ingr. Fugere Lyon.

V.

INSCRIPTIONS ANTIQUES
RELATIVES AUX CORPORATIONS D'OUVRIERS
DE LUGDUNUM.

§ I. — *Bateliers du Rhône & de la Saône.*

(Nautæ Rhodanici & Ararici, navicularii marini.)

Sur un beau bloc, trouvé en 1845 dans les fondations de la nouvelle église de Vaïse, aujourd'hui au Musée.

ET MEMORIAE AETERNAE
M·PRIMI·SECUNDIANI·IIIIIVIRAVG
C·C·C·AVG·LYG·CVRATOR·EIVSDCOR
D·POR·NAVTAER·IODANIC·ARARENA·M
VIGANT·CORPORAT·INTER·FABROS
TIGNLVG·CONSIST·NEGOT·MVRIAR
M·PRIMIVS·AVGVSTVS·FIL·ET·HERES·PATRI
KARISSIM·PONEND·CVR·ET·SVB·ASC·DED

L'inscription suivante avait été trouvée à Saint-Irénée; elle a été publiée par Muratori, MLV, 2; par

Orelli, n. 4243; par Maffei, *Ant. Gall.*, p. 75, & *Mus. Veron.*, p. 415.

D

M

L H I L A R I A N I C I N N A
M I C I V I S L V G N A V T A
R H O D A N I C O R H O
D A N O N A V I G A N T I S
C V R A T O R I S E I V S D E M Q V E
C O R P O R I S N E G O T I A T O
R I S Q H A R I E T M A S P E
T I V S S E V E R I A N V S
S E X C E R E I V S E T C L . S E V E R I
N V S A M I C V S I D E M Q V E
H E R E D E S P . C . E T S V B
A S C I A D E D I C A V E R V N T

Sur une base oblongue, trouvée en 1815 dans les fondations de l'église Saint-George, aujourd'hui au Musée. L'inscription *a* est répétée sur chacune des deux grandes faces; les inscriptions *b* & *c* occupent les deux petites faces.

<i>b</i>	<i>a</i>	<i>c</i>
L · D	C · I V L I V S · S A B I N I A N V S	D E D I C A T I O N E
DEC	NAVTARHOD	D O N I · P P V I V S
N · R	I N H O N O R E M	O M N I B V S
	NAVTARVM · RHODANICOR	N A V I G A N T I B V S · X I I I
	D A T	D E D I T

L'inscription suivante se lit sur un cippe découvert, il y a quelques années, dans les travaux exécutés pour la construction du glacis du quai Bourgneuf.

D M

ETQV....AETERN..
 SICV....AEPLA..
 DA....INAES..
 TISS..AEQVAEVIX..
 MECVMANNISXV..
 ..IIIIIDIEBVXI..
 SINEVLA·ANIM..
 ·AESIONE·G·TIPVR..
 ..IVSSACRVNANAV..
 ARARICCONIVG..
 KARISSIMAEETSIB..
 VIVVSPONENDVM..
 CVRAVITET·SVB..
 ASCIADEDICAVIT

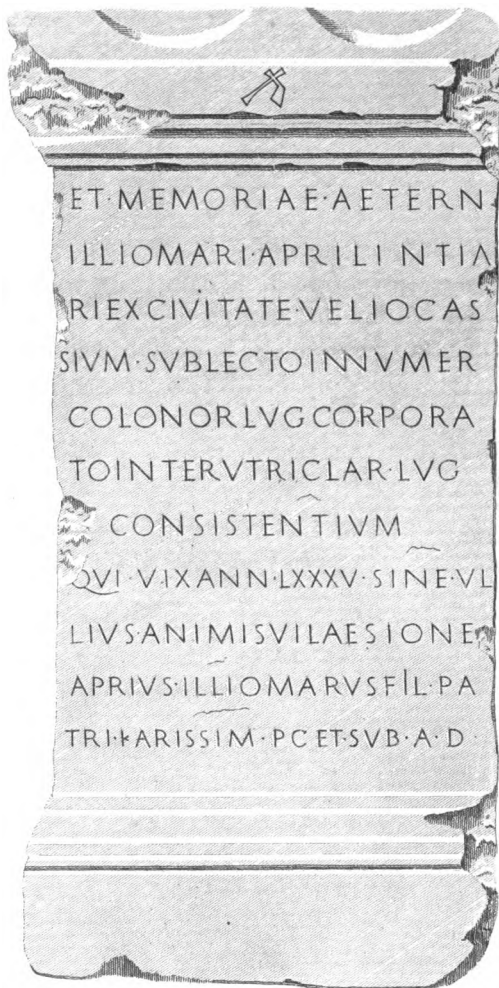
Spon a donné plusieurs inscriptions relatives à des nautes : l'une est celle de *L. Helvius Frugi* (p. 28); celle de *G. Libertius Decimanus* (p. 111), & celle de *Q. Iulius Severinus* (p. 147). Celui-ci avait été honoré du titre de patron de la corporation.

On ignore la provenance de l'inscription suivante, qui est aujourd'hui au Musée.

C · A P R O N I O
A P R O N I
B L A N D I · F I L
R A P T O R I
T R E V E R O

DEC · EIVSD · CIVITATIS
N · ARARICO · PATRONO
EIVSDEM · CORPORIS
NEGOTIATORES · VINARI
LVGVD · CONSISTENTES
BENE · DE · SE · MERENTI
PATRONO
CVIVSSTATVAEDEDICA
TIONE · SPORTVLAS
DED · NEGOT · SING · CORP · XV

Plusieurs nautes exerçaient en même temps une autre profession ; le marchand de centons *Toutius Incitatus*, les marchands de vin *Minthatus Vitalis* & *C. Sentius Regulianus*, dont il sera question plus loin, appartenaient, comme *C. Apronius Raptor*, à la corporation des bateliers. Le sévir augustal *Q. Capitonius Probatius* est qualifié ainsi sur sa pierre tumulaire : NAVICLARIO MARINO ; il appartenait évidemment à la marine.



ET MEMORIAE AETERN
ILLI OMARI APRILI NTIA
RI EX CIVITATE VELIO CAS
SIVM SVBLECTO IN NVMER
COLONOR LVG CORPORA
TO INTERVTRICLAR LVG
CONSISTENTIVM
QVI VIX ANN LXXXV SINE VL
LIVS ANIMIS VILAESIONE
APRIVS ILLI OMARVS FIL PA
TRI FARISSIM PC ET SVB A D



§ II. — *Fabricants d'outres* (1).

(Utricularii.)

Spon a donné, pages 111, 114 & 115, trois inscriptions relatives à des utriculaires; en voici deux autres, qui ont été découvertes depuis.

La suivante a été trouvée à Fourvière (Maffei, *Ant. Gall.*, p. 57, Muratori, p. DXXXII, n° 1).

D

M

CCATIDRIBVRONIS
 CORPORISVTRICVLA
 RIORVMLVGDVNI
 CONSISTENTIVM
 CATIVSPVPVSPATRI
 PIENTISSIMOETCATIA
 SILVINACONIVGI
 PIENTISSIMOET
 NVRVSSOCERODVL
 CISSIMOPONENDVM
 CVRAVERVNTETSVB
 ASCIADEDICAVERVNT

(1) Voyez, page 112, la note de M. Renier.

L'inscription suivante provient des fouilles qui ont été faites à Vaise, en 1846; elle est aujourd'hui au Musée.



ET · MEMORIAE · AETERN
ILLIOMARI · APRI · LINTIA
RIEXCIVITATE · VELIOCAS
SIVM · SVBLECTOINNVMER
COLONORLVGCORPORA
TOINTERVTRICLAR · LVG
CONSISTENTIVM
QVI · VIXANN · LXXXV · SINE · VL
LIVS · ANIMISVILAESIONE
APRIVS · ILLIOMARVSFIL · PA
TRI · KARISSIM · P · C · ET · SVB · A · D ·

§ III. — *Orfèvres, Ciseleurs.*

(Negotiatores vascularii argentarii.)

Spon a publié dans ses *Miscellanea eruditæ antiquit.*, p. 66, l'inscription suivante, qu'il avait copiée à la porte St-Irénée :

CNDANIVSCO
MINVS O IIII VIRAVG
LVGDVNINEGOTIATORARGENTAR
VASCVLARIVSSARCOPHAGVM
ALVMPNOPOSVITETARAMINFRASCRIP
TIVIVSSIBIINSCRIPTITVTANIMAE
ABLATAECOR..RECONDITITVMMVIT..
ANNISCELEBRARETVRE.....

Les *vascularii argentarii* étaient des cifeleurs de coupes & de vases d'argent; la présence d'un de ces artisans à Lugdunum prouve combien le luxe avait fait de progrès dans cette colonie. Voyez M. l'abbé Greppo, sur un monument funèbre qui porte le nom d'un *vascularius* lyonnais, dans la *Revue du Lyonnais*, t. XIV, p. 497.

§ IV. — *Charpentiers & Stucateurs.*

(Fabri tignarii, tectores.)

On a découvert à l'entrée de la cour de l'église Saint-Irénée, au mois d'octobre 1857, un petit bloc de pierre sur les deux côtés duquel étaient gravées deux inscriptions.

Une de ces inscriptions est ainsi conçue :

GENIO·SPLENDIDISSIMI·CORPORIS·FABRORVM·TIGN...
 ..MQVE·ARTIFICVM·TECTORVM·CLAVDIVS·MYRON·F..
 ...ENTE.....ERGA·MEMORIAM·CLAV...

C'est bien le même *Claudius Myron* dont il est question dans l'inscription suivante (Musée lapidaire, n° 549, portique LIV):

GENIO
 CLAVDI
 MYRONIS

Mais il est douteux que ce personnage ait été un simple ouvrier charpentier.

L'inscription gravée sur l'autre face du bloc est également très mutilée :

E · CORPVS · CVIVS · QVAM · PRAETER · SEPVLTVRAE	GRATIA
A · HABENTQV · IQVE · EXCEPERVNT · ADITVM · ET · HA	BITATIO
M · LOCVM · SEPVLTVRAE	CVIVS · REI · GRATIA
TO	CONSECVTI SVNT
CTISSIMA	SEMPER

Le Musée lapidaire possédait déjà une inscription mentionnant un ouvrier *teclor* (1).

D ✕ ET ✕ M

M E M O R I A E · A E T E R N
 B L A N D I N I A E · M A R T I O L A E · P V E L A E
 I N N O C E N T I S S I M A E · Q V A E · V I X I T
 A N N · X V I I I · M · V I I I I · D · V · P O M P E I V S
 C A T V S S A · C I V E S · S E Q V A N V S · T E C
 T O R · C O N I V G I · I N C O M P A R A B I L I
 E T · S I B I · B E N I G N I S S I M E · Q V A E · M E
 C V M · V I X I T · A N · V · M · V I · D · X V I I I
 S I N E · V L A · C R I M I N I S · S O R D E · V I V S
 S I B I · E T · C O N I V G I · P O N E N D V M · C V
 R A V I T · E T · S V B · A S C I A · D E D I C A V I T
 T V · Q V I L E G I S · V A D E · I N · A P O L I N I S
 L A V A R I · Q V O D · E G O · C V M · C O N I V
 G E · F E C I · V E L L E M · S I · A D V C · P O S S E M

(1) Ainsi que l'a fait observer M. l'abbé Greppo, les *teclores* n'étaient pas des couvreurs de toits; c'étaient des artisans dont le mé-



§ V. — *Marchands & fabricants de tissus.*

(Centonarii, negotiatores artis proffariæ, lintiariæ.)

On trouve dans le livre de Spon plusieurs inscriptions relatives à des marchands ou fabricants de tiffus. L'utriculaire Poppilius (p. 115) était en même temps peigneur de laine, *negotiator artis proffariae*. Titus Flavius Félix (p. 243, n° 16) faisait ou vendait de la toile, *negotiator artis lintiariae*. L'inscription suivante nous fait connaître un marchand de saies & de centons (1).

D M
ET QVIET I PER...
TVAE · C · RVSON...
SECVNDI · IIII VIR...
C · C · C · AVG · LVG · ITE...
SAGARIO · C · RVSON...
MYRON · IIII VIR · A...
LVG · HONORATVS ·
CENTONARIVS · HO...
RATVS · ET · SAGARIV...
PORATVSCOLL · BE...
BONORVM · EXEMP...
ERGA · ME · HERES · EX...
SVEIVS · SOLVS · POS...
ET
SVB ASCIA DE...
CAVI

tier consistait à recouvrir les murs des maisons d'enduits divers (stuc & badigeon). *Souvenirs de quelques artistes lyonnais de l'époque romaine*, par l'abbé Greppo, Re-

vue du Lyonnais, t. XII, p. 321.

(1) Le marchand de blé *Toutius Incitatus*, dont nous donnerons plus loin l'inscription, vendait aussi des centons.

§ VI. — *Marchands de comestibles, marchands de grains.*

(Negotiatores artis macellariæ, negotiatores frumentarii.)

Spon a donné (p. 70) l'inscription relative à Marcus Attonius Restitutus, *negotiator artis macellariæ*, marchand de comestibles. Oubliée ou plutôt perdue depuis longtemps, cette inscription a été retrouvée, en 1858, sur le versant oriental de la colline de Saint-Irénée; on a gravé sur une des faces du monument des armoiries modernes, portant la date de 1553, & qui sont vraisemblablement celles de l'obéancier de Saint-Just (1). Voici un monument relatif à un sévir augustin, membre du corps des nautes de la Saône, & en même temps marchand de blé : *negotiator frumentarius*.

D ET QVIETIAETERNAE M
TOVTIINCITATI · IIII · VIR
AVG · LVG · ET · NAVT · ARAR · ITEM
CENTONARIO · LVG · CONSIS
TENT · HONORATO · NEGOTIA
TORI · FRUMENTARIO
TOVTIVS · MARCELLVS · LIB
PATRONO · PISSIMOET · SIBI · VI
POSVIT · ET · SVB · ASCIA · DEDICAV
..OFELIX · ET · HILARIS · VIVAS · QVI
..EGERIS · ET · MANIBVS · MEIS · BE
NE · OPTAVERIS

(1) L'abbé Greppo (H.), *Sur le lyonnais*, dans la *Revue du Lyonnais*, t. xii, p. 257.
cippe funéraire d'un macellarius

MINTHATIO M. FI
VITALINEGOTIATVINAR
LVGVD·INKANABIS·CON
SISTCVRATVRA·EIVSDEM
CORPORBIS·FVNCTITEMO
Q·NAVTAE·ARARENAVIO
PATRONOEIVSD·CORPOR
PATRONEQ·RIIIIVIR·VTR
CLAR·FABROR·LVGVD·CON
SISTCVIORDO·SPLENDIDIS
SIMVSCIVITAT·ALBENSIM
CONSESSVM·DEDIT
NEGOTIATORES·VINAR
INKANAB·CONSIST·PA
OBCVIVS·STATVAEDED
TIONE·SPORTVL·X
DEDIT



§ VII. — *Marchands de vin.*

(Negotiatores vinarii.)

Comme de nos jours, la terre des Ségusiaves, où fut établie la colonie romaine de Lugdunum, produisait beaucoup de vin ; les contrées voisines étaient également couvertes de vignobles ; aussi l'un des commerces principaux du pays était-il celui des vins. Ce commerce se faisait surtout par les nautes du Rhône & de la Saône. Un des monuments épigraphiques les plus remarquables qui le concernent est celui qui est relatif à *Minthatus Vitalis* (1) :

MINTHATIO · M · F I . .
 VITALI · NEGOTIAT · VINARI.
 LVGVD · IN · KANABIS · CON
 SIST · CVRATVRA · EIVSDEM
 CORPOR · BIS · FVNCT · ITEM · Q
 Q · NAVTAE · ARARE · NAVIG
 PATRON · EIVSD · CORPORI.
 PATRON · EQ · R · IIII · VIR · VTRI
 CLAR · FABROR · LVGVD · CON
 SIST · CVI · ORDO · SPLENDIDIS
 SIMVSCIVITAT · ALBENSIVM
 CONSESSVM · DEDIT
 NEGOTIATORES · VINARI.
 IN · KANAB · CONSIST · PAT . .
 OB · CVIVS · STATVAE · DED . . .
 TIONE · SPORTVL · X . . .
 DEDIT

(1) Voyez les planches qui accompagnent ce volume. Le bloc magnifique sur lequel se lit cette inscription a été découvert dans

Une inscription trouvée à Rome, & qui a été publiée par Gruter (p. 456, n° 7), nous fait connaître un autre marchand de vin de Lugdunum (1), qui, au moment de sa mort, faisait dans la capitale de l'empire, le commerce des huiles de la Bétique, *diffusor olearius ex Bætica*.

C · SEN · · OREGVLIANOE Q · R · DIFFVS
OLEARIO · EXBAETICA · CVRATORI · EIVDEM
CORPORIS · NEGOT · VINARIO LVGV DVN
INCANABISCONSISTENT · CVRATORI · ET · PA
TRONOEIVSDCORPORIS · NAVTAE · ARARICO ·
PATRONO · EIVSDEM · CORPORIS · PATRONO IIII VIR
LVGV DVNI · CONSISTENTIVM · L · SILENIVS · REGINVS
AVSETVLATTIAMETRODORAET FILIEIVSDEM
PONENDVM · CVRAVERVNT PROCVRANTE · DIONY
SIO · ET · BELLICIANO · ET · Q ·

des fouilles que l'on a faites sur la place Saint-Michel, à Ainay. Artaud, *Bulletin de Ferussac, Sciences historiques*, septembre 1829, p. 77. — Labus (J.), Sur l'inscription de Minthatus Vitalis, *Bulletin universel de Milan*, 4 février 1830. — Bréghot, *Nouveaux Mélanges*, p. 298, & *Archives du Rhône*, XI, pp. 270 & 357. — Greppo (l'abbé H.), Essai

sur le commerce des vins à Lugdunum & dans les Gaules, à l'occasion de quelques inscriptions antiques, *Revue du Lyonnais*, t. XIII, p. 448.

(1) Un naute dont on a lu plus haut l'inscription, C. *Apronius Raptor* de Trèves, était aussi marchand de vins à Lugdunum.

§ VIII. — *Potiers.*

(Negotiatores artis cretariae.)



D

M

ET·MEMORIAE·AETERN
 VITALINI·FELICIS·VET·LE..
 M·HOMINI·SAPIENTISSIM..
 ET·FIDELISSIMO·NEGOTIA..
 RI·LVGV·DVN·ENSI·ARTIS·C..
 TARIAE·QVI·VIXIT·ANNIS..
 VIII·M·V·D·X·NATVS·EST·D..
 MARTIS·DIE·MARTIS·PROF..
 TVS·DIE·MARTIS·MISSIONE..
 PERCEPIT·DIE·MARTIS·DEF..
 NCTVS·EST·FACIENDVM·C..
 VITALIN·FELICISSIMVS·FI..
 VS·ET·IVLIA·NICE·CON..
 VN·X·ET·SVB·ASCIA·DED..
 CAVERVNT



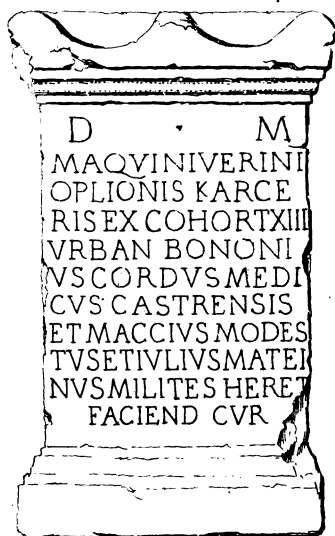
RANIOV
 TREVERON
 ORIVINA
 ISCRETA
 CONSIST
 ANCON
 TERETH
 OAPER
 TSVB

D

M

ET·MEMORIAE·AETER
 NAE·APRICLI·PRISCI
 ANI·CONSISTENTIS
 LVGDVNI·PERTI
 NENTIS·ADCOLLEGI
 VM·FABROR·REDEM
 PTOS·HONOR·QVAES
 TOR·EX·SIRC·ART·CRET
 FECIT·SIBI·VIVOS·ET·TI
 PIOLAE·CON
 AE·ET

Les fabriques de poteries étaient nécessairement



très nombreuses dans une grande ville comme Lugdunum. Aussi le Musée lapidaire possède-t-il une grande quantité d'inscriptions sur argile & de marques de potiers. On en trouve un nombre assez considérable dans deux des ouvrages spéciaux dont l'épigraphie lyonnaise a été le sujet, & particulièrement dans celui de M. Comarmond. Voici quelques marques découvertes récemment dans les fouilles du Jardin-des-Plantes, par M. Martin-Daussy : NOMIO (ce mot doit être lu à rebours), AVE, SACIROF, ...ONIV AVIVA; celle-ci, SACEA, a été trouvée à Saint-George. Un moule de potier, trouvé à Saint-Juft & acquis pour le Musée, porte cette marque : IVLIVS. Auprès des poteries du Jardin-des-Plantes, on a extrait du sol un fragment de tuyau de plomb, long d'un mètre cinquante, sur lequel on lit de deux côtés en très beaux caractères : C. 6 TAIVS BELLICVS LF.

Negotiatores artis cartariæ. On a vu longtemps, dans l'ancien Hôtel-de-Ville, une inscription dont l'origine est inconnue & qui se rapporterait, selon M. l'abbé Greppo, à un ancien marchand de papier, c'est celle du vétéran Vitalinus Félix (1). J'ai cru devoir la placer, d'après de plus grandes probabilités, dans la série des inscriptions relatives aux potiers. (Voyez page 347.)

(1) Greppo (l'abbé H.), Notice sur une inscription du Musée relative à un *chartarius* lyonnais, *Revue du Lyonnais*, t. xii, p. 165.

§ IX. — *Ouvriers verriers.*

Opifices artis vitriæ.

D

X

M

ET MEMORIAE AETERNE · IVL
IALEXSADRINATIONE AFRI · CIVI
CARTHAGINESIOMINI · OPTIMO · OPIF
ICIARTIS · VITRIAEQVIVIXANOSLXXV
MENSEN · V · DIESXIII · SENE · VLLA
LAESIONE · ANIMICVMCONIVGE
SVA · VIRGINIA · CVMQVA · VIX
SIT · ANNIS · XXXXVIII · EX · QVA
CREAVIT · FILIO · IIIET · FILIAM
EXQVIBVS · HIS · OMNIBVS · NE
POTES · VIDITEDEOS · SVPEST
ITESSIBI · RELIQVIT · HVNC
TVMVLVM · PONENDVM · CV
RAVERVNT · NVMONIABE
LLIA · VXSOR · ET · IVLIVS · AL
EXSIVSFILIVS · ETIVLIVSGAL
LONIVS · FILIVS · ETNV · . . .
NIA · BELLIOSAFILIA · I
NEPOTES · EIVSIVLIVS · SA
. . . VS · IVLIVS · FELIX · IVLIV
SANDERIVLIVSGALON · . . .
VS · LEONTIVS · IVLIVSGA · . .
VLIVSEONTIVSP · P · CIRI
DEDICAV

§ X. — *Médecins, sages-femmes.*

Cette pierre tumulaire vient de l'Ardèche.

M · A P R O N I O
E V T R O P O
M E D I C O A S C L E P
A D I O I I I I V I R
A V G E T
C L D I A E · E I V S
A P R O N I A C L D I
P A R E N T B · O P T I M

L'inscription suivante, relative à une sage-femme, a été trouvée, en 1821, à Saint-Irénée.

M E T I L I A · D O N A T A · M E D I C
D E · S V A · P E C V N I A · D E D I
L · D · D · D · (1)

(1) Greppo (l'abbé H.), Examen d'une inscription antique relative à une femme lyonnaise qui exerçait la médecine, *Revue du Lyonnais*, tome 1x, p. 409. Le Musée

lapidaire possède deux exemplaires, sur pierre, d'un bas-relief consacré aux Augustes, avec cette inscription : *Matr. Aug. Phlegn. med.* Ce monument a été connu de Spon.

Les *Librarii* n'étaient pas des libraires dans le sens actuel du mot ; c'étaient soit des agents comptables, soit des teneurs de livres. L'inscription de Rufus, qualifié de *Librarius*, a été trouvée à Saint-Juft. (Cochard, *Notice sur le bourg de Saint-Juft* ; Greppo (l'abbé H.), Sur le monument funèbre d'un esclave *librarius*, *Revue du Lyonnais*, tome XIV, p. 97.) Il y avait toutefois de véritables libraires à Lugdunum, on les nommait *Bibliopola* ; c'est ce que nous apprend ce passage d'une lettre de Pline le Jeune à son ami Geminus : *Bibliopolas Lugduni esse non putabam, ac tanto libentius ex litteris tuis cognovi venditari libellos meos, quibus peregre manere gratiam quam in urbe collegerint delector. Incipio enim satis absolutum existimare, de quo tanta diversitate regionum discreta hominum judicia consentiant.* (IX, II.)

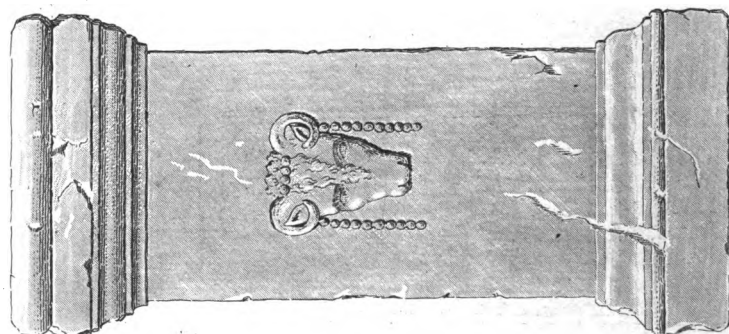
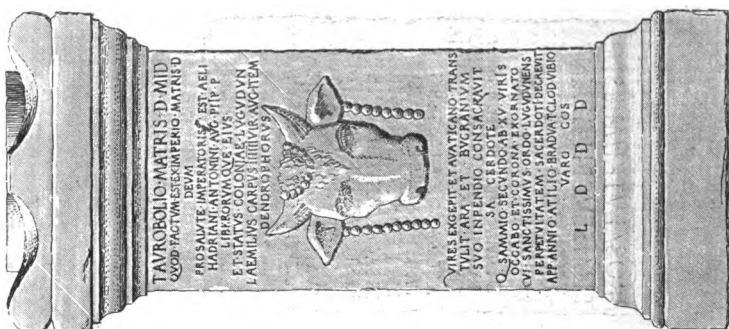
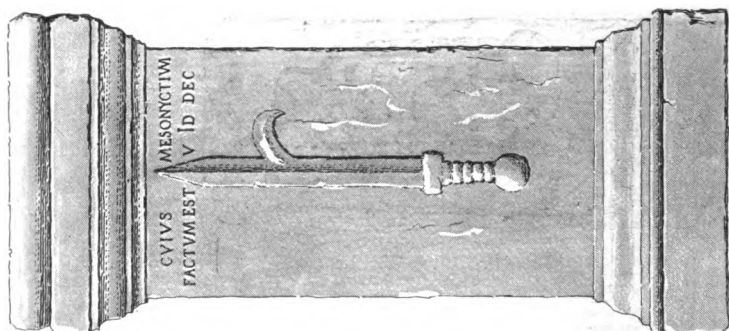
VI.

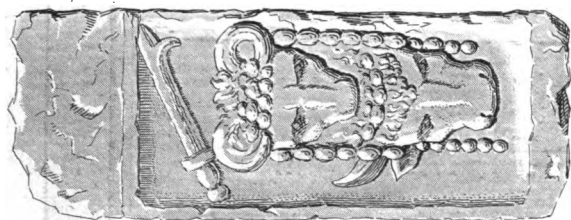
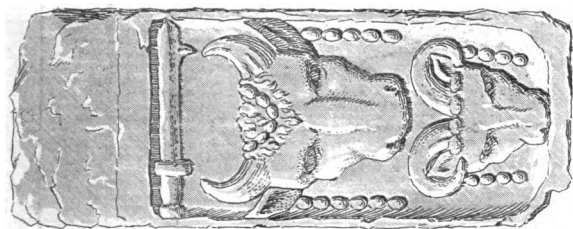
INSCRIPTIONS RELIGIEUSES.

Tauroboles.

L'inscription taurobolique qui a été découverte en 1704, à Fourvière (1), est le plus important & le

(1) L'inscription taurobolique la plus ancienne que l'on connaisse dans l'épigraphie lyonnaise, est celle qui a été trouvée vers la fin





PRO SALUTE IMPLSEPT
 TIMISEVERIPERTNA
 CISAVGET
 DOMVSQDIVINAEETSTA
 TVCCCAVGLINGTAVROBO
 LIVMFECERVNTAVFVSTIA
 ALEXANDRIAET SERGIA
 PARTHENOPPEEXVOTO
 PRAEUVNTALLOCASTREN
 SESACERDOTE TIBICINEFL
 RESTITVTOINCHOATVMEST
 SACRVMVVIDYS MAI CON
 SVMMATVMVIDEASDEM
 MVLSEPTIMIO SEVERO PERTINACAG
 DCCOS

Imp. Tacere Lyon

CNEVRON 100

plus célèbre des monuments épigraphiques de cette
série:

TAVROBOLIO · MATRIS · D · MID

QVOD · FACTVM · EST · EX · IMPERIO · MATRIS · D ·
DEVM

PROSALVTE · IMPERATORIS CAEST · AELI

HADRIANI · ANTONINI · AVG · PIIP · P

LIBERORVMQVE · EIVS

ET · STATVS · COLONIAE · LVGV DVN

LAEMILIVS · CARPV · IIII · VIR · AVG · ITEM

DENDROPHORVS

VIRE · EXCEPIT · ET · AVATICANOTRANS

TVLIT · ARA · ET · BVCRANIVM

SVO · INPENDIO · CONSACRAVIT

SA CERDOTE

Q · SAMMIO · SECVNDO · AB · XV · VIRIS

OCCABO · ET · CORONA · EXORNATO

CVI · SANCTISSIMVS · ORDO · LVGV DVNENS

PERPETVITATEM · SACERDOTI · DECREVIT

APP · ANNIO · ATILIO · BRADVA · T · CLOD · VIBIO

VARO CÖS

L D D D (1)

du dix-septième siècle, sur la rive gauche du Rhône, près de l'Hermitage, à Tain; elle n'appartient pas précisément à l'archéologie de Lugdunum. Menestrier l'a connue & en a fait le sujet d'une dissertation intéressante, qu'on trouve dans le tome 1^{er} de son histoire, encore manuscrite, de l'Eglise de Lyon. L'explication qu'il donne des taurobolies (mot dont il se sert) est

presque entièrement semblable à celle qui fait le fond du mémoire de Gros de Boze, écrit au sujet du monument découvert en 1704.

(1) Voici le texte : *Taurobolio Matris D(eum) M(agnae) D(indymenae) quod factum est ex imperio Matris D(indymenae) D(eum), pro salute imperatoris Caes. T. Aeli Hadriani Antonini Aug(usti), pii, pp(patriæ), liberorumque ejus, &*

• Autel taurobolique, découvert par Artaud, à Fourvière, près des ruines du théâtre, en 1820.

NVMINIBAVGTOTIVSQVE
 DOMVSDIVINAEETSITVCCC
 AVG LVGVD
 TAVRIBOLIVM FECE
 RVNT DENDROPHORI
 LVGVVDVNICONCONSISTENTES
 XV·KALIVLIAS
 MARCOSVRA SEPTIMIANO
 COS EXVATICINATIONE
 PVSONIIVLIANI ARCHI
 GALLI SACERDOTE
 AELIO CAS TRENSE
 TIBICINEFLRESTITVTO
 HONORI OMNIVM
 CL SILVANVS PERPETVVS
 QVINQVENNALISINPEN
 DIVMHVIVSARAEREMIST
 L D D D

status coloniae Lugduni, L(ucius) Aemilius Carpus, sevir aug(ustalis), item dendrophorus, vires excepit & a vaticano transtulit, ara & bucranium suo impendio consecravit. Sacerdote Q(uinto) Sammio secundo, ab quindecim viris occubo & corona exornato, cui sanctissimus ordo Lugdunens(is) perpetuitatem sacerdoti decrevit. Appio Annio Atilio Braddua, T(ito) Clod(io) Vibio Varo

Cos. Locus datus decreto Decurionum. On lit sur la face du côté droit : Cujus mesonyctium factum est V. Id. Dec(embris). Trouvé profondément enfoui dans le sol, en 1704, près de l'église de Fourvière, cet autel taurobolique a été figuré & décrit par Gros de Boze dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, t. 11, p. 475. J.-B. M.

NVMINBAVG IOTIVSOVE
DOMVSDIVINAEETSITVCCC
AVG LVGVD
TAVRIBOLIVM FECE
RVNT DENDROPHORI
LVGVDVNCONSISTENTES
XV KALIAS

MARCO SVRA SEPTIMIANO
C^OS EXVATICINATIONE
PVSONIIVLIANI ARCHI
GALLI SACERDOTE
AELIO CAS TRENSE
TIBICINE FLRESTITVTO
HONORI OMNIVM
CL SILVANVS PERPETVS
QVINQVENNALISINPEN
DIVMHVIVSARAEREMIST
L D D D

Impr. Eugène Lyon

L'inscription suivante a été vue, pendant plusieurs années, dans la maison de M. Dutilleu, rue Maffon; elle est aujourd'hui au Musée.

.....IMP·L·SEPTIMI

...PERTINACISAVG
 MAVRELIANTONINICAES
 IMP·DESTINATIEET
 IULIAEAVG·MATRIS·CASTROR...
 TOTIVSQVEDOMVS·DIVINAE
 EORVM·ET·STATV·C·C·C·AVG·LVG
 TAVROBOLIVM·FECERVNT
 SEPTICIA·VALERIANA·ET
 OPTATIA·SFORA·EXVOTO
 PRAEEVNTEAELIOANTHOSA
 CERDOTESACERDOTIA·AEMI
 LIASECVNDILLA·TIBICINEFL
 RESTITVTOAPPARATORIVIRE
 IOHERMETIONE
 INCHOATVMESTSACRVMIIII
 NONAS·MAIAS·CONSVMMMA
 TVMNONISEISDEM
 TSEXTIOLATERANO·L·CVSPIO
 RVFINOCOS
 L · D · D · D ·

Deux autels tauroboliques du Musée lapidaire proviennent des démolitions du Pont-du-Change, en

1846. Voici le texte de celui qui est gravé en fac-similé sur la planche ci-jointe :

Pro salute imp(eratoris) L(ucii) Septimi Severi Pertinacis Aug(usti) et..... domus q(ue) divinae, & statu C(oloniae) C(laudiae) C(opiae) Aug(ustae) Lug(duni), Taurobolium fecerunt Aufustia Alexandria & Sergia Parthenope, ex voto, praeunte Aelio Castrense sacerdote, Tibicine Fl(avio) Restituto. Inchoatum est sacrum VII Idus Maii, consummatum V Idus easdem Imperatore Septimio Severo Pertinac(i) Aug(usto) bis consule.

Le second monument a moins d'importance.

TAVROBOLIVM
MATRIS·DEVM·AVG
BILLIA·T·FIL·VENERIA
L · D · D · D · (1)

MERCVRIO·AVGVSTO·ET·MAIAE·AVGVST
SACRVM·EX·VO·TO
M·HERENNIVS·M·L·ALBANVS
AEDEM·ET·SIGNA·DVO·CVM
IMAGINE·TI·AVGVSTI
· · S · P · SOLO · PVBLICO · FECIT

Cette inscription est répétée trois fois.

(1) Une ligne a été manifestement effacée sur un des autels tauroboliques du Musée lapidaire ; elle présentait sans doute les noms de Clodius Septimius Albinus. Ce rival malheureux de Sévère ayant succombé sous les murs de Lugdunum, on s'empresse de faire disparaître le nom du vaincu des mo-

numents où il avait été affocié à celui de l'impitoyable vainqueur, Lucius Septimius Severus. On fait que la ville de Lugdunum & ses habitants furent punis cruellement de l'attachement qu'ils avaient montré pour la cause d'Albin. Sur un autre de ces monuments le nom raturé est celui de Commode.

AVGVSTAE	AVG
DEAE	D
VESTAE	VOL

Voyez le fac-similé gravé de cette inscription.

VII.

INSCRIPTIONS DIVERSES.

Inscription trouvée rue de la Vieille, sur la rive gauche de la Saône, à peu de distance du lieu où se trouvait la naumachie découverte au Jardin-des-Plantes (1).

.. ANAE · AVG · SACRVM
 NHONOR · PAGI · CONDAT
 CGENTIVS · OLILLVS
 MAGISTER · PAGIBIS
 CVIVSDEDICATIONE · HONO
 RATIS · PRAESENTIB · DEDIT
VLIX II
 L · D · D · P · COND

(1) C'est sur le témoignage de ce monument épigraphique, que l'auteur du *Recueil des inscriptions antiques de Lugdunum* a, le premier, signalé l'existence d'un bourg gau-

lois nommé *Condute*; l'idée était heureuse. Toutefois j'ai présenté, contre cette conjecture, plusieurs objections. (*Histoire de Lyon*, p. 1363.) Il en est une qu'il n'est pas

L'inscription de *Julius Quartillus* a été trouvée en 1708, sur la montagne de Fourvière : le monument contenait encore quelques débris d'ossements. On le transporta chez Pianelli-Lavalette, à l'hôtel de Malte, place Bellecour. Il a été décrit dans les *Mémoires de*

possible de récufer. On a donné comme un des plus forts arguments en faveur de l'existence du bourg de Condat, l'énormité du bloc sur lequel l'inscription ci-dessus est gravée, énormité telle, qu'elle ne permet pas de supposer que le monument n'ait pas toujours existé au lieu où on l'a trouvé. Le fait est que cette pierre est l'une des plus petites du Musée lapidaire de Lyon. Mais, de ce que l'existence du bourg de Condat a été soutenue en vertu d'un argument discutable, il ne s'ensuit pas qu'on ne puisse la défendre par d'autres considérations. J'ai dit, dans plusieurs passages de l'*Histoire de Lyon*, qu'avant la fondation de Lugdunum plusieurs agglomérations d'habitations gauloises étaient disséminées sur les deux rives de la Saône & particulièrement sur la gauche; que l'une d'elles ait porté le nom de *Condate* (dénomination générique donnée à nombre de lieux, villages ou bourgs situés au confluent de deux rivières), je n'ai aucun motif pour le contester : ces mots de l'inscription PAPI CONDAT ont une grande valeur. On a fait d'abord

de ce *Condate* un bourg; de son autorité privée M. Auguste Bernard l'a transformé en une *ville ségusiave d'une certaine importance* devant laquelle Lugdunum doit s'effacer. Dans tout état de cause, ni Césaire, ni Strabon, ni Dion, ni la carte de Peutinger ne font la moindre mention d'une ville ségusiave nommée *Condate* : objection d'un grand poids. Cette cité n'a pour elle aucun témoignage, pas même celui de l'inscription de *Gentius Olillus*, qui parle d'un *pagus Condatensis*, & non d'une ville ou d'un bourg. Encore une fois, je ne nie pas absolument l'existence, chez les Ségusiaves, d'un village ou bourg au lieu désigné, mais je désirerais que l'existence du *pagus Condatensis*, ne fût pas exclusivement établie sur le témoignage unique d'une inscription antique, quelle qu'en soit d'ailleurs l'autorité.

Mais, malgré ce vœu dont l'expression est bien permise, j'admettrai comme un fait bien démontré l'existence, à médiocre distance du confluent, d'un *pagus Condatensis*.

Selon M. Léon Renier, dont l'opinion me paraît prouvée, le *pagus*

Trévoux, du mois de juin 1708. Cette pierre fut perdue ou plutôt employée, comme tant d'autres l'ont été, à des constructions en maçonnerie. Elle a été retrouvée à la fin de 1855, pendant les travaux qu'on exécutait alors à l'hôtel de Malte, pour l'installation

Condatensis n'appartenait pas au pays des Séguisaves. Toutes les probabilités établissent, en effet, que le territoire de ce *pagus* comprenait le confluent du Rhône & de la Saône, depuis Serin & Pierre-Scize jusque vers Ainay, où avait lieu alors la jonction du fleuve & de la rivière. (Voyez la note de la page 333.) Il ne pouvait appartenir à Lugdunum, dont il était fort éloigné & séparé par la Saône; c'était un territoire neutre, propriété des trois provinces de la Gaule, & ne dépendant spécialement d'aucune cité. Le temple d'Auguste était situé vers Ainay, à l'extrémité méridionale du terrain neutre, au point de réunion du Rhône & de la Saône, à l'est de la montagne qui portait la cité nouvelle de Lugdunum, ce qui s'accorde parfaitement avec le passage de Strabon sur sa position. Nombre d'inscriptions antiques, dont l'autorité est décisive, parlent du confluent du Rhône & de la Saône & de l'autel des Césars, érigé sur ce confluent qui était bien vers Ainay, & non à Saint-Nizier. C'est sur ce sol d'Ainay qu'on a découvert les

belles mosaïques dont étaient ornées les riches habitations des prêtres du temple. M. Auguste Bernard persiste à placer ce temple plus au nord, près de Saint-Nizier; mais il s'est bien gardé de discuter les objections que nous avons faites, M. Martin-Daussigny & moi, contre cette insoutenable conjecture: elles conservent donc toute leur valeur. (Voyez mon *Histoire de Lyon*, p. 1367, & mes *Lugdunensis historia Monumenta*.) L'énormité des blocs trouvés à Saint-Côme a été présentée comme un argument d'une grande force; mais d'abord ces blocs épigraphiques ne sont nullement énormes; puis, peu conféquents avec eux-mêmes, ceux qui ont avancé cette preuve prétendue n'hésitent pas à faire voyager les colonnes du temple, dont la masse est dix fois plus considérable. Elles sont, en effet, aujourd'hui, dans l'église d'Ainay; on aurait donc dû les y amener d'une grande distance, si le temple avait été bâti vers Saint-Nizier, ce qui est tout à fait invraisemblable. Plus de trente ans avant M. Bernard, Artaud avait

des bureaux de l'Etat-Major. On l'a placée sous le portique XVI, n° 805.

D M

E T M E M O R I A E
A E T E R N A E
I V L I · Q V A R T I L L I
H O M I N I S P R O
B I S S I M I · E L A F I A
C O N I V G I · K A R I S
S I M O H I L A R I V S
E T A R T E M I V S F I L I
E I V S E T P V S I N N A
S O R O R P O N E N
D V M C V R A V E R V N T
E T · S V B A S C I A · D E D I C A V E R

avancé, sans preuves aussi, que le temple d'Auguste se trouvait à peu de distance de Saint-Nizier, vers la place des Célestins.

M. Léon Renier croit que le temple d'Auguste appartenait, non à la colonie romaine de Lugdunum, mais aux trois provinces de la Gaule, comme le territoire du *pagus Condatensis*. Cette opinion

parfaitement fondée ne rencontrera aucune défaveur chez les Lyonnais. Ce serait un patriotisme bien mal entendu que celui qui les porterait à retenir, comme une propriété de leur ancienne colonie, & le temple d'Auguste, & le territoire neutre du *pagus Condatensis*: ils n'y ont, au fond, aucun intérêt.



Musée lapidaire, portique XIV, n° 802.

...CENSVALDEETOMN
 ...NEDIONESCONDEDI
 PVLCHROQVIVIXITA
 ...SS·XMENVIDIESXI
 EVIIKSEPTM
 OV̄VCCONS

Musée lapidaire, portique LVII, n° 585.

D M
 ET·MEMORIAE·ETER...
 PERPETVAESECVRITAT
 VENANTI·ADONIS
 EVGAMIVSCOIVX
 PONENDVM·CVR
 VIT·ET·SVB·ASCI·DED

Musée lapidaire, portique LVIII, n° 844.

DISMANIBVS
 DIOCHARIS·IVLI
 CLASSICIANI·SER
 QVETVS·DISP

Musée lapidaire, portique (?), n° (?).

C·IVLIO·HERMETI·CORNELIA·LF
TESTAMENTO·FACIENDVM

A Saint-Irénée, maison Teste.

Inscriptions découvertes depuis quelques années.

Pierre tumulaire, trouvée en 1855, dans la rue de Trion, à Saint-Just. Musée lapidaire, portique xxxi, n° 819.

D M
E T M E M O R I A E
L A T T I C · S E C V N D I N I
L A T T I C I V S · I A N V A R I V S
F R A T E R · P O N E N D V M
C V R A V I T · E T · S I B I V I V V S
E T S V B A S C I A D E D I
C A V I T

Fragment d'inscription rendu par le sol de l'Antiquaille, Musée lapidaire, arcade xi, n° 722.

. . . V
T I V O V E R A T
M A R C E L L A
S V A
S A L V T I S
D E D I C A V I T



Ingr. Eugène Lyon.

Musée lapidaire, portique XXXI, n° 810.

D M

ET MEMORI
AETERCASSIAE
RESTIOLAMAT
PIENTISSIM
POSVIT
ETSVBASCIA
DEDICAVIT

Inscription gravée sur une tablette de marbre.

... P R I D I K A ...
... A S X X I I ...
... V T R I C L A R I S ...
... C T I O N E D E C I N ...

On lit de l'autre côté, en grosses & belles lettres :

A L
Γ A R

Sur un ossuaire. Musée lapidaire, portique LVIII,
n° 845.

D M

CLAVDIAEGAMICE
Q·SOCENNIVS
TROPHIMVSET
MVLPIVSSYNTRO
PHVSCONIVGI·B·M·F (1)

Musée lapidaire, portique xxx.

D M

ETMEMORIAE
IATS INI
DATCLVMARIVS
ETMATERPONENDVM
CVRAVITETSVB
ASCIADEDI
CAVIT

(1) J'aurais pu augmenter cette série de quelques inscriptions soit du cabinet d'antiques formé par Artaud, soit de la collection particulière de M. Comarmond; mais, d'une part, elles n'ont aucune importance, & d'autre part elles n'ont

pas le moindre rapport avec la province & avec la colonie de Lugdunum. J'ai fait autre part l'observation, qu'il y aurait bien des monuments épigraphiques à retrancher de l'épigraphie lyonnaise. J.-B. M.

Musée lapidaire, portique XIV, n° 803.

ORIO...E.....
 IAEVCHIRIVS
 ...VSOMNIBVS
 INOSLXXXOBIIT
 EBRVARIÀ
 CINDITION
 IESCITV
 BO
 XXVI
 OVINT

Musée lapidaire, portique IV, n° 793. Cette inscription est en lettres du plus beau style.

VTO
 LVGV D
 RTISSVIS
 PHERAE
 EX·III·DECVR

Musée lapidaire, portique XLIX.

DIIS
 MANIBVS
 P·POMPVLII
 CARPI

Musée lapidaire, portique LVII, n° 841.

OTAVRO

FILIO

NIBVS

LIBVS

OTIAD

ET·AVGG·

TES·ARAR

OS·HABENS

OX·CON

OTIVM·

VICVM

E B I

Musée lapidaire, portique XVIII.

Inscription trouvée à Saint-Irénée, maison Teste.

L·GAVIFIRM

L I B E R T I

L·GAVIOGR

Très-belle inscription, trouvée en 1855, dans la
rue la Cage. Musée lapidaire, portique XXIX.

L · LENTVLIO
CENSORINO
PICTAVO
OMNIBVS · HO
NORIBVS · APVD
SVOS · FVNCTO
CVRATORI · BIT
VIVISCORVM
INQVISITORI
TRESPROVIN
CIAE · GALLIAE

Belle inscription trouvée en 1854, dans la rue de
l'Archevêché, sur la rive droite de la Saône. Musée
lapidaire, portique XXXI.

D M
ET · MEMORIAE
AETERNAE
AVITIAERESTITVTE
FEMINAE · SANCTIS
SIMAE · T · FL · VLFVS
SIG · LEG · XXXV VSA
CONVGICARISSIM
QVAE VIXIT ANN · XXV
ETSIBIVIVVS · FECIT
ETSVB ASCIAD EDICA
VIT

Inscription trouvée en 1855, sur le plateau de Fourvière, à Saint-Irénée, dans le couvent des Dames de Saint-Michel. Musée lapidaire, portique XIX.

D

M

ET·QVIETI·AETERNAE
 IVLIAEMA IANNAE·FEMI
 NAE·SANCTISSIMAE·MANV
 MARITI·CRVDELISSIM·INTER
 FECT·QVAE·ANTE·OBIT·QVAM·FATVM
 DEDIT·CVM·QVOVIX·ANNXXVIII·EX
 QVO·LIBER·PROCREAV·DVOS·PVERVM
 ANN·XVIII·PVELLAMANOR·XVIII
 OFIDES·OPIETAS·IVL·MAIOR·FRA
 TER·SOROR·DVLCISS·T·I...ENVINIVS
 IANVARIVS·FILI·EIVS...B·A·D

Inscription trouvée, en 1856, sur le plateau de Fourvière dans le couvent des Dames de Saint-Michel. Portique XIX.

D

M

.TQVIETI·AETERNA
 .RIMITIVI·ANIMA
 .PTIMAEQVI·VIXI
 .NN·XXV·M·VIII·D·I
 VI·SEPELLITVS·EST·I
 ..AE·PISAE·INTVSCI
 ..DFLV MEN·MACRAC
 .PHODISIVS I IIII IV..
 .GLVGD·ALVMN.
 OKARISSIMO·ET·SIB
 V I V V S · F E C I T
 .VBASCIADEDICAV

Inscription trouvée à Fourvière, dans la rue du Juge-de-paix : elle est gravée sur un fragment de colonne. Musée lapidaire, portique XXIX, n° 817.

ISIDI·AVG·
Q·OBELLIVS·EVAN
GELVS·SIGNVM
FORTVNAE·V·S·
B·M·L·D·D·D

Fragment d'inscription découvert, en 1857, à Saint-Irénée & transporté au Palais-des-Arts. Musée lapidaire, portique II, n° 789.

DOLVIT·NISI·MORTIS
VS·REGINVS·CONIVG·KARIS
SIMAE·ET·ANIMI·SVI·COMPARABIL
DOLENS·POSVIT·ET·SVB·ASC·DEDICAVIT

Inscription trouvée en 1858, à Saint-Irénée ; elle est gravée en très petites lettres, sur une pierre carrée. Musée lapidaire, portique XXIX.

QVIETIAETERN
VINTIDIAECANT
DIOLAEANIMA
SANCTISSIMQV
IXANN·XVI·ME

Inscription gravée en très-belles lettres, découverte en 1857 à l'entrée de la cour de l'église Saint-Irénée. Musée lapidaire, portique XXXIII.

LMARCISECVN
ETMARCIAEN
SPECVLAT
L·MARCIVSME
CORNVL
LOCVMSIBI PO

Inscription découverte à Saint-Juft, en 1858, rue de Trion. Musée lapidaire, portique (?).

· · · · ·
M E R C V R I Q V I
V I X I T · A N X X X I I I
M · V I · D X X V I I
A R I S T I V S O L Y M
P I V S F I L I V S · E T
C O N I V X O L Y M
P I A S P O N E D V M
C V R A V E R V N T
E T S V B A S C I A · D E D
P R O C V R A N T E
A R I S T I O N C I A T I
L I B E R T O I V I V S B E N E
C O G N I I

Fragments retirés, en 1854 & 1858, des fouilles
faites au Jardin-des-Plantes. Musée lapidaire, por-
tique XXVI.

N° 1 CALA
STAL
VSTA

N° 2 I·PIMCCRS

Inscription retrouvée en 1858. Musée lapidaire,
portique VI.

D M

ET MEMORIAE · AETE
RNAE PETRONI
MARCELLI ET ATT
AERHODOPENIS
ATTIVS · ANNIANVSET
PETRON · VITALIS
FILIEOR · PARENTI...
SSIMIS · PO...

D'autres inscriptions antiques, découvertes depuis
peu d'années, ont été données dans les précédents
chapitres de ce supplément.

La construction d'un chemin de la Quarantaine à
Saint-Irénée a permis de transporter, de l'ancien clos
Coindre au Musée lapidaire, plusieurs inscriptions déjà

connues & publiées par Spon. Les principales sont celles de M. Attonius Restitutus (Spon, p. 62) & d'Aurelius Leontius. Ce fragment :

...CONCILVS...
 ...ET BAR...
 ...PR...

Vient de la rue de la Favorite.

Fragment trouvé à Saint-Irénée, rue de Trion, par M. Allmer.

IAF
 NAE
 ORIAE
 ANAE
 TIALI
 IMVII
 ALICAR
 GHONOR
 GVDVNI
 GI
 OPTIMAE
 ...ET

L'épigraphie lyonnaise a le droit de reprendre son bien partout où elle le trouve ; je lui restitue donc l'inscription suivante, que j'ai lue dans le Musée de

la Maison-Carrée à Nîmes, n° 100; elle est en belles lettres & parfaitement conservée.

C · A V R E L I V S
P A R T H E N I V S
O R N A M E N T I S D E C
H O N O R A T V S · C O L · A V G
N E M A V S · I · IIII I V I R · A V G
C O L · C O P I A · C L A V D · A V G · L V G V D
I T E M N A R B O N E · M A R T I O
E T · F I L · I V L · S E C V N D A R · A V S I O N E
E T · F O R O · I V L I I P A C A T O
V B I Q V E · G R A T V I T I S · H O N O R I B V S

VIII.

INSCRIPTIONS CHRETIENNES.

L'inscription suivante a été découverte en 1858, par le zélé M. Martin-Daussy, à Saint-Irénée. Musée lapidaire, portique XVI, n° 861.

H I C I A C E T
S A N C T V L V S
F A M V L V S D E I
A N N O I I I E T M E S E
S E S I I I P A V S A T D T E
M E R C V R I A S T O
R I O V C C O N S

Celle-ci provient de la démolition, faite en 1858, du massif des Terreaux; elle n'est pas encore au Musée lapidaire.

INHOCTVMVLOREQ̄VIISCETBO
 NAEMEMORIACARVSARELICIO
 SAQVIEGITPENETENTIAM
 ANNVSIGENTIETOVOSETVIXI
 INPACEANNYSSEXAGENTARVI
 NRVEOBIETDIAEXIIIKALENOC
 TYBRSRYSTIANOETVITALIANOC

Connue de Spon & déjà publiée dans cette édition, page 73, l'inscription qui suit, perdue depuis longtemps, a été retrouvée en 1858, à Saint-Irénée. Nous l'avons donnée telle qu'on la connaissait, c'est-à-dire avec quelques inexactitudes; la voici fidèlement reproduite :

+ INHOCLOCOREQVIESCIT
 FAMOLVSDISTEFANVS PRIMICIRIVS
 SCOLAELECTORVMSERVIE NSECL
 LVGDVNINSIVIXITANNOSLXVI
 OBIITVIIIK̄LDECEMBRISDVODECIESPC
 IVSTINIINDICTIONEXV

Cette inscription a été découverte en 1678 à Saint-Irénée, sous les yeux de Spon, qui en parla à l'abbé Ni-

caïse dans sa lettre du 9 septembre 1678. Il la publia peu de temps après dans ses *Miscellanea eruditæ antiquitatis*, mais avec une inexactitude à la fin de la troisième ligne: SERVIETINSEC, leçon qu'ont suivie tous les épigraphistes & que M. Edmond Leblant a commentée. (*Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, page 142.) Mais Spon, ayant examiné de nouveau le monument, rétablit le bon texte & écrivit l'inscription, due-ment rectifiée, sur les marges de l'exemplaire de sa *Recherche des Antiquités de la ville de Lyon* qui appartient à la Bibliothèque impériale. J'ai copié l'inscription sur cet exemplaire; elle est parfaitement exacte; M. Allmer a donc eu tort de reprocher à Spon de ne pas avoir connu le bon texte. (Lettre sur une inscription chrétienne de Lyon regardée comme perdue, *Revue du Lyonnais*, nouvelle série, tome XVII, p. 336.) M. Allmer a publié dans cet écrit quelques inscriptions chrétiennes découvertes à Anse & qu'on trouvera dans les *Lugdunensis historiæ Monumenta*.



ANTIQUITES DIVERSES.

En 1670, on découvrit, sur le versant oriental de la colline de Fourvière, au milieu de la montée du Gourguillon, & dans la vigne d'un sieur Caffaire, une mosaïque longue d'environ sept mètres, sur trois mètres cinquante de largeur. Lorsque Millin la visita, cent vingt-huit ans plus tard, elle avait été reléguée, sans aucun soin, depuis longtemps, dans le coin d'un cellier; mutilée par le temps & par l'incurie de ses propriétaires, elle était tachée de vin & couverte de tonneaux. Elle avait eu cependant une sorte de célébrité: Spon la décrit en 1683 dans ses mélanges d'antiquités, & reproduisit sa dissertation, deux années plus tard, dans ses *Miscellanea eruditæ antiquitatis*, où le dessin de cette mosaïque, bien gravé par Ogier, paraît en deux endroits différents. Montfaucon la fit également graver. Millin en a parlé assez longuement. (*Voyage dans le Midi de la France*, t. I, p. 466.) Achetée par la ville de Lyon en 1820, & bien restaurée par Belloni, elle est aujourd'hui l'un des ornements du Musée du Palais-des-Arts.

Le sujet de cette mosaïque est la lutte d'un génie ailé contre un vieux satyre, en présence de Silène. Spon a mis en haut de sa planche cette légende: *Musivum antiquum Lugduni apud D. Caffaire*, & inscrit de gauche à droite, au-dessus de chaque personnage: *Hermes, Genius, Satyrus, Sylvanus*. Selon Millin, c'est une caricature des jeux du cirque; selon Artaud, elle représente Cupidon, luttant contre le dieu Pan

sous la forme d'un satyre, en présence de Sylvain. Le vieux satyre n'a qu'une main libre, l'autre est attachée derrière le dos du combattant. On remarque à gauche un Hermès, & en haut une tête de béliet, emblème de Mercure. La belle planche d'Artaud reproduit non seulement le sujet, mais encore les très-riches compartiments & les élégants entrelacs; elle est coloriée. (*Mosaïques de Lyon & du Midi de la France* (sans texte), grand in-folio, Paris, 1818-1824; c'est la planche V:—*Histoire abrégée de la peinture en mosaïque*, suivie de la description des mosaïques de Lyon & du Midi de la France, Lyon, Rossary, 1835, in-4°, p. 56.) La lutte de Cupidon contre le vieux Faune est un sujet qui a été traité très-fréquemment.

Ce fut en 1806 que l'on découvrit la plus belle des mosaïques de Lyon, dans le jardin du pharmacien Macors, à Perrache, probablement aux environs du temple d'Auguste, dans la résidence de l'un des pontifes. Elle représente des courses de chars & de chevaux dans l'enceinte d'un cirque. Les figures d'hommes & d'animaux ont du mouvement & de l'élégance, & la composition du sujet annonce de l'intelligence & du goût. Le cirque est bien représenté: on y remarque les sept dauphins consacrés à Neptune, & les sept œufs, en bois doré, qui marquaient le nombre de tours imposé aux concurrents. On y distingue très-bien les barrières ou *carceres*, la grande entrée sans portes, l'intendant des jeux &, de chaque côté, deux rangs de galeries. Une multitude de chars & de chevaux lancés se croisent & se heurtent avec impétuosité. Cette mosaïque décore la grande salle du Musée. Nombre d'autres monuments de ce genre, mais moins beaux, ont été découverts dans le vieux fol de Lugdunum.

Dans sa dissertation, Spon parle très-peu soit des mosaïques en général, soit de celle qui venait d'être trouvée à Fourvière; mais, à propos de cette découverte, il déploie, comme à l'ordinaire, & sur des sujets divers, une érudition abon-





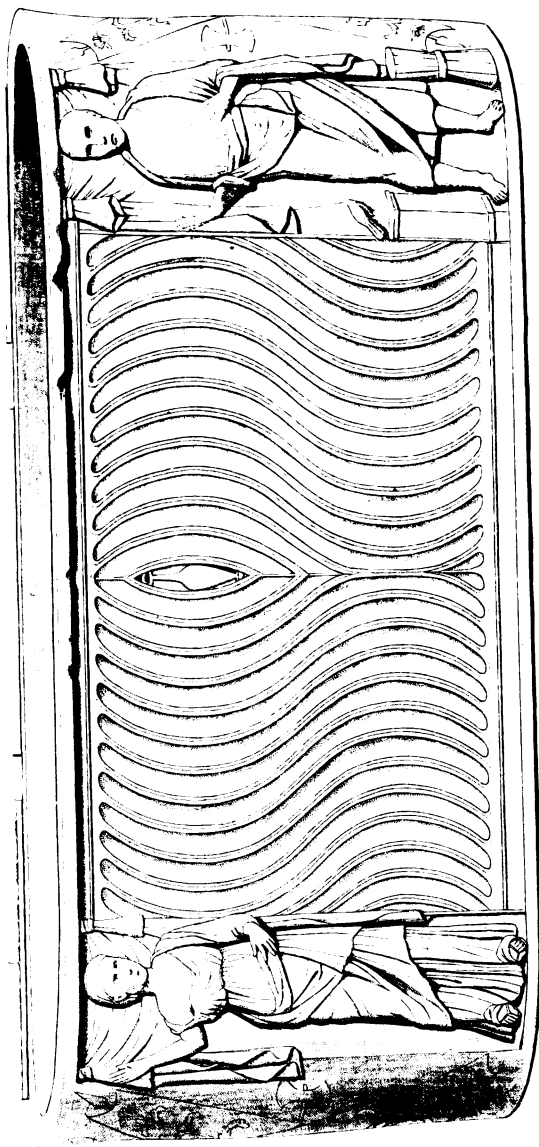
dante, qui manque, peut-être, de critique & de sobriété. (Voyez Spon, *Recherches curieuses d'antiquités*, seconde dissertation, sur un pavé en marqueterie ou mosaïque ancienne qui est à Lyon dans la vigne de M. Caffaire; Lyon, in-4°, 1683, p. 47. — *Miscellanea eruditæ antiquitatis*, Lugduni, 1685, in-folio, *sectio prima*, art. iv, p. 15; *sectio secunda*, *articulus viii* : *Explicatio Musæi antiqui Lugdunensis, in qua ex occasione de Musæis omnibus differitur*, p. 35.

Comme on l'a vu, le Musée lapidaire du Palais-des-Arts possède plusieurs sarcophages, dont les plus beaux ont été découverts depuis Spon; deux surtout sont fort remarquables. Celui de ces monuments qui a été trouvé, en 1809, sur la rive gauche de la Saône, à Sainte-Marie-des-Chânes, près du quai Saint-Benoît, a servi de réservoir pendant longtemps. M. d'Herbouville, préfet, en fit l'acquisition. Artaud le fit transporter, plus tard, au Palais-des-Arts; on le plaça dans le bassin qui occupe le centre de la cour. (Artaud, *Musée lapidaire*, p. 289 du manuscrit original.) Il porte aujourd'hui le numéro 711. La gravure ci-jointe en donnera une idée fidèle.

Plus important & plus curieux encore, l'autre sarcophage fut aperçu à deux mètres de profondeur, auprès de l'église Saint-Irénée, que l'on reconstruisait en 1820; mais diverses considérations ne permirent pas de le déblayer entièrement & d'en faire l'extraction. Vingt & un ans après, le Conservateur du Musée lapidaire, M. Comarmond, sollicita auprès du maire de Lyon, M. Terme, les fonds nécessaires pour faire enlever du sol de Saint-Irénée & transférer au Palais-des-Arts, ce monument dont il a donné la description, accompagnée d'une bonne gravure, celle-là même qui orne cette édition. (*Description du Musée lapidaire*, — *Notice du Musée lapidaire de la ville de Lyon*, p. 7.) Ce sarcophage, de grandes dimensions, a subi peu d'altérations pendant son long enfouissement. Sa face antérieure & les deux petits côtés sont ornés de bas-reliefs creusés à une profondeur

considérable. Si l'on examine avec attention la gravure qui le reproduit ici, on reconnaît que le bas-relief représente plusieurs compositions distinctes. Le sujet principal est le retour de Bacchus, triomphateur de l'Inde, porté, avec Ariane, sur un char traîné par deux panthères que dirigent des enfants; une Victoire ailée, des satyres & des bacchantes dont l'une a un visage de nègre, occupent l'arrière-plan. On aperçoit, plus à droite, diverses figures emblématiques & des animaux des Indes, un chameau, une girafe, un éléphant, un lion monté par un enfant, & tout à fait à gauche Hercule ivre & Hébé. On voit, sur le côté gauche, un faune & une bacchante qui pince de la lyre; sur le côté droit, un satyre souriant à une bacchante qui fait résonner un tambour de basque. Ce sarcophage est sous la cinquième arcade du Musée lapidaire, & porte le numéro 26. Aucune inscription n'est gravée sur les sarcophages de Saint-Irénée & de Sainte-Marie-des-Chânes.

Je terminerai cette indication par celle de l'autel ou piédestal gallo-romain qui a été retiré du sol de Saint-Irénée, au mois d'août 1858, pendant les travaux que des maçons exécutaient pour la construction d'une maison sur le chemin de la Favorite. C'est un monument fort remarquable & unique encore dans son genre, à Lyon. Il a 2 mètres 35 c. d'élévation, & 2 mètres 85 c. de largeur à sa base. Toutes ses parties ont été transportées au Palais-des-Arts & ajustées immédiatement par les soins de M. Martin-Dauffigny, auquel j'emprunte ces renseignements. Les moulures ont un caractère particulier; les mascarons & les guirlandes font d'une exécution & d'un style qui rappellent le beau temps de l'art. Ce piédestal est supporté par des marches, comme lui en un calcaire compact semblable à celui de Tournus: il était enfoui sous un amas de cendres, de charbons, de tuiles romaines & de briques antiques brisées, parmi lesquelles on a trouvé quelques médailles fort oxydées, quelques débris en bronze & un fragment d'inscription. J.-B. M.



Imor Fugère Igou

CHRYSTEN 1007



NOTE

SUR LA CORRESPONDANCE DE SPON



PENDANT l'impression de l'Etude sur Spon qui commence ce volume, un grand nombre de lettres écrites par cet antiquaire sont tombées entre mes mains; elles rendent nécessaires quelques additions à la notice biographique, qu'elles complètent ou rectifient sur plusieurs points. Spon entretenait une correspondance active avec les archéologues & les numismates de son temps. Ses relations littéraires étaient nombreuses & distinguées. Il avait commencé sa réputation par la publication de son ouvrage sur les Antiquités lyonnaises; son voyage en Grèce lui valut une célébrité méritée. Adressées à beaucoup de savants & dispersées entre un grand nombre de mains, ses lettres ont disparu pour la plupart. Un seul savant, l'abbé Nicaise, qui fut de son temps, à Dijon, le centre d'une correspondance scientifique & littéraire fort étendue, avait conservé soigneusement les

lettres de Spon. Il les a insérées dans la collection qu'il a formée des lettres que lui adressaient les illustres de son époque, comme on disait alors. Ce recueil d'autographes en cinq volumes in-folio est conservé au département des Manuscrits de la Bibliothèque Impériale.

J'y ai trouvé soixante-huit lettres inédites de Jacob Spon. On a vu autre part que les deux Spon conservaient & classaient celles qu'ils recevaient; c'est ce qui explique l'acquisition faite, il y a quelques années, par la Bibliothèque de Lyon, d'environ quatre cent soixante pièces autographes adressées par divers savants au père & au fils (1). Dans ce nombre se trouvent cinquante lettres de Nicaise, dont nous possédons ainsi, presque en entier, la correspondance avec l'antiquaire lyonnais. Les lettres de Spon sont à Paris; celles de Nicaise sont à Lyon; j'ai réuni les unes à une copie des autres, dans un recueil particulier. D'autres communications m'ont été faites; il y a en outre des lettres de Spon dans le Journal des Savants & dans le recueil intitulé: *Nouvelles de la République des lettres*. Les pièces si nombreuses de la collection de Lyon en supposent nécessairement autant de la main de Spon; elles sont des réponses ou elles ont provoqué des réponses; dans l'un comme dans l'autre cas, on connaît par leur lecture le sujet de ces correspondances. L'auteur des *Miscellanea eruditæ antiquitatis* faisait avec ses amis un trafic de livres & de médailles; il donnait des commissions pour cet objet & surtout en recevait; il adressait ses ouvrages à ses amis; enfin, il échangeait avec eux des nouvelles littéraires entremêlées d'anecdotes qui lui étaient personnelles, & dont le nombre n'est pas aussi grand que son biographe l'aurait désiré. Les savants du dix-septième siècle se comprenaient à demi-mot; ils commençaient en français une phrase qu'ils terminaient volontiers en latin ou en grec. Spon possédait ces deux langues & entendait fort bien l'italien & l'espa-

(1) Cette acquisition a été faite, en 1845, à la vente des livres d'Hyacinthe Baron, doyen de la Faculté de médecine de Paris.

gnol. Menckenius lui écrivait en latin, Magliabecchi en italien; les citations grecques abondent dans les lettres de Charles Patin & de Touroude. Voici les noms des principaux correspondants de l'antiquaire lyonnais : les deux frères Graverol, Charles Patin, le P. Babin, Guiran, Stoffel, l'abbé Nicaise, le P. La Chaize, Reichelt, Magliabecchi, Ledgerd, Flournois, Dufour, Moze, Charpentier, Crawford, Roucy, Laroque, Vaillant, Touroude, Guichard, Boecler, le libraire Barbin, La Chambre, Grandroy, Menckenius, Bayle : je ne les citerai pas tous. On a lu dans l'Etude biographique plusieurs lettres fort curieuses de l'évêque de Meaux, Bossuet, au protestant Jacob Spon. L'amour des inscriptions antiques, le goût des médailles, celui des livres & une science profonde liaient entre eux des hommes dont les positions étaient si différentes. Concentrée en quelques hommes spéciaux, l'archéologie comptait, au dix-septième siècle, des disciples fervents entre lesquels elle établissait une cordiale confraternité.

Il eût été impossible de joindre à cette édition la correspondance si considérable des deux Spon; plusieurs volumes comme celui-ci auraient à peine suffi à la renfermer. Elle sera donc publiée à part ou restera à l'état d'autographes. L'inconvénient est moins grand, au reste, qu'il ne paraît l'être : ces correspondances littéraires entre les savants du dix-septième siècle se recommandent rarement par le mérite du style qui les aurait fait vivre. Les nouvelles littéraires qu'elles mettaient en circulation, les livres & les découvertes qu'elles annonçaient, ont été rapidement dépouillés, à peu près, de tout intérêt, par le temps & par les progrès incessants de la science. De valeur médiocre, quant à la forme, ces lettres ont donc perdu presque tout leur attrait lorsque le fond leur a manqué : il y a des exceptions, mais bien peu nombreuses, à cette remarque. Spon & ses amis n'avaient aucun désir de se distinguer dans le genre épistolaire, & le mérite du style était peu pour eux. Ils écrivaient cependant dans la langue dont se servaient avec tant d'éclat, vers ce temps, Pascal, Fénelon, Bossuet, ainsi que mesdames de Maintenon, de La Fayette & de Sévigné; mais on a peine à le croire, lorsqu'on lit leurs lettres, où l'incorrection & la négligence

sont portées quelquefois fort loin. Celles de Guy Patin sont encore recherchées; elles doivent cet avantage beaucoup moins au style qu'à l'esprit incisif & caustique de l'auteur, ainsi qu'à la grande variété de faits relatifs à l'histoire du temps qu'on y rencontre. Si elles n'avaient traité que d'archéologie & de numismatique, elles auraient eu moins d'éditions; mais, je le répète, Spon & ses amis écrivaient pour eux & ne destinaient pas leurs lettres au public. Au reste, ceux qui désireraient faire plus ample connaissance avec leur correspondance, le pourront facilement, en demandant communication des lettres de Spon à Nicaise à la Bibliothèque Impériale, & de la correspondance générale à la Bibliothèque de la ville de Lyon: elles y sont conservées avec le plus grand soin.

Dans ses relations épistolaires avec ses amis, Spon se produit, sans l'avoir cherché, sous un jour très-avantageux; il les informe, en peu de mots, de ce qui le concerne, de ses ouvrages, de ses querelles littéraires, de sa santé. Ce qu'on doit surtout y remarquer, c'est le portrait de l'auteur peint par lui-même: Spon se montre homme de science & de conscience, sévère pour lui, bienveillant pour les autres, modeste, sans prétentions, sans ambition d'aucune sorte, & dévoué à la religion de ses pères. « Je n'ay ni chagrin ni tristesse, » dit-il dans une de ses lettres à Nicaise; « Dieu mercy, mon âme » est dans une telle assiette qu'il ne me semble seulement pas possible » qu'il m'en puisse venir. Mais il est bon que je prenne du relâ- » chement de mes études, & comme je ne m'y engage que pour ne » pas demeurer oisif, je ne la saurois plus agréablement bannir » que dans la conversation des amis de votre trempe. » Sa modestie était excessive; j'en ai déjà cité des exemples, en voici un autre, fourni par ses relations avec Arnaud. « Je suis surpris, écrit-il » à un ami, qu'un docteur de ce mérite, après avoir eu pour anta- » goniste le premier & le plus savant ministre de France, se vienne » mesurer avec un apprentif d'Esculape qui n'est pas obligé d'en » savoir autant que lui sur cette matière. » Il écrit à un autre: « Je remercie Dieu bien souvent de ce que je suis un des plus heu- » reux hommes du monde, sans passion, sans ambition & sans » crainte de la mort. » L'abbé Nicaise lui avait demandé à quoi

il employait son temps : « Mes principales occupations, lui répond « Spon (en 1684), sont celles de ma profession de médecin & les « accessoires, la correction du Glossaire (de Ducange) & mes *Miscellanea*, qui sont avancés jusqu'à la huitième livraison, sans « oublier pourtant le plus nécessaire, une heure le matin & une « heure le soir à la dévotion. » On avait parlé de sa conversion à la religion catholique, & dit qu'il en avait été richement récompensé par le P. La Chaize; Spon se récrie en ces termes : « Une abbaye « de vingt mille livres me tenteroit autant que les colifichets qu'Ulyssée présentoit autrefois à Achille (1). Par la grâce de Dieu, « tous les biens de la terre ne me touchent point, & je ne crois « pas que cent millions de rentes valent le privilège du repos de « l'âme. » On lui avait parlé de la place de Garde des médailles vacante par la mort de Carcavi. « Il n'y auroit pas d'homme si propre que moi à cet emploi, répond l'antiquaire : outre que je ne « suis pas assez habile, je ne suis bon que pour moi-même, n'ayant pas « assez l'esprit ouvert & assez courtisan. La cour est mon véritable « antipode, & plutôt que d'accepter un emploi, je fuirais aux Garantes. Cela vous fera rire & pourtant cela est vrai. » « Un « homme ignorantissime comme moi, dit-il autre part à un ami, « & mélancolissime, ne sauroit vous fournir une conversation « agréable & savante. » S'agit-il de réputation ? Spon s'exprime ainsi : « J'aimerois mieux avoir celle de bon & honnête homme « que celle de savant & d'homme d'esprit. » Cette place de Garde des médailles du Cabinet du roi, que Spon ne voulait pas solliciter pour lui, convenait fort bien à Charles Patin, son ami; aussi fit-il tout ce qui dépendait de lui pour la lui faire obtenir; il s'intéressait fort à ce savant modeste & méconnu, qui ne lui répondait pas toujours. En 1679, il accompagna les deux filles de Patin à Turin, où il séjourna pendant quinze jours. Il écrivait à leur sujet à l'abbé Nicaise : « Je crois que vous êtes amoureux des deux « demoiselles Patin, sous prétexte que ce sont des filles savantes. »

(1) Voyez le fac-similé.

L'aînée s'appelait Gabrielle-Charlotte; la plus jeune, Charlotte-Catherine : Spon trouvait Gabrielle plus belle que savante.

Le P. La Chaize se montre sous un point de vue particulier dans la correspondance de l'antiquaire lyonnais : on y voit qu'il était grand amateur de médailles & d'inscriptions antiques; aussi Spon ne manquait-il pas de lui envoyer les plus rares & les plus curieuses de celles qu'il possédait. Dans ses lettres nombreuses à l'abbé Nicaise, il parle fort souvent du savant jésuite, pour lequel il professait une estime profonde. De son côté, le confesseur de Louis XIV faisait un cas tout particulier du médecin antiquaire, & éprouvait pour lui une véritable affection. Sans prendre avec lui le rôle de convertisseur, il désirait très-vivement le voir revenir à la religion catholique. Toutefois, il ne lui fut pas mauvais gré de la lettre théologique qu'il en reçut, & lui maintint ses bonnes intentions. Il s'étonnait seulement « de ce qu'un homme « si instruit persévérât dans l'hérésie & n'imitât pas l'exemple « que lui donnoient les personnes les plus distinguées & même « des ministres. » Spon savait que le P. La Chaize l'aimait, & il en était flatté (1).

(1) M. Edmond Leblant a publié des extraits de quelques lettres de Spon, dans une note de ses *Inscriptions chrétiennes de la Gaule* (tom. 1, p. 177). Le savant épigraphiste esquisse rapidement le portrait de l'antiquaire lyonnais, & admire son esprit charmant, son inépuisable bonté, l'élévation de son esprit & de son âme, son dévouement à l'étude, & ne lui reproche que le tort bien excusable d'être né protestant.

Dans sa lettre célèbre au Père La Chaize sur l'antiquité de la reli-

gion réformée, Spon, d'une parfaite bonne foi, mais mal informé, & peu familier avec les monuments de l'antiquité chrétienne, a commis quelques affirmations & négations erronées. Elles ont été relevées par M. Edmond Leblant, dans un écrit qui est un modèle de discussion loyale & de bonne critique. (*Réponse à une lettre du 13 janvier 1680, Paris, 1858, in-8°; extrait du Correspondant.*) Spon avait nié l'ancienneté de la prière pour les morts; elle est démontrée par des inscriptions chrétiennes des premiers siècles. Il croyait à l'ad-

Protestant zélé, un peu théologien & vivant à une époque d'intolérance, cet antiquaire n'en avait pas moins des partisans & des amis chez les catholiques. Il vivait, comme on l'a vu, dans les meilleurs termes avec Bossuet, évêque de Meaux, avec Huet, évêque d'Avranches, & avec le duc de Montausier. Il n'eut qu'à se louer de l'archevêque & de l'intendant de Lyon, qui ne le persécutaient en aucune manière, & l'auraient protégé au besoin. Mais il n'en était pas ainsi pour ses coreligionnaires, dont le gouvernement de Louis XIV faisait fermer les temples & emprisonner ou exiler les ministres. Navré de tant de rigueur, Spon voyait l'orage s'approcher de lui; il avait des ennemis, & il le savait. Sa position devint triste lorsqu'il eut perdu son père & ses frères. L'avenir ne se montrait à lui que sous l'aspect le plus sombre. Nicaise, lui ayant adressé une lettre de condoléance, à l'occasion de la mort de son père : « Nos malheurs généraux nous ont rendu nos malheurs particuliers moins sensibles, lui répondit Spon; je crois qu'à la fin nous nous réjouirons de la mort de nos parens, au lieu de nous en affliger. » On sait qu'il prit la cruelle résolution de s'exiler lui-même; il était malade & sans moyens d'existence.

Dans un passage de l'Etude biographique (p. xcvi), j'ai témoigné mon étonnement au sujet de l'indigence de Spon : fils & héritier d'un médecin très-occupé, & médecin lui-même, le savant antiquaire ne pouvait être tombé dans une bien profonde misère. Mais Spon a répondu à mes doutes dans l'une de ses lettres. Son père

mission immédiate des âmes dans le séjour de la paix, & appuyait surtout son opinion sur ces paroles d'un marbre du cinquième siècle: *Acceptus est apud Deum*. Mais plusieurs épitaphes des premiers fidèles ensevelis dans les catacombes de Rome, expriment de la manière la plus formelle des vœux

qui demandent à Dieu, pour les défunts, la félicité du Paradis après l'expiation préalable du Purgatoire. A des inductions épigraphiques insuffisantes, M. Edmond Leblant répond par une profusion de témoignages authentiques, qui remontent jusqu'aux premiers temps de l'Eglise.

ne lui avait laissé aucune fortune, & sa mère avait recouvré difficilement ses droits. Le docteur Charles Spon avait tenu très-honorablement sa maison, & bien élevé sa famille, mais n'avait rien mis en réserve pour l'avenir. Ses médailles & sa bibliothèque furent vendues par son fils, qui ne garda que dix ou douze volumes. « Je « n'ai pas, dit-il quelque part, la marotte des livres. » Comme je l'ai fait remarquer dans la Notice biographique, il retirait peu de profit de l'exercice de la médecine, auquel il tenait cependant beaucoup. Il écrivit quelques ouvrages sur les sciences médicales, tout exprès pour contrebalancer le mauvais effet qui aurait pu résulter de ses publications archéologiques. « J'aime mon métier « autant que qui ce soit, écrit-il à un ami ; je donne plus de soins « à la médecine qu'à l'antiquité, puisque la médecine est ma profession, & l'antiquité mon amusement. » Imprimés à ses frais & à grands frais, ses *Miscellanea eruditæ antiquitatis* lui coûtèrent beaucoup & lui rapportèrent fort peu. « Cet ouvrage est « cause, dit-il, qu'on s'imagine que je ne m'occupe pas de médecine, ce qui ne peut que me faire du tort. »

Sa maladie était une hémoptysie, ou toux avec crachement de sang. Il s'en préoccupait fort peu & se faisait illusion au point de se trouver dispos & bien portant. Bien loin d'en soupçonner l'extrême gravité, il la considérait comme une infirmité presque utile à laquelle il devait s'habituer. Son voyage dans le Midi lui avait été peu favorable, il en était revenu très faible & très amaigri. Ses amis lui conseillaient le repos & les distractions, mais il repoussa ces conseils salutaires : « Il faut, leur dit-il, mourir le harnois « sur le dos & s'acquitter avec honneur de la profession que nous « exerçons. C'est un point de religion aussi bien que celui d'assister « les pauvres. » Sa toux & son crachement de sang lui disaient incessamment à l'oreille : *Hæret lateri lethalis arundo*, mais le malade les regardait presque comme un avantage. Il écrit à un ami : « Si j'avois eu une constitution robuste, j'aurois abusé de ma « santé & peut-être fait pis que les autres ; mais, me voyant tout « autre, je me tiens *ad omnia paratus*, & je remercie autant « Dieu de la maladie que de la santé. »

Ces traits, pris dans le vif & fournis par Spon lui-même, peignent mieux l'homme que ne l'ont fait les Recherches biographiques par lesquelles j'ai commencé ce volume; je devais donc les recueillir.

J.-B. M. (1)

(1) J'ai trouvé dans les lettres de Spon quelques renseignements sur les notices biographiques dont il est l'auteur & que j'ai mentionnées (p. cxxxiii). Vaillant avait pour secrétaire un jeune homme instruit qu'il chargea de rédiger les Vies d'Homère, de Virgile, de Scipion & d'Annibal. Spon fit une copie de ces essais, qu'il remania & perfectionna beaucoup. Il se proposait d'en faire un supplément aux Vies de Plutarque, publiées par l'abbé Tallemant. Plus tard, Spon écrivit les Vies de Plutarque & de Galien; il se proposa de travailler à celle de Commode pour son ami Vaillant, & à celle du philosophe Epicure.

J'ai émis (même page) la conjecture que l'ouvrage attribué à Spon & intitulé *Supplementum Gruterianum* n'était autre que les *Miscellanea eruditæ antiquitatis*; c'est ce que prouve la lettre à Nicaise, en date du 9 juin 1679. Voici

le titre que Spon y donne à son livre : *Miscellanea eruditæ antiquitatis, five supplementi Gruteriani liber primus.*

Ainsi que je l'ai dit dans l'Etude biographique, le second volume de ces *Miscellanea* était composé, & de nombreuses planches qui devaient y entrer étaient gravées. Il est impossible qu'on ne les retrouve pas quelque jour & quelque part. La recherche que j'en ai faite ne m'a donné aucun résultat, mais je n'y renonce point, & j'espère quelque chose du bon concours que m'ont promis quelques hommes de lettres de Genève. Je prie à cette occasion les Conservateurs de Bibliothèques publiques & les savants qui possèdent des lettres autographes de Spon, de vouloir bien me les communiquer; cette édition, que plus d'un hasard heureux a si bien servie, provoquera peut-être des découvertes dont l'archéologie aura à s'applaudir. J.-B. M.



ARMOIRIES DE LA FAMILLE SPON.

Les armoiries de Jacob Spon se trouvent dans l'encadrement du portrait de son père, gravé par Ogier, format grand in-4°. La famille était d'origine allemande & distinguée; toutefois on ne trouve pas de noms à citer parmi les oncles, frères & neveux de l'antiquaire; son père & lui sont les seuls dont le souvenir soit resté.

La ville de Lyon reconnaissante a voulu que cette édition parût sous ses auspices; elle fera plus encore. J'ai tout lieu d'espérer que son Conseil municipal fera sculpter en marbre le buste de Jacob Spon, pour la galerie des Lyonnais célèbres, au Palais-des-Arts, & qu'elle donnera le nom de ce savant à l'une des rues nouvelles qu'elle fait ouvrir: ces honneurs n'auront jamais été mieux mérités. Mis au concours par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, l'éloge de Menestrier ne produisit que des écrits fort médiocres; celui de Spon inspirerait mieux, peut-être, les candidats. C'est encore un hommage que je solliciterai pour l'un des hommes qui y ont le plus de droits.





I. — TABLE

DES INSCRIPTIONS RELATIVES A LUGDUNUM

CONNUES DE SPON.

Aelius Maximus Polychro . p. 103	C. Albinus 14
Aemilia Pedocilla 239	C. Annius Flavianus 233
Aestivius Urfionus 58	C. Aucus Celer 139
Albanus Potens 242	C. Carantius 225
Arrius Atilius 240	C. Catulinus Decimius . . 156
Artilla Martia 82	C. Claudius Liberalis . . . 246
Attius Alcimus 217	C. Furius Sabinius 163
Attonius Constant 242	C. Libertus Decimanus . . . 111
Aufidius 239	C. Servilius Martianus . . . 157
Avilia Severa 227	C. Salvius Mercurius 211
Augustus Caesar cxliv	C. Titius Decumanus 247
Aulinus Antinius 235	C. Valerius Inguenus 83
Aurelia Munatia 121	C. Victor.....uricis. . 114 & 234
Aurelia Callistes 246	C. Urogenus 80
Aurelius Hermes 245	Cacuronius Sattonius 247
Aurelius Leontius 87	Calfidus A. Gallus 194
A. Vitellius Valerius 242	Calvisia Urbica 78
Bonitus (Stephanus) 191	Catullia Camilla 87
..... bus in colonia 34	Cavus Maximinus 38

Cerialia Aulina.	95	<i>nus</i>	55
Cefarius	85	I. O. M. Claud. Albino	14
..... <i>ciatti</i> D. Opi.....	35	I. O. M. numinib. Aug.	124
Cl. Albinus	14	Iovi O. M. Q. Adginnius.	151
Cl. Messor. & Flav. Dionysis.	240	 <i>ivi</i> Numianus.	224
Conj. rariff., Julius Martianus	74	 <i>ixti</i> civis	119
Constantinia Julia.	86	Jovinus Valerianus	226
Cornelius Victor	246	Julia Adepta	228
Culattus Asp.	38	Julia Catulla	25
Culattus Meleager	76	Julia Marcia	79
D. M. Q. Paqui Optati	114	Julia Placida	84
Deae Seg. F. Pondo	41	Juliae ...elius	85
<i>Dedic. xvij</i>	32	Julius Verecundus	88
Decmia Decmilla	245	Julius Zosimus	96
Deo invicto, Aurelius Secun-		Junius Messianus	115
dinus Donatus	241	Justinus Marcellus (M.)	241
Deo invicto, Mithra.	30	Lanina Galatia	232
Deo Marti, A. Callimorphus.	97	L. Annius Saturninus	232
Deo Marti, C. T. Deciminus.	247	L. Atellius Stellat.	240
Dioc.	32	L. Aurelius.	42
D. O. M. mortis	179	L. Befius Superior.	142
Domitia Heutychia.	64	L. Blandus	222
Drufus Caefar	236	L. Claud. Rufinus.	60
<i>Dunni Palliati</i>	245	L. Helvius	28
<i>Epytafum hunc</i>	53	L. Munatius Plancus	5
<i>Epitaphium Longini</i>	234	L. T. fil. Titianus.	126
Eriçtetus & Flavia Melitine.	219	L. Tauricius Florens	198
Eutyichianus	63	Liberali... Florent.	89
Felicia Minna.	78	... <i>liq</i> ... <i>q</i> ... <i>ejus</i>	103
Flavia Plebeia	30	Luceia o L. Epistolio.	113
Flavia Synticene	213	M. Attonius Restitut.	70, 346
Flavianus veteranus.	233	M. Aurelius Faustinus.	51
Flavius Hermes.	224	M. Curvelius	243
Fredaldus	33	M. Licinius Eutyches	213
<i>G. Paqui</i> <i>Optati</i>	114	M. Licinius Filo.	212
Geminia Quintiana	104	Marinia Demetrias	105
Graffia Demincilia	104	Marti Segomoni	153
Hellas pantom.....	238	Matr. Aug. C. Titius Sedulus.	99
<i>Hoc tumulto jacet Bonom</i>	54	Matr. Aug. in honorem Do-	
<i>In hoc tumulto jacet... Maifri-</i>		mus Aed.	47

Matr. Aug. Maflonia Bella.	101	Q. Ulpius Primitivus	67
Matr. Aug. Phlegn. m.	186	Q. Vireius Laurentinus	79
M. Fronton. Eupor.	113	Rollannus	193
M. Junius Messianus.	115	<i>Rusp.... Atrophilus</i>	243
M. Mettius Onesimus	105	Rusticinius Erennius.	57
Marcellina Solicia.	117	Salvia Valeriana	173
M. Oppius Placidius.	94	Salviorum Afteris.	245
Marti Segomoni sacrum.	153	Salvius memor	226
Mercurio a. Valerius	80	Sappiena Lychnis.	223
<i>Mercurius hic lucrum</i>	184	Servi... Severi fil. Caffia	102
Minervae L. Aemilius Sullec-		Severae C. fil. Valerinae	141
tinus	29	Severia Fulcina.	136
Minervae A. Pollio	244	Sextus Coffutius	221
Minucia Afte.	174	Sextus Flavius Succellus.	222
..... mio prisco	175	Sextus Ligurius.	26
Murrae & Verecundo.	81	Sofaredus	192
Nobilis.	22	Solemnus Fidus	49
Numin. Augustorum L. Fae-		Sollius Amandus	130
nus Rufus.	122	<i>Splendidiffim. perpetuam vac.</i>	122
Numin. Augustorum Ti. Ep-		Stephanus Primicirius.	73
pious Bellicus	123	Sutia Anthis	97
Numini & Jovi Aurelia Zotica.	65	Table de l'empereur Claude.	199
Olia Tributa	137	Tertinia Victorina	241
Orfitus & Maximus cof.	32	T. Flavius Felix	243
P. Sextius Florus	240	Thalafia	73
Paterno Urfo.	138	Tib. Antiftius.	159
Patri pientiff. Pervincius	224	Tib. Claud. Amandus.	77
Pompeius Felix	48	Tib. Claud. Peregrinus.	77
Poncius	188	Tib. Claud. Tit. fil.	106
Poppilius.	115	Tib. Pompeius	149
Primius Eglectianus.	110	T. Caffius Lucinulus	101
Pro salute n. Imp. Severi	17	Timefitheus (voyez C. Furius	
..... <i>pronius A.... ftuq. flam.</i>	64	Sabinus)	163
P. Octavius Primus	221	Tit. Flavius Felix	243
P. Sextius Florus	240	Tit. Marius Martialis	244
Q. Cabutius Sextus.	89	Ti. M. f. Cla. Marc.	219
Q. Ignius Silvinus.	82	Titia Titiola	120
Q. Julius Severinus	147	Titus Vettius Deciminus.	218
Q. Latinius Pyramus	124	Valeria Caupiola	86
Q. Mallonius Bathyllus	238	Valeria Nocturna.	244

Verinia Ingenua	109	Urogenus Nertus	32
...uliae ...elius	85	...usto Juliae	173
Umbertus Sulimas	193	Uxaffonius Niger	177

SUPPLEMENT

Aux inscriptions antiques de Lugdunum

PUBLIEES PAR SPON.

Aedinius Julianus	304	C. Julius Hermes	362
Aed. fummis	314	C. Julius Sabinianus	336
Apollini sancto, Julius Silva-		C. Junius Flavianus	393
nus	313	C. Minutius italus	304
Apricius Priscianus	342	C. Rufonius	343
Augustae aug. deae	357	Celerinus Fidelis	306
Aurelius Caecilianus	310	Cenfualde & omn.	361
Aurico Q. Licin.	316	Cervidia Vestina	320
Avitia Restituta	367	Claudiae Gamice	364
Badius Cornianus	304	Claudius Myro	341
Blandinia Martiola	342	Cn. Pompeius Homullus	303
Bonae Menti ac reduci Fortu-		C. Sentius Regulianus	346
nae	283	C. Valerius Sacer	322
Calastall....	371	Claria Numada	348
C. Apronius Blandus	338	Clarianus	348
Cassia Restiola	363	<i>Dani c. Julio</i>	315
C. Auctus Macrinus	321	Dianae Aug. sacrum in hono-	
C. Aurelius Parthenius	373	re pagi Condati	357
C. Catus Driburo	339	Diocharis Jul.	361
C. Celfus	293	<i>Doluit fine mortis... & collec.</i>	
C. Danius Minuso	340	<i>pro</i>	369
C. Julius Jullus	331	Euchirius	365
C. Julius Celfus Maximianus .	296	Fondanius	341

Fulvius Aemilianus	320	Marius Maximus	299
<i>Genio splendidissimi corp.</i>		Mercuri	356
<i>fabr. tignuarii C. Myro.</i>	341	Mercurio Aug. & Maiae Aug.	356
<i>Iats... ini dat</i>	364	Metilia Donata	351
Illiomarus Aper.	340	Minthatus Vitalis.	345
Imp. Caef. Messio Traiano	327	Num. Aug. deo Silvano	327
Imp. L. Sept. Sever. taurobo-		Num. Aug. taurobolium fece-	
lium fecerunt Septicia Va-		runt.	354
leriana & Optatia Sfora.	355	Num. Petronius	349
Ifidi Aug. Obelius Evangelus.	369	Nymphis Cassia Touta	329
Jovis, J. O. M.	324	... <i>ori... Licini</i>	317
Julia Helias	323	... <i>os... fe... ius... ur... gu-</i>	
Julia Maianna	368	<i>fiavis</i>	350
Jul. Alexfader	350	P. Maglio Prisciano	331
Julius Quartillus	360	Pati... praef.	
L. Aemilius Carus	288	P. Pompullus Carpus	365
L. Aufidius Marcellus	309, 382	Petron. Marcellus.	371
L. Cassius Melior	316	Pridi ka...	363
L. Dudistius Novanus	290	Primitivus	368
L. Gavi Firm.	366	<i>Procuratores</i>	291
L. Fulvius Gavius Numisius		<i>Pro salute Imp. L. Sept. Sev.</i>	
Petronius	319	<i>taurobolium</i>	353
L. Hilarius Cinnamus	336	Q. Ciniouli	316
L. Lentulus Cenforinus	367	Q. Hediuf Rufus Lollianuf	288
L. Marcus Secundus.	370	Q. Julius Proculus	287
L. Marius Perpetuus.	294, 298	<i>raniov... — trev.</i>	348
L. Ofidius	317	Rufus	303
L. Septimius Severus	282	Sextus Junius Januarius	320
Latticius Secundinus	362	Sextus Julius Lucanus.	329
<i>Legati Augusti praefides</i> , 269;		Siculina Placida	337
<i>cenfitores</i>	286	Taurobolium fecerunt Den-	
Leg. Imp. Caef. Nerva (infer.		drophori	354
d'Avenche)	271	Taurobolio Matris D. M.	353
L. Valerius Julianus.	304, 321	Taurobolium Aug. Billia	356
L. Vindicia Luperca.	307	Taurus	366
<i>Loca n... d...</i>	320	T. Claudius Secundinus.	304
M. Apronius Eutropus.	351	T. Claudius Candidus	311
M. Aurelius Crefcens	312	T. Flavius Titianus.	291
M. Carantius Macrinus	269	... <i>ti voverat Marcella.</i>	362
M. Primus Secundianus	335	Tib. Sulpicius	315

Toutius Incitatus.	344	Rolannus.	193
Venanti Adonis.	361	Rapso	55
Vintidia	369	Sanctulus	373
<i>Virin...ug...prpr</i>	273	Severianus	237
Vitalinus Felix	347	Sofaredus	192
<i>Vto Lugud.</i>	365	Thalasia	73
		Umbertus Sulimas	193

Inscriptions chrétiennes.

Agapus	53
Arufa	374
Daléchamp	183
Fredaldus	33
Gerfon	37
Harlay (Jacqueline de)	70
<i>Huc huc flecte genu.</i>	187
<i>Ingrediens loca</i>	72
Joanna Courtois	36
Joannes Paffeur.	83
Longinus	234
Maifrinus	55
Neufville d'Halincourt	180
Poncius de Labro.	188
Primicius.	73, 374
<i>Primum altare Lugduni</i>	11

Urfus. — Il existe au Musée lapidaire plusieurs inscriptions chrétiennes sous le nom d'Urfus; celle-ci a été récemment découverte : *In hoc tumulo ve — quiescit boneme — morius Urfus qui vi — xit in pace annus xlv — obiit k. jan. p. c. — Abieni jun. v. conf.* — La suivante présente quelques différences : *In hoc tumulo requiescit — bonae memoriae Urfus — qui vixit in pace annus — xl obiit ii non. Marcias. — P. C. Anastasi & Rufi vvcc.* — Sur une troisième pierre, Musée lapidaire, port. ix, n° 57, le personnage est nommé ainsi : *Innocens Urfus* (1).

(1) Dans un dictionnaire biographique, chaque article commence par le nom de famille, que suit le prénom; mais une table d'inscriptions antiques peut procéder autrement. Le prénom précède toujours le nom de famille sur les monuments épigraphiques, cette règle est invariable : elle m'a déterminé à classer les inscriptions d'après le premier mot de chaque ligne, c'est à dire à placer le prénom le premier. Il n'y a aucune difficulté pour les recherches dans une table qui se compose de quelques pages seulement.



II. — TABLE METHODIQUE

Avertissement	j	romaines & gothiques . .	176
Etude sur la vie de Spon . .	xxj	CHAPITRE VIII. — Charité.	
Bibliographie de Spon. . . .	cxxj	— Hostel-Dieu. — Mai-	
Recherche des antiquités de		son de Ville. — Maison de	
Lyon	cxxxv	M. Caze & de M. Mey . .	196
Dédicace à M. de Carcavy. .	cxxxv	CHAPITRE IX. — Dehors de	
Préface	cxxxix	Lyon & maisons de plai-	
CHAPITRE I. — Noms & éty-		sance	230
mologie de Lyon. — Abré-		CHAPITRE X. — Noms des	
gé de son histoire.	1	Curieux de l'Europe, avec	
CHAPITRE II. — Saint-Jean.		leur demeure & la qua-	
— Horloge de Saint-Jean.		lité de leur curiosité . .	248
— Sainte-Croix. — Saint-			
Etienne. — Inscriptions ro-		SUPPLEMENT.	
maines. — Saint-Paul. —		Introduction, par J.-B. M. .	263
Saint-Laurent. — Gerfon. .	24	I. — Inscriptions relatives à	
CHAPITRE III. — Eglises &		l'administration de la Pro-	
autres lieux antiques sur		vince, par M. Léon RENIER. .	269
la montagne. — Minimes.		§ I. — Légats impériaux. .	269
— Restes du cirque. —		§ II. — Légats censitaires. .	286
Restes du palais de Sévère		§ III. — Procureurs im-	
& de Claude. — Fourvière.		périaux.	291
— Inscriptions romaines .	45	II. — Inscr. relatives au culte	
CHAPITRE IV. — Porte de		de Rome & d'Auguste . .	314
Saint-Juft. — Saint-Iré-		III. — Inscriptions relatives	
née. — Aqueducs. — In-		aux magistrats de la co-	
scriptions antiques	67	lonie	319
CHAPITRE V. — Saint-Geor-		IV. — Inscriptions relatives	
ges. — Veze. — Pierre-		au pays des Séguisaves. .	325
Scize. — Les Cordeliers		V. — Inscrit. relatives aux	
de l'Observance. — Tom-		corporations d'ouvriers. .	335
beau des deux amants.		VI. Inscriptions relatives aux	
— Vingt-six inscriptions .	93	tauroboles.	352
CHAPITRE VI. — Pont de		VII. — Inscriptions diverses. .	357
Saône. — Abbaye de Saint-		Inscriptions récemment dé-	
Pierre. — Inscriptions . .	140	couvertes	362
CHAPITRE VII. — Jésuites.		VIII. — Inscr. chrétiennes. .	373
— Carmes. — Chartreux.		Antiquités diverses	377
— Carmélites. — Jaco-		Sur la Correspondance iné-	
bins. — Enay. — Inscrit.		dite de Jacob Spon. . . .	381

III. — TABLE

Des planches d'inscriptions & médailles antiques.

Portrait de Spon (en regard du titre).	bère, Claude, Albin, Antoine, monnaie féguflave.	14
Fac-similé d'une lettre de Spon, derrière le titre.	Pl. II. — Médailles	19
	Pl. III. — Médailles & monnaies	14

Inscriptions.

M. Oppius Placidus	94
Q. Julius Severinus	147
Tib. Pompeius	149
Tib. Antiftius	159
Timefitheus	163
Minucia Afte, Vesta	174
Poncius	188
Table de Claude	204
Lanina Galatia	232
L. Sept. Sev. Quirin	274
Bonae Menti ac reduci Fortu- nae	283
C. Celfus	293
Numifius Petronius	319
P. Maglius Prifcianus	331
M. Primus Secundianus	335
Illiomarus Aper	340
Blandinia Martiola	344
Minthatus Vitalis	347
Antonius Sacer	350
Antonia Sacra	350
Taurobole découvert en 1704	35
Taurobolium fecerunt Den- drophori	35
M. Aquius Verinus	271

Médailles & Monnaies.

Planche I. — Plancus, Ti-

Vues & monuments.

Lyon fous la domination ro- maine (après le titre).	
Aqueducs de Saint-Irénée, pl. I.	90
Aqueducs de Saint-Irénée, pl. II.	91
Tombeau des Deux-Amants.	134
Autel d'Augufte	134
Sarcophage de Saint-Irénée	379
Sarcophage de Sainte-Marie- des-Chânes	379

*Encadrements & fleurons
gravés fur bois.*

Dédicace (après le titre).	
Publication de l'édition au nom de la ville de Lyon (après le titre).	
Fleuron	xx
Notice fur Spon	xx
Armoiries de Lyon	cxixiv
Titre	cxixviii
Supplément	263
Marque typographique de M. Louis Perrin (dernier feuillet du volume).	

IV. — TABLE ALPHABETIQUE

Des principales matières.

<i>Adjutor tabularii</i>	307	Bellecour (Place)	227
<i>AEquator monetæ</i>	22	Carmélites (Eglise des) . . .	178
Ainay (Eglise & abbaye d'),		Carmes (Eglise des) Grands-	
153, 186. Incriptions chré-		Carmes	65, 181
tiennes trouvées à Ainay .	191	<i>Centonarii</i>	343
Albin soutenu par les Lyon-		Charité (Eglise & Hôpital de	
nais, 12. Inscription trou-		la)	196
vée à Albigny, 14. Mé-		Chartreux (Couvent des) . .	177
daille, 14. Bataille entre		Claire (La), près de Vaife .	231
Sévère & Albin.	299	Claude (<i>voyez</i> Table).	
<i>Allector arcæ Galliarum</i> . .	144	Cohortes. — III <i>Prætoria</i> ,	
Amants (Tombeau des		240; I <i>Favia Urbana</i> , 243;	
Deux-)	133	XIII <i>Urbana</i> , 219, 221, 222	
<i>Arca Galliarum</i>	120	<i>Condatensis Pagus</i>	357
Amphithéâtre ou théâtre des		Cordeliers (Couvent des) . .	133
Minimes	50	Corniculaires	48, 305
Antiquaille (Palais de l'), 59.		Cosme (Eglise Saint-) . .	156, 181
Antiquités qui ont été trou-		<i>Curator (Summus) Civium Ro-</i>	
vées en ce lieu	61	<i>manorum provinciæ</i> . . .	26
Aqueducs de Saint-Irénée, de		Curieux de l'Europe, 255;	
Bonan, de Chaponost. 61, 90		de Lyon, 248, 259; de	
<i>Ars cretaria</i> , 347; <i>lintiaria</i> ,		Paris	251
343; <i>macellaria</i> , 344; <i>prof-</i>		<i>Decuriones</i> (Inscriptions re-	
<i>furia</i> , 115, 343; <i>vitria</i> . .	350	latives à des), 78, 320, 321, 322	
Augures de Lyon; rectifica-		<i>Dispensator ad fiscum</i> . . .	313
tion, par Spon lui-même, de		Duumvir de la colonie . . .	26
son interprétation inexacte		<i>Dux exercitus Myfiaci apud</i>	
des sigles CCC.	75	<i>Lugdunum</i>	298
Auguste (Temple & autel d'),		Ediles de la colonie. . .	74, 320
152, 155, 158. Colonnes		<i>Exacta procuratoris</i> . . .	48, 306
de ce temple.	190	Ferrandière (incriptions trou-	

- vées en ce lieu) 221
Ferraria (mines de fer), 217,
 293, 309
 Flaminique d'Auguste. 323
Forum Segusiorum 40
 Fourvière (*forum Veneris*,
forum Vetus) 44, 62
 Gaules Lyonnaise, Narbon-
 naise, Aquitaine. — Les
 trois provinces de la Gaule,
 120, 129, 145, 146
 Gladiateur *secunda rudis* . . . 97
 Haruspices de la colonie . . . 04
 Hôpital 197
 Ile-Barbe. 233
 Impôts du xx^e des héritages,
 168; du xxxx^e (droit de
 douanes) 121
Inquisitor Galliarum 144
 Inscriptions antiques, leur his-
 toire 263
 Jacobins (Eglise du couvent
 des). 75, 182
 Jésuites (Couvent des) . . . 171
Judex arcæ Galliarum. 144
Legati Augusti præfides & cen-
fitores. 269
 Légions. — I *Minervia*, 49,
 226; II *Augusta*, 241;
 VIII, 218; XXI *Primi-*
genia Pia Fidelis, 32,
 242; XXX *Ulpia Victrix*,
 57, 233, 235, 244
 LYON, *Lugdunum*. — Richeffe
 de son sol en inscriptions
 antiques, xxxvij. Ses his-
 toriens, cxxxix. Ses noms
 & leur étymologie, 1. Sa
 fondation, 3. Inscription de
 son fondateur L. Munatius
 Plancus, 5. Conjectures sur
 la signification du mot *Lug-*
dunum, 7. *Lugdunum* sous
 les empereurs Néron &
 Claude, 10. Guerre entre
 Sévère & Albin, 13, 300.
 Défaites éprouvées par la
 ville de Lyon, 18. Médailles
 & monnaies antiques, 19.
 Antiquités de Lyon, 46, 53.
 Payfages lyonnais, 35. Lyon
 peuplé de familles grec-
 ques, 106. Anciennes por-
 tes de la ville, 141. Envi-
 rons de Lyon. 230
 Lyonnaise (inscriptions rela-
 tives à l'administration de
 la province) 269 & suiv.
 Maison de Ville 199
 Nautes du Rhône & de la
 Saône 335
Negotiatores vinarii, 36, 345;
frumentarii, 344; *muria-*
rii 335
 Observance (Couvent de l'). 133
Ordo sanctissimus. 26
 Pierre-Scize 131
 Pontife perpétuel de la colo-
 nie 26
Præfectus classis Ravenna-
tium 29
Præpositus vectigalium . . . 310
Præfectus vigilum 324
 Prêtres à l'autel de Rome &
 d'Auguste, 34, 151, 153,
 156, 157, 314, 315, 316,
 517, 318
Procuratores Augusti provin-
cia, 127, 291; *a censibus*,
 290; *Lugduni*, 312; *ra-*

- tionis privata*, 168; xx^{re}
hereditatum, 128; xxx^{re}
Galliarum, 121, 311; *fer-*
rariarum 309
Sacra expeditio. Ce qu'il faut
entendre par ces mots . . 169
Sagarii 343
Saint-Etienne (Eglise de) . . 120
Saint-George . . . 94, 122, 125
Saint-Jean, 24. Son horloge,
25. Inscriptions 76
Saint-Irénée, 71, 73, 79, 81, 83, 225
Saint-Just 55, 78
Saint-Laurent. 36
Saint-Paul 34
Saint-Pierre 147
Saint-Romain 133
Sainte-Croix 25
Sadne, fon canal, 132. Ses
ponts 140, 188
Segusiavi. — Inscriptions &
passages des auteurs an-
ciens relatifs à ce peuple . 325
Septime-Sévère. Inscription
relative à ce prince. . . . 273
Sévirs augustaux, 76, 77, 78,
79, 80, 82, 104, 139, 211,
224, 250, 335, 340, 343,
344, 345, &c.
SPON (Charles), docteur en
médecine & père de l'an-
tiquaire. — Sa famille, xxv.
Ses études brillantes à Ulm,
xxvj. Il étudie la philosophie
à Paris sous Rodon, xxvij.
Il est reçu docteur en mé-
decine à Montpellier, xxvij,
& vient s'établir à Lyon,
xxvij. Ses relations litté-
raires, xxvij. Son amitié
& ses relations épistolaires
avec Guy Patin, xxix. Let-
tres de Guy Patin, xxx.
Soins que donne Charles
Spon à l'éducation de son
fils Jacob, xxxij. Sa mort,
xxxv. Ses ouvrages, xxxiv.
Lettres adressées par di-
vers savants du xvii^e siècle
à Charles Spon. 382
SPON (Jacob). — Ses premiè-
res années, ses études,
xxxij. Son goût pour l'ar-
chéologie, xxxvij. Il publie,
en 1673, son premier ou-
vrage intitulé : *Recherche*
des antiquités & curiosi-
tés de la ville de Lyon,
xxxvij. Son cabinet d'an-
tiques, xxxvij. Il publie, en
1674, la *Dissertation sur l'o-*
rigine des Etrennes, xxxix.
Spon se détermine à faire
un voyage en Grèce, xl.
Son ami Vaillant, xlij. Spon
en Italie, xlv. Il part pour
la Grèce avec un gentil-
homme anglais, George
Wheler, xlvj. Son arrivée
& ses travaux à Athènes, l.
Il s'occupe activement à
recueillir des inscriptions
grecques & latines, lix. Il
relève les erreurs commi-
ses par Guillet de Saint-
George, lxj. Spon publie
en 1678 la *Relation du*
voyage d'Italie, de Dalmatie,
de Grèce & du Levant,
lvij. Guillet de Saint-George

écrit contre lui; Spon riposte, lxij. Il se défend par Galland & d'autres amis, lxiv. Lettre de Boffuet à Spon, lxvj. Spon publie sa *Dissertation sur les Dieux inconnus & son Histoire de la ville de Genève*, lxix. Bayle rend un compte avantageux de ce dernier ouvrage, lxxj. Relations amicales de Spon & du P. La Chaize, lxxij. Lettre du P. La Chaize & réponse de Spon, lxxij. Arnaud écrit une réfutation de la lettre de l'antiquaire, lxxvij. Lettre de Bayle, lxxix. Spon désirait beaucoup s'occuper de la pratique de la médecine, il écrit quelques ouvrages sur les sciences médicales, lxxxvij. Il fait un voyage dans le Midi de la France avec son ami Moze, lxxxvij. Il publie ses *Recherches curieuses d'antiquités*, lxxxix. Il fait paraître les *Miscellanea erudita antiquitatis*, xcij. Déplorable état de sa santé, xciv. Les protestants sont persécutés, Spon quitte Lyon & va chercher un refuge en Suisse, xcv. Il meurt le 25 décembre 1685, à l'hôpital de Vevey, xcvi. Son portrait, xcviij. cxv. Ses amis, Chorier, Charles Patin, Dufour, Jean Graverol, &c., xcix. Ses protecteurs, cij.

Rapports entre Spon & Meunestrier, cxij. Jugement porté sur Spon par M. de Laborde, cix.

Bibliographie de Jacob Spon, cxxj. Correspondance entre Spon & Nicaise, 381. Lettres adressées par divers savants du xvii^e siècle à Jacob Spon 382

Table de bronze de l'empereur Claude, 200. Sur la découverte de ce monument, note 200. Texte du discours de Claude, 202. Fac-similé, 204. Traduction en français 206

Tabularius Galliarum, 120; xxxv^e *Galliarum*, 121; *rationis Ferrariarum* 293
Tabularium majus 308

Tauroboles. — Inscriptions relatives à ces cérémonies religieuses. 352

Tetores 343

Temple d'Auguste (v. Auguste).

Tignuarii, *Tignarii*. . . 40, 341

Timésthée: — Découverte de l'inscription relative à C. Furius Sabinus Aquila Timesthée, 160. Dissertation de M. Léon Renier sur ce monument. 162 & suiv.

Tombeau des Deux-Amants (voyez Amants).

Utricularii ou *Utricularii*, 111, 112, 114, 115, 339

Vascularii argentarii 340

Vaise. — Inscriptions découvertes à Vaise 129
Vienne (Ville de). 236





ADDITIONS ET RECTIFICATIONS.

Page cxliv, ligne dixième. Συμία Σαήρα, lisez : Συμία Σευήρα.

Page 2, note 1. COL·COPIAE AVG·LVG. Un des noms de la colonie a été omis; lisez : COLON·COPIAE·CLAVD·AVG·LVG.

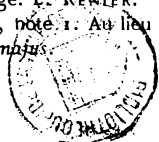
Page 40, note 3. L'omission d'une ligne entière a dénaturé le sens; cette note doit être lue ainsi : —

On peut dire, en effet, des *tignuarii* ou *tignarii*, « qu'ils travaillaient à la « charpente; » quant aux artisans « qui travaillaient à couper le bois, » ils portaient un autre nom: c'étaient les dendrophores. — Je comptais, quand j'ai écrit cette note, pouvoir revenir sur les dendrophores, à l'occasion des inscriptions tauroboliques, dans lesquelles ils figurent. Ceux de nos lecteurs qui voudront avoir une idée exacte des attributions de leur corporation

devront consulter le livre de M. Rabanis, intitulé : *Recherches sur les dendrophores & sur les corporations romaines en général* (Bordeaux, 1841, in-8°), & un article publié par M. Noël Des Vergers, dans le *Bulletin archéologique de l'Athenaeum français*, 2^e année, p. 22 & suiv. L. RENIER.

Page 95, note 1. Cette note, trop concise, n'a peut-être pas toute la clarté désirable; j'ai voulu dire que le très-saint ordre (*sacrosanctus ordo*) qui avait donné le lieu de la sépulture de Placidius était l'ordre des décurions de la colonie. Les haruspices ne formaient point un ordre; ils composaient tout au plus un collège. L. RENIER.

Page 308, note 1. Au lieu de *major*, lisez *major*.



Cette édition a été tirée à deux cents exemplaires, non compris deux exemplaires sur peau vélin.





